



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

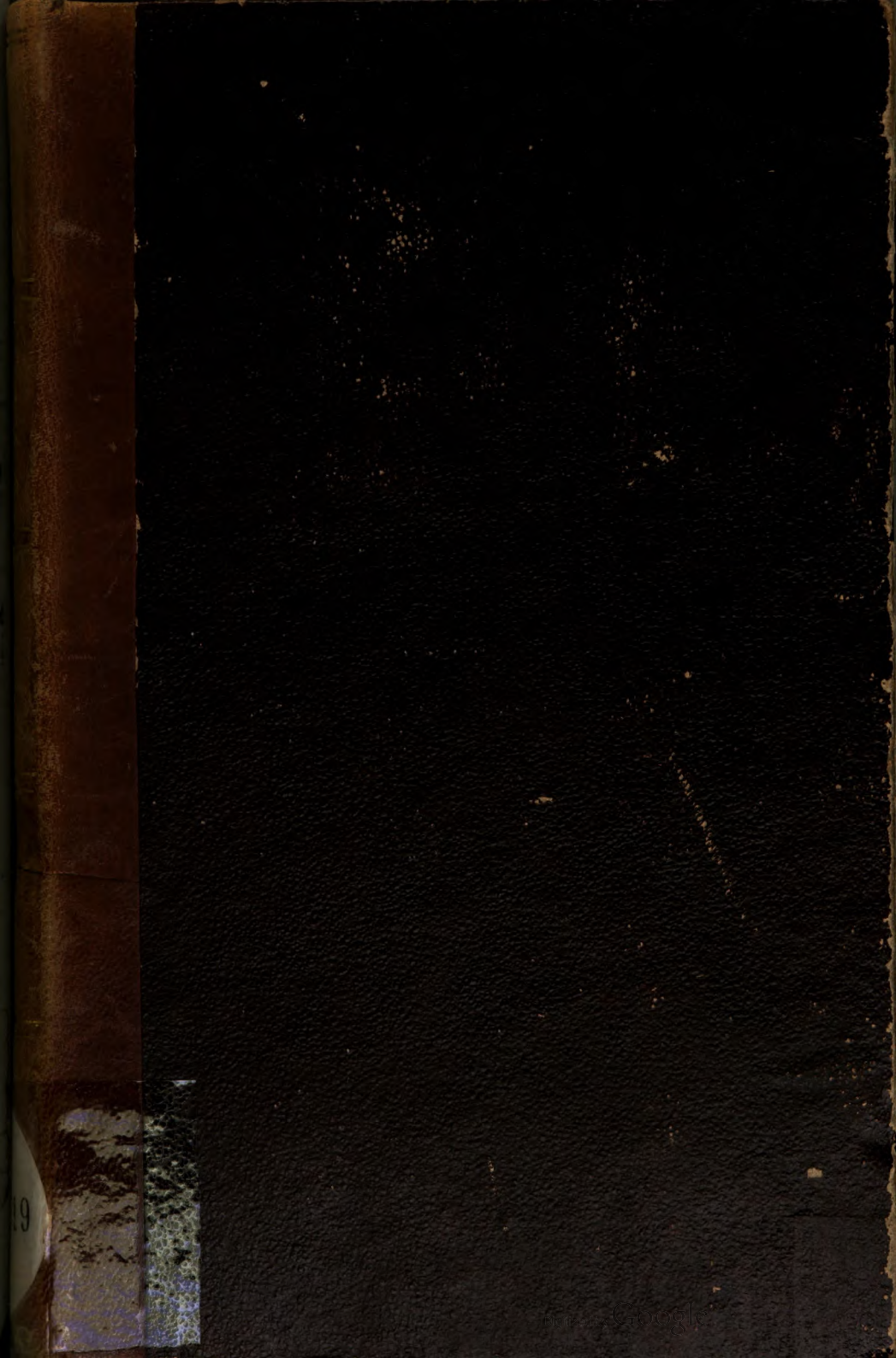
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

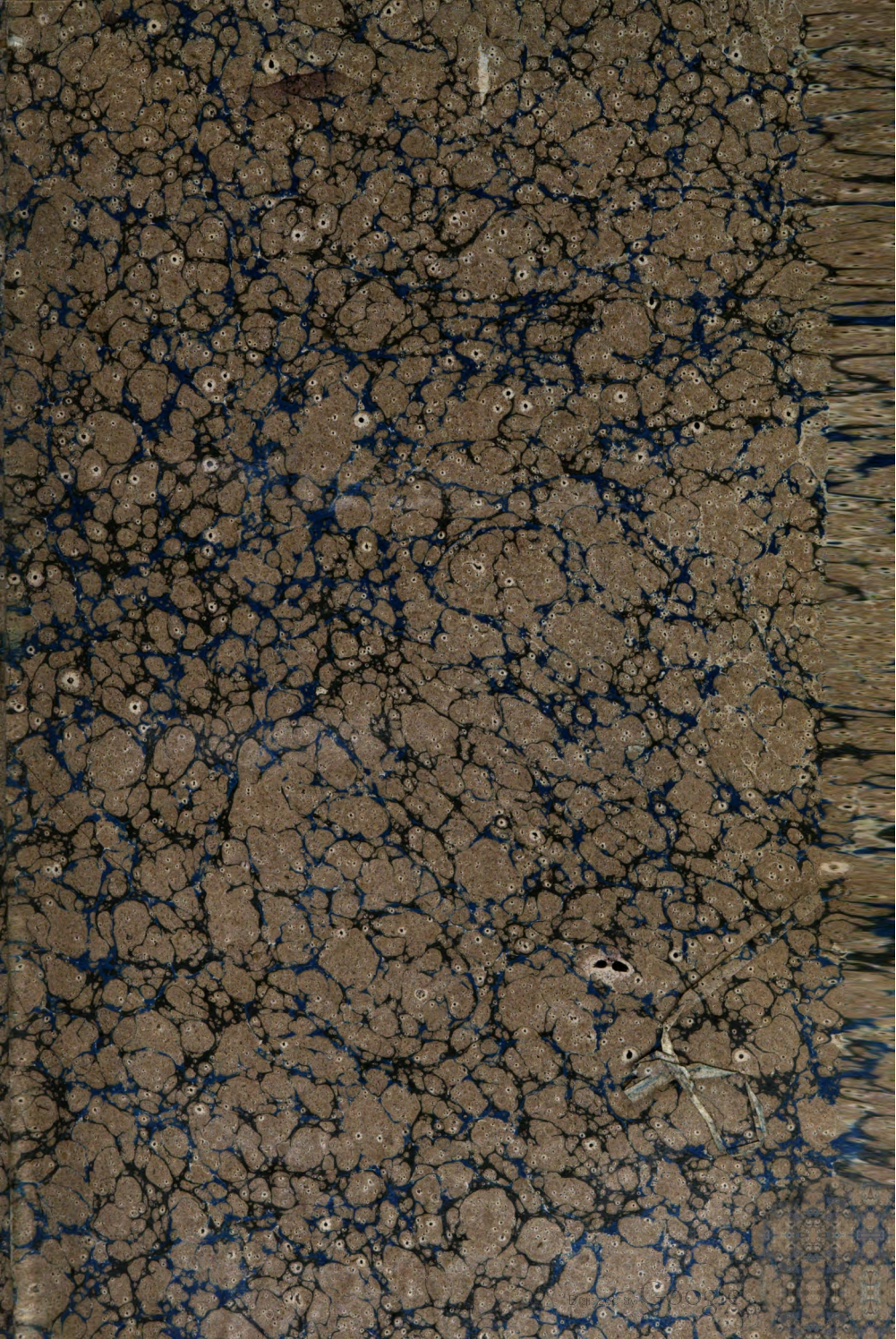
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







Monastère de la Visitation S. Marie
de S. Etienne Noiviat

MÉDITATIONS
SUR
LES MYSTÈRES
DE LA FOI.

I.



MÉDITATIONS
SUR
LES MYSTÈRES
DE LA FOI,

COMPOSÉS

PAR LE R. P. LOUIS DU PONT,
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS;

ET TRADUITES DE L'ESPAGNOL PAR UN PÈRE DE LA MÊME COMPAGNIE.

SECONDE ÉDITION.

TOME PREMIER.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE PÉRISSE FRÈRES.

LYON,
ANCIENNE MAISON,
Grande rue Mercière, 33,
Et rue centrale, 69.



PARIS,
NOUVELLE MAISON,
Rue Saint-Sulpice, 38,
Angle de la place St-Sulpice.

1861



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several paragraphs, but the characters are too light and blurry to transcribe accurately.

Imprimerie de Fr. SEGUIN aîné, à Avignon, rue Bouquerie, 13.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

C'EST une chose si propre aux Religieux de la Compagnie de Jésus, de travailler, avec le secours de la grâce, non-seulement à leur propre salut et à leur propre perfection, mais encore au salut et à la perfection du prochain, que, pour m'acquitter en quelque sorte des devoirs de ma vocation, j'ai pris le dessein de composer cet Ouvrage; dans la pensée qu'il ne serait pas inutile à ceux qui veulent ou simplement faire leur salut, qui est la fin générale de tous les chrétiens, ou acquérir la perfection évangélique, qui est la fin plus particulière des personnes que Dieu appelle à la religion. J'ai entrepris d'autant plus volontiers ce travail que mes infirmités continuelles, ne m'ayant laissé que la plume, m'ont mis hors d'état de vaquer aux fonctions les plus laborieuses de la vie apostolique. J'espère après tout, rendre quelque service au public, en lui donnant ces Méditations sur les vérités de la Foi. Car tous les Fidèles, de quelque condition qu'ils soient, sont appelés à la perfection du Christianisme, puisqu'il n'y en a pas un à qui le Sauveur ne dise: *Soyez parfait, comme votre Père céleste est parfait.* (Matth. v. 48.) Aussi saint Paul veut que nous nous efforcions de *rendre tous les hommes parfaits en Jésus-Christ.* (Coloss. i. 28.) J'avoue néanmoins que j'écris principalement pour les âmes religieuses, parce que la vie, dont elles font profession, demande un plus haut degré de vertu, et qu'afin d'y parvenir, elles ont l'usage fréquent de l'Oraison et de la Méditation; qui est tout le sujet de ce livre. Je veux donc, autant que j'en suis capable, faire ce que saint Augustin conseille aux personnes de piété (*Serm. 3. super Ps. 33.*), lorsqu'il dit: Si vous aimez Dieu, inspirez l'amour de Dieu à tous ceux que vous pratiquez, ou qui demeurent dans votre maison. Si vous aimez l'unité dans le corps de Jésus-Christ, qui est son Église, faites en sorte que tous les membres de ce corps s'entretiennent dans la paix. Invitez-les à se joindre à vous, pour célébrer les grandeurs de Dieu, et pour bénir son saint Nom. Ne soyez pas



tinide et négligeant en ce point. Attirez à Dieu tous ceux que vous pourrez : gagnez-les par tous les moyens imaginables : employez-y les exhortations et les prières : rendez-leur raison de tout ce qui regarde la Foi et la perfection chrétienne, sans marquer jamais la moindre impatience ; afin qu'animés de l'esprit d'amour, ils n'aient tous qu'un cœur et qu'une langue pour glorifier Dieu. Car ce feu divin, *qui ne dit jamais, c'est assez* (*Prov. xxx. 6.*), est toujours dans le mouvement. Dès qu'il s'attache à une âme, il l'éclaire, il l'échauffe, il occupe toutes ses puissances, et, comme il est ennemi de l'envie, il fait que pour peu qu'un homme ait de zèle, il ne pense qu'à communiquer ses lumières et sa chaleur à ses proches, à ses amis, à ses voisins, et à tous ceux qui le touchent en quelque manière, principalement s'ils demeurent avec lui, et s'ils professent un même genre de vie. Ainsi quiconque aime Dieu, n'a qu'un seul désir : Il voudrait que ceux qui l'approchent, aimassent Dieu, comme il l'aime ; qu'ils tâchassent d'exciter les autres à l'aimer avec une pareille ardeur, et qu'ensuite ce feu du Ciel se répandît des uns aux autres par toute la terre. C'est ce que Notre-Seigneur souhaitait si fort, quand il disait : *Je suis venu mettre le feu à la terre ; et que désirai-je sinon qu'il s'allume ?* (*Luc. xii. 49.*) C'est aussi ce que je me suis proposé, en écrivant ces Méditations : j'ai cru qu'avec la grâce du Saint-Esprit, elles pourront embraser les cœurs de l'amour divin. Ceux qui daigneront s'en servir, n'ont qu'à voir dans la Préface générale, surtout dans le paragraphe quatrième, et dans le treizième, quel en est le dessein, et quel en doit être l'usage. Que si Dieu bénit mon travail, je conjure le lecteur chrétien, que quand il se sentira le cœur rempli de ce feu céleste, il applique toutes ses puissances, selon que David et saint Augustin l'y exhortent, à glorifier avec moi le Seigneur, qui est la source de tout bien. Je le prie encore d'employer tout ce qu'il a d'industrie et de zèle à communiquer cette même ardeur aux autres, afin que tous les hommes qui sont maintenant, et qui seront dans les siècles à venir, aiment et bénissent Dieu éternellement. Ainsi soit-il.

AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR.

LES MÉDITATIONS du R. P. Louis du Pont de la Compagnie de Jésus, sont si connues et si universellement estimées des personnes de piété, qu'il n'est pas besoin de leur en recommander l'usage. Tout le monde tombe d'accord que jusqu'ici l'on en a point vu de meilleures. Ce qu'elles ont de singulier, est une certaine onction, que l'on y trouve répandue partout, et qui est un don spécial que des gens d'ailleurs fort pieux et fort doctes n'ont point fait paraître dans leurs écrits. Le P. du Pont était si rempli de Dieu, et il avait acquis tant de lumières sur les choses spirituelles, qu'il ne faut pas s'étonner qu'il touchât le cœur, en éclairant l'esprit. C'était son talent et son caractère, et il ne faut que lire ses livres, pour en être convaincu. On y sent un esprit de dévotion, qui s'insinue dans le cœur d'une manière presque imperceptible, mais aussi efficace que douce. Il y a néanmoins dans ses Méditations quelque chose de plus dévot que dans ses autres ouvrages, parce que la fin des Méditations est d'inspirer des sentiments affectueux sur les vérités chrétiennes, qu'on n'examine que pour les goûter. Il n'est pas croyable combien elles ont fait de fruit dans les âmes, et combien on a eu raison de les traduire en toutes sortes de langues, afin de les rendre utiles à tous les fidèles.

Nous en avons depuis long-temps une traduction française, qui ne fut jamais fort bonne, et qui est à présent tout-à-fait barbare. Ce qu'on y peut louer, c'est une grande fidélité, qui ne s'éloigne jamais en rien de l'original : mais en cela même elle est vicieuse, parce que la fidélité d'un Traducteur ne consiste pas à s'attacher scrupuleusement aux mots et aux expressions de l'auteur, mais à rendre exactement sa pensée. Autrement en voulant faire d'un espagnol un français, on fait un français qui a tout l'air d'un espagnol, sans qu'on puisse dire proprement quelle langue il parle, ni s'il est espagnol, ou s'il est français. C'est ce qui m'a déterminé à entreprendre cette nouvelle traduction. Car je souhaitais extrêmement qu'on vit en France le P. du Pont un peu moins sauvage, et moins étranger qu'il n'y avait paru jusqu'alors, et que ceux qui ne sauraient souffrir un bon livre en mauvais langage, trouvassent en celui-ci tout ce qu'il faut pour satisfaire leur dévotion, sans blesser leur délicatesse. Je voyais beaucoup d'écrivains plus polis et plus connus sans comparaison que moi, qui pouvaient utilement employer leur plume à un

ouvrage si saint et si digne d'eux. Et cependant ils n'y pensaient point, ou s'ils y pensaient, ils craignaient de s'y engager, soit à cause que le travail leur paraissait long, soit parce qu'il leur semblait difficile d'accommoder à notre langue les métaphores et les allégories espagnoles. Ce qui étonnait des gens si habiles, devait bien me décourager. Néanmoins une espèce d'indignation de voir qu'un des meilleurs livres que nous ayons, demeurait dans l'obscurité, me donna de la hardiesse, et, si j'ose le dire, des forces. Je résolus donc de le traduire; j'y travaillai avec beaucoup d'application et d'assiduité: et enfin Dieu m'a fait la grâce d'en venir à bout.

Pour donner d'abord une idée générale des Méditations du P. du Pont, il me semble qu'on peut dire que ce sont les Exercices de saint Ignace étendus et expliqués. Car on trouve dans les Exercices et dans les Méditations les mêmes matières, et dans le même ordre; et tout va au même but. Saint Ignace en ses Exercices n'a point d'autre fin que de gagner et d'attacher un homme à Dieu; si c'est un pécheur, de le retirer du vice; si c'est un juste, de lui donner les moyens d'avancer dans la piété. Pour cela il lui représente tout ce que Jésus-Christ nous propose dans l'Évangile de plus fort, afin de nous attirer à lui, soit par la crainte, soit par l'amour. Le P. du Pont a aussi le même dessein dans ses Méditations, qu'il divise en six parties. Il adresse la première aux pécheurs, qui n'ont pas encore quitté le vice, et il tâche de leur en donner de l'horreur, en les faisant ressouvenir de la fin pour laquelle Dieu les a créés; en leur remettant devant les yeux la griéveté et les peines du péché, la mort, la poussière du sépulcre, le jugement particulier, le jugement général, le purgatoire, l'enfer, tous objets terribles et propres à leur imprimer la crainte de Dieu. Les cinq autres parties sont pour ceux qui de la vie purgative ont passé à l'illuminative, et de celle-ci à l'unitive. Elles leur font voir le Fils de Dieu dans son enfance, dans sa vie cachée, dans les travaux de sa prédication, dans les tourments de sa passion, dans la splendeur de sa gloire. Elles leur expliquent toutes les maximes de cet Homme-Dieu, et leur représentent l'obligation où ils sont, de le suivre. Enfin pour les attacher inséparablement à Dieu, elles leur en montrent les perfections et les bienfaits. Et, comme il ne suffit pas de convaincre l'entendement, si l'on ne gagne la volonté, outre les raisons qu'elles leur proposent pour les détourner du mal, et pour les porter au bien, elles ont beaucoup d'affections tendres et dévotes, qui sont les mouvements d'une âme, ou pénétrée de la douleur de ses crimes, ou résolue de tout faire, et de tout souffrir pour Dieu. Il ne faut donc pas s'étonner si elles ont opéré tant de conversions et de changements notables en ceux qui ont essayé d'en profiter.

Un des moyens les plus efficaces qu'ait eus le Père du Pont pour toucher les cœurs, c'est qu'il possédait admirablement bien l'Écriture, et qu'il savait la manière de l'appliquer à propos. Il passe pour un des meilleurs interprètes de l'Évangile, non-seulement pour le sens mystique, mais même pour le sens littéral. Il est exact et savant, et de plus, dévot; en quoi principalement il se distingue des autres.

Quelques-uns, qui apparemment ne l'ont guères lu, se plaignent qu'il est trop long. Pour répondre à cette plainte, je dis qu'un gros livre n'est pas toujours un livre trop long. Ce n'est point par la multitude des pages qu'on juge de la longueur; un petit discours peut être trop long, et un livre n'est jamais court quand il est mauvais, quand il est plein de remarques inutiles, de pensées communes ou peu suivies, de fausses raisons, d'amplifications puérides, de digressions, et de redites importunes. Le P. du Pont est bien éloigné de tous ces défauts. Car il n'a rien que de très-utile : tout ce qu'il dit est dans le bon sens : il s'attache à son sujet, et appuie ses propositions de raisonnements solides, de remarques judicieuses, de pensées belles, dévotées, spirituelles, et même sublimes. Ce n'est point un simple contemplatif; c'est un théologien habile, qui n'avance rien que de bien fondé sur l'autorité de l'Écriture et des Pères, et sur les principes de la théologie. On ne peut donc pas raisonnablement le blâmer d'une trop grande longueur. J'ajoute que bien loin d'être diffus, il est fort serré. Il comprend beaucoup de choses en peu de mots; et à la réserve de quelques affections, qui reviennent de temps en temps, parce qu'il est impossible d'en former toujours de nouvelles, il ne rebat point les mêmes matières, ni ne prend point un long tour pour étaler et faire valoir ses pensées. De-là vient que plusieurs ayant entrepris d'en faire quelque abrégé, ils n'y ont point réussi : parce qu'abrégé un Auteur, c'est en retrancher des paroles, sans en ôter la substance, c'est dire en moins de mots ce qu'il explique plus au long, et dans un plus grand détail. Or le style du Père du Pont est un style simple, sans art, sans ornements, et sans figures. L'original même est un abrégé, et l'on n'en peut rien ôter qu'on ne gâte et qu'on ne défigure son ouvrage. De plus, il faut remarquer qu'il n'a pas eu seulement dessein de donner aux personnes d'oraison de quoi méditer, mais à toutes sortes de gens de quoi faire une lecture; comme il le témoigne au §. XIII de sa Préface générale. D'ailleurs on a tort de s'effrayer d'une Méditation de cinq ou six points, ou même de huit ou de neuf; comme si l'on était obligé de la faire toute en une heure, sans en rien omettre. On ne propose pas plusieurs points dans une Méditation, afin qu'on n'en laisse aucun; mais afin que, si le premier ne suffit pas, ou qu'on n'y prenne point de goût, on passe au

second, et du second au troisième, et ainsi des autres. Quo si dans un seul, on trouve assez de matière pour s'entretenir avec Dieu, saint Ignace veut qu'on s'y arrête, sans se mettre en peine d'aller plus avant. (*In libro Exercit.*) Car si dès l'entrée on rencontre la fontaine d'eau vive, c'est se fatiguer inutilement que d'aller chercher plus loin une autre source peut-être moins claire et moins abondante. (*Ad-dit. 4.*) Mais enfin, pourquoi se plaint-on de la longueur de ces Méditations ? Qu'on s'imagine que chaque point est une Méditation entière ; et l'on ne se trompera pas : puisque chaque point contient plusieurs considérations toutes différentes, qui peuvent être la matière d'une juste Méditation à quiconque les examinera attentivement. Ainsi l'imagination étant corrigée, on trouvera non pas neuf points dans une seule Méditation, mais autant de Méditations qu'il y a de points.

Je ne dois pas omettre ici un avantage considérable qu'une infinité de gens, soit hommes, soit femmes, peuvent tirer d'une Méditation un peu ample et raisonné. Comme ils n'ont pas d'ordinaire l'habitude de méditer, et qu'ils sont pour la plupart incapables de faire d'eux-mêmes les réflexions nécessaires sur les vérités de l'Évangile, ou qu'ils ne savent pas même ce que c'est que Méditation, le moyen le plus facile et le plus court qu'ils puissent choisir pour se former à l'oraison, c'est d'avoir le P. du Pont devant eux, de le lire doucement, de s'arrêter sur chaque pensée pour se la mettre dans l'esprit, de s'appliquer à eux-mêmes ce qui se dit en général, et enfin de prendre les affections, qui y sont marquées, non par forme de lecture, mais comme des sentiments qui les touchent, et dans lesquels ils doivent tâcher de s'entretenir, jusqu'à ce qu'ils en aient le cœur pénétré. Par ce moyen on s'accoutume à méditer, et à la fin on fait tout seul, avec les lumières du Saint-Esprit, ce qu'on ne faisait au commencement qu'avec le secours d'un livre.

Plusieurs personnes souhaiteraient d'avoir des Méditations pour toute l'année, et qu'on leur en marquât ici quelque une pour chaque jour. J'avoue que cela serait commode, mais j'y trouve des difficultés. Car premièrement ce ne fut jamais le dessein du P. du Pont de partager ainsi son ouvrage. Il suit, comme saint Ignace, l'Histoire de la Vie de Notre-Seigneur, depuis son Incarnation jusques à son Ascension, sans prendre garde aux évangiles des dimanches, qui n'ont d'ordinaire aucune liaison. Il faudrait donc être incessamment à chercher tantôt d'un côté, tantôt d'un autre un sujet de Méditation ; et comme le livre est divisé en plusieurs tomes, il en faudrait changer presque tous les purs. D'ailleurs quand on voudrait distribuer ces Méditations pour tous les jours de l'année, jamais on ne contenterait tout le monde, ni peut-être même la plupart du

monde. Chacun trouverait à redire à la distribution qu'on en aurait faite, et il s'en ferait lui-même une autre, qu'il croirait meilleure, ou parce qu'eile lui serait plus convenable, ou parce qu'il l'aurait inventée. Tous n'ont pas le même goût; les uns se plaisent à méditer sur les fins dernières de l'homme; d'autres sur l'enfance de Notre-Seigneur; d'autres sur ses maximes et sur ses miracles; d'autres sur sa passion; d'autres sur sa gloire. Il y en a qui trouvent plus de dévotion à considérer les grandeurs et les bontés infinies de Dieu. Et comme ils jugent des autres par eux-mêmes, ils voudraient qu'on ne méditât que sur les matières qui leur plaisent davantage; parce qu'ils s'imaginent que tout ce qui leur est bon, le doit être aux autres. Il vaut donc mieux que chacun, suivant le conseil de son directeur, prenne ce qui est le plus conforme à la disposition de son intérieur, et au mouvement de l'Esprit-Saint, qui ne gouverne pas tous les hommes de la même sorte. On peut dire toutefois en général qu'il y a des Méditations plus propres pour certains temps: comme celles du Jugement universel et de l'Incarnation, pour l'Avent; celles de l'Enfance de Notre-Seigneur, pour Noël, pour la Circoncision, pour l'Épiphanie, etc.; celles de la Passion, pour le Carême; celles de la Résurrection, pour le temps Paschal; celles de la descente du Saint-Esprit, pour les fêtes de la Pentecôte; celles du Saint-Sacrement, pour l'octave de la Fête-Dieu. Il y en a de particulières sur les évangiles de la plupart des dimanches, et s'il se rencontre quelque dimanche, pour lequel il n'y en ait point, on en peut prendre sur les attributs, ou sur les bienfaits de Dieu. Beaucoup de gens veulent méditer tous les jeudis, sur l'Eucharistie; tous les vendredis, sur la Passion; tous les samedis, sur les vertus de la Sainte Vierge. Ils trouveront en ce livre, comme en un champ vaste et fécond, de quoi contenter leur piété. Je n'en dis pas davantage sur ce chapitre.

Mais avant que de finir, je crois qu'il est bon de donner en peu de mots l'éclaircissement d'une difficulté, qui peut venir à plusieurs dans les Méditations du P. du Pont: c'est qu'après avoir instruit celui qui médite, il le fait souvent parler à son âme en des termes qui semblent marquer que l'âme soit matérielle comme le corps. Il lui fait dire, par exemple: O mon âme, pleure tes péchés; regarde la terre, dont Dieu t'a formée, etc. Par l'âme, il désigne la personne, et ce qui convient à la personne, il l'attribue à l'âme, comme à la plus noble partie de l'homme. La raison de ceci est, qu'on ne peut s'apostropher soi-même directement, à cause qu'il n'y a point de vocatif au pronom personnel de la première personne. Il faut donc suppléer à ce défaut, en prenant l'âme pour le composé de l'âme et du corps. Nous en avons un exemple, que le Sauveur nous fournit dans la parabole du riche insensé. Car cet homme

ayant amassé beaucoup de bien, et pensant avoir du temps pour jouir du fruit de ses peines, disait en lui-même : *Ma âme, tu as du bien pour beaucoup d'années. Repose-toi, mange, bois, fait grande chère.* (Luc. XII. 19.)

Il ne reste plus maintenant qu'à dire un mot de l'auteur de ces Méditations, afin que l'estime qu'on aura pour sa personne, fasse estimer sa doctrine. L'auteur de l'ouvrage que j'ai traduit en notre langue, est le P. Louis du Pont, que toute l'Espagne a admiré durant sa vie, comme un homme d'un profond savoir, et d'une vertu éminente. Ses écrits sont l'image de sa vie, et sa plume n'a jamais exprimé que les sentiments de son cœur. Il avait reçu du Ciel un don d'oraison extraordinaire; il était assez souvent ravi en esprit, et cette grande connaissance qu'il a eue des choses spirituelles, n'était que l'effet de ses continuelles communications avec Dieu. Les personnes les plus éclairées le voulaient avoir pour directeur: on le consultait de toutes parts, et ses décisions étaient reçues comme des oracles. Sa Vie, qui est imprimée, fait foi de ce que je dis. Mais parce que beaucoup de personnes ne l'ont jamais lue, ou qu'ils ont trop peu de loisir pour la lire tout entière, j'ai cru leur en devoir donner l'abrégé dans un éloge assez court, qui a été fait de cet admirable serviteur de Dieu. Je l'ai pris dans le livre intitulé : *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*, composé par le Père Philippe Alegambe, revu et augmenté depuis, et imprimé à Rome, en l'an 1676, avec permission des supérieurs, et du pape même. Le voici fidèlement traduit du latin.

Louis du Pont, espagnol, naquit à Valladolid, le 10 de novembre de l'an 1554, d'une famille considérable par sa noblesse. Dès son enfance toutes ses inclinations étaient pour la piété. Il fut reçu dans la Compagnie de Jésus, à l'âge de vingt ans, et il entra le deuxième jour de décembre de l'an 1574, après avoir achevé son cours de philosophie, et avoir étudié deux ans en théologie. Il eut d'abord bien de la peine à se résoudre d'entrer dans cet Ordre, parce qu'il aimait celui de St-Dominique, et qu'il y était connu: mais il se sentait d'ailleurs si fortement appelé à la Compagnie, qu'il ne pouvait résister à la vocation de Dieu. Il fut six mois à délibérer quel parti il devait prendre, et sa peine ne finissait point. Il était souvent contraint d'aller prendre l'air hors la ville, pour pouvoir un peu respirer, et gémir en liberté. Il priait Dieu instamment de lui éclairer l'esprit, et de lui faire connaître là-dessus sa volonté, parce qu'il était résolu de lui obéir. Toutes les fois qu'il se mettait en oraison, et qu'il examinait cette affaire en la présence de Dieu, il s'imaginait entendre une voix intérieure, qui lui disait qu'il se consacrat au service de Notre-Seigneur dans sa Compagnie. Il ne s'y détermina toutefois qu'après avoir entendu les prédications apostoliques du P. Martin Gullié-

rez, si célèbre en ce temps-là pour sa sainteté, et après avoir vu avec admiration la modestie du P. François Suarez dans une dispute, à laquelle ce grand homme présidait. Il fit son noviciat à Medina del Campo, où il trouva les novices dans une ferveur merveilleuse, parce qu'ils sentaient encore ce grand feu que le P. Balthasar Alvarez y avait allumé peu auparavant. Il pratiqua dans cette sainte retraite toutes les vertus religieuses avec une perfection exemplaire. Les supérieurs l'ayant retiré de là, ils lui firent achever ses études de théologie, dans lesquelles il eut un succès extraordinaire. Car il montra tant d'esprit, de vivacité et de jugement, qu'il surpassa de beaucoup tous ceux qui étudiaient avec lui. Il reçut l'Ordre de prêtrise, en l'an 1580. Puis il enseigna la philosophie au collège de Léon, et la théologie ensuite, faisant paraître dans l'une et dans l'autre beaucoup de subtilité et d'érudition. Surtout il tâcha de bien imiter la modestie qu'il avait tant admirée dans le Père Suarez. Mais comme il n'excellait pas moins en vertu qu'en science, on le fit maître des novices, et recteur de plusieurs Collèges. Il s'acquitta de ces emplois avec toute la sagesse et toute l'exactitude possibles, jusqu'à ce que ses infirmités s'augmentant de plus en plus, il fut obligé de renoncer tout-à-fait, et à la régence et aux charges. Il se mit donc à écrire, et à donner au public ce qu'il avait appris jusqu'alors, moins par la lecture des livres spirituels, que par sa propre expérience, par l'exercice de l'oraison, et par une continuelle mortification de sa volonté, de ses appétits, et de ses sens. Voici quelles furent ses principales vertus. Il était si grand amateur de la pauvreté, qu'il ne souffrait rien dans sa chambre que de nécessaire : ses habits étaient toujours les plus usés, et, hors le temps de ses maladies, il se contentait du commun, fuyant tout ce qui pouvait ressentir la délicatesse et la singularité. Il a conservé jusqu'à la mort sa virginité sans tâche. Aussi voyait-on sur son visage, et dans toute sa personne une modestie angélique, qui n'était pas un des moindres témoignages de la pureté de son corps et de son âme. Il portait un profond respect à tous les supérieurs, sans considérer que plusieurs d'entre eux avaient été ou ses inférieurs, ou ses disciples. Il n'entreprenait jamais rien qu'après les avoir consultés. Lors même qu'il était en charge, il se faisait de son propre choix un supérieur dans la maison, auquel il obéissait en tout ce qui regardait sa conduite particulière. Il ne méprisait que lui-même, et il se méprisait si fort, qu'encore que tous admirassent son esprit, son savoir, et sa prudence, il se croyait le moindre de tous ; jusqu'à soumettre ses écrits à la censure de plusieurs personnes, qui étaient au-dessous de lui en toute manière, et dont néanmoins il estimait toujours les sentiments bien au-dessus des siens. Il cachait le plus qu'il pouvait les grâces insignes que Dieu lui faisait ; et

souvent il s'accusait de ses fautes devant tout le monde. Mais en quoi il excella davantage, ce fut en l'amour de Dieu. Car il l'aimait ardemment, et il ne perdait jamais sa présence. Il avait acquis cette familiarité que les saints ont avec lui, et il tâchait de la conserver, par une application continuelle à l'oraison. Sa dévotion particulière était envers le saint Sacrement. Il passait les nuits entières dans une profonde contemplation, prosterné à terre, devant le corps de son Dieu et de son Sauveur. Durant le jour il allait souvent l'adorer, et c'est dans ces sortes de visites que l'Esprit-Saint l'éclairait extraordinairement, et qu'il lui remplissait le cœur de consolations célestes. Il brûlait d'une telle ardeur, en pensant à Dieu, et Dieu faisait dans son âme de si vives impressions, qu'il a été plusieurs fois en danger de perdre la vie, par la violence de l'amour. S'étant mis un jour en oraison, comme il demandait à Notre-Seigneur des lumières et des forces pour travailler utilement au salut des âmes, il se trouva tout-à-coup tellement frappé de la lumière du ciel, qu'il fut contraint de se lever, tout ébloui et hors de lui-même; et comme il ne pouvait plus supporter une si grande clarté, ni demeurer dans la même place, il se promena longtemps dans la chambre, criant à Dieu : c'est assez de lumière, Seigneur, c'en est assez; ne m'en donnez pas davantage. Il ne voyait que des flammes autour de lui; il s'imaginait lui-même être tout en feu; et il ne croyait pas pouvoir vivre, si Dieu n'eût eu compassion de sa faiblesse. Depuis ce temps-là il commença à écrire, et à s'employer au service du prochain, avec plus de zèle que jamais. Il avait toujours demandé instamment à ses supérieurs d'aller aux Indes, pour y consumer sa vie dans ces pénibles Missions; mais ne l'ayant pu obtenir, il fut cause, par ses exhortations, que beaucoup d'autres y allèrent à sa place. Il passa trente ans dans les travaux d'une vie apostolique, sans jamais se reposer. L'an 1599, étant à Villa-Garcia il eut permission de s'exposer à la peste, et il le fit avec autant de courage que d'utilité pour les malades qu'il assista. Il avait un rare talent pour toucher les cœurs, pour discerner les esprits, et pour calmer les consciences. Il faisait des fruits admirables par ses entretiens, et par sa direction. Il avait reçu la grâce de connaître le secret des cœurs, et les personnes qui le consultaient, ne pouvaient assez admirer qu'il leur déclarât l'état de leur âme, avant qu'ils eussent commencé à lui en parler. Dieu lui découvrait beaucoup de choses par des voies extraordinaires. D'une parole il rendait aux âmes affligées la tranquillité et la paix. Il traitait si rudement son corps, que ses grandes austérités lui causèrent des maladies et des douleurs qu'il supporta, durant trente-six années, avec une patience qui étonnait tout le monde : les médecins mêmes croyaient qu'il ne vivait que par miracle.

Vingt ans avant sa mort, il avait fait vœu de ne commettre aucune faute, même légère, de propos délibéré. Depuis ce vœu, on ne remarqua rien en lui, qu'on pût raisonnablement condamner de péché: on tient pour certain que Dieu lui communiqua beaucoup de grâces gratuites. Il eut entre autres, le don des larmes, le don de guérir les maladies, l'esprit prophétique, et une prudence qui ne pouvait venir que d'en haut. On l'a vu souvent environné d'une lumière miraculeuse, ou avec un globe de feu sur la tête; d'autres fois il a paru au milieu d'une grande clarté, jetant des rayons de toutes parts, et faisant trembler les murailles de sa chambre. Il y a sujet de croire qu'il prévint le jour et l'heure même de sa mort: car il demanda au plus tôt les Sacrements, et assura qu'il lui restait peu de temps à vivre. Puis il prit la plume, écrivit trois heures durant, afin de mettre la dernière main à un ouvrage qu'il n'avait pu encore achever; et alors, comme n'ayant plus rien qui l'empêchât d'aller à Dieu, il s'écria: *C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur.* (Luc. II. 29.) Enfin il rendit doucement son esprit à Dieu en disant: *Seigneur, je vous remets mon âme entre les mains.* (Luc. XXIII. 46.) Il mourut à Valladolid, le 17 de février de l'an 1624, âgé de soixante-dix ans, après en avoir passé cinquante dans la religion. Son visage parut plus serein après sa mort, qu'il n'avait été durant sa vie; ses mains demeurèrent molles et flexibles.

Le peuple accourut en foule pour l'honorer, c'était à qui aurait ou de ses cheveux, ou de ses habits, pour les conserver, comme des reliques. On célébra ses obsèques avec le plus d'appareil qu'on put, et un prédicateur fit son Oraison funèbre. Dix-neuf mois après qu'on l'eut mis en terre, le 18 de septembre de l'an 1625, on releva son corps, pour le mettre dans un lieu plus honorable. Ce saint corps était presque consumé, et néanmoins le cerveau était tout entier, et sans nulle corruption. Le Père du Pont apparut depuis sa mort à quelques personnes, éclatant de gloire, ou pour leur faire connaître en quel état il était, ou pour les secourir et les consoler. Il se fit voir avec plusieurs marques de la gloire dont il jouissait, mais particulièrement avec la couronne de docteur, pour avoir laissé à l'Église une doctrine salutaire, qu'il avait reçue du Saint-Esprit. Après cela le bruit de sa sainte vie et des miracles que Dieu opérait souvent par ses mérites s'étant répandu partout, le roi catholique supplia le pape, avec des instances réitérées plus de deux ou trois fois, de vouloir le mettre au nombre des Bienheureux, et de le canoniser ensuite. Plusieurs archevêques et évêques, plusieurs chapitres, et plusieurs villes d'Espagne firent la même demande: et l'on espère, avec le temps, obtenir cette grâce du Saint-Siège.

Approbation du R. P. Provincial.

Je soussigné Provincial de la Compagnie de Jésus en la Province de France, suivant le pouvoir que j'ai reçu de Notre R. P. Général, je permets au P. J. B. de la même Compagnie de faire imprimer un livre, qu'il a traduit en Français, qui porte pour titre: *Méditations sur les Mystères de la Foi*, composées par le R. P. Louis du Pont, de la Compagnie de Jésus, et qui a été vu et approuvé de trois théologiens de notre Compagnie. En foi et témoignage de quoi j'ai signé la présente. A Paris, le 11 Février 1682.

Signé: CLAUDE COLLET.

APPROBATION.

J'AI lu un livre, qui a pour titre: *Méditations sur les Mystères de la Foi*, composé par le R. P. Louis du Pont, de la Compagnie de Jésus. Fait à Paris, le 28 Août 1682.

Signé: G. BOUST.

PRÉFACE GÉNÉRALE

DE LA PRATIQUE

DE L'ORAISON MENTALE.

L'ORAISON Mentale dans laquelle on s'entretient familièrement avec Dieu, en méditant sur les saints Mystères de notre religion, est quelque chose de si sublime et de si divin, qu'il n'appartient qu'au Saint-Esprit de nous en enseigner la pratique. Aussi est-il, comme dit saint Jean, *cette onction céleste, qui éclaire nos esprits et leur apprend toutes choses.* (1. Joan. 3. 27.) C'est par ses lumières que les Saints sont devenus si habiles dans cet exercice, et qu'ils nous ont donné des règles si sûres pour y réussir, en suivant la direction de ce Maître souverain, qu'ils ont suivie les premiers. Leur doctrine soutenue de leur expérience, me sera d'un très-grand secours, pour réduire en abrégé tout ce que l'Oraison Mentale a de plus essentiel. Je n'en parlerai qu'après eux, et je le ferai d'une manière succincte, nette et méthodique, afin qu'on n'ait nulle peine à comprendre ce que j'en dirai. Pour ceux qui en veulent une explication plus ample, il leur sera fort aisé de se satisfaire par la lecture des autres auteurs, qui en ont traité à fond. Mais afin qu'on sache sur quoi je veux établir ce que j'ai à dire, soit dans ce petit Traité, soit dans les Méditations suivantes, on pourra voir à la marge quelles sont les sources où je l'ai puisé.

Ces sources se réduisent à trois. La première est l'Écriture-Sainte, qu'on doit regarder comme le principal fondement de cette science divine, qui renferme en soi la vie éternelle (Joan. 5. 39.), avec les moyens les plus excellents que nous ayons pour commencer dès ce monde à en goûter les délices, et pour en jouir pleinement dans l'autre. La seconde source est l'autorité des Pères qu'on a toujours reconnus pour les maîtres de la théologie mystique; et surtout de ceux des premiers siècles, qui ont reçu de plus grandes lumières de Dieu sur ce sujet, comme de saint Denys, de saint Basile, de saint Augustin, de saint Chrysostôme, de saint Grégoire, de saint Bernard, et d'autres semblables, auxquels je joindrai saint Ignace notre fondateur, que j'ai choisi pour guide en tout cet ouvrage, ayant résolu de ne travailler que sur son dessein, et de ne point suivre d'autre méthode que celle qu'il a tenue dans son livre des



Exercices spirituels. Ce qui m'oblige particulièrement de m'y attacher, c'est l'autorité que doit avoir un livre si excellent, soit à cause qu'un grand Saint l'a composé, par une inspiration tout extraordinaire de Dieu, soit à cause qu'il a mérité d'être approuvé du Saint-Siège, par un bref exprès que Paul III fit expédier l'an 1548 et qui se trouve encore aujourd'hui à la tête du même livre. A quoi l'on peut ajouter les fruits merveilleux qu'il a produits, et qu'il continue de produire dans le cœur de ceux que Dieu appelle à l'oraison et à la retraite, ainsi que remarque le P. Pierre Ribadeneyra, dans la Vie de saint Ignace. (*L. I. c. 8.*)

Outre cela je dis que comme le royaume du ciel, dont ce livre nous enseigne le chemin, et l'Écriture dont il est un fidèle extrait, ressemblent au grain de moutarde, qui de toutes les semences est la plus petite, et qui néanmoins croît jusqu'à devenir un arbre sur lequel les oiseaux du ciel se reposent (*Matth. 13.*); de même à ne regarder que l'extérieur et comme l'écorce du livre, c'est fort peu de chose. Sa petitesse et son style simple, n'ont rien qui frappe la vue, ni l'esprit de ceux qui le lisent. Mais si l'on pénètre jusqu'au dedans, on trouvera qu'il n'y a rien de plus énergique et de plus fort. Il est tendre dans les affections, sublime dans les pensées, efficace dans le raisonnement, abondant en diverses manières de méditer et de contempler. Enfin, c'est un arbre touffu et chargé de fruits, sur lequel trouvent leur repos et leur nourriture ceux qui, comme des oiseaux du ciel, s'élèvent à la contemplation des choses divines, et qui ont, comme dit saint Paul, toute leur conversation dans le ciel. (*Philipp. 3. 20.*) Ceci paraîtra par les remarques que nous allons faire en cette Préface, et par celles que nous ferons dans le corps du livre, dont les six parties seront comme les six principales branches de l'arbre dont nous parlons. L'ombre de cet arbre mystérieux mettra les personnes affligées à couvert des maux de cette vie, et des tentations du démon; ses feuilles serviront d'un puissant remède aux âmes faibles, pour les guérir de leurs maladies; ses fleurs, par leur douce odeur, fortifieront celles qui commencent à pratiquer la vertu; ses fruits donneront de la vigueur à celles qui sont plus avancées dans la voie de Dieu; sa cime enfin sera un lieu de repos pour celles qui ont déjà acquis une perfection consommée. En quelque état, et en quelque disposition qu'on soit, on trouvera des Méditations propres pour son avancement spirituel.

Mais afin de faire voir que tout ce que la théologie mystique a de plus grand, n'est appuyé que sur les principes véritables et solides de la théologie qu'on enseigne dans l'École, la troisième source d'où je tirerai ce que j'ai à dire, est la doctrine des théologiens scholastiques, entre lesquels néanmoins je ne citerai que saint Thomas, l'ange

de l'École, parce qu'il mérite lui seul autant de croyance que mille autres, et que sa doctrine est sûre et bien établie, outre que personne ne sait mieux que lui l'art de mêler les plus hauts sentiments de la théologie mystique, avec les raisonnements les plus subtils de la scholastique, et qu'il joint avec une adresse merveilleuse ces deux facultés, comme ayant entre elles un rapport très-particulier. C'est en quoi il a excellé aussi bien que son maître saint Augustin, et son compagnon d'étude saint Bonaventure, dont les lumières ne me seront pas inutiles dans le dessein que j'ai entrepris. Mais parce qu'encore que je me sois proposé de suivre partout des guides si sages et si éclairés, je puis toutefois étant homme, comme les autres, tomber dans l'égarément, je soumets avec respect tous mes écrits à la censure de l'Église, qui est la colonne et le fondement de cette vérité infallible (1. *Timoth.* 3. 15.), que j'embrasse et que je professe, en sorte que si par mégarde ou par ignorance je venais à m'en écarter le moins du monde, je rétracte dès à présent tout ce que j'aurais pu dire qui lui fût contraire.

§. I. *Qu'est-ce que l'Oraison mentale?*

L'Oraison mentale est un exercice des trois puissances intérieures de l'âme, qui sont la mémoire, l'entendement, et la volonté que nous appliquons, avec le secours de la grâce, à produire divers actes sur les Mystères, et sur les vérités de la foi; soit que dans nous-mêmes nous nous entretenions familièrement avec Dieu, soit que nous lui demandions quelque grâce, ou que nous traitions avec lui des choses nécessaires à notre salut et à notre perfection. (S. *Ignatius in 1. Exerc.* — 1. *Hebr.* — *D. Th.* 2. 2. q. 83. art. 1. 3. et 4. 3. part. q. 31.) Ainsi l'Oraison mentale, considérée selon son essence, consiste principalement en quatre choses.

La première est l'usage de la mémoire que nous employons à nous souvenir de Dieu, à nous remettre dans la pensée le Mystère qu'il faut méditer, et à concevoir une idée nette de ce Mystère, suivant ce que la foi nous en a appris. Or ce qui fait le sujet de notre méditation, ne doit pas être envisagé tout d'un coup et confusément. Pour le mieux comprendre, il est à propos de le diviser en plusieurs parties, comme nous dirons après. Mais si nous voulons que cette pratique nous soit fort utile, nous devons l'accompagner d'une foi ardente, et croire avec une entière soumission d'esprit, tout ce qui regarde le Mystère que nous méditons, parce que Dieu, qui est la vérité souveraine, nous l'a révélé. De cette sorte l'acte de foi, que nous en ferons, nous sera une excellente disposition pour en obtenir de Dieu une connaissance parfaite, suivant cette parole d'Isaïe:

Vous ne comprendrez jamais rien , si vous ne croyez. (Is. 7. 9. juxta 70. et Hieron. ibid.).

La seconde chose est l'exercice de l'entendement qui se met à raisonner sur le Mystère, et qui à force d'en considérer les causes, les propriétés, les effets, et jusqu'aux moindres circonstances, découvre les secrets qui y sont cachés. Par où il s'imprime dans lui une image si claire du sujet de la méditation qu'il demeure parfaitement convaincu des vérités que l'Esprit divin lui a fait connaître, qu'ensuite il s'y attache de toute sa force, et qu'il les propose enfin à la volonté pour l'engager à les embrasser.

La troisième chose est l'exercice de la volonté, laquelle étant libre, produit d'elle-même diverses affections et divers actes de vertu propres au sujet que l'entendement vient de méditer, soit que ces actes s'adressent à Dieu, ou qu'ils se rapportent à la personne qui médite : comme la haine de soi-même, le regret de ses péchés, la confusion de son extrême misère, l'amour de Dieu, la confiance en sa miséricorde, les louanges de sa divine majesté, les actions de grâces pour tant de bienfaits qu'on en a reçus, les desirs ardents d'acquérir les vertus solides, les résolutions efficaces de pratiquer les bonnes œuvres, de changer de vie, ou d'augmenter en vertu, la résignation à la volonté de Dieu pour faire et pour endurer tout ce qu'il lui plaira. Nous nommons ces sortes d'actes, affections; parce qu'ils se doivent faire avec un goût et une affection intérieure de la volonté, qui se sent émue par les raisons que l'entendement lui propose. C'est là proprement ce qu'on appelle la vraie dévotion, qui produit la paix et la joie du cœur. C'est aussi, selon que remarque saint Thomas (2. 2. q. 82. art. 3. et q. 180. art. 7. ad 1.), la fin principale où tendent la méditation, la contemplation, et en général tous les autres actes de l'entendement, qui sont en usage dans l'Oraison mentale, que saint Jean Damascène dit être *une élévation de l'âme vers Dieu*, à cause qu'elle nous unit effectivement à lui par la connaissance et par l'amour. (*Ascensio mentis in Deum. lib. 3. de fide orthod. c. 24.*)

La quatrième chose contient les demandes que nous faisons à Notre-Seigneur, quand nous le prions de nous accorder les grâces que notre cœur souhaite le plus, et que nous jugeons les plus nécessaires pour notre salut. Et c'est en cela que consiste particulièrement l'Oraison; puisque le mot d'Oraison, pris dans le sens le plus naturel, ne signifie autre chose qu'une demande pleine de ferveur, de confiance et d'humilité, qui se fait à Dieu, pour en obtenir les secours dont on a besoin.

Ces demandes doivent s'adresser tantôt au Père éternel, tantôt à son Fils unique, et tantôt au Saint-Esprit, quelquefois à toutes les trois Personnes de l'auguste Trinité: et il

est bon de leur alléguer certains motifs, qui les excitent à nous octroyer ce que nous leur demandons.

Entre ces motifs, qui sont de trois sortes, les uns se prennent du côté de Dieu, considéré selon son essence (*D. Th.* 2. 2. q. 83. art. 17.); comme lorsque nous le prions de nous faire quelque faveur, ou par sa miséricorde infinie, ou par l'amour qu'il nous porte, ou par le désir qu'il a de nous combler de ses grâces, ou par la gloire de son nom, qui mérite les louanges de toutes les créatures, ou enfin parce qu'il a la bonté de vouloir que nous lui offrions nos prières. On pourrait faire un dénombrement de ses perfections divines, et les nommant toutes en particulier, dire: Seigneur, faites-moi la grâce de m'accorder ce que je vous demande, par votre bonté, par votre miséricorde, par votre libéralité, par votre sagesse, par votre toute-puissance, par votre immensité, par votre éternité, etc.

Il y a d'autres motifs qui se prennent du côté de Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, tels que sont les Mystères de son Incarnation, de sa Nativité, de sa Circoncision, de sa Présentation au Temple, de sa fuite en Égypte; ses jeûnes, sa nudité, ses travaux dans la prédication de son Évangile. Ajoutons encore les ignominies et les douleurs de sa passion, et en particulier sa sueur de sang, sa détention dans le jardin des olives, sa flagellation, son couronnement d'épines, les clous, le fiel, le vinaigre, et tant d'autres sortes de tourments qu'il a endurés pour notre salut. Quelquefois nous devons nous adresser au Père Éternel pour le conjurer d'écouter nos vœux, et de s'y rendre favorable, par l'amour qu'il porte à son Fils, ou en récompense des services que ce Fils si obéissant lui a rendus, et des grands travaux qu'il a soufferts pour sa gloire. Une autre fois nous pouvons nous jeter aux pieds du Fils de Dieu même, en lui remontrant l'excès de l'amour qu'il nous a porté, la grandeur immense du prix qu'il a payé de son fonds pour notre rédemption, la bonté extrême qu'il a de vouloir faire pour nous l'office de rédempteur et d'avocat auprès de son père. Quelquefois il est à propos d'invoquer le Saint-Esprit, et de lui demander les mêmes grâces qu'au Père et au Fils, par les mérites de Jésus-Christ, et en considération de tant de vertus héroïques qu'il a pratiquées, comme de son humilité, de sa pauvreté, de sa douceur, de son obéissance, de sa patience, de sa miséricorde, de sa charité et des autres.

Il reste encore pour fléchir la bonté divine, une troisième espèce de motifs, que nous trouvons dans nous-mêmes. Ce sont ceux que nous tirons de notre indigence et du fonds même de notre misère; comme lorsque parlant à Dieu nous lui disons avec David: Seigneur, *nous avons été conçus dans l'iniquité* (*Ps.* 50. 6.); nous sommes remplis de passions violentes qui nous dominent; nous avons de puissants enne-

mis au-dehors qui nous font la guerre ; il se présente de toutes parts mille occasions dangereuses , et sans vous, nous ne pouvons nous défendre. C'est vous qui nous avez créés à votre image, et parce que nous sommes vos créatures, le démon fait tous ses efforts pour nous perdre. A qui aurons-nous recours si ce n'est à vous, qui êtes notre refuge et notre force? Après cela nous pourrions nous accuser de nos péchés devant Dieu, avec de grands sentiments de contrition, les confessant tous, et bien loin de les excuser, les exagérant en quelque façon : parce que plus nous en exprimerons l'énormité, plus il nous sera facile d'en obtenir le pardon.

Il y a une autre pratique fort propre aux personnes déjà avancées dans la perfection. C'est de représenter quelquefois à Dieu avec toute humilité ses propres mérites et ses bonnes œuvres ; à l'exemple du saint roi Ezéchias qui pour obtenir encore quelques années de vie, disait à Dieu *qu'il avait toujours marché en sa présence avec un cœur droit, et qu'il n'avait rien à se reprocher sur tout ce qui regardait son service.* (4. Reg. 20. 3.) C'est aussi ce que fit Notre-Seigneur après la dernière Cène, lorsqu'il finit son Sermon par cette excellente prière, dont nous parlerons en son lieu. (Joan. 17. 4.)

Ces trois sortes de motifs, quoique différents, ne laissent pas de pouvoir se joindre ensemble. C'est pourquoi David, qui savait parfaitement bien faire ce mélange, disait : *Seigneur, pour la gloire de votre nom, vous me remettez mon péché, parce qu'il est grand.* (Ps. 24. 11.)

Au reste, ces considérations si diverses qui entrent dans l'oraison servent plutôt pour nous exciter nous-mêmes à prier avec ferveur, avec dévotion et avec confiance, que pour faire condescendre la bonté divine à écouter nos prières : puisque Dieu a infiniment plus d'envie de nous donner son Esprit, que nous n'en avons de le recevoir. C'est le sentiment de saint Augustin qui dit, que Dieu ne nous commanderait pas de le prier, s'il n'avait dessein de nous exaucer. (*De verbis Dom. Serm. 5. et 29.*) Lors donc que nous le prions de la manière que je viens de dire, nous accomplissons ce que l'apôtre nous ordonne (*Philipp. 4. 6. — 1. Timoth. 2. 1. — D. Thom. 2. 2. q. 83. art. 17.*), lorsqu'il veut que nos demandes ne se présentent pas à Dieu toutes seules, mais accompagnées de trois autres actes excellents, qui sont l'oraison, la supplication, et l'action de grâces : L'oraison, qui élève nos pensées et nos affections au ciel ; la supplication, qui expose et fait valoir les raisons qu'on a d'espérer d'être exaucé ; et enfin l'action de grâces, qui n'est pas moins une disposition pour recevoir de nouvelles faveurs, qu'une preuve de notre reconnaissance pour celles que nous avons déjà reçues.

Voilà ce qu'il y a de principal dans l'Oraison qu'on nomme mentale. Tout ce que nous en avons dit, se trouve compris dans le même ordre par saint Augustin, en ce peu de mots. *La méditation produit la science; la science fait naître la componction; la componction engendre la dévotion; et la dévotion enfin perfectionne l'oraison. Meditatio parit scientiam, scientia compunctio compunctio devotionem, devotio verò perficit orationem.* (L. de Spiritu et animâ. c. 70. qui ei tribuitur). La pensée de ce saint docteur est qu'à force de méditer on apprend à connaître Dieu, et à se connaître soi-même; que de cette connaissance procèdent les sentiments de componction qu'excite en nous la vue de nos péchés et de nos misères; qu'ensuite cette componction nous donne une dévotion tendre pour Dieu, comme pour l'objet le plus digne de notre amour, tant à cause de ses perfections, qu'à cause de ses miséricordes infinies; qu'enfin la dévotion rend l'oraison très-parfaite en unissant nos cœurs à Dieu par la charité, et nous enseignant à lui demander comme il faut, ce qui nous est le plus convenable.

Il ne reste maintenant qu'à faire voir quelle est la pratique de toutes ces choses. Commençons par celle qui est la plus propre à l'oraison.

§. 2. *Comment il faut s'entretenir avec Dieu dans l'Oraison.*

De tout ce que nous avons dit on peut inférer que l'essence de l'Oraison mentale consiste à s'entretenir au fond de son âme avec Dieu, principalement pour deux fins, dont la première est de louer ce souverain maître du monde, des biens infinis qu'il possède dans lui-même, et de le remercier ensuite de ceux qu'il nous a faits. C'est là cette excellente manière d'oraison que saint Paul nous conseille de pratiquer lorsqu'il dit. *Soyez pleins de la grâce du Saint-Esprit, et entretenez-vous vous-mêmes en chantant au fond de vos cœurs des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, à la gloire de Notre-Seigneur, et ne cessant de rendre grâces de toutes choses à Dieu le Père, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* (Eph. 5. 49. — Coloss. 3. 16. — S. Th. in 3. ad Eph. Lect. 7.) Le saint Apôtre nous marque ici quatre sortes d'affections qui peuvent être d'un grand usage dans nos entretiens avec Dieu : à savoir des psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels, et des actions de grâces.

Les Psaumes que le cœur chante, sont des actes d'amour de Dieu, accompagnés de désirs ardents, et de résolutions efficaces de le servir, et de lui rendre une parfaite obéissance, en gardant non-seulement ses préceptes, mais encore ses conseils. Voilà ce qui nous est naïvement exprimé par cet instrument à dix cordes (Ps. 32. 2.), dont parla

David. Car de même qu'un homme qui joue de la harpe, en touchant les cordes, ou toutes ensemble, ou les unes après les autres, fait par cette diversité de sons une agréable harmonie, ainsi dans l'oraison qui est aux oreilles de Dieu comme un doux concert, nous nous excitions à pratiquer diverses vertus, telles que sont l'obéissance, l'humilité, la patience, en nous attachant tantôt à l'une, tantôt à l'autre, et les ramassant quelquefois toutes dans un seul acte. Nous formons aussi des résolutions d'observer les commandements de Dieu, et de suivre ses conseils, soit en les embrassant tous ensemble, soit en nous attachant à chacun d'eux en particulier.

Les Hymnes sont des sentiments tendres et affectueux, qui nous portent à louer Dieu de ses perfections ineffables, et des effets prodigieux de sa toute-puissance, qui le rendent digne d'être glorifié de toutes les créatures. On peut dire quelquefois avec le chœur des Séraphins : *Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu des armées (Is. 6. 3.)* : et au lieu de ce mot, *Saint*, on en peut substituer d'autres, comme ceux-ci : Mon Seigneur et mon Dieu, vous êtes bon, miséricordieux, sage, tout-puissant, il est juste que les Séraphins glorifient votre sainteté, et qu'ils exaltent vos grandeurs. D'autrefois nous dirons avec les vieillards de l'Apocalypse : *O divin Agneau, qui avez été immolé pour nous, vous êtes digne de recevoir la puissance, la divinité, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et les louanges dans tous les siècles. Ainsi soit-il. (Apoc. 5. 12.)* D'autrefois encore nous inviterons les créatures à bénir le Sauveur, comme faisaient ces trois jeunes hommes au milieu de la fournaise de Babylone : ou enfin nous inviterons le Prophète roi, qui exhortait lui-même son âme et toutes ses puissances à glorifier le Seigneur. (*Daniel. 3. 51. — Psal. 102. 1.*)

Les Cantiques spirituels marquent une allégresse intérieure, qui fait qu'on se réjouit de ce que Dieu est ce qu'il est ; de ce qu'il possède en lui-même des biens infinis ; et de ce que les bienheureux le louent dans le ciel, pendant que les justes sur la terre se consomment à son service. C'est encore un sujet de joie toute spirituelle que les biens éternels qui nous sont promis, et qui font le bonheur des Saints dans la gloire. Disons donc comme eux, ces paroles de l'Apocalypse : *Louez Dieu, parce que le Seigneur règne maintenant avec une puissance absolue : réjouissons-nous, et donnons des marques sensibles de notre joie, et du zèle que nous avons pour sa gloire ; puisqu'enfin c'est ici le jour des nôces de l'Agneau, et que son Épouse s'est parée, pour s'y trouver avec lui. (Apoc. 19. 6.)*

Les Actions de grâces ne sont que de purs remerciements que nous faisons à Notre-Seigneur pour tous les biens que nous recevons de sa main. Mais il ne faut pas que nous

bornions notre gratitude aux seules obligations que nous lui avons nous-mêmes. Nous devons l'étendre jusqu'à celles que lui ont les anges du ciel, et tous les hommes qui sont sur la terre, et même les créatures insensibles, qui ne sauraient lui en rendre grâces. Bien plus, elle doit aller jusqu'aux faveurs qu'il a faites au démons et aux damnés qui sont hors d'état de lui en témoigner leur reconnaissance.

C'est en ces quatre manières principalement que nous pouvons parler à Dieu, lorsque nous faisons Oraison. Tâchons seulement, comme dit saint Paul, que l'auteur de notre prière soit le Saint-Esprit, et que le Fils de Dieu nous serve de Médiateur auprès de son père, auquel nous devons parler; quoique selon qu'on l'a remarqué auparavant, il nous soit utile de nous adresser à toutes les trois Personnes. (Eph. 15. 20.)

La seconde chose que nous devons envisager en parlant à Dieu, c'est d'obtenir de sa bonté de nouvelles grâces, non seulement pour notre salut, et pour notre perfection, mais encore pour sa propre gloire. Cela se pratique en plusieurs manières, suivant la différente situation, et les différentes conjonctures où se trouve la personne qui fait Oraison.

Quelquefois nous pouvons parler à Dieu comme des enfants à leur père, en lui demandant avec un esprit d'amour et de confiance, tout ce qu'un bon fils peut demander au meilleur de tous les pères. C'est dans cette disposition qu'il faut réciter le *Pater noster*, qui est l'oraison que le Fils de Dieu lui-même nous a dictée, et où il nous fait demander ce qui nous est le plus nécessaire, comme nous verrons en la quatorzième méditation de la troisième partie.

D'autrefois nous nous mettrons en la posture d'un pauvre qui tend la main à un homme riche et charitable. C'est dans cet esprit, que le roi Prophète disait si souvent à Dieu, *qu'il n'était qu'un pauvre, réduit à la dernière nécessité* (Psal. 24. 16. 18. 93.), et qu'il lui demandait l'aumône comme à celui qui selon le langage de saint Paul, *a des trésors infinis, pour répandre sur ceux qui l'invoquent.* (Rom. 10. 12.)

Quelque autre fois nous nous présenterons devant Dieu comme des malades qui consultent un habile médecin, et qui lui exposent leur mal, pour en obtenir un remède prompt et efficace. Il est encore fort à propos que nous nous considérions, ou comme des criminels, ou comme des gens qui plaident leur cause, et que nous conjurions ce souverain juge de nous faire miséricorde, ou de nous rendre justice. Et en ce cas la prière doit être soutenue d'une humilité profonde, d'un regret sincère de nos péchés, et d'une ferme volonté d'en faire à Dieu une satisfaction convenable. Nous trouverons ci-après plusieurs exemples de cette sorte de prière,

en diverses méditations sur les miracles et sur les paroles de Notre-Seigneur.

Enfin nous parlerons quelquefois à Dieu, comme des Disciples parlent à leur Maître, pour le prier de nous éclairer l'esprit, et de nous faire comprendre ce que nous ne savons pas : ou comme un ami parle à son ami lorsqu'il a besoin de son conseil, de sa direction, et de son secours dans une affaire d'importance. Que si une âme fidèle se sent assez de confiance en Notre-Seigneur et assez d'amour pour lui, elle prendra la liberté de lui parler, ainsi qu'une épouse à son époux avec des termes pleins de tendresse, tels que sont ceux dont le Cantique est composé.

Nous pouvons donc en tant de manières différentes nous entretenir avec Dieu, et produire toutes ces saintes affections en nous excitant nous-mêmes tantôt à l'une, tantôt à l'autre : puisqu'il n'y en a aucune dont nous ne soyons capables par un rapport essentiel que nous avons tous à Dieu, comme à notre père, à notre médecin, à notre juge, à notre ami, et à l'époux de nos âmes. Il est vrai que le secret de bien faire ces demandes et de réussir dans ces entretiens, dépend principalement du Saint-Esprit qui en est le Maître : car enfin c'est lui, comme dit saint Paul, *qui prie pour nous, et qui gémit d'une manière qu'on ne saurait exprimer.* (Rom. 8. 26.) C'est lui qui par ses inspirations nous apprend et nous excite à prier, qui règle toutes nos prières, et qui produit dans nos cœurs ces saints mouvements, dont elles doivent toujours être animées. Saint Bernard explique admirablement cette vérité, lorsqu'il dit que la dévotion est comme la langue de l'âme, et que quiconque a de la dévotion, sait comment il faut parler au Verbe éternel. (*Serm. 45. in Cant.*) Mais après tout quelque dépendants que nous soyons du Saint-Esprit à cet égard, nous ne devons pas laisser de prendre garde de notre côté comment on doit traiter avec Dieu, et de faire réflexion sur la manière dont les hommes ont accoutumé d'en user en de pareilles rencontres, lorsqu'ils ont accoutumé d'en user en de pareilles rencontres, lorsqu'ils ont affaire à leur père, à leur juge, à leur médecin, etc.

Tout ce que j'ai à ajouter sur ce chapitre, c'est qu'encore que l'Oraison ne soit proprement qu'un entretien avec Dieu, l'on peut néanmoins s'y entretenir avec soi-même, et faire à son âme tantôt des exhortations pour l'exciter à produire les actes, et à demander les choses dont nous venons de parler, tantôt des reproches et des réprimandes pour lui donner de l'horreur de ses péchés, et de la confusion de sa négligence en ce qui regarde l'honneur et le service de Dieu.

David parlait souvent à lui-même de cette sorte : *O mon âme, disait-il, pourquoi êtes vous triste, et quel sujet avez-vous de me troubler ? Espérez en Dieu, car je chanterai encore*

ses louanges ; et je le regarde comme mon Sauveur et mon Dieu. (Psal. 41. 9. et 42. 6.) Et ailleurs : Mon âme, demeurez soumise à Dieu, puisque c'est de lui que vient ma patience. (Psal. 41. 2.) Nous pouvons par-là nous élever jusqu'à Dieu, et imiter cet enfant prodigue, qui disait en lui-même : Combien mon père entretient-il à ses gages de serviteurs à qui rien ne manque dans sa maison, pendant que je suis ici à mourir de faim : il faut que je l'aie trouvé au plus tôt, et que je lui dise : Mon père, j'ai péché contre le Ciel, et contre vous : je ne suis pas digne d'être appelé votre fils, traitez-moi comme un de vos derniers serviteurs. (Luc. 15. 17.)

De plus il est bon de s'adresser quelquefois à la B. Vierge, aux Anges, et aux autres Saints pour les mêmes fins qu'on se propose en parlant à Dieu, c'est-à-dire, ou pour leur rendre l'honneur qu'ils méritent, ou pour reconnaître les obligations que nous leur avons, ou pour leur demander leur assistance dans l'affaire de notre salut. On peut se servir pour cela de quelques-uns des motifs dont on a parlé au paragraphe précédent, et y ajouter diverses considérations qui regardent chacun de ces Saints en particulier. Pour ce qui est de la Sainte Vierge, représentons-lui qu'elle est notre Mère, qu'elle est l'avocate des pécheurs, et que c'est son Fils qui pour notre sanctification lui a imposé cette charge, ce Fils, qu'elle aime si tendrement, et qu'elle désire avec tant d'ardeur de voir aimé et servi de toutes les créatures. Qu'elle fasse donc paraître combien elle l'aime, et combien elle a de zèle pour sa gloire, en montrant qu'elle est notre Mère et notre avocate, et en nous aidant à le servir avec plus de fidélité. Nous devons pareillement prier notre ange gardien de s'acquitter envers nous de l'obligation dont il est chargé d'offrir nos prières, et de les faire agréer à Dieu. Il importe aussi de lui remontrer qu'il est de son honneur que nous soyons saints, et que nous gagnions le ciel, qu'il doit veiller continuellement pour nous défendre contre l'ennemi de notre salut, qui pour nous perdre ne se donne jamais de repos. Nous en userons de même à l'égard des autres Saints, soit qu'ils entrent dans le mystère que nous devons méditer, ou que nous ayons pour quelqu'un d'eux une dévotion particulière ; quoiqu'en cela même nous ne devons pas tant rechercher leur faveur qu'une occasion de les honorer : puisqu'ayant autant de zèle qu'ils en ont pour notre salut, ils se portent assez d'eux-mêmes à nous secourir.

§. 3. *De l'excellence de l'Oraison Mentale, et des vertus qui l'accompagnent.*

Après ce que nous avons dit dans les deux premiers paragraphes, il est aisé de comprendre de quelle excellence et

de quel mérite est l'Oraison Mentale, puisqu'on y exerce les plus héroïques vertus qui se pratiquent dans la vie chrétienne. Pour nous en donner une haute idée, saint Jean Chrysostôme dit que de même que quand une reine fait son entrée dans une ville, elle y vient accompagnée d'un grand nombre de dames et de Seigneurs, et est suivie d'une multitude innombrable d'officiers, de gardes et de soldats; ainsi la vertu de l'Oraison n'entre jamais dans une âme, qu'elle ne mène avec elle toutes les autres vertus, qui sont ses suivantes. (L. 2. *De orando Deo ad finem.*)

Entre ces vertus, quelques-unes marchent devant elle, comme pour lui applanir le chemin, et disposer l'âme à la recevoir; et de ce rang sont la foi, l'humilité, la révérence intérieure, la pureté d'intention, et quelques autres, dont nous parlerons ailleurs. C'est ce que le sage voulait dire par ces paroles : *Préparez votre âme avant la prière et gardez-vous bien de ressembler à un homme qui tente Dieu.* (Eccles. 18. 23.) Il y a d'autres vertus qui accompagnent l'Oraison, comme la charité, la religion, la dévotion, le don de sagesse, et les autres dons du Saint-Esprit, qui éclairent l'âme et l'aident merveilleusement à bien prier, ainsi qu'on verra plus au long dans la cinquième partie. Enfin l'Oraison est suivie d'un grand nombre de Vertus qui viennent en foule après elle, et particulièrement d'une infinité de bons désirs et de saintes résolutions de s'appliquer avec ferveur à la pratique des vertus, de l'obéissance, de la patience, de la tempérance, de la modestie, de la chasteté, et des autres.

Toutes ces vertus ont de grandes liaisons avec l'Oraison, comme elles en ont aussi de fort étroites les unes avec les autres, par un mélange agréable qui se fait de tous leurs actes, dont les combinaisons différentes leur donnent encore de nouveaux agréments, et une beauté qu'elles n'ont pas toutes seules. Ainsi nous voyons l'humilité alliée avec la charité, et avec l'espérance; la charité jointe à la religion et à la gratitude, la religion mêlée avec l'obéissance, et avec la résignation à la volonté divine; et de l'union de tant de vertus, comme de plusieurs différents accords il se forme une espèce de concert charmant, et une harmonie toute céleste. C'est ce que les Pères nous ont voulu donner à entendre, lorsqu'ils ont dit que l'Oraison rend les hommes semblables aux anges, non seulement parce qu'elle est l'ouvrage des puissances spirituelles qui leur sont communes avec ces bienheureux esprits, mais aussi parce qu'elle les fait vivre avec une pureté et une perfection angélique. En effet, quand l'Oraison est parfaite elle leur est un puissant moyen d'acquiescer l'amour ardent des Séraphins, la plénitude de la science des Chérubins, la tranquillité des Trônes, l'empire sur soi qui appartient aux Dominations; le

commandement sur les démons, qui est le propre des Puissances ; la magnanimité, qui distingue les Vertus ; l'art de bien gouverner, qui est la marque des Principautés, la force dans les entreprises difficiles, qui est la vertu des Archanges ; l'obéissance dans l'exécution des ordres de Dieu, qui convient particulièrement aux Anges : en un mot, la sagesse et la pureté qui sont comme le caractère de la nature angélique. Saint Chrysostôme dit excellemment là-dessus, qu'il n'y a point de sagesse, point de perfection ni de sainteté comparable à celle d'un homme qui sait la manière dont il faut parler à Dieu, parce que dans ce saint commerce il reçoit une plénitude de grâces qui fait la véritable sagesse, et la sainteté consommée. (*L. de orando Deo, et hom. in Psal. 4. — Nilus c. 113 de orat. — Climacus, gradu 28.*) La raison de ceci est, que notre Seigneur ayant une bonté et une douceur infinies, et lui-même nous inspirant la volonté de le prier, il se plaît à nous répondre quand nous lui parlons, et à converser avec ceux qui se retirent dans eux-mêmes pour jouir en paix de son entretien.

Au reste ses entretiens ne sont pas de simples paroles ; ce sont des effets et des marques réelles de son amour, suivant ce que dit saint Bernard, que la parole du Verbe est une communication de ses dons. *Locutio verbi est infusio doni.* (*Serm. 45. in Cant.*) Car en effet, parle-t-il jamais à une âme qu'il ne l'enrichisse de vertus, et ne la comble d'une joie spirituelle, qui passe tout ce que l'esprit humain peut imaginer ? *J'entendrai*, disait le Prophète, *ce que Dieu me dira au fond du cœur, car il me parlera de paix en faveur de son peuple, et en faveur de ses Saints, et de ceux qui rentrent en eux-mêmes pour se convertir à lui.* (*Psal. 84. 9.*)

Nous voyons par-là que dans l'Oraison, nous ne devons pas tellement nous appliquer à parler à Dieu, qu'au même temps nous n'ayons l'oreille du cœur ouverte pour écouter ce qu'il nous dit, afin qu'étant ainsi attentifs et fidèles à lui obéir nous méritions de recevoir cette abondance de dons qu'il veut nous communiquer. C'est ce que nous expliquerons plus au long en la Méditation vingt-sixième de la seconde partie.

Par tout ce discours on peut juger de l'excellence et de la nécessité de l'Oraison. Aussi Cassien dit qu'on ne peut ni acquérir et conserver les vertus sans l'Oraison (*Collat. 9. c. 2.*), ni devenir homme d'Oraison sans le secours des vertus, parce qu'elle est, ajoute ce père, la fin où tendent toutes les vertus, et où se rapportent toutes les peines qu'on prend pour devenir vertueux. Elle a en effet cela de propre, lorsqu'elle est dans un éminent degré, qu'elle unit nos âmes à Dieu, et qu'ensuite elle les remplit d'une joie extrême par la connaissance, par l'amour, et par la possession du souverain bien. C'est sans doute ce qui a fait dire à saint Jean

Climaque (*Gradu. 28.*) que l'oraison est le moyen dont Dieu se sert pour payer aux hommes le centuple des choses qu'ils quittent, ou qu'ils souffrent pour l'amour de lui ; sans compter les arrhes, qu'il leur donne du dernier bonheur dont ils doivent jouir dans l'éternité.

Je pourrais ajouter ici à la louange d'une si excellente vertu beaucoup d'autres choses que j'omets exprès, n'ayant entrepris d'écrire ce petit traité que pour ceux qui ont envie de s'y adonner, après en avoir déjà conçu une haute estime : outre que dans les préfaces, que je mettrai au commencement de chaque partie de cet ouvrage, et dans les Méditations mêmes je dirai des choses qui en feront assez connaître le prix et l'utilité.

§. 4. *Du sujet de l'Oraison Mentale, sur lequel on doit méditer.*

Le sujet de l'Oraison Mentale en laquelle s'exercent les trois puissances de l'âme, et surtout l'entendement, contient toutes les vérités que Dieu nous a révélées dans l'Écriture ; mais particulièrement certains mystères plus considérables, que la foi propose distinctement à tous les fidèles.

Or, ces grands mystères, à parler en général, se réduisent à trois espèces, par rapport aux divers états de ceux qui méditent. (*Ex. D. Dionys. l. 3. de Eccles. Hierarch. c. 3. et 5.*) Les uns sont pécheurs, ou nouveaux dans la pratique de la vertu, qui ne pensent qu'à quitter le vice, ou à mortifier leurs passions. Ceux-ci marchent dans la voie purgative, qui a pour but d'aquérir une parfaite pureté de cœur, et de purger tout-à-fait l'âme des habitudes du péché. (*S. Ignatius annot. 10. Exerc.*) Les autres qui ont déjà fait quelque progrès, et qui profitent de jour en jour, suivent une voie plus sainte qu'on nomme illuminative, parce que la fin où elle tend, est d'éclairer l'âme, et de la remplir de vertus. Enfin, les derniers qui sont parvenus au comble de la perfection, marchent dans la plus excellente de toutes les voies, que les maîtres nomment unitive, parce que ceux que le Saint-Esprit y a élevés, ne songent plus qu'à s'unir à Dieu par le lien d'un parfait amour.

Ces trois sortes de personnes doivent choisir des sujets de Méditation conformes à leur état, et proportionnés à la fin où elles aspirent, pour en pouvoir aisément tirer les saintes résolutions, et les sentiments intérieurs de piété, dont elles ont le plus de besoin.

Mais quoique tant de sujets si divers se puissent réduire comme à trois ordres de mystères et de vérités, conformément aux trois états, ou aux trois voies, dont nous venons de parler, nous avons toutefois jugé à propos, pour traiter

cette matière avec plus d'ordre et de netteté, de la diviser en six parties, dont les deux premières seront pour ceux qui commencent, les deux autres pour ceux qui sont avancés, et les deux dernières pour les parfaits. Voici la méthode qu'il y faut garder.

Les pécheurs résolus de changer tout-à-fait de vie, doivent prendre pour sujet de Méditation leurs péchés, et tout ce qui est capable de leur en faire comprendre la multitude et l'énormité, ou de leur en inspirer la haine et le repentir. Et comme la crainte de la justice divine dispose les cœurs à la grâce de la justification, il est d'une extrême conséquence pour les pécheurs, de s'attacher sur toutes choses à méditer attentivement ce qui peut leur imprimer une crainte si salutaire, comme par exemple, les dernières fins de l'homme, la mort, le jugement particulier, le jugement universel, l'enfer, et plusieurs autres choses de cette nature, que nous considérerons dans la première partie, avec de certaines pratiques d'oraison fort utiles pour bien examiner sa conscience, pour se confesser et communier dignement, et pour obtenir de Dieu une justification parfaite, qui est tout ce qu'on prétend dans les exercices de la vie purgative.

Pour ceux qui s'étant déjà réconciliés avec Dieu veulent acquérir les vertus, et y faire quelque progrès, le sujet de Méditation qu'ils doivent choisir est la vie de Notre Seigneur qui s'est fait homme mortel et passible comme nous. Car sa vie, sa doctrine, sa passion et sa mort, sont aux justes un modèle achevé de toutes sortes de vertus, quoique différemment, selon l'état et la situation particulière où ils se rencontrent, parce que la charité, comme remarquent saint Augustin et après lui saint Thomas, ayant été une fois conçue, et étant née par le moyen de la pénitence, elle passe ensuite par ces trois états, que nous avons dits, qui sont l'enfance spirituelle, l'adolescence, et l'âge parfait. (*Tract. super. 1. Ep. Joan. D. Thom. 2. 2. q. 24. a 9.*)

Au regard de ceux qui ne font encore que commencer, et qui sont comme des enfants nouvellement nés à la grâce, le sujet le plus ordinaire de leur oraison doit être l'Incarnation et l'enfance de Notre Seigneur, dont il est traité fort au long en la seconde partie. Ils trouveront dans la considération de ces mystères de puissants motifs, soit pour s'avancer dans la vie purgative, en apprenant à vaincre leurs appétits, et à étouffer ce qui leur reste encore d'affections immortifiées, soit aussi pour se disposer à entrer dans la voie illuminative, en commençant à pratiquer les vertus contraires à leurs anciens vices, et en essayant de s'y perfectionner, autant que la disposition où ils sont le peut permettre.

Ceux qui sont déjà avancés, et qui croissent de jour en

jour en vertu, ont deux voies pour arriver à la perfection de leur état. L'une est l'action, l'autre la souffrance : Je veux dire qu'ils se sanctifient ou par l'exercice volontaire de plusieurs actes de vertu qui regardent la vie active et la vie contemplative ; ou par la souffrance généreuse des peines, des persécutions, et des traverses qui leur viennent du dehors. Cette seconde voie est sans doute la plus rude, mais elle est aussi la plus efficace pour augmenter en vertu, et pour s'y rendre parfait.

Notre Seigneur a voulu passer par l'une et par l'autre ; et saint Augustin dit excellemment qu'il a employé toute sa vie, à faire des choses admirables, et à en souffrir de fâcheuses. *Mira facere et mala pati.* (In Psal. 49.), sans jamais envisager en tout cela que notre instruction. C'est ce qui fera la matière des Méditations de la troisième partie. Dans la troisième nous considérerons ce qu'il a fait, et ce qu'il a enseigné pendant les trois ans de sa prédication, depuis son baptême, jusqu'à sa dernière entrée dans Jérusalem. Et en la quatrième nous méditerons ce qu'il a souffert durant tout le cours de sa passion, jusqu'à sa mort sur la croix. Car encore que tous ces mystères nous soient autant d'admirables leçons d'amour pour le bien, et de patience dans le mal, il est certain néanmoins que les premiers nous excitent davantage à pratiquer le bien, et que les derniers nous apprennent mieux à souffrir le mal, quoiqu'après tout on ne puisse nier que nous ne trouvions en ceux-ci des motifs encore plus forts que dans les autres, pour nous animer à la pratique de toutes les vertus les plus excellentes.

Enfin ceux qui marchent dans la voie qu'on nomme unitive, et qui aspirent sans cesse à la souveraine union d'amour avec Dieu, ont pareillement deux moyens pour y parvenir. Le premier est la contemplation de la vie glorieuse de Notre Seigneur, et des choses admirables qu'il opéra après sa résurrection, surtout, lorsqu'il fit descendre sur ses disciples le Saint-Esprit, qui est l'esprit d'amour, comme nous verrons dans la cinquième partie. Le second est la contemplation des mystères plus sublimes, qui regardent immédiatement la divinité, la trinité des personnes, les perfections essentielles de Dieu, et ses bienfaits, dont il est parlé fort au long en la sixième partie. Ces deux derniers conviennent particulièrement aux âmes les plus élevées, suivant cette parole de David au Psaume 103 : *Les hautes montagnes sont pour les cerfs, et les trous des rochers servent de retraite aux hérissons* ; c'est-à-dire dans le sens mystique, selon l'interprétation de Cassien (*Collat. 10. c. 10.*), les hommes parfaits, qui, comme les cerfs, courent avec une vitesse extrême dans la voie du ciel, mettent leur bonheur à contempler les perfections divines, et la gloire de Jésus-Christ, dont ces hautes montagnes sont les images. Mais pour ceux qui paraissent hérissés d'autant de pointes qu'ils

ont de péchés , qui leur blessent la conscience , ou d'inquiétudes qui leur déchirent le cœur , il n'y a point de remède plus propre à leur mal , que la vue de leur bassesse , et de la poussière dont ils sont sortis , ni que la considération des mystères de l'humanité de Notre Seigneur , figurée par le rocher ; puisque ses plaies sont pour eux des lieux de refuge , et que c'est en sa doctrine et ses exemples qu'ils trouvent leur soulagement , et leur nourriture.

Par tout ceci l'on peut voir que les Méditations contenues dans les six parties de ce livre , sont comme les six ailes que Dieu donne aux âmes pures , qui représentent ici bas les Séraphins mystérieux que vit Isaïe. (*Isaï. 6. 2.*) Car en effet c'est avec ces ailes que s'élevant de la terre , elles volent jusqu'au ciel , et après qu'elles se sont entièrement purifiées , qu'elles ont acquis de grandes lumières , qu'elles sont enfin arrivées au comble de la perfection chrétienne , elles se servent encore de ces mêmes ailes pour descendre vers le prochain , afin de lui communiquer leur pureté , leurs lumières et leurs perfections , n'ayant point de passion plus forte que de voir les autres brûler de la même ardeur , dont elles se sentent fortement éprises. Pour réussir dans toutes ces choses , les Méditations suivantes seront d'un fort grand secours , et quelque différentes qu'en soient les matières , l'usage en sera toujours très-avantageux à toutes sortes de personnes , même à celles qui sont les plus avancées ; quoique cependant elles n'aient pas toutes le même dessein , et qu'elles ne s'y portent pas de la même sorte. Car comme parmi les âmes , qu'on distingue en trois espèces , la végétante pour les plantes , la sensitive pour les bêtes , et la raisonnable pour l'homme , nous voyons que la plus noble , outre ses fonctions particulières , a encore la vertu de faire tout ce que fait celle qui lui est inférieure , et qu'il n'y a que le plus ou le moins de perfection dans leur manière qui les distingue ; de même parmi les trois ordres de ceux qui s'adonnent à l'oraison et aux exercices de piété , saint Thomas remarque que ceux qui y ont fait quelque progrès , doivent méditer et mettre en pratique les mêmes choses que ceux qui commencent (*2. 2. q. 24. art. 9. ad. 3.*) ; et que les parfaits doivent pareillement s'appliquer aux exercices qui sont le propre des uns et des autres ; mais qu'il faut que cela se fasse avec plus de perfection , de sorte que d'un même fonds , ils recueillent des fruits plus excellents et plus abondants , je veux dire , une mortification plus parfaite de leurs appétits , et un désir plus ardent d'imiter les vertus de Notre Seigneur.

Outre cela l'expérience nous apprend que quand une âme est affectionnée à une vertu , quelque sujet qu'elle prenne pour méditer , elle tourne toujours ses pensées de ce côté-là , et trouve occasion partout de s'y exercer. Si l'esprit

d'humilité prédomine en elle , soit qu'elle songe aux peines de l'enfer , ou à la gloire du paradis , ou à ses propres misères , ou aux perfections divines , tout cela sert à lui donner de plus nobles sentiments de cette vertu. Si l'amour de Dieu a le plus d'empire sur son cœur , il n'est pas jusqu'aux effets les plus redoutables de la justice divine , dont elle ne se fasse des motifs d'amour. C'est pour cela que ceux qui commencent et ceux qui profitent , et même les plus consommés dans la perfection , ne trouvent aucune matière , de quelque nature qu'elle soit , dont ils ne tirent des sentiments conformes à leur état et à la disposition de leur cœur.

De-là vient qu'encore que d'ordinaire il faille garder la méthode que nous avons enseignée , il n'est pas besoin toutefois de s'y attacher scrupuleusement , et de se faire comme une loi de n'y rien changer. Il est à propos au contraire de se donner là-dessus quelque liberté , parce qu'il y a des gens qui ne peuvent supporter des objets terribles , et qui se laissent aisément toucher à des considérations pleines de tendresse ; au lieu que d'autres ne sont émus que par des motifs de crainte. Les uns trouvent de la dévotion et du profit à méditer les mystères de l'enfance de Notre Seigneur ; d'autres à considérer sa passion. Il y a même en ces mystères des circonstances qui frappent certains esprits plus que tout le reste. Il faut donc se donner de garde de leur faire trop de violence , en les obligeant de quitter le sujet ordinaire de leurs Méditations , pour en prendre un autre , dont ils ne remporteraient pas le fruit qu'ils prétendent. C'est en quoi parait admirablement la providence de Dieu , d'avoir voulu que la matière de la Méditation fut si ample que parmi tant d'esprits et de génies différents , il n'y ait personne qui ne puisse rencontrer quelque sujet qui soit à son goût.

§. 5. *De ce qu'il faut faire au commencement de l'Oraison.*

C'est un conseil très-salutaire que celui que le Saint-Esprit nous donne , *de bien préparer notre âme , avant que de nous mettre en prière (Eccles. 18. 13.)* : parce que d'y aller sans nulle préparation , c'est tenter Dieu , en s'imaginant pouvoir prier comme il faut , sans se servir des moyens que Dieu même a établis pour y réussir. Il faut donc avant toutes choses prévoir la matière sur laquelle on doit méditer ; parce qu'il est rare que la Méditation se fasse avec tout le recueillement et toute l'application qu'il faut , si l'on n'en a auparavant prévu le sujet , et qu'on ne l'ait partagé en plusieurs points de la manière que nous dirons dans la suite. Ce qui n'empêche pourtant pas que si tout-à-coup nous nous sentons inspirés de Dieu de penser à quelque autre

chose, nous ne puissions avec toute liberté nous y appliquer, en réservant pour quelque autre temps ce que nous avons préparé; parce que le Saint-Esprit est celui qui nous doit conduire dans la prière. Il faut seulement prendre garde que le changement de matière ne se fasse pas par une légèreté d'esprit, et par une dissipation de cœur plutôt que par un véritable mouvement de l'esprit de Dieu. Quand on a fait cette première démarche, il faut, avant que de passer outre, observer ce que je vais dire. Premièrement on doit élever son cœur, et toutes les puissances de son âme, à Dieu qui est là présent, et que l'on regarde des yeux de la foi, avec attention, avec respect, et avec amour. Un homme qui est obligé de parler à quelque grand prince, doit l'aller trouver dans son palais pour lui demander audience; car quel moyen de parler à une personne absente? il arrive tout le contraire à l'égard de Dieu, parce qu'étant présent sur la terre comme dans le ciel, et partout ailleurs, et rien ne pouvant se dérober à sa vue, toutes les fois que j'ai envie de le prier et de lui parler, je n'ai que faire de l'aller chercher bien loin. Il me suffit de croire par une foi vive, qu'il est où je suis, et que je ne demeure jamais seul pendant ma prière. J'ai en effet toujours avec moi les trois personnes de la très-sainte Trinité, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit, qui me regardent, qui m'écoutent, et qui daignent même me répondre intérieurement par leurs saintes inspirations, par les lumières dont ils m'éclairent l'esprit, par les sentiments de dévotion et de ferveur, dont ils embrasent ma volonté, en un mot par une infinité de grâces qu'ils répandent dans mon âme, selon que nous l'avons déjà remarqué.

Quelquefois je puis penser que Dieu est autour de moi, et que je suis au dedans de lui, comme un poisson au milieu de l'océan. Une autrefois je me le figurerai présent devant moi par son essence, par sa connaissance, et par sa puissance, considérant ce que je fais, et m'assistant de sa grâce pour le bien faire. C'est ainsi que s'accomplira cette parole du Sauveur : *Lorsque vous voudrez prier, retirez-vous dans votre cabinet, c'est-à-dire, dans l'intérieur de votre cœur; et après avoir fermé la porte de vos sens, priez ainsi dans la solitude votre Père céleste; et ce Père plein de miséricorde, qui est avec vous, et qui vous voit, vous accordera tout ce que vous lui demanderez.* (Matth. 6. 6. Ex S. Hilario. Can. 5. in Matth. — Ambros. l. 6. de Sacr. c. 3. — Aug. conc. 2. in Psal. 33.)

Cette considération de la présence de Dieu, qui est au dedans de moi, et autour de moi, en quelque lieu que je prie, doit procéder d'une foi vive et ardente, pour pouvoir exciter en moi tout le respect, toute la confiance, et toute l'attention qui est nécessaire. Que s'il suffit de cette pensée

pour produire dans mon cœur de si saintes affections, ou d'autres pareils sentimens de piété, je ne puis bien m'y attacher, et jouir en repos de cette douceur passagère que Dieu me présente, puisque cela même me peut tenir lieu d'une oraison très-excellente, et très-utile. Pour l'ordinaire néanmoins ce sera assez de m'y arrêter durant l'espace d'un *Pater noster*, quoique dans la suite je doive être toujours attentif à ne jamais perdre la présence Dieu, selon ce que dit David : *Durant ma Méditation je suis toujours en votre présence.* (Psal. 18. 15.) Mais enfin s'il y a un temps où l'on ait besoin d'une plus grande attention, c'est lorsqu'on vient à demander quelque chose à Dieu, et à s'entretenir familièrement avec lui. Car alors il faut, comme parle le même Prophète, *répandre notre prière en la présence du Seigneur.* (Psal. 141. 3.)

Après cela l'on doit faire une profonde révérence devant cette souveraine majesté, en l'adorant de corps et d'esprit, et fléchissant le genou devant elle jusques à trois fois, comme on fait en la présence des rois de la terre. La première adoration qui se rend à Dieu est celle du cœur, par laquelle nous le révérons comme Seigneur absolu de toutes choses, comme père, et comme roi digne d'un respect et d'un honneur infini. La seconde est celle du corps, qui consiste à s'humilier devant lui, jusqu'à baiser la terre, et à se prosterner, comme fit Notre Seigneur dans le jardin des olives, où il mérita, comme dit saint Paul, *par le profond respect*, qui accompagna son oraison, *d'être exaucé* de son Père. (Matth. 24. 39. — Hebr. 5. 7.) Ce qui nous montre de quelle importance il est de nous présenter devant Dieu avec une révérence extrême, si nous voulons qu'il nous soit propice.

Après nous être ainsi humiliés en la présence du Seigneur, nous nous mettrons à genoux, et incontinent nous ferons le signe de la croix, en disant avec beaucoup de dévotion : *Seigneur, par le signe de la croix, délivrez-nous de nos ennemis*, et empêchez-les de nous troubler dans notre oraison. Nous ajouterons ces autres paroles : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit* ; pour témoigner que ce n'est point par aucune présomption de nos propres forces, mais par la seule confiance que nous avons en la vertu de la très-sainte Trinité, que nous commençons notre prière. Il y en a qui d'abord récitent la formule de la confession générale pour pratiquer, par cet acte d'humilité, ce que dit le Sage, *qu'un homme de bien ne manque jamais d'avouer ses fautes, et de s'accuser soi-même au commencement de l'oraison.* (Prov. 18. juxta 70.) D'autres commencent par rendre des actions de grâces à Dieu, suivant le conseil de saint Basile, dont nous parlerons en la première partie, au sujet de l'examen de conscience.

De quelque pratique qu'on se serve, il est toujours bon

de remarquer que , quoiqu'il soit libre à chacun de suivre en cela le mouvement de sa dévotion ; cependant la règle générale est de commencer par une prière fort courte , et de se disposer ainsi à la Méditation qu'on veut faire. Voici la méthode qu'on pourra garder. On élèvera son cœur à Dieu , et on lui dira avec le plus de ferveur qu'il sera possible : Seigneur je vous offre toutes mes pensées , toutes mes paroles , et toutes les circonstances de cette action , afin qu'elle réussisse à votre gloire : Je vous supplie de m'assister présentement de votre grâce , et de bénir ma prière , afin qu'elle ait le succès que vous désirez , pour l'honneur de votre saint Nom , et pour mon avancement spirituel. Ainsi soit-il.

On peut adresser cette oraison préliminaire à chacune des trois personnes divines ; tantôt au Père , en lui disant : Père souverain , je vous offre ma prière , avec celles que Notre Seigneur Jésus-Christ , votre Fils , vous présenta autrefois , et je vous conjure par ses mérites de m'apprendre sa manière de prier , afin que mon oraison vous soit agréable comme la sienne ; tantôt au Fils , en se servant de ces paroles des Apôtres : Mon Seigneur et mon Rédempteur , enseignez-moi à prier (*Luc. 11. 1.*) , et donnez-moi cette attention , cette pureté , et cette ferveur avec laquelle vous aviez coutume de prier votre Père , afin qu'il m'exauce , comme il vous a toujours exaucé ; tantôt au Saint-Esprit , en lui disant avec saint Paul : Esprit-saint , je ne suis qu'un misérable , pécheur , né dans l'ignorance ; *je ne sais ce que c'est que de prier comme il faut* (*Rom. 8. 26.*) : demandez vous-même pour moi ce qui m'est le plus nécessaire , excitez-moi à le demander *avec des gémissements ineffables* , afin que mon oraison étant l'effet de votre grâce , et n'ayant point d'autre principe que vous , elle mérite d'être reçue favorablement. Qu'à vous seul , mon Dieu , soit honneur , et gloire dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Voilà de quelle façon l'on peut accomplir ce que dit saint Denis (*De Divin. nom. c. 3.*) , que tout acte de la théologie mystique , qui regarde Dieu directement , doit commencer par l'oraison , et qu'ainsi il faut implorer avant toutes choses l'assistance de la très-sainte Trinité , qui est présente partout , et s'abandonner entre ses mains , avec une intention très-pure , avec un esprit calme , et avec un cœur parfaitement disposé à cette divine union , où l'on prétend s'élever par cet exercice.

§. 6. *Comment il faut méditer et s'entretenir dans l'Oraison, et comment on peut résister aux distractions qui en troublent le repos.*

Ce que nous appelons Méditation, est un exercice de l'entendement qui fait une des plus difficiles parties de l'Oraison Mentale. Car comme il n'y a rien de plus facile que de penser à tout ce qui se présente, et de passer d'un sujet à l'autre, sans ordre, sans distinction, et sans dessein; il n'y a rien aussi de plus mal-aisé que de s'attacher long-temps à une même matière, et d'arrêter son esprit en la seule pensée de Dieu, sans se dissiper et se répandre sur d'autres objets. Il n'est pas jusqu'aux plus grands Saints qui ne se plaignent du trouble qui leur vient de ce côté-là. *Mes pensées, dit Job, se sont dissipées, et m'ont bien tourmenté l'esprit : elles ont changé la nuit dans le jour. (Job. 17. 18.)* C'est-à-dire, elles m'ont fait perdre le doux repos, et le recueillement, où j'avais coutume de passer la nuit. David s'écriait aussi en parlant à Dieu : *Mon cœur m'a abandonné, il s'est échappé. Seigneur, qu'il vous plaise de me délivrer de l'extrême peine où je suis. (Psal. 39. 13.)*

Nous ne sommes pas exempts non plus d'un mal si universel. En voici les causes les plus ordinaires. La première est le démon, qui met tout en œuvre pour nous faire perdre le fruit de notre oraison. La seconde, l'instabilité de l'imagination, qui est naturellement volage, et qu'on ne saurait fixer. La troisième le dérèglement de certaines passions qui détournent, et emportent nos pensées suivant ce mot du Sauveur : *où est le trésor, là est le cœur. (Matth. 6. 21.)* La quatrième, les soins superflus des choses du monde, qui partagent et déchirent notre cœur en mille manières. La cinquième, la tiédeur et l'inapplication dans un exercice de cette importance. La sixième, le manquement de capacité et d'esprit pour savoir s'entretenir avec Dieu durant la Méditation, pour approfondir les vérités de la foi, et pour y trouver des motifs capables d'échauffer la volonté. On peut remédier à cette incapacité en la manière suivante.

Premièrement, il faut bien comprendre le mystère sur lequel on veut méditer, et croire fermement tout ce que Dieu en a révélé dans les Écritures. On doit ensuite rechercher les causes véritables de ce mystère, et les distinguer de celle qui n'ont que l'ombre de la vérité. On doit faire encore le même discernement de la véritable fin, que Dieu s'y est proposée, d'avec celle qui n'est qu'apparente. De-là il faut passer aux effets qui en proviennent, et considérer attentivement, quels inconvénients l'on en doit craindre, et quels biens l'on en peut attendre. Enfin, il en faut peser

jusqu'aux moindres circonstances ; et voici comment on peut réduire en pratique cette méthode.

Si j'ai résolu par exemple de méditer sur le mystère de l'Incarnation, je rappellerai d'abord en ma mémoire tout ce que j'en sais par la foi. Je songerai que le Fils de Dieu s'est uni à notre nature d'une union si étroite et si intime, qu'il est vrai de dire que Dieu est homme, et que l'homme est Dieu. Après quoi je rechercherai les causes de ce grand mystère, qui ne sont point nos propres mérites, mais la seule bonté de Dieu.

J'en considérerai aussi la fin qui est le salut du monde, et la gloire qui revient à Dieu, d'avoir fait connaître par-là jusqu'où peut aller l'excès de son amour pour les hommes. Je m'appliquerai ensuite à regarder d'un côté les avantages qu'on en peut tirer, tels que sont la rémission de nos offenses, la destruction de la mort, l'entrée libre dans le paradis ; et de l'autre les malheurs extrêmes, où sans cela nous devions tomber, ne pouvant en nulle sorte éviter d'être pour jamais ennemis de Dieu, esclaves du démon, et coupables des peines de l'enfer. Enfin, venant au détail des circonstances de cet ineffable mystère, j'en examinerai le lieu, le temps, la manière, et particulièrement je m'arrêterai à admirer les qualités incomparables du corps et de l'âme, que le Fils de Dieu voulut prendre en se faisant homme.

Sur toutes ces considérations je tâcherai de m'entretenir avec Dieu, tant que mon âme y sentira de la dévotion, et quelque sorte de goût spirituel, sans me mettre en peine d'aller plus avant : parce que mon occupation principale doit être de m'exciter à produire divers actes d'amour de Dieu, et de confiance en sa bonté, et de lui demander les grâces que je désire, surtout celles qui ont rapport au sujet de mon oraison. Mais quand j'aurai suffisamment examiné quelqu'un de ces points, je pourrai passer à un autre, et les parcourir ainsi tous, avec la même quiétude et la même application. Les Méditations suivantes, et particulièrement les premières qui doivent servir de modèle pour les autres, nous apprendront à mettre en usage tout ce qui a été dit sur ce chapitre.

Il faut seulement remarquer que lorsque le Saint-Esprit, par une faveur spéciale, nous applique lui-même à l'oraison, tout se fait non seulement avec facilité, mais avec douceur et avec plaisir. Car alors c'est lui qui arrange les images dans la mémoire ; qui donne du poids et de l'efficace au raisonnement ; qui remplit l'esprit de bonnes pensées ; qui remue les sentiments et les affections du cœur ; qui dresse toutes les demandes, qui prescrit ce qu'il faut dire dans les colloques ; en un mot qui fait agir l'âme, et opère en elle tout ce qui peut contribuer à la perfection de son

oraison : sans que durant tout ce temps-là, il soit besoin qu'elle fasse le moindre effort, ni qu'elle travaille le moins du monde. Mais quand ce secours si particulier vient à manquer, c'est alors que la volonté qui n'est jamais entièrement déstituée de la grâce, doit user de tout l'empire qu'elle a sur les autres puissances spirituelles, pour les faire agir. Cet effort oblige souvent le Saint-Esprit d'avoir compassion de nous, et de nous assister au besoin. Aussi les personnes adonnées à l'oraison ne doivent pas être comme de gros vaisseaux qui ne peuvent se remuer, si un vent favorable ne les pousse. Il faut plutôt qu'elles ressemblent à des galères, qui vont à voiles et à rames, afin que les consolations sensibles venant à cesser, elles se servent de leurs puissances, comme d'autant de rames, pour voguer heureusement avec le secours de la grâce, qui ne leur manque jamais, quoi qu'alors il se fasse peu sentir. Cette seconde sorte d'oraison est moins agréable que la première, mais elle est souvent bien plus utile, parce que l'effort qu'il faut faire pour vaincre les distractions, et les sécheresses, ne peut être que d'un grand mérite. Que si nous continuons toujours à faire force, et à ramer, pour ainsi dire, contre le vent, notre persévérance obligera enfin le Sauveur de venir à notre secours, et de nous tirer de cette peine, comme il en tira les apôtres dans une semblable conjoncture. (*Matth. 14. 12. — Marc. 6. 5.*)

Les armes les plus ordinaires que nous ayons pour nous défendre des sécheresses et des distractions, sont les quatre dont je vais parler.

La première est l'humilité de cœur, par laquelle nous reconnaissons notre lâcheté et notre misère, confus de nous voir ainsi égarés en la présence de Dieu, et coupables d'une infinité de désordres, qui nous attirent une si fâcheuse punition. *Quiconque s'humiliera de la sorte, méritera infailliblement que Dieu le relève.* (*Luc. 14. 11.*)

La seconde est une ferme résolution d'écarter toutes les pensées qui peuvent nous éloigner de notre sujet, quelque agréables, et quelque utiles qu'elles nous paraissent, puisqu'il n'y a rien de plus important pour celui qui prie, que de penser sérieusement à ce qu'il fait, et à Dieu qui écoute sa prière. Que si par malheur je viens à tomber dans l'égarement, dès que je m'en apercevrai, je reprendrai aussitôt le sujet de ma Méditation; et si mille fois je m'égare, mille fois je rentrerai dans le chemin que j'aurai quitté, sans que rien puisse me décourager, ni me faire perdre la confiance que je dois avoir en Dieu. Aussi n'oublierai-je pas qu'Abraham ayant persisté longtemps à chasser les oiseaux qui revenaient à tout moment sur les victimes, s'endormit peu de temps après d'un sommeil d'extase, durant lequel Dieu lui découvrit de grands mystères, et passa, comme

une flamme, au milieu de ses victimes, pour montrer combien il agréait son sacrifice. (*Gen. 15. 21. — D. Greg. lib. 16. Moral. c. 19.*) L'exemple de ce patriarche m'apprendra qu'en persévérant constamment à chasser toutes ces pensées, qui viennent à contre-temps, et qui troublent le sacrifice de ma prière, je mériterai que Dieu m'envoie le doux sommeil de la contemplation, et qu'étant ainsi ravi en lui, éclairé de ses lumières, et embrasé de son amour je le connaisse de plus en plus, et je l'aime de toutes mes forces.

La troisième est l'oraison même, en laquelle je prierai Notre Seigneur qu'il bâtisse au fond de mon âme une Jérusalem invisible, qu'on puisse nommer *la vision de paix* (*Psal. 146. 2.*), qu'il y ramasse toutes mes pensées et toutes mes affections, afin qu'y étant ainsi réunies, elles s'occupent de Dieu, loin du tumulte des créatures. Je demanderai encore la même grâce aux saints anges qui ont coutume d'assister et de protéger ceux qui prient. C'est-là sans doute un puissant moyen de me tenir toujours bien uni à Dieu. Car l'oraison a tant de pouvoir, qu'elle obtient tout ce qu'elle veut, sans excepter même ce qui la regarde, et ce qui lui est nécessaire pour sa perfection. Lors donc que je serai le plus tourmenté d'imaginations vaines et ridicules, je me servirai de quelques prières forts courtes, mais efficaces, pour m'en délivrer. Tantôt je m'écrierai avec David. *Mon cœur m'abandonne malgré que j'en aie.* (*Psal. 39. 13.*) *Seigneur, délivrez-moi de la violence que je souffre : hâtez-vous de me secourir.* Tantôt je dirai avec le même prophète : *Mon âme est en votre présence, comme une terre sèche : ne tardez pas plus longtemps à écouter ma prière : car mon esprit tombe en défaillance.* (*Psal. 142. 6.*) Une autrefois je dirai comme les apôtres au milieu de la tempête : *Sauvez-moi, Seigneur, car je suis perdu.* (*Matth. 8. 25.*) Quelquefois aussi à l'exemple de cet aveugle de l'Évangile, que beaucoup de gens voulaient faire taire, je crierai de toute ma force ; *Fils de David, ayez pitié de moi.* (*Luc. 18. 38.*) Et si je persiste à crier de cette manière, quoique je me fasse violence, enfin le Sauveur sera touché de mes cris, comme il le fut de ceux de l'aveugle.

La dernière espèce d'armes que Dieu nous fournit pour combattre les distractions, est une ferme confiance en lui, et une espérance certaine, que puisqu'il nous fait un précepte de l'oraison, il nous donnera tous les secours nécessaires pour nous en acquitter, comme il faut. C'est lui qui avec sa grâce, nous aidera à vaincre les malins esprits, à réprimer les saillies de notre imagination, à dompter nos appétits, à modérer nos inquiétudes, à surmonter notre lâcheté, en un mot, à éloigner tout ce qui peut troubler le repos, et empêcher le fruit de notre prière. Il ne faut pas néanmoins que notre confiance aille jusqu'à nous rendre

nonchalants en ce qui concerne la garde de notre cœur. Car c'est avec beaucoup de raison que Cassien veut que nous rejetions de bonne heure toutes les pensées capables de nous revenir, et de nous inquiéter durant l'oraison (*Collat.* 9. c. 2. et *Collat.* 10. c. 13.) Un grand secret pour nous en défaire, c'est de prévenir par nos soins, et par notre vigilance les ruses de notre ennemi, lequel, comme dit saint Nil (c. 48. 49. et 50.), ne livre tant de combats aux personnes spirituelles, tout le long du jour, qu'à dessein de leur embarrasser l'imagination, et de leur ravir ensuite tout le fruit de la prière. S'il les tente de gourmandise, ce n'est qu'afin qu'ils se trouvent en ce temps-là tout pesants et tout assoupis. S'il leur fait naître des occasions de chagrin, c'est pour troubler la paix de leur âme. S'il excite en eux des desirs de satisfaire leur curiosité, c'est à dessein de leur dissiper l'esprit; s'il leur persuade de se charger de beaucoup d'affaires, c'est afin qu'ils s'y attachent, et qu'ils ne pensent à autre chose; s'il les porte à l'ingratitude, ou à l'orgueil, c'est dans l'espérance de les faire tomber peu à peu en un état de sécheresse, et d'insensibilité spirituelle.

Puis donc qu'il est juste que nous soyons pour le moins aussi attentifs à notre salut, que le diable l'est à notre perte, ce que nous devons avoir le plus à cœur, c'est de régler nos occupations journalières de telle sorte, qu'elles nous soient autant de dispositions, pour bien faire l'oraison. C'est ainsi qu'on peut accomplir ce que dit Notre Seigneur, *qu'il ne faut jamais cesser de prier.* (*Luc.* 18. 1.) Car on prie sans cesse, quand on emploie toute sa vie ou à prier, ou à se préparer à le faire. Présentons-nous donc à l'oraison avec une entière confiance en Dieu, et disons d'abord aux malins esprits ces mots du Psalmiste: *Retirez-vous de moi, méchants, parce que je veux méditer les commandements de mon Dieu.* (*Psal.* 118. 115.) Puis nous adressant aux puissances de notre âme, aux pensées, et aux affections de notre cœur, disons avec le même prophète: *Venez toutes ensemble, et adorons Dieu, prosternons-nous à ses pieds, et versons des larmes en sa présence, parce qu'il est le Seigneur notre Dieu, et que nous sommes les brebis de sa bergerie.* (94. 6.)

§. 7. *Comment il faut se servir de l'imagination, de la langue, et des autres puissances, pour bien faire l'Oraison Mentale.*

Quoiqu'à proprement parler, l'Oraison Mentale, selon que le mot le signifie, soit l'ouvrage des puissances spirituelles de l'âme, on ne peut nier cependant que les autres puissances inférieures n'y contribuent pour quelque chose. Celle qui y a le plus de part, est l'imagination, de qui on peut dire, que comme elle est un des grands obstacles à l'orai-

son, lorsqu'elle n'a point de frein qui l'empêche de courir indifféremment après toutes sortes d'objets, elle y sert aussi beaucoup, quand elle s'arrête à nous tracer une vive image des choses que nous voulons méditer. Car c'est comme si elle s'attachait à un lieu, d'où elle ne voulait point sortir, et qu'elle se rendit ainsi immobile, pour faire à l'âme une peinture du mystère qu'elle contemple. Delà vient qu'il importe extrêmement, avant que de se mettre en prière, d'appliquer son imagination le plus fortement qu'il est possible, à former ces sortes d'images et de figures sensibles. Par exemple, si l'on veut penser aux peines éternelles des damnés, il faut d'abord se représenter une prison souterraine, obscure, étroite, pleine de feu ; et des âmes malheureuses qui brûlent horriblement au milieu de cette fournaise ardente. Si l'on se propose de méditer sur la naissance de Notre Seigneur, on doit aussitôt se figurer une étable ouverte de toutes parts, et en cette étable un enfant emmailloté, et couché dans une crèche. On observera la même méthode à l'égard des autres mystères. Il faut seulement prendre garde à ne pas s'y appliquer avec trop de contention ; car si l'on ne peut, sans beaucoup d'effort, se dépeindre vivement les choses, il vaut mieux renoncer à cette pratique, et n'employer à l'oraison que ses puissances spirituelles. D'autre côté ceux qui ont l'imagination vive et ardente, ne doivent pas user d'une moindre précaution, ni être moins sur leurs gardes, parce que l'effort qu'ils font, pour se rendre les objets aussi présents, que s'ils les voyaient de leurs yeux, les aveugle quelquefois jusqu'à un tel point, qu'ils prennent de vains fantômes pour les choses mêmes, et se persuadent que les chimères de leur imagination échauffée, sont de véritables révélations de Dieu. C'est une indiscretion bien dangereuse pour eux de s'attacher à un exercice si violent, qui au lieu de leur être utile pour faire oraison, ne sert qu'à leur dessécher le cerveau.

La langue peut encore contribuer au bon succès de l'oraison. (2. 2. q. 82. a. 12.) Car comme dit très-bien saint Thomas, l'Oraison Mentale n'est pas contraire à la Vocale qui se fait avec des paroles que la langue forme et prononce. Au contraire elles sont comme deux sœurs qui s'entraident l'une l'autre, et vivent ensemble dans une intelligence parfaite. L'Oraison Mentale sort quelquefois d'elle-même, et éclate par des paroles qu'un mouvement de dévotion et de ferveur intérieure lui fait pousser au dehors. La vocale en récompense réveille l'âme, et empêche qu'elle ne languisse, et ne manque d'attention pour bien méditer. (*Ex. D. Aug. Ep. 121. ad Probam. c. 9.*) Lors donc que nous nous trouvons dans l'aridité, un remède souverain à ce mal est de proférer de bouche quelques paroles qui nous excitent et nous rappellent de l'égarement où nous sommes : soit que ces

paroles s'adressent à Dieu, ou qu'elles s'adressent à nous-mêmes. Car comme le corps est utile à l'âme par mille sortes de services qu'il lui rend, ainsi les actions du corps aident beaucoup à perfectionner celles de l'esprit, et la parole, qui part de la langue, pénètre souvent jusqu'au fond du cœur. Or ceci se peut pratiquer, selon saint Bonaventure, en deux manières. (*Processu. 7. relig. c. 3.*) Premièrement on peut dire à Dieu tout ce que la nécessité présente, ou la dévotion suggère sans se mettre en peine, si ce qu'on dit, est bien, ou mal digéré, parce que Dieu n'a égard qu'aux saintes dispositions du cœur, et à la ferveur des affections. Il ne fait point d'état du choix et de l'élégance des paroles. Il se laisse aisément fléchir par un discours mal poli d'un enfant qui ne fait que bégayer, ou d'un pécheur humilié, qui se convertit. Mais il ne sera jamais touché de la harangue la plus étudiée d'un orateur orgueilleux. Secondement on peut se servir de quelques oraisons composées par d'autres ; telles que sont celles de l'Église, ou de quelque Saint, en se les appropriant, et les récitant avec la même dévotion, que si on les composait sur le champ, comme nous verrons au §. 9.

Pour ce qui est des sens extérieurs, on n'en peut donner de règle fort assurée, ni fort générale. Car les uns se trouvent bien de tenir les yeux fermés, les autres les ouvrent au contraire pour regarder le ciel, ou quelque image de dévotion, qui est devant eux. Les uns ne sauraient souffrir le moindre bruit ; les autres se plaisent à entendre le chant de l'Église. Les uns trouvent de la dévotion à se frapper souvent la poitrine, comme faisait saint Jérôme, à l'exemple du publicain ; les autres en trouvent davantage à faire de fréquentes genuflexions, comme saint Siméon Stylite, qui ne cessait durant sa prière de fléchir le genou, d'incliner la tête profondément, et de se relever aussitôt. Il en est de même des autres postures du corps comme d'étendre les bras en forme de croix, de se prosterner le visage contre terre, de se tenir debout, sans changer de place, de se promener, de s'asseoir en une chaire. En tout cela chacun doit choisir ce qui contribue le plus à sa dévotion, et ce qui l'aide davantage à avoir l'esprit en repos ; il faut seulement qu'il mesure sa ferveur à ses forces, et qu'il prenne garde à bien édifier le prochain, lorsqu'il prie dans un lieu public. Car alors il est obligé de se mettre en une posture, où il n'y ait rien qui puisse choquer, ni scandaliser personne.

§. 8. *De l'examen de l'Oraison, et du fruit qu'on en doit tirer.*

Il est important après la Méditation de voir comment elle s'est passée, et quoiqu'il soit à souhaiter que cet examen

se fasse régulièrement à la fin de quelque exercice que ce soit, même après les prières vocales, telles que sont l'office divin, le chapelet et la messe, il est toutefois d'une plus grande conséquence de n'y pas manquer après l'Oraison Mentale, qui est une action tout-à-fait spirituelle, et qui au moins doit durer une heure.

Le premier article que l'on doit examiner est la manière, dont on a gardé les règles qui s'observent avant l'oraison; comme par exemple, si l'on a eu soin de préparer le sujet de la Méditation; si l'on s'est bien mis en la présence de Dieu; si l'on a eu soin de lui offrir sa prière, avec toute la ferveur et toute la pureté d'intention qu'on devait. Que si l'on trouve qu'on ait failli en quelque point, il faut tâcher d'en avoir de la douleur, et faire un ferme propos de s'en corriger à l'avenir.

La seconde chose sur quoi il est bon de s'examiner, est si dans le cours de l'oraison l'on a été attentif, ou si l'on a eu l'esprit distrait; si l'on a senti de la dévotion, ou si l'on s'est trouvé dans l'aridité; si l'on ne s'est amusé qu'à des spéculations curieuses, et à des vains raisonnements plus propres à un homme d'étude, qu'à un homme d'oraison, ou si l'on s'est attaché principalement à concevoir quantité de bons désirs et de saintes affections; si l'on a eu en parlant à Dieu, et en lui représentant ses besoins, tout le respect, et toute la confiance qu'il fallait, ou si l'on s'est présenté devant lui, avec des dispositions contraires. Que si toutes choses ont succédé heureusement, l'on en rendra grâces au Seigneur, et l'on en attribuera la gloire, non à sa propre diligence, mais à la grâce et à la miséricorde divines. Et si au contraire tout a fort mal réussi, l'on en recherchera la cause; soit faiblesse, soit nonchalance, soit pesanteur, soit dérèglement de passion, on aura de tout un véritable regret, et on concevra un ferme dessein d'arracher, par le moyen de la mortification, jusqu'à la racine du mal.

Le troisième point de l'examen regarde les bons mouvements les saintes inspirations, les lumières extraordinaires, les goûts et les consolations spirituelles, qu'il a plu à Dieu de nous donner durant l'oraison, Il est surtout important de bien remarquer les effets que tout cela a produits, pour connaître qu'elle en est la cause: si c'est le bon ou le mauvais esprit; et pour acquérir par ces sortes de réflexions la science si nécessaire du discernement des esprits. Il y a de certaines règles à observer là-dessus, que nul ne doit ignorer, et qu'on trouvera dans les Méditations suivantes.

Enfin, il faut bien peser les résolutions qu'on a faites, pour voir en quel temps, et de quelle sorte on pourra les exécuter: et en général on doit apporter un soin très-particulier à examiner le fruit qu'on a recueilli de l'oraison:

parce que si l'oraison est comme un arbre stérile, la malédiction du Seigneur tombera sur elle, de même que sur le figuier de l'Évangile, et elle sera punie d'une sécheresse éternelle (*Matth. 21. 19.*) : au lieu que si elle porte beaucoup de fruits, Dieu la bénira, et elle croîtra, ainsi que l'arbre qui est planté sur le bord des eaux. (*Psal. 1. 3.*)

Les principaux fruits qu'on peut remporter de l'oraison, sont de réformer sa vie, d'avoir en horreur les fautes les plus légères, de fuir les occasions du mal, d'éviter les moindres imperfections, de vaincre ses appétits, de soumettre ses sens à la raison, de mortifier ses inclinations vicieuses, de surmonter les difficultés qui se rencontrent dans le chemin de la vertu, de résister généreusement à la tentation, de se préparer à souffrir avec joie les plus grands travaux, de s'encourager à suivre, et à accomplir en toutes choses la volonté de Dieu, qui est renfermée dans ses saints commandements, dans les conseils Évangéliques, dans les règles et les obligations particulières de notre état, de tâcher ensuite à augmenter en toutes sortes de vertus, en imitant celles du Sauveur, surtout sa charité, son humilité, son obéissance, sa patience dans les travaux, et cet amour si ardent qu'il a toujours eu pour la croix, pour le mépris, et pour la mortification de la chair. Outre cela l'on est obligé de travailler à acquérir la vertu, dont on sent qu'on a le plus de besoin dans sa profession, soit la modestie, soit la chasteté, soit la force, ou quelque autre de celles qu'on nomme théologiques, ou morales, Et lorsqu'on fera l'examen de l'oraison, on prendra garde si l'on en a profité de la façon que je viens de dire.

§. 9. *De plusieurs manières différentes de prier, propres pour divers sujets, et pour diverses personnes, selon la différence des temps, et des dispositions où elles se trouvent.*

Le goût des hommes, en ce qui regarde les exercices spirituels, est si bizarre, et il est si mal-aisé de le satisfaire, que les meilleures choses lui deviennent insipides, s'il n'y trouve de la variété et du changement. En quoi il tient de l'extravagance de ce peuple, qui se dégoûta de la manne dans le désert, parce qu'encore qu'on ne pût manger rien de plus délicieux, ce n'était toujours néanmoins que le même aliment. (*Num. 21. 5.*) C'est pour cela que les Saints, et les maîtres de la vie spirituelle se sont étudiés à inventer diverses façons de prier, dans la pensée que ce serait un puissant moyen d'ôter le dégoût de l'Oraison, qui est un mal presque inévitable, quand le Saint-Esprit ne remplit pas l'âme de ses douceurs, et ne la met pas en état de chanter

sans cesse au Seigneur, comme dit David, *un nouveau Cantique.* (Ps. 95. 1. et 97. 1.)

Un de ceux qui ont le plus excellé en cette manière, est le Séraphique docteur saint Bonaventure, qui en a écrit de fort longs traités. On peut dire cependant que saint Ignace notre fondateur y a travaillé aussi utilement que personne, dans son petit livre des exercices spirituels, où non seulement il a ramassé beaucoup de matières propres à méditer; mais il a encore donné diverses méthodes pour s'entretenir dans l'oraison par l'examen de la conscience, par l'application des sens intérieurs de l'âme, par quantité de comparaisons et de paraboles, et particulièrement par trois manières de prier très-utiles, qui répondent aux trois voies qu'on a remarquées ci-dessus, qui sont, la purgative, l'illuminative, et l'unitive; quoique absolument on puisse tirer de ces trois sortes d'oraisons de grands avantages, en quelque état que l'on soit, et quelque degré de perfection que l'on ait acquis.

La première est une espèce de Méditation, qui se fait sur les commandements de Dieu, sur les sept péchés capitaux, qu'on nomme communément les sept péchés mortels, sur les trois puissances de l'âme, et sur les cinq sens du corps. Cette manière est pour ceux qui marchent encore dans la voie purgative, et qui achèvent de se purifier des restes de leurs péchés. Nous en parlerons dans la première partie, et de plus nous enseignerons la méthode de bien examiner sa conscience, et de se bien préparer tant à la confession, qu'à la communion, qui sont d'excellents moyens d'obtenir une parfaite pureté de cœur.

La seconde manière de prier consiste à faire des réflexions sur quelques paroles saintes, comme sur un psaume de David, sur un discours, ou une sentence de Notre Seigneur, sur une oraison, ou sur une hymne de l'Église, en s'arrêtant à chaque parole, et tâchant d'en exprimer, pour ainsi dire, tout le suc. Car l'Écriture étant l'ouvrage du Saint-Esprit, tous les mots qu'elle contient, renferment autant de mystères, qui demandent une particulière attention. On peut dire aussi, que comme l'Église est gouvernée par ce même Esprit, et que c'est lui qui la fait parler, toutes ses paroles sont esprit, et vie.

Or pour bien faire cette sorte de Méditation, il faut, en examinant les paroles, considérer de qui elles sont, à qui elles s'adressent, à quel dessein, de quelle façon, et dans quel esprit on les a écrites, quel en est le sens, c'est-à-dire, ce qu'elles ordonnent, ce qu'elles conseillent, ce qu'elles promettent, de quoi elles menacent, quelle demande elles contiennent; et de tout cela on doit tirer les affections que la qualité du sujet a coutume de faire naître dans l'âme de celui qui prie. Car enfin il y a une manière de méditer sur

ce que Dieu dit, toute différente de celle dont on médite sur ce que l'homme dit à Dieu. Quand Dieu parle, c'est à l'homme de l'écouter, avec toute la soumission qui est due au maître et au législateur souverain, à l'auteur de tout bon conseil, au protecteur de ceux qui l'invoquent, au juge, et au distributeur des récompenses. Et dans cet esprit, il faut qu'il entende sa parole, afin de savoir ce qu'il lui enseigne, d'exécuter ce qu'il lui commande, de suivre ce qu'il lui conseille, de craindre les peines dont il le menace, de soupirer après les biens qu'il lui promet. Enfin il doit s'exciter à l'aimer, voyant avec quelle bonté il lui dit toutes ces choses pour son instruction. Mais quand l'homme parle à son Seigneur, il faut qu'il pèse ses paroles, et qu'il entre dans les sentiments de celui duquel il les a tirées; ce qu'on peut facilement pratiquer dans les psaumes de David, dont les uns sont propres à louer Dieu, et à le remercier de ses grâces, comme David l'en remercie en mille endroits, tantôt pour lui-même, tantôt pour son peuple; les autres inspirent la pénitence et la componction, d'autres sont pleins des plus tendres sentiments de confiance, qu'une âme affligée puisse témoigner à Dieu, pour en obtenir du soulagement dans ses souffrances. Si nous voulons donc faire de ces psaumes le sujet de nos Méditations, il faut, comme dit Cassien, que nous prenions le même esprit, et que nous nous proposons la même fin qu'avait le Prophète en les composant. (*Collat. 10. c. 10.*)

Remarquons de plus, que celui qui sent de la joie des bienfaits de Dieu, prend plaisir d'en témoigner sa reconnaissance par des cantiques d'allégresse, tels que sont ceux-ci : *Mon âme, bénis le Seigneur, et que tout ce qui est au dedans de moi, loue son saint Nom, etc. (Ps. 102. 1.) Louez le Seigneur au plus haut des Cieux, etc. (Ps. 148. 1.)* Il ne trouve pas la même dévotion à méditer sur le psaume *Miserere*. Un autre au contraire, qui a le cœur pénétré de la douleur de ses fautes, prend bien plus de goût aux psaumes pénitentiels, qu'à ceux qui marquent de la joie. Et il est bon d'observer ici en général, qu'on ne doit jamais choisir pour matière de sa Méditation, que des paroles qui ayent rapport à la disposition où l'on est, et à la fin qu'on se propose.

Cette seconde manière d'oraison convient à ceux qui marchent dans la voie illuminative, et qui ont pour but de connaître, de pénétrer et de sentir les vérités de la foi, afin de contre de plus en plus en ferveur d'esprit. C'est pour cela que nous en montrerons la pratique dans la seconde et dans la troisième partie, où nous ferons voir comment on peut méditer sur la salutation angélique, sur le cantique de la Sainte-Vierge, sur le *Pater noster*, sur quelques sentences, et quelques oraisons de Notre-Seigneur, dont il faut peser avec plus d'at-

tention toutes les paroles; parce que comme dit l'épouse, *la myrrhe la plus pure et la plus exquise découle de ses lèvres.* (Cant. 5. 13.) Elle veut dire qu'entre toutes les vertus il nous montre à pratiquer celle qui est la plus parfaite. Saint Pierre dans ce sentiment lui disait que ses paroles étaient *des paroles de la vie éternelle.* Et lui-même assure que *tout ce qu'il dit, est esprit, et vie.* (Joan. 6. 60. 69.) Ainsi quiconque s'attachera à méditer les paroles du Sauveur, y trouvera la plénitude de l'esprit, et la vie toute pure de la grâce, qui le rendra digne de la vie éternelle.

La troisième manière de prier se fait par des mouvements, et par des aspirations du cœur, qui répondent aux mouvements ordinaires de la respiration du corps; de sorte que dans l'intervalle d'une respiration à l'autre, on pousse du fond de l'âme vers le ciel, tantôt quelque saint désir, tantôt quelque soupir enflammé, tantôt quelque une de ces oraisons qu'on nomme jaculatoires: et dans ces moments entrecoupés on goûte avec un plaisir extrême les choses que l'on désire, et qui font gémir et soupirer après Dieu. Cette sorte d'oraison convient principalement à ceux qui sont déjà parvenus à la vie unitive, et qui dans un état si élevé, aspirent sans cesse à l'union actuelle avec Dieu. Ceux-ci n'ont rien tant à cœur que de prier le plus souvent, et le plus longtemps qu'il leur est possible, persuadé que l'oraison n'est pas moins nécessaire à la vie de l'âme, que la respiration à la vie du corps, suivant cette parole de David: *J'ai ouvert la bouche pour attirer l'air, brûlant du désir de garder vos commandements.* (Ps. 118. 131.) Aussi voyons-nous que toutes les fois qu'ils ouvrent la bouche pour respirer, ils voudraient être en état de faire oraison. Mais parce que la faiblesse humaine ne leur permet pas de se satisfaire en cela, ils choisissent quelque temps pour y vaquer à loisir, et alors ils se donnent toute liberté de faire autant qu'il leur plaît de ces oraisons jaculatoires, dont je parlerai maintenant, qui sont des dards enflammés, que leur cœur, comme un arc bandé par l'amour, lance de moment en moment, avec effort vers le ciel.

§. 10. *De la contemplation, et d'une manière d'Oraison Mentale très-simple, sans beaucoup d'actes et de spéculations de l'entendement.*

Nous avons suffisamment expliqué jusques ici les manières d'Oraison Mentale les plus ordinaires et les plus connues. Mais quoique toutes sortes de gens puissent s'en accommoder, tous néanmoins n'y observent pas la même méthode. Car les uns ne songent qu'à raisonner sur le sujet de leur méditation, et ils regardent les affectations, comme quelque chose de moins important. Les autres font peu d'état des

spéculations de l'entendement, et ne s'attachent qu'aux affections de la volonté. Il y en a d'autres à qui il ne faut qu'un rayon très-simple de la vérité, pour en être émues, et pour faire après cela tous les actes de vertu, dont nous avons parlé auparavant. Ce sont proprement ceux-ci qui possèdent le précieux don de la contemplation, laquelle, selon saint Thomas (2. 2. q. 118. a. 3.) n'est autre chose qu'une vue simple, et sans mélange de raisonnement, qui du premier coup nous découvre la vérité éternelle, et nous en fait aimer la beauté. Cette vue si pure est l'effet d'une lumière extraordinaire du ciel, qui ne s'obtient presque jamais qu'après de longues et de sérieuses méditations sur les grandes vérités de la foi. Il en est comme d'une fille, qui avant que d'épouser un jeune homme qui la recherche, employe bien du temps à s'informer qui il est, et à s'enquérir soigneusement de sa naissance, de son bien, de son naturel, de sa santé, de sa douceur, de sa prudence, de sa vertu, et de ses autres qualités, faisant là-dessus toutes les réflexions qu'il faut, pour prendre ses sûretés, jusqu'à ce qu'enfin l'ayant trouvée à son gré, elle l'aime et le prend pour son époux; mais après qu'elle en a su tout ce qu'elle voulait savoir, et qu'elle l'a épousé, elle n'a plus besoin de faire de nouvelles informations, pour le connaître davantage. C'est assez qu'elle le voie, ou qu'elle y pense, ou qu'elle en entende parler, pour se sentir portée à l'aimer, et à le servir. Le même arrive à un écolier, qui cherche un docteur habile; à un serviteur, qui veut s'engager au service d'un nouveau maître; à une personne qui a dessein de lier amitié avec une autre. Car c'est ainsi que ceux qui sont encore novices dans la vertu, sont obligés d'être longtemps à méditer ce qu'est Dieu, quel est Jésus-Christ Notre-Seigneur, quelles sont ses perfections, ses vertus, ses œuvres miraculeuses; et par ces considérations, ils s'excitent à l'aimer, et à le prendre pour leur maître, pour leur seigneur, pour leur ami, et pour l'époux de leurs âmes. Mais lorsqu'enfin ils se sont rempli l'esprit de ces divines connaissances, les longues recherches, et les grands raisonnements leur deviennent inutiles; il ne leur faut qu'une simple vue, ou une légère pensée de Dieu, pour leur enflammer le cœur de son amour, et pour leur faire produire des actes de toutes les autres vertus. Il arrive même souvent qu'à ouïr prononcer le nom de Jésus, ou à entendre nommer le péché mortel, l'enfer, ou le paradis, ils comprennent en un instant tout ce qui est renfermé sous ces mots, et conçoivent à l'heure même de vifs sentiments ou d'amour, ou de douleur. Il faut cependant confesser que, comme les choses spirituelles, qui ne tombent point sous les sens, entrent d'ordinaire fort peu avant dans l'esprit, et n'y font que de légères impressions, il est aisé non seulement d'en perdre l'estime, mais

de les oublier tout-à-fait. C'est pourquoi l'on doit revenir souvent sur ce qu'on a médité, et y faire encore de nouvelles réflexions, parce qu'autrement on se trouverait bientôt dans une extrême sécheresse; à moins que Dieu, par une faveur spéciale, ne voulut nous communiquer avec le don de la contemplation l'abondance de ses lumières, pour échauffer notre volonté.

De ce discours on peut tirer une vérité de grande consolation pour ceux que Dieu attire à la retraite, et à l'oraison; mais qui faute de santé, ou par quelque empêchement que ce soit, ne peuvent pas s'appliquer beaucoup à cet exercice. C'est qu'encore qu'ils ne donnent que peu de temps à la prière, ils ne doivent point perdre l'espérance d'en recueillir les principaux fruits. Car Dieu a coutume de ne pas moins récompenser leur patience dans les maladies, que la ferveur des autres, qui travaillent pour son service, ou qui vaguent à la méditation des vérités qu'il leur enseigne. En effet, comme il est infiniment libéral, et qu'il se contente de peu, il n'exige de personne que ce qui est en son pouvoir; et s'il voit même qu'il lui manque quelque chose, il supplée à ce défaut par une plus grande profusion de ses lumières. Il faut seulement remarquer que la fin de toutes les Méditations qui composent les six parties de ce livre, est d'acquérir une parfaite connaissance de trois choses, 1°. de soi-même, de ses besoins, et de ses infirmités, tant corporelles que spirituelles. 2°. De Notre-Seigneur Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme; de ses vertus, et particulièrement de celles qui éclatent davantage en sa naissance, en sa passion, et en sa mort. 3°. De Dieu, et des trois Personnes de la très-sainte Trinité, de leur perfection infinies, et de leurs bienfaits soit naturels, ou surnaturels. Ces trois sortes de connaissances, ont entre elles des liaisons si étroites, qu'il n'y a rien de plus naturel que de passer de l'une à l'autre, en s'élevant, comme par degrés, de soi-même à Jésus-Christ, et de Jésus-Christ à Dieu, et en revenant de Dieu à Jésus-Christ, et de Jésus-Christ à soi-même. (*Joan. 10. 9.*) C'est de là, dit saint Thomas, que naît la véritable dévotion, qui produit dans le cœur de l'homme trois sortes de mouvements, et d'affections saintes, qui répondent aux trois connaissances. (2. 2. q. 82. a. 3.)

La première de ces affections a rapport à la personne qui prie, lorsque, dans la vue de ses désordres, elle s'afflige, se remplit de confusion, promet à Dieu de s'amender, et confesse qu'elle n'a rien de son fonds que le néant et le péché. La seconde regarde Notre-Seigneur, dont les peines doivent exciter en nous de la compassion, et dont les vertus nous doivent causer de la joie, avec un ardent désir de les imiter, moyennant sa grâce, que chacun doit lui demander.

La troisième a Dieu même pour objet, et elle consiste à admirer ses grandeurs, à le remercier de ses bienfaits, et à se dévouer généreusement à son service. Il faut mêler parmi tout cela diverses demandes, afin d'obtenir de Dieu des grâces ou pour soi, ou pour toute l'Église, ou pour des personnes, pour qui l'on a quelque considération particulière. Il est bon même de descendre dans le détail des choses, dont on peut avoir plus de besoin.

Cela supposé, si une personne aime l'Oraison Mentale, et qu'elle veuille s'y appliquer tout de bon, quelque infirme qu'elle soit, elle peut toujours se mettre en la présence de Dieu, qui non seulement est proche d'elle, mais au dedans d'elle; et l'ayant ainsi présent, il lui est facile de rappeler dans sa mémoire ce que la foi nous enseigne touchant les trois choses, dont nous venons de parler. Elle peut ensuite, avec la même quiétude, exciter sa volonté à produire les affections qui y répondent, tantôt en faisant à Dieu une humble confession de ses misères, en les lui exposant toutes les unes après les autres avec beaucoup de douleur, et le priant d'y apporter les remèdes convenables : tantôt en se remettant dans l'esprit les admirables vertus de Notre-Seigneur, qui reluisent en quelque mystère de sa vie, comme son humilité, son obéissance, sa patience; et concevant de grands desirs d'imiter de si beaux exemples : tantôt en songeant aux bienfaits de Dieu, avec de profonds sentiments de reconnaissance, ou en admirant ses perfections ineffables, sa bonté, sa miséricorde, sa providence, en lui rendant gloire de tout, et s'en réjouissant avec lui. Il ne sera pas malaisé, avec le secours de la grâce, d'exciter en nous ces saintes affections, parce que les mystères de la foi font dans ceux qui les méditent, un effet presque semblable à celui de la pierre, qui étant frappée avec le fusil, jette des étincelles ardentes. Car si l'âme est bien disposée à prendre feu, la moindre considération des choses divines la touche si fortement, qu'elle s'échauffe aussitôt, et produit de grandes flammes d'amour. Mais pour faire tout ceci avec plus de facilité, il est à propos d'avoir lu auparavant quelque une des Méditations suivantes, afin de se remplir la mémoire des principales vérités de notre religion, qui servent comme d'amorce pour mettre le feu aux affections de la volonté, suivant ce que dit l'Épouse dans le Cantique : *Mon bien-aimé est pour moi un bouquet de myrrhe, que je mettrai sur mon sein.* (Cant. 1. 13.) Car c'est comme si elle disait qu'elle a ramassé parmi les mystères de la vie de son saint époux beaucoup d'exemples illustres, qu'elle a toujours devant elle, pour pouvoir le contempler des yeux de l'esprit, et les embrasser de toute l'affection de son cœur, en se les appliquant à elle-même, avec une ferme volonté de les imiter.

Dans un si grand nombre de considérations, que l'Évangile nous fournit, on peut s'attacher tantôt à l'une, tantôt à l'autre, et en faire le sujet de son oraison, de la même manière que Notre-Seigneur, dans le jardin des olives, prit jusqu'à trois fois pour sujet de la sienne ce peu de paroles : *Mon Père, s'il est possible, faites que ce calice s'éloigne de moi ; que néanmoins votre volonté se fasse, et non pas la mienne.* (*Matth. 26. 39.*) Ce qu'il répéta si souvent, et avec tant de ferveur, qu'il y employa beaucoup de temps, comme nous verrons en son lieu. (*Médit. 22.*)

§. 11. *De quelques manières extraordinaires d'Oraison Mentale, et de quelle sorte Dieu s'y communique à l'âme.*

L'oraison, au sentiment de saint Augustin (*Ep. 105. prope medium.*), est un don du Saint-Esprit, que Dieu a promis à son Église, lorsqu'il a dit, *qu'il répandrait sur la maison de David, et sur les habitants de Jérusalem, l'esprit de grâce, et d'oraison* (*Zach. 12. 10.*), sans lequel personne ne peut prier, comme il faut ; parce que, selon la doctrine de l'apôtre, *il n'est pas en notre pouvoir de former de nous-mêmes aucune bonne pensée, et que nul ne sait ce qu'il est à propos qu'il demande* (*2. Cor. 5. 5. — Rom. 8. 26.*) ; à moins que le Saint-Esprit ne le lui enseigne, et ne l'excite à le demander. Ce divin esprit a pour cela bien des conduites différentes, et il ne mène pas tout le monde par la même voie. Ce serait une étrange erreur de s'imaginer que sans avoir égard à la disposition des personnes, on dût faire prendre à tous la même route. L'Écriture nous apprend que *l'esprit de Dieu est unique* (*Sap. 7. 22.*), et que néanmoins *il en vaut plusieurs.* (*Unicus et multiplex.*) En effet, il est unique, si l'on considère la fin qu'il nous propose ; mais en même temps il se multiplie par mille moyens qu'il emploie pour nous y conduire. Après tout il n'a proprement que deux voies pour nous y faire parvenir. L'une est ordinaire, qui contient les diverses sortes d'oraison, dont nous avons parlé jusques à présent ; l'autre extraordinaire, beaucoup plus sublime, et au-dessus de la portée de l'esprit humain, qui est ce qu'on nomme, oraison de quiétude et de silence, où se trouvent de certaines suspensions des sens, des ravissements, des extases, des figures peintes dans l'imagination, pour représenter clairement la vérité de nos mystères, des rayons de la lumière incréée, qui font voir à l'esprit les choses divines et surnaturelles, des révélations, des entretiens familiers, en un mot, mille manières incompréhensibles, par où Dieu se communique aux âmes saintes, et dont on ne saurait donner de règles certaines ; parce que la seule règle qu'on y peut

garder, est la conduite intérieure du souverain maître, qui les enseigne à qui il lui plaît, et comme il lui plaît. (*D. Th. 2. 2. q. 174. a 1. ad. 3. ex D. Isidoro, etc. a. 3. Item q. 175. a. 1. et 2. ad 1. et 2.*)

D'où il s'ensuit manifestement que de les vouloir obtenir par nos propres forces, ce serait une présomption criminelle, qui nous en rendrait tout-à-fait indignes. Bien loin d'y prétendre de cette sorte, nous devons plutôt être portés à les refuser, de peur que nous ne tombions dans les pièges du démon, qui pour nous surprendre, a accoutumé de se déguiser en ange de lumière. (*1. Cor. 11. 14.*) Mais quand il plaît au Seigneur de nous favoriser de ces grâces singulières, il faut alors les recevoir avec humilité, et avec action de grâces, usant toujours d'une grande circonspection, et observant pour cela quelques avis que nous donnerons en divers endroits de ce livre, particulièrement dans la troisième partie, lorsque nous viendrons au miracle, où notre-Seigneur marchant sur les eaux, fut tenu pour un fantôme, et dans la cinquième, lorsque nous expliquerons les diverses apparitions du Sauveur à ses apôtres et à ses disciples, après sa résurrection. Car nous y remarquerons les effets miraculeux que la visite de Dieu opère dans l'âme, surtout cette perfection de vie si excellente, où l'Esprit divin l'élève par le moyen de ses sept dons, et des autres grâces qu'il lui communique; qui est la seule chose que nous devrions désirer, et acheter au prix de nos sueurs, et de notre sang.

Mais pour éclaircir davantage cette matière, et entrer dans le détail des circonstances de ces visites si rares, dont Dieu honore les Saints, j'en marquerai quelques-unes, où l'on trouvera beaucoup de choses qui ne sont pas si extraordinaires, que tout le monde n'y puisse avoir part. Voilà pourquoi il est important que tous en aient quelque connaissance, et qu'ils apprennent du moins à pratiquer une certaine espèce d'oraison assez commune, qui se fait, ainsi que nous allons voir, par l'application des sens intérieurs.

Je dis donc que comme le corps par les cinq sens, distingue les différentes qualités des choses sensibles, qui peuvent lui causer quelque plaisir, ainsi l'âme par le moyen de son entendement et de sa volonté, fait dans elle-même cinq sortes d'actes, qui ont beaucoup de rapport avec les opérations des sens corporels : et c'est ce que nous appelons, voir, entendre, flairer, goûter, et toucher spirituellement. Avec cela nous connaissons, et nous sentons même en quelque façon les choses de Dieu, et les douceurs spirituelles, qui sont renfermées dans son Essence divine. Et cette manière de les connaître, est une espèce d'expérience qui surpasse de beaucoup tout ce que la méditation et le raisonne-

ment nous en peuvent faire comprendre. Comme nous voyons que le goût juge bien mieux par lui-même, de la douceur du miel, que l'oreille par tous les discours qu'on en saurait faire. (*Cassian. Collat. 12. c. 13. — Gerson. 3. parte. Tract. de mystica Theolog. c. 2.*)

Cette expérience est le moyen le plus sûr que nous ayons, pour nous rendre habiles dans la théologie mystique, qui n'est autre chose qu'une science affectueuse par où l'on apprend à goûter Dieu, de la même façon que saint Denis parlant du grand Jérôme, dit qu'il connaissait les choses divines, non seulement par sa propre étude, et par la doctrine des apôtres, mais encore par le sentiment et par l'expérience. (*De divinis nom.*) Cela se fait avec les cinq sens intérieurs de l'âme, que l'Écriture a marqués très-distinctement, et dont les Pères ont souvent parlé, surtout saint-Augustin, saint Grégoire, saint Bernard (*Aug. liv. 10. confess. et lib. de spiritu et anima. — Bern. l. de natura amoris divini. c. 6. et seq. et serm. 22. in Cant.*), et d'autres que saint Bonaventure cite fort au long dans son traité des Sept Chemins qui mènent à l'éternité, au chemin sixième, qui contient plusieurs remarques fort judicieuses sur ce sujet. Il faut supposer avant toutes choses, comme un principe certain, ce que dit saint Bernard, que la pénétration d'esprit ne va pas plus loin que l'expérience en cette matière; *In hujusmodi non capit intelligentia, nisi quantum experientia attingit*; et qu'ainsi tout ce que nous en dirons, n'aura point d'autre fondement que ce que chacun en peut sentir et éprouver dans soi-même.

Premièrement donc, le Seigneur se communique aux âmes saintes, par une espèce de vue spirituelle, lorsqu'il leur éclaire tellement l'esprit, et répand sur elles, avec tant de profusion, ses lumières, qu'on peut justement leur appliquer ce que saint Paul dit de Moïse, *qu'il vit l'invisible.* (*Hebr. 11. 27.*) Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'encore que dans cet état elles ne voient les choses que par la foi, leur foi néanmoins est si parfaite et si éclairée, en ce qui regarde nos mystères, qu'elle paraît avoir perdu toute son obscurité. Elle est d'ordinaire accompagnée d'une certaine allégresse intérieure, qu'on nomme *Jubilation*, qui fait que l'âme est ravie, et comme hors d'elle-même, à la vue de tant de perfections divines, qui lui avaient jusqu'alors été inconnues, suivant cette parole de Job : *Il fera sa prière à Dieu, et apaisera sa colère; il verra sa face avec une extrême joie.* (*Job. 33. 26.*)

Dieu veut que nous aspirions à ce haut degré de contemplation, et à cette vue si sublime de son essence, lorsqu'il nous dit : *Prenez un peu de repos, et considérez que c'est moi qui suis votre Dieu* (*Ps. 45. 11.*); comme s'il disait : Quittez le péché, sortez de cet embarras, où le monde vous engage,

et que toute votre occupation soit d'admirer les grandes choses que j'ai opérées. Vous viendrez par-là à reconnaître qu'il n'y a point d'autre Dieu que moi ; vous verrez combien j'ai de gloire parmi toutes les nations, et combien je suis élevé sur toute la terre. (Ps. 76. 14. et 46. 4.) Notre-Seigneur a coutume de favoriser les Saints d'un don si extraordinaire, et il le fait par des illustrations subites, par des éclairs imprévus, qui leur découvrent en un instant les vérités les plus cachées, et les leur font voir tout autrement qu'ils ne les avaient vues jusqu'alors. Ces rayons, quoique passagers, ne s'effacent pas en si peu de temps, qu'ils ne laissent dans le cœur des affections tendres, ou d'amour de Dieu, ou de contrition conformes aux vérités qu'ils nous découvrent.

De là vient que les pécheurs les plus endurcis en sont d'ordinaire fortement émus, et qu'ils se sentent comme forcés à se convertir, lorsque tout-à-coup la multitude effroyable de leurs crimes, se présente à leur imagination, et qu'ils voient le danger extrême, où ils sont, de tomber dans le malheur éternel, s'ils diffèrent plus longtemps à changer de vie, comme nous dirons en la vingt-neuvième Méditation de la cinquième partie, sur le sujet de la conversion de saint Paul.

La seconde voie par où Dieu se communique à l'âme dévote, c'est par l'oreille du cœur. Ses inspirations sont les paroles dont il use pour se faire entendre, mais des paroles très-vives et très-efficaces, et souvent même aussi claires, que celles qui frappent l'oreille du corps. C'est par là qu'il lui révèle les secrets de la vie intérieure, et qu'il lui déclare ses volontés avec tant de force, qu'il l'oblige de s'y soumettre. Quelquefois, comme dit l'épouse parlant d'elle-même, cette âme ravie d'un entretien si charmant, *s'attendrit, et se fond* (Cant. 5. 6.), pour ainsi dire, par le feu de l'amour, dont elle brûle, et si elle était auparavant dans la tristesse, dans l'abattement, dans la tiédeur, dans l'insensibilité pour les choses spirituelles, elle se trouve à l'heure même pleine de joie, de confiance, de ferveur, et de résignation à la volonté divine.

Mais parce que ce langage tout particulier, dont Dieu se sert, quand il parle à ses favoris, est un langage si inconnu, qu'il n'y a qu'eux seuls qui l'entendent, j'en veux enseigner un autre bien plus familier, et d'un usage plus facile pour toutes sortes de personnes. C'est celui qui est connu sous le nom d'inspirations divines. Saint Augustin nous apprend que la parole intérieure de Dieu n'est autre chose qu'une inspiration secrète, par laquelle, sans se faire voir, il découvre à l'âme *sa volonté, ou sa vérité.* (Lib. de triplici habitac.) C'est ainsi qu'il parle et aux justes, et aux pécheurs ; mais beaucoup plus ordinairement aux personnes spirituel-

les : et c'est par ce moyen-là qu'il les instruit, les reprend, les exhorte, les console, les encourage à la pratique de la vertu et de la perfection. Aussi David, qui avait appris par une longue expérience à connaître ces mouvements intérieurs, et ces inspirations secrètes, souhaitait avec passion que Dieu lui parlât, et résolu d'exécuter tout ce qu'il lui ordonnerait, il disait souvent en lui-même : *J'écouterai ce que le Seigneur dira en moi.* (Ps. 84. 9.)

Job touche ces deux sortes d'oraison, ou de contemplation, qui se font par la vue et par l'ouïe spirituelle de l'âme, quand il dit à Dieu : *Mon oreille vous a écouté, et à présent je vous vois de mes yeux.* (Job. 44. 5.) Ce qui montre, selon saint Grégoire (Lib. 33. Moral. c. 4.), que d'entendre simplement la voix du Seigneur, c'est quelque chose de moins noble et de moins parfait, que de le voir de ses yeux; parce que l'ouïe tient davantage de l'obscurité de la foi, et que la vue au contraire demande un grand jour, pour contempler Dieu de près et à découvert; quoique cependant l'Écriture en divers endroits marque par l'ouïe la plus sublime contemplation, comme nous verrons en la préface de la troisième partie.

La troisième espèce de communication que nous avons avec Dieu, est un effet de l'odorat spirituel, par où Dieu répand jusques dans l'âme une odeur si douce des choses saintes qu'il les lui fait désirer avec ardeur, et qu'il lui donne la force de courir, comme dit l'épouse, *après l'odeur de ses célestes parfums.* (Cant. 1. 4.) L'Évangéliste saint Jean, qui savait parfaitement cette manière si délicate de traiter avec Dieu, disait souvent : *Seigneur, vous avez rempli nos âmes d'une odeur divine, qui y a fait naître de fervents desirs des biens éternels.* (D. Bonav. supra dist. 6. — *Odor tuus Domine, excitavit in nobis concupiscentias æternas.*) Il appelle, odeur, un sentiment fin et tout spirituel qu'on a de ces biens, que nous ne voyons pas, mais que nous croyons, et qui nous sont promis dans l'autre vie; d'où procèdent quantité d'actes d'espérance, et des desirs très-ardents de s'en rendre digne, avec des résolutions fermes de mettre tout en usage pour les acquérir. Or cela se fait avec un plaisir et une joie très-sensible, que saint Paul appelle, *la joie dans l'espérance.* (Rom. 12. 12.) Car comme les chiens, aussitôt qu'ils ont eu le vent de la bête, courent après avec une vitesse incroyable, et ne s'arrêtent jamais, qu'ils ne l'aient atteinte; de même, s'il est permis d'user de cette comparaison, les âmes qui sentent la présence de la Divinité, et de l'humanité de Jésus-Christ, étant remplies de l'odeur de ses vertus, poursuivent avec chaleur les biens éternels, et ne se donnent point de repos, qu'elles n'en aient acquis la possession, autant que les misères de cette vie le peuvent permettre, jusqu'à ce qu'elles en jouissent pleinement dans l'éternité.

Cela paraît manifestement en ceux que Dieu appelle à

la religion ; car il ne les y attire que par l'odeur de la sainteté, qui parait dans cet état. Et c'est pour eux comme une espèce de charme qui leur ôte toute la crainte dont ils pourraient être saisis à la vue de mille difficultés qui s'opposent à l'exécution de leur dessein. C'est par la même raison, que saint Paul dit, que les justes sont *la bonne odeur de Jésus-Christ* (2. Cor. 2. 15.) ; parce que leurs bons exemples excitent les tièdes à imiter Jésus-Christ, qui est leur premier modèle.

Il y a encore une quatrième manière, dont Notre-Seigneur se communique à nous : c'est par le goût spirituel. Car souvent nous nous sentons si fervents, et nous trouvons tant de douceur aux choses saintes, que tous les plaisirs des sens nous paraissent fades et amers. Si bien que non seulement l'esprit, *mais la chair même*, selon le Psalmiste, *se réjouit en Dieu.* (Ps. 83. 3.) Cette douceur a encore d'autres effets aussi merveilleux : car c'est elle qui nous fait connaître la grandeur de Dieu, l'excellence de sa loi, la perfection des vertus, et le bonheur des Saints dans le ciel. *Goûtez*, disait le Prophète-roi, *et voyez combien le Seigneur est doux* (Ps. 33. 9.) : c'est-à-dire, si vous goûtez ce que c'est que Dieu, et ce qu'il opère au-dedans de vous, vous saurez par-là combien est grande sa douceur, sa bonté, sa sagesse, sa puissance, sa miséricorde. On pourrait encore dire dans le même sens : goûtez, et voyez combien il y a de plaisir à porter son joug, et à observer sa loi, combien douce est l'obéissance, l'humilité, la patience, la tempérance, la chasteté, et la charité ; parce que chaque vertu a une douceur qui lui est propre, selon ce que dit le Prophète, parlant à Dieu : *O que les douceurs que vous avez réservées pour ceux qui vous craignent, sont grandes et abondantes !* (Ps. 30. 20.) Il en loue tout à la fois la grandeur et l'abondance. Car de même que dans les festins, on assaisonne les viandes en mille manières différentes, pour les rendre plus agréables ; ainsi Dieu dans ses mystères et dans la pratique des vertus, fait goûter aux Saints mille sortes de délices. (Sap. 16. 20.) Car s'il est vrai que la manne n'étant qu'une substance très-simple, avait néanmoins dans la bouche des gens de bien le goût de toutes les viandes les plus excellentes, à combien plus forte raison devons-nous dire que Dieu contient en lui-même tout ce qu'il y a de délicieux, et qu'il en fait à ses amis, lorsqu'il les visite dans l'oraison, comme un régal magnifique ? Il fait goûter sa douceur aux uns, pendant qu'ils contemplant ses divines perfections ; aux autres, pendant qu'ils considèrent ses bienfaits ; à d'autres, pendant qu'ils méditent sur sa sainte loi, que David trouvait *plus douce qu'un rayon de miel.* (Ps. 18. 11.)

Mais après tout ce sont des douceurs cachées, qui ne se font sentir qu'à ceux qui ont la crainte de Dieu, parce qu'il

n'y a qu'eux qui en jouissent parfaitement, et quand ils en ont une fois goûté, ils n'ont point de langue, comme dit Cassien, ni de paroles pour les expliquer, parce qu'elles sont au-dessus de ce que l'esprit humain en peut concevoir. (*Collat. 12. c. 12.*)

Il est vrai que Dieu n'en prive pas tout-à-fait ceux qui sont encore nouveaux dans la vertu, ni les pécheurs mêmes, qu'il veut sevrer, pour ainsi dire, et dégouter des plaisirs du monde. Mais ceux à qui il en donne libéralement et en abondance, ce sont ceux qui, par mortification, se privent eux-même de ces faux plaisirs, pour l'amour de lui.

Enfin, Dieu se communique d'une cinquième manière à l'âme dévote par le toucher, lorsqu'il entre jusqu'au fond de son cœur, qu'il la touche effectivement, qu'il s'unit à elle, et lui fait même des caresses qu'on ne saurait mieux exprimer que par certaines comparaisons qui se trouvent dans le livre des Cantiques : *Osculetur me osculo oris sui. Ad tactum ejus commota sunt viscera mea. Dextera illius amplexabitur me* ; mais dont il est plus à propos de ne point parler, de peur que des esprits aussi grossiers que les nôtres, n'en pénétrant pas le mystère, n'interprètent mal les sentiments tendres et passionnés, dont ces cantiques sont remplis. Tout se peut réduire néanmoins à ce que dit l'apôtre saint Paul, que, *qui s'attache fortement à Dieu, devient un même esprit avec lui.* (*1. Cor. 6. 17.*) Dieu en effet l'embrasse, et le serre avec les bras invisibles de sa charité, il lui donne au fond du cœur des marques sensibles de sa présence, de son amour, et du soin qu'il a de lui ; et au même temps il le comble de paix et de joie, avec mille démonstrations d'une bienveillance qui va jusqu'à la familiarité. Lui aussi se voyant si chéri de Dieu, l'embrasse réciproquement, et s'attache à lui avec les bras de l'amour, en disant ce que dit l'épouse : *Je le tiens, et je me garderai bien de le laisser échapper.* (*Cant. 3. 4.*) Il vient ensuite aux entretiens familiers, il fait des demandes accompagnées de gémissements ineffables, il produit ces sortes d'actes si excellents en matière de spiritualité, que l'on nomme Anagogiques, qui sont des dons purement gratuits, que Dieu fait à qui bon lui semble, et qu'on ne doit pas rechercher ; mais qu'il faut seulement recevoir, comme nous avons déjà dit, avec toute humilité, lorsqu'il lui plait de nous en favoriser.

Voilà les manières extraordinaires dont l'Esprit saint se communique à nous par le moyen des sens intérieurs. C'est à nous, avec la grâce divine, de mortifier tellement les cinq sens du corps, qu'en récompense Dieu nous ouvre ceux de l'âme ; puisque, selon saint Grégoire, dès que les sens extérieurs sont fermés, les sens intérieurs s'ouvrent (*Ex S. Bonnav. supra, dist. 4.*) ; et qu'au contraire les sens intérieurs sont tout assoupis, comme remarque saint Augustin, lors-

que les sens extérieurs cherchent au-dehors à se divertir. (*Lib. de spiritu et anima. c. 9.*)

Il y a encore une autre manière beaucoup plus aisée, d'appliquer les sens intérieurs de l'âme aux mystères de la foi. Nous en verrons la pratique dans la Méditation vingt-sixième de la seconde partie, et elle pourra nous servir comme de degré, pour arriver peu à peu à celle dont nous venons de parler, si Dieu pour notre avancement spirituel veut bien nous y élever.

§. 12. *Des temps ordinaires et extraordinaires qu'il faut employer à l'Oraison, et de l'usage des Oraisons Jaculatoires.*

Il y a deux sortes de temps qu'il faut employer à l'Oraison Mentale. L'un est ordinaire, où l'on a des heures réglées pour les dévotions de chaque jour, qu'on ne doit jamais omettre, tant qu'on a de la santé. L'autre est extraordinaire; et c'est un temps qu'on choisit pour s'occuper durant une semaine ou deux à méditer attentivement et en repos sur les choses de son salut. Ce qui se peut faire pour diverses fins, et en diverses rencontres.

La première est, quand on se sent la conscience chargée de péchés, et qu'on a envie de les effacer par une bonne confession. Car alors il importe extrêmement de se retirer pendant huit jours ou plus, dans quelque lieu à l'écart, afin de songer aux désordres de sa vie passée, et de peser à loisir les principaux motifs, qui nous en peuvent donner de l'horreur.

La seconde est, quand on veut s'instruire à fond des choses spirituelles, et devenir maître dans cette science mystique. Car pour bien savoir s'entretenir avec Dieu, et pour le savoir par quelque sorte d'expérience, ce n'est point trop que d'y employer un mois sous la conduite d'un habile directeur; et l'on a sujet d'être content de soi, quand on sort de la retraite pleinement instruit; parce qu'encore que l'esprit de Dieu soit le premier maître de cette divine science, on ne laisse pas toutefois d'avoir besoin de la direction d'un maître visible. Or il faut du temps pour bien comprendre ses enseignements, et pour les mettre en pratique.

La troisième est lorsqu'on se trouve sur le point de choisir un état de vie, et qu'on ne sait lequel embrasser; ou lorsqu'on doit entreprendre quelque grande affaire pour le service de Dieu, et qu'on n'est pas tout-à-fait certain que ce soit sa volonté, ou si l'on en est assuré et que l'on veuille avant d'en venir à l'exécution, implorer le secours divin. En ces cas-là, on ne peut rien faire de mieux que de prendre quelque temps pour se retirer des compagnies et du commerce du monde, à l'exemple de Notre-Seigneur, qui passa quarante

jours dans le désert, avant que de s'engager à la prédication de son Évangile. (*Matth. 4. 21. — Luc. 4. 2.*)

La quatrième est lorsque les personnes les plus affectionnées à l'oraison, se trouvent en un état de tiédeur, de dissipation d'esprit, de sécheresse, de langueur, et d'indifférence pour toutes les choses de Dieu. Car une des voies les plus faciles pour rallumer leur première ferveur, est de faire une retraite de huit jours, et d'employer la plus grande partie de ce temps-là à l'exercice de la méditation, ce qui doit être commun à toutes sortes de gens, puisque tous sont capables de tomber ainsi peu à peu dans le relâchement et dans la tiédeur.

Mais enfin quand il n'y aurait ni tiédeur, ni relâchement, on ne devrait pas manquer pour cela de pratiquer ces saints exercices, parce qu'il est bon de faire de temps en temps quelque espèce de banquet spirituel, pour se rassasier pleinement et se remplir tout-à-fait de Dieu. C'est là sans doute un moyen sûr et aisé de croître en son amour, et de se perfectionner en son service. Aussi plusieurs Saints l'ont pratiqué fort utilement, et nous savons qu'ils sont arrivés par-là à une éminente perfection.

Pour ce qui est du temps ordinaire de l'Oraison Mentale, on n'en peut prescrire de règle fort générale. Car la raison veut qu'on ait en cela beaucoup d'égard à la santé, et au talent de chacun, à son état, et à son emploi. Mais toutes choses bien examinées, on ne saurait trop donner de temps à l'oraison pourvu qu'il en reste assez pour satisfaire aux obligations indispensables de sa charge. Ordinairement on y doit employer une heure, ou le matin, ou le soir, comme fit Notre-Seigneur, lorsqu'il pria son Père dans le jardin. Car il paraît qu'il y employa ce temps-là, par le reproche qu'il fit à saint Pierre, en lui disant: *Vous n'avez donc pu veiller une heure avec moi.* (*Matth. 26. 40.*) Mais si c'est trop d'une heure pour une personne qui a de grandes occupations, qu'elle se contente d'une demi-heure; et si elle a même de la peine à trouver une demi-heure libre, durant toute la journée, ce sera assez qu'elle mette un quart d'heure à examiner sa conscience, en la manière que nous l'expliquerons après; et les jours de fêtes, qui sont particulièrement consacrés à la piété, elle emploiera un peu plus de temps à la méditation.

Il faut seulement observer qu'après que l'on s'est prescrit un temps ordinaire pour l'oraison, soit que cela se fasse par règle, comme en quelques ordres religieux, ou que ce soit seulement une dévotion particulière, ou un conseil de quelque sage directeur, il faut s'en tenir à ce qu'on a une fois arrêté, et demeurer ferme dans sa première résolution, jusqu'à faire scrupule d'y manquer un jour, ou de retrancher d'un temps si précieux l'espace d'un *Misereere*, parce

que le diable emploie toutes ses ruses, pour nous détourner de l'oraison, sous divers prétextes, tantôt d'infirmité corporelle, tantôt d'affaires de piété et de bonnes œuvres ; qu'il nous propose à contre-temps, afin que nous la faisant quitter un jour, ou par paresse, ou par quelque raison apparente, il nous y fasse manquer le jour d'après, et puis encore un autre jour, jusqu'à ce qu'enfin il nous persuade d'y renoncer tout-à-fait. C'est ce que craignait saint Chrysostôme, lorsqu'il disait, qu'il vaut mieux perdre la vie que la prière. (*Lib. 1. de orando Deo.*) L'exemple du prophète Daniel nous en est une preuve manifeste. Ce saint homme, qui avoit accoutumé de prier trois fois le jour, voyant que le roi de Perse avoit défendu, sous peine de mort, de faire dans tout son empire aucune prière à Dieu, durant trente jours, ne crut pas pour cela devoir interrompre ses exercices de dévotion ; *ne tantillum quidem temporis sustinuit ab orando cessare*, parce qu'il savoit que la vie spirituelle de son âme dépendait de l'oraison, et que c'eût été une folie insigne de hasarder une vie aussi nécessaire que celle-là, pour s'exempter de la mort du corps. Sur quoi saint Chrysostôme dit excellemment que comme le corps n'est plus qu'un cadavre, lorsque l'âme en est séparée, ainsi l'âme demeure morte et sans mouvement, dès qu'elle a perdu l'esprit d'oraison. Mais comme Daniel ne mourut pas, quoique, pour se conserver la liberté de prier, il eût mis sa vie au hasard, et qu'il eût été effectivement exposé aux lions, Dieu ayant fermé la gueule de ces bêtes cruelles et affamées, de peur qu'elles ne dévorassent celui qui avoit ouvert sa bouche à la prière ; de même il est sûr que pour s'acquitter fidèlement de ses dévotions ordinaires, on ne perdra ni la vie, ni la santé, ni la paix et la joie du cœur, et que le succès des affaires dont on a soin n'en sera pas moins heureux ; au contraire, on méritera que Dieu s'en charge lui-même, et qu'il emploie sa toute-puissance et sa sagesse pour exécuter en nous des choses que notre faiblesse et notre ignorance ne pourraient jamais faire réussir. Que si quelquefois une indisposition survenue, ou quelque autre cause légitime nous oblige malgré nous d'interrompre le cours de nos oraisons, aussitôt que nous sommes libres, et que l'empêchement a cessé, nous devons reprendre ce que nous avions quitté pour un temps, de crainte que l'interruption, qui a commencé par une raison légitime, ne vienne à continuer par une tiédeur et une nonchalance criminelle.

Mais afin que nul ne se dispense d'un exercice si nécessaire, j'ajoute que tous ceux qui prétendent conserver l'esprit de dévotion, soit qu'ils aient un temps réglé pour faire **Oraison Mentale**, ou que n'en ayant pas, ils désirent suppléer à ce défaut ; tous, dis-je, doivent s'appliquer chaque jour à faire de cœur ou de bouche un grand nombre de ces

oraisons, qu'on nomme jaculatoires, dont nous avons dit un mot au §. 9. C'est une pratique qui, au rapport de saint Augustin, était en usage parmi les Pères du désert. (*Ep. 121. ad Probam. c. 10. Chrysost. hom. 79. ad popul.*) Car pour ne pas perdre la présence de Dieu, ni la mémoire de ses bienfaits, non plus que le souvenir de leurs propres imperfections, ils s'accoutumaient à produire durant le jour quantité d'actes de toutes les vertus, ou à demander à Dieu celles qui leur manquaient. Ils se servaient pour cela de prières courtes, mais ardentes, et semblables à des dards enflammés, qu'ils lançaient de toutes leurs forces vers le ciel, en disant tantôt : Seigneur, que n'ai-je passé toute ma vie, sans vous offenser ! ô mon Dieu, que ne puis-je vous aimer, et vous obéir, comme vous le méritez ! tantôt : Donnez-moi, Seigneur, une parfaite pureté de conscience, une sincère humilité de cœur, une véritable pauvreté d'esprit. O mon Rédempteur, pardonnez-moi mes péchés, parce qu'ils sont grands.

Comme ces sortes d'oraisons se font presque en un moment, l'usage en est fort facile à tout le monde, et on les peut faire, ainsi que remarque Cassien, avec plus d'attention et de ferveur que les autres. (*Lib. 2. de inst. c. 10. et Colat. 9. c. 35.*) C'est aussi ce qui leur donne l'efficace qu'elles ont, pour obtenir toutes choses de Notre-Seigneur. Car il vaut mieux, dit saint Basile, prier peu, pourvu qu'on prie comme il faut et avec l'attention requise, que de faire, avec un esprit distrait, de longues prières (*In constit. monast. c. 2.*) ; puisque ce n'est point en priant beaucoup, mais en priant avec ferveur, qu'on obtient de Dieu ce qu'on lui demande.

L'important est de savoir compenser la brièveté de ces oraisons par leur multitude, afin d'accomplir en quelque façon ce précepte de Notre-Seigneur, *qu'on prie toujours, sans jamais discontinuer* (*Luc. 18. 1.*), c'est-à-dire, qu'on s'exerce de telle sorte à la prière, qu'il n'y ait rien de négligé, soit pour le temps qu'il y faut donner, soit pour la ferveur, et pour la confiance en Dieu, qu'on y doit apporter, soit pour la répétition fréquente des oraisons jaculatoires, qui sont, comme dit David (*Ps. 75. 11.*), de précieux restes des saintes pensées qu'on a eues le matin à son oraison, et qui servent merveilleusement pour conserver, tout le long du jour, la chaleur de la dévotion, en faisant de ce jour-là un jour de fête et de réjouissance.

Saint Chrysostôme (*L. 2. De orando Deo, ad finem.*) dit que nous devrions, du moins à toutes les heures, faire quelque une de ces oraisons, *afin d'égaliser le cours de la prière à celui du jour ; ut orandi cursus cursum diei adæquet* : de sorte qu'à chaque fois que l'horloge sonne, ce fût un signal qui nous réveillât, et nous avertit d'élever notre cœur à Dieu. Mais

les personnes les plus ferventes ne se contentent pas de si peu. Elles veulent imiter ces solitaires d'Égypte, que les occupations extérieures, comme rapporte Cassien, n'empêchaient pas de prier pendant tout le jour, et qui savaient si bien ménager le temps, qu'ils ne séparaient jamais l'oraison du travail des mains : *preces et orationes per singula momenta miscentes.* (L. 3. c. 2. et l. 2. c. 14.) ; ce qui leur était d'un très-grand secours pour parvenir à une haute perfection, et pour amasser un trésor immense de mérites, en fort peu de temps. En vérité nous aurions grand tort de ne pas aimer un exercice si utile ; puisque nous pouvons à toute heure, comme dit saint Bonaventure, faire un gain plus considérable en vaquant à l'oraison, que si nous conquerrions toute la terre. (*Opuscul. de perfect. vit. c. 2.*) Et il est aisé de prouver cette proposition : car si un homme s'entretenait toute la journée en des pensées de blasphème, et qu'il ne fit autre chose que haïr Dieu, que concevoir des désirs de vengeance, que former des desseins de s'abandonner à toutes sortes de crimes, ne mériterait-il pas d'être condamné à d'horribles peines dans l'enfer ? Si donc un homme zélé pour sa perfection, emploie tout le jour à faire un grand nombre d'oraisons jaculatoires, à s'exciter par de bons désirs à la pratique des œuvres saintes, qui peuvent le rendre agréable à Dieu, à demander à Notre-Seigneur les vertus chrétiennes, peut-on douter qu'il ne se trouve à la fin rempli de mérites, et qu'il n'ait acquis une couronne de gloire immortelle dans le ciel ; surtout, si l'on considère qu'il s'en faut bien que Dieu soit aussi sévère à punir, qu'il est libéral à récompenser.

Il y aura dans toute la suite de ce livre beaucoup d'oraisons jaculatoires, qui feront le sujet de diverses Méditations ; mais particulièrement dans la troisième partie, où l'on trouvera quantité de réflexions sur les prières de quelques lépreux, de plusieurs aveugles, de la Cananée, des sœurs du Lazare, etc.

§. 13. *Quelques remarques sur les Méditations suivantes.*

Pour tirer quelque avantage des Méditations suivantes, il faut supposer qu'il y a diverses fins, pour lesquelles on les peut lire, et qui m'ont porté à les composer.

La première est pour avoir de quoi s'occuper quelque temps à l'un des plus nobles, et des plus utiles exercices de piété, qui est la lecture spirituelle. Les Saints nous apprennent que quand nous lisons un bon livre, Dieu nous parle intérieurement, qu'il nous explique ce que nous lisons, qu'il nous éclaire l'esprit de la lumière de ces grandes vérités que nous avons devant les yeux, et qu'enfin il nous embrase le cœur des affections vives et ardentes que pro-

duit cette divine lumière. (*Aug. serm. 32. ad Fratres. — S. Isid. l. 3. de summo bono. c. 8. — D. Bern. serm. 50. ad sororem.*) C'est pour cela qu'en quelques Méditations je me suis un peu étendu à donner des règles de morale touchant les vices et les vertus, dont j'ai marqué les différents caractères, afin que ceux qui les liront, apprennent en quoi consiste la véritable spiritualité. Mais s'ils veulent en recueillir tout le fruit que je prétends, il est nécessaire qu'ils les lisent posément, qu'ils pèsent avec attention, et ruminent en eux-mêmes tout ce qu'ils lisent, jusqu'à ce qu'ils en aient l'esprit entièrement pénétré. De cette sorte ils doivent joindre la méditation à la lecture, et avant que de commencer, il faut qu'ils prient Dieu de leur expliquer au fond du cœur ce qui est contenu dans le livre. Une prière propre pour cela est celle de Samuël : *Parlez, Seigneur, car votre serviteur écoute.* (1. Reg. 3. 10.)

La seconde fin que chacun se peut proposer en cette lecture, c'est d'en tirer de la matière pour l'oraison et pour la contemplation. Car la lecture, dit saint Bernard, prépare l'esprit, et aide beaucoup à la méditation ; et sans elle, ou sans quelque chose d'équivalent, il est impossible de prier, qu'on n'ait l'esprit fort distrait, et fort dissipé. (*In scala claustral.*) En ce cas il ne faut lire que les points qui suffisent pour remplir l'heure qu'on a destinée à l'oraison, et parce qu'un point renferme souvent trois ou quatre considérations, qui sont marquées distinctement à la marge, si on le trouve trop long, il est à propos de le diviser, et d'un seul en faire plusieurs, ne prenant que deux ou trois vérités, sur lesquelles on pourra s'entretenir aussi longtemps qu'on voudra. Que si au contraire quelqu'un demande une matière plus étendue, il n'a qu'à joindre deux méditations en une.

Mais il y a là-dessus une remarque importante à faire : c'est qu'encore qu'on trouve les méditations toutes faites, avec les affections, les demandes, et les colloques, il faut pourtant se donner de garde de s'attacher scrupuleusement aux paroles. Chacun de lui-même parlera à Dieu, selon que le Saint-Esprit lui mettra les paroles dans la bouche, ou selon que le sujet même qu'il médite le fera parler ; il ne peut rien dire de mieux que ce que sa propre dévotion lui suggérera, puisque la dévotion, comme nous avons déjà dit, est la langue de l'âme (§. 2. *Ex D. Bern. serm. 45. in Cant.*), et qu'avec elle on a toujours de quoi s'entretenir avec Dieu, comme au contraire sans elle on devient muet, et tout interdit. Lors donc que la dévotion vient à manquer, il faut nécessairement avoir recours aux paroles, et aux affections marquées dans le livre, et tâcher de se les approprier, comme si on les tirait de son propre fonds.

La troisième fin, pour laquelle on pourra lire ces méditations, c'est pour les communiquer à d'autres, parce qu'il

est du devoir des directeurs et des confesseurs de donner à leurs pénitents, et à ceux qu'ils conduisent dans la voie de Dieu, quelques points de méditation, afin de les former peu à peu à cet exercice, selon qu'ils les en jugent capables. Ils prendront garde toutefois de ne pas donner pour sujet de méditation à tout le monde, toutes sortes de vérités ; mais ils choisiront pour chacun en particulier des considérations proportionnées à sa capacité, et propres à son état.

Outre cela on peut se servir de ces mêmes méditations, pour composer quelques entretiens, ou quelques exhortations spirituelles, comme il s'en fait en plusieurs communautés religieuses, et ailleurs, où il se trouve des personnes de piété qui travaillent avec zèle à se perfectionner, selon l'esprit de leur vocation.

Dans toutes ces vues, je me suis particulièrement étudié à ne rien dire, qui ne fût solidement établi sur l'Écriture, dont les passages sont cités partout, étant persuadé que le Saint-Esprit n'a eu que les mêmes intentions, lorsqu'il a voulu nous instruire par les prophètes, et par les apôtres. On trouvera donc ici presque tous les quatre Évangiles fort nettement expliqués, on y trouvera encore la plus grande partie des Actes des Apôtres, le commencement du livre de la Genèse, et beaucoup d'autres endroits tant de l'ancien que du nouveau Testament. Et parce que le texte sacré s'explique en plusieurs sens différents, je me suis toujours attaché à celui qui est le plus universellement reçu et approuvé des saints pères ; et je puis dire que tout ce que j'ai écrit, je l'ai tiré ou de leurs ouvrages, ou de ce que l'expérience en a pu apprendre aux plus savants maîtres de la vie spirituelle, à qui Dieu a communiqué les mêmes pensées, et les mêmes sentiments.

De là vient que ceux qui aiment la variété dans les exercices spirituels, trouveront ici des méditations pour tous les temps de l'année, comme pour l'avent, pour le carême, pour les dimanches, et pour les fêtes principales ; et ils trouveront tout cela conforme à l'esprit de l'Évangile, et à la qualité des mystères, qui se célèbrent en ces temps-là dans l'Église. Quant à ceux qui veulent avoir des Méditations pour chaque jour de la semaine, ils auront aussi de quoi satisfaire pleinement leur dévotion. Car s'ils sont encore dans les exercices de la vie purgative, et qu'ils travaillent à se défaire des attachements criminels qu'ils ont au monde, ils pourront distribuer pour tous les jours de la semaine, les méditations que nous avons composées sur les sept péchés mortels, et sur les sept principales choses qu'on doit souvenir se remettre devant les yeux dans la vie purgative, savoir, la griéveté du péché, la mort, le jugement particulier, le jugement universel, l'enfer, le purgatoire, et la gloire du paradis. Ils pourront encore méditer sur la conversion des

sept pécheurs les plus fameux dans le nouveau Testament, qui sont, saint Matthieu, la Magdelène, la Samaritaine, la femme adultère, Zachée, le bon larron, et saint Paul.

S'il sont occupés à la pratique des vertus, dans la vie illuminative, il y aura des méditations fort propres pour eux, sur les sept demandes de l'oraison dominicale, sur les huit béatitudes, sur les sept stations de la passion du Sauveur, sur les sept paroles qu'il dit étant à la croix. Il leur sera aussi fort aisé de choisir dans les Évangiles, ou sept paraboles, ou sept miracles des plus célèbres, afin de les appliquer aux sept jours de la semaine.

S'ils sont parvenus enfin jusqu'à la vie unitive, ils trouveront de grands motifs de s'unir toujours de plus en plus avec Dieu dans la considération des sept principaux attributs qu'on distingue en lui, qui sont, sa bonté, sa charité, sa miséricorde, son immensité, sa sagesse, sa toute-puissance, et sa providence. Que s'ils aiment mieux considérer ses bienfaits, ils n'auront qu'à prendre pour matière de leur méditation, l'ouvrage admirable des six premiers jours du monde, et le repos du septième; ou les sept avantages de la gloire des bienheureux, exprimés par Notre-Seigneur dans son Sermon des béatitudes; ou les récompenses qu'il promet aux sept évêques de l'Apocalypse. Ils auront de plus, diverses méditations sur le très-saint Sacrement, sur la bienheureuse Vierge, sur les quinze mystères du rosaire. Et tout cela se trouvera sans peine en la table que nous mettrons à la fin du livre.

Pour conclusion, l'on peut dire que ce livre, qui contient tant de méditations, et de méthodes différentes d'oraison, est comme une table couverte de toutes sortes de viandes apprêtées en bien des manières, qu'on ne sert pas pour obliger ceux qui sont conviés au festin de manger de toutes, quoiqu'il leur soit libre d'y goûter; mais seulement afin que chacun choisisse ce qui est le plus à son goût, ou le meilleur pour sa complexion, ou absolument le plus nécessaire pour sa santé, en abandonnant le reste aux autres, qui peut-être s'accommoderont de ce qu'il aura laissé, parce qu'ils ne sont pas de même tempérament, et qu'ils ont besoin d'une nourriture différente. C'est pourquoi un directeur pécherait contre la prudence, s'il voulait conduire tout le monde par la même voie, et si condamnant ceux qui tiendraient une autre route que la sienne, il ne prescrivait à tous généralement que la méthode d'oraison qu'il aurait prise pour lui-même. Il faut donc que chacun suive en ce point non seulement le conseil de son directeur, mais encore ses propres lumières, après avoir reconnu par son expérience quelles sont les choses qui lui donnent le plus de consolation spirituelle, et qui l'aident davantage à faire progrès dans la voie de Dieu. Pour cela il choisira les méditations,

et les manières de prier les plus propres pour le conduire à la fin qu'il s'est proposée ; quoiqu'il ne soit pas inutile de les essayer toutes , parce qu'il arrive souvent que Dieu nous ouvre des chemins nouveaux , et que nous faisant changer de conduite , il nous mène par des voies qui nous paraissent auparavant presque inaccessibles.

Enfin je dis que ceux qui désirent monter chaque jour par cette échelle mystérieuse de Jacob (*Gen. 28. 12.*), que saint Augustin nomme l'échelle du paradis , et saint Bernard l'échelle des religieux , qui a pour échelons la lecture , la méditation , l'oraison , et la contemplation ; ceux-là , dis-je , apprendront à y monter avec le secours de la grâce , en laquelle ils doivent mettre leur principale confiance. Avec cela il n'y a personne qui ne puisse espérer de parvenir à une étroite union avec Dieu , qui du haut de cette échelle , nous tend les bras , et nous presse d'aller à lui. C'est par ses ordres que les saints anges montent et descendent continuellement , afin de nous assister. Ils montent pour lui présenter nos vœux , et ils descendent pour nous assurer qu'ils ont obtenu tout ce que nous souhaitons , et en tout temps ils nous animent à poursuivre ce que nous avons commencé , afin que montant sans cesse avec eux , nous puissions un jour entrer dans la gloire , et participer au bonheur qu'ils ont de voir Dieu dans toute l'éternité. Ainsi soit-il.



MÉDITATIONS

SUR

LES MYSTÈRES DE LA FOI.

PREMIÈME PARTIE

DES MÉDITATIONS.

Des péchés , et des dernières fins de l'Homme , avec quelques manières de prier , propres pour ceux qui dans la vie purgative travaillent à se corriger de leurs désordres.

PRÉFACE.

De la pureté de cœur , qui est la fin qu'on se propose dans les Méditations , qui regardent la vie purgative.

ENTRE plusieurs excellents effets que l'usage fréquent de la Méditation et de l'Oraison Mentale produit dans nos âmes , le premier , et comme le principe de tous les autres , est , au sentiment de saint Bernard , de purifier la source même d'où elle tire son origine. (*L. 1. de consid. ad Eugen.*) Mais parce qu'elle a deux sources très-éloignées l'une de l'autre : la première dans le ciel , qui est Dieu , de qui découlent les lumières et les grâces , et la seconde ici-bas , qui est l'âme avec toutes ses puissances ; ce qu'elle a à faire , c'est

de purifier celle-ci par l'autre, et de purger effectivement la mémoire de l'oubli des choses saintes, l'entendement de ses illusions et de ses erreurs, la volonté de son amour-propre, l'appétit de ses passions immortifiées, les sens de leurs libertés criminelles, la chair de sa sensualité, enfin l'homme tout entier de ses dérèglements et de ses vices. C'est ce que saint Pierre prêchait aux fidèles, lorsqu'il leur disait que *Dieu purifie les cœurs par la foi.* (Act. 15. 9.) Car bien que la foi toute seule ne soit pas capable de produire dans les cœurs un si noble effet, elle le peut toutefois avec le secours de la Méditation, par laquelle pénétrant dans les vérités et dans les mystères de notre religion, elle excite en l'âme des affections saintes, qui la disposent à obtenir de Dieu cette pureté.

Il est vrai que d'un si grand nombre de Méditations que nous avons sur les mystères de la foi, il n'y en a aucune qui ne serve à purifier l'âme; mais celles qui y contribuent davantage, sont celles qui appartiennent à la vie purgative, et qui ont pour but de porter la volonté aux exercices propres à acquérir une pureté parfaite, et d'établir sur ce fondement l'édifice spirituel de toutes les vertus chrétiennes.

Or ces exercices se réduisent à trois espèces, dont la première comprend tout ce qui peut nous donner quelque connaissance et quelque mépris de nous-mêmes; en quoi saint Bernard fait consister l'essence de l'humilité. (*Tract. de 10. grad. humilit. et Serm. 36. in Cant.*) Et ceci se peut pratiquer en deux différentes manières. L'une est pour les justes, qui ont conservé leur innocence, et qui ne voyant en eux aucune faute notable qui les humilie, doivent chercher dans le néant, dont ils sont sortis, de justes sujets d'abaissement et de confusion. Ils trouveront pour cela bien de la matière dans les Méditations de la sixième partie. L'autre est pour les grands pécheurs, qui n'ont que trop de quoi se confondre dans la vue des désordres effroyables où ils sont tombés. Ils en seront parfaitement convaincus par les Méditations de cette première partie, où ils apprendront à se mépriser eux-mêmes, à se juger dignes du mépris de tous les hommes, à désirer même, et à rechercher l'opprobre, autant qu'ils pourront, à embrasser tout ce qu'il y a de plus bas, et à accepter de bon cœur les humiliations qui leur viendront du dehors, sans qu'ils y pensent, ni qu'ils les recherchent.

La seconde sorte d'exercice, contient tous les actes qui disposent l'âme à la justification; tels que sont, la crainte de la justice de Dieu, et la confiance en sa miséricorde, la douleur sincère de ses péchés, un examen rigoureux de sa conscience, une confession humble et exacte de toutes ses fautes, une pénitence sévère et proportionnée à la grandeur

de l'injure qu'on a faite à Dieu, et quelques autres semblables.

Enfin le dernier exercice tend à arracher les racines qui restent encore des péchés passés, de crainte qu'avec le temps elles ne repoussent ; et les effets qu'il produit, sont les rigueurs saintes qui s'exercent sur la chair qu'on veut assujettir à l'esprit, la mortification des appétits qu'il faut réduire sous l'obéissance de la raison, l'abnégation de sa propre volonté, qu'on doit soumettre à celle de Dieu, en un mot, la haine impitoyable de soi-même, et de tout ce qui peut servir à entretenir l'amour-propre, afin que Dieu trouvant le cœur entièrement épuré, il y établisse sa demeure et le remplisse de son saint amour.

Voilà les démarches qu'il faut faire nécessairement dans la voie purgative, pour parvenir à une entière conversion. Car bien que l'homme, suivant le conseil du sage (*Eccl. 31. 27. et 33. 25.*), doive user dans toutes ses œuvres de beaucoup de diligence et de ferveur, il n'y en a cependant aucune qui demande plus d'application et de soin que celles par où le pécheur se dispose à rentrer en grâce auprès de Dieu, puisque le moins qu'il puisse faire, c'est d'accomplir le précepte de l'Apôtre, qui veut que *nous consacrons toutes nos puissances à la justice et à la piété, comme nous les avons fait servir à l'impureté et à l'injustice.* (*Rom. 6. 19.*) *Quales impetus habebas ad mundum, tales habebas ad artificem mundi.* (*Præfat. in Ps. 31.*) Si vous avez été si ardent, dit saint Augustin, à suivre le monde, ne le soyez pas moins à suivre celui qui a fait le monde. Soyez aussi affectonné au service du Créateur, que vous avez été passionné pour les créatures : *Portez désormais l'image de l'homme céleste, ainsi que jusqu'à présent vous avez porté l'image de l'homme terrestre.* (*1. Cor. 15. 49.*)

Mais comme l'Apôtre, selon que remarque saint Grégoire (*L. 19. moral. 6. 16.*), ne parle de la sorte aux fidèles, qu'afin de s'accommoder à leur faiblesse, il est juste que les plus fervents témoignent beaucoup plus d'ardeur pour le bien, qu'ils n'ont témoigné de passion pour le mal, et qu'ils retournent à Dieu, comme parle le Prophète Baruch, dix fois plus vite qu'ils ne s'en sont retirés. (*Baruch. 4. 23.*) C'est ce qu'ont fait la Magdelène, Zachée, saint Paul, et quelques autres fameux pénitents, sur la conversion desquels nous ferons des méditations particulières, en la troisième partie, qui ne pourront être que très-utiles à quiconque aura bien considéré tout ce qui est contenu dans la première. Mais quoique les méditations de la première partie soient plus propres à ceux qui veulent se convertir tout-à-fait à Dieu, ou qui ne faisant encore que de commencer à pratiquer la vertu, tâchent de se purifier entièrement de ce qu'il leur reste des habitudes de leur vie passée ; néanmoins puisque

et on le considérera comme un océan immense, d'où sortent les créatures, comme des ruisseaux, qui se sentant attirés par leur source, y retournent comme dans le lieu de leur repos éternel. On demandera ensuite avec toute humilité ce qu'on prétend obtenir par cette Méditation, qui est une lumière divine pour connaître la véritable fin de l'homme, et pour y savoir diriger toutes les actions de sa vie. On pourra dire avec le prophète David: *Envoyez-moi, Seigneur, votre lumière d'en haut, afin qu'elle me découvre votre vérité; faites qu'elle me conduise jusques sur votre sainte montagne, et dans vos tabernacles éternels*, puisque vous ne m'avez créé que pour y vivre avec vous. Après cela on commencera sa Méditation en la manière suivante.

I. POINT.

Au premier point on se remettra devant les yeux la fin pour laquelle l'homme a été créé, qui est de glorifier et de servir Dieu, et de faire ainsi son salut (*Ex S. Ignat. in fund. Exercit.*), suivant ce que dit l'Apôtre au Romains: *Le fruit que vous recueillez est votre sanctification; et le but où vous tendez, est la vie éternelle.* (*Rom. 6. 23. — Cassian. supra.*) C'est-à-dire, la fin de vos œuvres en cette vie est de servir Dieu avec une parfaite pureté de cœur, et ce que vous prétendez, par cette grande pureté, c'est de gagner la vie éternelle.

L'entendement doit ensuite approfondir une vérité si incontestable, et employer le raisonnement pour en tirer les grandes lumières qui y sont cachées. Surtout il faut qu'il s'arrête à examiner qui est celui qui a créé l'homme, et quelle raison il a pu avoir de le destiner à cette fin; combien cette fin est noble; combien on a négligé de s'en rendre digne; le danger dans lequel on s'est mis de n'y parvenir jamais; quel malheur c'est que de la perdre, et quel bonheur que de l'obtenir; enfin combien il est juste de ne rien omettre désormais pour y arriver. Par toutes ces considérations, la volonté doit s'exciter à former des actes, et à produire des affections conformes à la qualité du sujet en cette manière:

Premièrement, on observera comment l'infinie majesté de Dieu, qui n'a que faire de ses créatures, sans avoir égard à nos mérites, mais par sa seule miséricorde, nous a créés à son image, non pas pour vivre à notre liberté, ni pour mettre notre bonheur dans les richesses, dans les plaisirs, dans les grandeurs de la terre, ou dans quelque créature que ce soit, mais afin que nous l'honorions, que nous l'aimions, que nous lui obéissions en cette vie, et que par-là nous méritions la vie éternelle. Il pouvait ne nous assigner pour dernière fin qu'un bien naturel; mais par un excès d'amour, il lui a plu de nous proposer une fin surnaturelle. qui est de le voir face à face, de le posséder, de jouir de la même félicité, dont jouissent les anges, et dont il jouit lui-

même : selon ce que dit saint Jean, que, dans la gloire, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est. (1. Joan. 3. 2.) O charité incompréhensible de mon Dieu ! Qu'est-ce que ceci, Seigneur ? que faites-vous ? que y a-t-il de plus misérable que l'homme ? quoi, vous destinez un ver de terre à quelque chose d'aussi grand qu'est la vue et la possession éternelle de votre divine essence, peut-être que nous n'étions pas vos esclaves, et que nous n'avions pas une obligation essentielle de vous servir ! Fallait-il encore nous y exhorter par l'espoir d'une telle récompense ? O que bénie soit votre souveraine miséricorde ! et que les anges vous en louent éternellement ! Que puis-je vous rendre pour une faveur si signalée ? Je m'offre de vous servir pour rien, tant que je vivrai : l'honneur que j'aurai d'être à votre service me tiendra lieu d'une assez grande récompense, puisque c'est régner que de vous servir. La seule chose que je vous demande, ô mon Dieu, c'est qu'étant l'auteur de ma vie, comme vous êtes ma dernière fin, vous commenciez à me faire vivre d'une vie nouvelle, et qu'un jour vous me mettiez en possession du bonheur pour lequel vous m'avez créé. Ainsi soit-il.

Il faut ensuite peser combien on a négligé de se rendre digne de cette fin, en vivant comme si l'on eût été au monde, non pour servir Dieu, mais pour satisfaire sa sensualité, et pour ne penser qu'à acquérir des richesses, et des honneurs aux dépens de sa conscience : comme si Dieu ne nous avait pas appelés pour être saints, mais pour être impurs (1. Thessal. 4. 7.), et comme si la fin de notre vocation n'était pas la liberté de l'esprit, mais celle des sens et de la chair corrompue. (Gal. 5. 13.) Ah ! misérable que je suis, c'est aujourd'hui que je reconnais mon aveuglement et l'erreur funeste où j'ai été dans l'affaire du monde la plus importante. Je vous confesse, Seigneur, mon ingratitude d'avoir si mal répondu à la grâce que vous m'avez faite de me créer pour une fin si glorieuse. O si je ne vous avais jamais offensé ! pardonnez-moi, mon Dieu, toutes mes iniquités, je vous en conjure par les entrailles de votre miséricorde infinie. Donnez-moi la main, et me retirez de l'abîme de misères où je suis plongé ; faites que je n'aie jamais en vue que ma fin dernière, et que je règle là-dessus toute la conduite de ma vie.

Après cela l'on pourra considérer les malheurs extrêmes qui sont à craindre pour ceux qui s'éloignent de cette fin. Car quelle perte peut-on faire, qui soit comparable à celle de l'âme, à celle de la grâce, de la paix du cœur, du paradis, et de Dieu même, qui est suivie infailliblement de la damnation éternelle ? Que sert à un homme, dit le Sauveur, de conquérir tout le monde, s'il perd son âme (Matth. 16. 26.).

et s'il perd Dieu , devant lequel tout le monde est moins qu'un atôme ?

Au contraire, si l'on est assez heureux pour arriver à cette fin, on possède Dieu pour jamais, on sauve son âme, on jouit d'une paix et d'une douceur infinies, sous les ailes de la providence; on se trouve enfin dans un repos éternel, semblable à celui de toutes les choses qui sont dans leur centre. Cela étant, ô mon âme, que reste-t-il, sinon que tu tâches de parvenir à la fin, pour laquelle Dieu t'a créée ? Songe que c'est-là ton unique et ta grande affaire. (*Ex S. Cypriano. Serm. de Ascens.*) Hâte-toi de te convertir à Dieu, puisque c'est en lui que tu dois trouver ton repos, et que tout ce qui est hors de lui, ne peut être pour toi qu'un supplice ? Si tu sers Dieu, que désires-tu davantage ? et si tu possèdes Dieu, que faut-il encore pour te contenter ? si Dieu est à toi, ne suffit-il pas pour remplir ton cœur ? donne-lui cette satisfaction de voir que tu le recherches, et ne doute point que tu ne le trouves, parce qu'il aime ses créatures, et qu'il n'a point de plus grand plaisir que de les conduire au terme qu'il leur a marqué. Grand Dieu, qui êtes le centre de mon âme, attirez-moi fortement à vous, puisque vous ne m'avez donné l'être qu'afin que je vous possède, et que mon cœur est agité de continuelles inquiétudes, jusqu'à ce qu'il se repose pour jamais en vous. (*Aug. l. 1. Conf. cap. 1.*) O Père Éternel, qui m'avez tiré du néant, afin que je vous aime, faites, par votre miséricorde, que j'aie pour vous tout l'amour qu'un bon Fils est obligé d'avoir pour son Père. Verbe increé, Fils unique de ce Père si aimable, et Sauveur des hommes, à qui je dois tout pour m'avoir créé, et pour m'avoir racheté, puisque vous n'exigez de moi que du respect pour vos volontés et de l'imitation pour vos exemples, faites-moi la grâce d'être aussi prompt à vous obéir, que fervent et généreux à vous imiter. O divin Esprit, qui ne m'avez donné une âme qu'afin de la sanctifier, remplissez-la de vos dons, et mettez-la en état de pouvoir vous glorifier dans tous les siècles des siècles. O anges du ciel, O glorieux Saints qui jouissez déjà du bonheur, pour lequel Dieu vous a créés, joignez ensemble vos prières, et intercédez pour moi de sorte que je puisse entrer un jour en participation de votre gloire. Ainsi soit-il.

II. POINT.

Du premier point on passera au second, et d'abord on rappellera en sa mémoire le dessein que Dieu eût en créant les choses visibles, qui fut de donner à l'homme mille moyens de servir son Créateur et de se sauver lui-même. C'est ce que David voulait dire par ces paroles : *Dieu leur a distribué les terres des nations et leur a fait recueillir le fruit du travail*

des peuples, afin qu'ils gardent ses ordonnances, et qu'ils observent sa loi. (Ps. 104. 44.)

Les réflexions que je dois faire là-dessus, sont premièrement que j'ai une extrême obligation à Dieu de ce qu'il a créé dans le monde une infinité de choses très-belles et très-excellentes, dont les unes me sont nécessaires pour vivre, les autres servent à me donner du plaisir, à me contenter la vue, et à réjouir tous mes sens. Cette première considération m'inspirera un véritable sentiment de reconnaissance pour Dieu, puisque le bien qu'il a fait à toutes ses créatures, il me l'a fait beaucoup plus qu'à elles, n'ayant jamais eu en vue que ma satisfaction et mon avantage. Que toutes vos créatures vous bénissent donc, Seigneur, et que mon âme vous glorifie dans toutes vos œuvres. Je vous rends mille actions de grâces de ce que vous avez créé les cieux, les éléments, les animaux, les plantes, et tout ce qu'il y a de visible sur la terre. Je vous remercie de ce que vous avez donné tant de beauté aux couleurs, tant d'harmonie aux sons, tant de douceur aux parfums, tant de goût aux viandes, tant d'agréments à mille autres choses qui charment mes sens ; parce que vous n'avez fait tout cela qu'afin de me fournir en tout des sujets de vous louer et des moyens de vous servir.

Je considérerai ensuite que ces créatures vont droit à leur fin, et qu'elles s'acquittent fidèlement envers moi des obligations que le Créateur leur a imposées. Car elles me rendent tous les services, dont elles sont capables, et contribuent même, autant qu'elles peuvent, à mon divertissement, et à mon plaisir. D'un autre côté je me représenterai le mauvais usage que j'en ai fait, et que je continue encore d'en faire, ne m'en servant que pour offenser celui qui me les a données, et par un étrange abus, y établissant ma dernière fin, comme si elles étaient capables de me rendre heureux. C'est ainsi que je pervertis l'ordre naturel des choses, en regardant comme la fin, ce que je ne devrais envisager que comme un moyen. Que si j'examine en particulier l'emploi que je fais de tous mes sens, je trouverai qu'encore que ce soit Dieu qui les a formés, ils ne s'attachent cependant qu'à ce qui peut lui déplaire, et ne cherchent que leur propre satisfaction dans les créatures. Ne serait-il donc pas bien juste que Dieu m'en privât, et qu'il exécutât contre moi ce qu'il dit par son prophète, *qu'il délivrera le bled, le vin, le lin, et la laine de la servitude où ils sont (Osée 2. 9.)* ; et de la violence qu'ils souffrent, lorsque je m'en sers pour faire la guerre à leur Créateur ? O Souverain ouvrier du monde, ô juge très-équitable, comment avez-vous tardé si longtemps à venger vos créatures de l'outrage que je leur ai fait ? Hé quoi ? mon âme, ne rougis-tu point d'avoir si honteusement trahi ton Seigneur, et de t'être dégradée toi-même, jusqu'à établir ton souverain bien dans quelque chose d'aussi abject,

qu'est la créature ! O mon Dieu, peut-on être plus ingrat que je l'ai été ? J'ai oublié vos miséricordes, et j'ai converti en armes pour vous offenser, les choses mêmes que j'avais reçues de vous, pour m'aider à vous servir. Pardonnez-moi, Seigneur, mon ingratitude, et ne souffrez pas qu'à l'avenir j'use si mal des biens que vous m'avez faits dans la seule vue de votre gloire et de mon salut.

Je puis encore considérer que ces créatures ont été faites, comme l'Écriture le témoigne, pour me découvrir les perfections du Créateur, et qu'elles me sont autant de motifs de l'aimer. (*Sap. 13. 1. — Rom. 1. 20.*) Ainsi j'ai sujet de me figurer que chacune d'elles me dit à haute voix : cette perfection que vous admirez en moi, se trouve dans Dieu, bien plus noblement que dans moi ; c'est de lui que je la tiens. Servez-vous-en comme d'un moyen de le connaître, de l'aimer, et de le servir. Avec cette considération, je m'élèverai des créatures visibles au Créateur invisible, et je tâcherai de m'unir à lui, comme à mon souverain bien, et à ma dernière fin.

III. POINT.

Le troisième point est la conclusion des deux premiers, dont il contient tout le fruit ; savoir qu'à l'égard des créatures je dois être dans une telle indifférence que je n'en use désormais, qu'afin de mieux servir Dieu, et d'arriver plus sûrement à la fin pour laquelle il m'a mis au monde. Dans cette pensée il ne faut plus que je mette de distinction entre les chose créées : richesses, pauvreté, honneur, opprobre, santé, maladie, vie longue, ou courte, tout doit m'être égal, et je n'en sais pas user, comme il faut, si j'y regarde autre chose que le seul intérêt de mon salut. Car il est de la prudence et du bon sens de ne se servir des moyens que selon qu'ils semblent propres pour nous conduire à notre fin, comme nous voyons que les malades ne prennent de médecines qu'autant qu'ils en ont besoin pour leur guérison.

Cela étant, j'entrerais dans mon intérieur, et là j'examinerais toutes mes inclinations : j'observerais tout ce que j'ai d'attachements criminels à l'honneur, aux richesses, au plaisir, à mes amis, à mes parents, à ma santé et à ma vie, afin de gagner sur ma volonté, qu'elle retranche, par la mortification, tout ce qu'il y a d'impur dans l'amour qu'elle porte aux créatures. Je tâcherai d'en bien comprendre la nécessité, non seulement par cette dernière considération, mais aussi par d'autres, qui me viendront dans l'esprit, lorsque j'y ferai quelque sérieuse réflexion. Sur tout je m'arrêterai à considérer l'aimable conduite de la divine providence sur ceux qui s'abandonnent entre ses mains, et qui, pour parler avec le prince des Apôtres, *jettent dans son sein toutes*

teurs inquiétudes (1. Petr. 5. 7.) afin qu'étant libres ils servent Dieu avec plus de perfection : commencez, disait le Sauveur, par chercher le royaume de Dieu, et sa justice; et pour tout le reste, soyez assurés qu'il ne vous laissera manquer de rien. (Matth. 6. 33.) C'est-à-dire, essayez, avant toutes choses, de gagner le royaume du ciel, qui est votre dernière fin, et gardez fidèlement la loi du Seigneur, qui est le moyen nécessaire pour y parvenir; après cela ne doutez point qu'au regard du corps, la providence de votre Père céleste ne pourvoie à tous vos besoins.

Mais parce que de moi-même je ne puis avoir cette résignation si parfaite, il faut nécessairement que je recoure à celui qui seul me la peut donner, qui est Dieu. Je m'adresserai donc à lui pour cela, et je lui dirai : J'avoue que mon cœur a des attaches bien criminelles, et bien honteuses aux créatures; mais, mon Dieu, puisque ma faiblesse est si grande que je puis m'y attacher, et que je ne puis m'en défaire, fortifiez-moi par votre toute-puissance, brisez ces liens qui me tiennent dans la servitude, et bannissez de mon cœur cet amour impur qui le tyrannise, afin que je ne pense plus qu'à vous aimer, et à vous servir de toutes mes forces, puisque vous êtes ma dernière fin et l'unique objet de tout mon bonheur. Que votre nom soit glorifié dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

On trouvera la matière de ces trois points traitée plus au long dans la VI. partie.

IV. POINT.

Il y a encore une autre conclusion à tirer, qui est le principal fondement de la vie purgative : c'est qu'on doit extrêmement haïr le péché comme le plus grand de tous les maux, et comme l'unique obstacle que nous ayons à notre bonheur éternel. Car sans lui ni les maladies, ni les douleurs, ni la bassesse de l'extraction, ni la grossièreté de l'esprit, ni le manquement de capacité dans les sciences naturelles, ni toutes les misères de cette vie ne sont point capables de nous faire perdre ce souverain bien, qui est le but de nos espérances. La malice du péché mortel va jusqu'à vouloir détruire notre dernière fin; et saint Paul assure que le pécheur renonce Dieu par les œuvres (*Ad Titum. 1. 16.*) en se proposant pour fin quelque créature, dont il se fait au fond du cœur une fausse divinité. De là vient, comme dit le même apôtre, que ceux qui aiment la bonne chère, n'ont point d'autre Dieu que leur ventre (*Ad Philipp. 3. 19.*); que les ambitieux sont idolâtres de la gloire; et que les avares n'adorent que le démon des richesses. (*Ad Eph. 5. 5.*)

Cette vérité, qui doit faire le sujet des Méditations suivantes, nous imprimera sans doute une grande horreur du pé-

ché, et nous fera voir de quelle importance il est de nous délivrer d'un mal si funeste.



II. MÉDITATION.

*Combien l'énormité du péché paraît dans le châti-
ment des anges rebelles, dans celui d'Adam, et
de quelques autres pécheurs particuliers.*

La fin de cette Méditation est de comprendre par quelques exemples quelle est l'énormité du péché, pour en concevoir de l'horreur ; combien la justice divine est redoutable, pour craindre ses châtimens et pour apaiser sa colère ; combien l'homme est inconstant dans le bien, pour apprendre à nous défier de nos forces, et à nous humilier devant Dieu, par la considération de notre faiblesse. Il faut pour cela demander à Notre-Seigneur ses lumières dès l'entrée de la Méditation, et le prier d'exciter en nous, une douleur efficace de nos péchés, afin que nous nous fassions sages par le malheur d'autrui, et que nous détournions de dessus nos têtes les châtimens épouvantables qu'il exerce sur tant d'autres pécheurs, dont nous suivons le mauvais exemple.

Mais afin que cette Méditation, et celles qui suivent, nous touchent plus vivement, il faut d'abord nous figurer Jésus-Christ comme un juge assis dans son tribunal, avec un visage sévère, et autour de lui un torrent de feu, qui sort avec impétuosité de son trône pour dévorer les pécheurs. (Dan. 7. 9.) Et au même temps nous nous imaginons être devant lui, ainsi que des criminels chargés d'autant de chaînes que nous avons commis de crimes, et saisis de frayeur à la vue des supplices éternels que nous avons mérités.

I. POINT.

Au premier point on se représentera le péché des anges, (D. Th. 1. p. q. 63.), qui ayant été créés de Dieu dans le ciel empirée, pleins de sagesse et de grâce, abusèrent de leur liberté, et par un orgueil insupportable, refusèrent d'obéir à leur Créateur, lequel irrité contre eux, les précipita du haut du ciel jusques au fond des enfers, et les priva de la gloire qui devait être le prix de leur obéissance. (Isa. 14. 15. — 2. Petr. 2. 4.)

Sur cette vérité que la foi catholique nous enseigne, il y a trois importantes réflexions à faire.

La première est, combien Dieu eut de bonté pour les anges, de vouloir non seulement les créer à son image, mais les enrichir des dons les plus excellents de la nature et de

la grâce, sans qu'ils eussent pu rien faire pour les mériter. Il les combla tous de ses faveurs avec tant de libéralité, qu'il n'y en avait pas un à qui l'on ne pût très-justement appliquer ce qui se dit de l'un d'entr'eux, qu'il paraissait *tout brillant de pierreries d'une valeur inestimable.* (Ezech. 28. 13.) Par où l'Écriture marque les neuf principales qualités dont Dieu orna Lucifer et les autres anges, au moment de leur création. Il les fit de purs esprits dégagés de la matière; il les créa immortels et incorruptibles; il leur donna un entendement subtil, une volonté parfaitement libre, une pleine connaissance de tous les secrets de la nature, une intendance générale sur les choses d'ici-bas, une sainteté parfaite avec de grands dons de grâce, et avec toutes les vertus; il les plaça même dans le paradis de délices, qui est le ciel empirée. Et pour dernière preuve de son amour, non seulement il les fit capables de voir sa divine essence; mais il leur promit de tirer le voile qui la leur cachait, s'ils persévéraient en son service, comme il leur était aisé de le faire, et comme ils y étaient obligés par mille raisons.

La seconde réflexion sera sur l'extrême ingratitude de quelques anges, qui bien loin de se soumettre à leur créateur, et d'avoir pour lui la reconnaissance qu'ils devaient, s'enorgueillirent de ses dons, et employèrent contre lui ses propres bienfaits.

La troisième sera sur le châtement terrible, dont Dieu punit à l'heure même leur insolence. Il ne crut pas leur devoir donner un moment de temps pour se repentir. Il les dépouilla, pour un péché passager, de tous les biens qu'ils possédaient, et en un instant ils les fit tomber *comme des carreaux de foudre* dans les flammes éternelles (Luc. 10. 18.), sans avoir égard ni à leurs perfections naturelles, ni à l'éminence de leur état, ni à l'honneur qu'il leur avait fait de les créer à son image, ni au don sublime de sagesse qu'il leur avait communiqué, ni au rang qu'ils tenaient auprès de lui; parce qu'il ne faut qu'un péché mortel pour effacer tout cela, et pour rendre la personne qui le commet, digne d'une éternité de peines. Mais si la justice divine a permis la chute des anges, ç'a été, comme remarque saint Pierre, dans le dessein de nous instruire par leur exemple, et de nous sauver par leur perte. (2. Petr. 2. 4. 6. 11.) Car si elle n'a point épargné des anges coupables, mais leur a fait une chaîne de leurs péchés pour les jeter ainsi liés au fond de l'abîme, où ils souffriront à jamais d'horribles tourments, à combien plus forte raison punira-t-il sévèrement des créatures aussi misérables que sont les hommes, lorsqu'il les verra obstinés dans leur rébellion? *Angeli fortitudine et virtute cum sint majores, non portant adversum se execrabile judicium.* Si ces esprits qui surpassent de beaucoup les hommes en force et en puissance, sont néanmoins encore trop faibles pour sup-

porter la rigueur du jugement que Dieu exerce sur eux, et qui les jette dans le désespoir, que feront des hommes mortels qui ne sont qu'infirmité, et que faiblesse ? *O que c'est une chose terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant* (Hebr. 10. 31.) , et de recevoir un coup de ce bras, dont la pesanteur accable les anges mêmes !

Pour profiter de ces considérations, je dois me les appliquer toutes trois, et peser attentivement en moi-même, d'un côté, la multitude innombrable des bienfaits que j'ai reçus de la main de Dieu ; et de l'autre, mon extrême ingratitude envers ce souverain bienfaiteur, que j'ai offensé en tant de manières. Par l'opposition de deux choses si contraires, je comprendrai avec combien de justice Dieu aurait pu me châtier, comme il l'a fait envers les anges rebelles, et même plus sévèrement, s'il avait voulu. Car enfin ils ne lui ont désobéi qu'une seule fois, et moi je n'ai fait toute ma vie que mépriser ses commandements. Ils n'ont péché contre lui que par une pensée d'orgueil, et moi je l'ai offensé non seulement de cette manière, mais par des paroles, et par des œuvres criminelles ; non par un simple emportement de vanité, mais par des impudicités honteuses, par des colères violentes, et par mille autres sortes de crimes. Enfin leur péché n'a pas été injurieux au sang du Sauveur, puisque ce n'est point pour eux qu'il l'a répandu, mais les miens l'ont indignement déshonoré, puisqu'il l'a versé tout entier pour l'amour de moi. Après cela n'était-il pas juste que Dieu me précipitât dans l'enfer avec les démons, et que celui qui avait eu part à leur désobéissance eût part aussi à leur punition ? O Dieu des vengeances, comment n'avez-vous pas fait éclater votre colère sur un pécheur aussi ingrat et aussi méchant que moi ? Avez-vous pu me supporter si longtemps ? Qui a arrêté le bras de votre justice, et a détourné le coup qu'elle allait décharger sur moi ? O mon âme, pouvez-vous être sans crainte, voyant quelle est la rigueur des jugements de Dieu sur ces anges malheureux ? s'il punit avec tant de sévérité des créatures si nobles, quel châtement ne devez-vous pas appréhender, vous qui n'êtes que terre et poussière ?

O mon Créateur, O Dieu tout-puissant, qui avez agi jusques à cette heure, non pas en Dieu des vengeances, mais en Dieu des miséricordes, ayez compassion de moi ; oubliez mes ingratitude, et délivrez-moi de l'enfer, que j'ai mérité tant de fois par ma désobéissance.

II. POINT.

Au second point il faut se remettre en mémoire le péché d'Adam et d'Ève, qui ayant été créés dans le paradis terrestre, et dans l'état de la justice originelle, violèrent le commandement que Dieu leur avait fait, sous peine de mort, de ne point manger du fruit de l'arbre de la science du bien et

du mal. (*Gen. 3. 23. — D. Thom. 2. 2. q. 163. et 164.*) Ce qui fut cause qu'il les chassa du paradis, et qu'en vertu de l'arrêt de mort qu'il avait porté contre eux, au cas qu'ils désobéissent, il les condamna avec toute leur postérité, à mener une vie pleine de travaux et de misères.

Sur cette vérité de la foi, je puis raisonner, ainsi que j'ai fait sur la première, et considérer avant toutes choses l'immense libéralité de Dieu à l'égard de nos premiers pères, qu'il créa à son image, qu'il mit dans un jardin de délices, qu'il enrichit de sa grâce et du don incomparable de la justice originelle, en soumettant leur chair à l'esprit, et leur appétit à la raison, en les délivrant de la nécessité de mourir, et des misères communes, à quoi naturellement ils devaient être sujets, et en les établissant dans l'état le plus heureux et le plus doux qu'on pût désirer en ce monde. Au reste il leur fit ces grâces si extraordinaires par sa pure miséricorde, et il voulut qu'elles passassent à tous ceux de leurs descendants, qui persévéraient en son service.

La seconde chose que je dois considérer, est l'ingratitude qu'ils firent paraître envers Dieu, et le motif qui les y porta; car le serpent ayant tenté Ève, et lui ayant faussement promis que si elle mangeait du fruit défendu, bien loin d'en mourir, elle deviendrait semblable à Dieu, par une connaissance toute divine qu'elle aurait du bien et du mal (*Gen. 3. 4.*); elle crut aveuglément ce qu'il lui disait, et non contente de manger elle-même de ce fruit, elle sollicita son mari d'en manger aussi-bien qu'elle. Il en goûta par une honteuse et funeste complaisance, oubliant ainsi tout le bien que Dieu lui avait fait, et tout le mal dont il l'avait menacé.

Je considérerai en troisième lieu le rigoureux châtement dont Dieu punit ces pécheurs. Il les bannit pour toujours du paradis, les dépouilla de la justice originelle, les assujettit à la mort, et aux misères de cette vie. Et nous qui sommes les enfants d'Adam, pour avoir eu part à son péché, nous souffrons les mêmes peines, nous naissons enfants de colère (*Eph. 2. 3.*), sujets à la mort, et ennemis de celui qui seul est capable de nous rendre heureux.

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que du péché originel, dont nous héritons de notre père, procèdent, comme d'une source empoisonnée, des maux innombrables, qui comme un torrent impétueux, inondent et désolent toute la terre. Cela nous montre que le plus grand de tous les malheurs est d'offenser Dieu, puisqu'il ne faut qu'un seul péché pour nous priver de tant de biens, pour nous attirer tant de maux, pour obliger Dieu, presque malgré lui, d'oublier cette douceur qui lui est si naturelle, et d'employer contre nous, toutes les rigueurs de sa justice. *Qui ne tremblera devant vous, ô roi des nations? (Jerem. 10. 7. — Apoc. 15. 4.)* qui ne frémissa d'horreur à la vue d'un monstre si épouvantable? **O** mon âme, prends bien garde à

ce que tu fais , lorsque tu suis l'exemple d'Adam. Quel pécheur ne serait saisi de crainte , s'il savait quel est le fardeau dont il est chargé ? (Ps. 37. 5.) O péché que ton poids est grand ! péché malheureux , c'est toi qui es cause de toutes mes pertes ; c'est toi qui me prives de la grâce , et de toutes mes vertus , qui me chasses du paradis , qui me rends coupable de la mort éternelle , qui m'assujettis à la mort du corps , qui fais que toutes mes œuvres ne sont point des œuvres de vie , mais des œuvres mortes , et de nul mérite pour le ciel ; c'est toi enfin qui mets le trouble dans mon âme , qui en bannis pour jamais la paix , et qui jettes partout la confusion et le désordre ! O mon Dieu , délivrez-moi d'un mal si cruel. Fuyons , ô mon âme , fuyons le péché , selon le conseil du sage , *comme nous fuirions devant un serpent* (Eccl. 21. 2.) , puisque tous les serpents qui sont sur la terre , ont moins de venin qu'il n'y en a dans un seul péché.

Il faut encore que je compare mon péché avec le péché d'Adam , comme je l'ai comparé dans le premier point avec celui des anges rebelles. Il y a sans doute une grande différence de mon péché à celui d'Adam. Car je me suis laissé surprendre aux artifices du démon bien plus d'une fois ; ma chair a gagné sur moi ce qu'Ève gagna sur le premier homme ; elle m'a fait consentir au péché , et mon âme devenue toute sensuelle , a préféré son parti à celui de Dieu , ne craignant point , pour satisfaire sa concupiscence , de violer les plus saintes lois de son Créateur. Enfin mon orgueil et mon ingratitude sont montés à un tel excès , que souvent j'ai bien osé m'égalier à Dieu , en m'attribuant , par une usurpation injuste , ce qui n'appartient qu'à lui seul. S'il a donc puni si sévèrement Adam et Ève pour un péché de vaine gloire et de désobéissance , qui ne consistait qu'à avoir mangé d'une pomme , contre l'ordre qu'ils avaient reçu de n'y point toucher , quel rigoureux châtiment ne dois-je pas craindre , moi qui ai commis tant d'infidélités , et qui me suis si souvent élevé contre mon Seigneur par mon orgueil , et par d'autres crimes énormes ? O qu'il eût pu justement dès ma première désobéissance m'envoyer la mort , ou du moins permettre que tous les malheurs vinssent dans ce moment-là fondre sur ma tête !

La dernière chose que j'ai à considérer , est la longueur de la pénitence que firent Adam et Ève pour l'expiation de leur crime ; par où j'apprendrai combien ce morceau fatal leur fut amer , et combien ils eurent de peine à le digérer. Adam vécut plus de neuf cents ans , et durant tout ce temps-là , ce ne furent que regrets , que gémissements , que souffrances perpétuelles dans le malheureux état où son péché l'avait réduit. Mais enfin le sage assure que Dieu touché de ses larmes , *le releva de sa châte*. (Sap. 10. 1.) Ce qui me fait voir combien il importe que je pleure les dérèglements de

ma vie, et que j'en fasse une juste satisfaction à Dieu, si je veux qu'il me les pardonne. Je ne penserai donc désormais qu'à imiter dans sa conversion celui que j'ai imité dans son désordre; et je prierai instamment Notre-Seigneur de me châtier tant qu'il lui plaira en ce monde, pourvu qu'il me fasse miséricorde, et me délivre des peines éternelles en l'autre.

III. POINT.

Au troisième point je me représenterai quelque espèce de péché mortel, comme le parjure, l'adultère, le larcin, etc. qui est cause de la damnation de plusieurs personnes.

Je descendrai en esprit dans l'enfer, et j'y considérerai une infinité d'âmes malheureuses, dont plusieurs ne sont damnées que pour un péché, soit de pensée, soit de parole, soit d'œuvre. La principale réflexion que je dois faire, est que ceux qui brûlent dans ces flammes, ont été des hommes semblables à moi; que plusieurs d'entre eux ont été chrétiens aussi-bien que moi; qu'ils ont participé aux mêmes sacrements, et au même sacrifice; qu'ils ont mangé le même pain de la parole de Dieu; qu'ils ont eu la même Écriture, et que peut-être ils ont été durant quelque temps fort gens de bien, et fort unis à Dieu; mais que s'étant relâchés de leur première ferveur, ils sont tombés malheureusement en quelque péché mortel; qu'ensuite la mort, par un juste jugement de Dieu, les ayant surpris, ils ont été condamnés, comme ils méritaient, au feu éternel. Je me souviendrai là-dessus de ce que dit l'apôtre saint Jacques, *que quiconque viole la loi en un seul article, mérite d'être puni éternellement, aussi-bien que ceux qui la violent tout entière* (Jac. 2. 10.), parce qu'il offense un Dieu d'une majesté infinie, qui veut que toute sa loi s'observe avec une fidélité inviolable.

Après cela je comparerai ce péché avec les miens, qui sont en grand nombre, et j'avouerai que je suis beaucoup plus digne de l'enfer, que tant d'âmes qui n'ont contrevenu à la loi qu'en un seul point, puisque j'ai commis le même crime non pas une fois, mais plusieurs, et que j'en ai commis encore bien d'autres. O très-juste juge, comment ne m'avez-vous pas puni de mort dès le moment que j'ai commencé à violer vos saintes lois? Qui a obligé votre bonté de me souffrir si long-temps, et de me donner pour pleurer mes fautes, des années entières, au lieu que vous avez refusé quelques moments à ces misérables qui sont morts dans l'impénitence? Pourquoi ne m'avez-vous pas précipité comme-eux, au fond des abîmes? Ah! je confesse que je devrais éternellement brûler avec eux. Mais puisque votre majesté m'a souffert jusqu'à présent avec tant de patience et de

douceur, je ne veux plus songer désormais qu'à expier mes péchés par une sincère et rigoureuse pénitence.

Je puis encore considérer que je n'ai pas moins d'obligation à Dieu, de ce qu'il m'a préservé de l'enfer, que s'il m'en avait tiré, après m'y avoir justement condamné. Dans cette pensée, je lui dirai avec David ; *Seigneur mon Dieu, je vous louerai de tout mon cœur, et je glorifierai votre saint nom à jamais, parce que vous m'avez fait miséricorde, et que vous avez délivré mon âme du plus profond cachot de l'enfer.* (Ps. 85. 12.) Mais pour mieux connaître la grandeur de ce bienfait, et pour en avoir une juste reconnaissance, je dois raisonner en moi-même, et dire : si Dieu tirait de l'enfer une de ces âmes malheureuses, et qu'il lui donnât tout le temps qu'il faut pour faire de dignes fruits de pénitence, quelles sortes d'austérités ne pratiquerait-elle pas ? quels remerciements, et quels services ne rendrait-elle pas à son bienfaiteur ? Voilà, mon âme, ce que tu dois imiter, puisque Dieu par un excès de miséricorde, t'a préservée du malheur que les autres n'ont pas évité, et où tu devais tomber.

IV. POINT.

Combien la grièveté de nos offenses paraît dans les peines que Notre-Seigneur a souffertes pour les expier.

Dans ce quatrième point on peut voir combien le péché est abominable, et combien la justice de Dieu est sévère, par un exemple d'une autre nature, mais aussi fort et aussi touchant que les premiers. C'est celui du Fils de Dieu, qui a souffert des douleurs inconcevables, non pour ses péchés, mais pour les nôtres, et pour ceux de tout le monde. Car enfin si la justice divine a traité si rudement celui qui s'était chargé des iniquités d'autrui, comment traitera-t-elle celui qui est tout rempli des siennes ? Quelle apparence y a-t-il, qu'après avoir usé de tant de rigueur envers le Fils innocent, elle épargne encore l'esclave coupable, Souvenons-nous de ces paroles étonnantes que dit le Sauveur aux filles de Jérusalem, en montant sur le Calvaire ; *Si le bois vert est ainsi coupé, que sera-ce du bois sec ?* (Luc. 23. 31.) C'est-à-dire, si l'on me traite avec tant de sévérité, moi qui suis un arbre vert et chargé de fruits, quel traitement devez-vous attendre vous autres, qui n'êtes que des arbres secs et infructueux ?

Je dois ensuite me remettre devant les yeux Jésus-Christ attaché en croix, et regarder attentivement sa tête couronnée d'épines, son visage sali de crachats, ses yeux éteints, ses bras disloqués, sa bouche pleine de fiel et de vinaigre, ses mains et ses pieds cloués, et ses épaules déchirées de coups de fouets, son côté percé d'une lance, et là-dessus faisant réflexion que tout ce qu'il souffre, c'est pour mes péchés,

sept péchés mortels, sur les commandements de Dieu et de l'Eglise, sur les règles et les devoirs de ma profession, et observant soigneusement en quoi j'ai failli. Pour cela il faut savoir les diverses sortes de péchés qui se commettent en tant de matières différentes, et qu'on trouvera marquées au commencement de la dix-huitième Méditation, et des neuf suivantes. Mais le souvenir que j'aurai de mes péchés, ne doit pas être une simple vue, ni une connaissance sèche et spéculative, il faut qu'il entre jusques dans le cœur, et qu'il y excite une véritable contrition, en sorte que je puisse dire avec ce saint roi : *Je repasserai devant vous toutes les années de ma vie, dans l'amertume de mon âme.* (Is. 38. 15.) Après m'être ainsi représenté vivement tous mes désordres, j'en ferai une humble confession devant Dieu, à l'exemple de Daniel (*Daniel.* 9. 5.), les spécifiant tous, ou m'accusant seulement des principaux ; et alors frappant ma poitrine, je dirai ; Seigneur, je m'accuse d'avoir péché par orgueil, soit en présumant vainement de moi, ou en disant beaucoup de choses à mon avantage ; ou en méprisant mon prochain, ou en me révoltant contre vous Je poursuivrai ainsi ma confession, selon l'ordre des sept péchés mortels, et des dix commandements de Dieu.

Mais quand je me serai accusé de tous les péchés que je connais, je ne dois pas en demeurer-là. Il faut que je me persuade qu'il y en a beaucoup d'autres que je ne connais point, et ce sont ceux que David appelle *des péchés secrets*, qui ne sont pourtant que trop connus au souverain juge, qui ne les laissera pas impunis. (*Ps.* 18. 13. — *1. Cor.* 4. 4.) Voilà ce qui doit me donner bien de l'inquiétude et de la crainte. Or ce qui fait qu'ils me sont cachés, c'est que je les ai oubliés ; ou qu'ils n'ont rien qui frappe les sens, comme des vaines complaisances, des jugements téméraires, des vues trop humaines, des négligences et des omissions de bonnes œuvres ; ou que je les ai faits, sans en bien connaître la malice, soit par erreur, soit par quelque illusion du démon, qui me les faisait passer pour des œuvres saintes. Joignant donc les péchés que je connais, avec ceux que je ne connais pas, j'ai sujet de croire que le nombre en est effroyable, et qu'il surpasse non seulement celui de mes cheveux, ainsi que parle David (*Ps.* 39. 19.), mais encore comme disait le roi Manassés, celui des sables de la mer. (*In ejus oratione.*) Eh ! comment ne pas admirer après cela l'invincible patience de Dieu, qui m'a souffert si longtemps ? Car pour une injure ou deux, on peut se résoudre à les endurer ; mais des injures si fréquentes, si atroces et de toutes les manières, faites avec tant de mépris et d'insolence, tout autre que Dieu les peut-il souffrir ? O mon Dieu, il fallait une patience infinie comme la vôtre, pour supporter de tels outrages.

ges : mais puisque vous en avez différé jusques ici le châti-
ment, ayez la bonté de me les pardonner tout-à-fait.

II. POINT.

Dans ce second point j'examinerai combien mes péchés sont détestables devant Dieu, à cause de leur multitude ; et pour le mieux concevoir, je me servirai de certaines comparaisons, dont le Saint-Esprit se sert lui-même dans les Écritures. En premier lieu, si le péché est comme une *meule de moulin* qu'on attache au cou du pécheur pour le précipiter dans l'enfer (*Matth. 18. 6. — Luc. 17. 2.*), mes péchés étant en aussi grand nombre que les sables de la mer et que les cheveux de ma tête, quelle en doit être la pesanteur ? avec quelle force m'entraîneront-ils au fond de l'abîme ? quelle autre main, que la main toute-puissante de Dieu sera capable de me soutenir ? En second lieu, mes péchés sont une *chaîne* composée d'un nombre infini d'anneaux (*Is. 58. 9.*), qui descend jusques dans l'Enfer, et c'est avec cette chaîne que le démon me tient attaché, et qu'il m'attire fortement en bas. Que si les péchés des anges, comme dit saint Pierre, furent des liens assez forts pour les arracher du ciel (*2. Petr. 2. 4.*), que sera-ce de mes péchés, qui surpassent de beaucoup en nombre ceux de Lucifer et des autres anges complices de sa révolte ? En troisième lieu, mon âme se trouve environnée de ses péchés comme d'une multitude innombrable de chiens, de lions, de taureaux, de serpents, et d'autres bêtes farouches, qui l'épouvantent par leur bruit confus, et la déchirent avec leurs griffes, et avec leurs dents. A quoi l'on peut ajouter un essaim de guêpes qui la percent jusqu'au cœur, et des vers cruels qui lui rongent la conscience, sans lui donner jamais de repos. Enfin c'est moi qui par la multitude de mes crimes, suis ce serviteur malheureux, qui doit à son maître dix mille talents, et qui pour rendre cette somme, a été vendu avec sa femme, ses enfants, et tout ce qu'il avait de bien, sans que pour cela il soit en état de payer la moindre partie d'une dette si excessive. (*Matth. 18. 9.*) Que peux-tu donc faire, ô mon âme, étant chargée de tant de péchés ? Si cette troupe de bêtes féroces, qui attaquèrent le Sauveur durant sa passion, le fit tomber en agonie, et suer jusques au sang, les pourras-tu voir toutes prêtes à te dévorer, sans verser des larmes de sang ? O mon Sauveur, qui êtes plein de miséricorde, je vous conjuré par la douleur, que vous causèrent mes péchés dans le jardin des olives, de me les faire ressentir si vivement, que je les efface tous par mes larmes.

Il y a encore une circonstance qui aggrave extrêmement mes péchés ; ce sont les rechûtes en ceux que Dieu m'a remis, non seulement une fois, mais plusieurs fois. Car plus Dieu fait paraître de bonté à me pardonner ; plus il semble

que je m'emporte à l'offenser de nouveau, tellement que pour user de la comparaison de saint Pierre (2. Petr. 2. 22.), je fais comme un chien, qui reprend ce qu'il a une fois vomé, ou comme un porceau, qui, après s'être lavé, retourne dans la boue pour s'y vautrer comme auparavant. C'est pourquoi je mériterais que Dieu m'éloignât de lui, qu'il me vomît pour jamais, et qu'ensuite il me jetât pieds et mains liés, dans le plus obscur de tous les cachots, qu'il m'abandonnât entre les mains des exécuteurs de sa justice, et qu'il me traitât de même que ce serviteur ingrat, lequel oubliant qu'il lui avait remis une dette de dix mille talents, continuait de l'offenser avec autant de liberté que jamais. Nonobstant cela, me confiant en la patience et en la miséricorde de Dieu, je ne dois pas laisser après mes rechûtes de retourner à lui, et de me jeter à ses pieds, en lui disant : Seigneur, donnez-moi encore un peu de temps, et avec votre secours, j'espère de vous payer tout ce que je vous dois. (Matth. 18. 26.) Que si vous me remettez encore une fois ma dette, je vous promets de vous servir si fidèlement que je n'en ferai jamais de nouvelle.

III. POINT.

Au troisième point je penserai combien c'est une chose honteuse que le péché, à cause qu'il est contraire à la raison, quand même il n'y aurait point d'enfer pour le punir. Car l'homme qui a l'honneur de porter l'image de Dieu gravée dans son âme (Ps. 48. 13.), se change en bête, dès qu'il consent au péché, et à force de multiplier ses crimes, il en contracte des habitudes si brutales, qu'il ne sait plus ce que c'est que d'agir en homme; l'appétit l'emporte sur la raison, la chair gouverne l'esprit, l'esclave commande au maître, et l'esprit enfin se laisse conduire à cette chair corrompue, qui l'assujettit à mille autres créatures, dont il a une honteuse dépendance. En effet, *quiconque commet le péché*, dit le Sauveur, *se rend esclave du péché* (Joann. 3. 24.) : *quiconque se laisse vaincre*, ajoute l'apôtre saint Pierre, *devient esclave du vainqueur* (2. Petr. 2. 19.), et en cette qualité il est obligé de lui obéir. Si donc je suis ambitieux, je deviens esclave de l'honneur, et de tout ce qui peut contribuer, ou à mon abaissement, ou à mon élévation. Si je suis avare, ce sont les richesses qui me dominent. Si j'aime la bonne chère, c'est la bonne chère qui me commande. Si je suis voluptueux, c'est à l'amour et aux personnes que j'aime, que j'engage ma liberté. Peut-on concevoir rien de plus infâme ? y a-t-il au monde une servitude pareille à celle du péché, lorsqu'on s'en est fait une fâcheuse et longue habitude ? voilà ce qui doit m'en donner une extrême horreur, et me porter à faire toutes choses possibles afin de secouer un joug si pesant, de recouvrer ma première liberté, et de

n'avoir plus d'autre maître que mon Créateur et mon Sauveur. Dans cette vue, je le prierai que, puisqu'il a employé jusques à son sang pour me racheter, pour m'affranchir de l'esclavage du péché, et pour m'obliger d'être tout à lui, il ne permette pas que je sois esclave, ni de ma chair, ni de mes vices, ni du démon son capital ennemi. (Rom. 8. 12.)



IV. MÉDITATION.

De la grièveté du péché, à cause de la personne qui le commet, qui de soi est très-méprisable, et n'a de son fonds que le néant.

LA fin de cette Méditation est de connaître combien la bassesse de l'homme contribue à accroître l'injure qu'il fait à Dieu, par la raison que plus le pécheur est vil et abject, plus il est coupable d'oser attaquer le souverain maître du monde.

I. POINT.

Au premier point j'examinerai ce que je suis, selon la chair, et d'abord je me souviendrai que mon origine vient de la terre, et qu'un jour je retournerai en terre (Gen. 2. 7.); que ma chair est une herbe en fleur, qui se fane incontinent (Isa. 40. 6.); que ma vie ressemble à un souffle, ou à une vapeur, qui se dissipe en moins de rien, et que néanmoins dans le peu de temps qu'elle dure, elle est remplie, comme dit Job, d'une infinité de maux (Job. 14. 1.), sujette à la faim, au froid, aux maladies, aux douleurs, à la pauvreté, et à la mort, sans qu'on puisse se promettre un seul jour de santé et de repos. Ce qu'il y a de plus humiliant, c'est que nul ne peut par ses propres forces se garantir de ces misères, et que Dieu s'est réservé à lui seul le pouvoir de l'en délivrer. N'est-ce donc pas une hardiesse, et une témérité étrange à un homme que d'offenser ce protecteur tout-puissant, qui seul est capable de le secourir? Y a-t-il rien de plus indigne, que de voir une chair fragile, qui n'est que cendre et poussière, qu'imperfection, que saleté, que pourriture, s'élever contre ce Seigneur d'une majesté infinie, devant lequel les vertus célestes, et tout ce qu'il y a d'Esprits bienheureux, tremblent de respect. Terre et cendre, d'où te vient tant de présomption et d'orgueil, en présence de ton Dieu? (Eccl. 10. 9.) vaisseau d'argile, comment oses-tu résister à celui qui t'a formé? (Isa. 49. 9.) Si tu redoutes un homme mortel, qui ne saurait te priver que d'une vie courte et misérable, peux-tu ne pas craindre un Dieu irrité, qui a le pouvoir de

l'ôter même la vie éternelle, et de te condamner pour jamais au feu de l'enfer. Rentre dans toi-même, et du moins pour ton intérêt, cesse d'offenser celui qui, dans les maux que tu souffres, est ton unique refuge. Par ces considérations je dois me confondre, et m'étonner en moi-même de l'excès où est allé ma témérité. Je dois ensuite conjurer Notre-Seigneur par sa chair très-sainte, qu'il me pardonne les dérèglements de la mienne, et qu'il la réprime à l'avenir de telle sorte qu'elle soit entièrement soumise à l'esprit.

II. POINT.

Au second point, je me considérerai selon l'âme, et je songerai de quelle manière Dieu m'a tiré de l'abîme du néant. Je verrai que par moi-même je ne suis rien, je ne puis rien, et que je ne suis bon à rien (*Ps. 38. 6.*) ; que même si Dieu cessait un moment de me conserver, je retournerais dans le néant, d'où je suis sorti, et que je serais incapable de rien faire, s'il n'agissait continuellement avec moi. Outre cela je me souviendrai que j'ai été conçu dans le péché, et que j'ai toujours une pente naturelle de ce côté-là ; que le désordre de mes passions me cause une infinité de maux, et me fait tomber dans des erreurs, et des ignorances grossières ; que de toutes parts je suis attaqué de violentes tentations au dedans et au dehors, par la malice de mes ennemis, soit visibles soit invisibles, qui me tourmentent sans cesse ; que par la faiblesse de mon franc arbitre, j'ai succombé en mille rencontres à la tentation, et que j'y succombe encore à toute heure, en m'abandonnant au péché, qui me réduit dans un état autrement pire que le néant ; puisque le néant est un moindre mal que le péché, et qu'il est infiniment plus à souhaiter de n'être point du tout, que d'être éternellement malheureux. (*Matth. 26. 24.*)

Mais si c'est-là tout ce que je suis de mon propre fonds, ce que je puis devenir, par mon inconstance et par ma faiblesse, est encore quelque chose de plus déplorable. Car je vois bien par les mouvements que je sens au dedans de moi, et par le penchant naturel qui me porte à tout ce qu'il y a de crimes, à l'impiété, aux blasphèmes, à l'injustice, et à toutes sortes de dissolutions : je vois bien, dis-je, que de moi-même je suis sujet à tous ces désordres, et que j'y tomberais infailliblement, si la main de Dieu ne me soutenait. Je puis voir encore par tout le mal que les autres font, ce que je ferais moi-même, si j'étais entièrement abandonné à ma liberté, puisqu'il est constant, dit saint Augustin, *qu'il n'y a point de péché, que commette un homme, que tout autre homme ne puisse commettre.* (*In Soliloq. c. 15.*) Après cela je ne dois me regarder que comme une source corrompue de tous les péchés qui se commettent dans le monde, ou comme un corps mort et pourri, que les vers mangent peu à peu.

jusqu'à ce qu'ils l'aient réduit en poussière. C'est dans cette vue que honteux de mes misères, j'avouerai que je suis digne du mépris de toutes les créatures. Puis, je me dirai à moi-même : ne faut-il pas avoir perdu tout-à-fait l'esprit, pour offenser de gaieté de cœur un Dieu tout-puissant ? Si de moi je ne suis rien, comment ai-je l'assurance d'attaquer celui, en qui réside la plénitude de l'être ? Mais par quel aveuglement me suis-je ravalé moi-même, jusqu'à vouloir être moins que rien, en me rendant par mes crimes indigne de l'être que Dieu m'a donné ? Si je suis sujet à une infinité de maux qui m'affligent incessamment, pourquoi ne tâcherai-je pas de gagner celui qui a le pouvoir de m'en délivrer ? O Dieu tout-puissant, qui avez créé mon âme de rien, jetez sur elle les yeux de votre miséricorde ; tirez-la de ce néant malheureux, qui est le péché ; faites qu'elle soit si étroitement unie à vous, que par cette union, elle reçoive de vous la vie de la grâce, et obtienne un jour la vie bienheureuse dans la gloire. Ainsi soit-il.

III. POINT.

Je considérerai au troisième point, combien je suis peu de chose en comparaison de Dieu, et pour le faire avec ordre, je me comparerai d'abord avec tous les hommes, et puis avec tous les hommes et tous les anges ensemble ; je verrai ensuite ce que sont toutes les créatures comparées à Dieu, et je me convaincrai pleinement de ce que dit Isaïe, *que toutes les nations sont devant lui, comme si elles n'étaient point* (Isa. 40. 17.) ; puisqu'elles ne sont effectivement que comme rien, et qu'à peine les peut-on comparer à une goutte de rosée, qui est presque imperceptible. (Sap. 11. 23.) Puis-je donc être moi seul quelque chose devant cette majesté infinie ? Si le soleil par sa présence efface toutes les étoiles, ne dois-je pas croire que quelque grande qualité que je puisse avoir, il faut que je disparaisse dès que je m'approche de Dieu, et qu'à son égard je suis moins qu'un petit ver n'est à l'égard de toute la terre ?

Ce que j'ai, et ce que je puis avoir de science, de vertu, de puissance, de sagesse, de force, de beauté, et d'autres dons, de quelque nature qu'ils soient, tout cela parait aux yeux de Dieu comme le néant ; et c'est avec beaucoup de raison que le Sauveur dit *qu'il n'y a que Dieu seul qui soit bon*. (Luc. 18. 19.) Il n'y a que lui en effet qui soit bon, qui soit beau, qui soit sage, qui soit puissant ; puisqu'à lui seul la bonté, la beauté, la sagesse, la puissance, sont des perfections essentielles, et tout ce qu'il en a communiqué aux créatures, est si peu de chose, qu'à peine en mérite-t-il seulement le nom.

Qui pourrait donc s'imaginer qu'un homme, qui n'a presque rien qui le distingue du néant, fût si audacieux que de se moquer de Dieu, et de l'offenser en tant de manières ? O

insensé, as-tu bien su ce que tu faisais ? Ah ! malheureux que je suis, comment ai-je pu porter si loin ma témérité ? Grand Dieu, devant qui je suis comme si je n'étais point, je vous supplie par l'excellence et la sublimité de votre être, de me pardonner mes offenses, et de me faire connaître combien je me suis moi-même déshonoré en vous offensant. Faites-moi la grâce de n'avoir plus désormais pour moi que de la haine et du mépris, et que je m'estime moins que le néant en votre présence, afin que touché vivement du repentir de mes fautes, je ne paraisse devant vous que comme Job, la cendre sur la tête, et la contrition dans le cœur. (Job. 42. 6.)

oo

V. MÉDITATION.

De la grièveté du péché par rapport à la grandeur infinie de Dieu, contre lequel il se commet.

De toutes les Méditations qui se font sur la grièveté du péché, celle-ci est la plus propre pour nous exciter à une parfaite contrition, qui est un effet du plus pur amour de Dieu, lorsqu'on déteste le péché, non à cause de la bassesse de celui qui le commet, mais à cause de la dignité de celui contre lequel il se commet. Tout ce que nous en dirons doit rouler sur ce principe, qu'une injure est d'autant plus grande que la personne à qui on la fait, est d'un rang, et d'un mérite plus considérable ; d'où il s'ensuit que Dieu étant infini en toutes sortes de perfections, la malice du péché considérée de ce côté-là, est aussi, selon la pensée de saint Thomas, en quelque façon infinie. (1. 2. 9. 78. art. 4. et 3. p. q. 1. art. 2. ad. 2.)

I. POINT.

Dans le premier point il faut bien considérer les perfections ineffables que renferme l'essence divine, surtout celles que le péché attaque plus directement, et dont le mépris plus formel fait la principale partie de la grièveté de l'offense.

Je me représenterai d'abord l'infinie bonté de Dieu, qui le rend souverainement aimable à toutes ses créatures ; de sorte que si elles étaient capables de l'aimer infiniment, l'amour qu'elles doivent avoir pour lui, devrait être sans mesure. Cette bonté a tant de charmes pour gagner les cœurs, qu'il est impossible de la voir clairement, comme font les bienheureux, qu'on ne se sente doucement forcé de l'aimer, et de l'embrasser de toutes ses forces. Peut-on donc imagi-

ner une plus grande malice, que d'outrager cette bonté souveraine? Qu'y a-t-il de plus injuste que de n'aimer pas celui qui mérite d'être infiniment aimé? O bonté immense, comment ai-je été si malheureux, que d'avoir pour vous de l'aversion et du mépris? O que je voudrais ne vous avoir jamais offensé! le plus sensible de mes regrets, est d'avoir péché contre vous, parce que je vous aime de toute mon âme.

Je considérerai ensuite comment Dieu, par son immensité et par sa sagesse infinie, est réellement présent en tout lieu, sans qu'il se fasse rien nulle part qui lui soit caché. Je me regarderai moi-même au milieu de cette immensité, qui renferme tout, et qui a des yeux partout, et je songerai que j'étais dans elle lorsque j'ai commis tous les crimes, dont je suis coupable; que c'est ce qui a irrité Dieu contre moi, et que c'est par-là que je l'ai contraint de me rejeter, *parce que ses yeux*, comme remarque l'Écriture, *sont si purs qu'ils ne sauraient voir sans horreur la moindre souillure, et qu'il ne faut qu'un seul péché pour lui faire soulever le cœur* (Habac. 11. 15. — Apoc. 3. 16.) O l'aveuglement étrange de vivre dans Dieu, et d'être exposé éternellement à ses regards, sans craindre de l'offenser? Où peut aller plus avant la hardiesse d'un esclave que de mépriser les commandements de son maître lorsqu'il est présent? Mais ne faut-il pas qu'il soit téméraire jusques à l'excès, pour s'oublier de la sorte, quand il songe que son maître le peut châtier avec toute la rigueur que mérite son insolence? Est-il donc possible, ô mon Dieu, que vous ayez pu me supporter auprès de vous et devant vous? Comment n'avez-vous pas anéanti un esclave si audacieux et si ingrat? ne deviez-vous pas détourner votre visage de moi, et m'éloigner pour jamais de vous? Ah! je déteste, Seigneur, ma témérité, et je vous promets qu'avec votre grâce, je ne ferai jamais rien qui soit indigne de votre présence.

Enfin, je considérerai la toute-puissance de mon Dieu, par laquelle il est dans toutes les créatures, pour les conserver, et pour agir avec elles; de telle sorte que, sans son secours, on ne peut ni voir, ni parler, ni entendre, ni remuer la main ou le pied, ni produire un acte de l'entendement ou de la volonté, ni faire aucune autre action, de quelque nature qu'elle soit. D'où il s'ensuit que toutes les fois que je pêche, ou par parole, ou par œuvre, j'emploie la toute-puissance de Dieu contre Dieu même. Car il a tant de douceur que pour ne pas faire la moindre violence à ma liberté, il ne refuse jamais son assistance ni à moi, ni aux autres créatures, qui sont les instruments de mes crimes. Il donne aux viandes un goût délicieux dans le temps même que j'en mange pour satisfaire ma gourmandise. Il donne aux créatures de la beauté, lors même que par un attachement cri-

minel, je prends plaisir à les regarder. Que peut-on faire de plus indigne que d'abuser ainsi du secours de Dieu, et de tourner contre lui ses propres forces ? O Dieu tout-puissant comment prêtez-vous votre bras à un pécheur, qui ne s'en sert que pour vous frapper ? que ne vous en servez-vous vous-même pour foudroyer cet ingrat ? Oubliez, Seigneur, mes emportements : j'en ai un regret, que je ne saurais assez exprimer, et je voudrais en avoir encore beaucoup davantage. O Dieu infini, *qui signalez votre puissance, particulièrement à pardonner et à faire miséricorde au pécheur (Ecclesia in Collecta)*, pardonnez-moi et me faites miséricorde ; aidez-moi par votre grâce à n'user jamais de votre secours que pour vous servir.

On peut faire les mêmes réflexions sur d'autres attributs de Dieu, tels que sont sa miséricorde, sa justice, sa charité, dont nous parlerons dans le point suivant.

II. POINT.

Au second point je repasserai en moi-même tous les bienfaits que j'ai reçus de Notre-Seigneur, examinant de quelle manière il en a usé envers moi, et comment j'en ai usé envers lui, et quelle est l'énormité de l'offense, qui se commet contre ce souverain bienfaiteur.

En premier lieu je considérerai les obligations que j'ai à Dieu pour m'avoir créé, pour m'avoir conservé, et pour m'avoir conduit jusques à présent. (*D. Bern. Ser. 10 in Cant.*) Ces bienfaits en renferment beaucoup d'autres particuliers qui concernent l'être naturel du corps et de l'âme, et qui sont des degrés pour parvenir à l'état surnaturel de la grâce. Après avoir mûrement considéré toutes ces choses, je m'exciterai à la douleur de mes péchés, me ressouvénant que j'ai offensé mon Créateur, sans lequel je ne serais jamais sorti du néant ; mon Conservateur, sans lequel j'y serais incontinent retombé, enfin celui qui m'a toujours gouverné par sa providence. J'appliquerai à ce sujet tout ce que Moïse dit au peuple en cet admirable cantique, dans lequel il lui reprocha avec tant de zèle son ingratitude, et je m'arrêterai principalement à ces paroles : *peuple insensé, est-ce là toute la reconnaissance que vous rendez au Seigneur ? Ne savez-vous pas qu'il est votre Père, que c'est lui qui vous a possédé, et vous a créé ? vous avez abandonné le Dieu qui vous a tiré du néant, et vous avez oublié le Seigneur qui vous a fait, et vous a sauvé. (Deuter. 32. 6.)*

En second lieu je méditerai le bienfait de la rédemption, qui comprend tous les travaux, et tous les tourments que le Fils de Dieu a soufferts pour moi dans sa vie et dans sa passion ; m'ayant tenu lieu de père, de maître, de médecin, de pasteur, et de Sauveur. Je pèserai combien j'ai eu tort de l'offenser en toutes manières, sans avoir égard à des noms

si doux, et à des qualités si aimables. Je songerai que, suivant l'expression de l'Apôtre, *j'ai crucifié Jésus-Christ au dedans de moi* (Hebr. 6. 6.) ; que je l'ai foulé aux pieds ; que j'ai profané son sang adorable ; que j'ai méprisé ses plus saintes lois ; en un mot, que j'ai vécu comme s'il n'était pas mort pour moi. Peux-tu, ô mon âme, ne pas fondre en pleurs, voyant que c'est-toi qui as fait mourir en même temps un père si bon, un maître si doux, un Pasteur si charitable, un Rédempteur si plein de miséricorde ? Comment ton cœur ne se brise-t-il pas de douleur, après que tu as outragé si indignement par tes crimes, celui qui a donné jusque à son sang pour les effacer ? O mon Dieu, que j'ai de regret de vous avoir ainsi offensé ! pardonnez-moi mes ingratitude, lavez-moi dans votre sang, et je vous promets qu'avec la grâce, que vous m'avez méritée par ce sang précieux, j'aurai soin à l'avenir de conserver mon âme nette de toute souillure.

Je puis de la même sorte considérer le bienfait de la sanctification, où sont renfermés le Baptême, et les autres sacrements, surtout celui de la Pénitence, et celui de l'Eucharistie, les lumières et les bons mouvements du Saint-Esprit avec une infinité d'autres grâces, soit visibles, soit cachées, et enfin la promesse des biens à venir, qui sont la claire vision de Dieu, et la résurrection de la chair. Toutes ces faveurs me doivent faire trembler, lorsque je songe au peu de reconnaissance que j'en ai témoigné à mon bienfaiteur. Car enfin je me suis comporté à son égard, comme si j'eusse résolu de surpasser par le nombre prodigieux de mes offenses, la multitude presque innombrable de ses bienfaits. La principale réflexion qu'il faut que je fasse là-dessus, c'est que chaque péché en particulier, marque une ingratitude infinie, étant une offense commise contre un bienfaiteur infini, après des grâces infinies reçues de sa main, et faites avec un amour infini, sans aucun mérite de la part de celui qui les a reçues.

Mais afin de concevoir plus d'horreur de l'ingratitude, il sera bon que je rappelle dans mon esprit certaines histoires de l'Écriture, comme celles de Joseph, et de Saül. (Gen. 39. 9.) Joseph ne crut pas qu'il lui fût possible de souiller le lit de son maître, après toutes les bontés que son maître avait eues pour lui. Saül oublia toute la haine qu'il portait au jeune David, et sa colère s'apaisa en un moment, au simple récit des grands services que David lui avait rendus. (1. Reg. 19. 6.) Et dans une autre occasion ayant reconnu que ce fidèle serviteur avait pu lui ôter la vie, et que néanmoins il avait eu horreur de cet attentat, il s'écria tout confus. *Vous êtes beaucoup meilleur, et plus saint que moi ; car vous ne m'avez fait que du bien, et pour toute récompense, je ne vous ai fait que du mal.* (1. Reg. 24. 18. 20.) O mon âme, comment

peux-tu offenser un Dieu à qui tu dois tout ce que tu as de bon ? O Dieu de mon âme, j'avoue que vous êtes beaucoup meilleur et plus bienfaisant que moi. Car vous ne cessez de me combler de vos miséricordes, et moi je ne cesse de vous irriter par mes ingratitude. Vous pouvez m'ôter la vie, et me détruire tout-à-fait ; vous me conservez cependant, et moi qui n'ai nul pouvoir de vous rien ôter, je voudrais, ce semble, vous anéantir s'il m'était possible. Vous avez coupé la tête à Goliath, et avez écrasé celle du serpent, pour me garantir de la mort, et moi, misérable que je suis, je me tue moi-même en vous offensant. Il est rare qu'un homme pouvant se défaire de son ennemi veuille bien lui donner la vie ; mais vous, Seigneur, pour me la sauver, vous vous livrez à mort. Pardonnez-moi donc, ô mon Dieu, toutes mes infidélités, et fortifiez-moi de telle sorte par votre grâce, qu'à l'avenir je ne retombe plus dans les mêmes fautes.

III. POINT.

Au troisième Point je dois faire réflexion sur le motif qui m'a porté à offenser l'infinie majesté de Dieu : parce qu'on peut dire en général, qu'une injure est d'autant plus grande, que l'occasion qu'on a de la faire, est moins considérable et moins juste. Pourquoi donc ai-je offensé mon Seigneur, ç'a été pour quelque plaisir sensuel, pour un point d'honneur, pour un petit gain, pour une légère satisfaction de ma propre volonté, en un mot pour des choses périssables qui s'évanouissent comme la fumée, et ne sont rien en comparaison de Dieu. C'est pour cela que j'ai renoncé mon Dieu par mes œuvres (*Ad Tit. 1. 16.*), et c'est de ces bagatelles que je me suis fait de fausses divinités, que j'ai préférées au vrai Dieu, portant mon idolâtrie jusqu'à crucifier Jésus-Christ au dedans de moi (*Hebr. 6. 6.*), pour adorer en sa place un infame Barabbas, qui est le péché : O mon Seigneur, c'est avec raison que vous commandez aux cieus de témoigner leur étonnement, et aux portes du ciel de faire éclater leur douleur de deux crimes, que votre peuple a commis, et que j'ai commis aussi en vous abandonnant, vous qui êtes la source de l'eau vive, et en faisant des citernes mal cimentées, dont l'eau s'écoule de toutes parts ! (*Jerem. 2. 12.*) O travail infructueux ! ô échange désavantageux, de quitter un Dieu infini, qui est la source des biens éternels, pour s'attacher au vain fantôme d'un bien passager, que le Saint-Esprit compare à une citerne vuide et toute percée ! O mon âme, si tu ne penses qu'avec indignation à la folie d'Ésaü, qui vendit pour des lentilles son droit d'aînesse, quel sentiment as-tu de toi-même, qui renonces pour un intérêt de rien, au droit que l'adoption divine te donne à l'héritage éternel ? Ésaü ne se priva des avantages qu'il avait,

que pour se conserver la vie, et tu méprises les tiens pour te procurer la mort. Que s'il n'y eut point de pénitence capable de rétablir ce malheureux dans le droit qu'il avait perdu, ne mériterais-tu pas de ne rentrer jamais dans le tien, toi qui es sans comparaison plus criminelle que lui ? Mais puisque Dieu a pour toi plus de bonté, qu'il n'en eut pour Esau, le seul parti qui te reste à prendre, c'est d'implorer sa miséricorde, et de le prier humblement qu'il défasse ce que tu as fait, et qu'il rompe les engagements que tu as pris avec le démon.

Enfin, dans cette Méditation et dans les suivantes je dois essayer de me mettre bien dans l'esprit cette vérité, que c'est une insigne folie de croire ce que je crois, et de vivre comme je vis, c'est-à-dire, de croire que le péché est un si grand mal, et de le commettre cependant comme si ce n'était rien ; de croire que Dieu est juste et miséricordieux, et de l'offenser toujours, comme s'il n'avait ni justice, ni miséricorde.

IV. POINT.

Me sentant vivement ému par ces considérations, et surpris de voir que les créatures m'aient pu supporter depuis tant d'années, tout criminel que j'étais, je m'écrierai avec beaucoup de véhémence et de ressentiment de mes fautes : O anges, exécuteurs de la justice divine, comment n'avez-vous pas tiré contre moi cette épée de feu, dont vous vous servez pour châtier les méchants ? Comment, au contraire, m'avez-vous pris en votre garde, et avez-vous bien-voulu me servir d'intercesseurs auprès de mon juge ? soleil, lune, étoiles, fallait-il que vous éclairassiez de vos rayons, et que par une vertu secrète vous conservassiez dans le monde un si grand pécheur ? Éléments, oiseaux du ciel, poissons de la mer, animaux, plantes de la terre était-il juste que vous servissiez d'aliments à un criminel si indigne de la vie ? J'avoue, à ma grande confusion, que je ne mérite pas le pain que je mange, l'eau que je bois, l'air que je respire, et que c'est encore trop pour moi de pouvoir lever les yeux au ciel : je mériterais plutôt que le feu du ciel tombât sur ma tête, et me réduisit en cendre, comme il fit autrefois de Sodome et de Gomorrhe ; ou que la terre s'ouvrit pour m'engloutir tout vivant, comme elle engloutit Dathan et Abiron ; ou que Dieu creusât dans la terre de nouveaux enfers, afin de punir par des supplices nouveaux d'aussi grands crimes que les miens. Car si la considération de sa bonté, de sa sagesse, de son immensité, de sa toute-puissance, de sa libéralité, de son amour infini, n'a pas été un frein assez fort pour me retenir dans l'obéissance, ne fallait-il pas ou qu'il armât sa justice pour tirer vengeance du mépris que j'ai fait de ses autres perfections, et surtout de sa bonté, ou qu'il

permet à ses créatures, comme il leur permettra à la fin des siècles, de se soulever contre moi, et de se venger elles-mêmes d'un ingrat qui ne les a employées qu'à faire la guerre à leur Créateur? (*Sap. 5. 8.*) Mais, mon Dieu, usez envers moi de miséricorde, et puisque vous avez daigné me souffrir jusques à présent, ajoutez à cette grâce celle de me pardonner mes fautes passées. Ainsi soit-il.



VI. MÉDITATION.

De l'horreur qu'on doit avoir du péché, à cause des peines temporelles et éternelles, dont Dieu le châtie.

I. POINT.

Je considérerai premièrement combien je dois abhorrer le péché, à cause des peines et des misères temporelles, dont il est justement puni de Dieu en cette vie, et pour cela je distinguerai deux sortes de biens extérieurs, que le péché me fait perdre : les biens de fortune, et les biens du corps. Pour ce qui regarde les premiers, Dieu en prive ses ennemis à cause du mauvais usage qu'ils en font, comme il dépouilla autrefois les Égyptiens de ce qu'ils avaient de plus précieux, et chassa les Chananéens de leurs maisons et de leurs terres. Il permet aussi qu'on les attaque par l'endroit le plus délicat, qui est leur réputation, car il est juste que ceux qui manquent de rendre à Dieu et au prochain l'honneur qu'ils leur doivent, soient eux-mêmes déshonorés. C'est ce qui fit perdre le souverain sacerdoce et la vie même au grand prêtre Heli, et à ses enfants, à qui Dieu dit cette parole terrible ; *Ceux qui me méprisent, tomberont dans le mépris ; Qui contemnent me, erunt ignobiles.* (1. Reg. 2. 30.) La colère du Seigneur contre les impies va jusqu'à dégrader les rois. Témoin Saül, à qui il ôta le sceptre qu'il lui avait mis entre les mains. (1. Reg. 13. 14. et 15. 23.) Témoin le superbe Nabuchodonosor, qu'il réduisit durant sept ans à vivre parmi les bêtes, pour accomplir ce qu'il lui avait montré en songe, sous la figure d'un grand arbre qui devait être coupé, parce que de sa cime il semblait menacer le ciel (Daniel. 4. 30.) C'est-là sans doute une conduite très-juste de Dieu, de ne pas permettre que ceux qui refusent d'obéir à leur souverain Seigneur, soient élevés en dignité, ni qu'ils jouissent d'aucune prééminence sur les autres hommes, lorsque par leurs crimes honteux ils se ravalent jusques à la condition des bêtes.

5.



Outre cela nous expérimentons souvent que le péché est suivi de la perte de la santé, et que Dieu afflige les grands pécheurs par de grandes maladies. On en voit même plusieurs tout couverts de plaies et d'ulcères, parce que si Dieu leur donnait des forces, ils ne les employeraient qu'à l'offenser. (*Isa. 1. 6.*) N'est-il pas juste que celui qui pouvant guérir son âme, la laisse languir, souffre dans son corps une pareille langueur, et qu'il soit dans l'impuissance d'y remédier; semblable au paralytique, qui durant trente-huit ans ne put entrer dans la piscine, où tant d'autres avaient été miraculeusement guéris? (*Joan. 5. 5.*)

Le péché bannit encore la joie du cœur, remplit l'âme d'une tristesse mortelle, et rend enfin la vie plus fâcheuse et plus insupportable que la mort. Cela paraît par l'exemple de cette ville infortunée, qui disait: *Il m'a remplie d'amertume, il m'a enivrée d'absynthe* (*Thren. 3. 1.*): Et par celui d'Antiochus, qui s'écriait: *Que je suis tombé dans une étrange affliction, et que j'ai le cœur saisi de tristesse, moi qui étais auparavant comblé de joie, et qui régnaï dans les délices!* (*1. Mach. 6. 10.*)

De plus, le péché est cause qu'on perd la vie par des accidents funestes et imprévus: comme nous lisons que pour châtier la désobéissance de Pharaon et de son peuple, un ange tua en une nuit tous les premiers-nés de l'Égypte, et ensevelit peu de temps après toute l'armée des Egyptiens dans les eaux de la Mer Rouge. Un autre ange mit à mort dans le seul camp de Sennachérib jusqu'à cent quatre-vingt-cinq mille hommes; et l'on sait assez combien il périt, dans le désert, d'Israélites rebelles et idolâtres. (*Ex. 11. 5. 12. 29. — Exod. 14. 28. — 4. Reg. 10. 35. — Num. 11. 33. 16. 49.*)

Enfin le péché traîne après soi ces trois fléaux si terribles, dont on laissa le choix à David, en punition de sa vanité: la famine, la guerre et la peste, qui ont coutume de porter la désolation partout. (*2. Reg. 24. 13.*) Ce sont encore des châtimens du péché, que les tremblements de terre, les tempêtes, les déluges, les feux du ciel, les foudres, les grêles, et cent autres semblables malheurs: parce que le péché étant une offense au Créateur de toutes choses, il semble que toutes choses conspirent pour venger leur Créateur.

Je m'appliquerai ensuite à moi-même ces vérités, et surpris de me voir sujet à tant de maux, je tâcherai de me bien persuader que lorsque Dieu me les envoie, ce n'est qu'en punition de mes fautes, et pour me faire sentir; ainsi que parle Jérémie, *qu'il est fâcheux et amer de quitter Dieu, et de vivre sans sa crainte.* (*Jerem. 2. 19.*) Ce sera un puissant moyen de concevoir de l'horreur du péché, que d'appréhender les peines dont il est puni. Ainsi pénétré de cette crainte, je me dirai à moi-même: si tu redoutes si fort les misères de cette

vie, comment n'appréhendes-tu pas le péché qui te les attire ? Si la pauvreté et l'ignominie te font tant de peine, comment peux-tu commettre le crime qui en est la cause ? Si la maladie du corps t'est insupportable, comment souffres-tu celle de l'âme ; sachant que la première n'est jamais suivie que d'une mort temporelle, au lieu que l'autre aboutit toujours à une mort qui n'a point de fin. O Dieu éternel, éclairez-moi de votre lumière, afin que la crainte que j'ai des maux du corps, m'apprenne à craindre des maux bien plus dangereux, qui sont ceux de l'âme.

II. POINT.

Dans le second point, il faut remarquer que le péché est un mal plus grand sans comparaison que tous les maux temporels dont nous venons de parler, et que la peine qui est due à un seul péché mortel, surpasse infiniment toutes celles qu'on peut souffrir en ce monde. Voici les raisons que les Saints apportent pour prouver cette vérité.

Premièrement les maux temporels ne nous privent que de quelques-biens créés, qui sont des biens limités et imparfaits ; au contraire le péché nous fait perdre un bien infini, qui est Dieu. Or Dieu seul étant digne d'être appelé bon par excellence, à cause que les créatures, quelque bonté et quelque perfection qu'elles aient, ne sont devant lui que comme si elles n'étaient point, il n'y a que le péché qu'on puisse absolument appeler un mal, et à son égard toutes les misères de cette vie sont des maux imaginaires : en sorte qu'elles ne peuvent toutes ensemble sans le péché me rendre mauvais : au lieu que le péché seul suffit pour cela, quand même d'ailleurs je serais le plus content et le plus heureux homme du monde. (*D. Thom. q. 48. art. 6. — S. Dionis. c. 4. de divinis nomin.)*

De là vient que si tout à coup je me trouvais accablé de toutes les peines de cette vie, de la pauvreté, de la douleur, de la tristesse, des maladies, des persécutions, et qu'au même temps on me condamnât à tous les supplices que les tyrans les plus inhumains ont fait souffrir aux Martyrs, je devrais compter tout cela pour rien, et je serais obligé de l'endurer de bon cœur plutôt que de consentir à un seul péché mortel. C'est en quoi parut la vertu de cet illustre Machabée, qui voyant qu'on le menaçait d'une mort cruelle, s'il ne violait un commandement de la loi de Dieu, répondit sans s'effrayer, *qu'il aimait mieux être jeté dans l'enfer ; Præmitti se velle in infernum. (2. Machab, 6. 23.)* ; c'est-à-dire qu'il se laisserait plutôt mettre en pièces, et ensevelir ignominieusement dans la terre, que de commettre un si grand péché. Généreux et invincibles Martyrs, qui au milieu des plus horribles tourments avez acquis tant de gloire par votre constance, en préférant la mort au péché, priez le roi sou-

verain et éternel, dont vous avez si glorieusement soutenu l'honneur, qu'il me donne assez de courage pour tout mépriser et pour tout souffrir, plutôt que de rien faire contre mon devoir.

Cette même vérité se peut confirmer par une seconde raison, qui montre combien la peine est un moindre mal que le crime : c'est que Dieu, tout bon et tout saint qu'il est, ne laisse pas d'être la cause de tant de maux que nous souffrons. Voilà pourquoi le prophète Amos disait que *s'il arrive quelque désastre dans une ville, c'est Dieu qui en est l'auteur.* (Amos. 3. 6.) Aussi n'y a-t-il rien en cela qui répugne à sa sainteté. Mais le péché, quelque léger qu'il puisse être, on ne peut le lui attribuer, puisque tout péché est incompatible avec cette sainteté infinie, suivant ce que dit Habacuc, que *les yeux du Seigneur sont si purs, qu'il ne saurait voir l'iniquité* (Habac. 1. 13.) d'une manière à faire croire qu'il l'approuve. De là vient que le Fils de Dieu s'étant fait homme, ne refusa pas de se charger de toutes les peines qui étaient dues à nos crimes. (D. Th. 3. p. q. 14. et 15.) Mais il avait une telle horreur des fautes les plus légères, que s'il n'eût pas été impeccable, il aurait volontiers souffert tous les tourments, et tous les opprobres de sa passion, et il en aurait encore souffert davantage, s'il l'eût fallu, plutôt que de consentir au moindre péché. O Dieu très-saint, qui étant et impeccable et impassible, avez pris notre nature pour nous faire voir l'horreur que vous aviez du péché, en vous soumettant à la peine, châtiez-moi en cette vie avec toute la rigueur qu'il vous plaira, pourvu que j'aie le bonheur de conserver votre grâce jusques à la mort.

On peut tirer de tout ceci une troisième raison, qui montre encore combien on doit haïr le péché : et c'est que Dieu par une sage providence, fait des maux de cette vie un remède à nos désordres. (D. Th. 1. p. q. 48. art. 6.) Comme donc un habile médecin pour guérir quelque légère piqûre n'a garde de faire une plaie profonde, aussi Dieu qui par les misères présentes à coutume de remédier au péché, montre bien qu'elles ne sont pas un si grand mal que le péché même. C'est pour cela que Jésus-Christ Notre-Seigneur et notre médecin, par un excès de bonté, ayant résolu d'expier nos crimes, voulut bien souffrir pour ce sujet d'horribles tourments. Mais après tout la grandeur de ses tourments n'aurait jamais égalé celle de nos crimes ; et il n'aurait pu en faire à Dieu une juste satisfaction, sans le mérite et la dignité infinie de sa personne. Jugeons de là quelle horreur nous devons avoir d'un mal qu'on ne peut guérir que par des remèdes si forts, et voyons avec combien de patience il faut que nous supportions les misères de cette vie, puisque, quelque grandes qu'elles paraissent, elles ne sont rien en comparaison de nos péchés, et que chacun de nous peut dire aussi

bien que Job : *Seigneur, j'ai péché, et je suis véritablement coupable, et vous ne m'avez pas puni, comme je le méritais ; Pccavi et verè deliqui, et ut eram dignus non recepi. (Job. 33. 27.)* O souverain médecin des âmes, qui connaissez combien mes plaies sont dangereuses, appliquez-y le fer et le feu, et pour me sauver la vie, ne craignez point d'employer les remèdes les plus douloureux et les plus violents.

III. POINT.

Au troisième point il faut juger de l'énormité du péché par les peines éternelles dont il est puni. Considérons donc premièrement que le péché mortel, après tant de maux qu'il nous cause en cette vie, nous attire encore des châtimens éternels dans l'autre, où le pécheur endurci et mort dans l'impénitence est traité avec autant de rigueur que s'il n'avait jamais été châtié en ce monde. De sorte que ni les dix plaies de l'Égypte, ni l'embrasement de Sodome, ni la ruine de Jérusalem, ni tous les maux que Dieu envoie aux plus grands pécheurs ne diminuent en aucune sorte les peines qu'il leur réserve dans l'enfer. C'est ce qui a fait dire à un prophète que *Dieu ne punit jamais deux fois une même faute (Nahum. 1. 9.)*, parce que les châtimens de cette vie sont comptés pour rien, et qu'ils ne servent, dit saint Grégoire, que de dispositions aux supplices éternels de l'autre. (*L. 13. Moral. c. 13.*)

Secondement, je pèserai la raison pour laquelle Dieu use envers les méchants d'une si grande rigueur. Ce qui l'y oblige, c'est que tout péché mortel est une injure infinie que l'on fait à sa divine majesté, selon qu'il a été dit en la Méditation précédente. Donc toutes les peines de cette vie étant limitées, ne peuvent être des châtimens proportionnés à la grandeur de l'offense. Et par conséquent il faut pour la bien punir, des peines comme celles de l'enfer, qui soient infinies en quelque manière, tant à cause de leur durée qui n'a point de fin, qu'à cause qu'elles nous privent d'un bien infini, qui est la vue et la possession de Dieu. Saint Augustin regardait cette privation comme un si grand mal, qu'il disait que quand il n'y aurait point de jugement universel à appréhender pour les pécheurs, et quand ils devraient vivre éternellement dans les délices, sans crainte d'être punis, ils auraient toujours de quoi s'affliger, de se voir ainsi pour jamais séparés de Dieu. (*In illud psalmi 46. Igntis in conspectu ejus.*) C'est en effet le plus grand tourment que puisse concevoir une âme, qui connaît par les lumières de la foi ce que c'est que Dieu. Mais parce qu'un si grand mal ne se fait sentir qu'à ceux qui aiment, et qu'au contraire ceux qui ont le cœur endurci, n'en sont point touchés, Dieu menace ces âmes charnelles d'une autre punition qui leur doit être beaucoup plus sensible ; *quoniam hæc amantibus pœna est, non contemnentibus.* Il les menace d'un feu violent

et éternel, auquel les supplices les plus rigoureux de cette vie ne méritent point d'être comparés. Quoi donc ? puis-je être sans crainte après cela ? et ne dois-je pas appréhender la punition de mon endurcissement, moi qui sais que j'ai mérité *d'être puni d'une double peine* (Jerem. 17. 18.), et que le châtement temporel n'est que l'ombre de celui qu'on me prépare dans l'éternité ? O Dieu infini, ne permettez pas que je demeure plus longtemps dans le péché, de peur que je n'attire sur moi tous les fléaux de votre justice.

IV. POINT.

Enfin ce que l'on peut dire de plus étonnant, c'est que le péché est un plus grand mal, que tous les feux et tous les tourments de l'enfer : de sorte que si un homme étant innocent, souffrait toutes les peines des damnés, et qu'un autre sans rien souffrir fût coupable d'un péché mortel, celui-ci serait sans doute beaucoup plus à plaindre, et dans un état plus déplorable que le premier. Saint Anselme en était si persuadé, qu'il assurait, que s'il eût vu d'un côté un péché mortel, et l'enfer de l'autre sans aucun péché, et qu'il n'eût pu éviter l'un de ces deux maux, il aurait pris le parti de se jeter dans l'enfer, plutôt que de consentir au péché. (*L. De similit. c. 190.*) C'est aussi dans ce sentiment que le grand Éléazar protestait, *qu'il eût mieux aimé être enseveli dans l'enfer, sans avoir offensé Dieu, que d'acheter par un crime une longue vie.* (Bernard. *serm. 35. in cant.*) En effet *la mort du péché, comme dit le Sage, est très-malheureuse, et plus à craindre que tous les tourments de l'enfer; et utilis potius infernus quam illa.* (Eccl. 28. 25.) O Dieu de miséricorde, gravez si profondément cette vérité dans mon cœur, que je craigne toujours moins l'enfer, que le péché, puisqu'être en péché, c'est être dans un état pire que l'enfer.

O mon âme pleure amèrement tes offenses plutôt pour l'injure que tu as faite à Dieu, que pour les peines éternelles, dont il te menace; cesse de l'offenser, de peur qu'il n'arme contre toi toute sa colère, et qu'il ne te frappe comme son ennemi, *d'une plaie cruelle* (Jerem. 30. 14.), en permettant que tu t'endurcisses dans le mal, et te condamnant ensuite, pour ton endurcissement aux feux éternels.

Il faut remarquer ici touchant cette comparaison du péché et de l'enfer, que nous ne l'avons pas faite, comme si nous devions en avoir besoin dans quelque rencontre; puisque l'enfer n'est point sans le péché, et qu'il n'arrive jamais que, pour éviter le péché, l'on soit contraint de choisir l'enfer. Tout ce que nous avons prétendu, c'est de faire voir que le péché est un très-grand mal, et que quand même il n'y aurait point d'enfer nous devrions toujours le haïr beaucoup plus que nous ne craignons les feux de l'enfer. C'est le sentiment de saint Ambroise, qui assure que la plaie la

plus dangereuse est celle du cœur, et que le jugement le plus rigoureux est celui de la conscience, par où le pécheur se juge et se condamne lui-même. (L. 3. *Offic. c. 4. et 5.*) De là vient, ajoute ce Père, que quand un homme de bien aurait l'anneau de Gigès pour faire tout ce qu'il voudrait, sans être vu de personne, il ne s'abandonnerait pas pour cela à ses passions, parce que la crainte du châtement, n'est pas ce qui le retient dans le devoir ; mais la haine du péché, et l'amour de la vertu.

Tout ce que nous venons de dire se verra plus clairement dans les Méditations suivantes, où nous traiterons des fins dernières de l'homme, et des peines différentes, dont Dieu a coutume de punir chaque péché mortel en particulier.

Méditations sur les fins dernières de l'homme, propres pour nous détourner du péché.

Les fins dernières de l'homme, qui sont la mort, la sépulture, le jugement particulier, le jugement universel, l'enfer, le purgatoire, et le paradis, nous fournissent des motifs puissants pour nous repentir et nous corriger de nos fautes. C'est pour cela que le Sage dit dans l'Écclésiastique : *Souvenez-vous en toutes vos œuvres de ce que vous deviendrez un jour, et jamais vous ne pécherez.* (Eccl. 7. 40.) C'est aussi dans cette pensée que Moïse parlant au peuple, s'écriait Plût à Dieu que tous eussent les dons de sagesse et d'intelligence, et qu'ils prévissent ce qui leur doit arriver. (Deuter. 32. 29.) Il voulait dire que la marque la plus certaine d'une sagesse consommée est de bien considérer ce qui nous arrivera à la fin de cette vie, et de s'y préparer avec tout le soin possible. L'expérience nous apprend que la méditation de la mort est d'une extrême utilité pour toutes sortes de gens, en quelque voie qu'ils puissent être, soit purgative, soit illuminative, soit unitive. Et par conséquent, tout le monde s'y doit exercer, quoique tous ne prétendent pas en tirer le même fruit, et qu'ils n'aient pas la même raison de s'y appliquer. Ceux qui commencent ont pour but de se purifier de leurs péchés, avant que la mort ne vienne les surprendre. Ceux qui sont plus avancés veulent travailler à acquérir les vertus, parce que le temps de mériter est fort court et que la mort n'est pas loin. Enfin le dessein des parfaits est de concevoir un grand mépris pour toutes les créatures, avec un désir ardent de s'unir au Créateur par le lien d'une excellente charité. Il y aura pour toutes ces sortes de personnes des considérations propres à leur état, mais particulièrement pour ceux qui s'exercent dans la vie purgative, dont il s'agit à présent.



VII. MÉDITATION.

Des propriétés de la mort.

Nous devons examiner, dans cette Méditation, quelques propriétés de la mort, avec quelques avantages considérables que Dieu veut que nous en tirions pour notre avancement spirituel. Nous les réduirons à trois principales.

I. POINT.

La première propriété de la mort est qu'elle est très-assurée, et qu'on ne la peut éviter en nulle manière, dans le temps que le Créateur a marqué. (*Hebr. 9. 27.*)

Les réflexions qu'il faut faire là-dessus, sont premièrement que Dieu avant tous les siècles, a réglé le nombre de nos années (*Ps. 38. 6.*), qu'il a arrêté le mois, le jour, l'heure de notre mort, sans qu'il soit possible, non pas même aux rois, de passer, comme dit Job, les bornes prescrites, ni de se prolonger la vie d'un moment. (*Job. 14. 5.*) Comme donc nous sommes venus au monde le jour que Dieu a voulu, et non pas plus tôt, nous en sortirons précisément quand il lui plaira. Ce qui nous montre, que c'est par sa pure miséricorde que nous vivons, et que nous lui sommes redevables de tout le temps que nous avons vécu jusqu'à cette heure. De sorte qu'étant le maître de nos vies, il pouvait en abrégier le cours; ainsi qu'il a fait à l'égard de ceux qui sont morts dans le ventre de leurs mères; ou peu de temps après leur naissance. Puis donc que nos jours dépendent si absolument de lui, n'est-il pas juste que nous les consacrons à son service? et pouvons-nous, sans une extrême ingratitude, en employer un moment à l'offenser?

La seconde réflexion qu'il faut faire, c'est que Dieu, par un décret éternel de sa Providence, pour des raisons connues à lui seul, change à quelques-uns les bornes que la nature leur avait marquées, en les faisant vivre ou plus, ou moins que ne demande la faiblesse ou la vigueur de leur complexion. Aux uns il redonne la santé lorsqu'ils attendent la mort; soit qu'ils lui demandent cette grâce eux-mêmes, ou que d'autres la lui demandent pour eux. C'est ainsi qu'il accorda quinze années de vie au roi Ezéchias (*4. Reg. 20. 9.*), qui le pria les larmes aux yeux de le retirer des portes de la mort. Mais non seulement il rend la santé aux malades désespérés; il rend encore la vie aux morts, et ranime leurs cendres dans le tombeau. Il y en a d'autres qu'il fait mourir avant le temps, pour l'une de ces deux raisons: ou pour leur salut, en les appelant à lui de bonne heure com-

mé, dit le Sage, *de crainte que la malice ne corrompe leur jugement, et qu'ils ne se laissent aller aux fautes maximes du monde* (Sap. 4. 12.); ou en punition de leur désordres, ne permettant pas qu'ils vivent longtemps, de peur qu'une longue vie ne leur donne le moyen de multiplier leurs crimes. C'est ce que David nous apprend par ces paroles : *les hommes de sang, c'est-à-dire les plus méchants et les plus cruels, meurent avant qu'ils soient arrivés à la moitié de leurs jours.* (Ps. 54. 24.) Dieu châtie même quelquefois les pécheurs par une mort précipitée pour des fautes qui paraissent assez pardonnables; comme il châtia un de ses Prophètes, qui par une légère surprise, s'arrêta à dîner sur le chemin, dans un lieu où il avoit ordre de ne point manger. (3. Reg. 13. 24.) Le fruit que nous devons recueillir de tout ceci, est une ferme résolution d'employer si bien tous les jours de notre vie, et d'en ménager tous les moments avec tant de soin, que Dieu ne soit pas contraint de les abréger pour punir, ou pour prévenir nos crimes. Disons-lui avec le Prophète Royal : *Seigneur ne me retirez pas de ce monde au milieu de mes jours* (Ps. 101. 25.); n'avancez point le temps de ma mort, souvenez-vous que *vos années dureront éternellement*; ne retranchez donc rien des miennes, qui doivent bientôt finir.

II. POINT.

La seconde propriété de la mort est qu'à l'égard des circonstances du temps, du lieu, et de la manière de nous surprendre, c'est un mystère que Dieu a toujours caché aux hommes, et dont il s'est réservé à lui seul la connaissance. Cela étant, considérons premièrement que nous ne pouvons savoir ni le jour ni l'heure, ni le lieu, ni l'occasion, ni le genre de notre mort; si ce sera une mort naturelle qui vienne d'une maladie, et quelle doit être cette maladie : si ce sera une mort violente causée par le feu, par l'eau, par la main d'un homme, par les dents de quelque bête féroce, par la foudre, par une tuile qui tombant fortuitement d'un toit, nous casse la tête. Tout ce que nous en savons, c'est qu'elle viendra tout-à-coup, soit par une maladie, ou par quelque autre cause que ce soit, et qu'elle nous surprendra, *lorsque nous y penserons le moins, ainsi qu'un voleur qui entre la nuit par une échelle dans un logis, et emporte tout ce qu'il y trouve.* (Matth. 24. 42. 44. — 1. Thessal. 5. 2.) C'est dans ce sens qu'il faut expliquer ce que dit Notre-Seigneur, que le Fils de l'homme viendra sans bruit dans notre maison, c'est-à-dire dans notre corps, et qu'il en tirera notre âme, pour la juger et la condamner. (Apoc. 16. 15.)

En second lieu, nous devons peser les raisons de cette conduite si secrète et si rigoureuse de Dieu sur nous. Il en use ainsi pour nous obliger d'être toujours sur nos gardes, d'attendre sans cesse notre dernière heure, de nous y préparer

par la pénitence, de peur que la mort ne nous prenne au dépourvu (*Eccl. 9. 10.*) ; de travailler sans relâche, et d'amasser le plus que nous pourrons de mérites, *avant que la lumière s'éteigne, et que nous tombions dans les ténèbres.* (*Joann. 12. 15.*) C'est ce que le Fils de Dieu nous a tant de fois recommandé par diverses paraboles, qu'il conclut en cette manière ; *veillez, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure (Matth. 25. 13.) ; c'est-à-dire, veillez tous les jours et à toute heure, parce que le jour et l'heure de votre mort vous sont inconnus. Veillez, car vous ne savez pas à quelle heure votre maître doit venir : soyez toujours prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous y penserez le moins.* (*Luc. 12. 40.*) Nous nous servirons de ces paroles divines, pour nous exhorter souvent nous-mêmes à nous préparer à la mort ; *en ceignant nos reins par une sévère mortification de nos appétits, et tenant toujours en main le flambeau allumé* (*Luc. 12. 35. etc.*) , qui est le symbole des vertus et des bonnes œuvres, sans cesser jamais de veiller jusques à l'avènement de Jésus-Christ ; parce qu'il viendra tout-à-coup, et que l'heure où nous serons le moins prêts, sera celle qu'il prendra pour nous visiter ; ce qui nous jettera sans doute en une étrange désolation, si nous nous trouvons alors dépourvus des choses nécessaires pour le recevoir.

En troisième lieu, considérons que tant de morts subites, qui sont arrivées, et qui arrivent encore à toute heure, sont autant d'avertissements que Dieu nous donne, pour nous tenir dans la crainte, et pour nous faire songer à la mort, parce qu'il n'arrive aucun mal à qui que ce soit, qui ne puisse aussi nous arriver. Ainsi lorsque nous voyons, ou que l'on nous dit que quelqu'un a été tué d'un coup d'épée, que d'autres ont été assassinés par leurs ennemis, que d'autres s'étant endormis en bonne santé, ont passé insensiblement de ce sommeil à celui de la mort, nous devons craindre pour nous un semblable châtement. Car enfin il n'y a point de péché mortel qui ne mérite la mort, et c'est avec beaucoup de raison que le Sauveur nous exhorte tant à la pénitence au sujet de deux accidents imprévus qui arrivèrent de son temps : l'un à quelques Galiléens, que Pilate fit massacrer sur le champ, et l'autre à dix-huit personnes qui furent ensevelies sous les ruines de la Tour de Siloë. *Pensez-vous, dit-il, que ces gens-là fussent les plus scélérats de toute la Galilée et de tout Jérusalem ? non je vous en assure ; mais pour vous, sachez que si vous ne faites pénitence, vous périrez tous de la même sorte.* (*Luc. 13. 2. 4.*) C'est-à-dire, toutes les fois que vous verrez mourir des personnes ou subitement, ou par quelque malheur extraordinaire, ne vous flattez pas d'une vaine assurance, en disant que c'est pour des crimes énormes que la justice divine les châtie si sévèrement : car je vous dis en vérité, que quelque pécheur que

ce soit, pour des fautes même plus légères mérite la même peine, et que tôt ou tard il mourra, comme eux, misérablement.

Mais si cela est, comme il n'y a pas lieu d'en douter, se peut-il faire que je vive une heure durant, sans inquiétude et sans frayeur avec un péché mortel ? Qui me peut répondre que Dieu ne me punira point comme je l'ai mérité ? Par quel privilège suis-je exempt du malheur commun dont tous les pécheurs sont menacés ? Pécheur aveugle, n'auras-tu jamais pitié de ton ame ! Apaise au plus tôt la colère de ton juge par une sérieuse pénitence, de peur que tu ne te trouves tout d'un coup surpris par la mort. (*Eccli. 30. 24.*)

III. POINT.

La troisième propriété de la mort, est qu'elle ne vient qu'une fois, suivant cette sentence de l'Apôtre : *Dieu a ordonné que tous les hommes meurent une fois.* (*Hebr. 9. 27.*) D'où il suit que les maux que traîne après soi la mort du pécheur, quoiqu'ils soient extrêmes, sont sans remède durant toute l'éternité ; comme au contraire les biens que produit une sainte mort, sont des biens immenses, que le temps ne peut nous ôter. Si je viens donc à mourir en péché mortel, je suis perdu sans ressource ; parce que de quelque côté, dit le Sage, *que l'arbre tombe quand il est coupé, soit au Septentrion, soit au midi, il y demeurera à jamais.* (*Eccl. 11. 3.*) Et par conséquent si l'homme figuré par l'arbre, ayant vieilli dans le crime, tombe du côté du septentrion, qui représente l'enfer, il n'y a plus pour lui d'espérance de rentrer en grâce auprès de son juge, ni de sortir du malheureux état où il est. Que si au contraire il tombe vers le midi, qui est le côté du ciel, et qu'il persévère dans la grâce, il n'a plus de chute à craindre, et rien n'est capable de lui ravir son bonheur.

Par ces considérations je comprendrai quel est mon aveuglement, et je m'étonnerai en moi-même qu'étant convaincu par la foi de ces vérités, je ne laisse pas de vivre dans une extrême négligence de mon salut, et dans un oubli prodigieux de la chose du monde qui m'est la plus nécessaire. Je m'exciterai ensuite à faire pénitence, à corriger mes désordres, et à changer tout-à-fait de vie. Je priorai de plus Notre-Seigneur avec toute humilité qu'il m'envoie la mort en un temps, en un lieu, et en une conjoncture si favorable, que l'arbre tombe non du côté du septentrion, mais du côté du midi. Je regarderai enfin, selon le conseil de saint Bernard, de quel côté il tomberait, si Dieu était prêt à le couper (*Serm. 49. parvorum.*) ; et afin que sa chute soit heureuse, je tâcherai de lui donner de la pente du côté du ciel. J'employerai toute ma vie à faire de dignes fruits de pénitence, et j'espère que cet arbre béni de Dieu sera

tiré d'une terre aussi ingrate que celle-ci, pour être transplanté dans la terre des vivants.

On pourra voir dans la troisième Méditation quelles sont les fautes qui se commettent en ce qui regarde l'usage et l'application des trois vérités dont nous venons de parler.

oo

VIII. MÉDITATION.

Des choses qui ont coutume de nous donner le plus d'inquiétude à l'article de la mort.

IL y a trois choses capables de nous inquiéter à la sortie de ce monde : les choses passées, les choses présentes, et celles qui sont à venir. Pour les sentir vivement, nous devons nous imaginer être déjà au lit de la mort, abandonnés des médecins, et sur le point de rendre l'esprit. Nous pouvons bien nous figurer que nous sommes en cet état, parce qu'au moment que nous disons, ou que nous lisons ceci, ou que nous y faisons réflexion, il se peut faire que nous n'ayons plus qu'un jour à vivre. Quoi qu'il en soit, puisqu'il y a effectivement un jour qui doit terminer notre vie, nous ne sommes pas mal fondés à croire que ce dernier jour est celui d'aujourd'hui.

I. POINT.

Je considérerai premièrement l'étrange peine que me causera la mémoire des choses passées. Mon plus grand tourment sera l'image effroyable des péchés que j'aurai commis. Mes injustices, mes débauches, mes impuretés et en général tous mes crimes, comme autant de spectres hideux, viendront en foule m'inquiéter à la mort. Et si je suis moins criminel, ce sera toujours pour moi quelque chose de bien affligeant, que le souvenir de ma nonchalance dans le service de Dieu, de ma paresse dans la pratique des bonnes œuvres, de mon insensibilité à faire le mal, sans me mettre en peine de m'en corriger. Je m'imaginerai donc que tous mes péchés joints ensemble m'attaqueront de toutes parts, ou comme une armée de taureaux, de lions, de tigres et d'autres bêtes féroces qui me déchireront le cœur, ou comme des vers cruels et monstueux qui me rongeront la conscience (Ps. 21.) ; sans que les richesses ni les faux plaisirs dont j'aurai joui en ce monde, puissent adoucir mon tourment. Car que reste-t-il après la douceur passagère du péché, que l'amertume éternelle de la peine dont il est suivi ? Et après le vin délicieux des voluptés sensuelles, que dois-je attendre qu'un poison mortel, que Dieu me prépare dans

le calice de sa colère. C'est alors que s'accomplira ce que dit David : *Les douleurs de la mort m'ont environné, les torrents de l'iniquité ont mis le trouble dans mon âme; les douleurs de l'enfer m'ont assiégé, et je me trouve enveloppé dans les filets de la mort. (Ps. 17. 5.)* O que ces douleurs seront amères ! que ces torrents causeront de désolation ! qu'il sera difficile de ne pas tomber dans ces filets ! et le moyen que je m'en salue par mes propres forces ? Bien loin de pouvoir tirer quelque avantage de mes maux, de si violentes douleurs me porteront au désespoir, des torrents si impétueux me troubleront la raison, et l'embarras où je serai parmi ces filets, ne me permettra pas de penser à Dieu, ni d'implorer sa miséricorde. Le diable saura profiter du trouble de mon esprit pour empêcher ma conversion, et pour me faire mourir dans l'impénitence. O mon âme, déteste tes crimes, efface-les dès à présent par la confession, de peur qu'à la mort ils ne te soient un sujet de crainte et de désespoir. Garde-toi de dire, *j'ai péché, et il ne m'en est point arrivé de mal. (Eccl. 5. 4.)* Car ta joie passera bien vite, et tu seras accablée d'une tristesse mortelle. *Ne sois pas même sans inquiétude pour les péchés que Dieu t'a remis, (Eccl. 5. 5.)* de crainte que n'ayant pas été pleurés comme il faut, ils ne te reviennent à l'esprit, et ne soient comme des ombres affreuses qui t'épouvantent au lit de la mort.

Ce sont-là les sages avis que l'Écclesiastique nous donne, et qu'il faut tirer de cette première considération, avec une ferme volonté de commencer au plus tôt à les réduire en pratique.

En second lieu je considérerai que ce ne sera pas le seul souvenir de mes péchés qui m'affligera à la mort : mais que j'aurai encore une sensible douleur d'avoir fait un mauvais usage du temps, ne l'employant pas, comme je devais, à la grande affaire de mon salut, et laissant passer mille occasions d'y travailler utilement. O que je souhaiterai alors, mais en vain, d'avoir un des jours que je ménage si peu à présent, et que je donne au sommeil, au jeu, à des conversations mondaines ! J'aurai aussi un fâcheux scrupule d'avoir négligé de m'approcher des Sacrements, d'écouter, la parole de Dieu, et de vaquer à la prière ; d'avoir rejeté les inspirations du Ciel, de m'être toujours dispensé des exercices de la pénitence, d'avoir été dur et impitoyable envers les pauvres, au lieu de gagner leur amitié par mes aumônes, afin qu'ils me reçussent dans les tabernacles éternels, de n'avoir eu aucune dévotion pour les Saints, qui dans ce moment fatal peuvent me servir d'intercesseurs et d'avocats auprès de mon juge. C'est en cette extrémité que je formerai des résolutions de changer de vie, et que je promettrai mille fois à Dieu d'exécuter fidèlement toutes les choses que j'ai refusé de faire lorsque j'en avais le pouvoir. Mais

qu'il est à craindre que ces résolutions et ces promesses ne soient aussi vaines que celles de l'impie Antiochus ! Ce méchant prince, et ce cruel persécuteur du peuple de Dieu, étant à sa dernière heure, offrait des vœux et des prières au Seigneur, *de qui*, selon le témoignage de l'Écriture, *il ne devait obtenir une grâce.* (1. Machab. 6.) Ce n'est pas que Dieu eût oublié ses miséricordes ; mais c'est que ce pécheur endurci n'avait pas les dispositions nécessaires pour s'en rendre digne ; parce que le dessein, où il semblait être, d'expier ses crimes, ne partait que d'une crainte purement servile, d'une douleur contrefaite, et d'un repentir forcé, comme s'il eût pu aussi aisément tromper Dieu, qu'il avait trompé les hommes.

Le fruit de cette considération est de bien comprendre comme l'heure de la mort est le temps auquel nous nous désabuserons enfin des erreurs et des vanités du monde. O que nous jugerons alors des choses bien autrement que nous ne faisons ! ce que nous prenons maintenant pour une véritable sagesse, ne paraîtra plus à nos yeux, comme dit le Sage, qu'une folie, et ce que nous estimons une folie, nous paraîtra une sagesse solide et parfaite. (*Eccl. 2. 10.*) Proposons-nous donc, si nous sommes sages, de faire ce que nous voudrions alors avoir fait, et de le faire au plus tôt parce qu'il est ordinaire que celui qui vit bien, meure de même, comme il est rare que celui qui vit mal, meure en bon état. Surtout nous devons former une constante résolution de ne jamais perdre un moment de temps, et de ne laisser échapper aucune occasion de nous avancer dans la piété, ayant sans cesse dans l'esprit cette maxime du Sage : *Employez bien tout le jour que Dieu vous a donné, et ne perdez rien d'un don si précieux* (*Eccl. 2. 14.*) ; soyez attentif à faire votre profit de tout, à la gloire de celui qui est l'auteur de tout bien.

II. POINT.

Au second point, il faut considérer l'extrême peine que nous aurons à quitter les biens de la terre, au cas que nous les ayons possédés injustement et avec attache. (*Ps. 48. 12.*) Il y a trois sortes de choses, que nous devons perdre en perdant la vie.

Premièrement, il faut renoncer aux richesses, aux dignités aux charges, aux délices, et à tous les avantages de la fortune, sans que nous puissions rien emporter de tout cela en l'autre monde, et plus nous aurons possédé de choses, plus il nous sera dur de nous en défaire. Car la mort, comme dit le Sage, *paraît bien amère à ceux qui mènent une vie douce au milieu des richesses et des honneurs* (*Eccles. 41. 2.*) ; n'étant pas possible qu'ils ne souhaitent avec passion de jouir longtemps de ce qui fait en ce monde leur béatitude. Mais rien

ne les tourmentera tant que les péchés qu'ils auront commis, ou par une acquisition injuste, ou par un usage criminel de ces sortes de biens. Car Dieu, suivant l'ordre de sa justice, fera que les causes de leur joie deviendront les instruments de leur supplice. C'est alors que s'accomplira ce que dit Job parlant du pécheur : *Le pain qu'il avait trouvé si bon, se changera en fiel d'aspic dans son estomac ; il vomira les richesses dont il s'est rempli, et Dieu les lui arrachera par force du fond des entrailles : La tête de l'aspic lui sucera le sang, et la langue de la vipère le tuera (Job. 20. 13. 14.)* ; c'est-à-dire, ses délices se convertiront en fiel, et il lui prendra envie de se défaire de ses richesses ; mais il n'aura pas le courage d'en disposer, ni de les quitter tout-à-fait, jusqu'à ce que la mort les lui enlève malgré lui ; et alors toutes les vipères et tous les serpents de l'enfer le tourmenteront cruellement, à cause qu'il a acquis et possédé ces biens contre la volonté de Dieu.

Secondement, la mort me séparera de mes parents, de mes amis, de ceux de ma connaissance, et de toutes les personnes que j'aime soit d'un amour naturel, soit de quelque autre manière, ou louable ou criminelle. Comme donc *il est impossible de se séparer sans douleur de ce qu'on possède avec affection (D. Greg. l. 1. Moral. c. 13.)*, et que plus on aime ce qu'on possède, plus on a de peine à y renoncer, de quel regret n'aurai-je pas le cœur saisi, quand je me verrai contraint de rompre les chaînes qui me tiennent attaché à tant de personnes, et à tant de choses que j'aime si éperdument ? Au plus fort de ma douleur, je m'écrierai comme ce prince dans l'Écriture : *O mort cruelle, est-ce ainsi que tu me sépares ; siccine separat amara mors. (1. Reg. 15. 32.)* ? Faut-il donc quitter des personnes que j'ai tant chéries, et jamais ne me sera-t-il permis de les revoir, ni de leur parler ? Mort impitoyable, pourquoi me remplis-tu le cœur d'amertume, et pourquoi me forces-tu d'abandonner avec tant de répugnance ce que j'ai possédé avec tant de satisfaction ?

Enfin mon âme à cette dernière heure, se séparera de son corps pour qui elle a eu tant d'attachement et de tendresse. Ainsi il faudra qu'elle dise adieu pour toujours au monde, qu'elle renonce aux douceurs de la vie présente, qu'elle perde toute espérance de rien voir, de rien entendre, de rien goûter à l'avenir sur la terre, qui puisse lui donner le moindre plaisir. Si donc j'ai eu trop d'indulgence pour mon corps, trop de passion pour la vie, trop d'amour pour les créatures visibles, il ne se peut faire que je n'en souffre impatiemment la séparation. Et il m'est aisé de le concevoir par la peine que je sens, lorsqu'on me ravit ou mes biens, ou mon honneur ; qu'on me condamne à quelque long bannissement ; que l'on m'arrache d'entre les bras de mes amis et de mes proches, ou que l'on coupe quelque membre de mon corps.

Car tous ces maux se rencontrent dans la mort, et ils s'y rencontrent d'une manière bien plus fâcheuse que dans la vie, puisque la mort ne nous laisse nulle espérance de rentrer dans la possession des biens qu'elle nous a une fois ravis.

Après avoir mûrement pesé tout ce qui est contenu dans ces trois considérations, j'en ferai l'application à moi-même, et je verrai si je ne suis point trop passionné pour quelque-une de ces choses, dont je serai obligé de me défaire à la sortie de ce monde. Que si mon cœur s'y sent attaché, j'essaierai de l'affranchir de l'esclavage où il est par l'efficace des considérations précédentes, et par l'exercice continuel de la mortification intérieure. Car voilà ce qu'on appelle mourir tout vivant, et mourir d'une manière avantageuse, en prévenant la mort du corps, et perdant ainsi peu à peu tout le sentiment qu'on en peut avoir lorsqu'elle est présente. C'est ce que font les religieux, qui pour suivre Jésus-Christ, renoncent à tout. Je prierai donc Notre-Seigneur de me fortifier de sa grâce, et je lui dirai : *O Dieu éternel, qui tenez les âmes des justes dans votre main, et qui faites que le tourment de la mort ne les touche point (Sap. 3. 1.), aidez mon âme à se détacher peu à peu des choses visibles, afin qu'un jour elle n'ait plus de peine à s'en séparer tout-à-fait. O mon âme, si tu veux être insensible aux douceurs de la mort, commence à ne plus aimer les choses dont la mort te peut dépouiller ; car si tu les possèdes sans amour, tu les quitteras sans regret.*

Je puis voir enfin par tout ce discours quelle folie c'est que d'offenser Dieu, et de mettre son salut au hasard pour des biens imaginaires. C'est pourquoi je dois me résoudre dès à présent à abandonner toutes les personnes et toutes les choses qui pourraient insensiblement m'engager dans la perte. Il faut que je meure aux créatures, pour ne pas mourir au Créateur, et que je rompe avec le monde plutôt que de perdre Dieu. C'est le conseil que Notre-Seigneur me donne, lorsqu'il dit *qu'il est venu sur la terre, pour y apporter la division (Matth. 10. 34. — Luc. 12. 51.)* ; c'est-à-dire, pour m'éloigner des personnes et des choses qui peuvent être des empêchements à mon salut. O mon Sauveur, mettez-moi entre les mains le couteau sanglant de la mortification, afin que je me sépare de tout ce qui peut m'éloigner de vous, et que mourant à toutes les créatures, je ne vive plus que pour vous. Ainsi soit-il.

III. POINT.

Au troisième point je considérerai la peine que me causera, à l'heure de la mort, l'appréhension du compte exact qu'il faut que je rende à Dieu de toutes mes œuvres, et l'i-

mage de ce jugement terrible que je dois subir, sans que je puisse deviner quel en sera le succès.

Trois choses contribueront particulièrement à me donner de la crainte. 1. Le mal dont je serai menacé est le plus grand mal de tous les maux, un mal éternel et sans remède, et à tout moment j'attendrai ma condamnation. 2. L'arrêt que le juge doit prononcer contre moi est un arrêt définitif et irrévocable, et il s'exécutera sur le champ sans aucune résistance. 3. Ma cause ne pourra être que très-douteuse et très-embrouillée à mon égard, parce qu'il me sera évident que j'aurai commis des crimes, et que je serai incertain si j'en aurai fait pénitence. J'aurai sans cesse devant les yeux cette parole du Sage : *L'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine.* (Eccl. 9. 1.) Et, bien que je sois en repos du côté de ma conscience, j'aurai toujours tout à craindre du côté de Dieu. (1. Cor. 4. 4.) Car si un homme qui a un procès, où il y va de tout son bien, de son honneur, et de sa vie même, souffre d'horribles inquiétudes, lorsque l'affaire est sur le point d'être jugée, serais-je assez insensible pour ne pas trembler, voyant que dans un moment on va porter cet arrêt fatal, qui doit être la décision de mon bonheur ou de mon malheur éternel ? Que si les Saints ne sont pas alors exempts de crainte, quelle assurance pourrai-je avoir, moi qui ne suis qu'un pécheur tout couvert de crimes ?

Le démon ne contribuera pas peu à augmenter mes inquiétudes ; car c'est dans ce dernier jour que *n'ayant plus que fort peu de temps* à me tenter (Apoc. 12. 12.), il m'attaquera avec plus de rage, et emploiera tous ses artifices pour m'effrayer, et me jeter dans le désespoir. Il me représentera surtout l'énormité de mes offenses, et la rigueur avec laquelle Dieu les doit punir. Il me dira que celui qui a mal vécu, ne doit pas espérer de bien mourir, et que quiconque a abusé de la miséricorde de Dieu mérite bien de tomber entre les mains de sa justice. *Que si les justes ne se sauveront qu'avec peine, que deviendront les impies et les pécheurs ?* (1. Petr. 4. 18.) De plus comme il est menteur, et le père du mensonge, n'ayant point de plus grand plaisir que d'inventer mille sortes de calomnies, il ne manquera pas, si Dieu ne lui ferme la bouche, de me reprocher de faux crimes, auxquels il saura donner tant de couleur et de vraisemblance que j'en aurai l'esprit tout troublé, et que ce sera pour moi un tourment plus insupportable que la mort.

Voilà quelles sont les frayeurs dont mon âme sera saisie, avant que de sortir du corps, à moins que je ne m'efforce, tandis que j'en ai le temps, de faire tout ce qu'il faut pour m'en préserver. Je le puis faire en examinant avec attention l'état de mon intérieur, en regardant ce qui pourrait m'inquiéter davantage, au cas que je n'eusse plus qu'un moment de vie, et tâchant d'y remédier de bonne heure. Que si je ne

(Hebr. 9. 27.) Comme donc la nécessité de mourir est inévitable, celle d'être jugé l'est aussi.

C'est pourquoi la première chose qu'on doit faire dans cette Oraison, c'est de se présenter en esprit devant le tribunal du souverain juge, et de se le figurer assis, ou sur un trône de feu, comme il apparut à Daniel, pour faire voir par un spectacle si terrible, son indignation contre les pécheurs (*Daniel. 7. 9.*); ou sur un trône brillant de lumière, comme il se montra à saint Jean, pour marquer par cet éclat sa sagesse, sa sainteté, sa clémence envers ses amis et ses serviteurs. (*Apoc. 20. 11.*) Ces deux figures, quoique différentes, peuvent être d'une égale utilité, comme on le verra dans le point suivant.

I. POINT.

Je me représenterai d'abord les personnes qui ont part à ce jugement, et je considérerai leurs qualités, leurs mouvements, leur contenance. Il y en a du moins quatre.

La première est l'âme à qui l'on va faire son procès. Elle paraît seule, dénuée de son corps, séparée de toutes les créatures visibles, et accompagnée seulement de ses œuvres. Car bien qu'avant sa sortie du corps il se trouve autour du malade beaucoup de parents, d'amis, et de personnes religieuses, nul d'entre eux pourtant ne la suit ni ne la peut protéger en l'autre monde. L'âme d'un roi n'est pas plus considérée que celle d'un villageois, celle d'un riche que celle d'un pauvre, celle du plus habile homme que celle du plus ignorant. Car les dignités et les richesses ne sont que des avantages passagers, et la science, quoiqu'elle demeure, n'est de nulle considération en l'autre vie, où l'on ne récompense que les bonnes œuvres. (*Apoc. 14. 13.*) On peut voir par là quel étrange aveuglement c'est que de rechercher avec tant d'ardeur des biens qui dans l'extrême besoin ne peuvent nous servir de rien; et de négliger au contraire ceux dont dépend tout notre bonheur.

L'âme aura du moins à ses deux côtés, comme l'Écriture le témoigne, son ange gardien, et le démon avec des visages bien différents, selon le différent succès que doit avoir ce jugement. Je puis me représenter le démon à la droite des pécheurs, fier et triomphant de voir sa proie, qui ne lui saurait plus échapper; et à la gauche l'ange gardien triste de la perte inévitable d'une âme qu'il a tant aimée. Au regard des justes, je me figurerai tout le contraire; mais dans l'une et dans l'autre image je me dépendrai toujours le démon avec un visage hideux et terrible. (*Zach. 3. 1. — Ps. 108. 6. — D. Greg. hom. 39. in Evang.*)

La quatrième personne sera le juge, qui est Dieu même, qui présidera à cette action sans se montrer, mais de telle sorte cependant qu'il fera sentir sa présence et aux méchants

et aux bons, en imprimant à ceux-là une extrême crainte, et en remplissant ceux-ci d'une paix et d'une consolation ineffables. Au reste étant infiniment sage, il ne pourra se tromper; étant infiniment bon, il ne décidera rien contre l'équité; étant tout-puissant, il se fera obéir sans aucune résistance; étant juge souverain, il n'aura point au-dessus de lui de tribunal où il soit permis d'appeler de ses arrêts, et il n'en donnera aucun qui ne soit définitif; parce qu'il voit du premier coup le fond du procès, et qu'il serait inutile de le revoir après lui.

En considérant toutes ces choses, je m'imagerai que mon âme est devant le tribunal d'un juge si inflexible, et que dans un moment elle doit être jugée. Quelquefois pour m'exciter à une crainte salutaire de ce jugement, par la considération de mes péchés, je regarderai le juge tout en colère contre moi avec des yeux foudroyants, et avec un cœur incapable de se laisser attendrir à la compassion: puis je jetterai la vue sur le démon qui est à ma droite, et qui s'applaudit déjà de la victoire qu'il va remporter: je m'appliquerai à moi-même ces paroles de David: *Que l'impie ait tout pouvoir sur lui, et que satan demeure à sa droite, que lorsqu'on le jugera il soit condamné, et que son oraison même tienne lieu de crime.* (Ps. 108. 6.) Une autre fois pour me porter à des sentiments d'amour et de confiance, je me représenterai ce même juge plein de miséricorde, avec un visage serein, et mon bon ange à ma droite qui témoigne une grande joie de me voir en état de triompher de mes ennemis, et qui dit en ma faveur, au malin esprit ces paroles du Prophète Zacharie: *Que le Seigneur te réprime, ô satan, qu'il arrête ta violence: N'est-ce pas ici le tison qu'il a retiré du feu, de peur qu'il n'achevât de s'y consumer?* (Zachar. 3. 2.) O très-juste juge, ô Père très-miséricordieux, c'est moi qui suis ce tison tout noir de mes crimes, et à demi-brûlé du feu de la concupiscence. Lavez-moi, Seigneur, effacez toutes mes taches avec l'eau très-pure de votre grâce, et éteignez avec la même eau les flammes honteuses, dont je me sens intérieurement embrasé; afin qu'en ce dernier jour auquel je vous rendrai compte de toute ma vie, le démon ne me puisse nuire, que mon bon ange me défende, que votre miséricorde me reçoive dans son sein, et que votre juste me couronne. Ainsi soit-il.

II. POINT.

Il faut examiner, dans le second point, deux circonstances du jugement particulier, qui sont le temps et le lieu.

Le temps est le moment précis de la mort. Car quoique Dieu, par une disposition particulière de sa justice, ait voulu condamner visiblement et avec éclat quelques pécheurs, même avant leur mort, pour nous retenir dans la

crainte par ce châtement exemplaire (*S. Greg. 4. Dialog. c. 37.*) ; il n'a coutume néanmoins de juger personne que d'une manière invisible, lorsque l'âme quitte le corps ; et dans ce moment tout le procès est terminé ; le juge entend les accusateurs, il prononce la sentence, il l'exécute lui-même sans aucun délai. C'est-là ce moment terrible que je dois avoir sans cesse devant les yeux, puisqu'il doit être le commencement ou de mon bonheur ou de mon malheur éternel. O moment fatal, par où nous entrons dans l'éternité, peut-on vous oublier sans courir le risque de périr ; *ô momentum*, à *quo æternitas* ? et peut-on se ressouvenir de vous, sans frémir d'horreur ? Pense jour et nuit, *ô mon âme*, à ce moment, et emploie si bien tous ceux de ta vie, que tu n'en perdes aucun, puisqu'il n'y en a aucun, où tu ne puisses mériter une vie qui ne finira jamais.

Quant au lieu où ce jugement se fait, c'est celui où l'on se trouve à l'article de la mort ; et il n'est point nécessaire, pour être jugé, d'aller ni en la vallée de Josaphat, ni en quelque autre endroit, qui soit destiné pour cela. Car comme le juge est également présent en tout lieu, il a aussi son tribunal, et il rend justice indifféremment en tout lieu, sur mer et sur terre, dans la chambre et dans les places publiques. Je dois donc extrêmement craindre sa venue, parce que je ne puis deviner en quel endroit je serai jugé. Mais comme les hommes, pour la plus grande partie, meurent dans leur lit, je m'imaginerai quelquefois, étant couché, voir devant moi le Seigneur assis sur son tribunal prêt à me juger, avec le bon ange et le mauvais ange qui assistent à cette action. Cette pensée servira de frein pour réprimer les mouvements de la chair qui se donne toute liberté dans la solitude, et dans les ténèbres.

Le principal fruit qu'il faut tirer de ces considérations est une extrême horreur du péché, puisque dans le temps et dans le lieu où le péché se commet, on est en danger d'être condamné, comme le fut autrefois la femme de Loth qui n'eut pas plus tôt tourné la tête pour voir l'embrassement de Sodome qu'elle fut changée en une statue de sel. (*Gen. 19. 29.*) *Que si un homme qui mange indignement le corps du Seigneur, mange en même temps*, comme dit saint Paul, *sa propre condamnation* (*1. Cor. 11. 29.*), nous pouvons dire pareillement que quiconque, selon les termes de l'Écriture, *boit l'iniquité comme de l'eau* (*Job. 15. 16.*), avale sans y penser l'arrêt de sa condamnation ; et il y a lieu de craindre que ce breuvage ne lui soit un poison aussi présent qu'il est subtil et mortel.

III. POINT.

Le troisième point regarde l'ordre et la disposition du jugement, où je considérerai les accusateurs et les témoins

qui s'y trouveront, les preuves qu'on alléguera contre moi, et l'examen rigoureux qui se fera de toutes mes œuvres, selon lesquelles je serai jugé.

Pour ce qui est des accusateurs, il y en aura trois, dont le premier sera le démon que saint Jean nomme *l'accusateur de nos frères* (*Apoc. 12. 10.*), parce qu'il ne cesse jour et nuit de les accuser devant Dieu; mais en cette dernière occasion il se déchainera contre moi avec plus de fureur que jamais; il m'accusera de tous les désordres où il m'aura lui-même engagé, et sur de légers soupçons il me reprochera de faux crimes, soit parce que ses connaissances ne vont pas jusqu'à l'intention secrète du cœur, soit parce que sa haine et sa malice lui auront fait prendre l'ombre pour la vérité. Résiste donc, ô mon âme, de toutes tes forces à cet ennemi, prends garde à ne lui donner jamais d'entrée en ton cœur, afin que lorsqu'il paraîtra en jugement pour t'accuser, *il ne trouve rien en toi qui lui appartienne*, et n'ait aucun crime véritable à te reprocher. (*Joan. 14. 30.*)

Le second accusateur sera la conscience, qui vaut seule mille témoins. Elle se plaindra hautement de mes infidélités: *Nos propres pensées*, dit l'Apôtre, *nous accuseront ou nous défendront.* (*Rom. 2. 15.*) Si bien que, de même qu'au tribunal de la pénitence, chacun paraît comme criminel, et fait l'office d'accusateur et de témoin contre soi-même, pour mériter par cette accusation volontaire le pardon de ses offenses: on peut dire aussi qu'il fera les mêmes fonctions au jugement, et qu'on le forcera d'y venir, non pour être absous, mais pour être condamné comme coupable de beaucoup de crimes, dont il aura négligé de se confesser.

Enfin notre ange gardien sera le troisième témoin qui s'éleva contre nous, et demandera justice à Dieu du peu de soin que nous aurons eu de profiter de ses avertissements et de ses conseils. Ce qui montre de quelle importance il est, de ne jamais fermer l'oreille aux douces exhortations et aux réprimandes salutaires que notre conscience et notre bon ange nous font en tout temps. C'est de quoi le Fils de Dieu nous avertit par ces paroles: *Lorsque vous allez avec votre adversaire devant le magistrat, accordez-vous au plus tôt avec lui pendant le chemin, de peur qu'il ne vous livre au juge, et que le juge ne vous mette entre les mains du ministre de la justice pour être conduit en prison, d'où vous ne sortirez point que vous n'ayez payé jusqu'à la dernière obole.* (*Matth. 5. 25. — Luc. 12. 58.*) O souverain maître du ciel, devant qui je dois comparaître pour recevoir ma sentence, faites-moi la grâce de vivre dans une parfaite intelligence avec ces deux adversaires qui m'accompagnent partout, afin qu'évitant le péché, j'évite aussi le danger d'être livré à l'exécuteur de votre justice et d'être enfermé pour jamais dans une prison de feu. **Ainsi soit-il.**

Mais ce qu'il faut peser ici davantage, c'est l'examen rigoureux que le juge doit faire de toutes nos œuvres, et où nous avons deux circonstances terribles à observer : l'une est qu'il sera universel, en sorte que nous rendrons compte de tout le mal que nous aurons fait, sans en excepter les pensées inutiles, et *les paroles oiseuses* (Matth. 12. 36.) ; de tout le bien que nous aurons négligé de faire, de l'ingratitude et de la tiédeur avec laquelle nous aurons usé des grâces du ciel, soit générales, soit particulières, telles que sont les sacrements, les saintes inspirations, etc. et enfin des moindres défauts qui se seront insensiblement glissés dans nos bonnes œuvres. C'est dans ce sens qu'il faut expliquer ce que le Seigneur dit par son Prophète, que *quand son temps sera venu il jugera les justices mêmes* (Ps. 74. 3.), c'est-à-dire, qu'il examinera sévèrement jusqu'aux actions qui paraissent les plus vertueuses et les plus saintes.

La seconde circonstance d'un examen si rigoureux, est que rien ne sera caché au criminel, parce qu'il ne faudra point d'autre preuve de tous les faits dont il se trouvera chargé, qu'une lumière très-claire, par laquelle Dieu lui fera voir tous ses péchés depuis le plus grand jusqu'au plus petit, même jusqu'à ceux ou qu'il avait oubliés, ou qu'il ne comptait pour rien. *Je prendrai, dit le Seigneur, un flambeau pour visiter Jérusalem* (Sophon. 1. 12.), c'est-à-dire je jugerai, non seulement les impies, qui sont les habitants de Babylone, mais même ceux de Jérusalem qui sont les justes, et je les éclairerai de telle sorte qu'ils verront justes au fond et aux replis les plus cachés de leur conscience. (S. Bernar. *Serm. 55. in Cant.*) De quelle tristesse, de quelle frayeur, de quel désespoir mon âme ne sera-t-elle pas saisie à la vue de tant de crimes si diligemment examinés, et prouvés si clairement ? O Dieu éternel *n'entrez pas en jugement avec votre serviteur, parce que nul ne se pourra justifier devant vous.* (Ps. 142. 2.) O mon âme, quelque nette que tu paraisses à tes yeux, demeure toujours dans la crainte, parce que celui qui doit venir pour t'examiner et pour te juger, est le Père des lumières, dont les yeux infiniment plus clairvoyants que les tiens, pourront découvrir de grands défauts où tu penses n'avoir rien à te reprocher. Apprends donc à t'examiner avec la dernière rigueur, et à exercer contre toi-même un jugement sans miséricorde. Car si tu joins à ton jugement une sincère pénitence, tu ne seras plus en danger d'être condamnée.

Voilà le principal fruit qu'il faut tirer de ce troisième point. Pour ce qui regarde les bonnes résolutions qu'on y aura prises, on cherchera les moyens de les accomplir, lorsqu'on fera l'examen de sa conscience, tous les soirs, ou avant que de s'approcher de la confession, comme nous dirons en la vingt-huitième, et en la trente-unième Méditation. Il faut

seulement ajouter qu'ainsi que Dieu convaincra les pécheurs de tout le mal qu'ils auront commis, il découvrira de même aux justes tout le bien qu'ils auront fait. Il leur remettra devant les yeux leurs discours de piété, leurs bons sentiments, et leurs bons désirs. Il les fera même ressouvenir de quantité de saintes œuvres, qu'ils avaient entièrement oubliées, ou qui leur avaient toujours paru fort douteuses. Ils verront alors avec joie les grands mérites qu'ils ont acquis par leur soumission à la volonté divine, par leurs pénitences, par leurs oraisons, et par leurs mortifications continuelles. C'est aussi en ce temps-là qu'ils entendront cette voix du ciel : *Heureux sont les morts, qui meurent dans le Seigneur, parce que leurs œuvres les suivront dans l'éternité !* (Apoc. 14. 13.) La comparaison des élus, et des reprobés, dont Dieu examinera la vie, doit nous animer à vivre de telle sorte, que quand nous serons examinés à notre tour, Dieu ne trouve rien en nous, qui ne soit digne d'approbation et de récompense.

IV. POINT.

Considérons dans le quatrième point, qu'au même instant qu'une âme criminelle se sépare de son corps, Dieu la dépouille de tout ce qui lui était resté jusqu'alors de grâces et de dons surnaturels après son péché, afin qu'elle n'emporte rien de tout cela dans l'enfer. On peut concevoir quelle est sa douleur, par ce qui arrive à un prêtre, qui a mérité le feu pour quelque crime honteux et abominable. Car afin que son caractère ne soit pas flétri par un supplice si infâme, l'Église ordonne, qu'avant qu'on vienne à l'exécuter, l'évêque le dégrade, en lui ôtant tous les ornements sacerdotaux l'un après l'autre, et en lui disant : Parce que tu t'es rendu indigne de l'honneur du Sacerdoce, nous te dépouillons des vêtements sacrés qui en sont les marques ; et nous te privons de la dignité que tu possédais ; après cela on le livre au bras séculier, pour être puni comme il le mérite. C'est à peu près de cette façon, que Notre-Seigneur Jésus-Christ qui est *le Pasteur et comme l'évêque de nos âmes* (1. Petr. 2. 25.), dégrade celle du pécheur, auquel il a conféré dans le Baptême une espèce de sacerdoce spirituel, et qu'il a revêtu des ornements propres d'une dignité si glorieuse. Car il lui arrache tous ces ornements, en punition de ses désordres ; et il l'en dépouille justement, parce qu'il s'est dépouillé lui-même de la robe nuptiale, qui est la grâce, et la charité.

La première chose que Dieu lui ôte, c'est la lumière de la foi, en lui disant : Parce que tu t'es rendu indigne d'un don si précieux, en vivant d'une manière si peu conforme à ta croyance, tu ne l'auras plus, et tu demeureras éternellement enseveli dans les ténèbres, au fond de l'abîme. Il lui ôte ensuite la vertu d'espérance, en lui disant : parce que tu t'es rendu indigne de cette vertu, vivant en homme désespéré,

il n'y aura plus désormais pour toi d'espérance de recouvrer les secours que je t'ai offerts si souvent pour t'aider à porter le joug de ma loi ; tu seras privé à jamais des gages de la vie glorieuse et immortelle que jet'ai donnés ; tu gémeras dans tous les siècles, sans que par ta longue pénitence tu puisses jamais espérer ta grâce. Enfin tu ne jouiras plus du bienfait de ma protection, sous laquelle j'ai voulu tant de fois te mettre à couvert des insultes de tes ennemis.

Il lui ôte enfin les grâces qu'on nomme gratuites, s'il en a quelqu'une, comme le don de prophétie, ou celui de faire des miracles, en disant : Parce que tu t'es rendu indigne de ces grâces extraordinaires, les faisant servir à ta vanité, sans te mettre en peine de garder mes commandements, rends-moi ces talents que tu as si mal employés, et renonce pour jamais à ce qu'il te reste de dons de la grâce, puisqu'à l'avenir tu ne dois plus attendre de ma justice que des châtimens. De cette façon l'âme du pécheur se trouve dans une entière nudité, et la menace que Dieu fait par Ezéchiel tombe sur elle : *On te dépouillera, dit le Seigneur, de tes vêtements, on t'enlèvera les ornemens de ta gloire, on te laissera toute nue et chargée d'opprobre.* (Ezech. 23. 26. 29.) O que la confusion de cette âme malheureuse est étrange, lorsqu'elle se voit dénuée de ce qui faisait auparavant toute sa beauté ! O Sauveur des hommes, qui êtes le prince des Pasteurs, et le Pasteur de nos âmes, ne dégradez pas la mienne, et ne la dépouillez pas des ornemens dont vous l'avez parée au Baptême ; revêtez-moi encore une fois de votre grâce, de peur que je ne m'attire, par une honteuse nudité, une confusion éternelle.

Après cela, je pèserai que l'âme conservera à jamais une des marques de sa religion, qui est le caractère sacré du Baptême, et de plus ceux qui lui ont été imprimés dans la confirmation, et dans la prêtrise, si elle a reçu ces sacrements. (*D. Thom. 3. p. q. 63. a 5. ad. 3.*) Mais bien loin de lui faire honneur, ils ne feront qu'accroître sa peine. Car les Payens et les Turcs voyant parmi eux dans les flammes de l'enfer un chrétien marqué de ces divins caractères, ils lui diront avec de sanglants reproches et des railleries amères : O insensé que tu es, qui ayant entre les mains, le plus précieux de tous les trésors, l'as laissé perdre par ta faute, pourquoi n'as-tu pas achevé l'ouvrage de ton salut, après l'avoir heureusement commencé ? de quoi t'ont servi tant de moyens que tu avais de gagner le ciel ? Ah ! si nous avions été chrétiens comme toi, quels efforts n'aurions-nous pas faits, pour éviter le malheur où l'ignorance nous a engagés ? Par quel ensorcellement étrange t'es-tu laissé attirer avec nous en ce lieu de tourmens ?

Enfin l'âme sera dépouillée des vertus morales et purement naturelles qu'elle avait acquises : ainsi elle n'aura plus

ni prudence, ni justice, ni force, ni aucune autre habitude vertueuse, (*D. Thom. in addit. q. 98. a. 1. ad. 3. et a 3.*) Que si Dieu lui laisse encore quelque idée des choses qu'elle a connues en cette vie, ce n'est que pour la tourmenter davantage en l'autre, par le souvenir du mauvais emploi qu'elle a fait de ces connaissances, qui lui devaient être des dispositions à la science du salut. C'est ainsi que s'accomplira en elle cette sentence de Job : *Le pain que mangera le pécheur, se convertira en fiel d'aspic dans son estomac ; il vomira les richesses dont il s'est rempli, et Dieu les lui arrachera du fond des entrailles.* (*Job. 20. 14.*) O mon âme garde-toi de rejeter maintenant les dons de la grâce, de peur qu'un jour ce mépris ne soit puni par la perte de la Foi et des autres vertus, et que les sciences où tu trouves à présent tant de goût, ne se changent en fiel d'aspic pour te tourmenter. Voilà quelle doit être la conclusion de ce quatrième point, qui ne va qu'à nous persuader de bien employer les talents que nous avons reçus de Dieu, dans la crainte qu'au jugement particulier il ne nous les ôte et ne nous traite comme des serviteurs paresseux, en nous dépouillant de tout ce que nous aurons de meilleur, pour ne nous laisser que ce qui sera capable de nous remplir le cœur d'amertume.

V. POINT.

Le sujet de la cinquième considération est l'arrêt définitif que Jésus-Christ donnera contre le pécheur au moment de sa mort, et qu'il lui signifiera d'une voix intérieure, mais terrible, en lui disant au fond du cœur les mêmes paroles qu'il dira à la fin des siècles à tous les méchants : *Retire-toi, maudit pécheur, de devant moi, et va-t-en au feu éternel, qui a été préparé pour Lucifer, et pour ses anges* (*Matth. 25. 41.*) : c'est-à-dire, sors d'ici, abominable pécheur ; car tu es indigne de demeurer en ma présence, et d'avoir part à ma gloire ; va-t-en au feu éternel que tes crimes ont mérité : va brûler avec le démon, au pouvoir duquel je te livre dès à présent, et que j'ai choisi pour être ton bourreau dans toute l'éternité.

A peine l'arrêt aura-t-il été prononcé, que le juge se retirera de ce pécheur, et que son ange gardien l'abandonnera en disant ce que dirent autrefois les anges de Babylone : *Il n'y a point de remède que je n'aie éprouvé pour ta guérison, et tu les as tous rejetés : il est temps que je t'abandonne* (*Jerem. 51. 9.*), et que je te livre entre les mains de celui qui doit me venger du mépris que tu as fait de mes avertissements. A ce mot le démon triomphant de joie, se saisira de cette âme malheureuse, et sans écouter ses plaintes l'entraînera avec lui au fond de l'abîme. Ainsi le pécheur qui est dans son lit mollement couché au milieu de ses parents et de ses amis, meurt, comme dit Job, *tout à coup et se trouve dans l'enfer.*

(Job. 21. 18.) Il passe d'une extrémité à l'autre : d'heureux qu'il était selon le monde, il devient en un instant malheureux, et malheureux pour jamais. O qui pourrait exprimer les sentiments d'une âme damnée à son entrée dans l'enfer, lorsque comparant ses plaisirs passés avec les maux qu'elle endure, elle ne voit plus qu'un lit tout rouge de feu, que des vers qui fourmillent de toutes parts, que des démons acharnés à la tourmenter, que mille gênes et mille tortures, dont elle n'a nulle espérance d'être délivrée ! O très-juste juge, ayez pitié de moi, et ne me condamnez pas lorsque vous viendrez pour me juger ; *cum veneris judicare, noli me condemnare*. O mon âme, crains cet arrêt de mort éternelle, et mène une vie si irréprochable, qu'au jugement tu ne sois pas condamnée avec les pécheurs.

VI. POINT.

Pesons enfin la sentence que Notre-Seigneur donnera en faveur du juste, auquel il dira intérieurement d'une voix pleine de douceur : *Venez, ô bon et fidèle serviteur, parce que vous avez été fidèle en peu de chose, je vous donnerai de grands biens, entrez dans la joie de votre Seigneur.* (Matth. 25. 34. — *Ibid.* 21.) Aussitôt le démon prendra la fuite, et l'ange gardien recevra cette âme déjà bienheureuse avec d'autres anges qui viendront du ciel, comme il en vint autrefois pour recevoir l'âme du pauvre Lazare, et avec une allégresse incroyable, ils la conduiront tous ensemble comme en triomphe dans le paradis, à moins qu'il ne lui reste quelque faute à expier dans le purgatoire. O qui pourrait dire quelle est la joie d'une âme sainte, quand elle entre dans la gloire que ses vertus lui ont acquise ! en un moment elle se trouve toute changée, et au lieu qu'elle était auparavant dans l'affliction, dans l'opprobre, dans l'inquiétude, et dans la crainte, elle se voit tout d'un coup dans la joie, dans l'honneur, dans la paix, et dans l'assurance ; ses larmes sont essuyées, et après le longs travaux elle entre enfin dans le repos éternel pour y vivre avec les anges, et y jouir de Dieu dans tous les siècles des siècles.

Après avoir bien considéré toutes ces choses, il faut comparer le bonheur des justes avec le malheur des méchants, et faire, comme David, cette réflexion, *que la mort des pécheurs est très-mauvaise* (Ps. 33. 22.), parce qu'elle est la fin de leurs délices et le commencement de leurs peines, et qu'au contraire *la mort des Saints est précieuse devant Dieu* (Ps. 115. 5.), parce qu'elle est le commencement de leurs joies, et la fin de leurs souffrances. Cette considération nous doit exciter à vivre de telle sorte, que nous méritions, par une vie sainte, une heureuse mort, et un jugement favorable. Elle nous fournit de grands motifs de pratiquer la pénitence, et de nous exercer en toutes sortes de vertus, espé-

C'était aussi la pensée de saint Ambroise (*L. de bono mortis c. 3.*) lorsqu'il disait que la vie du juste est une représentation de la mort. En effet toute son étude est de faire mourir sa propre chair, et sa propre volonté, en leur refusant ce qu'elles souhaitent de déraisonnable, jusqu'à ce qu'il ait étouffé dans l'une et dans l'autre, toutes les semences du péché. De cette sorte il accomplit le précepte que saint Paul donne aux fidèles : *Sachez, leur dit-il, que vous êtes morts au péché, pour ne vivre plus qu'à Dieu. Puis donc que vous êtes morts au monde avec Jésus-Christ, ne touchez plus à des choses dont l'usage donne la mort : mortifiez ce corps, qui n'est que terre ; corrigez la vie sensuelle, et animale, que vous menez ; éloignez de vous l'impudicité, les mauvais désirs, l'avarice et cent autres passions vicieuses qui règnent dans votre chair. (Rom. 6. 11. — Coloss. 2. 20. — Ibid. c. 3. 5.)*

L'image et la règle de cette mortification, est la mort du corps, ainsi que nous allons voir en la Méditation suivante qui a pour fin principale l'imitation de la mort. Les motifs, que nous y proposerons, seront des motifs de crainte, comme étant plus propres à la vie purgative. Mais ceux que l'amour nous peut fournir, sont de soi beaucoup plus forts, puisque l'amour, selon l'Écriture, *est fort comme la mort, et invincible comme l'enfer (Cant. 8. 6.)* ; n'y ayant rien qu'il ne force, qu'il n'abatte, qu'il ne détruise, lorsqu'on s'oppose à ce qu'il aime. On apprendra en même temps à pratiquer une manière excellente de Méditation, qui se fait en spiritualisant les choses sensibles, et en les appliquant aux intérieures, pour en tirer des maximes de morale, et des règles de perfection. (6. part. Médit. 10. et 11.)

I. POINT.

Au premier point il faut regarder l'état où le corps se trouve, quand il est séparé de l'âme. Il lui arrive particulièrement trois choses fâcheuses.

La première est qu'il perd l'usage de ses membres et de ses sens, et qu'il ne peut en aucune sorte ni voir, ni entendre, ni parler, ni se remuer, ni goûter aucun des biens dont on jouit en cette vie. Il n'a plus de sentiment pour les objets les plus beaux, pour les concerts les plus ravissants, pour les odeurs les plus agréables, pour les viandes les plus exquises, pour les choses les plus douces, et les plus délicieuses au toucher : tout cela est à son égard comme s'il n'était point, parce qu'il ne peut se servir des organes de ses sens, pour y prendre quelque plaisir, et que le plaisir qu'il y a pris jusqu'alors ne le touche plus.

La seconde est qu'il demeure froid, pâle, tout défiguré, affreux et horrible à voir, et qu'il commence déjà à sentir mauvais. De sorte que ce visage qui charmaît auparavant par sa beauté ceux qui le voyaient, leur devient insupportable par sa difformité et par sa puanteur.

La troisième chose qui s'ensuit de la seconde, est qu'on abandonne le corps mort, et qu'on ne songe qu'à l'ensevelir. Les amis mêmes et les domestiques du défunt se hâtent de faire ses funérailles, et prennent pour un devoir de piété l'empressement qu'ils témoignent à le faire mettre en terre.

Cela nous montre combien il importe de pratiquer volontairement en cette vie ce qu'il faudra faire en l'autre par nécessité et sans aucun fruit. Suivant ce principe je ne dois plus me considérer que comme un homme mort à tout ce qui regarde la chair et le sang, et mon premier soin doit être d'imiter la mort en trois choses, qui ont grand rapport avec celles dont nous venons de parler. Je mortifierai mes sens extérieurs, en leur ôtant toutes les douceurs et tous les plaisirs auxquels ils s'attachent, soit que ces douceurs et ces plaisirs leur soient défendus, soit que l'usage leur en soit permis, pourvu qu'il ne leur soit pas absolument nécessaire. Je vivrai donc comme un homme mort, et comme si je n'avais ni pieds, ni mains, ni yeux, ni oreilles, ni goût, ni langue pour tout ce qui est contraire à la loi de Dieu, et aux devoirs de ma profession. Ainsi je ne veux pas plus m'attacher à ce qu'il y a de beau et de délicieux en ce monde, qu'à ce qui n'a jamais été. Car la raison veut que je foule tout cela aux pieds, n'envisageant pas les choses présentes, comme dit saint Grégoire, dans l'état où elles sont, mais dans l'état où elles seront bientôt; puisque la chair, quelque riches et éclatants que soient les habits dont elle est couverte, n'est toujours que de la chair; et la chair qu'est-ce autre chose, qu'un peu de soif? *Qu'est-ce que sa gloire qu'une fleur qui tombe et se fane au moindre souffle?* (Isa. 40. 7.) Enfin je dois me déterminer à embrasser la vertu avec une telle ferveur, que comme un mort ne se plaint point de ceux qui le fuient et l'abandonnent, je ne trouve point mauvais aussi que le monde m'ait en horreur, et me regarde comme un criminel attaché en croix, mais qu'au contraire je m'estime heureux d'être traité de la même sorte que David, qui disait : *Ceux qui m'approchaient de plus près, se sont retirés de moi; ils m'ont oublié ainsi qu'un mort qui est effacé du cœur, ils me rejettent comme un vase brisé, et tout-à-fait inutile. Je n'entends de toutes parts qu'injures et que calomnies.* (Ps. 30. 12.) O plût à Dieu que je fusse mort à moi-même, pour souffrir sans aucun ressentiment d'être rebuté de tous les hommes, et abhorré comme un cadavre à demi-pourri ! plût à Dieu que je fusse tellement mort et insensible à tous les intérêts du monde, que le monde n'eût pas pour moi plus d'égard que pour un homme crucifié ! O doux Jésus, faites-moi la grâce d'obéir plutôt à la loi de l'Esprit, qui donne la vie, qu'à la loi du péché et de la mort (Rom. 8. 2.) ; afin que je ne vive plus que pour Dieu, que toute ma joie soit d'être crucifié avec vous, et

que *ce ne soit plus moi qui vive, mais que ce soit vous qui viviez en moi* (Gal. 2. 20.), dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

II. POINT.

Au second point je considérerai ce qui servira de vêtement, de lit, et de logement à mon corps après la mort. Premièrement je dois faire état qu'on ne prendra pour le couvrir que ce qu'il y aura de plus pauvre et de plus vil dans la maison ; c'est-à-dire un méchant linceul tout simple, sans nul ornement précieux d'or ou de soie : ou si on le couvre d'un drap plus riche, on n'aura garde de le lui laisser dans le tombeau.

Pour lit, il n'aura que la terre dure, il sera couché sur les vers, qui le mangeront, ainsi que parle Isaïe, *il en sera tout couvert* (Is. 14. 11.), et pour se reposer, il ne trouvera que des ossements de morts.

Son logement ne sera pas plus commode ni plus magnifique. Car on le mettra dans une fosse fort étroite, et tout au plus longue de sept pieds, qu'on lui creusera en fort peu de temps ; et quand on lui donnerait pour sépulture quelque superbe monument, un honneur si vain ne le toucherait plus, parce qu'il serait incapable de le ressentir.

Je tirerai de tout ceci des sentiments de confusion, voyant avec combien de vanité, de délicatesse, et de luxe j'ai affecté, toute ma vie, d'être proprement vêtu, d'être bien couché, de loger dans de grands palais. Je m'exciterai à retrancher la somptuosité, les délices, et la mollesse, que j'ai tant aimées, et je me proposerai de souffrir avec patience le manquement de toutes choses ; dans la pensée que pour peu de bien que j'aie maintenant, je suis encore beaucoup plus riche, et plus à mon aise que je ne serai après la mort. Mais si je suis religieux, ou que j'aspire à la perfection, l'état où la mort me doit réduire, sera pour moi un puissant motif de quitter tout, et de ne penser qu'aux moyens de me sanctifier, en méditant à toute heure ce que je dois devenir un jour. Je tâcherai donc que ma vie soit une imitation de la mort en trois choses essentielles à ma profession.

La première est un renoncement entier aux commodités de la vie, suivant l'esprit de la pauvreté que j'ai vouée à Dieu. Car comme un homme perd à la mort le domaine de ses biens, soit qu'il les laisse à ses héritiers, soit qu'il les fasse distribuer aux pauvres, comme de plus il lui est indifférent qu'on le laisse nu sur la terre, ou qu'on le couvre d'un méchant linceul, ou qu'on le jette à la voirie : aussi ne dois-je pas me contenter de renoncer à tout ce que j'ai, pour suivre Jésus nu sur la croix ; il faut de plus que je sois bien aise de manquer des choses les plus nécessaires à la vie, et que j'accepte de bon cœur ce qu'il y a de plus incommode, en ce qui regarde le vêtement, le lit, la chambre ; sans

que je me plains jamais de rien, non plus que si j'étais mort. Car *étant venu au monde tout nu et devant un jour en sortir de même* (Job. 1. 21.), il est raisonnable que je vive dans une parfaite nudité, et que le milieu de ma vie, soit conforme à son commencement et à sa fin.

La seconde chose en quoi je dois imiter la mort, c'est à me priver des plaisirs sensuels, que la chasteté religieuse me défend. Car comme la mort rompt en un moment tous les liens du mariage, et délivre un homme des attachements nécessaires qu'il avait pour une femme, pour des enfants, pour une famille; en sorte que par un divorce général, on se sépare de tout ce qu'on aime, et on renonce pour jamais aux voluptés de la chair : ainsi il faut que, par mon vœu de chasteté, je devienne comme mort et insensible à toutes ces choses, et que j'en efface la pensée de mon esprit, de même que si elles n'étaient point du tout, ou qu'elles ne me touchassent en aucune sorte.

Enfin la troisième chose par où ma vie doit être une image de la mort, c'est une obéissance parfaite. Car comme un corps mort se laisse remuer et porter partout où l'on veut, sans se plaindre, et sans faire de résistance, comme il ne choisit point le lieu de sa sépulture, et qu'absolument il ne veut rien, étant toujours très-content de ce qu'on lui donne : ainsi je dois me laisser conduire par mes supérieurs et leur obéir ponctuellement en tout ce qui n'est point péché, sans prendre garde si la chose qu'ils m'ordonnent est honorable ou humiliante, agréable ou incommode, aisée ou pénible, sans leur répondre, ni les contredire, et sans témoigner plus d'inclination ou de répugnance à une chose qu'à l'autre : de cette sorte je renoncerais entièrement à ma propre volonté pour suivre la leur, et je recevrais tous leurs ordres avec beaucoup de soumission et d'humilité. Ce sont-là les saintes résolutions que la pensée de la mort me doit inspirer et qu'il faut que je mette dès à présent en exécution. Car en vérité, quand j'aurais encore cinquante ans à vivre, moi qui ne puis pas seulement me répondre de cinquante jours, je ne pourrais commencer trop tôt à mourir au monde, et à moi-même pour m'assurer d'une vie, où durant plus de cinquante millions d'années, j'aurais en ma disposition les trésors infinis de Dieu, je serais rempli de ses délices, et je jouirais d'une liberté parfaite, sans que jamais rien soit capable de traverser mon bonheur. O heureuse mort que Dieu récompense d'une si heureuse vie ! O mon Jésus, de qui la vie a été une continuelle mort, et un modèle achevé d'une vie très-sainte, faites que je vive, et que je meure, comme vous, dénué des biens de la terre, ennemi des plaisirs du monde, et *soumis pour l'amour de vous à tous les hommes* (1. Petr. 2. 13.), afin qu'étant mort à toutes les créatures

visibles, je n'aie plus qu'une vie cachée en Dieu avec vous , dans tous les siècles. Ainsi soit-il. (Coloss. 3. 3.)

III. POINT.

Au troisième point je considérerai les honneurs funèbres, qu'on a coutume de rendre à un mort. En premier lieu on met le corps dans un cercueil , et on le porte jusques à l'Église , où est le lieu de sa sépulture. Ainsi ce corps qui peu de temps auparavant marchait dans les rues , qui regardait tout ce qui se présentait à ses yeux , qui sans le secours de personne entrait dans l'Église , et qui observait ce qui s'y passait , ce corps , dis-je , n'y entre plus que sur les épaules de ceux qui l'y portent , avec des yeux qui ne voient goutte , avec des oreilles qui n'entendent point , avec une langue qui ne parle plus , en un mot dans un état à faire pitié. La vue d'un si triste objet me doit servir extrêmement à réprimer les appétits désordonnés de ma chair. C'est pourquoi toutes les fois que je me lèverai le matin , je me souviendrai qu'on me tirera un jour du lit , et que jamais je n'y rentrerai. En descendant l'escalier , je dirai en moi-même : un jour viendra que d'autres me descendront par ces mêmes degrés , sans que je les puisse remonter jamais. En allant à l'Église ou en y entrant , je songerai qu'on m'y portera bientôt , et que je n'en sortirai qu'à la fin des siècles.

Après cela , je considérerai les différentes dispositions de ceux qui accompagneront mon corps au tombeau. Les uns chanteront , et les autres pleureront ; plusieurs se trouveront au convoi , pour me rendre simplement ce dernier devoir , et pour honorer par leur présence mes funérailles ; mais tout ce grand appareil ne servira de rien à mon corps , qui aura perdu la vie et le sentiment. Il sera aussi fort inutile à mon âme , en cas qu'elle soit damnée , et il ne servira au contraire qu'à la tourmenter davantage , si elle en a quelque connaissance.

Je me représenterai ensuite de quelle manière on mettra mon corps dans la fosse , et comment , après l'avoir enterré , on le couvrira d'une tombe , et enfin comment il sera mangé de vers , et réduit bientôt en poussière. Je ferai aussi cette réflexion , qu'à peine aura-t-on fini mes obsèques , l'on ne songera plus à moi. Mais quand je pourrais immortaliser ma mémoire , quel avantage en reviendrait-il à mon âme , si le ciel lui était fermé ? que servent à Aristote et à Alexandre les grandes louanges , qu'on leur donne sur la terre , pendant qu'ils souffrent d'horribles tourments dans l'enfer ? *Malheur à toi , Aristote , disait un saint homme , parce qu'on te loue où tu n'es pas , et qu'on te tourmente où tu es.*

Par ces considérations , j'essaierai de me détromper des fausses maximes du siècle , j'apprendrai à ne faire point de cas des louanges des hommes , et je concevrai pour moi-

même un tel mépris, que je ne me regarderai plus que comme un ver qui rampe par terre, ou comme la poussière qui est sous mes pieds. J'apprendrai encore à ne point mépriser les petites gens et les pauvres, parce que la mort nous mettra tous dans le même rang, et qu'elle ne souffrira plus de prééminences et de distinctions. Je dirai là-dessus à mon âme : regarde ce que deviendra cette chair que tu aimes tant ; considère si elle mérite que tu aies pour elle de si grands égards. Ah ! faut-il prendre tant de soin d'un peu de poussière, que le vent élève, et qui retombe aussitôt à terre ? quelle honte n'est-ce pas pour toi de t'assujettir à une esclave, au lieu de la tenir dans la servitude, et de la faire contribuer malgré elle à ton salut éternel ? O souverain maître de nos vies, éclairez mon âme de vos divines lumières, et remettez-lui à toute heure devant les yeux le funeste état où sera son corps dans la sépulture, afin que la vue des biens à venir, lui inspire un généreux mépris des honneurs et des avantages de la vie présente. Ainsi soit-il.

Enfin la dernière considération, sera qu'il est incertain si mes funérailles se feront avec tant de pompe, ou si Dieu ne permettra point plutôt, en punition de mes péchés, que je sois la proie des poissons, ou de quelque bête sauvage, ou qu'on me jette, selon le langage de l'Écriture, comme un âne à la voirie (*Jerem. 22. 19.*), pour y être dévoré, de même que Jézabel, par les chiens et par les corbeaux. (*4. Reg. 9. 35.*) C'est un châtiment que j'ai mérité, et il est bien juste qu'après une vie sensuelle et animale, je n'aie point d'autre sépulture que celle des bêtes. Je n'aurai donc plus désormais que du mépris pour ces funérailles pompeuses, pour ces superbes monuments des grands de la terre, et je mettrai tout mon ambition à être enterré dans le lieu du monde le plus obscur et le plus abject.

Je puis aussi spiritualiser ce qui a été dit du corps, et en faire l'application à une âme qui est morte par le péché. Car par cette mort elle perd toute sa beauté, elle devient toute difforme, et elle n'est plus capable de faire aucune bonne œuvre, ni de mériter la vie éternelle. Ses passions l'appesantissent : ses attachements aux créatures, la rendent toute terrestre, et l'attirent toujours en bas jusqu'à ce qu'enfin elle tombe et soit ensevelie dans l'enfer. Cette pensée doit produire en moi de tendres sentiments de compassion. (*Ex. D. Aug.*) Car si l'on pleure la mort du corps, parce que l'âme en est séparée, combien doit-on pleurer davantage la mort de l'âme qui s'est elle-même séparée de Dieu ? mais puisque je voudrais redonner la vie à mon corps, s'il l'avait perdue, et qu'il fût en mon pouvoir de la lui rendre, maintenant que je puis faire revivre mon âme, ne dois-je pas mettre en usage tous les moyens que Dieu m'a donnés pour empêcher qu'elle ne meure avec le corps sans espérance de

Imagine entendre une voix qui me dit au fond du cœur : souviens-toi que tu n'es pétri que de poussière ; mets-toi sous les pieds de tout le monde comme de la boue ; aime et sers ton Créateur qui d'un peu de terre t'a fait tout ce que tu es. Que si je me laisse quelquefois aller à la vaine gloire pour quelques grâces dont le Seigneur m'a favorisé, la poussière me dira incontinent, en me reprochant mon orgueil : *Terre et cendre, quel sujet as-tu de t'enorgueillir ?* (Eccli. 10. 9.) vase d'argile, de quoi peux-tu tirer vanité ? Apprends combien tu es faible, par la chute du premier homme, lequel oubliant la bassesse de son origine, fut assez vain et assez aveugle, pour vouloir être semblable au Très-Haut, et pour s'élever contre celui qui l'avait créé. O Créateur tout-puissant, ne permettez pas que je tombe en un si funeste oubli. Désillez mes yeux, et faites que je ne me lasse jamais de considérer la terre, d'où je suis venu. Rendez-moi capable de profiter des salutaires reproches que me fait cette même terre, afin que les imprimant dans mon cœur, j'en conserve le souvenir jusqu'à la mort. Ainsi soit-il.

(Nous traiterons cette matière fort au long, en la sixième partie.)

II. POINT.

Il faut remarquer en second lieu comment le Seigneur voyant jusques à quel point Adam s'était oublié, et voulant le châtier de sa présomption, le condamna à mourir, et à retourner dans la poussière dont il l'avait formé.

Il en usa de la sorte pour trois raisons fort avantageuses et à Adam et à nous. 1°. Il le condamna à la mort, pour nous faire voir que le péché est un grand mal, puisqu'il mérite qu'un ouvrage des mains de Dieu aussi beau et aussi parfait qu'est l'homme, soit entièrement détruit. En effet si Adam n'eût point péché, il ne serait jamais mort ; mais il eût été transporté au ciel en corps et en âme, sans passer par le tombeau. Car ce n'est qu'en punition du péché que l'âme est contrainte de quitter le corps, et que le corps séparé de l'âme, se corrompt et se dissout peu à peu, jusqu'à ce qu'il soit tout-à-fait réduit en poussière ; suivant cette excellente parole de saint Paul : *Un seul homme a fait entrer le péché dans le monde, et le péché y a introduit la mort.* (Rom. 5. 12.)

II. Dieu a voulu que le souvenir de la mort et de la poussière, où nous devons retourner, fût un remède souverain contre notre orgueil, puisque le limon dont sa main nous a formés, ne suffit pas pour nous retenir dans l'humilité. Ainsi ce limon et cette poussière que je vois devant mes yeux, et que je touche de la main, ne doit pas seulement servir à me remettre en mémoire la bassesse de mon origine ; mais encore à me marquer ce que je dois être, après la

mort. Lors donc que je regarde la terre qui est sous mes pieds, il faut que je m'imagine qu'elle me dit : Souviens-toi que tu ne seras un jour que poussière, et qu'on te foulera aux pieds, aussi-bien que moi. Pourquoi donc t'enfles-tu d'orgueil ? tu as aujourd'hui un corps de chair, mais cette chair se convertira bientôt en une poignée de cendre. Faut-il pour cela t'enorgueillir ? O Père des miséricordes, je vous rends mille actions de grâces, de ce que vous faites du châ-timent de mon péché, un remède à ma présomption ; ne permettez pas que je méprise des avis de cette importance, de crainte qu'un châ-timent qui me vient de la main d'un Père miséricordieux, ne se change en une peine aussi rigoureuse, qu'est celle qu'on doit attendre d'un juge sévère et inexorable.

III. Le dessein de Dieu a été que l'appréhension de cette peine, et l'image affreuse d'un sépulcre ouvert nous servissent en même-temps et d'un aiguillon pour nous exciter à la pénitence, en nous réveillant du profond assoupissement où l'oubli de Dieu nous a plongés, et d'un frein pour dompter nos appétits, et en réprimer les saillies. C'est pourquoi, si le souvenir de la grâce signalée que Dieu nous a faite de nous tirer de la poussière n'est pas capable de nous détourner du mal, et de nous porter au bien, tâchons au moins que la considération de l'état, où dans peu de temps la mort réduira nos corps, produise en nous un si salutaire effet, tâchons que la crainte emporte par une espèce de violence, ce que l'amour ne saurait gagner sur nous par la voie de la douceur. O mon âme, écoute ces paroles d'un Prophète : *Couvrez-vous de poussière, dans le lieu de la poussière* (Mich. 1. 10.) : c'est-à-dire, vous qui vivez dans une chair qui n'est que poussière, et qui doit retourner bientôt en poussière, faites pénitence de vos péchés ; souvenez-vous de la sépulture, et mêlez la cendre du tombeau avec les douceurs de la vie présente, de peur qu'elles ne se changent en un poison qui vous cause la mort éternelle.

III. POINT.

Je considérerai ces mêmes paroles dans un sens moral et spirituel, et je pèserai la raison pour laquelle Dieu ne me dit pas : souvenez-vous que vous serez poussière un jour, mais souvenez-vous que vous l'êtes dès à présent. C'est pour m'apprendre que la nature est tellement corrompue et gâtée en moi par le péché, que je ne suis plus que terre et poussière. En effet toute mon inclination va aux choses de la terre, aux richesses, aux honneurs, aux plaisirs charnels, et, par une instabilité qui m'est commune avec la poussière, je me laisse emporter à tous les vents des tentations, surtout à celui de la vaine gloire, sans songer que si je n'y résiste fortement, et si je ne dompte ma sensualité, je ne serai plus

qu'un homme terrestre, ambitieux, vain, animal, plongé dans la boue et dans la poussière. C'est sans doute un grand sujet de crainte et d'humiliation pour moi, que la vue de ma faiblesse au milieu de tant de périls.

Je remarquerai ensuite qu'il m'est très-aisé avec le secours de la grâce, de me garantir de ces malheurs, en me souvenant que toutes les choses de la terre, que j'aime si éperdument, passeront aussi bien que moi, et se convertiront en poudre. Dans cette pensée, lorsque je verrai un homme riche et puissant, et que l'éclat de ses richesses et de sa puissance m'éblouira, je réprimerai aussitôt les mouvements que l'ambition et l'avarice pourront exciter en moi, en considérant que cet homme, tel qu'il paraît, n'est après tout qu'un peu d'argile; que son or et son argent viennent de la terre, et que tout cela enfin ne deviendra qu'un amas confus de cendre et de poussière. Une autre fois, quand je jetterai la vue sur quelque beauté mondaine, qui par ses traits pourrait me charmer, j'essaierai d'abord de vaincre cette tentation, en songeant que ce qui me ravit dans cette beauté, n'est que poussière, et qu'elle sera enfin réduite en poussière.

Je puis en user de même à l'égard de beaucoup de choses, auxquelles j'ai de l'attache; et toutes les fois que j'y penserai, je me dirai à moi-même : souviens-toi que ce que tu vois, et ce que tu aimes si passionnément, a pris son origine de la poussière, et qu'il y doit bientôt retourner. Souviens-toi aussi que si tu aimes quelque créature désordonnée, tu deviendras toi-même terre et poussière, comme l'objet de ton amour. N'aime donc que Dieu, et les biens du ciel, afin qu'étant devenu tout spirituel par la grâce, on puisse dire que tu n'es plus de la terre, et que l'amour que tu as pour le ciel t'a rendu un homme céleste.

IV. POINT.

La dernière réflexion que je dois faire, c'est que Dieu m'instruit tous les jours par le moyen de ceux qui sont morts, et qu'il se sert de leurs ossements, comme d'autant de bouches, pour me dire : *souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière*, afin que ces paroles, sortant du creux des sépulcres, frappent plus fortement mon esprit, et contribuent davantage à ma conversion. Si je les médite attentivement, elles me feront ressouvenir de ces autres si mémorables du Sage : *Souvenez-vous du jugement qui a été rendu contre moi ; parce que vous serez jugé de même que je l'ai été : je le fus hier, et vous le serez aujourd'hui ; memor esto iudicii mei : sic enim erit et tuum : mihi heri, et tibi hodie.* (Eccl. 38. 29.) Mais je dois bien distinguer les deux parties de ce jugement : l'une est pour le corps, et l'autre pour l'âme. Par la première le corps est condamné à servir de pâture aux

vers, et a été réduit en poussière : par la seconde l'âme reçoit ou la récompense, ou la peine qui est due aux bonnes, ou aux mauvaises actions qu'elle a faites. L'une et l'autre doit être présente à l'esprit; en sorte que quand je vois un cadavre, ou la tête, ou les ossements d'un mort, je me figure qu'il me dit : souviens-toi que j'ai été ce que tu es, et que tu seras ce que je suis ; le jour d'hier termina ma vie, celui d'aujourd'hui finira la tienne ; hier je commençai à retourner en poussière, tu commenceras à y retourner aujourd'hui : hier on célébra mes funérailles, on célébrera aujourd'hui les tiennes : hier je rendis compte à Dieu de toutes mes œuvres, tu lui rendras compte aujourd'hui de toutes les tiennes. Considère bien que ce n'est point une exagération de dire que tout cela t'arrivera aujourd'hui, puisque tout le temps, qui te reste à vivre, n'est que comme un jour, peut-être même que c'est effectivement aujourd'hui ton dernier jour, et que tu ne verras pas celui de demain. O mon âme, écoute la voix de ces ossements qui, quoique secs et inanimés, te prêchent la pénitence ; songe qu'un jour tu subiras le même jugement que ceux que la mort a déjà enlevés du monde ; tâche de vivre de la manière dont ils voudraient avoir vécu ; prépare-toi à la mort, comme ils souhaiteraient de s'y être préparés. Pense souvent de quelle sorte ils ont couru en cette carrière, afin que quand tu seras arrivée au bout de la tienne, la mort te soit un passage à une vie bienheureuse et éternelle. Ainsi soit-il.



XII. MÉDITATION.

DE LA PARABOLE DU RICHE AVARE.

Des grands maux et des erreurs dangereuses que cause l'oubli de la mort, et de quelle sorte on y peut remédier.

LE sujet de cette Méditation est la parabole que propose Notre-Seigneur d'un riche avare qui ayant fait une abondante moisson, pensait à bâtir de nouveaux greniers pour y amasser tout son blé (Luc. 12. 19.) : Mais comme il se disait à lui-même ; *Mon âme, te voilà riche pour longtemps ; tu as du bien pour plusieurs années ; repose-toi maintenant ; mange, bois, fais bonne chère* : il entendit la voix du Seigneur qui lui disait ; *O insensé que tu es, on t'arrachera cette nuit ton âme, et pour qui sera ce que tu as amassé ? Ce riche si peu soigneux de penser à la mort, représente ceux qui n'en peuvent souffrir la pensée, surtout lorsqu'ils sont riches, jeu-*

nes , et en parfaite santé. Je m'appliquerai à moi-même cette parabole en la manière suivante.

I. POINT.

Premièrement je pèserai que l'oubli de la mort traîne après soi trois grandes erreurs où tombe ce riche , que le Fils de Dieu traite pour cela de fou et d'extravagant.

La première est qu'on croit devoir vivre beaucoup d'années , et qu'on se met en tête de longs projets et des desseins qui n'ont point de fin , comme s'il dépendait seulement de nous , et non pas de Dieu de vivre longtemps. On ne prévoit pas que Dieu a peut-être déterminé de nous appeler à lui ce jour-là , ou cette nuit-là , qui est le temps que nous nous croyons le plus éloignés de la mort. C'est ainsi que ce souverain maître de nos vies prend plaisir à rompre toutes nos mesures , et à renverser nos desseins pour nous en montrer la faiblesse et la vanité. Il n'y a donc parmi nous personne qui ne doive se condamner de folie , et s'appliquer à soi-même ces paroles de saint Jacques : comment peux-tu dire : *J'irai aujourd'hui ou demain en une telle ville , j'y demeurerai un an , j'y trafiquerai , et j'y gagnerai beaucoup ? sais-tu ce que tu deviendras demain ? Qu'est-ce que ta vie , qu'une vapeur qui se dissipe en moins de rien ? Tu ferais bien plus sagement de dire : s'il plaît au Seigneur , et si je vis jusques-là , je ferai telle ou telle chose. (Jac. 4. 13.)* A moins de cela tu te trouveras fort éloigné de ton compte , si Dieu en a disposé autrement.

La seconde erreur est qu'on se promet non seulement une longue vie , mais encore de la santé et des forces pour jouir en paix , tant qu'on vivra , des biens que l'on a acquis. Là-dessus on dit à son âme qu'elle se repose , qu'elle boive , qu'elle mange , qu'elle fasse bonne chère , parce que rien ne lui manquera ; *Requiesce , comede , bibe , et epulare*. En quoi l'on s'abuse misérablement , puisque tout cela dépend de Dieu seul , qui peut nous ôter nos biens avant que la mort nous les ravisse , ou faire en sorte du moins , comme remarque l'Écclésiastique (*Cap. 5. 16.*) , que nous les possédions *avec chagrin* ; en nous privant de la santé qui nous en fait goûter la douceur.

La troisième erreur est que l'on regarde cette vie comme une vie qui ne doit jamais finir , et que l'on néglige ensuite de pourvoir à tout ce qu'il faut pour la vie future. C'est en quoi paraît davantage la folie de ce riche avare , qui prit grand soin d'amasser tout ce qui lui était nécessaire pour la vie du corps ; mais qui ne pensa nullement à se pourvoir des choses dont il avait besoin pour la vie de l'âme. Ce qui fut cause que cette âme grossière et charnelle , après avoir eu si abondamment de quoi manger et de quoi boire en ce

monde, ne trouva en l'autre qu'une faim et une soif, dont il sera tourmenté éternellement.

Après avoir bien considéré toutes ces erreurs, je m'examinerai moi-même pour voir si jusqu'à présent je ne m'y suis point laissé engager, et prenant des sentiments tout contraires à ceux du riche insensé, je parlerai à mon âme de cette sorte : O mon âme, ne t'imagines pas vivre encore plusieurs années ; garde-toi bien de le croire, et de compter là-dessus : car c'est peut-être en celle-ci que Dieu a marqué le jour de ta mort ; *ne te vante point que tu verras le jour de demain* (Prov. 27. 1.), puisque tu ne sais ce qui doit arriver après celui-ci. Préfère toujours le travail au repos, les pleurs à la joie, le jeûne à la bonne chère ; ne pense qu'à acquérir la vie éternelle, puisqu'après la mort tu ne seras plus en état de mériter ce repos, ces joies, ce contentement parfait dont les Saints jouissent dans l'éternité.

O Dieu éternel, je vous conjure par votre bonté infinie de me délivrer de ces illusions si dangereuses ; ne permettez pas que la mort soit la première à m'en détromper ; exhortez vous-même mon âme à faire ce qui vous est le plus agréable, et à s'éloigner de plus en plus de ce qui peut vous déplaire. Ainsi soit-il.

II. POINT.

Au second point je considérerai les malheurs où tombent nécessairement ceux qui sont surpris par la mort, sans s'être déabusés auparavant des erreurs dont nous venons de parler. Notre-Seigneur les a marqués dans les paroles qu'il adresse à ce riche avare. *O insensé, lui dit-il, on t'arrachera ton âme dès cette nuit, et pour qui sera ce que tu as amassé ; Stulte, hac nocte animam tuam repentem tibi, et quæ parasti, cujus erunt ?* (Ps. 33. 12.) Il nous insinue par-là que le mépris des choses de l'autre monde, cause d'ordinaire quatre grands maux, pour lesquels David assure que la mort des pécheurs est très mauvaise.

Stulte. Le premier est qu'on meurt dans l'illusion, et qu'on ne commence à voir son malheur que lorsqu'il est sans remède. En effet, il faut tôt ou tard que les bons et les méchants reconnaissent la vérité, mais d'une manière bien différente. Car les méchants persistent dans leur erreur jusques à la mort, et il n'y a que le sentiment des peines éternelles qui leur fasse ouvrir les yeux, et voir leur égarement. Il s'en aperçoivent, mais trop tard, et ils sont contraints d'avouer qu'il n'y a point de folie pareille à la leur. (Sap. 5. 4.) Les bons au contraire, éclairés de la lumière de la foi, quittent de bonne heure ces fausses idées, et veillent si bien sur eux-mêmes, qu'ils ne se laissent jamais surprendre à la mort. Reconnais donc, ô mon âme, tes égarements, à la faveur de cette divine clarté ; n'attends pas que les flammes

de l'enfer te les découvrent, et t'obligent à les confesser. Profite du malheur d'autrui, et apprends combien il importe de se prémunir contre la colère d'un Dieu offensé.

Hac nocte. Le second est qu'on meurt la nuit, c'est-à-dire, lorsqu'on y pense le moins, et dans la chaleur de quelque passion criminelle. Car il arrive souvent que lorsque le pécheur se porte le mieux, et qu'il se croit le plus à son aise, comme faisait ce riche insensé, Dieu sur le champ le condamne à mort, et exécute au même moment la sentence portée contre lui, le faisant passer d'une nuit temporelle à une autre qui n'a point de fin, et changeant les ténèbres intérieures de son cœur en des *ténèbres extérieures* (Matth. 8. 32.), qui sont celles où les damnés sont ensevelis. Dans la crainte d'un si grand malheur je demanderai instamment à Dieu qu'il m'avertisse de ma mort quand le jour en sera proche, afin que j'aie tout le temps qu'il faut pour m'y préparer. C'est la grâce qu'il accorda au saint roi Ezéchias, à qui il fit dire par le Prophète Isaïe : *Donnez ordre promptement aux affaires de votre maison, parce que vous mourrez bientôt.* (Isa. 38. 1.) Je ne dois pas toutefois m'attendre à des révélations extraordinaires du ciel; mais ce qui doit me tenir lieu d'un Prophète, c'est la foi et la raison; c'est l'inspiration divine; c'est l'expérience de la mort de tous ceux qui m'ont précédé, c'est la maladie que je sens qui va à la mort; c'est le jugement du médecin, qui m'assure que je suis en un extrême danger. Comme donc il n'y a pas un seul jour, sur lequel je puisse compter, ce que je dois faire, c'est de m'imaginer chaque jour que Dieu me dit : *réglez aujourd'hui tout ce qui concerne l'affaire de votre salut : car vous pourriez bien ne pas passer le jour de demain. Je dois écouter un avis si important, et en faire mon profit.*

Repent. Le troisième est qu'on meurt avec répugnance, et qu'on est forcé de rendre son âme, malgré qu'on en ait. Voilà ce qui fait une différence notable entre les justes, qui ont pour règle la vérité, et les pécheurs qui ne suivent que le mensonge. Car les justes s'offrent eux-mêmes à la mort, quand Dieu les appelle, et ils disent avec David : *Seigneur, délivrez mon âme de la prison, afin qu'elle puisse bénir votre nom. Je remets mon âme entre vos mains : car vous êtes mon Rédempteur, et le Dieu de la vérité.* (Ps. 141. 8. — Ps. 30. 6.) Ce n'est pas qu'ils n'aient une crainte et une aversion naturelle de la mort; mais la grâce surmonte en eux cette crainte et cette aversion avec tant de force, qu'en quelque temps que Dieu leur redemande leur âme, ils l'ont toujours entre les mains pour la lui rendre avec une résignation entière à sa volonté. Les pécheurs tout au contraire n'appréhendent rien tant que la mort, et c'est pour marquer la peine qu'ils ont à s'y résoudre, qu'on dit que les démons, qui sont les ministres de la justice divine, leur demandent et leur arrachent,

malgré eux, leur âme. O Dieu éternel, faites-moi la grâce de vivre dans un tel détachement de toutes les choses de la terre, qu'il ne soit pas besoin d'user de violence pour m'ôter mon âme. Demandez-la moi, quand il vous plaira, car je suis prêt à vous la rendre avec joie, aussitôt que vous me la demanderez.

III. POINT.

Au troisième point je considérerai combien cette interrogation que fait le Sauveur, est terrible ; *pour qui sera ce que tu as amassé ; Quæ autem parasti cujus erunt ?* C'est-là le dernier malheur de ceux qui vivent en un perpétuel oubli de la mort, que d'être contraints de quitter tout à coup, et avec un extrême regret tous leurs biens, sans qu'il soit en leur pouvoir ni d'en jouir plus longtemps, ni d'en disposer à leur volonté, et sans qu'ils sachent en quelles mains ces biens passeront. Lors donc que notre Seigneur leur dit : *pour qui seront tous les biens que vous avez amassés*, c'est comme s'il leur disait : *pour qui sera cette maison où vous logez, et ce lit, où vous reposez ? qui héritera de ces habits si magnifiques, dont vous tirez tant de vanité ? à qui pensez-vous laisser tant d'or et d'argent que vous gardez dans vos coffres ? où ira tout ce grand train, qui vous accompagne ? que deviendront ces amis qui vous entretiennent, et vous divertissent ? enfin qui possédera après vous cette charge, qui vous rend si fier et si glorieux ? Ah ! malheur à toi, riche insensé, qui amassais de si grands trésors, sans savoir à qui tu les laisserais.* (Ps. 38. 7.) Tu les amassais pour toi, et à peine les as-tu acquis, que voilà la mort qui te les enlève !

Je me ferai ensuite la même interrogation, et après avoir examiné quels sont les biens que j'ai le plus travaillé à acquérir en ce monde, je me demanderai à moi-même : ces biens qui l'ont coûté tant de sueurs, pour qui seront-ils après ta mort ? te suivront-ils en l'autre monde ? ou plutôt n'auras-tu pas le déplaisir de les laisser à quelque *héritier inconnu* ? (Ecc. 2. 19.) Pour ce qui regarde les biens temporels, il est hors de doute que tu n'y auras point de part, puisque le riche *n'emporte rien* en mourant (Ps. 48. 18.), et que sa gloire *ne descend point avec lui dans le tombeau*. Il n'y a donc que les biens spirituels, qui sont les vertus et les bonnes œuvres, où tu aies un droit légitime : *parce qu'il n'y a que cela, qui accompagne dans l'autre vie* (Apoc. 14. 15.), et jusques dans la gloire, ceux qui meurent en bon état. C'est pourquoi travaille, ô mon âme, de toutes tes forces à amasser des richesses qui soient à toi non seulement durant la vie, mais après la mort, et que les voleurs ne te puissent enlever.

Je m'interrogerai encore sur un autre point bien plus important, et je dirai en moi-même : qui aura cette âme qui donne à présent la vie, et le mouvement à ton corps ? sera-

ce Dieu, ou le démon ? Jésus-Christ qui l'a rachetée, ou Satan à qui tu l'as engagée ? si je suis en péché mortel, et que je meure en cet état, il est certain qu'elle sera la proie du démon, et qu'il viendra s'en saisir, puisqu'elle est son esclave volontaire. Mais si je suis en état de grâce et que j'aie le bonheur d'y persévérer jusques à la mort, ce sera Dieu infailliblement qui l'aura : il viendra lui-même la prendre et la conduira dans le ciel. Fais donc une prompte et sérieuse pénitence, afin que si le prince des ténèbres vient aujourd'hui, il ne trouve rien dans ton âme *qui lui appartienne* (*Joan. 14. 30.*), et qui lui puisse donner sur elle le moindre avantage. O roi du ciel et de la terre, *sauvez-moi parce que je suis tout à vous ; Tuus sum ego, salvum me fac.* (*Ps. 118. 94.*) : mon âme est à vous parce que vous l'avez créée, elle est à vous parce que vous l'avez rachetée : qu'elle soit encore à vous par la grâce de la sanctification, afin que vous la possédiez éternellement dans votre gloire. Ainsi soit-il.

IV. POINT.

Mort funeste du roi Balthazar.

Pour m'affermir davantage dans la croyance de ces vérités, je me représenterai l'épouvantable jugement de Dieu sur Balthazar roi de Babylone. Ce prince impie et débauché faisant un jour un magnifique festin, vit une main qui écrivait sur la muraille de la salle ces paroles mystérieuses : *Mane, Thecel, Phares* (*Daniel. 5. 26.*), qui signifient : on a compté, on a pesé, on a partagé. Daniel fut mandé à l'heure même pour expliquer cette énigme, et voici le sens qu'il y donna. *Dieu a compté tous les jours de votre règne, et c'est aujourd'hui qu'il doit finir : il vous a pesé dans la balance de sa justice, et il a trouvé que vous n'étiez pas de poids : il a divisé votre royaume, et l'a partagé entre les Mèdes, et les Perses.* Toutes ces choses arrivèrent cette nuit-là même, et Balthazar investi par ses ennemis perdit la vie avec la couronne. Pour m'appliquer à moi-même un exemple si funeste, il faut que je me persuade efficacement que si je vis dans un pareil oubli de la mort, il viendra un jour ou une nuit que Dieu écrira avec son doigt dans mon cœur ces tristes paroles : 1°. J'ai compté les jours de ta vie, et j'ai arrêté le nombre de ceux où tu dois jouir de tes états, de tes revenus, de tes honneurs, de tes dignités et de tes charges. Les voilà enfin écoulés, et tu ne passeras pas le jour d'aujourd'hui. 2°. Je t'ai pesé dans ma balance, j'ai examiné toutes tes œuvres les unes après les autres ; je les ai trouvées trop légères : ce ne sont point là *des œuvres pleines.* (*Apoc. 3. 2.*) Malheur à toi, parce que tu n'as pas rempli les devoirs de ta profession. 3°. Je t'ai dépouillé de tes états, de tes trésors, de tes charges, et en général de tous les biens auxquels tu avais de l'attachement : t'en voilà privé

peuses funérailles, et qu'au contraire l'âme est portée comme en triomphe dans le ciel, pendant que l'on donne au corps une honteuse sépulture. Comme donc le corps et l'âme travaillent en cette vie pour la même fin, et qu'ils contribuent par conséquent au mal et au bien qui se fait, il est juste aussi qu'ils se réunissent un jour pour être jugés ensemble, et dans cette vue, je dois à toute heure exhorter ma chair à se soumettre à l'esprit, puisqu'ils doivent subir tous deux la même sentence.

La seconde raison pour la quelle Dieu a résolu de faire un jugement universel, est pour relever les gens de bien qui ont vécu dans l'opprobre, et plus encore pour justifier sa propre conduite en faisant voir à tout l'Univers qu'il n'a rien ordonné ni rien permis dans le monde que selon les règles de la sagesse et de l'équité. (*Jerem. 12. 1. 14.*) C'est par là qu'il ôtera aux gens de bien tout sujet de plainte touchant le mépris qu'on aura fait de leur vertu, et aux méchants toute occasion de vaine gloire pour les applaudissements qu'on aura donnés à leurs vices. (*Habac. 1. 13. — Job. 21. 7. — Ps. 82. 16*) Ce sera encore un moyen de confondre la témérité de ceux qui se seront émancipés à juger des choses qu'ils ne savaient pas. Ce qui a fait dire à saint Paul, *que nous ne devons point juger avant le temps, mais qu'il faut attendre que le Seigneur soit venu, parce qu'alors il fera paraître en plein jour ce qui est caché dans les ténèbres, et découvrira les secrets des cœurs.* (*1. Cor. 4. 5.*)

La troisième raison est afin que Notre-Seigneur fasse éclater sa majesté et sa gloire, non seulement aux yeux des Saints dans le paradis, mais même devant les méchants sur la terre où ses humiliations ont été publiques. Voilà pourquoi le jugement universel se fera dans *la vallée de Josaphat* (*Joel. 3. 2.*), qui est proche de Jérusalem et de la Montagne des Oliviers, afin que ceux qui vivent maintenant, et ceux qui sont morts puissent voir leur juge assis sur le trône de sa gloire, dans le lieu même où il a souffert qu'on le jugeât, qu'on le condamnât, qu'on l'attachât à une croix, pour la satisfaction de nos offenses. (*Act. 1. 11.*) C'est encore afin que celui qui monta au ciel en présence d'un petit nombre de ses disciples, en descende un jour, suivant la prédiction des anges, à la vue de tous les hommes pour les juger tous selon leur mérite.

Pour ces trois raisons, la pensée du jugement doit produire en moi des sentiments d'allégresse, de reconnaissance, et d'amour, et me porter à louer Dieu, qui dans une action si pleine d'effroi s'est proposé des fins si nobles et si utiles à l'homme. Je dois ensuite, à l'exemple de David, inviter les créatures à glorifier le Seigneur et à lui applaudir, *parce qu'il viendra juger tous les peuples et tous les princes de la terre, selon l'équité* (*Ps. 95. 11. 12. — Ps. 97. 9. 10.*); et que sans avoir

égard à la qualité des personnes, il fera justice à tous ceux que la tyrannie aura opprimés.

II. POINT.

Au second point je me remettrai devant les yeux les prodiges extraordinaires qui précéderont le jugement, selon que le Fils de Dieu nous en avertit dans l'Évangile. (*Matth. 24. — Marc. 13. — Luc. 21. erunt signa in sole, etc.*) Je m'arrêterai surtout à en considérer le grand nombre, à remarquer combien ils sont effroyables, à examiner ce qu'ils signifient, quels effets ils produiront dans les hommes, de quelle manière, et pourquoi ils paraîtront.

I. Le nombre en sera très-grand, parce que *toutes les créatures*, comme dit le Sage, *s'armeront pour la querelle de leur Créateur et tout l'Univers combattra pour lui contre les pécheurs insensés.* (*Sap. 5. 18. 21.*) Si bien que comme les créatures ont été les instruments dont la miséricorde de Dieu s'est servie pour faire du bien aux pécheurs, elles serviront à sa justice pour punir ces âmes ingrates; et par ce moyen elles se vengeront elles-mêmes de ceux qui auront abusé de leurs secours contre leur Seigneur. Car bien qu'elles dissimulent à cette heure leur ressentiment, elles le feront éclater alors par des prodiges inouis.

II. Je pèserai en particulier combien ces prodiges seront étonnants. Le soleil s'obscurcira; la lune paraîtra de couleur de sang, les étoiles tomberont du ciel, comme des careaux de foudre; les vertus des cieux seront ébranlées, avec un fracas horrible; il se fera en divers endroits de furieux tremblements de terre; on verra partout des abîmes qui s'ouvriront, et par où l'enfer commencera à vomir ses flammes; la mer sera dans une agitation violente, et les vents contraires venant à s'entrechoquer, y exciteront d'étranges tempêtes; l'air retentira du bruit des tonnerres, et à la lueur des éclairs on apercevra des spectres beaucoup plus affreux que ceux qui parurent autrefois en Égypte, et à Jérusalem; les bêtes sauvages, et les serpents courront ça et là, jetant l'épouvante de tous côtés par leurs cris, leurs hurlements, et leurs sifflements horribles. (*Sap. 17. 14. — 2. Machab. 5. 2.*)

III. Mais quelque effroyables que puissent être ces prodiges, il n'ont rien qui soit fort à craindre, en comparaison des choses, dont ils sont les signes et les pronostics. Car après tout, on ne doit les regarder que comme les ombres des maux à venir; *Ilæc autem initia sunt dolorum.* Le monde dans le désordre est une image de l'enfer; le soleil obscurci marque les ténèbres éternelles, qui sont le plus juste châtiment de l'aveuglement du cœur; la lune de couleur de sang fait voir la colère de Dieu prêt à se venger de ses ennemis; les étoiles qui tombent du ciel, représentent ceux qui après

être déçus par leur infidélité, de l'heureux état de la grâce, tombent enfin malheureusement du sein de l'Église, comme d'un paradis terrestre, dans l'abîme profond de l'enfer; les éléments et les animaux irrités contre le pécheur semblent déjà le menacer de la fureur des démons, à qui Dieu le doit livrer en punition des débordements de sa vie brutale. A la vue de tant d'objets si épouvantables, faut-il s'étonner *si les hommes sèchent de frayeur* (Luc. 21. 26.), tant pour les maux qu'ils endurent, que pour ceux qu'on leur prépare? c'est l'effet d'une tristesse mortelle, qui a coutume, comme dit le Sage, de consumer peu à peu la chair et de la dessécher *jusqu'aux os.* (Prov. 17. 22.)

O que celui qui ne se sent coupable de rien, est heureux au prix de celui qui a la conscience chargée de crimes! Car encore qu'il n'y ait personne exempt de crainte, la crainte des bons est toujours mêlée d'une douce confiance en la miséricorde de Dieu, et c'est pour cela que notre Seigneur leur adresse ces paroles consolantes: *Lorsque ces choses commenceront à éclater, faites-y réflexion, et levez la tête, parce que ce sont des marques certaines que votre rédemption est proche* (Luc. 21. 28.), que vos travaux sont finis, et que vous allez bientôt entrer dans votre repos. Il n'en est pas de même de la crainte des méchants, parce qu'elle est inséparable du désespoir et de la fureur, suivant ce que dit le Sage *qu'une mauvaise conscience a des pensées noires* (Sap. 17. 10.), qui augmentent sa frayeur, et rendent sa peine plus insupportable. Que s'ils tremblent dès à présent, comme dit David, *quoiqu'ils n'aient aucun sujet de crainte* (Ps. 13. 5.), combien trembleront-ils davantage, lorsque tout sera à craindre pour eux, et qu'ils commenceront à sentir cette tristesse et ce grincement de dents, qui ne finiront jamais?

Tout ceci me doit faire concevoir une grande crainte de Dieu, et une horreur extrême de mes péchés. Dans ce sentiment je me dirai à moi-même: comment ne redoutes-tu pas la colère d'un Dieu tout-puissant, qui sera un jour d'autant plus sévère à te punir, qu'il est maintenant plein de douceur pour te pardonner? pourquoi n'as-tu pas recours aux Sacrements, qui sont les signes sacrés de sa grâce, avant qu'il fasse paraître à tes yeux les marques de sa fureur? Si les colonnes du ciel trembleront alors, pourquoi ne t'affermis-tu pas dans le bien par les exercices d'une vie toute céleste, afin que si tu viens à être ébranlé par la crainte, tu ne tombes pas dans le désespoir? O Dieu infini, *percez ma chair de votre crainte; car j'ai une extrême frayeur de vos jugements* (Ps. 118. 120.); faites qu'une douleur salutaire de mes offenses dessèche mes os, avant que la mort me mette en état de craindre inutilement les rigueurs de votre justice: couvrez-moi le visage de confusion, afin que je puisse

un jour lever la tête, et voir avec joie ma rédemption qui s'approche. Ainsi soit-il.

III. POINT.

Au troisième point je m'arrêterai à considérer le feu, qui des quatre coins du monde viendra pour réduire en cendre tout ce qui se trouvera sur le terre, et pour purifier ce qui pourra se sauver de cet insensé. Il y a particulièrement trois choses à remarquer en ce feu.

I. Il consumera presque en un moment et sans peine les plus grands palais, l'or, l'argent, les pierreries, les forêts, les animaux de la terre, les oiseaux, et les poissons, enfin tous les hommes qui vivront alors, sans qu'il en puisse échapper un seul. Voilà où doit aboutir toute la gloire et toute la beauté de ce monde, pour laquelle les enfants du siècle ont tant d'estime et tant de passion. C'est alors que s'accomplira ce que dit le Prophète Joël, que *Dieu fera marcher devant lui un feu dévorant, qu'il se fera suivre par des flammes impitoyables, et que la terre qui était auparavant comme un jardin délicieux, ne sera plus qu'une affreuse solitude, parce que le feu consumera tout.* (Joel. 2. 3.) O mon âme, comment peux-tu ne pas fuir ce monde trompeur, qui passe si vite, et qui doit avoir une fin si déplorable? Tremble à la vue de ce feu qui dévorera toutes les richesses de la terre, et prends garde à ne les pas faire servir d'aliment au feu de la convoitise.

II. Ce même feu, comme dit le Sage, tourmentera les méchants (*Sap. 16. 24.*); mais il n'aura pour les bons que de la douceur, parce qu'il leur servira d'un purgatoire fort court, qui effacera tous les restes de leurs péchés, et multipliant leurs mérites, augmentera la couronne qu'ils recevront bientôt après dans la gloire. Pour ce qui regarde les pécheurs, il est certain qu'il les brûlera horriblement, et leur fera commencer dès ce monde leur enfer, pour les châtier par avance de leur rebellion contre Dieu. Aussi ne s'éteindra-t-il point jusqu'au jour du jugement; mais par un miracle inoui, il partagera, comme assure le Prophète-roi, son activité et sa vertu. (*Ps. 28. 7. — S. Basil. ibid.*) Il saura la ménager de telle sorte, que d'un côté il ne nuira point aux corps des Saints, et ne fera que les rendre plus purs et plus lumineux: et de l'autre, il brûlera ceux des réprouvés, leur causera d'horribles douleurs, et les réduira en cendres. A la vérité ces malheureux ressusciteront, mais ce sera pour passer d'un feu à un autre, qui incontinent après la sentence du juge, les entraînera, comme un torrent impétueux, dans l'enfer. On verra alors dans les justes et dans les pécheurs l'accomplissement de cette prophétie: *Il viendra un jour auquel tout sera en feu, comme si le monde était changé en une fournaise ardente. Tous les superbes se*

trouveront comme de la paille au milieu des flammes , et il seront consumés jusqu'à la racine. Mais pour vous qui craignez mon nom, vous verrez le soleil de justice se lever sur vous ; et vous trouverez votre salut sous ses ailes. Vous en tressaillerez de joie, et vous marcherez sur les méchants, réduits en cendres sous vos pieds. (*Malach. 4. 1.*) Compare, ô mon âme, cette fournaise ardente avec ce soleil de justice ; ces flammes qui aveuglent les impies avec ces lumières qui éclairent les gens de bien ; ces cendres toutes fumantes avec ces ailes qui rafraichissent et donnent la vie ; cette paille que le feu consume, avec ces joies si solides et si douces. Et après cela tâche à vivre de telle sorte que tu puisses éviter de si grands maux, et obtenir de si grands biens. O Dieu éternel, qui faites couler de votre trône d'un côté un torrent de feu pour punir vos ennemis (*Dan. 7. 10.*), et de l'autre un fleuve d'eau vive pour rafraichir vos amis (*Apoc. 22. 1.*), lavez-moi avec cette eau pure et salutaire, et préservez-moi du feu. Ainsi soit-il.

IV. POINT.

Pesons enfin ce que Notre-Seigneur dit du jour du jugement. Il assure que *ce jour est inconnu à tout autre* qu'à Dieu seul, et qu'il viendra tout d'un coup. (*Matth. 24. 36.*) Ce qu'il explique par ces deux exemples. *De même, dit-il, qu'au temps de Noé, les hommes ne songeaient qu'à boire, à manger, à acheter, à vendre, à se marier, sans s'occuper d'autre chose, que des affaires du monde, jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche, et que le déluge survenant les fit tous périr ; de même encore, que quand Loth sortit de Sodome, il tomba du ciel une pluie de feu, qui consuma tous les habitants de cette malheureuse ville, lorsqu'ils y étaient le moins préparés : ainsi le Fils de l'Homme viendra pour juger le monde.* (*Luc. 17. 27.*) Ce ne seront alors partout que festins, que jeux et que divertissements ; mais tout-à-coup il viendra un épouvantable déluge de maux : Dieu lancera des feux du ciel, qui consumeront tous les hommes, excepté un petit nombre de justes, qui se sauveront du malheur commun.

Nous voyons en ce temps-ci bien des accidents aussi imprévus, des pestes et d'autres calamités, qui viennent lorsqu'on s'y attend le moins. Cela me doit obliger de vivre avec tant de circonspection, que je mérite par ma vigilance d'être du nombre de ceux qui seront sauvés. Je n'ai qu'à suivre pour cela le conseil, que le Fils de Dieu me donne, et qu'il me propose comme le fruit que je dois tirer de tout son discours. *Quiconque, dit-il, veut sauver son âme, la perdra.* (*Luc. 17. 33.*) Par cette perte il entend la mortification de la vie sensuelle. Car un homme qui ne perd son âme que de cette sorte, la fait vivre d'une vie céleste et divine, et au jour du jugement il sera en assurance. O souverain juge donnez-

moi cette vie toute spirituelle, afin que, comme un autre Noé, je me sauve dans l'asile de vos élus, qui est votre Église. Retirez-moi de ce monde corrompu, comme vous tirâtes Loth autrefois de la véritable Sodome ; usez-même de violence, s'il le faut, pour m'en arracher, délivrez-moi des flammes impures, dont le monde est embrasé, et sauvez-moi sur votre sainte montagne, où vous régnez dans votre gloire. Ainsi soit-il.



XIV. MÉDITATION.

De la résurrection des Morts, de la venue du juge et de ce qu'il fera, avant que de prononcer la sentence.

I. POINT.

La première chose qu'il faut ici considérer, c'est la résurrection des morts, qui doivent tous ressusciter, pour se trouver tous ensemble au jugement. Il y a sur cet article de foi diverses réflexions à faire. (Joan. 5. 28. — D. Thom. in addit. q. 75. et 76. — 1. Thessal. 4. 16.)

I. Un Archange, avec une voix terrible, comme le son d'une trompette, fera sortir tous les morts de leurs tombeaux ; *Levez-vous, ô morts*, leur dira-t-il, *et venez au jugement.* (D. Hier. in reg. Monach. c. 30.) Cette voix sera si forte, par une vertu divine qui l'anamera, qu'en un instant tous les morts ressusciteront. *La mer*, comme dit saint Jean, *rendra les corps qui sont ensevelis sous les eaux, la terre rendra ceux qu'elle a engloutis tout vivants, et la mort ceux qu'elle a entièrement consumés.* (Apoc. 20. 13.) Car bien qu'ils soient tout-à-fait réduits en poussière, la toute-puissante main de Dieu les ranimera, et leur rendra leur première forme. Et au même-temps les âmes viendront les unes de l'enfer, les autres du ciel, afin de se réunir chacune à son propre corps. Il n'y aura qui que ce soit qui ne comparaisse, aussitôt que l'Archange l'aura cité. Les rois, les pontifes, et les grands du monde n'en seront nullement exempts. O mon âme, souviens-toi de cette voix ; écoute à toute heure le son de cette trompette ; crains cette citation terrible, et prépare-toi jour et nuit à ce jugement : obéis à la voix de Dieu, et à celle de son Archange visible, qui te dit : réveille-toi de ton assoupissement, *Lève-toi d'entre les morts, et Jésus-Christ t'éclairera* (Eph. 5. 14.) : car il ne veut pas que le pécheur meure, mais plutôt qu'il se convertisse, qu'il ressuscite, et qu'il vive.

II. Voyons maintenant quelles seront les qualités du corps

d'un damné, lorsque son âme venue des enfers, l'aura rejoint, et quelle douleur elle sentira d'être renfermée en une si sale prison. (*Apoc.* 9. 6.) Ce malheureux corps sera tout ensemble et passible, et immortel. Sa difformité et sa puanteur affligeront l'âme, qui se verra condamnée à y demeurer éternellement. O qu'ils se donneront l'un à l'autre d'horribles malédictions ! malheur à toi, dira l'âme au corps ; car les molles complaisances, que j'ai eues pour toi, sont cause des maux que je souffre, et que je souffrirai avec toi dans tous les siècles des siècles. Malheur à toi-même, répondra le corps ; car je ne suis condamné à des tourments éternels, qu'à cause que tu m'as épargné, au lieu de me maltraiter, et de me réduire à la raison. C'est ainsi que l'âme et le corps après avoir vécu si unis ensemble dans la jouissance des mêmes plaisirs, dans la participation des mêmes crimes, se réuniront, et pour parler avec le Prophète, *s'embrasseront comme des épines* (*Nahum.* 1. 10.) afin de s'entrepiquer cruellement, de se servir l'un à l'autre de bourreau, et d'augmenter réciproquement leurs peines.

III. Voyons au contraire quel sera l'état d'un corps glorieux, après que son âme sera descendue du ciel pour le reprendre, et avec combien de joie elle y rentrera. Ce corps deviendra brillant, comme un astre immortel, impassible, et d'une beauté excellente. O qui pourrait dire avec quelle joie ils renouvelleront leur ancienne alliance, et avec quelle affection l'âme dira à son corps : soyez béni à jamais de ce que vous m'avez aidé à mériter cette gloire que je possède : soyez béni de ce que vous avez souffert les saintes rigueurs de la pénitence, et que vous vous êtes soumis à tout ce que Dieu demandait de vous. Réjouissez-vous, parce que le temps du travail est passé, et que celui du repos est venu. *Vous avez été mis en terre comme une semence vile et corruptible, et vous voilà maintenant ressuscité avec une nouvelle gloire.* (*1. Cor.* 15. 43.) Bénissons donc, comme à l'envi, le Seigneur, puisque nous devons régner ensemble dans toute l'éternité.

IV. Comparons enfin la résurrection des justes avec celle des pécheurs, et résolvons-nous à souffrir beaucoup en cette vie mortelle, afin de pouvoir ressusciter à la vie immortelle et glorieuse.

II. POINT.

Au second point, considérons la venue du juge, qui descend du ciel (*Matth.* 14. 30.) ; remarquons l'air de grandeur et de majesté, qui reluit en sa personne ; le train magnifique avec lequel il descend ; l'étendard royal qu'il fait porter devant lui ; le trône éclatant sur lequel il est assis ; les divers visages qu'il prend ; et enfin les Assesscurs qui sont à ses deux côtés.

I. Il descend du ciel, et vient une seconde fois au monde pour le juger ; mais il y vient d'une manière bien différente de celle dont il y vint la première fois. Car dans ce second avènement, il paraît revêtu d'un corps glorieux, resplendissant d'une lumière céleste, couronné de gloire, avec un éclat qui efface celui du soleil, de la lune, et de tous les astres, avec une majesté, à laquelle non seulement les anges et les hommes bienheureux rendent un profond respect, mais les pécheurs et les démons même sont contraints de se soumettre. C'est donc à présent qu'on voit s'accomplir ce que le Père Éternel promit autrefois à son Fils unique, qu'un jour il réduirait tout l'Univers sous sa puissance ; qu'il mettrait ses ennemis sous ses pieds ; qu'il forcerait les plus rebelles à fléchir le genou devant lui et à confesser qu'il est dans la gloire de Dieu son Père. (Ps. 8. 7. — Ps. 109. 2. — 1. Cor. 15. 26. — Philipp. 2. 10.) O mon Sauveur, il est bien juste que votre second avènement fasse éclater votre gloire, que le premier avait cachée à nos yeux : faites, Seigneur, qu'en imitant l'humilité du premier, nous méritions de participer à la gloire du second.

Pour ce qui regarde les personnes qui viennent avec le Sauveur, nous avons la célèbre prophétie d'Énoch, qui porte que le Seigneur viendra avec une multitude innombrable de ses Saints, et avec toutes les troupes de l'armée céleste, composée de ses trois Hiérarchies, et de ses neuf Chœurs, qui, selon la pieuse croyance des fidèles, se feront voir en cette occasion, avec des corps d'air, d'un éclat prodigieux, mais proportionné à l'excellence de leur Hiérarchie. *Et omnes Angeli cum eo.* (Ep. Judæ. 14. — Dan. 7. 10. — Matth. 16. 27. et 25. 31.)

Devant eux ont voit marcher, comme il est écrit dans l'Évangile, le signe du Fils de l'homme, c'est-à-dire l'étendard royal de la Croix, environné d'une divine lumière. *Parebit signum filii hominis.* (Matth. 24. 30.) Mais quoiqu'il n'y ait qu'une seule Croix, elle paraît d'une beauté ravissante aux yeux des justes qui l'ont embrassée, et qui y ont établi leur gloire, crucifiant sans cesse leur chair avec ses passions. Elle est au contraire un objet d'horreur aux méchants, ou qui ne l'ont pas connue, ou qui s'en sont déclarés les ennemis, en se faisant un Dieu de leur ventre. (Philipp. 3. 15.) Aussi ne la peuvent-ils regarder, sans verser des torrents de larmes, parce qu'ils voient en cet instrument du salut des Saints le sujet de leur damnation. O mon âme, range-toi en cette vie sous l'étendard de la Croix, afin que tu puisses le voir un jour sans trouble et sans crainte. Conçois bien de la douleur d'en avoir suivi un autre ; afin que la vue de ce signe salutaire ne te cause au dernier jour que de la consolation et de la joie.

Il faut ensuite considérer Notre-Seigneur qui descend

dans la vallée de Josaphat, et s'assied sur une nue éclatante qui lui sert de trône. Quoiqu'il ait toujours le même visage, son visage néanmoins paraît d'un côté doux et serein aux Élus, et de l'autre si terrible aux Réprouvés, que d'un seul regard il les remplit de frayeur et de confusion : surtout il sort des cinq grandes plaies qu'il a aux pieds, aux mains, et au côté, des rayons d'une agréable lumière qui se répandant sur les bons, les console par le souvenir des souffrances de leur Rédempteur, et de l'amour infini qu'il a eu pour eux : mais au même temps ces plaies lancent sur les ennemis de la Croix des rayons de sang et de feu, qui comme témoigne l'Écriture, leur font déplorer leur aveuglement et le malheur éternel où ils sont tombés. (*Zach. 12. 10.*) Les Juifs et les Gentils qui les ont faites, sont sans doute pénétrés d'une plus vive et plus sensible douleur. (*Apoc. 1. 7.*) Pour moi, ô mon doux Jésus, je vous conjure par ces marques si visibles de votre amour de *me donner les ailes d'une colombe, afin que je vole et que j'aïlle me reposer dans votre côté ouvert* (*Ps. 54. 7.*), où je veux gémir toute ma vie dans la vue de mes péchés qui vous l'ont si cruellement percés. Ce me sera un moyen, comme j'espère, d'être du nombre de ceux qui au jour du jugement verront vos plaies avec joie, et qui par le mérite de ces mêmes plaies, seront reçus dans votre gloire. Ainsi soit-il.

Remarquons de plus qu'à côté du trône de Jésus-Christ, il y en a un autre très-magnifique pour la glorieuse Vierge sa mère, parce qu'il est de la bienséance et de la justice qu'en cette occasion elle soit assise, comme une autre Bersabée, à la droite du véritable Salomon, non afin d'intercéder auprès de lui pour les pécheurs, puisque le temps en est passé (*3. Reg. 2. 19.*) ; mais afin de leur faire voir qu'ils ont eu grand tort de ne pas vouloir se servir de la faveur d'une Mère si charitable et d'une avocate si puissante. Il est juste aussi que les Saints la voyent, et qu'elle paraisse à la face de l'Univers aussi élevée, qu'elle a été humiliée en ce monde par ceux qui ne connaissant ni sa dignité ni son mérite, lui firent souffrir les derniers opprobres durant la passion de son Fils. Vierge incomparable, je ne puis penser qu'avec un plaisir extrême à l'honneur que vous recevez en ce jour. Favorisez-moi de votre protection, tant que je vivrai, et rendez-moi digne de vous voir dans tout l'éclat de votre gloire. Ainsi soit-il.

Enfin l'on voit beaucoup d'autres trônes autour de celui de Notre-Seigneur, où sont assis les Apôtres pour juger, suivant la promesse qu'il leur en a faite, les douze tribus d'Israël et les autres peuples de la terre. (*Matth. 19. 28. — Isa. 3. 14.*) Ces grands Saints condamnent par les exemples de leur vie irréprochable, celle des méchants : ils confirment la sentence du souverain juge, et ils font voir en son nom à

tout le monde l'équité de son jugement. Plusieurs Pères croient que cet avantage doit être commun à tous les pauvres d'esprit, qui sur le modèle des Apôtres ont tout quitté pour suivre le Fils de Dieu. (*D. Thom. in Suppl. q. 89. art. 1. et 2.*) Quelle langue pourrait exprimer l'étonnement dont seront saisis les persécuteurs de la foi, lorsqu'ils verront dans un si haut rang de gloire, les Apôtres qu'ils ont traités comme des impies? O que les religieux, amateurs de la pauvreté, seront alors élevés au-dessus des grands de la terre!

O juge souverain, si vous faites tant d'honneur aux pauvres de l'Évangile, me voilà prêt à les imiter, non pas tant par l'amour de ma propre gloire, que par un zèle véritable de la vôtre. Ainsi soit-il.

III. POINT.

La troisième chose qu'il faut méditer, c'est qu'avant que Notre-Seigneur juge les hommes, il séparera les bons d'avec les méchants, *ainsi qu'un berger sépare les brebis d'avec les boucs, et qu'il mettra les bons à sa droite, et les méchants à sa gauche.* (*Matth. 25. 33.*) Sur quoi d'abord on doit faire cette réflexion: que le monde, et l'Église même, sont à présent comme une grande bergerie, où l'on voit les boucs avec les brebis, les méchants avec les bons tellement mêlés, que souvent on ne saurait discerner la brebis de Jésus-Christ d'avec le bouc qui appartient au démon. C'est ce qui est cause qu'on rend aux méchants l'honneur qui n'est dû qu'aux gens de bien, et qu'au contraire on méprise les gens de bien comme s'ils étaient des pécheurs. De-là vient aussi que les bons et les méchants ne sont pas toujours dans le rang où ils devraient être. On ne voit que trop souvent les méchants assis à la droite et élevés en honneur, pendant que les gens de bien son rejetés à la gauche et foulés aux pieds comme les ordures du monde. C'est de quoi se plaignait le Sage, lorsqu'il disait: *J'ai vu un désordre étrange sous le soleil, l'impie assise sur le trône de la vertu, et l'iniquité mise à la place de la justice. Mais j'ai songé en même-temps, que Dieu jugerait les justes et les impies, et qu'alors on reconnaîtrait la vérité de toutes choses.* (*Eccl. 3. 16. et 10. 5.*)

Lors donc, que ce temps-là sera venu, le Fils de Dieu pour détromper tout le monde, et pour faire justice à chacun, séparera le bon grain d'avec l'ivraie, le froment d'avec la paille, le bon poisson d'avec le mauvais, les brebis d'avec les boucs. (*Matth. 13. 30. 3. 12. 25. 32.*) Il fera asseoir les Saints à sa droite, et afin que tout le monde les reconnaisse, et honore leur vertu, il les placera, comme dit saint Paul, *dans les nuées au milieu de l'air.* (*1. Thessal. 4. 17.*) Pour les réprouvés il les mettra à sa gauche, et les laissera à terre, comme

étant dignes de mépris et de confusion. O quelle honte sera-ce à ces malheureux de se voir ainsi à la gauche, et dans l'opprobre, après s'être vus à la droite, et dans la grandeur ! Que dira un prince ou un grand seigneur voyant un de ses sujets au-dessus de lui ? quels seront les sentiments d'un supérieur ou d'un maître que Dieu mettra sous les pieds de son inférieur ou de son disciple ? Ils diront tous ces tristes paroles, que le Sage leur met dans la bouche : *Ah ! insensés que nous étions, nous croyons que leur conduite était pleine d'extravagance, et que leur fin serait sans honneur ; mais les voilà maintenant au rang des enfants de Dieu, et en possession de l'héritage des Saints ; nous reconnaissons enfin que nous nous sommes égarés du chemin de la vérité ; la lumière de la justice n'a point lui pour nous, et la sagesse divine, qui comme un soleil éclaire les âmes n'a point éclairé les nôtres.* (Sap. 5. 4.) O soleil de justice, répandez sur moi vos rayons, et faites-moi voir l'aveuglement pitoyable de vos ennemis, afin que la vue des maux qu'ils endurent, m'empêche de suivre leur mauvais exemple.

D'un autre côté les Saints auront une joie inconcevable de se voir à la droite de Jésus-Christ, et Jésus-Christ en aura une pareille de les voir auprès de lui. C'est alors que s'accomplira à la lettre cette parole du Psalmiste : *La reine s'est tenue à votre droite avec un habillement d'or, et avec mille autres ornements divers.* (Ps. 44. 10.) O que l'assemblée des justes paraîtra glorieuse, lorsqu'elle sera sur le point d'entrer dans le royaume de son époux, et qu'étant déjà assise à sa droite, comme une reine magnifiquement parée, elle attirera tous les yeux, et se fera admirer par l'éclat de ses vertus ! Son élévation sera aussi grande qu'a été son humiliation. Heureux celui qui recherche la dernière place en ce monde, parce que le Fils de Dieu lui dira à la fin des siècles : *mon ami, montez plus haut* (Luc. 14. 10.), montez au-dessus des superbes partisans du monde, en attendant que je vous élève sur le trône qui vous est préparé dans le ciel. O mon âme choisis toujours en ce monde le rang le plus bas, afin qu'au jour du jugement le Sauveur te donne place parmi les princes de sa cour céleste ; regarde maintenant avec une extrême indifférence la droite et la gauche ; mets ton ambition à être placée avantageusement auprès du tribunal de ton juge, et ne pense qu'à vivre avec tant de pureté, que tu puisses espérer d'être un jour assise à sa droite. Ainsi soit-il.

Enfin si je veux savoir de quel côté je serai au jour du jugement, je n'ai qu'à examiner si je suis du nombre des brebis, ou des boucs, c'est-à-dire, si j'entends la voix de Jésus-Christ mon véritable Pasteur ; si j'ai de l'humilité et de la douceur, si je souffre avec patience les adversités ; si je suis libéral et charitable envers mon prochain ; ou au contraire,

si je suis superbe et vindicatif ; si je ne cherche en toutes choses que mon intérêt temporel, au préjudice même de mon prochain, et avec un danger manifeste de mon salut éternel. Le fruit de cette discussion sera que je tâcherai d'être des brebis de ce Pasteur souverain, et de mériter par-là qu'il me mette avec les Saints à sa droite.

IV. POINT.

Au quatrième point j'examinerai de quelle manière Dieu fera voir tant aux anges qu'aux hommes le fond et tous les replis des consciences. *Il découvrira*, dit le grand Apôtre, *ce qui est dans l'obscurité, et révélera les secrets des cœurs.* (D. Thom. in Addit. q. 87. — 1. Cor. 4. 5.)

La principale réflexion que je dois faire là-dessus, c'est que le Seigneur en ce dernier jour, *ouvrira*, comme parle l'Écriture *les livres des consciences*, qu'on aura tenu fermés durant le cours de cette vie, et qu'il les exposera aux yeux et à la censure de tout l'Univers. (Daniel. 7. 10. — Apoc. 20. 12.) Il jugera ensuite les hommes sur ce qui sera écrit en chaque livre, afin que tout le monde reconnaisse l'équité de ses jugements, et qu'on voie le soin qu'il a d'honorer les Saints, et d'humilier les pécheurs. De ce principe je conclurai qu'il m'importe extrêmement de prendre garde à ce que j'écris dans le livre de ma conscience. Car à présent j'y puis écrire et tenir secret tout ce que je veux ; mais au jour du jugement ce qui est secret, sera divulgué et éclatera malgré moi. Que si ce livre ainsi exposé ne contient rien que de bon et de conforme au livre de vie, qui est Jésus-Christ, il sera, comme dit Job, le sujet de ma justification, de ma gloire, et de mon bonheur ; au lieu que s'il est plein d'exemples et de maximes contraires à l'Évangile, il servira d'accusateur et de juge pour me condamner. (Job. 31. 35.)

O mon Jésus, dont le livre doit s'ouvrir pour être la règle vivante du jugement que vous ferez de mes œuvres, ne permettez pas qu'il entre dans ma conscience rien qui choque votre doctrine, ou si elle a déjà reçu quelques fausses impressions, aidez-moi à les effacer, afin qu'en ce jour terrible auquel je paraîtrai devant votre tribunal, vous trouviez ma vie conforme à la vôtre, et qu'ensuite vous me jugiez digne de vous être semblable en la gloire, dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

Mais pour descendre dans le détail de beaucoup de choses qui se passeront en ce jugement, il faut remarquer que Dieu publiera les péchés secrets du cœur, les actions honteuses qu'on aura commises en cachette, les crimes abominables qu'on aura eu honte de déclarer en confession, ou qu'on aura artificieusement déguisés ; tant de méchantes intentions, tant de trahisons cachées, tant de tromperies, tant d'œuvres si bien contrefaites qui passaient pour sain-

tes, et qui dans le fond étaient de grands crimes. C'est-là que paraîtront les serviteurs infidèles, les faux amis, et les chrétiens hypocrites, avec une extrême confusion de se voir enfin découverts. Car si je ne puis souffrir qu'on publie devant sept ou huit personnes un péché que j'ai commis en secret, comment pourrai-je supporter qu'on publie devant une multitude innombrable d'hommes et d'anges tous les désordres de ma vie ? ô mon âme, si tu crois que ton péché deviendra public, oses-tu encore le commettre dans les ténèbres ? Peux-tu le cacher par une honte criminelle dans la confession, si tu prévois l'ignominie que tu souffriras pour ne l'avoir pas confessé ? Souviens-toi de ce que dit le Sauveur, *qu'il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu* (Luc. 12. 2.), et dans cette vue cesse de faire des actions qui ne pourraient te causer que de la honte, si l'on venait à les découvrir.

Après cela considérons que Notre-Seigneur fera voir à toutes les créatures les bonnes œuvres que les Justes ont cachées par humilité aux yeux du public, leurs saintes pensées, leurs mouvements intérieurs de dévotion, leurs desseins de piété, quoique tellement secrets que la main gauche n'a jamais su ce que la droite avait fait ; enfin les œuvres extérieures, ou qu'ils ont eux-mêmes supprimées par modestie, ou que le monde a interprétées en mauvaise part, jusqu'à prendre de là occasion de les calomnier et de censurer leur conduite. Tout cela étant découvert leur attirera bien de l'estime et des louanges. O que le vice paraîtra hideux en cette rencontre, et que la vertu au contraire fera voir de charmes et de beauté ! O qu'il sera avantageux d'avoir vécu sous l'obéissance, de s'être humilié, d'avoir souffert des injures et des calomnies sans rien dire pour sa défense ! Heureux ceux qui pratiquent ces vertus humbles et obscures, puisqu'ils acquerront par-là une éternité de gloire ! Cache, ô mon âme, sous une humilité profonde tes bonnes œuvres, de crainte que la vanité ne te les dérobe ; cache-les, dis-je, puisque le Seigneur les fera paraître, quand il sera temps, avec beaucoup d'éclat et de pompe.

Enfin la dernière considération est que le juge découvrira les bonnes œuvres des méchants, et les mauvaises des bons, mais par des motifs opposés, et avec un succès tout contraire. Car les bonnes œuvres des méchants tourneront à leur confusion, et ils n'en recueilleront aucun fruit, pour avoir manqué de persévérance, et avoir rendu leurs vertus infructueuses par la corruption des vices qu'ils y ont mêlés. Ce qui leur causera le plus de honte et de dépit, ce sera de voir des prédestinés, à qui ils auront donné autrefois de salutaires conseils, dont eux-mêmes n'ont pas su faire leur profit. D'un autre côté le Fils de Dieu publiera les péchés des justes, mais en même temps il fera connaître leur pé-

nitence, et les avantages qu'ils ont tirés de leurs propre chutes ; de sorte que ce ne sera plus pour eux un sujet de honte, mais une occasion de louer Dieu, qui leur ayant remis leurs offenses, les a sauvés, par sa miséricorde infinie, du feu éternel. Pour les méchants ce leur sera un surcroît de confusion de voir, dans la gloire, des gens qui ont commis des crimes aussi énormes, et plus énormes que les leurs, et qui cependant se sont sauvés par la pénitence.

V. POINT.

Au cinquième point, considérons les insultes, les affronts et les reproches qu'on fera aux Réprochés en ce jugement, et la gloire qui en reviendra aux Élus.

I. Le démon qui ne pense qu'à accuser et à calomnier les hommes (*Apoc. 12. 10.*), voyant qu'il ne lui restera plus que ce jour-là pour le faire, s'y portera avec la dernière fureur, en exagérant les crimes des Réprochés, comme remarque saint Basile, afin de leur faire plus de honte en présence d'une plus grande multitude de témoins. (*Orat. 1. de amora erga Deum et proximum.*) Ainsi s'adressant au juge, il lui dira d'un ton fier et moqueur : Je ne suis point le Créateur de ces gens-ci : je ne leur ai donné ni la vie, ni la nourriture ; ce n'est point de moi qu'ils ont reçu tous les biens qu'ils possédaient sur la terre ; je n'ai ni sacrifié ma vie, ni souffert la moindre peine pour eux ; je ne leur ai point fait espérer de paradis pour récompense, et cependant ils se sont dévoués à mon service, et ont mieux aimé m'obéir, qu'à vous, qui avez faits toutes ces choses pour eux. Ils sont donc à moi, puisque je les ai assujettis à mon obéissance, et qu'ils s'y sont volontairement soumis, préférant mon joug, quoique très-pesant, au vôtre, qui leur devait être infiniment doux. C'est ainsi que le démon parlera au juge avec un dédain mêlé de colère, comme pour le braver et pour se venger de lui sur ses créatures. O que les méchants qui l'auront suivi, se trouveront alors trompés et confus ! O mon âme, garde-toi de servir un maître si ingrat et si inhumain : embrasse plutôt le service de Jésus-Christ, qui t'a créée et t'a rachetée ; méprise en ce monde l'ennemi de ton salut, de crainte qu'en l'autre tu ne deviennes l'objet de ses railleries et de ses insultes.

II. Jésus-Christ lui-même reprochera terriblement aux pécheurs leur ingratitude, en leur rappelant dans l'esprit toutes les grâces qu'il leur aura faites. C'est moi, leur dira-t-il, qui vous ai créés à mon image, et cette image vous l'avez souillée par vos crimes. J'ai versé mon sang pour votre rédemption, et vous l'avez foulé aux pieds par vos sacrilèges. Je vous ai fait, par le Baptême, enfants de Dieu et membres de mon Église, et vous avez profané un Sacrement si auguste par votre vie scandaleuse et toute payenne. J'ai

institué pour vous le sacrement de Pénitence comme un mystère de réconciliation, et vous avez mieux aimé persévérer dans le crime, que de rentrer par là dans ma grâce. Je vous ai donné mon corps et mon sang pour vous servir de nourriture, et vous avez trouvé plus de goût aux viandes grossières de l'Égypte. Je vous ai cent fois appelé à mon service, par de puissantes inspirations, et vous y avez toujours résisté. J'ai employé les menaces pour vous étonner, les caresses pour vous adoucir, les promesses pour vous gagner, et vous avez rendu tous mes efforts inutiles par votre opiniâtreté. Pécheurs malheureux, qu'ai-je pu faire davantage pour vous, que ce que j'ai fait ? et qu'avez-vous pu faire de pis que de préférer votre honneur et votre intérêt à ma gloire et à mon service ? Anges, ministres et exécuteurs de mes volontés, je veux bien ici vous prendre pour juges, et vous demander *si j'ai pu faire quelque chose pour cette vigne ingrate, que je n'aie pas fait, et si elle ne m'a pas rendu pour toutes mes peines de méchants fruits, au lieu des fruits excellents que j'en attendais.* (Isa. 4. 5.) Il faut bien peser tout ceci, et dire ensuite à Notre-Seigneur, avec le Prophète-roi : *Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur, et ne me punissez pas dans votre colère ; corrigez-moi avec douceur et en Père, pendant que je suis en état de profiter d'une correction charitable.*

Outre les reproches que le Fils de Dieu fera aux pécheurs, les anges gardiens leur en feront de sanglants. Surtout ils remontrèrent au juge ce qu'ils ont fait pour les détourner du vice, sans que jamais ils aient pu venir à bout de les corriger. Les justes, qui se trouveront là présents, se joindront aux anges pour les accuser : l'un dira qu'ils se sont moqués de ses bons avis ; l'autre, qu'ils l'ont outragé et persécuté très-injustement ; l'autre qu'ils ont failli à le perdre par leurs discours scandaleux, et par leurs mauvais exemples.

Les impies verront et entendront tout cela, et au même temps ils sentiront de cruels remords de leur conscience, laquelle, comme dit saint Paul (Rom. 2. 15.), les accusera plus fortement que les autres, parce qu'étant aussi convaincue qu'elle le doit être de la vérité, et connaissant avec combien de raison on lui reprochera ses crimes, elle ne saura que répondre, et bien loin de se justifier, elle sera la première à se déclarer coupable. O qu'il eût été beaucoup plus avantageux à ces misérables de s'accuser volontairement eux-mêmes en cette vie, que de le faire malgré eux, et sans fruit en l'autre ! O mon doux Jésus, faites-moi la grâce de confesser, comme il faut, tous mes péchés devant vous et devant un confesseur qui m'en puisse absoudre, afin que je ne sois pas si malheureux que d'en être accusé au jour de

la récompense de vos travaux, suivez-moi dans la gloire : *Venez de la montagne du Liban (Cant. 4. 8.)*, qui est mon Église, où vous avez été régénérés par le Baptême, où vous êtes purifiés par la pénitence, et où, comme de hauts cèdres, vous avez crû en toutes sortes de vertus. Venez après avoir supporté de grandes afflictions, après avoir *lavé et blanchi vos robes dans mon sang* : Venez, *de la caverne des lions et des tigres (Apoc. 7. 14.)*, parmi lesquels vous avez vécu, toujours exposés à mille sortes de persécutions et d'injures ; sortez de ce lieu de souffrances, et venez recevoir une glorieuse couronne pour tant de victoires que vous avez remportées. O mon âme écoute aujourd'hui la voix du Sauveur, qui l'exhorte à imiter ses exemples, afin qu'il l'appelle un jour avec ses Élus à la participation de sa gloire.

Vous qui êtes bénis de mon Père. La seconde parole est, *Vous qui est bénis de mon Père* : Il dit qu'ils ont été bénis de son Père, pour faire comprendre à tout le monde la grandeur et la multitude des biens qu'il leur a faits, qu'il leur fait encore sans cesse, et qu'il leur fera dans toute l'éternité, suivant ce que dit le Prophète-roi, *que qui a les mains innocentes et le cœur pur, recevra la bénédiction du Seigneur et la miséricorde de Dieu (Ps. 23. 3.)* Il ne dit pas qu'ils ont été bénis par Abraham, par Isaac, par Jacob, par Moïse, par quelqu'un des Patriarches, ou des Prophètes, mais par son Père Éternel, qui les a *comblés de toutes sortes de bénédictions spirituelles et célestes* en leur communiquant les dons de sa grâce (*Ephes. 1. 3.*), et voulant bien leur faire part des avantages de sa gloire. Il ne dit pas même qu'ils ont été bénis de Dieu, mais *de son Père*, pour apprendre aux hommes que tout ce qu'ils ont reçu de bénédictions d'en haut n'a pu venir que de l'amour paternel que Dieu a pour eux, en considération des mérites de son Fils. Au reste comme de soi la bénédiction de Dieu est efficace, elle opérera son effet, et produira dans le cœur des Saints une joie toute nouvelle.

Possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. La troisième chose qu'il dit aux Justes, c'est : *Possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde.* Sur quoi nous remarquerons quel est le royaume, dont il parle; depuis quand il l'a établi; de quelle manière il l'a préparé à ses Élus; et comment il leur en a accordé la possession. En tout cela nous voyons reluire admirablement la charité infinie de notre Père céleste. Car en premier lieu il a voulu donner pour apanage à ses enfants un royaume qui mérite par excellence le nom de royaume, parce qu'il n'est pas de la terre, mais du ciel, et que les richesses qu'on y possède sont immenses, les délices qu'on y goûte sont infinies, le bonheur dont on y jouit est éternel. De plus il le

leur a préparé avant tous les siècles, lorsqu'il les a prédestinés par sa pure miséricorde, pour régner éternellement avec lui. C'est dans cette vue qu'il créa le ciel empiéé au commencement du monde, et dès lors il le destina pour être le siège de leur empire. Il leur déclare assez sa volonté quand il dit que c'est pour eux qu'il a préparé ce royaume ; comme s'il disait : ne pensez pas que je l'aie préparé principalement pour les anges, et que je ne vous y aie destiné que les places des esprits rebelles qui s'en sont rendus indignes par leur désobéissance. Assurez-vous que je l'ai également préparé pour tous les justes, soit anges, soit hommes, et par conséquent pour vous, qui y serez à jamais bienheureux selon l'âme et selon le corps. Venez donc prendre possession d'un royaume si florissant et si ancien, où vous régnerez dans tous les siècles. Entrez dans la joie de mon Père qui ne vous sera jamais ôtée : *asseyez-vous avec moi dans mon trône, comme je suis assis avec mon Père dans le sien.* (Apoc. 3. 21.) O aimable Père, je vous rends mille actions de grâces, de ce que vous avez préparé un royaume si glorieux à vos Élus, pour faire éclater en eux les richesses infinies de votre miséricorde. Faites, Seigneur, que je dispose tellement mon âme, que vous y régniez sur la terre par votre grâce, et qu'un jour elle participe à votre gloire dans le royaume éternel. Ainsi soit-il.

J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, etc. Le Fils de Dieu déclare aux Justes pourquoi il leur donne son royaume, en leur disant : *J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; J'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; J'étais étranger, et vous m'avez logé ; J'étais nu, et vous m'avez donné des habits ; J'étais malade, et vous m'avez visité ; J'étais prisonnier, et vous m'êtes venu voir dans la prison à dessein de m'en délivrer.* Les justes surpris de ce qu'il leur donne un si grand royaume pour si peu de chose, et de ce qu'il récompense ces œuvres de charité, comme si elles avaient été faites pour lui-même, lui en expriment leur étonnement, par cette question qu'ils lui font plutôt du cœur que de bouche : *Quand est-ce, Seigneur, que nous vous avons vu pressé de la faim, et que nous vous avons donné à manger, ou brûlant de soif, et que nous vous avons donné à boire ? Quand est-ce que nous vous avons vu sans logement, ou sans habits, ou malade, ou prisonnier, et que nous vous avons secouru dans votre nécessité ? Le Seigneur leur répond incontinent ! Je vous assure qu'autant de fois que vous avez rendu ces devoirs de charité au moindre de mes frères, vous me les avez rendus à moi-même : car je suis toujours dans les pauvres, et bien loin de me rebuter de leur pauvreté ; je fais gloire de les avoir pour mes frères. O heureux pauvres, qui peuvent se glorifier d'être les frères de leur juge et de leur roi, qui prépare des couronnes dans le ciel, et pour eux et pour tous ceux qui*

ont compassion de leur misère ! O heureuse charité qui a Jésus-Christ pour objet , et pour récompense un grand royaume ! O heureux celui qui pratique la miséricorde envers ses frères , puisqu'au jour du jugement on lui fera miséricorde !

Enfin remarquons que bien que Notre-Seigneur dans la sentence qu'il doit prononcer en faveur des Justes , ne fasse mention que des œuvres de miséricorde , il y joindra toutefois les œuvres des autres vertus , surtout de l'obéissance et de la mortification si nécessaires pour gagner le ciel. Et ainsi comme sa voix est d'une force infinie , il fera connaître à chaque Élu en particulier , de telle sorte pourtant que tout le monde l'entendra , quelles sont les œuvres pour lesquelles il lui donnera son royaume. Il dira , par exemple , à un martyr : Venez , vous qui êtes le favori de mon Père , prenez possession du royaume que je vous ai préparé , parce que vous avez répandu votre sang pour moi. Il dira à une vierge : Venez ô âme chérie de mon Père , règne avec moi , parce que vous avez conservé votre virginité toute pure. Il dira à un religieux : Venez aussi vous , que mon Père a prévenu de ses bénédictions ; venez , parce que vous avez tout quitté , pour me suivre. Il parlera de même aux autres Saints , conformément à leur état et à leur mérite. O qui pourrait dire quelle sera l'allégresse de tous les Élus , lorsqu'ils entendront prononcer en leur faveur cette agréable sentence , qui réjouira jusques à leurs os , *que la mort aura tenus dans l'humiliation !* (Ps. 50. 10.) O heureuses les brebis , qui entendent maintenant la voix du Pasteur , et qui le suivent partout , puisqu'au jour du jugement elles seront placées à sa droite , et qu'il les mènera lui-même dans les pâturages éternels , O divin Pasteur de nos âmes , remplissez la mienne d'une telle abondance de grâces , qu'obéissant fidèlement à votre voix , je mérite d'être de ceux pour qui vous prononcerez une sentence favorable. Ainsi soit-il.

II. POINT.

La seconde chose , que nous devons considérer , c'est que le juge se tournera vers les pécheurs avec des yeux foudroyants , et leur dira en colère : *retirez-vous de moi , maudits , et allez au feu éternel , qui a été préparé pour le diable et pour ses anges : car j'ai eu faim , et vous ne m'avez pas donné à manger , etc.* On peut méditer sur chaque parole de cette sentence , comme on a fait sur celles de l'autre , et y remarquer les diverses sortes de peines qu'on souffre en enfer , lesquelles seront expliquées plus au long dans les Méditations suivantes.

Retirez-vous de moi. La première parole , que le juge dit aux méchants , c'est *retirez-vous de moi* : par où il les condamne à la peine qu'on nomme du Dam , qui n'est autre chose

qu'un bannissement perpétuel du paradis, et une privation éternelle de la vue de Dieu. Et afin de leur causer une plus sensible douleur, en leur faisant voir tout l'éclat et toute la magnificence de sa gloire, il leur dit : *retirez-vous de moi*, qui suis votre Dieu, votre premier principe, et votre dernière fin ; *retirez-vous de moi* qui suis votre Rédempteur ; qui me suis fait homme pour vous, qui ai reçu toutes ces plaies pour l'expiation de vos crimes ; et qui vous ai tant de fois offert ma grâce, sans que vous ayez jamais daigné l'accepter. Allez donc, et soyez éternellement privés de mon amitié, de ma protection, de mon royaume, de mon paradis, de la vue de mon essence divine, et des délices infinies que je communique à mes Saints. Voilà de quelle façon il les éloignera de lui pour jamais.

Et comme on ne peut se séparer de Jésus-Christ sans se séparer de ceux qui sont avec Jésus-Christ ; en leur disant qu'ils se retirent de lui, il leur dira au même-temps qu'ils se retirent de la compagnie des anges, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges, et particulièrement de sa bienheureuse Mère, dont ils auraient pu être les enfants, s'ils avaient voulu se rendre dignes d'un si grand honneur. Il n'y a rien, ajoutera-t-il que je n'aie fait pour vous attirer à mon service. J'ai voulu vous recevoir au nombre de mes domestiques, mais vous, par un aveuglement criminel, vous avez toujours refusé la grâce que je vous offrais. Il est donc juste maintenant qu'en punition d'un refus si déraisonnable, je vous bannisse de ma présence, et de la compagnie de mes Élus, sans que vous puissiez jamais espérer ni d'accès auprès de moi, ni de part à aucune chose qui m'appartienne. O mon Sauveur, ne me condamnez pas à une peine aussi rigoureuse, qu'est celle d'être séparé pour jamais de vous ; punissez-moi, comme il vous plaira, pourvu que vous ne m'ôtiez pas l'espérance de vivre avec vous éternellement dans votre gloire. Ainsi soit-il.

Maudits. La seconde parole du Fils de Dieu est, *maudits*. L'effet qu'elle produira dans les Réprouvés, sera de faire tomber sur eux toutes les malédictions, et tous les malheurs qu'ils ont mérités. Ils seront maudits et dans le corps et dans l'âme, dans tous leurs sens, et dans toutes leurs puissances. Ils souffriront, en vertu de cette malédiction, *la faim, la soif* (*Deuter. 26. 28.*), les maladies, les douleurs, l'opprobre, et partout ils seront maudits ; ils le seront en toutes choses, et ils ne trouveront de tous côtés que des compagnons de leur misère.

Au reste le Fils de Dieu ne leur dit pas qu'ils sont maudits de son Père, comme il dit au Justes que c'est son Père, qui les a bénis : parce que toute bénédiction vient de Dieu, qui est notre Père, à qui il n'a point tenu que les Réprouvés ne fussent du nombre de ceux qu'il a bénis et favorisés de ses

grâces. La malédiction au contraire vient des pécheurs mêmes, qui se l'attirent par leurs désordres, suivant cette parole du Prophète : *Il a aimé la malédiction, et elle est tombée sur lui ; il a rejeté la bénédiction, et elle s'éloignera de lui ; il s'est revêtu de la malédiction comme d'un habit, qui lui couvre tout le corps, et il l'a laissé entrer, comme de l'eau, au fond de son âme, et comme de l'huile, jusques dans ses os.* (Ps. 108. 12.)

De quelle rage seront transportés les méchants, lorsqu'ils entendront cette funeste parole ! de quelle furieuse jalousie auront-ils le cœur pénétré, lorsqu'ils verront que Dieu bénira les Saints, et qu'il n'aura à leur donner qu'une malédiction éternelle ! si le malheureux Esaü, sachant que Jacob lui avait ravi par adresse la bénédiction d'Isaac, jeta un cri pareil au rugissement d'un lion, et dit à son Père, tout baigné de larmes : *est-ce donc que vous ne m'avez point réservé de bénédiction ?* (Gen. 27. 34.) quels soupirs ! quels cris ne jetteront pas les Réprochés, figurés par Esaü, lorsqu'ils viendront à considérer que les Élus, représentés par Jacob, auront emporté la bénédiction du Père céleste, sans qu'il leur en soit resté la moindre portion ? avec quel dépit, et quel désespoir confirmeront-ils la malédiction que le Juge leur aura donnée, maudissant eux-mêmes, le jour de leur naissance, faisant mille imprécations contre les mamelles qui les ont nourris, et souhaitant inutilement de n'avoir jamais vu le jour, pour n'être pas obligés de voir tomber sur leur tête les malédictions du ciel ? O mon doux Jésus, qui vous êtes rendu vous-même un objet de malédiction sur la Croix (Galat. 3. 13.), pour me délivrer de la malédiction éternelle, que méritaient mes péchés, usez envers moi d'une telle miséricorde, que je puisse avec votre grâce, me sauver d'un si grand malheur. Ainsi soit-il.

Allez au feu éternel. La troisième parole est, *allez au feu éternel.* Par où le Sauveur condamne les Réprochés à la peine qu'on nomme du Sens, qui est l'effet de ce feu, où il les envoie. Je ne vous commande pas, leur dit-il, de vous retirer de moi, pour reprendre la vie molle et sensuelle, que vous meniez autrefois : je vous bannis de ma présence, pour vous livrer à ces flammes impitoyables, que j'ai allumées pour les pécheurs dans l'enfer. Vous y brûlerez, non durant l'espace de dix ans, ou de dix mille ans, mais tant que dureront ces feux, qui ne s'éteindront jamais, et qui exécuteront sans relâche l'ordre que je leur ai donné, de vous tourmenter. O que les méchants seront saisis d'une furieuse douleur, quand ils se verront condamnés à retourner en cette prison ardente, d'où leurs âmes étaient sorties pour un peu de temps, et où leurs corps, rejoints à leurs âmes, doivent brûler à jamais.

Qui a été préparé. Le Juge ajoute que ce feu était déjà préparé, afin que tous apprennent par là que si la justice divine a pré-

paré un royaume pour les bons, elle a aussi préparé une prison pleine de feu pour les méchants, et qu'encore que ces malheureux n'aient jamais vu des yeux du corps l'instrument de leur supplice, ils l'ont toutefois assez connu par la lumière de la foi, pour s'en pouvoir garantir. C'est à la faveur de cette lumière divine, que nous devons pénétrer jusques dans le centre de la terre, et y voir les flammes qu'on nous y prépare, si nous ne faisons pénitence. *Le roi, souverain, dit Isaïe, a préparé depuis hier, c'est-à-dire, depuis longtemps, ou plutôt dès le commencement du monde, un lieu profond et spacieux, plein de feu, et de matière propre à brûler; et le soufflé du Seigneur est comme un torrent de soufre, qui sert à embraser cette fournaise. (Isa. 30. 33.) Ce lieu s'appelait, Tophet, et le Sauveur dans l'Évangile lui donne le nom de Gehenna. (Matth. 5. 24. 32.) C'était une assez profonde vallée, où il y avait des feux allumés, pour brûler les petits enfants que la superstition barbare de leur pères sacrifiait à l'idole de Moloch. (4. Reg. 23. 10.) Mais si ces feux sont éteints, combien avons-nous d'autres images de ceux de l'enfer en tant de montagnes fumantes, qui par les flammes et le soufre qu'elles vomissent, publient avec éclat ce que souffrent sous la terre ceux qui ont fait de leurs âmes des victimes au démon.*

O roi éternel, qui avez préparé le ciel et l'enfer, l'un pour y faire goûter aux bons les douceurs de votre amour, et l'autre pour y faire sentir aux méchants les rigueurs de votre colère, visitez mon âme, communiquez-lui votre esprit, afin qu'ayant continuellement ces deux objets devant les yeux, elle vive de telle sorte, qu'avec votre grâce elle puisse mériter l'un, et se garantir de l'autre. Ainsi soit-il.

Pour le diable et pour ses anges. Le Sauveur assure que ce feu a été préparé au démon et à ses anges, afin que les hommes sachent que s'ils sont condamnés à demeurer éternellement avec les démons, c'est qu'il est juste qu'ayant imité leur désobéissance, ils participent à leur peine, et que comme ils ont épousé le parti de Lucifer et de ses anges, ils en soient à jamais punis avec eux, et par eux; n'ayant point d'autres bourreaux, que les auteurs mêmes de leur rébellion. Remarquons ici qu'il ne dit pas : allez au feu qui a été préparé pour vous, comme il dit aux justes : venez prendre possession du royaume, que l'on vous a préparé. La cause de cette différence est qu'il veut augmenter l'affliction des méchants, en leur faisant voir combien il les a considérés; puisque ce n'est point pour eux qu'il a préparé l'enfer, et que jamais il ne les y aurait condamnés, si eux-mêmes ne s'étaient attiré ce malheur, en imitant la révolte et l'impénitence des anges rebelles. O Dieu des vengeances, qui êtes aussi le Père des miséricordes, puisque vous êtes beaucoup plus porté à faire grâce aux pécheurs

qu'à vous venger des injures que vous en avez reçues, donnez-moi le temps et les moyens nécessaires pour faire une sérieuse pénitence, de peur que, mourant dans mon péché, je ne sois justement puni avec Lucifer et avec ses anges.

J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger. Le Sauveur déclare le juste sujet qu'il a de condamner ainsi les pécheurs, en leur disant : *J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu besoin de beaucoup de choses, et vous ne m'avez voulu soulager en rien. Et comme ces malheureux veulent s'excuser sur ce qu'ils n'ont jamais eu occasion d'exercer la charité envers lui, il leur répond aussitôt que ce qu'ils n'ont pas daigné faire pour le moindre des siens, ils ne l'ont pas fait pour lui-même ; parce qu'il a toujours été dans ses serviteurs, comme dans ses images vivantes, et que jamais ils n'auraient voulu lui rendre à lui-même les assistances qu'ils ont refusées à ceux qui tenaient sa place. En effet comment celui qui voit son frère, et ne l'aime pas, aimerait-il Dieu, qui est invisible ? (1. Joan. 4. 20.) et comment celui qui oublie l'image du Créateur, qu'il a présente devant les yeux, penserait-il au Créateur même, qu'il croit éloigné de lui ?*

Il y a encore ici une chose à considérer qui est que Notre-Seigneur ne condamne les méchants au feu éternel, que pour des fautes, qui paraissent assez légères ; afin que nous comprenions quelle sera la rigueur, avec laquelle il punira les plus grands crimes. Aussi ne devons-nous pas nous imaginer qu'il les passe sous silence : car il n'y en aura aucun, qu'il ne reproche à celui qui l'aura commis, et il les publiera tous devant toutes les créatures. Il dira aux impudiques : retirez-vous de moi maudits, et allez au feu éternel, parce que vous avez vécu dans l'impureté. Il dira aux blasphémateurs et aux parjures : retirez-vous de moi, parce que vous avez indignement profané mon nom, sans vous soucier de l'honneur, que je vous ai fait, etc.

Il faut ensuite considérer que les méchants allégueront pour leur justification quelques œuvres saintes qu'ils auront faites : *Seigneur, Seigneur, diront-ils, ne vous souvenez-vous pas que nous avons prophétisé, que nous avons chassé les démons, que nous avons opéré de grands miracles en votre nom ? (Matth. 7. 32.)* Comment donc nous rejetez-vous de devant vos yeux ? mais le Seigneur leur répondra incontinent, *je ne vous ai jamais connus : retirez-vous d'ici ; car vous n'êtes que des ouvriers d'iniquité.* C'est-à-dire, je me souviens bien que vous avez eu la foi, et qu'avec la foi, vous avez reçu beaucoup d'autres grâces, parce que c'est de ma main que vous les avez reçues ; mais je me souviens bien aussi que vous en avez très-mal usé, et que, par les dérèglements de votre vie, vous avez gâté les dons excellents que je vous avais

communiqués. En prophétisant pour les autres, ne deviez-vous pas prophétiser pour vous-mêmes ? En chassant les diables du corps de vos frères, ne les deviez-vous pas chasser de vos âmes ? En faisant des œuvres miraculeuses, n'en deviez-vous pas faire de saintes et d'utiles pour votre salut ? Allez, puisque vous avez manqué en des choses essentielles à votre devoir ; allez, je ne vous regarde que comme des inconnus. Vous avez beau m'appeler votre Seigneur, vous m'avez rendu trop peu de respect et d'obéissance pour mériter que je vous traite comme mes serviteurs.

De tout ce discours du Fils de Dieu, nous devons conclure que si au jour du jugement il n'aura égard ni au don de prophétie, ni à celui des miracles, à moins qu'ils ne soient accompagnés et soutenus des vertus chrétiennes, il fera encore beaucoup moins de cas de la noblesse, des richesses, de la science, et de quelques autres avantages de cette nature : puisque sans se mettre en peine de l'estime que le monde en fait, il dira généralement à tous les pécheurs : je ne sais qui vous êtes : allez, que je ne vous voie plus, puisque vous avez toujours vécu dans l'iniquité.

A cette parole les méchants seront accablés de douleur et de tristesse. Car si la vue seule des signes horribles qui précéderont le jugement, sera capable de les faire sécher de frayeur, que ne fera pas le jugement même ? si l'éclair les épouvante, pourront-ils ne pas trembler, voyant la foudre tomber sur leurs têtes ? (Ps. 76. 19.) O souverain juge, répandez vos divines lumières dans mon âme, et faites qu'elles y brillent comme des éclairs, qui me découvrent tout cet appareil terrible de votre jugement ; afin que je commence à le redouter, et que par un prompt changement de vie, je vous fasse tomber des mains l'arrêt, qui est déjà dressé contre moi. Soyez-moi propice, Seigneur, et ne me condamnez pas lorsque vous viendrez pour juger le monde. (Job. 10. 2.) Faites-moi sentir à présent les effets de votre miséricorde, afin qu'en ce dernier jour, je ne sois pas condamné par votre justice. Ainsi soit-il.

III. POINT.

Au troisième point je considérerai quelle sera la conclusion de ce jugement. Elle est contenue dans ces paroles de Notre-Seigneur : *Les méchants iront dans le supplice éternel, et les justes dans la vie éternelle.* (Matth. 25. 46.)

Pour ce qui regarde l'exécution de l'arrêt de mort contre les méchants, la foi nous enseigne que, quand le juge l'aura prononcé, la terre s'ouvrira sous leurs pieds, pour les engloutir ; que les démons se saisiront d'eux, et les entraîneront dans l'enfer ; et qu'au même temps, la terre s'étant refermée, ils demeureront ensevelis pour jamais dans cet abîme de feu. C'est alors qu'on verra l'effet de la malédiction

de Dieu, rapportée par David au Ps. 54. *Que la mort se jette sur eux, et qu'ils descendent tout vivants en enfer.* On verra aussi l'accomplissement de la prophétie de saint Jean, qui dit dans l'Apocalypse : *Le diable, l'enfer, et la mort, et tous ceux dont les noms n'étaient pas écrits dans le livre de vie, furent jetés dans l'étang de feu et de soufre, et ils seront tourmentés sans relâche avec l'Antechrist, et son faux-prophète, dans tous les siècles des siècles.* (Apoc. 20. 9. 10. 14. etc.) Voilà ce que l'Écritures nomme *la seconde mort*, qui est une mort éternelle, d'autant plus à craindre qu'elle ôte la vie au corps et à l'âme, que la première mort n'avait fait que séparer pour un temps, en punition du péché. O qui pourrait concevoir l'excès de la douleur que ressentiront les damnés d'être hors d'état de résister à leur juge, et d'empêcher qu'il n'exécute l'arrêt de leur condamnation ! de quel œil regarderont-ils la gloire des bienheureux, dont ils seront contraints de se séparer, pour ne les revoir jamais ? O que cette seconde mort leur causera d'affliction et de larmes, quand ils sentiront la main invisible du Tout-Puissant qui les plongera malgré eux, dans l'étang de feu et de soufre ! O qu'ils seront transportés d'un furieux désespoir, lorsqu'ils se verront les chaînes aux pieds et aux mains, renfermés en cette prison souterraine, dont ils ne pourront jamais forcer les murailles, ni briser les portes ! Ils reconnaîtront alors par une funeste expérience, *quel mal c'est que de quitter Dieu, et combien il est dangereux de perdre la crainte de ses jugements.* (Jerem. 2. 10.) O mon âme, tremble dans la vue de cette seconde mort, si tu veux te garantir de la première, qui est celle du péché ; *descends en esprit dans ces abîmes affreux, et pénètre jusques au fond, pour contempler à loisir tout ce qui s'y passe, et pour en tirer des motifs d'une juste crainte de la colère de Dieu.* (Isa. 2. 19. 21.)

Il faut encore considérer que les Élus, ainsi que dit le Prophète, *se réjouiront, voyant Dieu se venger de ses ennemis* (Ps. 57. 11.) : c'est-à-dire que si, parmi les damnés, ils voyent leur père, leur mère, leur frère, leur meilleur ami, bien loin d'en être touchés, ils en auront de la joie, sachant avec combien de justice Dieu les punira. Il est à croire qu'ils chanteront en cette occasion le cantique que chanta Moïse (Exod. 15. 4.), lorsqu'il vit l'armée des Égyptiens abîmée dans la mer Rouge ; ou ce cantique nouveau que saint Jean rapporte dans l'Apocalypse. *Vos œuvres, s'écrieront-ils, sont grandes et merveilleuses. O Seigneur Dieu tout-puissant ! vos voies sont justes et véritables. O roi des siècles ! Qui est-ce qui ne tremblera pas devant vous, Seigneur, et qui ne glorifiera pas votre nom ? car vous seul êtes miséricordieux, et vous avez fait éclater vos jugements aux yeux de toutes les créatures.* (Apoc. 15. 3.)

Considérons en dernier lieu de quelle manière s'exécutera la sentence, que le juge aura prononcée en faveur des bons.

Il faut se représenter tous les bienheureux qui montent au ciel après Jésus-Christ, en bénissant Dieu de les avoir délivrés de mille dangers, et chantant avec le Psalmiste : *Béni soit le Seigneur, qui ne nous a pas abandonnés à la fureur de nos ennemis : notre âme s'est sauvée, comme un oiseau qui s'échappe du filet, où il était pris. Le filet a été rompu, et nous nous sommes échappés ; parce que nous avons mis toute notre confiance dans le Seigneur, qui a fait le ciel et la terre. (Ps. 123. 6.)* Voilà de quelle façon les Saints monteront jusqu'au dernier ciel, qui est le ciel empirée, où le Sauveur les fera asseoir sur des trônes magnifiques, qu'il leur a préparés ; et où ils régneront avec lui dans un repos éternel. Heureux les travaux d'une vie sainte, auxquels Dieu réserve dans l'éternité une si riche récompense ? réjouissez-vous, ô mon âme, dans l'espérance de ce bonheur, et embrassez avec affection tous les travaux de la vie chrétienne.

Conclusion de toute la Méditation. Saint Bernard a une pensée fort propre pour finir cette Méditation (*Serm. 31. ex parvis.*) Il veut que nous nous imaginions être sur la terre comme dans un lieu situé entre le ciel et l'enfer, et que nous croyons que Dieu nous y a établis pour éprouver notre obéissance par les commandements qu'il nous fait, et par les travaux qu'il nous impose. En quoi il nous aide toujours de sa grâce, afin que par son secours nous nous rendions tels que nous devons être. Si donc l'épreuve réussit mal, et que nous venions à nous engager dans le parti du démon, nous ne pouvons éviter d'être bannis de dessus la terre, et précipités dans l'enfer. Que si au contraire, nous donnons à Dieu des preuves certaines de notre fidélité, par l'observation exacte de ses saintes lois, nous serons infailliblement élevés de la terre au ciel. Et ainsi notre premier soin doit être d'examiner et de régler de telle sorte toute la conduite de notre vie, qu'avant que de sortir de ce monde, nous ayons pleinement satisfait à Dieu. O Dieu éternel, qui avez mis sur la terre vos Élus pour les éprouver et connaître à fond leur vertu, faites-moi passer par toutes sortes d'épreuves (*Ps. 38. 11.*) je suis prêt à tout, pourvu que vous m'aidiez à vous servir si fidèlement, qu'au dernier jour je mérite votre approbation, et qu'ensuite je sois reçu dans votre royaume. Ainsi soit-il.



XVI. MÉDITATION.

De l'enfer, de l'éternité des peines qu'on y endure, de l'horreur du lieu, de la misère de ceux qui y sont condamnés, et de la cruauté de leurs bourreaux.

I. POINT.

IL faut avant toutes choses savoir ce que c'est que l'enfer, et rappeler dans sa mémoire ce que l'Écriture nous en dit, afin qu'en ayant conçu une véritable idée, nous tremblions à l'entendre seulement nommer. L'enfer est une prison perpétuelle, pleine de feu et d'une infinité d'autres horribles tourments, dont Dieu punit ceux qui meurent en péché mortel. C'est un état immuable et éternel où les pécheurs en punition de leurs crimes sont privés de tous les biens qu'ils peuvent désirer, et où ils souffrent tous les maux qu'ils peuvent craindre, et qui sont capables de les affliger. Ainsi l'on y trouve en même temps une entière privation de tous les biens dont les hommes jouissent en ce monde, ou qui font la félicité des anges en l'autre; et un amas de tous les maux que les hommes souffrent en cette vie, ou qui rendent les démons malheureux en l'autre.

Pour mieux comprendre cette vérité, je descendrai dans le détail de toutes les peines que j'endure, ou que je vois endurer aux autres; je me les figurerai même encore plus grandes, et je leur donnerai une durée infinie; puisqu'après tout, les afflictions de ce monde sont très-légères et très-courtes, au lieu que les peines des damnés sont excessives, et éternelles. S'il arrive donc que je sois tourmenté de la faim ou de la soif, je songerai incontinent que dans l'enfer on a bien une autre faim et une autre soif, et que ce supplice sera éternel. Si je sens quelque douleur ou que je sois dans l'ignominie, dans la pauvreté, dans l'abattement et dans la tristesse, ou que je me trouve abandonné par ceux qui faisaient profession d'être mes amis, etc. je ferai aussitôt réflexion que tout cela comparé aux tourments effroyables de l'enfer, n'est qu'une peinture et un songe. En effet les peines de l'autre vie sont insupportables, et il n'y a aucune espérance d'en sortir: car après qu'elles auront duré cinquante mille ans, elles dureront encore cinquante millions d'années, et après cela elles continueront toujours comme auparavant, sans pouvoir finir. De sorte que bien que Caïn ait déjà passé dans l'enfer plus de cinq mille ans, il est aussi peu

avancé que s'il ne faisait que d'y entrer ; et le mauvais riche qui y est depuis près de deux mille ans , brûle encore aujourd'hui de soif , et ne cesse de demander pour se rafraîchir une goutte d'eau , sans pouvoir jamais l'obtenir. N'est-ce pas donc , ô mon âme , une étrange folie que de s'exposer au hasard d'être condamné à des peines si fâcheuses et si longues , pour s'épargner en cette vie des travaux également courts et aisés ? comment ne supporteras-tu pas avec patience pour un peu de temps des croix fort douces et fort légères , toi qui mérites de souffrir dans toute l'éternité , des peines extrêmes pour tes péchés ? Éclairez , Seigneur , mon esprit de votre divine lumière , afin que par l'expérience des maux présents , j'apprenne quelle est la rigueur des maux à venir , et que je puisse m'en sauver par une vie sainte. Ainsi soit-il.

II. POINT.

Il faut peser en second lieu les causes et les circonstances de cette éternité malheureuse , et que tout ce qu'il y a dans l'enfer est éternel.

I. La personne qui y brûle , est immortelle et selon l'âme et selon le corps , parce qu'elle ne peut mourir , ni de sa main , ni de la main de qui que ce soit , et que Dieu qui a le pouvoir de l'anéantir la veut faire vivre pour la tourmenter. C'est pourquoi elle a beau désirer la mort , la mort s'enfuit d'elle (*Apoc. 9. 6.*) , et jamais Dieu ne lui accordera ce qu'elle souhaite. Au contraire , le déplaisir qu'elle aura de voir ses désirs toujours sans effet lui causera un nouveau tourment.

II. La prison même est éternelle , et rien ne peut la détruire , parce que la terre dans le centre de laquelle elle est , a pour fondement sa propre solidité , et que nulle puissance créée n'est capable de l'ébranler. (*Eccli. 1. 4.*)

Pour ce qui regarde le feu de l'enfer il est éternel : parce que le souffle de Dieu , ainsi que parle Isaïe , est comme un torrent de soufre qui sert à l'entretenir. (*Isai. 30. 39.*) Que si le soufre est la matière dont il se nourrit , il n'en peut manquer ; puisque ce souffle divin lui en fournit des torrents qui couleront dans tous les siècles. Mais le feu à qui la nature a donné deux propriétés , l'une de brûler , et l'autre de consumer , perd dans l'enfer la moitié de sa vertu , brûlant toujours sans rien consumer : ce qui est sans doute un des grands miracles de la toute-puissance divine , de conserver au milieu des flammes des corps toujours embrasés et toujours entiers.

III. Le ver qui ronge le cœur des damnés est éternel , et le Fils de Dieu assure qu'il ne mourra point. (*Marc. 9. 44. — Isai. 66. 24.*) , à cause que la matière dont il s'engendre , qui est le péché , ne se consume jamais , et que les coupables ont toujours devant les yeux l'image de leurs désordres , aussi-

bien que celle de leurs peines. Ainsi ce ver leur pique sans cesse la conscience, et leur cause une cruelle douleur que le temps ne peut apaiser.

IV. La décret de Dieu est éternel et immuable, parce que Dieu a résolu de ne jamais révoquer la sentence qu'il a portée contre les méchants, ni de retirer des feux éternels aucun de ceux que sa justice y a condamnés; n'y ayant plus de salut à espérer dans l'enfer, et le sang de Jésus-Christ ne faisant point sentir sa vertu dans ce lieu d'horreur et de désespoir. Car si lors même que ce sang précieux fut répandu sur le Calvaire, il ne délivra personne de l'enfer, peut-on présumer qu'il en délivre quelqu'un dans un autre temps? *Quia in inferno nulla est redemptio.* (D. Thom. 3. p. q. 25. a. 6.)

Enfin toutes les peines des damnés sont éternelles, parce que leurs péchés le sont aussi. Il n'y aura jamais parmi eux, ni de véritable pénitence, ni de satisfaction convenable, ni d'application des mérites du Sauveur, et ainsi toute espérance de pardon leur est ôtée pour jamais. D'où il suit que quiconque veut mourir dans l'impénitence, veut en quelque façon, que son péché dure toujours, et par conséquent il mérite que la peine, que Dieu lui ordonne, n'ait jamais de fin. (D. Thom. 1. 2. q. 97. a 3. ad 1. ex. SS. Aug. et Greg. — Médit. 9. punct. 4.) C'est pourquoy, bien qu'il meure avec la foi, et avec l'espérance, il perd ces vertus à son entrée dans l'enfer, non seulement parce qu'il en est indigne, comme nous avons déjà remarqué, mais encore parce qu'il n'a rien désormais à espérer, ne pouvant plus ni obtenir le pardon de ses offenses, ni être exaucé dans ses prières, ni sortir du malheureux état où il est, ni parvenir à la gloire, où sont les Élus. Comment donc ne crains-tu pas, ô mon âme, de t'engager dans un malheur qui ne finira jamais? Comment n'appréhendes-tu point ce feu dévorant, ce souffle impétueux, ce ver immortel, cet arrêt irrévocable de la justice divine? Ah! n'espère point que Dieu change rien dans l'arrêt de mort, dont il te menace, si tu n'apaises sa colère, en changeant de vie. Fais pénitence au plus tôt, et n'attends pas que la rémission de ton péché devienne impossible, si tu ne veux que ta peine devienne éternelle.

III. POINT.

La troisième chose qu'il est bon de considérer, c'est la continuation, et l'immutabilité des peines, qui en rend encore l'éternité plus insupportable. Il faut donc savoir qu'outre que ces peines seront éternelles, elles continueront toujours, et ne diminueront jamais. Si bien que pendant des millions d'années, qu'elles dureront, elles n'auront pas un seul jour, ni une seule heure, ni même un seul moment de relâche, d'interruption, et de repos. Car pour l'essentiel de la peine, il est certain qu'il ne s'y fera jamais aucun change-

ment, puisque nous savons que le mauvais riche au milieu des flammes ne put obtenir d'Abraham un aussi petit soulagement qu'était celui d'une goutte d'eau, qu'il lui demandait, pour tempérer l'ardeur de sa langue. (*Luc. 16. 24.*) Mais la peine accidentelle croîtra toujours et augmentera de plus en plus, à mesure que le nombre des damnés se multipliera. Que si dans l'enfer on passe quelquefois d'un supplice à l'autre, le changement, qui a coutume de soulager nos ennuis, sera pour les réprouvés un nouveau tourment. Si donc il arrive que la main de Dieu retire les impudiques des feux, où ils brûlent, pour les plonger, comme dit Job, *dans des neiges fondues* (*Job. 24. 19.*), ce ne sera que pour leur faire sentir plus vivement l'ardeur de ces feux, par l'opposition du froid, qui les gélera, et afin que le combat du froid et de la chaleur leur cause un frisson et un grincement de dents plus subit et plus douloureux.

Enfin il faut remarquer que bien que les peines des damnés soient longues et continuelles, on ne s'y accoutume jamais; au contraire elles se renouvellent tous les jours, et donnent de nouveaux sujets d'impatience à ceux qui les souffrent. Car de même que *l'orgueil de ces malheureux, qui haïssent Dieu, croît incessamment* (*Ps. 73. 23.*), comme dit David, leur colère, leur jalousie, leur dépit, leur fureur, et leur désespoir croissent aussi à proportion. Que penses-tu de tout cela, ô mon âme? peux-tu avec une vive foi croire des choses si étonnantes, et ne pas frémir de crainte à la vue de tant de tourments horribles, continuels, et dont la durée doit égaler celle de l'éternité. Si c'est un supplice aussi fâcheux que la mort, à un malade, quoique bien couché, de passer une seule nuit avec des douleurs aiguës, sans pouvoir dormir; si chaque moment lui paraît long, et s'il attend avec une extrême impatience que le jour vienne, pour trouver quelque adoucissement à son mal; quelle peine ne sera-ce pas à un réprouvé d'être pour toujours dans un horrible cachot, dans un lieu de tourments, dans un lit de feu, sans pouvoir prendre un seul moment de repos, durant cette nuit si longue et si ennuyeuse, à laquelle le jour ne succède point, et dont le soleil ne sait ce que c'est que de dissiper les ténèbres? O justice inexorable d'un Dieu tout-puissant, qui ne tremblera en votre présence? détournez, Seigneur, de dessus moi votre colère, et ne me punissez pas dans votre fureur (*Ps. 6. 3.*); protégez-moi par votre miséricorde, et me soutenez, de crainte que je ne tombe dans l'abîme, sans espérance de m'en relever. Ainsi soit-il.

IV. POINT.

Pour examiner les choses un peu plus en particulier, considérons maintenant, combien l'enfer est un lieu affreux, et quelle horreur on en doit avoir.

Nous devons premièrement nous le figurer, comme une prison souterraine, remplie de ténèbres, beaucoup plus noires et plus épaisses, que n'étaient celles de l'Égypte. C'est en effet un profond abîme, où l'on ne voit ni le soleil, ni la lune, ni les étoiles, et où le feu toujours allumé brûle les méchants sans les éclairer; parce que Dieu, *divisant la vertu du feu* (Ps. 23. 7.), le prive de sa lumière, sans lui ôter sa chaleur, et ne lui laisse répandre que de la fumée, qui fait pleurer les damnés, et augmente leurs ténèbres.

De plus l'enfer est un lieu étroit, où l'on ne trouve ni prairies, ni bocages pour se promener, comme sur la terre. Car encore qu'il soit profond et d'une grande étendue (Isai. 30. 33. 5. 14.), comme témoigne Isaïe, il s'y trouvera néanmoins une multitude si effroyable de damnés, qu'à peine chacun pourra-t-il avoir autant d'espace qu'il faut de terre à un corps mort, pour sa sépulture. Ils seront éternellement pressés et entassés au milieu des flammes, sans pouvoir s'étendre, ni se remuer d'un côté ni d'autre. Et c'est en quoi ils trouveront le tourment du feu plus insupportable, puisque la chaleur, dans un si petit espace, sera excessive, et qu'il n'y aura pas la moindre ouverture par où l'air puisse entrer pour les rafraîchir. Saint Jean nomme avec raison l'enfer *un étang de feu et de soufre*. (Apoc. 19. 20. et 20. 10.) Car de même que des poissons renfermés et comme prisonniers dans un étang ne peuvent plus s'échapper : ainsi les pécheurs se trouvant pris et arrêtés dans cet étang de soufre fondu, dont l'odeur seule leur est un cruel supplice.

C'est en effet une des propriétés de l'enfer que cette horrible puanteur, causée principalement par les corps des damnés ; mais ce qu'il y a de plus à craindre en cette prison ardente ; c'est qu'elle demeurera éternellement fermée, et que ni la force, ni l'adresse n'en pourront jamais ni briser, ni ouvrir les portes. Que si Dieu, par une disposition extraordinaire de sa providence, permet à quelqu'un d'en sortir, il lui fait porter son supplice partout où il va, et n'est pas longtemps sans le remettre dans le lieu d'où il l'a tiré. Mais après le jugement universel nul n'en sortira, pas même pour un seul moment. O pécheur voluptueux, que les cachots les plus sombres te paraîtraient agréables, si tu savais ce que c'est que l'enfer !

O mon doux Jésus, faites-moi la grâce de pleurer ici amèrement mes péchés, afin que je ne sois pas si malheureux que de descendre en *cette terre ténébreuse qui est la région des ombres de la mort*, et le séjour éternel des désespérés. (Job. 10. 21.)

V. POINT.

La cinquième chose qu'il faut ici considérer, c'est la misère, la confusion, et le désordre de ceux qui sont arrêtés

pour leurs crimes dans cette prison. Premièrement il ne reste plus à ces malheureux aucune des bonnes qualités qu'ils possédaient autrefois, et qui leur ont attiré de l'estime et de la considération dans le monde. On ne sait parmi eux ce que c'est que piété, que prudence, que noblesse, qu'amitié, que conscience, et que bonne foi. Ils ont, au contraire, tout ce qu'il y a de méchantes qualités qui peuvent les rendre dignes de mépris, de haine, et d'horreur. Il est vrai que dans l'enfer il se trouve de toutes sortes de personnes. On y voit des anges de divers ordres, et de diverses Hiérarchies, qui ont eu avant leur disgrâce de grands avantages de beauté, de sagesse, et de puissance. On y voit des princes, des rois, et des empereurs qui ont été adorés des peuples, comme les dieux de la terre. On y voit des philosophes, des orateurs, et des gens de lettres qui ont excellé dans toutes les sciences. On y voit une infinité de courtisans qui ont mis toute leur étude à savoir le monde. On y voit enfin un amas confus de pères, de mères, d'enfants, de frères, de parents, d'alliés, d'amis, et de beaucoup d'autres personnes, qui pour avoir vécu ensemble, ou pour être de même pays et de même sang, ont toujours eu des liaisons fort étroites. Tous ces gens-là ne sont pas plus tôt entrés dans l'enfer qu'ils cessent d'être ce qu'ils ont été, et qu'oubliant leurs anciennes amitiés, ils commencent à se faire une très-cruelle guerre. On n'entend partout qu'imprécations et qu'injures ; ce ne sont plus qu'emportements de colère, de haine, de jalousie, d'impatience et de fureur ; *tout est, comme dit Job, dans le désordre et la confusion.* (Job. 10. 22.) Les pères et les enfants, les maîtres et les serviteurs transportés de rage se mordent et se déchirent, sans pouvoir jamais se regarder de bon œil, ni se dire une parole de douceur : surtout ceux qui autrefois se sont entr'aimés d'un amour impur, ou qui ont été complices des mêmes crimes, se haïssent davantage, et ont plus de déplaisir de se voir attachés ensemble et condamnés au même supplice. Car de même que des charbons qui sont proches les uns des autres, s'embrasent mutuellement ; ainsi les damnés qui sont dans l'enfer comme des charbons toujours allumés et toujours fumants de colère, se communiquent les uns les autres le feu qui les brûle.

De plus la nécessité fâcheuse où ils sont de demeurer ainsi liés, sans pouvoir jamais s'enfuir ni se séparer, est à leur imagination troublée un cruel tourment. Car parmi tant de compagnons de leur malheur, s'il y en a un dont ils veulent s'éloigner pour se délivrer de son importunité, ils en rencontrent aussitôt un autre, dont la vue et la compagnie leur est encore plus insupportable. Ainsi leur guerre dure toujours, et il ne se trouve personne qui accorde leurs différends, ni qui les console dans leur malheur : car de la terre

on ne peut descendre dans leur prison, et les bienheureux qui sont au ciel, croiraient se ravalier trop, s'ils s'abaissaient jusques-là. Le Sauveur lui-même ayant bien voulu descendre jusques dans le sein de terre, jugea qu'il était indigne de sa majesté d'entrer dans un lieu si abominable. Que diront donc les rois et les princes, lorsque rien ne les distinguera de la lie du peuple, et qu'ils se verront traités par leurs serviteurs et par leurs sujets, avec un mépris extrême? Quelle peine sera-ce pour moi que d'être contraint de vivre au milieu de mes ennemis, de qui je ne puis attendre que des injures et des reproches, sans qu'il soit en mon pouvoir ni de leur fermer la bouche, ni de m'empêcher de les écouter? Y a-t-il un tourment pareil à celui de ne rencontrer jamais personne de qui l'on puisse recevoir aucun témoignage de bienveillance, ou de compassion, et d'avoir au contraire incessamment devant les yeux des objets capables d'augmenter sa douleur et son désespoir.

Prends garde, ô mon âme, de ne point faire d'amitiés qui ne soient saintes et fondées sur la véritable charité; puisqu'il n'y a que ce fondement qui soit solide et éternel, et que tout ce qui n'est pas établi là-dessus tombera infailliblement. (*Cassian. Collat. 10. c. 2. 1. Cor. 13. 8.*) *Tâche de vivre en paix avec tout le monde*, de peur que tu ne sois contrainte de vivre éternellement *avec les ennemis de la paix.* (*Rom. 12. 18. — Ps. 119. 6.*)

VI. POINT.

Il faut ici considérer la cruauté des bourreaux qui tourmentent les ennemis de Dieu dans l'enfer. Premièrement on peut dire en général que chaque damné est le bourreau de tous les autres, et que tous le sont réciproquement de chacun d'eux; puisque, selon que nous avons dit, ils ne cessent de se dire des injures, et de se faire tout le mal qu'ils peuvent. Mais les principaux exécuteurs de la justice divine sont les démons, qui ne pensent qu'à se venger de Dieu, et de Jésus-Christ sur les hommes, qu'ils épouvantent par des images terribles, par des fantômes affreux, et par mille autres moyens, dont leur fureur se peut aviser. Il y a encore un troisième bourreau plus cruel que les deux premiers. C'est *le ver* de la conscience, lequel ronge et rongera à jamais le cœur des méchants. Car comme ils ont continuellement dans la mémoire leurs péchés passés; la résistance, qu'ils ont apportée aux bons mouvements de l'esprit de Dieu, qui essayait de les convertir; les moyens faciles qu'ils ont eu de se préserver des maux qu'ils endurent; et enfin l'abus qu'ils ont fait de leur liberté, en s'abandonnant aux plus grands désordres, ce souvenir est un bourreau domestique, qui les tourmente horriblement, et ne leur donne jamais de repos. Voilà ce qui faisait dire à saint Augustin : *Il est bien juste,*

Seigneur, et vous l'avez ainsi ordonné, qu'une conscience criminelle fasse son propre supplice (L. 1. Confession.) ; c'est avec raison que vous vous servez de ses péchés et de ses passions déréglées, comme d'autant de bourreaux, pour la punir, jusqu'à la rendre fâcheuse et insupportable à elle-même. Apprends, ô mon âme, à écouter les reproches et les plaintes de ta conscience, et accorde-toi avec cet adversaire charitable (Matth. 5. 20.) , qui t'avertit lorsque tu péches ; parce qu'il se changera dans l'enfer en un cruel ennemi, qui te persécutera sans relâche, et se vengera de l'injure que tu lui fais en cette vie, lorsque tu méprises les avertissements secrets qu'il te donne.

Enfin Dieu lui-même sera celui qui tourmentera le plus les méchants. Il déchargera sur eux toute sa colère, et alors ces misérables, sentant le poids de sa main, quoiqu'invisible, qui les pressera, tourneront contre lui toute leur rage, vomiront mille blasphèmes, et souhaiteront de le voir détruit et anéanti. Mais cela ne servira qu'à aigrir de plus en plus leur douleur, et à augmenter leur désespoir. O main toute-puissante, qui sera capable de vous résister ? O que c'est une chose terrible que de tomber entre les mains d'un Dieu vivant et irrité ? (Hebr. 10 31.) Éloignez de moi, Seigneur, cette main sévère, qui est la main de votre justice, pour ne me toucher qu'avec celle de votre miséricorde, afin que n'ayant rien à craindre de votre part, je puisse espérer de jouir de vous dans tous les siècles. Ainsi soit-il.



XVII. MÉDITATION.

Des peines particulières que les sens extérieurs, et les puissances intérieures souffrent dans l'enfer, et de la peine du Dam.

COMME le pécheur en offensant Dieu, commet deux grands maux, l'un d'abandonner son Seigneur, qui est la source des eaux vives et éternelles (Jerem. 2. 13.), l'autre de s'attacher aux créatures, pour jouir de quelque plaisir passager, qu'elles lui présentent ; il y a aussi dans l'enfer deux sortes de peines, l'une qu'on nomme du Dam, qui répond au premier de ces deux maux, l'autre qu'on appelle du Sens, qui se rapporte au second. Nous commencerons par cette dernière, parce qu'elle est plus sensible et plus aisée à comprendre.

I. POINT.

Il faut premièrement considérer les douleurs horribles que souffriront les damnés dans tous leurs sens extérieurs après

la résurrection. Car suivant la loi éternelle et immuable, que Dieu a portée, chacun d'eux sera puni par les mêmes choses qui auront été les instruments de son crime. (*Sup.* 11. 17.) Comme donc les sens servent de portes au péché, pour entrer dans l'âme, il est raisonnable qu'ils en soient punis. Ils le seront effectivement, comme on le peut voir par cette induction. Les yeux coupables de quelques mauvais regards, auront leur tourment, qui sera de ne voir jamais que des objets d'horreur et d'effroi, des monstres épouvantables, des spectres hideux, des démons cruels, sous mille figures horribles, sans qu'ils se puissent fermer un moment pour ne les pas voir. L'oreille entendra, malgré qu'elle en ait, des blasphèmes contre Dieu, des injures, des imprécations, des cris et des hurlements, à cause de tant de péchés dont elle est la cause. L'odorat sera puni par l'odeur du soufre, et par la puanteur, qu'exhaleront les corps des damnés. Le goût sentira une amertume toute autre que celle du *fiel* et de l'*absynthe* (*Jerem.* 9. 15.), laquelle venant à se répandre sur la langue et dans la bouche, causera des soulèvements de cœur et des dégoûts insupportables. A ces maux il faut ajouter une extrême faim, et une soif qui fera que les méchants souhaiteront éternellement une goutte d'eau, sans la pouvoir obtenir, non plus que le mauvais riche, en punition de leurs intempéranes et de leurs débauches. (*Luc.* 16. 24.) Enfin le toucher souffrira dans toutes les parties du corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, des douleurs aiguës, et il se trouvera en même-temps attaqué de tous les maux d'yeux, d'oreille, de dents, de côté, de cœur, etc. qui rendront aux réprouvés la vie beaucoup plus fâcheuse et plus triste que la mort. Si donc le mal que nous souffrons en un de nos sens, nous fait tant de peine, que sera-ce lorsque nos cinq sens seront affligés tous ensemble des plus violentes douleurs. Malheur à vous délices des sens, voluptés trompeuses, qui ne produisez à la fin que du dégoût, et de l'amertume.

Par toutes ces considérations je dois m'exciter à un sincère repentir du mauvais usage que je fais de mes cinq sens, et de la trop grande liberté que je leur donne. Je dois former ensuite une ferme résolution de les mortifier de sorte qu'à l'avenir ils ne soient plus en état de donner entrée à la mort, ni au péché dans mon âme.

II. POINT.

La seconde chose, sur laquelle il faut principalement arrêter sa vue dans l'enfer, c'est le feu, qui est si âpre et si ardent, que le nôtre en comparaison n'est que comme un feu en peinture. Aussi est-il l'instrument de la justice, et de la toute-puissance de Dieu, pour châtier non seulement les

corps , mais aussi les âmes , et même des esprits entièrement dégagés de la matière. (*D. Thom. 1. p. q. 64. a 4. ad. 3.*)

Il a trois propriétés , dont la première est qu'il s'attache de telle façon aux damnés , qu'un démon en est toujours tourmenté également et qu'on peut dire qu'il le porte partout où il va ; puisque sa douleur ne diminue en aucune sorte , par le changement de lieu.

La seconde est qu'encore qu'il ait toujours la même activité et la même force , il agit néanmoins différemment sur les damnés. Il sait discerner les grands pécheurs , des moins coupables , et proportionner leur peine à l'énormité de leurs crimes. Il distingue même en chaque pécheur la partie la plus criminelle , et c'est celle où il s'attache. Si bien que quand il rencontre , par exemple , un détracteur , ou un parjure , ou un homme de bonne chère , il le punit particulièrement par la langue : ce qui est sans doute un effet bien surprenant de la justice et de la toute-puissance de Dieu.

Enfin sa troisième propriété est qu'on ne trouve dans lui aucune qualité bienfaisante , et qu'il n'est bon qu'à tourmenter. Car , comme nous avons déjà dit , il a beaucoup de chaleur , mais il n'a point de lumière ; il brûle sans consumer ; il est toujours ardent , et jamais il ne diminue , parce que Dieu lui-même se plaît à l'entretenir. Les damnés , ainsi que dit un Prophète , sont au milieu de ce feu , *comme de la paille*. (*Malach. 4. 1.*) La paille s'allume en un moment , et un si grand feu ne saurait pourtant la réduire en cendres. La flamme qui les environne , jette une épaisse fumée , qui est capable de les aveugler , mais qui ne peut les étouffer ; qui leur cause de la douleur ; mais qui ne les fait point mourir. Que peut-on imaginer de plus pitoyable , que de voir un malheureux plongé dans un puits de feu , ou dans une mer de soufre fondu , et d'entendre ses gémissements , sans pouvoir en aucune sorte soulager sa peine , ni tempérer l'ardeur qui le brûle ? O que le péché est un grand mal , puisque Dieu , avec toute sa bonté , peut voir souffrir des tourments si épouvantables à des créatures qu'il a lui-même tirées du néant , et qui ont été rachetées par le sang de son Fils unique ! il est certain néanmoins qu'il n'en a aucune compassion , et que bien loin de vouloir éteindre leurs flammes , il les regarde du ciel sans pitié , n'étant jamais plus satisfait , que quand les arrêts de sa justice sont exécutés. O mon âme , écoute ce que le Seigneur te dit par la bouche de son Prophète : *Qui de vous pourra demeurer dans les flammes dévorantes ? qui pourra supporter l'ardeur d'un feu qui ne s'éteindra jamais ?* (*Isa. 33. 14.*) Si tu crains si fort en ce monde une légère brûlure , comment n'appréhendes-tu pas les feux éternels ? regarde attentivement ces flammes impitoyables , afin que la crainte , que tu en auras , éteigne l'ardeur de ta convoitise , si le feu de l'amour de Dieu ne suffit pas pour amortir tes passions , et pour vaincre ta tiédeur.

III. POINT.

Il faut observer en troisième lieu quelles sont les peines que l'âme damnée souffre dans toutes ses puissances.

I. Son imagination est toujours inquiète, toujours remplie de noires images, et de fantômes beaucoup plus horribles que ne sont ceux qui se présentent en songe aux personnes mélancoliques. (*D. Thom. in add. t. q. 94.*) Son tourment nous est exprimé par celui que Dieu fit souffrir aux Égyptiens, lorsque dans une nuit obscure, il se plaisait, comme dit le Sage (*Sap. 17.*) à les effrayer par des visions de monstres affreux, de bêtes féroces, de dragons qui faisaient retentir l'air de leurs sifflements.

II. Le trouble de l'imagination attire après soi le dérèglement de l'appétit, où toutes les passions les plus furieuses, comme la crainte, la tristesse, l'ennui, le désespoir, l'envie, la rage semblent disputer à qui déchirera plus cruellement le cœur du damné.

III. La mémoire est tourmentée par le souvenir des biens dont on a joui en ce monde, des maux qu'on souffre, et de ceux qu'on aura à souffrir dans toute l'éternité; et quoiqu'elle fasse, elle ne peut ni penser à rien qui la console, ni détourner sa pensée de ce qui l'afflige. Que si quelquefois elle songe aux plaisirs passés, ces plaisirs lui sont un nouveau tourment. Ainsi elle est comme une mer agitée d'autant de tempêtes d'espèces différentes qui la troublent, et qui venant à se succéder les unes aux autres, ne lui donnent jamais de repos.

IV. L'entendement est rempli de si épaisses ténèbres, qu'il n'est pas capable ni de former un raisonnement, ni de concevoir quelque chose qui lui puisse plaire. Il ne s'occupe que de la pensée des maux éternels, et dans le désordre où il se trouve, il condamne Dieu d'injustice, de trop de rigueur, et de cruauté.

V. La volonté enfin demeure inflexible et endurcie dans le mal, surtout dans une haine implacable qu'elle porte à Dieu et aux Saints. Au reste un damné à beau souhaiter de faire sa volonté propre, il ne la fera jamais en rien qui puisse le moins du monde adoucir ses peines : parce que depuis qu'on l'a jeté, *les pieds et les mains liés* (*Matth. 22. 13.*), ainsi que parle l'Évangile, dans les ténèbres extérieures, il n'a plus la liberté de faire des œuvres de lumière, ni aucune action capable de lui donner le moindre plaisir. C'est pourquoi la volonté propre étant hors d'état de se satisfaire en rien, devient à elle-même un second enfer, qui est le juste châtement des satisfactions criminelles qu'elle a recherchées en ce monde, sans se soucier de la volonté de Dieu.

Pour finir ce point, je dois me représenter le cœur d'un damné, comme une mer pleine d'amertume, où se déchar-

gent dix fleuves, qui sont dix sortes de peines, dont il y en a cinq qui y entrent par les cinq sens extérieurs, et cinq autres par les cinq puissances intérieures de l'âme. Ces dix peines répondent aux dix commandements de Dieu que le pécheur a violés, et s'il n'en a violé qu'un seul, il ne laisse pas, comme dit l'apôtre saint Jacques (*Jac. 2. 10.*), de souffrir les mêmes sortes de peines que ceux qui n'en ont observé aucun. Qu'y a-t-il de plus à craindre pour moi que de voir des puissances si spirituelles et si nobles, que Dieu m'a données, afin que je puisse jouir éternellement de lui; de les voir, dis-je, changées en autant de cruels bourreaux, pour me tourmenter? O Dieu tout-puissant, aidez-moi à les régler, et à les mortifier de telle sorte en cette vie, qu'elles ne me soient pas un sujet de déplaisir et de confusion en l'autre.

IV. POINT.

Il faut bien considérer en ce quatrième point la peine du *Dam*, qui passe pour une peine infinie, à cause qu'elle ôte à l'âme un bien infini, qui est Dieu. (*D. Thom. 1. 2. q. 87. a. 4*) La foi nous enseigne que les damnés seront bannis pour jamais du ciel, et privés du bonheur souverain pour lequel ils ont été créés, c'est-à-dire de la claire vision de Dieu, de l'amour béatifique, et de la joie ineffable qui résulte de l'un et de l'autre. Cette privation ne pourra que leur causer une affliction extrême, surtout si en cette vie, ils ont eu quelque connaissance des choses du ciel, par la lumière de la foi. Car encore qu'ils ne voient goutte en toute autre chose, ils seront en ce seul point très-éclairés, et Dieu leur fera sentir plus vivement leur malheur, en leur faisant voir clairement le bien qu'ils auront perdu.

On peut juger combien cette peine est grande: I. Par celle que souffrent les Saints sur la terre, lorsqu'éclairés d'une lumière divine, ils commencent à entrevoir la gloire, dont jouissent les bienheureux dans le ciel. En effet ils ne connaissent point de malheur pareil à celui d'être privé pour toujours de la vue de Dieu, et ils ne peuvent y penser sans frémir de crainte, ainsi que nous avons remarqué ailleurs. (*Méditat. 6. punct. 3.*)

II. L'on peut comprendre ce que c'est que cette peine, par la douleur qu'elle cause aux réprouvés, lorsqu'ils songent qu'ils ont perdu leur souverain bien. Car quoiqu'ils ne le regardent pas comme un bien honnête, parce qu'ils n'ont point d'amour pour Dieu, ni pour aucune chose sainte; ils considèrent toujours qu'en le perdant ils ont perdu ce qui devait les rendre à jamais souverainement heureux, et les délivrer d'un mal aussi grand qu'est celui de la damnation.

Pour mieux entendre ceci, on peut user de quelques

comparaisons, prises des choses de cette vie, et raisonner en cette manière. Si c'est à l'ainé de quelque grande maison une affliction très-sensible, que de se voir malheureusement frustré des avantages de sa naissance, comment les damnés pourront-ils se consoler de la perte qu'ils ont faite de l'héritage éternel, où ils seraient parvenus infailliblement, s'ils ne s'en étaient rendus indignes par leur propre faute ? Si on plaint étrangement la perte de quelques biens temporels, qui dans le fond sont fort peu de chose, avec quelles larmes ne pleurera-t-on pas celle d'un bien infini, qui renferme en soi tous les biens imaginables ? Mais si la mort est de toutes les choses terribles, celle qu'on appréhende le plus, à cause qu'elle sépare l'âme du corps et de toutes les créatures visibles ; à combien plus forte raison doit-on craindre la mort éternelle, qui sépare l'âme de Dieu, et l'éloigne en même-temps du paradis et de la compagnie des anges ? Comme donc *l'œil n'a jamais vu, ni l'oreille n'a jamais entendu, ni le cœur de l'homme n'a jamais compris les biens, que Dieu prépare dans le ciel à ceux qui l'aiment (1. Cor. 2. 9.)* ; aussi est-il impossible de comprendre quel mal c'est que de les avoir perdus, et d'en être privé pour jamais. O Dieu infini, je suis très-content de souffrir toutes les peines qui n'affligent que le corps, pourvu que ce ne soient point des châtimens que j'aie mérités : la seule grâce que je vous demande, c'est que vous ne me punissiez pas de cette peine du Dam, par une privation éternelle de la vue de votre divine essence.

On peut joindre à la peine du Dam celle d'être éternellement banni de la compagnie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sa sainte Mère, des neuf chœurs des anges, et de tous les bienheureux en général. Car les méchants en seront sensiblement affligés, surtout après avoir vu les Saints dans leur gloire, et après s'en être séparés, pour ne les revoir jamais : parce que l'idée leur en demeurera dans l'esprit, et excitera dans leur cœur de furieux mouvements de jalousie et de rage.

Enfin les damnés jugeront de la grandeur des biens, dont ils sont privés, par la rigueur excessive des maux qu'ils endurent, étant convaincus que Dieu ne doit pas être moins libéral à récompenser que rigoureux à punir, et que l'abondance des délices dont on jouit dans le ciel, ne cède en rien à la multitude des peines qu'on endure dans l'enfer. Ce sera aussi dans la comparaison de ces deux états si opposés qu'ils sentiront redoubler à tout moment leurs regrets, leur tristesse, et leur désespoir.

Pour moi je dois m'affermir, par ces considérations, dans la crainte de Dieu et dans la haine du péché, et espérer fermement que Dieu, par sa miséricorde, me délivrera de la plus grande de toutes les misères. Je m'adresserai pour cela à Notre-Seigneur, et je lui dirai : J'avoue, mon Dieu, que

Je suis un misérable pécheur, qui dans une terre toute sainte ai commis une infinité de péchés. (*Isa. 26. 10.*) Je me suis rendu très-indigne de vous voir dans votre gloire, et d'être du nombre de ceux qui ont le bonheur d'y participer : j'ai tout le regret possible d'avoir mérité par mes offenses un si rude châtiment. Ayez la bonté, Seigneur, de me pardonner mes égarements, et de m'accorder ma grâce. Ne laissez pas périr votre ouvrage, et ne le privez pas de la sùr pour laquelle vous l'avez formé. Ne permettez pas que je tombe dans l'abîme pour y servir d'aliment au feu éternel, ni que je sois assez malheureux pour me voir réduit à vous haïr, et à vous maudire éternellement; car qui est-ce qui vous louera dans l'enfer? (*Ps. 6. 6.*) Non, Seigneur, j'espère qu'il n'en sera pas ainsi : je veux au contraire vous aimer et vous bénir jusques à la mort, afin qu'au sortir de cette vie, je n'entre dans l'autre qu'afin de continuer à vous aimer et à vous bénir dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

MÉDITATIONS et manières de prier fort propres pour acquérir une parfaite pureté de cœur, avec une entière mortification de ses vices et de ses passions déréglées.

Pour obtenir une parfaite pureté de cœur qui est la fin principale de la vie purgative, nous proposerons ici quelques moyens excellents, qui consistent en de certaines manières de prier que nous avons déjà indiquées ci-dessus. (§. 9. *Præfat. Gener.*) La première et la plus utile est celle qui a pour sujet les sept péchés capitaux, qu'on appelle communément les sept péchés mortels; les dix commandements de Dieu; les trois puissances intérieures, et les cinq sens extérieurs de l'homme. Cette espèce d'oraison est d'un grand secours pour comprendre parfaitement le nombre et la grandeur de ses péchés, pour connaître à fond l'état de son âme, soit qu'on veuille se préparer à la confession, ou qu'on ait seulement dessein d'apprendre à bien faire tous les soirs l'examen ordinaire de sa conscience; et enfin pour acquérir une plus profonde connaissance de soi-même, pour découvrir les racines de ses péchés, et pour y appliquer ensuite les remèdes convenables.

Nous commencerons par méditer sur les sept péchés capitaux dans lesquels tous les autres sont compris, de même que les effets dans leur cause. (*D. Thom. 2. 2. q. 84. a 4.*) Voilà pourquoi nous les considérerons comme les premiers et les plus dangereux ennemis que nous ayons à combattre. Que si nous en venons à bout, nous pourrions nous glori-

fier d'avoir vaincu ce cruel *Dragon à sept têtes* qui persécute les Saints (*Apoc. 12. 13.*), et d'avoir défait les sept nations ennemies qui s'opposent à notre entrée dans la terre bienheureuse que le Seigneur nous a promise (*Deuter. 7. 2.*), non ici bas, mais dans le ciel, suivant que Cassien le déclare fort au long dans les traités qu'il a composés sur ce sujet. (*Collat. 5. 6. 6.*) La fin principale des Méditations suivantes n'est donc pas de connaître simplement combien ces sortes de vices sont abominables, ni même d'en concevoir de l'horreur, mais de travailler de toutes nos forces à arracher de notre cœur tant d'affections immortifiées qui y ont jeté de très-profondes racines. Car, comme dit saint Basile, ce n'est point par la seule spéculation des vérités chrétiennes que l'on se défait de ses vices, et que l'on acquiert les vertus (*Reg. 7. ex fufis.*), c'est principalement par les plus rudes exercices de la mortification ; quoique ceux de la Méditation et de l'oraison y soient aussi fort utiles, en ce qu'ils portent la volonté à se mortifier, et que c'est par eux qu'on obtient de Dieu les secours nécessaires pour combattre et surmonter les passions.

Il est vrai que la contrition et la confession effacent tout ce qu'il y a de péchés mortels, parce que Dieu n'en pardonne jamais un qu'il ne les pardonne tous. Mais les habitudes vicieuses demeurent dans l'âme aussi bien que les passions déréglées qui en sont les causes, et il faut du temps pour les déraciner peu à peu. Elles ressemblent aux sept nations dont nous venons de parler ; car Moïse parlant d'elles à son peuple, lui disait : *Dieu détruira ces nations devant vous, mais lentement, et les unes après les autres : vous ne les vaincrez jamais, si vous les attaquez toutes ensemble ; Ipse consumet nationes has in conspectu tuo paulatim, atque per partes. Non poteris eas delere pariter.* (*Deuter. 7. 21.*) La providence divine en a ainsi disposé pour nous éprouver, et pour nous donner occasion de pratiquer l'humilité, sachant que plus cette guerre durera, plus la victoire que nous gagnerons sera certaine et avantageuse pour nous.

Il importe donc extrêmement de méditer sur chacun de ces vices en particulier, et de s'instruire de la méthode avec laquelle il faut les combattre, pour les vaincre par des actes qui leur soient contraires. On y considérera particulièrement trois choses. 1°. Les diverses sortes de péchés qu'on peut commettre en chaque vice ; ne s'arrêtant pas seulement aux péchés mortels, mais remarquant les moindres défauts, afin que ceux qui aspirent à la perfection connaissent jusqu'aux plus petites choses, en quoi ils ont besoin de se mortifier. 2°. Les effets pernicioeux que produit ce vice, et les châtimens soit temporels dont Dieu le punit en cette vie, soit éternels qu'il lui réserve dans l'autre. 3°. Les grâces et les faveurs singulières que reçoivent ceux qui travaillent de

mauvaise, ou basse et honteuse; désirer de plaire aux hommes, en disant ou en faisant quelque chose devant eux, à dessein de s'attirer leur estime; entendre avec une vaine satisfaction ceux qui nous louent, et y prendre grand plaisir, quoique les louanges qu'ils nous donnent ne soient que de purs flatteries. Remarquez que la vaine gloire est particulièrement à craindre dans les dons spirituels et dans les vertus, parce que c'est un poison agréable, et un ennemi caché qui nous enlève ce que nous avons de meilleur, lorsque nous sommes le moins sur nos gardes. Le second est cette passion que nous avons tous de nous louer nous-mêmes, de nous vanter des talents que nous n'avons pas, de faire valoir ceux que nous avons, et de publier beaucoup de choses à notre avantage, qu'il serait plus à propos de tenir cachées. Le troisième est l'ambition qui n'a en vue que les honneurs, les charges, les dignités. (*D. Th. 2. 2. q. 131.*) Le désordre de cette passion consiste à désirer et à rechercher de grands emplois, dont on n'est nullement capable, ou à se les procurer par des voies injustes, ou à s'y porter avec trop d'ardeur, n'envisageant en tout cela qu'un honneur mondain. Le quatrième est la présomption, qui fait qu'on se croit capable de beaucoup de choses qui sont au dessus de ses forces, et qu'on a la témérité de les entreprendre, par une fausse opinion de sa suffisance. Le cinquième est l'hypocrisie, qui se couvre de l'apparence de la vertu, et déguise adroitement ses plus méchantes intentions, afin de passer pour une véritable piété, à l'ombre de quelques bonnes œuvres, qu'elle pratique devant le monde. Le sixième est une certaine opiniâtreté qui nous aveugle jusqu'à un tel point, qu'elle nous fait préférer notre jugement à celui des autres, quoiqu'ils soient nos supérieurs; même en des affaires où nous courons risque d'être trompés, si nous ne voulons nous en rapporter à l'avis d'autrui. Le septième enfin est le mépris qu'on fait des autres, qui commence par ceux qui sont au-dessous de nous, et passant ensuite jusqu'à nos égaux, et de ceux-ci à nos supérieurs, monte enfin jusqu'à Dieu même, dont il rejette avec dédain les commandements. *L'orgueil*, dit David à ce propos, *augmente toujours* (*Ps. 73. 23.*), et c'est pour cela qu'il attire une infinité de désordres après soi, comme des dissensions, des querelles, des désobéissances, des malédictions, des blasphèmes.

En considérant toutes ces sortes de péchés, je m'examinerai moi-même, pour voir si je n'en ai point commis quelques-uns; et si je me sens coupable, j'en ferai une humble confession à Dieu, en lui disant : Je confesse devant vous, mon Dieu, que je suis tout rempli d'orgueil, que je ne cherche en toutes choses qu'à satisfaire ma vanité, que je parle sans cesse à mon avantage, que l'ambition répand son venin dans toutes mes œuvres. O que je m'estimerais heureux, si

je n'étais jamais tombé dans toutes ces fautes ! pardonnez-moi, Seigneur, et ne permettez pas que j'y retombe. Je me reprocherai aussi à moi-même ma vanité, par ces paroles de l'Écriture : *O homme de rien, as-tu quelque chose que tu n'aies pas reçu ? et si tu l'as reçu, pourquoi t'en glorifies-tu, comme si tu n'en étais redevable à personne ? Penses-tu avoir tout ce qu'il te faut ? crois-tu être riche et comblé de biens ? veux-tu régner tout seul dans le monde (1. Cor. 4. 7.)*, comme si tu n'avais besoin de qui que ce soit ? si tu as des sentiments si déraisonnables, pense que Dieu te dira ce qu'il dit dans l'Écriture à un autre aussi présomptueux que toi : *Tu ne sais pas que tu es aveugle, pauvre, nu et misérable. (Apoc. 3. 17.)* En vérité tu es aveugle, puisque tu ne te connais pas toi-même ; tu es pauvre, puisque tu n'as point encore acquis de vertus ; tu es nu, puisque tu parais aux yeux de Dieu dénué de mérites ; tu es misérable, puisque tu n'es que péché. Petit ver de terre, d'où te vient tant de présomption ? *De quoi peut s'enfler la cendre et la poussière ? (Eccl. 10. 9.)* Garde-toi bien de la vanité, parce qu'étant pauvre et superbe tout ensemble (*Eccl. 25. 4.*), tu deviendras infailliblement l'objet de la haine et de la colère de Dieu.

II. POINT.

Considérez en second lieu les châtimens épouvantables, que la justice divine a exercés, et qu'elle exerce encore à toute heure sur les orgueilleux. Mais tremblez particulièrement dans la vue de ceux qu'elle leur prépare en l'autre vie. Ces châtimens sont renfermés dans cette parole tant de fois répétée par le Fils de Dieu : *quiconque s'élève sera humilié. (Matth. 23. 12. — Luc. 14. 11. 19. 12.)* Le Sauveur déclare trois choses : la première, qu'il privera les superbes de la gloire, qu'ils se sont acquise ; la seconde, qu'il leur ôtera les moyens de contenter la passion qu'ils ont d'en acquérir davantage ; la troisième, que bien loin de favoriser leur ambition, il les couvrira d'infamie, qui de tous les maux est celui qu'ils craignent le plus. Il n'y a que trop de preuves de ces vérités, et les seuls exemples suffisent pour nous en convaincre. Les anges rebelles perdirent, par leur orgueil, tous les dons surnaturels que Dieu leur avait communiqués, et au lieu d'obtenir le rang où ils aspiraient, ils furent chassés du ciel empirée, et précipités au fond des abîmes. (*Isa. 14. 15.*) Cet exemple doit produire en nous la même crainte, que le Sauveur voulait inspirer à ses apôtres, lorsque les voyant remplis d'une vaine joie, parce que les démons leur obéissaient, il leur disait : *J'ai vu Satan tomber du ciel, ainsi qu'un carreau de foudre. (Luc. 10. 18.)* C'est-à-dire, ne présumez pas trop de vous-même : car si vous vous élevez, comme Satan, vous tomberez comme lui : ce que l'orgueil a pu faire dans de purs esprits, craignez qu'il ne le fasse dans vous, et que

d'apôtres il ne vous change en démons. Outre l'exemple funeste de ces esprits malheureux, nous avons celui d'Adam, de Nabuchodonosor, de Cyrus, d'Hérode et de beaucoup d'autres, qui ont été rigoureusement punis, pour s'être voulu égaler à Dieu, et avoir injustement usurpé l'honneur qui n'était dû qu'à lui seul.

Cela m'apprend que la plus horrible punition du péché en cette vie, est lorsque Dieu laisse tomber le pécheur en beaucoup d'autres désordres, par la soustraction des grâces spéciales, avec lesquelles il aurait pu aisément se garantir de ces chutes. (*D. Bernard. Serm. 54. in Cant. — D. Greg. 11. mor. c. 8.*) C'est ce qui nous doit extrêmement faire appréhender la vanité, parce qu'elle est cause de la plupart des sécheresses, des dégoûts, des peines, et des abandonnements intérieurs qui nous arrivent. Dieu même, pour humilier les superbes, permet souvent qu'ils s'abandonnent à des vices très honteux, et qu'ils en viennent jusqu'à abjurer la foi. Saint Basile assure qu'Ananie et Saphire ne résolurent de vendre leurs biens, qu'afin de passer parmi les fidèles pour des gens d'une piété extraordinaire (*Orat. 17. de hum. et vana gloria.*); et que ce fut pour cela que Dieu permit qu'ils retinssent une partie de l'argent qu'ils avaient reçu; mais leur vanité fut punie sur le champ par une mort imprévue, qui leur ôta tout ensemble et la vie, et le faux honneur qu'ils recherchaient. (*Act. 5. 5.*) Un accident si subit jeta l'épouvante dans toute l'Église, et j'ai grand sujet d'en être effrayé. Car si Dieu, par le châtement de quelques particuliers, veut instruire tout le monde, il est à craindre qu'il ne fasse aussi de moi un exemple, à moins que je ne prévienne sa justice, en me punissant moi-même de ma vanité.

Je considérerai après cela que quand je pourrais éviter toutes les peines de cette vie, je n'évitais jamais celles que les superbes souffrent dans l'autre, et particulièrement la honte qu'ils ont de se voir dans le mépris. Je me les figurerai ainsi humiliés, et je songerai que ceux qui voulaient tenir en ce monde le premier rang, tiennent le dernier en l'autre, et sont ravalés jusques sous les pieds de Lucifer, prince des superbes. Je m'imaginerai même voir les démons, qui leur font insulte, et qui leur disent, en se moquant d'eux, ces paroles d'Isaïe : *vous avez donc été foudroyés aussi-bien que nous. Vous êtes enfin devenus semblables à nous dans la peine, comme vous l'étiez dans la désobéissance; et tu vulnératus es, sicut et nos, nostri similis effectus es: detracta est ad inferos superbia tua.* (*C. 14. 10.*) Voilà maintenant votre orgueil abattu et humilié jusques dans l'enfer. (*D. Bernard. in Apol. ad Guillel. Abbatem.*) O Dieu, quelle plus grande folie peut-on concevoir que celle des orgueilleux qui poursuivent avec tant d'empressement un honneur dont ils ne peuvent at-

tendre qu'une éternelle confusion ? O vaine passion de l'honneur, qui êtes comme une poutre dans l'œil du superbe, faut-il s'étonner si vous le rendez aveugle, et lui dérobez la vue du malheur, où il s'engage ? O Jésus, ô parfait modèle des humbles, ôtez cette poutre de mon œil ; éclairez-moi de votre lumière, conduisez mes pas, de crainte que je ne tombe dans le précipice.

III. POINT.

Voyons enfin de quelle conséquence il est pour nous de réprimer notre orgueil et de pratiquer l'humilité, surtout si nous désirons acquérir une parfaite pureté de cœur. Les biens qui nous en peuvent revenir, sont contenus dans la promesse que Jésus-Christ fait aux humbles, lorsqu'il leur dit, *que quiconque s'abaissera sera élevé.* (Matth. 23. 12. — Luc. 14. 10.) Par cette élévation qu'il leur promet, il marque trois grands avantages, dont le premier est qu'il les tirera des misères, où ils sont tombés ; le second qu'il leur conservera les grands dons, qu'il leur a faits ; et le troisième qu'il leur communiquera de jour en jour des grâces plus excellentes. Suivant cela, les pécheurs, qui s'abaissent devant Dieu avec un cœur vraiment contrit, sont incontinent relevés par lui : le péché, qui sert à les humilier, sert à les tirer de l'humiliation, et dès que Dieu les voit à ses pieds, il leur pardonne leurs offenses ; il leur remet toutes les peines qu'ils ont méritées ; il leur communique sa grâce, et le précieux don de la charité ; il les honore du titre d'enfants de Dieu ; il exauce leurs prières ; en un mot, il les comble de ses bienfaits, *parce qu'il résiste toujours aux superbes et qu'il donne sa grâce aux humbles.* (Jac. 4. 6.) Le roi Achab pour s'être humilié en la présence du Seigneur, évita le châtement dont il était menacé. (3. Reg. 21. 29.) Le publicain cessa d'être criminel, dès qu'il eut regret de ses crimes ; et le pharisien au contraire mérita par son orgueil d'être condamné. (Luc. 18. 14.)

Pour ce qui regarde les Justes, il ne leur est pas d'une moindre conséquence de s'exercer dans l'humilité : parce que Dieu les voyant ainsi dans l'abaissement, leur fait des faveurs plus signalées, et les élève à une sainteté plus éminente, qui va même jusqu'à leur gagner l'estime et la vénération des peuples. C'est là-dessus qu'est fondé l'avis que donne le Sage, *de s'humilier à proportion qu'on est élevé ; si l'on veut se rendre agréable à Dieu.* (Eccl. 3. 20.) C'est en effet par l'humilité que la sainte Vierge trouva grâce devant le Seigneur et mérita d'être honorée de la dignité de Mère de Dieu. (Luc. 2. 30.) Le Sauveur même a bien voulu se faire homme pour confondre notre orgueil, et nous apprendre à nous humilier ; et parce qu'il s'est abaissé au-dessous de tous les hommes, il a été élevé au-dessus de tous les anges.

recherchant des vins exquis, et des viandes délicates, ou de trop grand prix, par le seul désir de satisfaire sa sensualité. 4°. En mangeant à toutes heures, et dans des temps auxquels on ne le peut faire, sans s'incommoder; ou dans des lieux, qui ne sont pas propres pour cela; ou enfin contre la règle de la religion. 5°. En mangeant avec trop d'avidité, avec beaucoup d'indécence et de précipitation, ne cherchant que le plaisir, ne pensant qu'aux viandes, et disant des choses qui marquent qu'on y a de l'attachement.

Je dois m'examiner soigneusement sur tous ces points, et confesser devant Dieu toutes les fautes que j'y ai commises, disant avec larmes : malheur à moi qui ne saurais boire ni manger, sans offenser Dieu, ne cherchant qu'à contenter mon appétit, préférant le plaisir des sens au salut de l'âme, ayant moins d'égard à ce qui m'est nécessaire qu'à ce qui m'est agréable, et dans tous mes repas, donnant beaucoup plus au démon, qu'à mon propre corps ? O mon Dieu, ayez pitié de ma faiblesse, fortifiez-moi par votre grâce, afin que je ne me laisse jamais vaincre par la gourmandise.

Après cela je dois me résoudre à combattre fortement ce vice, et à garder toutes les règles de la tempérance dans les cinq points que nous venons de marquer, dans l'observation des jeûnes, c'est-à-dire dans la quantité, et dans la qualité des viandes, dans les temps, et dans la manière de manger. (*S. Basil. de vera virginit. — D. Bern. Serm. 30. in Cant. et ad fratres de monte Dei*) Je m'appliquerai surtout à régler la quantité de nourriture qui m'est nécessaire, et pour m'éloigner des deux extrémités, j'aurai soin de n'en pas prendre tant, que j'en aie l'estomac chargé, ni aussi peu, qu'il n'y en ait pas suffisamment pour me soutenir. En ce qui regarde la qualité des viandes je ne dois jamais rechercher que celles qui sont communes, et il faut même que je préfère les plus grossières aux plus délicates, évitant toujours de paraître singulier, à moins d'une nécessité évidente. Enfin dans la manière de manger la meilleure règle que je puisse suivre, est celle que le Saint-Esprit me donne (*Eccli. 31. 20.*) de ne pas m'abandonner à mon appétit, et pendant que le corps mange, de ne pas souffrir que l'esprit s'épanche trop sur les viandes; mais plutôt de me commander en sorte que je donne pendant les repas quelque nourriture à l'esprit, afin qu'il modère la trop grande avidité que le corps a naturellement à manger, et à se remplir. Les deux points suivants me fourniront des motifs pour me porter à la tempérance.

II. POINT.

Je considérerai dans ce second point les grands châtiements dont Dieu punit le vice de l'intempérance. On peut les réduire à trois principaux. Le premier est un effet de l'in-

tempérance même, qui, comme un arbre gâté, ne peut produire qu'un fruit corrompu. Le second vient de Dieu qui, dès ce monde, nous veut faire voir combien il a ce vice en horreur. Le troisième et le plus terrible est celui que la justice divine prépare dans l'éternité à ceux qui se laissent vainement à une passion si brutale. Premièrement donc l'intempérance est à elle-même son propre supplice, parce qu'un homme sujet à sa bouche, paie bien chèrement le plaisir de sa débauche par les incommodités et les douleurs dont elle est suivie. En effet les suites ordinaires de l'intempérance, sont de charger et d'appesantir le corps; de ruiner la santé; d'abrégér la vie; d'avancer la mort; de troubler l'esprit; d'obscurcir l'entendement; de rendre l'âme incapable de faire oraison, et de goûter les consolations spirituelles, pour avoir trop goûté le plaisir sensuel; enfin de remplir le cœur de lâcheté pour tout ce qui regarde l'honneur et le service de Dieu; n'étant pas possible qu'un homme qui cède à un si faible ennemi, résiste à d'autres plus forts et plus redoutables. (*Eccles. 31. 23. — Prov. 23. 29. — Luc. 21. 34. — Cassian. l. 5. cap. 13. et Collat. 5.*)

Outre cela nous voyons que Dieu a toujours puni très sévèrement le péché de gourmandise. Adam et Ève pour avoir mangé du fruit défendu, perdirent avec l'innocence, le bonheur dont ils jouissaient, et furent chassés honteusement du paradis de délices. (*Gen. 3.*) Les Israélites ayant souhaité indiscrètement de manger de la chair, et ayant encore, comme dit David, *la bouche pleine de viande*, sentirent à l'heure même la colère de Dieu, qui venant à fondre sur eux, en tua un très-grand nombre. (*Ps. 77. 31. — Num. 11. 33.*) Une autre fois s'étant mis à boire et à faire bonne chère, ils se levèrent pour adorer un veau d'or (*Exod. 33. 6.*), et la justice divine permit que ceux qui avaient fait leur Dieu de leur ventre, fléchissent le genou devant la figure d'un animal méprisable. Mais si un si grand crime fut incontinent puni par la mort de trente-trois mille de ces idolâtres, ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'un saint Prophète, pour avoir seulement diné dans un lieu où il avait défense de manger, fut tué par un lion (*3. Reg. 13. 24.*), sans que Dieu eût égard ni aux miracles qu'il avait faits auparavant, ni à l'obéissance qu'il avait rendue en d'autres rencontres à ses ordres, ni à la faim qui le pressait, ni à la simplicité avec laquelle il s'était laissé tromper par un homme qui paraissait un Prophète comme lui.

Enfin les ivrognes, et les gens de bonne chère souffriront en l'autre monde d'horribles douleurs (*D. Bas. Serm. de abdic. rerum.*), surtout dans la langue, comme il paraît par l'exemple du mauvais riche, qui après s'être traité magnifiquement, fut enfin réduit à brûler de soif dans l'enfer, et à demander inutilement que le Lazare trempât le bout de

son doigt dans l'eau, et qu'il lui en vint mettre une goutte sur la langue, pour la rafraîchir. (*Luc. 16. 24.*) Ainsi les imitateurs de ce riche voluptueux seront tourmentés éternellement d'une faim et d'une soif enragées, sans avoir jamais la bouche remplie que d'amertume et de fiel. C'est alors que s'exécutera l'arrêt porté contre Babylone en ces termes : *qu'on multiplie ses tourments et ses douleurs à proportion des délices où elles s'est plongée.* (*Apoc. 18. 7.*) Que faites-vous après cela, ô mon âme ? comment ne pleurez-vous pas l'excès de vos débauches passées ? comment ne songez-vous pas à en arrêter le cours ? souvenez-vous que le plaisir temporel de l'intempérance sera puni par une faim et une soif éternelles. Que si vous vendez, comme Esau, pour un repas, le droit que vous avez à l'héritage de votre Père, craignez qu'il ne soit plus en votre pouvoir de le recouvrer. (*Gen. 25. 23.* — *Heb. 12. 16.*) Considérez bien les jugements de Dieu sur ceux qui se sont abandonnés à ce vice, et profitez de leur malheur, de crainte que vous ne soyez un jour vous-même condamnée au même supplice.

III. POINT.

Voyons enfin les grands biens que Dieu fait à ceux qui mortifient leur sensualité par l'abstinence et par le jeûne. Ces biens se peuvent réduire à trois espèces, qui répondent aux trois sortes de châtimens dont Dieu a coutume de punir le vice de la gourmandise. La première espèce comprend les biens que la tempérance produit d'elle-même, comme un bon arbre porte toujours de bons fruits. La seconde contient ceux que Dieu donne en cette vie aux personnes sobres, pour faire voir combien cette vertu lui est agréable. La troisième regarde les plaisirs qu'il leur prépare dans le ciel.

En premier lieu la tempérance porte avec elle de grands avantages, qui récompensent au double la peine qu'elle a pu donner au commencement. Car elle décharge le corps d'une abondance d'humeurs qui l'appesantissent ; elle est un préservatif excellent contre plusieurs sortes de maladies ; elle conserve la santé ; elle fait vivre longtemps. Pour l'âme, elle la réjouit ; elle la rend propre à faire oraison et à goûter la douceur des consolations célestes ; elle désarme et réduit à la raison son ennemi qui est la chair ; elle la met en état de travailler utilement pour son salut et pour le service de Dieu.

Outre cela Dieu a pour les hommes tant de bonté, qu'il ne peut les voir privés de toute joie et de tout plaisir. Ceux donc qui affligent rudement leurs corps par de longues abstinences, il les nourrit intérieurement de ses plus pures délices, et au lieu du plaisir sensuel qu'ils ont méprisé, il leur remplit l'âme de consolations toutes spirituelles, et toutes divines. (*S. Bern. ad fratres de monte Dei.*) De cette

rement à songer à quelque chose d'impur, et qu'on s'en fait un plaisir; ou quand on est lâche à rejeter ces sales imaginations; ou enfin quand on néglige de s'éloigner des occasions dangereuses qui ont coutume de les faire venir dans l'esprit.

2°. On pèche par la langue, en disant des paroles dissolues; par l'oreille, en écoutant volontiers des discours et des chansons malhonnêtes; par les yeux, en regardant des objets lascifs, ou en assistant à des spectacles infâmes, ou en lisant certains livres qui traitent de galanterie; par l'odorat et par le goût, soit en sentant, soit en mangeant des choses capables d'exciter en nous des mouvements contraires à la pureté; et ne regardant en tout cela que le seul plaisir de la chair.

3°. On peut consommer le péché par des actions impudiques en bien des manières. Car on peut pécher, ou tout seul, ou avec d'autres personnes, et selon la qualité de ces personnes, les péchés changent d'espèce, et les Théologiens leur donnent des noms différents. Il y a même des impuretés si abominables et si brutales qu'on n'en peut parler sans rougir. Les attouchements deshonnêtes qu'on fait sur soi, ou sur d'autres doivent se réduire à cette troisième espèce de péché.

Il y a seulement à observer qu'on doit bien se donner de garde durant l'oraison de remuer trop ces ordures, et de descendre dans de certains détails qui ne servent qu'à rappeler les idées des anciens désordres, et à faire naître de nouvelles tentations. Le plus sûr est de pleurer ses crimes en général, sans s'amuser à les considérer de trop près. Il suffit que chacun dise en soi-même : malheur à moi, qui ai vécu d'une manière si brutale, que j'ai honte d'y penser, et que le seul souvenir m'en donne une extrême horreur ! O mon Dieu, regardez-moi dans cet état avec des yeux de compassion, et changez les miens en deux fontaines de larmes, afin que pleurant sans cesse, je puisse enfin purifier mon âme, et en effacer toutes les taches.

II. POINT.

Considérons dans le second point trois sortes de peines dont Dieu châtie le vice de l'impureté, de même que nous avons dit qu'il en use à l'égard de l'intempérance; avec cette distinction toutefois que le châtiment de l'impureté est plus rigoureux, parce que le péché est plus grand.

La première de ces peines consiste en beaucoup de maux, que traîne après soi l'impudicité. Tant de maux ne peuvent être que de justes châtiments de Dieu, qui permet que le démon ayant vaincu les impudiques avec les armes que leur propre chair lui fournit, les tourmente ensuite très-cruellement, et afflige leur corps par mille sortes de maladies fa-

cheuses et infâmes, sans leur donner de repos jusqu'à ce qu'ils aient entièrement perdu leurs biens, leur santé, leur joie, et leur vie. Comme donc l'apôtre saint Paul *livra à Satan* un chrétien coupable d'un horrible inceste (1. Cor. 5. 1.), afin qu'il le tourmentât dans son corps; ainsi quiconque s'abandonne lui-même à l'impureté, livre son corps et son âme tout ensemble à cet infâme bourreau, *qui entre d'abord par les caresses et par le plaisir, mais qui à la fin mord comme un serpent, et répand son venin comme un basilic.* (Prov. 23. 32.)

De plus, Dieu a toujours fait paraître beaucoup de rigueur à châtier l'impudicité, pour montrer combien il a ce vice en abomination. Ce fut principalement pour cela que par un déluge universel il noya toute la terre; et qu'il envoya depuis le feu du ciel, afin de brûler Sodome et Gomorrhe: ce fut aussi par la même raison que Moïse fit mourir en un seul jour vingt-quatre mille hommes du peuple d'Israël (Num. 15. 9.); et Phinées une autrefois ayant tué de sa propre main un fornicateur public, Dieu approuva tellement son zèle, qu'à sa seule considération il donna la vie à tous les autres. Un petit fils du Patriarche Jacob fut puni de mort pour un péché de pollution. (Gen. 38. 10.) Et les enfants du grand prêtre Héli périrent malheureusement, pour avoir déshonoré leur sacerdoce par des dissolutions honteuses. (1. Reg. 34.) On sait assez où aboutirent les molles complaisances de Samson pour la perfide Dalila, l'adultère de David avec Betsabée, et les funestes amours de Salomon pour des femmes étrangères. Que si des hommes d'une vertu et d'une sagesse consommées ont pu succomber à la tentation, et s'ils en ont été châtiés si sévèrement, peux-tu, ô mon âme; ne pas abhorrer l'impureté? Crois-tu avoir ou plus de force que Samson, ou plus de sagesse que Salomon, ou plus de sainteté que David? (D. Hieron. in regul. Monach. c. de Castit.) Par quel privilège penses-tu pouvoir demeurer ferme, où ces grands hommes sont tombés, et éviter le châtement dont ils n'ont pu se défendre?

Enfin la dernière peine des voluptueux est celle qu'ils souffriront dans l'enfer, surtout par l'ardeur du feu, qui s'attachera principalement aux parties du corps qui auront le plus contribué au péché. Leur imagination qui a pris plaisir à se figurer de sales objets, sera tourmentée par des fantômes et des représentations horribles d'objets affligeants. Les cinq sens, comme les cinq principaux organes de la volupté, endureront des douleurs qui passent tout ce que l'esprit en peut concevoir. En un mot ces impudiques seront plongés depuis les pieds jusques à la tête dans l'étang de feu et de soufre, pour s'être plongés eux-mêmes dans les délices d'une chair pleine d'ordure et de corruption. O mon âme, considère bien le feu de l'enfer, si tu veux éteindre les flammes impures que la concupiscence a allumées dans

ta chair, combats sans cesse contre toi-même ; surmonte l'amour du plaisir par l'appréhension de la peine et de la douleur. Le fruit de ces considérations doit être un ferme propos de fuir un vice si détestable : aussi ne peut-on le vaincre que par la fuite. Il faut craindre même de le nommer et de prononcer, comme dit saint Paul, le nom de fornication, ou de quelque autre impureté que ce soit ; *Nec nominetur in vobis.* (1. Cor. 9. 13. Eph. 5. 3.) : de peur qu'entendant préférer ce mot, l'on ne pense à la chose même. Mais comme il y a deux moyens de vaincre le démon de l'impureté ; l'un qui consiste dans la chasteté conjugale, l'autre beaucoup plus parfait qui va jusqu'à s'abstenir des plaisirs, quoique légitimes, du mariage ; nous ferons de ce dernier le principal sujet de la considération suivante.

III. POINT.

Il faut employer ce troisième point à considérer six actes très-excellents de la parfaite chasteté, et ensuite six sortes de biens dont Dieu a coutume de récompenser ceux qui ont de l'affection pour cette admirable vertu. (S. Bonav. in *Dixta salut.* tit. 4. c. 4.) Nous avons une très-belle figure de tout cela dans le lis, auquel l'Écriture compare la chasteté. Car c'est une fleur qui est composée de six feuilles extrêmement blanches, et d'une agréable beauté, au milieu desquelles on voit s'élever six pointes que la nature a pris plaisir de dorer, et de peindre de couleur de feu. Les six feuilles représentent par leur blancheur les six actes et les six degrés de la chasteté, et les six pointes qui sont au dedans, marquent les faveurs que Dieu fait aux âmes pures ; surtout quand leur pureté est fondée sur l'amour divin qui a tout ensemble et l'éclat de l'or, et l'ardeur du feu. Avec cela cette vertu devient aisée, et la mortification de la chair devient agréable. C'est sur ce principe que doit rouler tout ce que nous en allons dire.

Divers degrés de la chasteté parfaite.

Le premier degré de la chasteté parfaite est de garder si soigneusement ses yeux et ses oreilles, et d'en tenir toutes les portes si bien fermées, qu'il n'y entre rien qui puisse le moins du monde salir l'imagination, mais que plutôt ces deux sens veillent toujours, et qu'éloignant d'eux tout objet impur, ils servent comme de gardes à la chasteté. (Job. 31. 1.)

Le second est de sanctifier tellement l'usage de l'odorat, du goût, et du toucher qu'on rejette avec horreur ce qui s'y pourrait mêler de lascif, et qu'on n'ait rien tant à cœur que d'être chaste dans ses repas, dans ses habits, dans son lit ; et dans toutes sortes d'attouchements (S. Basil. de *vera virgi-*

nit); puisque l'expérience nous montre qu'il n'y a point de feu qui prenne plus vite, que celui d'une concupiscence déréglée.

Le troisième est de faire paraître beaucoup de retenue et de modestie en ses paroles, en ses entretiens, en ses divertissements, en sa contenance, en ses gestes, en ses habits, et en toute sa personne; réglant toutes choses de sorte qu'on y voie reluire une gravité vraiment chrétienne, sans qu'il y paraisse rien de contraire à l'honnêteté et à la pudeur. (1. *Petr.* 3. 2.)

Le quatrième est de ne point souffrir d'amitiés qui ne soient saintes, et de prendre garde à n'entrer jamais trop avant dans la familiarité des personnes, dont la conversation et l'exemple peuvent être de quelque préjudice pour la chasteté; surtout lorsque ce commerce va jusqu'à faire et à recevoir des présents, qui sont les pièges que le diable a accoutumé de tendre aux âmes simples, pour les engager dans le mal.

Le cinquième est d'éviter toutes les occasions soit du dehors, soit du dedans qui peuvent donner la moindre atteinte à la pureté. Suivant ce principe une âme parfaitement chaste abhorre l'orgueil secret: parce que Dieu pour le punir permet souvent que l'on tombe en des désordres publics et en des impuretés scandaleuses. (*D. Greg.* 11. *Moral.* c. 8.) Elle se garde pareillement de la colère, parce que cette passion échauffe le sang, et cause beaucoup d'altération dans le corps. Elle fuit encore l'oisiveté, parce que c'est une porte ouverte aux vices les plus infâmes. Enfin elle s'éloigne le plus qu'elle peut des lieux dangereux et des mauvaises compagnies, parce qu'il est écrit *que quiconque aime le péril, y périra malheureusement.* (*Eccl.* 3. 27.)

Le sixième et le plus haut degré de la chasteté est de purger tellement son cœur de toutes sortes de pensées impures, qu'on ne sente nul mouvement deshonnête dans son corps. Par ce moyen l'on tient la chair toujours soumise à l'esprit, non seulement pendant qu'on est éveillé, et que la raison est libre, mais même, autant qu'il se peut, durant le sommeil, en prévenant par une exacte vigilance sur soi-même toutes les illusions du démon. (*Cassian. Collat.* 12. c. 8.)

Voilà les six feuilles de ce lis céleste, qui ne naît à la vérité que parmi les épines, c'est-à-dire, au milieu des tentations qu'il faut soutenir, avant que d'atteindre à la perfection de la chasteté; mais qu'on peut enfin obtenir avec le secours de la toute-puissance et de la miséricorde de Dieu. Les grands avantages que possède la chasteté sont des motifs bien puissants pour nous la faire désirer. Il y en a six principaux. (*Cassian. c. 11. D. Thom.* 2. 2. q. 155.)

Avantages de la chasteté parfaite.

La première grâce que Dieu me fera, si j'ai assez de courage pour combattre la concupiscence de la chair, et pour embrasser la parfaite chasteté, ce sera de m'envoyer des anges du ciel, afin qu'ils m'assistent dans cette guerre spirituelle, et qu'après une généreuse résistance, je sorte victorieux du combat. Car comme dit saint Ambroise (*L. 1. de Virgin. ad sororem.*), plus une âme est pure, plus les anges se plaisent à la garder et à la défendre; *quò sanctor quisque ed munitior*; parce que leurs délices sont de converser avec les vierges et avec les personnes chastes, qui dans une chair sujette au péché conservent une pureté plus angélique qu'humaine. Comme donc ces trois jeunes hommes si chastes que le roi de Babylone fit jeter dans une fournaise (*Daniel. 3. 50.*), méritèrent qu'il vint un ange de la part de Dieu pour tempérer l'ardeur des flammes par un vent doux et rafraîchissant; de même ceux qui demeurent fermes au milieu des tentations de la chair, attirent à eux les anges, et ces bienheureux esprits les prennent sous leur protection, les couvrent de leur ailes, et les garantissent des flammes impures qui les environnent, empêchant qu'elles ne montent jusqu'à la partie supérieure de l'âme, et éteignant l'ardeur de la sensualité par un souffle tout divin, et par une rosée céleste. Ainsi ces âmes chastes, se voyant victorieuses de l'esprit immonde, bénissent Dieu de l'avantage qu'il leur a donné sur leur ennemi. S'il arrive donc que je me sente pressé de ces sortes de tentations, je ne dois pas craindre d'appeler les anges à mon secours, en leur disant : O anges glorieux, fidèles gardiens des vierges, protecteurs des âmes pures, amis et compagnons inséparables de ceux qui ont de l'amour pour la chasteté, hâtez-vous de me secourir, de peur que le feu qui m'environne ne vienne à me consumer; étouffez ces flammes qui commencent à exciter dans ma chair un grand incendie; ne permettez pas que de la chair elles passent à l'esprit; faites que l'esprit divin vienne en cette chair, comme un vent frais, pour en amortir toute la chaleur.

Le second avantage de la chasteté parfaite est une assistance très-particulière que Dieu donne aux personnes affectonnées à cette vertu. (*S. Basil. de vera virginit.*) Car enfin la chasteté ne les rend pas seulement semblables aux anges; elle les rend même semblables au roi des anges Jésus-Christ, qui étant la source aussi bien que le modèle de pureté, prend un singulier plaisir à converser familièrement avec ceux qui excellent en cette vertu. O Dieu éternel, qui vivez parmi les lis (*Cant. 2. 16.*), et ne vous plaisez qu'avec les âmes les plus pures, purifiez la mienne de telle sorte qu'elle mérite d'entrer bien avant dans votre amitié.



De tout ceci nous pouvons tirer un moyen sûr et efficace pour vaincre les tentations, lorsqu'étant seuls, elles nous prennent au dépourvu. (*S. Hieron. Ep. ad Demetr. — Cassian. Collat. 12. c. 8. et l. 6. c. 9.*) Car nous n'avons qu'à lever les yeux vers notre bon ange qui est présent, ou vers Dieu même qui nous regarde : il suffit de nous présenter devant eux pleins de confusion, de ce que nous faisons en leur présence beaucoup de choses que nous rougirions de faire devant le monde. Dans cette pensée nous pourrons répondre au tentateur, ce que Susanne répondit à ces vieillards impudiques qui la sollicitaient au péché. *J'aime mieux mourir que de pécher en la présence du Seigneur. (Dan 13. 23.)*

Le troisième avantage de la pureté est qu'au lieu d'un mariage charnel, auquel on renonce, on en contracte un spirituel avec Dieu qui s'unit à l'âme, et la prend pour son épouse, lui donnant des marques certaines de son amour et de sa fidélité, et la remplissant des délices spirituelles qui lui rendent insipides celles de la chair. De sorte qu'on voit l'accomplissement de ce qu'il dit dans l'Évangile, que si quelque'un abandonne sa femme pour l'amour de lui, c'est-à-dire, s'il se prive du pouvoir qu'il a de se marier, il lui donnera cent fois autant qu'il aura quitté, parce qu'il lui fera goûter des plaisirs cent fois plus doux que tous ceux auxquels il a renoncé. (*Matth. 19. 29.*) En effet la chasteté est quelque chose de si délicieux, que nul n'est capable de le comprendre à moins qu'il ne l'ait expérimenté. O époux des âmes chastes, communiquez-moi cette divine vertu, afin que mon âme ait l'honneur d'être du nombre de vos épouses. O mon âme, puisque tu aimes si éperdument le plaisir, quitte de bon cœur les voluptés passagères de la chair pour jouir des consolations et des douceurs éternelles de l'esprit.

Le quatrième avantage de la chasteté, est qu'au lieu des enfants, qui sont les fruits les plus agréables du mariage, Dieu donne à ceux qui vivent dans la continence un nombre infini d'enfants spirituels beaucoup meilleurs et plus estimables que les autres. Il les rend féconds en bonnes œuvres ; il leur fait une nombreuse postérité de leurs vertus et de leurs mérites, et à l'égard des personnes, qu'ils gagnent à Jésus-Christ par leurs bons exemples, et par leurs saintes instructions, il veut qu'ils leur tiennent lieu de père et de mère, comme il le déclare par Isaïe en ces termes : *Que celui qui a renoncé pour l'amour de moi au mariage, ne dise pas qu'il est comme un arbre sec et infructueux ; parce que je lui donnerai dans ma maison, (Isa. 56. 3.)*, et dans l'enceinte de mon Église, un rang élevé, et un nom illustre, qui le rendra plus glorieux que ceux qui ont quantité d'enfants ; ce sera un nom éternel, dont la mémoire ne s'effacera jamais. O heureux celui qui aime la chasteté, puisque Dieu l'honore en même

temps de la qualité de fils , et de celle de père ; de fils , par la grâce de son adoption , et de père , par tant d'œuvres saintes , qui sont des fruits de salut et de bénédiction.

Le cinquième avantage comprend certains privilèges extraordinaires dont Dieu favorise les âmes chastes , et qui font bien voir l'amour qu'il a pour la pureté. Car comme ceux qui sont éminents en cette vertu , ne sont pas sujets aux lois ordinaires de la nature , puisqu'ils vivent dans un corps , comme s'ils étaient de purs esprits ; aussi Dieu pour récompenser leur mérite , fait à quelques-uns d'entr'eux des faveurs , qui passent tout ce qui est renfermé dans les bornes ordinaires de la grâce. C'est ainsi que la Sainte Vierge fut honorée de la dignité de Mère de Dieu , en récompense du vœu qu'elle avait fait de virginité. L'Évangéliste saint Jean mérita aussi par sa pureté virginale ; d'être chéri particulièrement de Notre-Seigneur , et de recevoir des marques toutes singulières de son amour , surtout à la Cène , et sur le Calvaire , et depuis en son exil , où il eut d'admirables révélations des mystères à venir. Ce don si sublime de Prophétie avait déjà été accordé pour le même sujet à Élie , à Elisée , à Daniel , et à d'autres enfants de Prophètes : et nous savons que le feu n'osa toucher aux trois jeunes hommes dans la fournaise de Babylone , parce qu'ils avaient auparavant amorti en eux les flammes de la concupiscence.

Enfin le dernier avantage de la chasteté , est un privilège spécial qu'ont les vierges dans la gloire , de *suivre l'agneau partout où il va.* (*Apoc. 14. 4.*) Car il est juste , que l'ayant toujours suivi de près en ce monde , par une imitation parfaite de sa pureté , ils lui soient aussi très-intimement unis en l'autre , par une heureuse et une immuable participation de sa gloire. (*S. Bas. de vera Virginit. — S. Hier. de laudibus Virginit.*) O agneau sans tache , communiquez à mon corps et à mon âme votre pureté , afin que sortant un jour de la prison si étroite de ce corps , et qu'étant libre de mes liens je puisse vous suivre dans toute la vaste étendue de votre royaume céleste. Ainsi soit-il.

La considération de ces six avantages me sera d'une grande utilité pour vaincre les tentations de la chair , et toutes les fois que j'en serai attaqué , je pourrai dire en moi-même ce que dit le chaste Joseph à cette femme impudique , qui le voulait faire consentir à un adultère : *de quel front commettrais-je un crime si détestable , et offenserais-je mon maître* , de qui j'ai reçu tant de grâces , et qui me promet encore de récompenser ma fidélité par de nouveaux bienfaits ; *quomodo possum hoc malum facere , et peccare in Dominum nostrum ?* (*Gen. 39. 9.*) Me voilà prêt , ô mon Dieu , à abandonner non pas un manteau , comme fit Joseph , mais mon honneur , mes biens , ma vie même plutôt que de vous offenser. Vous récompensâtes libéralement la chasteté de Joseph , en l'ho-

ble regret d'avoir aimé et désiré quelque chose contre ses ordres. Je ferai ensuite un ferme propos de déraciner de mon cœur une affection si criminelle, et je tâcherai enfin de me défaire, s'il est possible, de la chose même, qui est l'objet de ma passion. Dans ce dessein je me servirai des considérations suivantes.

II. POINT.

Il faut remarquer dans le second point les grands maux, que l'avarice a coutume de nous attirer, et qu'on peut réduire aux trois espèces dont nous avons parlé ci-devant. En premier lieu l'on doit regarder l'avarice, suivant la pensée de l'apôtre, comme la racine de deux maux, qui renferment généralement tous ceux auxquels l'homme est sujet en cette vie, c'est-à-dire, du péché et de la peine du péché. (1. *Tim.* 6. 10.) Ces deux sortes de maux joints ensemble contribuent infiniment à rendre l'avare malheureux; aussi est-il à lui-même son propre bourreau, par les soins, les inquiétudes, et les peines qu'il se donne pour amasser des richesses, et pour les conserver après qu'il les a amassées; en se rendant volontairement esclave de sa convoitise. De plus l'amour des biens temporels est un piège, que le démon tend aux hommes, pour les engager en mille sorte de crimes, pour leur remplir l'esprit de ténèbres et de doutes sur les vérités de la foi; pour les tourmenter par de fâcheux remords de conscience; et enfin pour les tenir comme suspendus entre le ciel et la terre, et les faire ainsi périr misérablement, comme Judas, en les empêchant d'un côté de jouir des biens de la terre, et de mériter de l'autre ceux du ciel.

Dieu punit encore quelquefois l'avarice, par d'autres voies, pour montrer l'horreur qu'il a de cette passion et la haine qu'il porte à ceux qui y sont sujets.

En voici autant d'exemples que nous avons dit qu'il se commet de différentes sortes de péchés en cette matière, Achan pour avoir pris quelque chose dans Jéricho (*Josué.* 7. 25.), contre la défense de Josué, fut lapidé, par l'ordre de Dieu, et tous ses biens jetés dans le feu. Nabal aveuglé par son avarice, ayant refusé à David des vivres, qu'il lui demandait, mourut dans un étrange endurcissement de cœur, qui fut le juste châtement de sa dureté. (1. *Reg.* 25. 10.) Jézabel, pour avoir voulu, par autorité, contraindre Naboth de lui abandonner sa vigne, et pour l'avoir fait massacrer ensuite, fut jetée par les fenêtres de son palais, et mangée des chiens. (3. *Reg.* 21. 4.) Ananie et Saphire ayant détourné une partie du prix d'un fonds de terre, qu'ils venaient de vendre, et ayant par là contrevenu à leur vœu de pauvreté volontaire, furent punis de mort subite. (*Act.* 5. 5. 10. — *Aug. Serm.* 27. *de verbis Apostoli.* — *Vide Bellarm.*

Tom. 1. de *Monach.* c. 2.) Giézi, par une convoitise sacrilège (4. *Reg.* 5. 23.), ayant demandé de l'argent à Naaman, au nom d'Elisée, qui l'avait miraculeusement guéri de sa lèpre, fut frappé de la même maladie. Enfin Judas le plus infâme de tous les avares, après avoir livré son âme au démon, porta si loin son avarice que, non content de dérober les aumônes qu'il recevait pour son maître, il le vendit lâchement, et s'alla pendre lui-même. (*Joan.* 12. 6. — *Matth.* 26. 15. 27. 5.) O mon âme, ne crains-tu point un vice si dangereux, qui triomphe des monarques aussi bien que de leurs sujets, des riches comme des pauvres, des séculiers et des religieux, des enfants de Prophètes, des premiers chrétiens, et ce qui est le plus surprenant, d'un des douze apôtres.

Outres ces peines qui ne sont que temporelles, il y a pour les avares dans l'enfer d'autres châtimens, qui ne finiront jamais. C'est-là que ces misérables auront éternellement devant les yeux l'image de leur misère, et qu'avec une douleur incroyable ils se verront dépouillés de toutes les choses, dont ils étaient auparavant si passionnés. Plus ils auront possédé de biens sur la terre, et plus ils y auront eu d'attachement, plus ils seront pauvres ; comme il paraît par l'exemple du mauvais riche, qui en un moment passa de l'abondance de toutes choses à une extrême indigence. O Dieu tout-puissant, qui êtes riche en miséricorde, délivrez-moi de cette cruelle passion, qui nous cause tant de maux. J'aime mieux manquer à présent de beaucoup de choses, en foulant aux pieds les biens de la terre, que d'en être avide, et de m'exposer par là à manquer de tout dans l'éternité.

III. POINT.

Considérons dans ce dernier point combien il importe de réprimer l'amour des biens de la terre. Pour le mieux comprendre, il faut supposer qu'il y a deux manières de mortifier cette passion. L'une est de rompre l'attache qu'on a aux richesses, sans que l'on veuille pour cela y renoncer tout-à-fait, ni en quitter la propriété. C'est-là le degré le plus bas de la pauvreté évangélique, qui ne laisse pas d'être considérable devant Dieu, étant soutenu pour l'ordinaire de deux vertus excellentes, qui sont la libéralité et la charité. La libéralité apprend aux riches à dispenser leurs trésors dans les occasions, et en la manière qu'il convient; pendant que la charité s'occupe à subvenir aux besoins des pauvres. L'autre est de renoncer effectivement à tout ce qu'on possède, et à tout ce qu'on espère de biens temporels, afin de déraciner plus parfaitement de son cœur l'affection qu'on y peut avoir. Et c'est en ce renoncement généreux que consiste la perfection de la pauvreté volontaire si estimée dans le christianisme. Ces deux moyens sont très-utiles à ceux qui savent bien s'en servir.

Car le Fils de Dieu a promis généralement à tous les pauvres d'esprit le royaume du ciel (*Matth. 5. 3.*) : par où il marque non seulement le royaume éternel, qu'il leur prépare en l'autre vie, mais le royaume de Dieu dont on jouit en celle-ci, et qui consiste dans la justice, dans la paix, et dans la joie, que communique le Saint-Esprit. (*Rom. 14. 17.*) Ainsi dès que l'on commence à se rendre victorieux de l'avarice, on acquiert trois grands avantages, qui sont la justice, d'où procèdent une infinité de bonnes œuvres : la paix, qui bannit du cœur toute passion déréglée, et la joie qui dissipe la tristesse ; parce qu'en déracinant cette passion, on arrache en même-temps la racine de tous les maux, qui font obstacle à de si grands biens.

Outre cela, si une âme se montre libérale à l'égard de Dieu en quittant tout pour l'amour de lui, il usera d'une bien plus grande libéralité envers elle. Il lui ouvrira ses trésors, et la comblera de bénédictions soit temporelles, si elles lui sont utiles, soit spirituelles, suivant le besoin qu'elle en aura pour cette vie et pour l'autre. C'est ce que le Fils de Dieu nous voulait dire par ces paroles : *Donnez et on vous donnera, on vous remplira le sein de beaucoup de biens et la mesure en sera pleine, pressée, entassée, jusqu'à se répandre par-dessus.* (*Luc. 6. 38.*) Vous conserverez ce trésor en paix et sans crainte de le perdre. Lorsqu'il dit *on vous donnera*, il déclare que bien qu'on donne peu de chose à Dieu, ce qu'il donne en récompense est toujours grand, et la mesure dont il se sert, a les quatre qualités d'une mesure très-ample et très-abondante. Il ajoute que la mesure dont nous nous servons pour les autres, sera celle dont on se servira pour nous, parce qu'à proportion que notre libéralité croîtra envers le prochain, celle de Dieu croîtra envers nous ; si bien que nous expérimenterons ce que dit saint Paul, que quiconque sème beaucoup recueille beaucoup. Souviens-toi donc, ô mon âme, d'user d'une grande libéralité envers Dieu, et envers le prochain pour l'amour de Dieu, et ce Seigneur tout-puissant, par une plus grande libéralité, payera au centuple tout ce que tu auras donné soit au prochain soit à lui. Aussi est-ce une maxime certaine, qu'une âme bienfaisante sera comblée de bénédictions, qu'en faisant l'aumône elle s'enrichira, qu'en rassasiant les autres, elle sera elle-même rassasiée (*Prov. 11. 24.*), et qu'en donnant beaucoup, elle recevra aussi beaucoup.

Il faut ensuite considérer les biens infinis que Dieu prépare pour ceux qui embrassent l'autre manière de combattre l'avarice, c'est-à-dire, ceux qui quittent tout, et qui donnent tout aux pauvres, afin de suivre Jésus-Christ. Car comme ils se montrent plus libéraux envers Dieu, Dieu se montrera aussi plus libéral envers eux, et accomplira fidèlement la promesse qu'il leur a faite de leur donner dès cette vie cent fois autant qu'ils lui ont donné, et de plus la vie éter-

ses affaires, des joies malignes de ce que les choses ne lui ont pas bien réussi, de vains chagrins de ce qu'au contraire elles ont eu le succès qu'il prétendait, une satisfaction intérieure à s'entretenir dans des projets de vengeance.

Les seconds sont des péchés de la langue, comme des menaces, des injures, qui se disent à une personne présente, ou des murmures et des plaintes, qu'on fait d'un autre en son absence; des imprécations, des paroles dites avec trop d'aigreur et d'emportement, ou d'un ton trop haut, des contestations et des crieries dans les disputes, pour vouloir l'emporter sur tout le monde, et d'autres semblables.

Les dernières sont des actions criminelles, qui vont contre le cinquième commandement, lorsqu'on en vient jusqu'à tuer, à frapper, ou à maltraiter son prochain sans raison, et contre les lois de la justice; ou lorsqu'on fait quelque chose, par un esprit de vengeance; ou que l'on s'adresse aux juges pour la satisfaction d'une injure, non par un véritable zèle de la justice, mais par un pur ressentiment de l'injure qu'on a reçue; ou que l'on refuse de pardonner à son ennemi, et qu'au lieu de lui donner des marques de réconciliation, on lui témoigne toujours de l'aversion et de la froideur. On peut encore compter parmi les effets extérieurs de la colère, les dissensions, les chicanes, les querelles, les schismes, les partialités, et les guerres qui sont cause d'une infinité d'autres crimes.

Enfin la colère a pour compagne l'impatience, lorsqu'il arrive quelque chose de contraire à notre inclination naturelle en ce qui regarde la santé, l'honneur, et les biens. Car cela fait que nous nous attristons excessivement, par trop d'inquiétude et d'envie de nous délivrer du mal que nous endurons. De là naissent beaucoup de péchés, qui se commettent contre Dieu, contre le prochain, et contre nous-mêmes: comme des murmures, des plaintes, des mouvements de blasphème touchant la conduite de la providence divine, faute de conformité et de soumission à ses ordres; des défiances, des abattements, des dégoûts de la vie, et des désirs de la mort, qui vont quelquefois jusqu'au dernier désespoir. Outre cela l'on devient fâcheux et insupportable au prochain par mille occasions qu'on lui donne de s'offenser. On ne saurait même vivre en paix avec ceux de la maison, et il n'y a pas jusqu'aux bêtes, et aux créatures insensibles contre lesquelles on ne s'emporte, ainsi que fit le Prophète Jonas contre le lierre qui le couvrait, et qui étant mort et devenu sec tout d'un coup, le laissa exposé aux rayons brûlants du soleil. (*Jonæ. 4. 9.*) Après avoir bien considéré toutes ces sortes de péchés, si je trouve que j'en sois coupable devant Dieu, je tournerai ma colère contre moi-même, parce que j'ai péché, et je prierai Notre-Seigneur de m'aider à vaincre cette furieuse passion. (*Ps. 4. 5.*)

Grand Dieu, qui êtes également juste et terrible dans votre colère à l'égard de ceux qui ne savent pas modérer la leur, éclairez-moi tellement l'esprit, que dans la considération des châtimens rigoureux, qui sont les effets de votre fureur, j'apprenne aujourd'hui à arrêter les saillies et les emportemens de la mienne.

II. POINT.

Je considérerai dans le second point les maux et les châtimens du vice de la colère, tant ceux qu'il porte avec soi, que ceux qui viennent de la part de Dieu, ou en l'autre.

Premièrement la colère efface dans nous l'image de Dieu, dont le propre est de faire toutes choses avec une paix et une tranquillité toujours égales; elle remplit la conscience de trouble; elle dessèche la source des miséricordes divines; elle éteint l'esprit de dévotion; elle rend l'âme incapable des consolations du ciel, parce que l'esprit de Dieu repose sur ceux qui sont humbles et doux; au lieu qu'il fuit ceux qui sont colères, parce que le malin esprit est le maître de leur cœur. (*D. Greg. l. 5. Moral. in illud Job: Stultum interfecit iracundia.*) Aussi peut-on dire avec vérité qu'une furieuse colère est comme une frénésie de l'âme, une folie passagère, et un démon domestique, qui s'étant emparé du cœur, y excite des mouvemens pareils à ceux qu'on remarque dans les corps des possédés.

De plus, comme le Seigneur se nomme le Dieu des vengeances, il punira très-sévèrement ceux qui pour se venger eux-mêmes, se laissent aller à la colère jusqu'à tuer, ou à traiter outrageusement leur prochain. C'est pour ce sujet que Dieu prononça autrefois contre les deux premiers homicides, Caïn et Lamech, une effroyable sentence, qui portait que *Caïn serait puni jusqu'à sept fois, et que Lamech pour n'avoir pas su profiter de la disgrâce de Caïn, le serait jusqu'à septante fois sept fois* (*Gen. 4. 24.*), c'est-à-dire que sa punition serait si grande, et d'une telle étendue, qu'elle comprendrait tous les genres de supplices qu'on peut souffrir en ce monde.

Mais faisons une particulière réflexion sur ce que dit Notre-Seigneur dans l'Évangile touchant la colère. Voici ses paroles: *Quiconque se fâchera contre son frère, méritera d'être condamné par le jugement; et celui qui lui dira avec mépris, Raca, méritera d'être puni par le Conseil: que si quelqu'un le traite de fou, il sera coupable du feu de l'enfer.* (*Matth. 5. 23.*) Le sens de ces paroles est que du moment que la colère vient à s'allumer dans une âme, la très-sainte Trinité détermine le genre de peine dont ce péché doit être puni, et à proportion de sa griéveté, elle ordonne un châtiment ou plus ou moins rude. Si la colère se renferme dans le cœur, on la

punit avec moins de sévérité ; mais si elle éclate au dehors par des gestes, ou par des paroles qui tendent à la raillerie, comme le péché a plus de malice, il est juste aussi qu'il soit châtié plus sévèrement. Que si enfin elle s'échappe jusqu'à faire dire des paroles outrageuses, ou même jusqu'à faire prendre les armes pour se venger de son ennemi, on est dès lors condamné au feu éternel. Je dis plus : la colère est elle-même dans l'enfer un feu qui tourmente cruellement les âmes damnées, puisque leur plus grande peine vient de leur impatience, de leur désespoir, et de leur rage. Et en effet bien que le feu du purgatoire et celui de l'enfer soient le même feu, la patience toutefois en tempère beaucoup l'ardeur dans le purgatoire ; au lieu que la rage et le dépit en font un tourment insupportable dans l'enfer. De-là vient que les personnes colères et violentes souffrent au dedans d'eux-mêmes deux enfers terribles, l'un en cette vie par l'extrême peine qu'ils ont à supporter les maux temporels, et l'autre dans la vie future, par l'impatience que leur causent les maux éternels. O très-doux Jésus, délivrez-moi de la colère et de l'impatience, puisque c'est être dans le plus horrible de tous les enfers que de vivre sous la tyrannie de cette passion. (*D. Aug. in Ps. 149.*)

Tout ce que nous venons de dire nous doit exciter à faire deux choses très-importantes pour obtenir une entière mortification de la colère. (*S. Dorothe. Serm. 8.*) L'une est de réprimer jusqu'aux moindres mouvements d'indignation et d'impatience quelque couleur qu'ils puissent avoir, ou de justice ou de zèle ; de crainte que sous un prétexte spécieux de vouloir reprendre ou châtier les fautes d'autrui, il ne se glisse quelque envie secrète et intéressée de venger nos propres injures. L'autre est d'arrêter les premières saillies de la colère, et d'en prévenir les derniers excès, *parce qu'il ne faut*, comme dit le Saint-Esprit, *qu'une petite étincelle pour faire un grand incendie.* (*Eccl. 11. 34.*) Et il n'est pas malaisé au commencement d'éteindre le feu, pourvu qu'on puisse gagner sur soi de ne rien dire, et de ne rien faire qui marque de l'emportement. Dieu même récompensera cette mortification extérieure par un empire absolu qu'il nous donnera sur les mouvements intérieurs d'une si violente passion.

III. POINT.

Il faut bien considérer dans ce dernier point les grands avantages qui reviennent de la victoire qu'on remporte sur la colère : et premièrement on doit supposer que cette victoire est l'effet de deux admirables vertus, qui sont la douceur et la patience. La douceur empêche qu'on ne maltraite et qu'on n'offense personne ; la patience fait qu'on souffre sans se plaindre les traitements les plus rudes et les plus in-

justes. La douceur rend un homme affable et officieux envers tout le monde; la patience lui apprend à souffrir de toutes sortes de gens, et c'est de-là que naissent trois avantages fort considérables, qui contribuent merveilleusement à notre perfection, par rapport à nous-mêmes, à notre prochain, et à Dieu. La douceur et la patience nous rendent maîtres de nous-mêmes et de nos passions, puisqu'étant doux et pacifiques nous possédons cette terre mystérieuse qui n'est autre chose que notre cœur, etc. (*Matth. 5. 4.*) *qu'avec la patience nous devenons possesseurs paisibles de nos âmes (Luc. 21. 19.)*, nous jouissons d'un parfait repos dans notre intérieur, et nous nous sentons le cœur tout rempli de joie.

Outre cela la douceur nous concilie l'affection de tout le monde, et la patience nous fait admirer de ceux qui nous voient. *Car un homme doux et modéré en toutes ses œuvres, dit le Sage, se fait aimer plus que la gloire (Eccl. 3. 19.)*, dont les hommes sont si passionnés, et celui qui a assez d'empire sur soi pour tenir en bride sa colère, et pour souffrir tranquillement le mal qu'on lui fait, acquiert une haute réputation et édifie extrêmement le prochain; *parce qu'un homme patient vaut mieux qu'un homme vaillant, et que celui qui est maître de ses passions fait beaucoup plus que celui qui emporte des villes d'assaut. (Prov. 16. 32.)* On peut même dire que de recevoir une injure avec joie, c'est un miracle en quelque façon plus grand que de rendre la vie à un mort. (*Cass. Collat. 12. c. 13.*) Mais la principale louange de la douceur et de la patience, est qu'elles gagnent le cœur de Dieu, comme au contraire la colère l'aliène de nous, et nous prive de son amitié. Moïse qui, par sa douceur, avait acquis une intime familiarité avec Dieu, s'étant oublié, sentit aussitôt diminuer, comme remarque saint Denys (*Épistola 8. ad Demophil.*), la vigueur de l'esprit qu'il avait reçu. *Si je veux donc prier en tout lieu, et lever au ciel des mains pures et innocentes (1. Timoth. 28.)*, je ne le puis faire qu'en évitant toute sorte de contestation et d'aigreur, et en me servant de la douceur et de la patience, comme de deux ailes pour élever mon esprit à Dieu.

Enfin si je suis doux et patient, je pourrai dire que j'ai l'esprit de Jésus. Car il s'est extraordinairement signalé par ces deux vertus, et en a donné aux hommes de rares exemples durant sa vie, et en sa passion, marchant devant eux, comme un agneau très-doux et très-patient, afin de les attirer après lui. Saint Luc rapporte qu'un jour ayant vu deux de ses apôtres, qui, par un emportement de vengeance plutôt que par un véritable zèle, voulaient faire descendre le feu du ciel sur la ville de Samarie, il leur dit : *Vous ne savez pas quel est l'esprit que vous devez suivre (Luc. 9. 55.)*; c'est-à-dire, l'esprit, dont il faut que mes disciples soient animés,

n'est pas un esprit de vengeance et de colère, mais un esprit de douceur et de patience. O mon Jésus, qui êtes la patience et la douceur même, *qui n'avez jamais rendu une injure pour une autre, qui n'avez pas même menacé ceux qui vous traitaient indignement* (1. Petr. 2. 23.) ; qui étant en butte aux calomnies et aux insultes de vos plus cruels persécuteurs, leur avez toujours répondu avec une douceur incroyable, ou avez écouté sans rien dire tout ce qu'ils vous reprochaient, faites-moi la grâce que je puisse à votre imitation, vaincre la colère, réprimer l'impatience, aimer la douceur, souffrir généreusement tout ce qui me peut arriver de fâcheux et de pénible, afin que je mérite par là d'entrer un jour dans votre royaume éternel. Ainsi soit-il.

oo

XXIII. MÉDITATION.

De l'Envie.

I. POINT.

L'ENVIE est une douleur maligne qu'on a de la prospérité du prochain, et de voir qu'on est moins heureux et moins élevé que lui. (*D. Thom. 2. 2. q. 36.*) La cause ordinaire de cette passion est la vanité, et sa compagne inséparable est l'impatience ; aussi n'agit-elle que de concert avec ces deux vices. Ses principaux effets sont d'avoir de l'aversion du prochain, dont on ne peut envisager le bonheur qu'avec jalousie et avec chagrin ; d'être bien aise qu'il soit abaissé, et de s'affliger de son élévation ; de ne pouvoir supporter ses louanges, et d'entendre volontiers parler mal de lui ; de murmurer contre sa personne, et contre tout ce qui le regarde ; de tâcher d'en diminuer l'estime ; en un mot de ne rien omettre pour le décréditer et le rendre méprisable. Or, il n'y a point de maux, ni de biens qui ne servent à entretenir l'envie. C'est pourquoi l'on en distingue quatre espèces, dont la première et la plus basse est celle qui s'attache aux biens temporels, comme aux richesses, à l'honneur, aux dignités, à la faveur et aux bonnes grâces des princes, à la beauté du corps, et à d'autres semblables. Celle-ci est le propre des gens du monde, et elle vient d'un orgueil que nous nommions auparavant un orgueil mondain. (*Médit. 18.*)

La seconde espèce plus dangereuse que la précédente est celle qui s'en prend à la capacité des personnes, à leur suffisance, et à leur habileté dans toutes sortes de disciplines, et de sciences qui ornent l'esprit. Ceux qui en sont le plus susceptibles, sont les gens d'étude, qui ne font que dis-

puter entr'eux et se décrier les uns les autres, afin d'établir leur réputation, en ruinant celle d'autrui.

La troisième espèce encore pire que les deux premières attaque directement la vertu, et elle se fait un chagrin mortel de ce que les autres excellent en sainteté, et qu'on les révère, comme des saints. Ce qui procède d'un orgueil subtil, qu'on peut nommer spirituel, et qu'on remarque assez souvent dans des personnes qui font profession de piété, mais particulièrement dans ceux qui commencent, ou qui n'ont qu'une vertu extérieure et apparente.

Enfin l'on voit quelquefois croître l'envie jusqu'à un tel point, qu'elle se porte aux dernières extrémités, n'y ayant rien qu'elle ne fasse pour détruire, dans les gens de bien, la grâce et la charité. C'est là un de ces péchés, qu'on dit être contre le Saint-Esprit, lorsqu'on s'afflige de voir ses frères portés à la dévotion, et favorisés des grâces du ciel, jusqu'à souhaiter qu'ils perdent tous ces avantages. (*D. Thom. 2. 2. q. 36. a. 4. ad. 2. et q. 14. a. 2.*) D'où il arrive ordinairement qu'on tombe dans le péché de scandale, qui consiste à dire ou à faire quelque chose, pour engager le prochain dans le désordre, et le dépouiller ainsi de la charité et de la grâce. Ce fut par cette espèce d'envie que le démon résolut de perdre le premier homme, et ce fut en effet par là, comme dit le Sage, *que la mort entra dans le monde.* (*Sap. 2. 24.*) Ce vice s'est communiqué par une funeste contagion à tous les partisans de Satan : et cela devrait suffire pour m'en donner de l'horreur. Si je suis coupable de ce côté-là, je dois essayer d'en avoir de la confusion, en me disant à moi-même : puisque tu es appelé pour imiter Jésus-Christ, prends garde à ne pas imiter son ennemi. Car si tu es envieux comme lui, tu auras part à la mort que cette noire passion a introduite dans le monde.

II. POINT.

Je considérerai dans le second point, les désordres et les malheurs infinis ; qui, par un juste châtement de Dieu, naissent de l'envie, et font qu'elle devient à ceux qui s'y laissent emporter, un cruel bourreau, dans cette vie et dans l'autre.

Premièrement on peut dire que l'envie est un souffle contagieux de l'ancien serpent, qui jette par là tout son venin et empoisonne les consciences, en portant les hommes à des crimes très-énormes, en leur troublant la raison, en leur remplissant le cœur d'un fiel très-amer, en leur desséchant tout le corps, *en faisant passer la corruption jusques dans leurs os* (*Prov. 14. 30.*), et ce qui est plus à plaindre ; ruinant en eux toutes les vertus et toutes les forces de l'esprit. On peut encore la considérer comme une maladie incurable. Car étant de soi un vice bas, et propre des âmes

lâches, on a honte de la découvrir au médecin spirituel. D'ailleurs elle s'attache indifféremment à tout, et trouve de quoi se nourrir aussi-bien dans l'adversité, que dans la prospérité.

Cela se peut voir par des exemples que l'Écriture nous fournit, en divers états, et en diverses personnes, suivant les différents degrés qu'on a distingués en ce vice. Caïn piqué de ce que son frère avait offert un sacrifice plus agréable à Dieu que le sien, le tua par une honteuse et cruelle trahison (*Gen. 4. 8.*); il voulut ensuite cacher à Dieu son péché et désespéra enfin d'en obtenir le pardon. Les frères de Joseph, par une étrange jalousie, le jetèrent dans une citerne, et le vendirent comme esclave à des étrangers, sans jamais se laisser fléchir à ses prières et à ses larmes. (*Gen. 37. 24.*) Coré, Dathan et Abiron, jaloux de voir toute la puissance entre les mains des deux frères, Aaron et Moïse, se mirent en tête de la partager, et soulevèrent le peuple contre eux (*Num. 16. 31.*); mais Dieu permit que la terre s'ouvrant sous leurs pieds, les engloutit tout vivants. Saül agité de la même passion persécuta le jeune David avec tant d'opiniâtreté et de fureur, qu'il vécut comme un démoniaque, et mourut de sa propre main, en désespéré. (*2. Reg. 31. 6.*) Enfin les Juifs envieux de la réputation et du crédit de Notre-Seigneur, commirent les crimes les plus atroces, et furent ensuite punis de la manière la plus effroyable, qu'on ait jamais vu sur la terre. (*Matth. 27. 18.*)

Après cela je regarderai les châtimens que Dieu exerce sur les envieux dans l'enfer. La rage qui les transporte, fait qu'ils s'en prennent à eux-mêmes, qu'ils se mordent, et qu'ils se déchirent; le ver immortel qui leur ronge la conscience, les pique plus vivement, à cause de la jalousie, dont ils sont continuellement tourmentés, lorsqu'ils songent au bonheur souverain qu'ils ont perdu, et que tant d'autres ont acquis. Mais ce sera à la fin des siècles que leur chagrin redoublera. Car alors combien verront-ils de Saints dans la gloire, pour qui autrefois ils ont eu le dernier mépris? L'envie en un mot est une passion cruelle et brutale, qui envenime toutes choses et s'en fait à elle-même un poison mortel. S'il arrive quelque heureux succès à un autre, elle en conçoit une tristesse, qui abat le corps, et le dessèche jusqu'aux os. (*Prov. 17. 22.*) Si au contraire il lui arrive quelque fâcheux accident, elle en a une joie maligne, qui la rend du moins aussi misérable, que celui dont le malheur fait tout son plaisir. Ainsi les biens et les maux d'autrui, seront pour elle dans l'enfer autant de tourmens. Comment donc ne tremblai-je pas devant une bête si féroce et si monstrueuse? comment puis-je demeurer avec ce cruel basilic, qui me tue de ses seuls regards? O que j'ai grand sujet de m'appliquer ces paroles de saint Jude apôtre : *Malheur à moi,*

qui ai suivi la voie de Caïn (*Judas in Epist. Canon. v. 11.*), en persécutant mes frères ; qui leur ai donné de pernicieux conseils, à l'imitation de Balaam, et qui enfin, suivant l'exemple de Coré, ai tâché de m'élever en les abaissant. Je mérite bien, ô mon Dieu, d'être abîmé dans la terre, comme Coré ; de périr malheureusement, comme Balaam ; d'être banni pour jamais de votre divine présence, comme Caïn ; oui je mérite d'être semblable dans la peine, à ceux, que j'ai imités dans le crime. La seule chose, qui me distingue de Caïn, et en quoi vous me jugerez peut-être moins punissable, c'est que je crois votre bonté plus grande que ma malice, et que j'espère fermement obtenir de vous le pardon de mes offenses.

III. POINT.

Examinons dans ce dernier point combien il est avantageux de mortifier la passion de l'envie, et de pratiquer la charité fraternelle. Pesons avant toutes choses quels sont les effets de cette charité, en tant qu'elle est opposée au vice dont nous parlons. (*D. Bern. Serm. 49. in Cant.*)

La première démarche qu'elle fait, c'est de résister aux mouvements de la jalousie, et d'étouffer dans sa naissance, la tristesse qui lui vient du bonheur d'autrui. Après cela elle s'élève au second degré, qui est de se réjouir de la prospérité du prochain, et de lui en faire des jouissances, comme si c'était son intérêt propre. Elle monte enfin au dernier degré, qui consiste à souhaiter aux autres les mêmes biens qu'à soi-même, et encore de plus grands, s'il plaît à Dieu de leur en donner. De cette sorte elle prend part à leur bonheur, et fait son affaire de ce qui peut contribuer à leur agrandissement.

Pour m'exciter à la pratique de toutes ces choses, je dois songer qu'étant chrétien, je suis obligé de préférer la volonté de Dieu à la mienne, et de faire beaucoup moins d'état de mon honneur que du sien, soit à l'égard des personnes par qui il peut être glorifié, soit à l'égard des choses, qui sont les instruments de sa gloire. Puis donc que Dieu veut, et qu'il s'en fait même un point d'honneur, que d'autres aient de plus beaux talents naturels et de plus grands dons de grâce que moi, il est raisonnable que je m'en réjouisse : et je dois bien me donner de garde d'entrer dans les sentiments de Josué, ce fameux ministre de Moïse, qui ne put voir sans jalousie, que d'autres prophétisassent, que son maître (*Num. 11. 28. 29.*) : il vaut beaucoup mieux que je dise, ainsi que Moïse même : *Plût à Dieu que tous eussent le don de prophétie*, qu'ils fussent tous sages, prudents, et saints, qu'il n'y eût personne sur la terre qui ne s'employât à servir et à glorifier le Seigneur ! Je ne dois pas être non plus comme les disciples de saint Jean-Baptiste, qui por-

taient envie à Notre-Seigneur de ce que, s'étant mis à baptiser, tout le monde allait à lui (*Joann. 3. 30.*) ; je dois plutôt imiter ce saint Précurseur, qui disait : *il faut qu'il croisse, et que je diminue* ; je suis ravi de voir mon prochain dans l'élevation pendant que je suis dans l'abaissement. Il est juste que cela soit ainsi, puisque Dieu le veut.

Je puis encore considérer que la charité fraternelle, par une conduite bien opposée à celle de la jalousie, tourne tout à son avantage. Car si je me réjouis du bien que je vois dans mon prochain, je me le rends propre ; et si je ressens le mal qu'il endure, je ne puis prendre un moyen plus sûr pour me garantir d'une pareille disgrâce : parce que je me fais de cette joie et de cette compassion un mérite auprès de Dieu, qui ne saurait s'empêcher après cela de me communiquer ce bien et de me sauver de ce mal, en la manière qu'il juge le plus convenable pour mon salut.

Enfin, par l'exercice de la charité, dont un *des fruits est la paix et la joie dans le Saint-Esprit (Rom. 14. 17.)*, je commencerai dès à présent à éprouver combien grand est le bonheur des Saints dans le ciel, où chacun a tout ce qu'il désire, et où les derniers participent à la gloire de ceux qui sont élevés au-dessus d'eux, par la satisfaction qu'ils ont de les voir placés dans le rang, où Dieu les a mis. J'entrerais de même dans une espèce de communauté de biens avec tous les hommes, en me faisant autant de sujets de joie, que je verrai en eux de perfections. Commence donc, ô mon âme dès aujourd'hui à mener la même vie, que tu mèneras éternellement dans le ciel ; et si tu veux retenir encore quelque jalousie, que ce soit une jalousie, ou pour mieux dire, une émulation sainte, qui te porte à imiter les Saints, et même à les surpasser, non pour en recevoir plus d'honneur, mais pour glorifier Dieu davantage dans tous les siècles. Ainsi soit-il.



XXIV. MÉDITATION.

De la Paresse.

I. POINT.

LE vice auquel nous donnons le nom de paresse, n'est autre chose qu'un abattement de cœur, et un dégoût des exercices de piété. Il est cause de bien des défauts, parce qu'il traîne ordinairement après soi beaucoup d'autres vices.

Son premier effet est une crainte excessive des difficul-

tés, qui se rencontrent dans la vertu, dont la pratique nous devient si insupportable, que nous nous trouvons tout tristes, tout languissants, et sans aucun goût pour ce qui regarde les choses de Dieu.

Le second est une lâcheté et un découragement qui nous empêche d'entreprendre rien de considérable pour le service de Notre-Seigneur, et qui est cause que nous enterons les talents qu'on nous a confiés, sans vouloir nous en servir, lors même que la justice ou la charité le demande. (*D. Thom. 2. 2. q. 133.*)

Le troisième est une extrême nonchalance à observer les commandements de Dieu, les conseils évangéliques, et les règles de notre état. D'où il suit que nous ne nous acquittons de nos devoirs que fort imparfaitement, et à diverses reprises, avec beaucoup de pesanteur, de retardement, et de répugnance, par un pur motif de crainte ; presque malgré nous, et comme par force, ou pour d'autres fins basses, serviles, et toutes terrestres.

Le quatrième est une inconstance perpétuelle dans le bien qui fait qu'on aime à changer éternellement, afin d'éviter l'ennui et le dégoût, sans pouvoir s'arrêter à rien, et sans jamais achever ce qu'on a une fois commencé, jusqu'à ce qu'enfin étant las de la vertu, on y renonce tout-à-fait, et on retourne en arrière.

Le cinquième est une crainte lâche et mal fondée, de ne pouvoir vaincre les tentations, et acquérir les vertus ; d'où l'on a coutume de tomber dans le désespoir. (*D. Thom. 2. 2. q. 20. a. 4.*)

Le sixième est une secrète aversion pour les personnes spirituelles, qui vient de ce qu'on regarde leurs bons exemples comme des reproches, ou de ce qu'on ne peut supporter leurs saints avertissements. (*D. Greg. l. 31. Moral. c. 31.*)

Le septième est l'oisiveté qui fuit toujours le travail, et qui n'aime qu'à perdre le temps. A quoi l'on peut ajouter une trop grande envie de dormir, et un assoupissement presque continuel dans les exercices les plus saints, comme dans la méditation, dans la lecture spirituelle, à la messe, au sermon, et dans toutes les occasions où l'on parle des choses de Dieu, parce qu'on ne trouve à tout cela aucun goût, ni aucun plaisir.

Le huitième est une liberté criminelle, qu'on donne à ses sens, et qui porte à s'épancher au dehors ; à se permettre toutes sortes de divertissements, même les plus dangereux ; à parler sans cesse et à dire beaucoup de choses fort inutiles ; à perdre le temps au jeu et à la comédie (*Cassian. l. 20. c. 2.*) à satisfaire en tout sa curiosité ; à passer une grande partie de sa vie à la promenade, ou dans des voyages ; à chercher partout de quoi se réjouir, sans avoir jamais rien de fixe et de durable que son inconstance.

Enfin c'est au vice de la paresse que se rapportent les péchés d'omission et les négligences qui arrivent dans le service de Dieu, dont la multitude est si prodigieuse, qu'à peine faisons-nous une bonne œuvre, qu'il ne s'y glisse quelqu'un de ces défauts, ou dans le commencement, ou au milieu, ou à la fin. C'est pourquoi je dois m'en accuser devant le Seigneur, en lui disant avec effusion de larmes : J'avoue, mon Dieu, que j'ai commis une infinité de manquements ; tout ce qui me reste après cela, c'est de chercher le remède de mes misères, qui sont innombrables, dans la multitude infinie de vos divines miséricordes.

II. POINT.

Je regarderai dans le second point les grands maux qui viennent de la paresse, dont les uns sont les effets ordinaires de ce vice, et les autres les châtimens dont Dieu le punit, et en cette vie et en l'autre.

Les premiers sont extrêmement à craindre, parce que la tiédeur est comme l'ombre de la mort qui nous conduit dans l'enfer (*S. Bern. Serm. 3. et 5. de Ascens.*) : elle nous prive de toutes les consolations du ciel ; nous remplit le cœur d'amertume, et ouvre la porte au Tentateur, qui, trouvant nos âmes dans l'oisiveté et hors de défense, y établit sa demeure avec sept autres esprits plus méchants que lui (*Luc. 11. 26.*), lesquels représentent la multitude des péchés qu'il y introduit. Il n'y a point effectivement de péché qui ne trouve entrée dans une âme paresseuse ; elle ressemble, dit le Sage, à une vigne, ou à un champ (*Prov. 24. 30.*), qui faute d'être cultivé, demeure en friche ; qui n'a ni haie, ni muraille pour lui servir de défense ; qui ne produit que des ronces et des orties, et qui est continuellement exposé au dégât qu'y font les démons. Voilà l'état malheureux de cette âme toujours remplie de péchés et de passions violentes qui la déchirent, et toujours ouverte à toutes sortes de pensées mauvaises qui y entrent sans résistance. Peut-on s'étonner après cela qu'elle demeure toute dénuée de biens spirituels ? n'est-il pas juste que celui qui durant l'hiver, c'est-à-dire, durant cette vie, néglige de labourer, soit contraint de mendier inutilement, lorsque l'été, c'est-à-dire, lorsque le temps de la mort sera venu ? (*Prov. 20. 4. et 28. 19.*) Les cinq vierges folles se virent réduites à une aussi dure nécessité ; car s'étant lâchement abandonnées au sommeil, elles furent obligées de demander de l'huile pour leurs lampes, et personne ne leur en voulut donner. (*Matth. 2. 9.*)

De plus la tiédeur cause un grand préjudice aux gens de bien ; car elle est semblable à un ver qui consume peu à peu les vertus les plus solides, et corrompt ce qu'il y a de plus saint dans les bonnes œuvres ; elle remplit le cœur d'amertume ; elle bannit de l'âme les consolations divines ; et, ce

qu'il y a de plus déplorable, elle augmente la peine en diminuant le mérite. En effet les âmes tièdes ont à toute heure de vaines frayeurs qui les troublent, et des désirs importuns qui les tourmentent et les tuent; elles travaillent beaucoup et ne recueillent presque rien. (*Prov. 18. 8. et 21. 25.*) La loi de Dieu leur est un pesant fardeau, et cependant elles gagnent peu à le porter, parce que leur lâcheté les fait succomber sous le faix, et attire enfin sur elles la malédiction fulminée par Jérémie en ces termes: *Maudit est celui qui ne fait pas de bon cœur et avec soin l'œuvre de Dieu (Jerem. 48. 10.)*; et celle dont le Sauveur menace dans l'Apocalypse un évêque tiède, lorsqu'il lui dit que s'il ne le trouve plus fervent, *il le vomira au plus tôt, et le rejettera de son corps mystique qui est l'Église. (Apoc. 3. 16.)*

Enfin comme le lâche serviteur de l'Évangile, *qui avait caché dans la terre le talent de son maître*, perdit tout ce qu'il avait, et fut jeté dans les ténèbres extérieures, où il n'y a que des pleurs et des grincements de dents (*Matth. 25. 38. 30.*); ainsi tout homme qui est ennemi du travail, sera puni dans l'enfer d'une peine proportionnée à sa paresse. Car on lui ôtera le don de la foi et celui de l'espérance, parce qu'il les a rendus inutiles; et pour avoir trop aimé l'oisiveté et trop appréhendé le travail, il vivra éternellement dans les ténèbres, sans avoir autre chose à faire qu'à gémir au milieu de ses supplices, qui lui causeront un tremblement et un grincement de dents perpétuel. Grand Dieu, qui condamné autrefois un peuple lâche à mourir dans le désert, et qui ne pûtes souffrir qu'il entrât dans la terre de Promission (*Num. 4. 3. 23. 30.*), je confesse ici devant vous que je mérite, comme un serviteur fainéant, d'être chassé de votre maison, d'être banni de votre royaume, d'être chargé de fers, et précipité au fond de l'abîme. J'ai bien de la confusion et de la douleur d'avoir mené une vie si lâche; donnez-moi, mon Dieu, plus de ferveur à l'avenir, afin que je me rende digne d'entrer un jour en cette terre bienheureuse, que vous destinez à vos Élus dans l'éternité. Ainsi soit-il.

III. POINT.

La troisième chose que je dois considérer, c'est que j'acquerrai de grands biens, si je surmonte la paresse, et si je sers Dieu avec ferveur.

Premièrement tous les exercices de piété me deviendront plus faciles et plus doux; pour peu que je travaille, je profiterai beaucoup; je ferai en peu de temps un gain très-considérable (*Matth. 10. 9.*); comme ces ouvriers évangéliques, qui étant venus des derniers pour travailler à la vigne, s'y portèrent avec tant d'ardeur, qu'en une heure ils gagnèrent autant que ceux qui avaient travaillé, mais lâchement, dès le grand matin, et avaient porté tout le poids du jour et de la

chaleur. (Matth. 11. 30.) Ces derniers avaient sans doute plus fatigué que les autres, mais il n'eussent pas senti leur peine s'ils avaient travaillé avec ferveur, parce que la joie de l'esprit rend le poids de la loi divine beaucoup plus léger, et adoucit extrêmement le joug du Seigneur. Enfin cette ferveur sainte est une source de mérites. C'est elle qui fait profiter les talents qu'on a reçus; c'est par elle qu'on acquiert une grande paix intérieure qui est comme une arrhe de la souveraine félicité qu'on leur promet, et qu'ils obtiendront en persévérant dans le bien.

Je puis encore considérer que Dieu est bien aise qu'on le serve avec allégresse; parce qu'il est essentiellement à lui-même sa félicité et sa joie, et que tout ce qu'il fait pour nous, il le fait avec un contentement ineffable, n'ayant point de plus grand plaisir que de nous combler de ses bienfaits. (Ps. 103. 31.) C'est ainsi par cette raison qu'il faut que nous le servions, et que nous lui donnions ce qu'il nous demande, non avec chagrin, et à regret, ou par contrainte, mais promptement et de bon cœur. Il aime effectivement ceux qui sont libéraux à son égard, et c'est à eux qu'il fait des faveurs extraordinaires (2. Cor. 9. 7.): c'est eux qu'il exauce dans leurs prières, et dont il prévient les inclinations et les désirs (Ps. 20. 3.); c'est à eux enfin qu'il fait goûter par avance les plaisirs du ciel, afin qu'ils accomplissent avec joie sa volonté sur la terre. Il faut donc que je prie Dieu de me donner cet esprit de ferveur et d'allégresse dans son service, en lui disant avec le Prophète: *Rendez-moi la joie que me causait autrefois l'espérance de votre secours, et fortifiez-moi de l'esprit tout-puissant de votre grâce.* (Ps. 50. 14.) O mon aimable Sauveur, qui comme un géant, avez couru avec ardeur dans la voie de cette vie mortelle (Ps. 18. 6.), quelque rude qu'elle fût, je vous conjure par le mérite de vos travaux et de vos souffrances de me donner un esprit fervent, et de m'aider à courir de telle sorte dans cette carrière que je puisse remporter un jour la couronne de gloire dans le paradis. Ainsi soit-il.



XXV. MÉDITATION.

Sur les dix commandements de la loi de Dieu.

POUR bien faire cette Méditation il est à propos de se former une idée semblable à celle que Dieu donna au prophète Zacharie dans une vision, où il lui montra un grand livre ouvert, long de vingt coudées, et large de dix. (D. Thom. 1. 2. q. 100. a. 5. et seq. — Zach. 5. 3.) Dans ce livre étaient écrits tous les péchés de ceux qui dérobent et qui se parju-

rent, avec la malédiction qui doit être un jour fulminée contre eux. Ce livre après avoir paru quelque temps au milieu de l'air, vint tomber sur la maison de ces misérables pécheurs, et la ruina de fond en comble, sans qu'il en restât une seule pierre. Je me représenterai de même un livre fort long et fort large. D'un côté j'y verrai écrits mes juréments, mes larcins, mes murmures, et une infinité d'autres péchés que j'ai commis contre les dix commandements de la loi de Dieu, ne doutant point que comme ils sont tous marqués dans le livre intérieur de ma conscience, ils ne le soient pareillement dans le grand livre de la justice divine qui ne manquera pas d'en tirer vengeance, quand le temps en sera venu. De l'autre côté je verrai les malédictions et les peines dont Dieu menace ceux qui méprisent ses commandements, soit qu'ils les violent tous, ou qu'ils en transgressent seulement quelqu'un en particulier. Je comparerai ensuite les peines avec les péchés, tant pour le nombre que pour la griéveté et pour la durée, car si les péchés sont énormes, si l'on y est habitué depuis longtemps, les châtimens seront terribles, et leur durée égalera celle de l'éternité. Mais comme la crainte des châtimens fait peu d'impression dans l'esprit quand on ne les considère que de loin, je m'imaginerai que le livre de la justice divine s'approche, qu'il est sur ma tête, et qu'il va tomber sur moi, ou pour m'écraser, ou pour me snapper d'une plaie mortelle; parce qu'il est hors de doute que si je multiplie toujours mes péchés, Dieu ne tardera pas à m'en punir très-sévèrement par la perte de ma vie, de mon honneur, et de tous mes biens, soit corporels, soit spirituels. Dans cette crainte si juste et si salutaire, je m'adresserai à Notre-Seigneur, pour le prier de m'éclairer de ses lumières, et de me faire connaître les péchés qui sont marqués sur son livre, avec les peines épouvantables que j'ai méritées en les commettant. Je lui demanderai ensuite sa grâce, pour pouvoir pleurer amèrement toutes mes fautes, afin qu'effaçant de ma conscience les taches dont elle est souillée, j'oblige mon juge d'effacer de son livre l'arrêt de mort qu'il y a écrit contre moi.

Après cela je commencerai ma Méditation, et en parcourant les commandemens de Dieu, j'y remarquerai avec Cassien deux sens différens, l'un littéral et l'autre spirituel. Le premier est pour les gens du commun, qui ne prétendent simplement que se sauver : le second est pour les personnes qui aspirent à la perfection, et qui non contentes de fuir le péché mortel et le veniel même, veulent éviter les moindres défauts, et ne rien souffrir qui soit contre la fin du précepte. Ce sera dans ce dernier sens que nous marquerons les fautes qui se commettent contre chaque commandement. (*Cassian. Collat. 14. c. 11. — D. Bonav. opusc. de Divit. salutis; tit. 3. et Serm. de 10. præceptis. Tom. 2.*)

I. POINT.

Il faut d'abord considérer quelles sont les choses, que Dieu commande, ou qu'il défend par sa sainte loi, et en combien de manières on la peut violer. Il est important d'examiner là-dessus chaque précepte et d'en bien comprendre le sens spirituel. Pour le premier il nous oblige à la pratique des vertus de la foi, de l'espérance, de la charité, et de la religion, c'est-à-dire, à n'adorer qu'un seul Dieu; à croire sans hésiter, tout ce que Dieu a révélé à son Eglise; à espérer fermement tout ce qu'il nous a promis; et à l'aimer par-dessus toutes les créatures. On peut donc pécher contre ce précepte, premièrement par l'idolâtrie et par l'incrédulité, en adorant des faux dieux, ou en refusant de croire ce que la vérité souveraine nous a révélé, ou en le révoquant du moins en doute. Il y a encore d'autres péchés, qui ont rapport avec ceux-ci, comme par exemple, d'être idolâtre, ainsi que parle l'Écriture, de son propre jugement et de sa propre volonté (1. Reg. 15. 23.), et par conséquent de se révolter contre Dieu; de se faire une divinité de son ventre, ou des richesses périssables (Philipp. 3. 19.); de connaître Dieu et de le renoncer par les œuvres (Tit. 1. 16.); en manquant de le servir avec la fidélité qu'on lui doit.

Le second péché qui va contre le premier commandement, c'est celui de la défiance lorsqu'on désespère d'arriver au ciel, ou d'obtenir la rémission de ses crimes, ou d'être exaucé dans ses prières, nonobstant les promesses de Dieu sur toutes ces choses.

Le troisième est ou une haine formelle, ou un manquement d'amour de Dieu, qui fait qu'on aime quelque créature plus que Dieu; ou qu'on préfère l'inclination d'une créature à la volonté divine; ou qu'on n'aime Dieu qu'imparfaitement, et non pas de tout son cœur, de toute son âme, de tout son esprit, de toutes ses forces; ou qu'enfin on ne pense ni à lui, ni aux bienfaits, que l'on a reçus de lui.

Le second commandement défend de jurer en quelque manière que ce soit, ou contre la vérité, ou contre la justice, ou sans respect, ou sans une nécessité pressante. Et ainsi quiconque jure, pèche, ou en assurant quelque chose; qu'il ne croit pas véritable; ou en faisant une promesse qu'il n'a pas envie de garder; ou en s'engageant par serment à faire quelque méchante action; ou en omettant quelque bonne œuvre; qu'il a promis de faire; ou en jurant sans nécessité, sans raison, et sans prendre garde à ce qu'il dit; ou en oubliant le respect qui est dû à l'auguste et adorable nom de Dieu; toutes les fois qu'on le prononce. C'est pareillement un péché contre ce même précepte que de violer les vœux, qu'on a faits à Dieu; ou de différer trop longtemps à

les accomplir ; ou de ne s'en acquitter qu'avec beaucoup de lâcheté, et de négligence en ce qui regarde la perfection de l'état, qu'on a embrassé.

Le troisième commandement qui est celui de sanctifier le dimanche, se peut transgresser en travaillant à quelque ouvrage servile ; en négligeant d'entendre la messe ; en n'assistant pas à ce divin sacrifice avec toute l'attention et toute la révérence requise ; en s'amusant à des choses vaines, profanes, et peu convenables à la sainteté du jour, et à la fin pour laquelle Dieu l'a institué.

Le quatrième commandement oblige tous les hommes d'honorer leur père et leur mère, de les assister en leurs besoins, et de leur rendre une prompte obéissance lorsqu'ils commandent quelque chose de raisonnable. Il les oblige encore de respecter leurs directeurs, leurs prélats, et leurs supérieurs, comme leurs pères selon l'esprit, et d'avoir pour eux une entière déférence, sans les contredire soit par indocilité, soit par passion, et sans apporter le moindre retardement à l'exécution de leurs ordres. Ils doivent même aller plus avant ; car il faut que, par un profond sentiment d'humilité, ils croient tous les autres au dessus d'eux, qu'ils honorent, comme leurs supérieurs, et que pour l'amour de Dieu ils obéissent à tous les hommes. (*Philipp. 2. 3.*)

Le cinquième commandement, qui défend le meurtre, défend aussi tous les effets de la colère, que nous avons expliqués dans la Méditation vingt-deuxième. On peut même dire, à prendre les choses dans un sens plus spirituel, que cette défense s'étend à tout ce qui peut donner la mort, en quelque manière que ce soit. Comme par exemple, c'est tuer son âme, que de lui ôter la vie de la grâce ; c'est éteindre l'esprit que de résister aux mouvements de l'Esprit saint (*1. Thessal. 5. 19.*), et d'étouffer les bons désirs qu'il fait naître en nous : c'est crucifier de nouveau Jésus-Christ au dedans de nous, et fouler son sang aux pieds (*Hebr. 6. 6: 10. 29.*) que d'offenser Dieu d'une manière à obliger ce divin Sauveur de souffrir encore une fois la mort, si la première ne suffisait pas. Enfin c'est faire mourir l'âme de notre frère, que de lui être une occasion de scandale ; par le mauvais exemple que nous lui donnons, ou de ne le pas assister spirituellement, soit par des avis, soit par des réprimandes salutaires, lorsque la charité le demande ; comme on dit que celui qui dans le besoin refuse l'aumône à un pauvre, lui ôte la vie : *Si non paravisti, occidisti.*

Lesixième commandement, qui regarde le vice de l'impureté, est pour empêcher les désordres que nous avons remarqués dans la vingtième Méditation. Mais il y a d'autres espèces de fornication spirituelle, qui ne sont pas moins condamnables, comme lorsque par un infâme divorce, on quitte Dieu, qui est le légitime époux des âmes, pour s'at-

tacher à quelque beauté créée, dont on est épris ; ou lorsqu'on abuse des ouvrages et de la parole de Dieu (1. Cor. 2. 17.), en les employant non pour lui plaire, ni pour lui engendrer des enfants spirituels, mais pour satisfaire purement sa cupidité, et dans la seule vue de quelque intérêt temporel ; ou enfin lorsque mettant tout son plaisir et toute son affection à de vains divertissements du monde, on vient à tomber dans l'oubli de Dieu. (*Cassian. — Collat. 14. c. 11.*)

Le septième commandement qui est contre le larcin, condamne toutes les injustices et les violences dont on a traité dans la vingt-unième Méditation, où il est parlé de l'avarice. Mais outre cela l'on peut dire, dans un sens mystique, qu'on usurpe et qu'on laisse perdre beaucoup de choses contre la volonté de celui qui en est le maître. On ravit à Dieu la gloire qui lui appartient, ou en tirant vanité de ses dons ; ou en employant inutilement le temps qui est destiné à son service ; ou en ne lui payant pas ce qui lui est dû, soit pour nos péchés, soit pour les grâces infinies, dont nous lui sommes redevables. On peut encore par une espèce de larcin reprendre la disposition de sa volonté, après la lui avoir engagée par le vœu d'obéissance ; ou entreprendre sur l'autorité de ce souverain monarque du monde, en s'entremettant de juger des pensées secrettes du cœur, dont il se réserve à lui seul la connaissance. Enfin l'on dérobe en quelque manière au prochain les dons spirituels de la charité et de la grâce, lorsqu'on se joint au démon, et que l'on conspire avec lui pour perdre les âmes. (*S. Bas. Serm. de abdic. rerum.*)

Le huitième commandement de ne point porter de faux témoignage, comprend tous les péchés de la langue, qui vont à déshonorer et à décrier le prochain, suivant ce que nous en avons dit en la vingt-deuxième Méditation, au sujet du vice de la colère. Il s'étend aussi à toutes sortes de jugements téméraires, et de soupçons mal fondés, aux mensonges et à diverses manières de déguisements, tels que sont ceux de l'hypocrisie, de la flatterie, et d'une certaine honnêteté extérieure et mondaine, qui promet beaucoup, sans avoir dessein de rien faire de ce qu'elle promet. On peut dire encore, pour spiritualiser davantage ce précepte, que c'est porter contre Dieu une espèce de faux témoignage, que de témoigner peu d'estime de sa bonté, de sa miséricorde, de sa providence, et de sa justice ; de décréditer sa doctrine et sa sainte loi par une morale toute payenne ; et d'être cause que son nom soit blasphémé, parmi les peuples idolâtres (*Isa. 52. 3. — Rom. 2. 24.*), ou moins honoré qu'il ne devrait l'être parmi les fidèles. Enfin celui-là trompe Dieu, qui ne garde pas la parole qu'il lui a donnée, et n'accomplit pas la résolution qu'il avait de se dévouer à son service.

Les deux derniers commandements, qui sont le neuvième

et le dixième, se trouvent suffisamment expliqués dans le sixième et dans le septième.

Après une exacte discussion des péchés, qui se commettent contre la loi du Seigneur, je dois me présenter devant lui avec un regret et une confusion extrêmes d'y être tombé. Je dois confesser que je suis un grand criminel, et qu'après tout quand je n'aurais violé la loi qu'en un point, cela suffirait pour pouvoir dire avec l'apôtre saint Jacques, que je l'aurais violée tout entière. (Jac. 2. 10.) Et en effet il n'y a point de péché, qui ne contienne en quelque façon tous les autres, puisque tout péché mortel, suivant ce que nous venons de dire, est une espèce d'idolâtrie, de haine de Dieu, d'adultère, de larcin, de faux témoignage, et de meurtre. C'est pourquoi je puis en me reprochant mes désordres, me dire à moi-même, avec une sainte indignation: ô idolâtre, adultère, voleur, calomniateur, homicide, qui t'a fait si téméraire que d'attaquer un Dieu d'une si haute Majesté! comment ne gémisses-tu pas d'avoir méprisé les commandements de ton Souverain Seigneur? O Dieu de mon âme, que ne puis-je dire, ainsi que votre Prophète: *Mes yeux ont versé des torrents de larmes, parce qu'ils n'ont pas gardé votre loi?* (Ps. 118. 136.) : Donnez-moi, Seigneur, cette abondance de larmes, afin que je puisse me laver de mes péchés, qui sont innombrables.

II. POINT.

Au second point il faut considérer les malédictions que Dieu donne à ceux, qui violent sa loi, et les châtimens dont il les menace en cette vie et en l'autre. On peut voir jusqu'à quel point il est irrité contre eux par le seul dénombrement que fait Moïse de toutes ces malédictions; en deux chapitres du Deutéronome. (Deuter. 27. et 28.) Ce divin législateur déclare au peuple, que s'il n'obéit à Dieu, tous les malheurs qu'il lui marque, tomberont sur lui. *Vous serez maudit et à la ville et aux champs; vos enfans et vos troupeaux seront maudits. Dieu vous enverra tout à la fois et la famine et la peste. Il vous châtiara par la pauvreté, par les maladies, par le froid, par le chaud, par la corruption de l'air, et il ne cessera de vous affliger, jusqu'à ce qu'il vous ait entièrement détruit et anéanti. Le ciel qui est au dessus de vous, deviendra de bronze, et la terre qui est sous vos pieds, deviendra dure comme le fer; il ne pleuvra sur les champs que vous aurez cultivés, que de la poussière et de la cendre; vous serez livré entre les mains de vos ennemis, et les corps morts, qui demeureront sur la place après votre défaite, seront la proie des oiseaux du ciel, et des animaux de la terre.* Moïse poursuit et expose les autres malédictions de Dieu; mais comme si tout cela ne suffisait pas, il conclut par ces paroles: *Dieu augmentera ces fléaux, et en ajoutera encore de bien plus terribles.* (Deuter. 28. 56.) Ce qu'il y a ici

de plus remarquable, c'est que la malédiction de Dieu ne consistant pas seulement en des paroles, mais en des effets funestes, dont elle est toujours suivie, nul de ceux qui violent sa loi, n'échappera à sa colère. Du moins on peut dire que tous les pécheurs auront part à la dernière et à la plus effroyable de toutes les malédictions, qui est celle, qu'il fulminera contre eux au jour du jugement, ainsi que nous avons dit au second point de la Méditation quinzisième.

Le peuple Hébreu n'éprouva que trop les effets des malédictions dont il avait été menacé, et nous voyons que beaucoup de gens en éprouvent de semblables tous les jours : mais ce sont des avertissements charitables que Dieu leur donne pour les corriger ; parce que son intention n'est pas d'exécuter sur eux ces menaces, mais seulement de leur faire peur, afin que la crainte les oblige de garder sa loi, et qu'ils s'exemptent ainsi de tout châtement. O très-juste législateur, j'avoue qu'il est raisonnable que la terre soit pour moi de fer, et le ciel de bronze. Je mérite que vous vous rendiez sourd à mes prières, puisque je me suis bouché les oreilles, de peur d'écouter votre sainte loi. J'ai bu l'iniquité, comme de l'eau (Isa. 30. 9. — Job. 15. 16.) : et il est bien juste que la malédiction entre aussi, comme de l'eau, jusques dans mes os et dans mes entrailles. (Ps. 108. 18.) Mais souvenez-vous, Seigneur, que vous vous êtes rendu sujet à la malédiction qui, selon la loi, tombait sur ceux que l'on crucifiait ; et que par là vous nous avez rachetés de la malédiction de la loi. (Gal. 3. 13.) Ayez la bonté de m'appliquer les mérites de votre mort, afin qu'en me pardonnant les fautes que j'ai commises contre votre loi, vous me sauviez des malédictions que j'ai méritées par ma désobéissance. Je puis ensuite considérer les châtements que Dieu exerce sur ceux qui transgressent les dix commandements de sa loi. Ces châtements sont figurés dans l'Écriture par les dix plaies de l'Égypte. Car les pécheurs sont souvent punis comme le fut Pharaon avec tout son peuple, par des grenouilles, des mouches, des moucheron, des pestes, des sauterelles, des tonnerres, des foudres, des grêles, et des ténèbres très-épaisses, jusqu'à ce qu'enfin Dieu leur envoie l'ange exterminateur qui entre, l'épée à la main, dans leurs maisons, et sans épargner ni leurs premiers-nés, ni tout ce qu'ils ont de plus cher, porte partout la désolation et le carnage ; mais le dernier de leurs supplices, est une mer rouge, c'est-à-dire une mer d'affliction que les justes passent à pied sec, et où les pécheurs sont abîmés, pour tomber de là, comme une masse de plomb, au fond de l'enfer, et pour y servir d'aliment à ce feu, qui ne s'éteint jamais. (Exod. c. 7. et seqq.)

Et afin que nous ne nous imaginions pas que ces sortes de châtements n'étaient que pour ceux qui vivaient dans la

loi ancienne, où Dieu, avant que de donner son Fils au monde, se nommait le *Dieu des vengeances* (Ps. 93. 2.), lisons ce qui est écrit là-dessus dans l'Apocalypse, et nous verrons combien la providence divine, qui fait paraître tant de bonté pour les fidèles observateurs de sa loi, est sévère à l'égard de ceux qui y contreviennent. Les sept anges, qui assistent devant le trône du Seigneur avec sept trompettes, et les sept autres qui répandent sur la terre les sept coupes pleines du vin de sa colère, sont les ministres, dont il se sert pour frapper les hommes de mille sortes de plaies horribles et incurables. (*Apoc.* 8. 7. 15. 7. 16. 1.) O mon âme, ne crains-tu point de violer les commandements de Dieu, sachant qu'il a des ministres si puissants et si zélés pour en venger les mépris ? comment ne frémis-tu pas de crainte, au son de ces effroyables trompettes ? comment n'appréhendes-tu pas le vin mortel de ces coupes pleines de fiel et de fureur ? comment peux-tu ne pas redouter des plaies si épouvantables ? O mon Jésus, qui par une charité ineffable voulûtes bien recevoir cinq grandes plaies sur la croix et y mourir tout couvert de sang, guérissez par ce sang précieux les blessures que le péché a faites à mon âme, afin qu'étant nette et sans tâche, elle n'ait pas sujet de craindre ces plaies si terribles, dont vous frappez les pécheurs.

Je puis faire encore une dernière réflexion sur certaines peines, dont le Seigneur menace dans l'Écriture ceux qui transgressent quelqu'un de ses commandements en particulier : comme lorsqu'il dit que *celui qui est accoutumé à jurer, sera plongé dans l'iniquité, et que sa maison ne sera jamais exempte de plaie.* (*Eccl.* 23. 13.) Il marque par ces paroles deux grands châtimens de ce vice, qui sont de remplir la maison, où son nom est profané, de désordres, de misères, de plaies incurables, corporelles et spirituelles, et enfin d'une désolation générale, comme il paraît par les malédictions dont nous venons de parler. (*Punct.* 1.) En un autre endroit il fait cette imprécation contre celui qui traite son père, ou sa mère avec mépris : *que les corbeaux, dit-il, lui crevent les yeux, et qu'il soit la proie des aigles et des vautours.* (*Prov.* 30. 17.) Il veut dire que cet enfant dénaturé mérite une mort honteuse ; qu'il mourra bientôt ; et qu'en l'autre monde les démons, comme des corbeaux et des vautours insatiables, après lui avoir arraché les yeux de l'âme, pour lui cacher l'énormité de son crime, s'acharneront éternellement sur lui, ne cesseront de lui déchirer les entrailles, et lui causeront des douleurs cent fois plus cruelles que la mort. On peut parcourir de même les autres commandemens, et considérer les diverses punitions de ceux qui y contreviennent, suivant ce que nous en avons dit dans les sept Méditations précédentes.

III. POINT.

Au troisième point je considérerai quelles sont les bénédictions, visibles ou invisibles, temporelles ou éternelles, que la main de Dieu répand sur ceux qui gardent ses commandements. Pour les bien connaître, j'examinerai premièrement ce qu'en dit Moïse au Deutéronome (C. 28.), et j'admurerai les grands avantages qu'il promet au peuple, pourvu qu'il observe fidèlement la loi du Seigneur. *Vous serez béni, dit-il, et à la ville et aux champs : vos enfants, vos terres, et vos troupeaux seront bénis ; vos greniers et tout ce qui est dedans, sera béni ; vous serez béni en entrant et en sortant ; vous le serez dans tous les ouvrages de vos mains ; Dieu ouvrira ses trésors pour vous enrichir et il ouvrira le ciel pour vous donner de la pluie en abondance. Il vous fera commander aux autres nations, et ne permettra jamais qu'elles vous commandent : vos ennemis tomberont vaincus devant vous : Dieu vous choisira pour être son peuple saint et fidèle, et toute la terre vous craindra voyant les faveurs insi-gnes que vous recevrez du ciel, au nom du Seigneur que vous adorez.*

Voilà de quelle nature sont les bénédictions dont Moïse fait à son peuple un magnifique récit. Ce ne sont à la vérité que des bénédictions temporelles, proportionnées à l'état et au goût d'un peuple grossier, mais elles nous en figurent d'autres plus parfaites et toutes spirituelles, que Dieu réserve au peuple chrétien, auquel il ne laisse pas de donner des biens temporels, d'une manière sans comparaison plus avantageuse et plus noble. Car comme la providence s'est chargée d'en faire la distribution, elle en donne *comme par surcroît* à ceux qui ont soin d'accomplir ses volontés. (Matth. 6. 33.) Et en effet si elle daigne *ouvrir la main, pour remplir les animaux mêmes de ses bénédictions* (Ps. 144. 16.), comment ne l'ouvrirait-elle pas pour en remplir ses enfants ?

De ces bénédictions temporelles je dois m'élever aux spirituelles, que Dieu promet à tous ceux qui gardent sa loi. J'y trouverai en même-temps les trois espèces de biens, qui sont l'honneur, l'utilité, et le plaisir. David les marque distinctement toutes trois dans l'admirable discours qu'il en fait au Ps. 18. Car il dit premièrement *que la loi de Dieu, qui est toute pure, convertit les âmes ; que le témoignage du Seigneur est fidèle, et qu'il donne la sagesse, ainsi que les autres vertus aux petits.* Il fait voir ensuite quelle en est l'utilité, et combien elle nous sert à acquérir tous les biens, que nous pouvons désirer, soit pour l'âme, soit pour le corps, tels que sont la prospérité, la santé, une vie longue et heureuse, et le salut éternel. C'est pourquoi il dit *qu'elle est préférable à l'or, aux pierreries* (Prov. 32.), et à toutes les richesses de la terre. Enfin il la loue pour sa douceur, en disant *qu'elle a un goût plus agréable que celui d'un rayon de miel, et qu'elle*

remplit le cœur d'une joie, qui surpasse infiniment toutes les délices du monde. (Ps. 20 4.) Suivant ce principe, Dieu a coutume de prévenir par les bénédictions de sa douceur, ceux qui ne font que de commencer à le servir, afin qu'ils courent avec plus d'ardeur et d'allégresse dans la voie de ses commandements. Il garde encore la même conduite envers ceux qui ont déjà fait quelque progrès dans la piété. Car se sage Législateur verse sur eux de très-douces bénédictions afin de les exciter par là à monter de vertu en vertu jusques au plus haut degré de la perfection. (Prov. 10. 6.) Et pour ce qui est des âmes parfaites, il les comble tellement de ses bénédictions qu'il leur fait goûter dès cette vie les délices ineffables dont il leur réserve la plénitude dans l'autre. Enfin ce Sauveur bénira pour jamais les Saints lorsqu'il leur dira au dernier jour. *Venez Justes, bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde.* (Matth. 25. 34.)

Après avoir considéré toutes ces bénédictions et les avoir conférées avec les malédictions du point précédent, je tirerai de tout cela trois sortes d'affections également pieuses et utiles.

La première sera un regret extrême d'avoir méprisé une loi si sainte, si salutaire, et si douce; de m'être rendu indigne de participer aux bénédictions célestes, dont elle est la source; de m'être ensuite attiré par ma désobéissance les trois châtimens qui sont opposés aux trois principaux avantages qu'apporte l'exacte observation de la loi de Dieu. En effet nous éprouvons que le violement de cette divine loi est toujours accompagné des vices qui souillent la chair et l'esprit, et qu'il traîne après soi tous les maux temporels et éternels qu'on peut souffrir, soit dans le corps, soit dans l'âme; tous les chagrins, tous les déplaisirs, toutes les tristesses capables d'affliger le cœur.

La seconde affection est une ferme espérance d'obtenir les bénédictions que Dieu a promises à ceux qui gardent ses commandemens, selon cette parole de l'Écclésiastique : *Un homme sage et de bon sens croit à la loi de Dieu et la loi lui est fidèle.* (Eccl. 33. 3.) C'est-à-dire, l'homme juste et la loi se gardent une fidélité réciproque : l'homme juste est fidèle à observer la loi, et la loi est fidèle à récompenser l'homme juste; elle est sa défense dans les périls, sa consolation dans l'adversité, sa règle dans la prospérité, son conseil dans les doutes, sa force dans les grandes entreprises; c'est elle qui donne de l'efficacité à ses oraisons, qui le soutient durant la vie, qui le protège à la mort, qui le couronne dans la gloire. O mon Âme, soyez fidèle à la loi, et la loi vous sera fidèle; accomplissez fidèlement tout ce qu'elle vous ordonne, et elle accomplira avec la même fidélité tout ce qu'elle vous a promis : chantez les louanges de votre sou-

verain Seigneur sur cet instrument à dix cordes (Ps. 32. 2.), dont parle David, c'est-à-dire, glorifiez Dieu en gardant ses dix commandements, et rendez-vous digne de l'effet de ses promesses. Ne dites pas avec ce peuple méchant et ingrat : Il est inutile de servir Dieu : car qu'ai-je gagné à garder ses commandements ? (Malach. 3. 14.) Convertissez-vous au Seigneur, et faites une sincère pénitence de vos infidélités. Vous expérimenterez sans doute quelle différence il y a entre un juste soumis à Dieu, et un pécheur désobéissant.

La troisième affection est un grand amour et une estime singulière pour la loi de Dieu, que chacun selon le conseil du Sage, doit avoir gravée dans son cœur (Prov. 3. 3. et 7. 3.), c'est-à-dire, dans les trois puissances de son âme ; dans sa mémoire pour s'en souvenir éternellement ; dans son esprit pour la méditer jour et nuit ; dans sa volonté pour l'aimer, et pour sacrifier sa vie, s'il est nécessaire, plutôt que d'y contrevenir en la moindre chose. Je dirai donc avec Moïse (Deuter. 6. 7.) : j'en veux faire le sujet de ma méditation dans mon cabinet et dans mes voyages, durant la nuit et durant le jour : je l'écrirai et l'attacherai à mon bras comme un signal pour m'avertir de la pratiquer. Je la mettrai devant mes yeux afin que, dans mes voyages, elle me serve d'un guide fidèle. Je dirai comme David : Ô Seigneur, que j'ai d'affection pour votre loi ! je ne pense à autre chose durant tout le jour. (Ps. 118. 97.) Ô très-aimable Législateur, qui dès le moment de votre incarnation écrivîtes cette loi sainte au milieu de votre cœur, et qui l'imprimez tous les jours dans le cœur de vos élus (Ps. 86. 31. — Jerem. 31. 33.), gravez-la si profondément dans le mien que jamais elle ne s'efface, afin que mon nom étant écrit dans le livre de vie (Dan. 12. 2.) ; il y demeure à jamais. Ainsi soit-il.

Conclusion.

De tout ce qui a été dit en cette Méditation je puis recueillir des motifs puissants, pour m'exciter d'un côté à un véritable repentir d'avoir tant de fois contrevenu à la loi de Dieu, et pour m'encourager de l'autre à la garder plus exactement à l'avenir. Le premier de ces motifs se prend de ce que la loi est très-sainte, et une source inépuisable de toutes sortes de biens. Le second de ce qu'elle garantit les pécheurs des malédictions temporelles et éternelles dont Dieu les menace. Le troisième de ce qu'elle attire sur les justes une infinité de bénédictions, qui sont le prix de leurs honnes œuvres et en cette vie et en l'autre. Le quatrième et le principal de ce que l'auteur de cette loi c'est Dieu même infiniment bon, sage, puissant, et libéral jusqu'à la profusion, duquel dépend tout mon bonheur, et dans le temps et dans l'éternité. Cela ne suffit-il pas pour m'obliger d'aimer une loi qui m'est donnée par un Père si aimable, et de confesser que

j'ai commis un grand crime en la violant avec tant de liberté ?

Le cinquième motif est que ce divin Législateur en se faisant homme, a mis lui-même sa loi au milieu de son cœur, et est venu dans le dessein de l'accomplir jusques à la moindre lettre, et au moindre point, afin d'animer les hommes, par son exemple, à l'observer avec la même exactitude et la même perfection. Le sixième se tire de la fidélité inviolable, que garde la loi dans ses promesses, à l'égard de ceux qui ont pour elle de la déférence et de l'amour. Car nous éprouvons assez l'avantage qu'il y a de ne la pas mépriser : nous ne nous sentons jamais la conscience plus en repos, ni le cœur plus rempli de joie et d'espérance en Notre-Seigneur, que lorsque nous sommes attentifs à la bien garder. Au contraire nous savons par expérience de quel préjudice il est de ne pas faire ce qu'elle commande ; et il n'en faut point d'autre preuve que le trouble de notre cœur, que les craintes, les inquiétudes, les remords de conscience, et d'autres peines intérieures qui nous arrivent toutes les fois, que nous y manquons. Enfin ce qui nous doit toucher davantage, c'est qu'à l'heure de la mort, rien ne nous fera plus de peine que le souvenir des fautes commises contre cette divine loi ; et qu'au contraire rien ne nous donnera plus de consolation, que l'obéissance que nous saurons lui avoir rendue ; puisque c'est de cela seul que dépend ou notre damnation ou notre salut éternel. Concluons donc tout ce discours, comme l'Écclésiaste conclut le sien par ces paroles : *craignez Dieu ; et observez ses commandements ; car voilà ce qui fait l'homme tout ce qu'il est ; c'est-à-dire : il n'y a rien de plus essentiel à l'homme. En faisant cela il s'acquitte de tous ses devoirs, et s'il y manque, ce n'est plus un homme, mais une bête, puisqu'il manque dans le point le plus nécessaire pour être vraiment raisonnable.*



XXVI. MÉDITATION.

Sur les cinq sens, et sur les autres puissances du corps.

I. POINT.

IL faut d'abord rappeler dans sa mémoire les péchés qu'on a commis par les cinq sens, et par les autres puissances extérieures afin de s'en accuser devant Dieu en cette manière. Je confesse que j'ai péché par les yeux, en m'arrêtant à considérer de beaux objets, ou des choses vaines et dangereuses, par le seul désir de satisfaire ma curiosité, ou mon in-

clination au plaisir sensuel ; et je l'ai fait d'une manière indécente, dissolue et scandaleuse, abusant ainsi de ma vue, soit que j'eusse dessein de faire du mal, ou que par une simple légèreté, je tournasse immodestement les yeux de côté et d'autre.

J'ai péché aussi par l'ouïe en prenant plaisir à entendre des discours profanes, des nouvelles peu édifiantes, des flatteries, de vaines louanges, des murmures, des médisances, des calomnies, sans me mettre en peine de les réfuter, ni de détourner le discours, ni de faire voir au moins par quelque geste que je désapprouvais tout cela, suivant que la charité m'y obligeait. D'un autre côté j'ai fermé l'oreille aux bons discours ; je n'ai eu que de l'aversion pour la parole de Dieu, et pour les avertissements charitables de ceux qui avaient droit de me corriger.

J'ai péché encore par l'odorat, par le goût et par le toucher en beaucoup de choses qui regardent l'intempérance ou l'impureté.

Mais que dirai-je de tant de fautes que j'ai commises par la langue ? combien de paroles me sont échappées contre le respect que je dois à Dieu, ou contre l'honneur du prochain, au préjudice de mon salut, comme il est aisé d'en juger par les Méditations précédentes ? Combien ai-je dit d'autres paroles ou mauvaises par le manquement des circonstances requises, ou peu sèantes à mon état et à ma profession, ou scandaleuses à cause du lieu et du temps où je les ai dites, comme lorsque j'ai parlé dans l'Église, soit durant la messe, soit durant la prédication ; ou lorsque dans la religion, j'ai rompu le silence prescrit par ma règle ; ou enfin lorsqu'en parlant, j'ai fait paraître trop de chaleur, d'empressement, d'affectation, de fierté, d'orgueil. Dans la considération de tant de fautes que j'ai faites en parlant, je puis bien dire avec l'apôtre saint Jacques, que *la langue est comme un monde d'iniquité, et une source de toutes sortes de maux ; que c'est un feu tiré de l'enfer qui répand ses flammes dans tout le cours de notre vie.* (Jacob. 6. 3.)

Il y a encore d'autres péchés qui peuvent se rapporter à ceux-ci, tels que sont ceux qui choquent la modestie qu'on doit garder dans les mouvements du corps, et dans l'usage des puissances extérieures, comme par exemple, un ris dissolu, des bouffonneries, trop de légèreté à remuer la tête, les pieds et les mains, une façon de marcher grave, pompeuse, et affectée ; ou une autre au contraire badine, légère, précipitée, indécente, et qui n'a rien de sérieux ni de réglé. C'est de ces sortes de défauts, dont parle le Sage, lorsqu'il dit *qu'à voir la manière dont un homme s'habille, dont il rit, et dont il marche, on juge de l'état intérieur de son âme* (Eccl. 19. 26.), et de sa vertu.

Après que je me serai vivement représenté mes péchés,

j'en aurai de la confusion et de l'horreur, voyant l'abus que j'ai fait des puissances que Dieu m'a données, et dont je ne me suis servi que pour contenter ma sensualité et mon ambition. Grand Dieu, comment avez-vous souffert en moi un tel désordre ? O homme aveugle et misérable, comment as-tu osé offenser si indignement ton Dieu ?

II. POINT.

Je considérerai ensuite le danger qu'il y a de ne pas veiller à la garde de ses sens, et de n'en pas régler, comme il faut, l'usage.

Premièrement on peut dire avec le prophète Jérémie, que les sens sont *comme les portes, par où la mort du péché se jetant dans l'âme, y éteint la vie de la grâce (Cap. 5. v. 6.)*, y étouffe la chaleur vitale de la charité, et y donne entrée à toutes les tentations des démons, qui semblables à des voleurs, enlèvent ce qu'ils y trouvent de bon, sans y laisser aucun don surnaturel, ni aucune habitude des vertus infuses. Le même Prophète s'en plaint lorsqu'il dit que *son œil lui a dérobé son âme. (Thren 3. 51.)* Car comme autrefois un œil trop curieux fit perdre à Ève la justice originelle, à Dina sa virginité, à David les dons de la chasteté et de la justice: il arrive aussi fort souvent qu'une semblable curiosité dépouille l'âme des vertus de la tempérance, de l'obéissance, et de la dévotion. L'on pourrait dire de même de l'oreille et de la langue. Car comme une ville assiégée ne peut manquer d'être prise, et exposée au pillage, si les sentinelles s'endorment, ou que l'on en laisse les portes ouvertes; ainsi une âme ne saurait être en sûreté, lorsqu'elle néglige de bien garder ses sens extérieurs. (*Prov. 25. 18.*)

De plus c'est par les sens qu'entrent dans l'âme les objets visibles, qui s'étant dépeints dans l'imagination, la remplissent de mille pensées vagues, inutiles et ridicules, qui mettent ensuite le trouble dans l'appétit, déconcertent les passions, dissipent le cœur, emportent l'esprit et le jettent dans l'égarément. N'ai-je donc pas grand sujet de dire que *par mes yeux on m'a enlevé mon âme (Thren. 3. 51.)*, puisque c'est par là que j'ai perdu l'attention que je dois avoir aux choses de mon salut, et que mon cœur, s'il est permis d'user de ce mot, m'a échappé par cette porte, afin de courir après des créatures dont il est esclave, et qui sont l'unique objet de ses pensées et de son amour. Je sens bien que je m'égare et que je me perds, errant çà et là, poursuivant de faux honneurs et de faux plaisirs, et laissant évaporer tout l'esprit de la dévotion et de l'oraison. De sorte que quand je veux me recueillir, et me renfermer, pour ainsi dire, dans ma maison, je la trouve dans un tel désordre, qu'il m'est impossible d'y demeurer. De là viennent tant de défauts que je commets dans l'oraison, qui me privent justement des

consolations du ciel, parce que Dieu ne met jamais le précieux baume de sa grâce dans un vase *découvert* et percé en autant d'endroits qu'il y a de sens extérieurs, par où cette divine liqueur se peut écouler. (*Agg.* 41. 10. — *Num.* 19. 15.)

Enfin Dieu a toujours châtié rigoureusement ceux qui, faute d'attention sur eux-mêmes, ont permis ou à leurs sens ou à leur langue des libertés criminelles, malgré les reproches, et les avertissements salutaires de la loi de Dieu. Nous en avons vu des exemples bien funestes dans les Méditations précédentes. Ayons donc souvent dans l'esprit ces belles paroles du Sage (*Eccl.* 28. 23.) : *Bouchez-vous les oreilles avec des épines, pour ne point entendre les mauvaises langues ; mettez une porte à votre bouche, et une serrure à vos oreilles ; prenez garde de ne pas faillir par la langue, de crainte que ce ne soit une occasion à vos ennemis de vous insulter, et de vous mettre sous leurs pieds. Car vous ne seriez plus en état de vous sauver de la mort soit temporelle, soit éternelle, et vous tomberiez dans l'enfer, où, selon qu'il a été dit ailleurs (Médit. 17.) les cinq sens souffriront un jour des tourments horribles, en punition de leur libertinage et de leurs désordres.*

Cela étant, ô mon âme, ferme avec soin toutes les portes et toutes les avenues de tes sens, si tu ne veux voir la mort régner dans ton cœur. Tiens aussi ta bouche fermée, de peur que ta langue, n'ayant plus de frein pour la retenir, ne se tourne contre toi-même, et ne te donne la mort : bouche tes oreilles d'épines, afin que ne les ouvrant jamais à la médisance, tu ne fasses pas des défauts d'autrui le sujet de ta propre condamnation.

III. POINT.

Le troisième point sera employé à considérer les grands biens qu'apporte la mortification des sens. Nous remarquerons en premier lieu, qu'outre qu'elle nous délivre des maux dont nous venons de parler, elle ouvre nos cœurs, et en fait des temples au Saint-Esprit, qui habite volontiers dans les âmes mortes à la chair et aux voluptés sensuelles. C'est aussi par là qu'elles deviennent capables de recevoir l'esprit d'oraison, de dévotion, et d'une sublime contemplation : parce que Notre-Seigneur se plaît à converser avec ces âmes dégagées du monde, qui sont comme des jardins fermés, dont il a lui seul la clef, et où il entre quand il veut, pour leur parler familièrement pour y répandre ses grâces, et pour les remplir de consolations célestes. De là vient que quand nous voulons prier comme il faut, il nous ordonne de nous retirer dans l'intérieur de notre cœur et de fermer les portes de nos sens sur nous (*Matth.* 6. 6.) , de peur qu'il ne vienne de dehors quelque objet profane, qui trouble notre oraison, et interrompe l'entretien que nous avons avec notre Père céleste.

De plus quand les sens sont tellement mortifiés, qu'ils ont une conformité parfaite à la volonté divine, qui est la fin principale pour laquelle on les mortifie, c'est par eux que se communique au cœur la vie de la grâce, de sorte que ce qu'ils voient, ce qu'ils entendent, ce qu'ils goûtent, et jusqu'à la moindre parole, que la langue prononce, tout sert à l'âme pour s'affermir dans la vertu, et pour y faire de jour en jour de nouveaux progrès. D'où je dois conclure avec l'apôtre saint Jacques, que comme il est impossible *qu'une fontaine donne par le même canal de l'eau douce et de l'eau salée; ainsi la bénédiction et la malédiction ne partent point d'une même bouche, et la même langue ne saurait se partager à bénir Dieu d'un côté, et à maudire le prochain de l'autre (Jac. 3. 13.)*; mais il faut que toutes ses paroles soient saintes, agréables à Notre-Seigneur, profitables au prochain, et utiles à celui qui parle. Les mêmes yeux ne doivent pas non plus recevoir indistinctement la vie et la mort, mais il faut qu'en même temps ils soient fermés à tout ce qui peut introduire la mort dans l'âme, et ouverts à tout ce qui peut y porter la vie; puisque c'est en cela que consiste la parfaite mortification des sens.

Ajoutons encore, que la modestie et la retenue des sens extérieurs est un indice de la vertu qui est au-dedans; c'est un excellent moyen de bien édifier le prochain, de gagner créance dans son esprit, et de remplir toute la maison; c'est-à-dire toute l'Église, et toute la religion d'une douce odeur de sainteté. Car de même qu'un magnifique portail est un fort bel ornement à un grand palais, et qu'il fait venir aux passants la curiosité d'y entrer, et d'aller partout (*S. Ambr. l. 2. de virgin.*): ainsi un extérieur modeste et bien composé est à la vertu et à la religion comme un beau portail, qui charme les yeux de ceux qui le voient, et leur donne envie de pénétrer plus avant, afin de pouvoir découvrir les beautés cachées sous cette contenance grave et sérieuse. Voilà sans doute ce qui faisait dire à saint Paul, *que notre modestie doit être connue de tout le monde parce que le Seigneur est proche de nous (Philipp. 4. 5.)*, et que les serviteurs d'un si grand maître doivent garder en sa présence une extrême retenue.

Enfin les cinq sens, comme nous dirons après, auront chacun leur béatitude dans le ciel, en récompense des mortifications qu'ils auront souffertes sur la terre. Ainsi l'espérance de ce bonheur nous doit exciter à les mortifier.

Finissons cette Méditation par une ardente prière à Jésus-Christ attaché en croix, et considérons avec attention les excessives douleurs qu'il y endure dans tous ses sens. D'un côté sa passion paraît glorieuse par l'éclat de ses vertus; de l'autre au contraire elle paraît terrible et affreuse par la multitude de tourments qu'il souffre pour nos péchés. Chacun de ses sens a son supplice particulier. Ses yeux salis de cra-

chats, ne voient que des objets affligeants ; ses oreilles n'entendent que des blasphèmes ; son odorat ne sent que la puanteur du Calvaire ; son goût n'a pour breuvage que du fiel et du vinaigre ; enfin le sens du toucher répandu dans tout son corps est cruellement tourmenté par les fouets, par les épines, et par les clous. Touché d'un vif sentiment de compassion à la vue de tant de souffrances, je dirai à cet homme de douleurs : C'est maintenant, ô mon aimable Jésus, que je déteste les excès que j'ai commis par le mauvais usage de mes sens ; je vous conjure par les douleurs qu'il vous a plu de souffrir en votre corps pour les expier, de m'en accorder le pardon. Faites que le sang, qui coule de vos cinq plaies, serve à laver toutes les ordures, qui de mes cinq sens, comme de cinq sources de péché et de corruption, se sont répandues jusques dans mon âme. Arrêtez, Seigneur, et desséchez ces sources puantes et empoisonnées : fortifiez-moi le cœur par votre grâce toute-puissante ; afin qu'imitant la mortification que vous avez pratiquée jusques à la mort, je mérite de participer un jour à votre gloire dans le ciel. Ainsi soit-il.



XXVII. MÉDITATION.

Sur les puissances intérieures de l'âme.

I. POINT.

Il faut avant toutes choses examiner quels sont les vices qui régneront pour l'ordinaire dans l'entendement, combien ils sont préjudiciables à l'homme, et combien l'on y est sujet.

Ces vices peuvent se réduire à sept principaux, dont le premier est une ignorance grossière dans les choses qu'on est obligé de savoir (*D. Thom. 2. 2. q. 77.*) ; telles que sont celles qu'il faut croire, qu'il faut demander, qu'il faut recevoir, qu'il faut pratiquer ; lesquelles sont contenues dans le *Credo*, dans l'Oraison Dominicale, dans les Sacrements, dans les commandements de Dieu, et dans les règles propres de chaque état et de chaque emploi. Car le moyen de satisfaire à tout cela, si l'on n'en a aucune connaissance ? *Si quelqu'un ignore ces choses*, dit saint Paul, *il sera ignoré lui-même, et Dieu lui dira qu'il ne le connaît point.* (*1. Cor. 14. 39. — Matth. 7. 23.*) Il faut rapporter à ce premier vice l'oubli criminel de Dieu, de la loi divine, et de beaucoup d'autres choses qu'on peut et qu'on doit savoir. Car quiconque oublie, sera oublié, c'est-à-dire, que si quelqu'un par sa faute vient à tomber dans l'oubli de Dieu et des choses saintes, Dieu l'ou-

bliera réciproquement, et le traitera comme un inconnu.

Le second vice est l'imprudence et la précipitation en ce qu'il est à propos de faire ou de dire, lorsqu'un homme passionné ne consulte que lui-même, et ne fait nulle réflexion, si ce qu'il entreprend est bon ou mauvais. (*D. Thom. 2. 2. q. 53.*) De cette manière d'agir si brusque et si impétueuse l'on voit naître une infinité de défauts dans la pratique de toutes sortes de vertus.

Le troisième est la témérité qui fait qu'on juge inconsidérément des actions et des paroles du prochain et qu'on les condamne, ou du moins qu'on les interprète d'une manière peu avantageuse par des vues, et sur des soupçons mal fondés. (*Idem. 2. 2. q. 60. a. 3.*) En quoi l'on fait une grande injure à Dieu, puisque l'on usurpe son autorité, en se mêlant de juger du secret des cœurs, dont il se réserve la connaissance et le jugement à lui seul. On fait tort encore au prochain, puisqu'on le condamne sans raison et sans fondement; et enfin l'on se fait tort à soi-même; puisque Dieu permet qu'on tombe le plus souvent dans les mêmes fautes; dont on a cru témérairement les autres coupables.

Le quatrième est l'inconstance dans les saintes résolutions qu'on a prises, qui est la marque d'un esprit volage, et qui ne cherche que le changement. (*Idem. 2. 2. q. 53. a. 5.*) Une personne de ce caractère n'exécute presque jamais les bons desseins que le ciel lui a inspirés; elle garde rarement la parole qu'elle a donnée à Dieu ou aux hommes; elle prête volontiers l'oreille aux suggestions du démon; et se laisse aisément séduire aux artifices de la chair. De cette inconstance procède une étrange multiplicité de pensées vaines et grotesques qui ayant occupé l'imagination, viennent ensuite à remplir l'esprit de rêveries et de visions ridicules. Un autre effet aussi pernicieux de ce même vice est le changement continuel des pratiques de dévotion, qu'on prend, et qu'on quitte à sa fantaisie, sans pouvoir s'arrêter à rien; tant on aime à éviter le dégoût par la nouveauté.

Le cinquième, fort opposé à ce dernier, est l'opiniâtreté, qui fait que jamais on ne cède à qui que ce soit; non pas même aux plus anciens, ni aux plus sages et aux plus expérimentés, à qui l'on doit toute sorte de déférence. (*Cassian. Collat. 17. c. 25. et 27.*) C'est proprement ce qu'on peut nommer l'idole de la discorde, qui produit une infinité de péchés en matière de désobéissance, de contestation, et d'emportement dans la dispute, d'erreur volontaire, et d'attachement aux fausses lumières du démon, suivant cette parole de Job: *Je suis tombé dans le précipice pour m'être trop attaché à mon sentiment.* (*Job. 18. 7.*)

Le sixième est la finesse, que l'apôtre appelle la prudence de la chair et la sagesse de ce monde, laquelle apprend aux enfants du siècle mille moyens de satisfaire leur sensualité

et leur ambition; d'où viennent tant de tromperies, de faussetés, de déguisements, soit dans les paroles, soit dans les œuvres. (*D. Thom. 2. 2. q. 53. a. 3.*) Ce vice est ordinairement accompagné d'une grande faiblesse d'esprit, et d'une certaine stupidité, qui empêche qu'on ne juge sainement des choses de Dieu, et qu'on ne prise comme on doit les biens spirituels, parce qu'on ne les mesure qu'à la fausse règle du monde, et non à la règle juste et infaillible de la foi. *Un homme charnel*, dit saint Paul, *ne comprend rien dans les choses que l'esprit de Dieu enseigne* (1. *Cor. 2. 14.*); elles lui paraissent de pures folies, et comme *il ne s'y connaît pas, il n'en parle qu'avec le dernier mépris.* (*S. Judas in Epist. v. 10.*)

Le septième est une curiosité naturelle que nous avons ordinairement de savoir beaucoup de choses, ou préjudiciables à notre salut, ou vaines et inutiles, et peu convenables à notre profession, ou trop subtiles et au-dessus de notre portée, sans craindre même d'user de moyens illicites pour en avoir quelque connaissance, ou faisant au moins paraître en cela trop de passion, et n'y cherchant qu'à satisfaire notre curiosité, ou notre vanité, contre la sage maxime de l'apôtre, qui dit : *Ne désirez point d'être plus savant que vous ne devez, mais contentez-vous d'une science médiocre et proportionnée à votre génie, et à votre état.* (*Rom. 12. 3.*)

Ce sont-là les sept défauts auxquels l'esprit de l'homme est sujet. (*D. Thom. 2. 2. q. 167.*) Il est bien à craindre que si je m'examine là-dessus, je ne me trouve coupable de beaucoup de fautes; je dois au moins les reconnaître, et m'en accuser avec humilité devant Dieu, jugeant de l'état pitoyable de mon âme, par celui de mon entendement qui en est le conducteur et le guide. Car comme dit le Fils de Dieu : *si l'œil est malade, et qu'il ne voie goutte, le reste du corps est dans les ténèbres; et ailleurs, si un aveugle en conduit un autre, ils tomberont tous deux dans la fosse.* (*Matth. 6. 13, 15, 14.*) C'est-à-dire, que des ténèbres intérieures du cœur ils passeront dans les ténèbres extérieures de l'enfer. Il faut donc que je travaille de toutes mes forces, par le moyen de la pénitence et de la mortification, à me délivrer de ces sept défauts, et à rendre mon entendement aussi pur que de l'argent qui a été purifié jusqu'à sept fois. (*Ps. 11. 7.*) Je conjurerai pour cela le Saint-Esprit de me communiquer ses sept dons, et je lui dirai : O Esprit divin, éclairez mon âme (*Isa. 11. 2.*), communiquez-moi le don de sagesse, pour dissiper mes erreurs; le don de conseil, pour corriger mon indiscretion; le don d'intelligence, pour réprimer ma témérité; le don de science, pour dompter mon obstination; le don de force, pour fixer mon inconstance, le don de piété, pour détruire en moi la prudence de la chair; le don de crainte, pour régler ma curiosité. En un mot faites qu'étant

libre de tous ces défauts, et muni de tous ces dons, je commence à vivre d'une vie nouvelle (Rom. 6. 4. et 7. 6.), et toute sainte, dans le dessein de ne me conduire jamais que par vos lumières. Ainsi soit-il.

II. POINT.

Dans le second point l'on pourra considérer les divers péchés qui naissent de la propre volonté, et les grands maux qu'elle cause dans le monde. Il faut commencer par bien comprendre ce que c'est que la propre volonté, parce que la seule idée qu'on en concevra sera capable de nous en donner de l'horreur.

La volonté propre est celle qui ne cherche qu'à se satisfaire elle-même, sans se mettre en peine de plaire à Dieu, ni de servir le prochain. On la nomme propre, parce qu'encore que Dieu l'ait créée pour être éternellement soumise à la sienne, l'homme néanmoins, par un abus détestable, s'en sert pour faire la guerre à son Créateur, et il la regarde comme un bien dont il est tellement le maître, qu'il a droit d'en disposer selon qu'il lui plaît. N'est-ce pas là le plus honteux de tous les larcins ? que peut-on imaginer de plus injuste que d'ôter à Dieu ce qu'il ne nous a donné, que pour le servir, et de ne vouloir être libre que pour l'offenser ? qu'y a-t-il de plus indigne que de voir notre propre volonté, dans un combat d'inclinations et de désirs, l'emporter sur celle de Dieu ? O Dieu tout-puissant, je vous conjure par votre miséricorde infinie, de ne pas permettre que je me rende coupable d'une si horrible injustice.

Il y a encore une autre chose à considérer ; c'est que la propre volonté est la racine de tous les désordres qui se commettent dans le monde. (*Cassian. Collat. 19. c. 8.*) Il s'en commet effectivement de trois sortes, dont la première est une désobéissance générale qui s'étend à tout ce que Dieu commande soit par lui-même, soit par ses ministres. Or c'est la propre volonté qui cause ce dérèglement comme ennemie déclarée qu'elle est de toutes les lois divines et humaines, mais particulièrement des règles de la religion, dont le principal fondement est la mortification de la propre volonté : de sorte que si la propre volonté subsiste, il faut nécessairement que la religion périsse ; et si la religion demeure, il faut que la propre volonté soit détruite.

La seconde est un défaut de droiture dans l'intention, qui fait qu'en ce qui regarde la pratique des bonnes œuvres, au lieu de n'envisager que la volonté divine, on se propose d'autres fins ; on a d'ordinaire pour but de contenter son ambition, sa sensualité et son avarice : d'où vient que ce qui est bon, se convertit fort souvent en mal, et qu'une chose qui pouvait agréer à Dieu lui devient très-désagréable ; comme il le témoigne lui-même dans *Isaïe* par ces paroles : **VO**

jeûnes ne me plaisent point, *car le jour même que vous jeûnez, vous êtes aussi attachés que jamais à votre propre volonté.* (Bernard. *Serm.* 71. *in Cant.* — *Isa.* 58. 5.)

La troisième enfin consiste à prendre tout ce que l'on trouve sous sa main, comme si l'on en était le maître, sans se soucier du tort qu'on fait au prochain. C'est de là que naissent une infinité d'injustices, de rapines, de cruautés, de dissensions, de chicanes, de violences, et d'inimitiés mortelles : c'est ce qui fait qu'on viole toutes les lois de la charité chrétienne, dont le caractère, comme dit saint Paul, est un parfait désintéressement. (1. *Cor.* 13. 5.)

Comme donc la volonté propre est la mère de tous les vices, c'est elle aussi qui remplit l'enfer de misérables, et qui fournit incessamment de la matière au feu éternel. *Qu'il n'y ait plus de propre volonté,* disait saint Bernard, *il n'y aura plus d'enfer* (*Serm. de Resurrect.*) : ôtez la propre volonté, vous ôterez le péché, et par conséquent l'enfer, qui n'a été fait que pour punir le péché. Que s'il se trouve quelque espèce d'enfer en ce monde, c'est la propre volonté qui en est la cause, puisque les misères présentes ne peuvent causer de douleur, qu'autant qu'elles trouvent de répugnance dans la propre volonté, et qu'aussitôt que la propre volonté cesse de s'opposer à celle de Dieu, ce qui était auparavant un enfer, se change en un purgatoire, et devient un sujet de mérite et de récompense.

C'était la pensée de saint Ambroise (*L. 1. de Vocat. Gent. c. 2.*) lorsqu'il disait que la propre volonté est aveugle dans la passion, insolente dans la grandeur, irrésolue dans les affaires, inquiète dans les vains soupçons qu'elle forme, beaucoup plus ardente pour la gloire que pour la vertu, plus soigneuse de la réputation que de la bonne conscience, mais après tout encore plus misérable dans la possession, que dans l'espérance des choses qu'elle a souhaitées. Par tout ceci je dois concevoir combien j'ai été malheureux de me rendre esclave de ma propre volonté, en refusant d'obéir à celle de Dieu, je pleurerai mon aveuglement, et je ferai un ferme propos d'y remédier à l'avenir, en imitant le Sauveur, qui est descendu du ciel *non pour faire sa volonté propre, mais pour faire celle de son Père, qui l'a envoyé.* (*Joan.* 5. 30.) J'aurai souvent dans la pensée ce qu'il disait, tout accablé de tristesse, et réduit à une agonie mortelle, dans le Jardin des Olives : *Mon Père que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la vôtre.* (*Luc.* 22. 42.) O mon divin maître, j'avoue que j'ai trop peu profité de votre exemple, pour mériter l'honneur d'être reçu parmi vos disciples. Que les tristesses et les ennuis viennent m'accablér, pour me punir d'avoir dit tant de fois : que ma volonté se fasse et non pas la vôtre. Éloignez, Seigneur, de ma bouche une parole si déraisonnable ; aidez-moi à mortifier ma volonté et à la soumettre à la vôtre : faites-moi la

grâce de ne chercher plus mon propre intérêt, mais seulement le bien du prochain, et la gloire de votre saint nom dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

III. POINT.

Il faut enfin considérer les péchés qui se commettent par les autres facultés de l'âme, savoir par l'imagination et par l'appétit sensitif; et en même-temps faire réflexion sur les grands maux qui viennent du dérèglement de ces deux puissances.

Premièrement donc pour bien concevoir ce que c'est que l'imagination, je me représenterai une galerie pleine de statues et de figures diverses, les unes profanes, les autres monstrueuses, ridicules, ou peu honnêtes. Toutes ces figures sont les ouvrages de l'imagination qui prend un plaisir extrême à les regarder, et à les montrer à l'entendement, afin qu'il les considère après elle, et qu'il s'en forme lui-même une vive image. Voilà l'origine de tant de péchés secrets, qui se font par de certaines pensées, que les Théologiens appellent *moroses*, en matière d'impureté, ou de vengeance, ou d'ambition, ou d'avarice, lorsqu'on se figure des objets mauvais, et qu'on se plaît à y penser comme s'ils étaient présents.

Je considérerai ensuite que l'appétit sensitif ressemble à une mer toujours agitée de onze passions violentes, qui sont comme autant de vents, qui se choquent les uns les autres avec furie, et excitent sur cette mer d'horribles tempêtes. (*D. Thom. 1. 2. q. 13. a. 2.*) Les onze passions sont l'amour, la haine, le désir, l'aversion, la tristesse, la joie, l'espérance, le désespoir, la crainte, la hardiesse, et la colère. Ce qui y met le désordre, c'est qu'on a coutume d'en corrompre et d'en pervertir l'usage; car on aime ce qu'il faut haïr, et on hait ce qu'il faut aimer; on désire ce qu'il faut fuir, et on fuit ce qu'il faut désirer; on se réjouit de ce qui doit donner du chagrin, et on s'attriste de ce qui doit causer de la joie. De là viennent les péchés énormes qui se commettent, lorsque l'appétit, dans la chaleur de la passion, sollicite la volonté, et par ses enchantements l'attire, et la fait consentir au mal. C'est pour cela que les saints parlant des passions, disent que ce sont les armes que les démons prennent pour nous combattre, et les filets qu'ils nous tendent, pour nous engager dans les plus grands crimes (*Ambr. l. 1. Offic. c. 4.*) En effet dès qu'ils s'aperçoivent que la passion vient à s'échauffer, ils s'en réjouissent, comme ayant trouvé une occasion de nous tenter, et de nous perdre. Ainsi nous donnons nous-mêmes à nos ennemis les plus fortes armes, qu'ils puissent avoir pour nous attaquer, pour nous battre, et pour nous vaincre.

De plus les passions immortifiées sont des bourreaux do-

nestiques, qui nous tourmentent sans relâche. Car c'est par elles que la chair se révolte contre l'esprit, et que l'esprit cédant à la chair, embrasse enfin, presque malgré lui, ce qu'il hait le plus. Il y a même souvent entre elles de la division. L'amour du plaisir veut des choses fort contraires à la passion de l'honneur, et la passion de l'honneur en veut d'autres incompatibles avec l'amour des richesses. C'est pourquoi un homme, qui n'est pas maître de ses appétits, veut et ne veut pas, ainsi que parle le Sage. (*Prov. 13. 4.*) D'un côté il a du penchant pour la vertu, parce qu'elle est aimable, et de l'autre il l'a en aversion, parce qu'elle est pénible. Il aime le vice à cause qu'il est agréable, et il le déteste, à cause qu'il est honteux. Ainsi les passions qui le tyrannisent, ne pouvant s'accorder ensemble, lui partagent et lui déchirent le cœur. O que c'est avec raison qu'il peut dire à Dieu : *pourquoi, Seigneur, m'avez-vous rejeté comme un de vos ennemis? et pourquoi m'avez-vous rendu fâcheux à moi-même? (Job. 7. 20.) ah ! malheureux que je suis, où est la main qui me tirera de la prison de ce corps mortel? (Rom. 7. 24.) faites-moi la grâce de me délivrer au plus tôt d'une si grande misère.*

Le fruit qu'il faut recueillir de ce dernier point, doit être un ferme dessein de mortifier nos passions et notre propre volonté : parce que la propre volonté excite les passions, et que les passions fomentent la propre volonté, et qu'ainsi il est raisonnable de les combattre tout à la fois, pour remporter sur ces deux ennemies une plus glorieuse victoire. C'est le conseil, que nous donne le Sage, lorsqu'il dit : *ne vous laissez pas aller à vos appétits, et gardez-vous bien de suivre votre propre volonté : car si vous vous permettez tout ce que votre concupiscence désire, vous deviendrez le jouet de vos ennemis. (Eccl. 18. 30.)* Pour bien réussir en cet exercice on pourra user de certaines méthodes d'examiner sa conscience, desquelles nous parlerons dans les Méditations suivantes.



XXVIII. MÉDITATION.

D'une manière de prier, qui consiste à examiner sa conscience tous les soirs.

UN des moyens les plus efficaces que nous ayons, pour nous corriger de nos vices, c'est de faire tous les jours l'examen de notre conscience, avant que de nous coucher. Les saints pères et les maîtres de la vie spirituelle recommandent extrêmement cette pratique. (*S. Basil. Serm. de instit. Mon. S. Chrysost. in Ps. 4. — S. Bern. et alii.*) La méthode que saint Ignace nous en donne, par les cinq points dont il com-

pose cet examen, est la meilleure que j'aie vue jusques à présent ; parce qu'elle contient une manière de prier très-excellente, et très-utile à toutes sortes de personnes.

Pour bien savoir ce que c'est, il faut supposer que nous contractons envers Dieu deux sortes de dettes fort dissimilables, et par des raisons opposées. La première vient des grâces infinies, que nous recevons de sa main ; la seconde vient au contraire des péchés presque innombrables que nous commettons contre lui. Celle-là se paie par la gratitude, et celle-ci par la pénitence. Or il est juste que tous les soirs nous tâchions de les payer toutes deux, en commençant par la première, afin d'être mieux disposés à nous acquitter de l'autre. Car saint Basile (*De Constit. Monast. c. 2.*) nous avertit sagement de ne pas nous présenter devant le Seigneur, pour lui demander simplement qu'il nous assiste dans nos besoins, de peur qu'il ne semble que le principal motif de notre prière, soit notre intérêt : il faut quelquefois, remarque ce Père, que nous commençons l'oraison par louer et remercier Dieu des grâces qu'il nous a faites, afin de lui témoigner par là que c'est sa gloire que nous cherchons avant toutes choses, et qu'il n'y a rien au monde que nous prissions davantage. Saint Thomas (2. 2. q. 83. a. 17.) ajoute que la gratitude est un excellent moyen pour obtenir de nouvelles grâces, parce que Dieu nous accorde volontiers ce que nous lui demandons, lorsqu'il voit que nous sommes reconnaissans des bienfaits passés.

De plus, afin que le souvenir de nos désordres ne nous jette pas dans le désespoir, ou dans quelque excès de tristesse, il est bon, comme remarque saint Bernard (*Serm. 11. in Cant.*), de nous prémunir et de nous fortifier par la pensée des bienfaits de Dieu, puisqu'en le louant de ses miséricordes, nous nous faisons, ainsi que parle Isaïe (*c. 48. v. 9.*), *de ses louanges comme un frein qui nous retient* et nous empêche de tomber dans la perdition. Ce n'est pas, dit saint Bonaventure (*In spec. discipl. p. 2. c. 6.*), qu'il soit nécessaire de garder cet ordre dans toutes nos oraisons ; mais dans l'examen de la conscience il est à propos de l'observer toujours très-exactement pour les raisons que nous venons d'alléguer.

I. POINT.

Au premier point il faut rappeler dans sa mémoire tous les bienfaits qu'on a reçus de Notre-Seigneur, soit généraux, soit particuliers, principalement ceux qu'on a reçus ce jour-là. Il faut ensuite lui en rendre de très-humbles actions de grâces, et bien peser la grandeur des obligations qu'on lui a, tant à cause de sa majesté souveraine, et de son amour infini, qu'à cause de la bassesse de l'homme, à qui il fait tant de faveurs, sans qu'il les mérite. Ainsi parcourant tous ces bienfaits, on peut dire à Dieu avec un grand

sentiment de reconnaissance : Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous m'avez créé, et de ce que vous m'avez conservé jusqu'à présent. Je vous remercie de la bonté que vous avez eue de me racheter par votre sang précieux, de m'appeler au Christianisme, et de me faire un des membres de votre Église. Que votre saint nom soit béni, de ce qu'aujourd'hui vous m'avez donné de quoi vivre, et de quel me vêtir; de ce que vous m'avez préservé d'une infinité de périls, soit pour le corps, soit pour l'âme; et de ce qu'enfin par vos saintes inspirations, et par une grâce spéciale, vous m'avez aidé à accomplir vos commandements. Tout ce qu'il y a de bon en moi vient de vous, et c'est à vous seul que toute la gloire en est due. Je vous en rends donc encore une fois mille actions de grâces, et je prie les chœurs des anges, et les âmes bienheureuses de vous remercier éternellement de tous les biens que vous m'avez faits. Ce qui regarde ce premier point, sera traité plus au long dans la sixième partie.

II. POINT.

Au second point il faut demander à Dieu la lumière nécessaire pour connaître nos péchés, et la grâce de les détester. Pour cela il est à propos de lui représenter trois raisons qui marquent l'extrême besoin que nous avons de son assistance. La première est l'infidélité de notre mémoire; la seconde, l'aveuglement et la stupidité de notre esprit; la troisième, la froideur de notre volonté. Ces trois défauts qui nous sont si naturels, font comme un *triple lien* (Eccl. 4. 18.), avec lequel le démon s'efforce de nous retenir dans la servitude du péché : le mal est que nous ne pouvons le rompre qu'avec peine; car encore que nous ayons la conscience chargée de crimes, il arrive néanmoins souvent, ou que nous les oublions presque aussitôt que nous les avons commis; ou que nous n'avons pas assez de lumière pour les connaître; ou que nous avons trop de tiédeur et d'insensibilité pour les pleurer, lorsque nous les connaissons. C'est pourquoi, Seigneur, suppléez au défaut de ma mémoire par vos illustrations; dissipez les ténèbres de mon esprit par votre lumière; échauffez ma volonté par le feu de votre amour, afin que je connaisse, et que je pleure mes péchés, et que je mérite par mes larmes d'en obtenir le pardon.

III. POINT.

Après avoir fait cette prière, j'élèverai mon cœur à Dieu, et je me le figurerai comme un juge qui est sur le point de me condamner; mais un juge si sévère qu'il visite, le flambeau à la main, selon les termes de Sophonie, *tous les coins de Jérusalem.* (C. 1. v. 12.), c'est-à-dire, tout ce qu'il y a de plus caché dans mon âme, et dans toutes ses puissances; de

manière qu'il n'y a point d'imperfection, quelque légère qu'elle soit, qu'il ne découvre, et que le soin qu'il apporte à ne laisser rien échapper, va, comme remarque le Prophète-roi, jusqu'à rechercher non seulement les actions criminelles, mais même *les plus louables* (Ps. 74. 3.), de crainte qu'elles ne soient accompagnées de quelque mauvaise circonstance.

Dans cette vue, saisi d'une frayeur sainte en la présence de mon juge, je commencerai à examiner tous les péchés que j'aurai commis ce jour-là, soit par pensées, soit par paroles, soit par œuvres, soit par omission, ou par négligence. Je m'appliquerai particulièrement à voir si je ne suis point coupable de quelqu'un de ces péchés, que David nomme des *péchés secrets* (Ps. 18. 13.), qui se commettent ou par ignorance, ou par mégarde, ou par erreur, ou par quelque illusion du démon, qui donne souvent à de véritables fautes la couleur de la vertu, et couvre sous le voile d'un zèle apparent des emportements de colère.

Mais afin de mieux réussir en cet examen, je dois me ressouvenir de tout ce qui a été dit dans les Méditations précédentes sur le sujet des sept péchés capitaux, des dix commandements de Dieu, des cinq sens, et des trois puissances de l'âme, parce que j'y trouverai tout ce qui peut servir de matière à un examen très-exact. La méthode que j'y puis garder est de diviser la journée en plusieurs parties, et d'examiner ce que j'ai fait les deux premières heures, puis les deux suivantes, et ainsi des autres jusques au soir, séparant toujours ce qui est précieux, de ce qui est vil. Que si je trouve avoir fait quelque bonne œuvre, j'en louerai Dieu, et l'en remercierai aussitôt; mais si au contraire, je suis tombé dans quelque faute, je m'en prendrai à moi-même, et je la confesserai devant Dieu avec beaucoup d'humilité et de douleur, à l'exemple de David, qui disait: *je m'accuserai moi-même de mon injustice devant le Seigneur* (Ps. 31. 15.); comme s'il eût dit: j'ai résolu de confesser à Dieu mes péchés, non pour m'excuser, mais pour me déclarer criminel; non pour diminuer mes fautes; mais pour en exprimer la grièveté.

Je m'arrêterai surtout à considérer l'injure que j'ai faite à Dieu par mes infidélités, n'y ayant point de meilleur moyen d'en concevoir de l'horreur et d'en obtenir le pardon.

IV. POINT.

Ce que j'ai à faire en ce quatrième point, c'est de me repentir de mes péchés, et de tâcher que ma douleur soit une parfaite contrition, qu'elle ait pour motif l'injure que j'ai faite à Dieu qui est mon souverain bien, que je veux aimer, et que j'aime dès à présent par-dessus toutes choses. Cette

sorte de douleur a la vertu d'effacer tous les péchés, quels qu'ils soient, pourvu qu'on ait une ferme résolution de s'en confesser dans le temps. C'était la pensée du Prophète-roi, qui ayant dit: *Je m'accuserai moi-même de mon injustice devant le Seigneur*, ajouta incontinent: *Et vous, ô mon Dieu, vous m'avez remis mon péché.* (Ps. 31. 15.) En effet il n'eut pas plus tôt prononcé devant Nathan cette parole: *J'ai péché contre le Seigneur*, que le Prophète lui répondit: *Et le Seigneur vous a remis votre péché.* (2. Reg. 12. 13.) Si donc en m'examinant le soir, je dis à Dieu de bon cœur: *J'ai regret, Seigneur, de vous avoir offensé, parce que je vous aime beaucoup plus que toutes les créatures, et qu'il me serait moins sensible de les perdre toutes que de vous déplaire en la moindre chose: Je veux avec votre grâce me confesser de tous mes péchés, et je fais une ferme résolution de m'en corriger; il n'en faut pas davantage pour me réconcilier avec Dieu; dès ce moment-là je suis justifié. De sorte que si je mourais la nuit, sans me pouvoir confesser, quelque grands crimes que j'eusse commis auparavant, je ne serais pas damné.*

Par où l'on peut voir combien il importe de faire quelque acte de contrition, avant que de se coucher, puisque si je suis coupable d'un péché mortel, et qu'en dormant je vienne à être surpris de la mort; comme beaucoup d'autres l'ont été, je ne laisserai pas d'être sauvé avec la seule contrition, et que sans elle je serai damné.

Pour m'y exciter il me servira extrêmement de comparer la matière du premier point avec celle du troisième, c'est-à-dire, les grands biens que Dieu m'a faits, avec les grands péchés que j'ai commis contre lui. (S. Greg. l. 25. Moral. c. 26.) Car qui pourrait s'être pas rempli de confusion, en considérant qu'il a offensé un Dieu si aimable, si bon, si libéral, et que pour toute reconnaissance, il ne lui a rendu que des injures et du mépris. Ce qui a été dit dans les Méditations sur les sept péchés mortels, principalement dans la cinquième, et ce qui se dira encore dans la trente-unième, pourra servir à produire en nous une véritable contrition.

V. POINT.

Le cinquième point est pour former une généreuse résolution de s'amender, et de ne pas retomber le lendemain dans les mêmes fautes, afin d'imiter ce saint Prophète, qui disait à Dieu: *j'ai juré et résolu de garder vos ordonnances* (Ps. 118. 106. 112.), et le dessein que j'en ai formé, n'est pas seulement pour un jour, ou pour deux, mais pour tout le temps de ma vie, et même *pour toute l'éternité*. Quiconque veut faire une pareille résolution, outre les avis que nous lui donnerons là-dessus dans la Méditation suivante, doit particulièrement examiner quelles sont les occasions qui l'engagent dans le péché; si c'est le lieu, ou la compa-

quelque vice particulier; à quoi chaque jour il faut employer quelque temps le matin, à midi, et sur le soir. Ces trois temps sont le mieux marqués dans l'Écriture, et David en parle distinctement lorsqu'il dit: *Le soir, le matin, et à midi je représenterai à Dieu mes nécessités, et j'espère qu'il m'écouterà* (Ps. 54. 18.), lorsque je le prierai de m'en délivrer. Daniel assure pareillement *que trois fois le jour il s'agenouillait pour adorer Dieu, pour le bénir, et pour lui confesser ses péchés.* (Dan. 6. 10.) Suivant cela nous diviserons cette manière de prier en trois points, qui répondront aux trois temps dont nous venons de parler.

I. POINT.

Le premier temps est le matin, aussitôt qu'on est habillé. Car il faut, à l'imitation de Daniel, se mettre à genoux, et étant en la présence de Dieu, adorer cette suprême majesté, et lui rendre grâces de ce qu'elle nous a conservé la vie, nous a fait reposer durant la nuit, et nous a garanti de bien des dangers. Il est bon aussi d'examiner si dans ce temps-là, soit en dormant ou en veillant, il ne nous est rien arrivé qui ait pu souiller notre conscience, afin d'en demander humblement pardon à Notre-Seigneur. Après quoi il faut lui offrir tout ce que nous avons à faire pendant la journée, et le diriger dès lors à sa gloire, avec une intention très-pure, que nous le priérons de nous conserver jusques au soir, et même jusqu'à la mort, en unissant toutes nos œuvres avec celles de son Fils unique.

Tout ceci doit être suivi d'une ferme résolution d'éviter, moyennant sa grâce, jusqu'aux moindres fautes. David assure que *dès le matin il tuait tous les pécheurs de la terre* (Ps. 100. 8.); ce qui s'entend non d'une mort réelle et sanglante, dont il les punit, mais d'un généreux dessein de s'opposer à tout ce qu'ils pourraient entreprendre contre le service de Dieu. Nous devons à son exemple, exterminer de notre âme, comme de la cité de Dieu, toutes sortes de péchés, mais surtout le vice prédominant, dont nous voulons nous défaire, et pour cela il faut de bonne heure en concevoir de l'horreur par l'appréhension des grands maux qu'il traîne après soi.

Mais afin que notre résolution soit efficace, ce n'est pas assez de prévoir à notre réveil, en général et confusément, les occasions d'offenser Dieu, qui peuvent se présenter: il faut que nous appliquions tout notre esprit à les observer distinctement, et à nous représenter dans un grand détail, les difficultés, les contradictions, les mépris, et les dangers, où nous pouvons croire que nous serons exposés durant le jour. Et en tout cela il est raisonnable que nous ayons particulièrement égard à la situation où nous nous trouvons,

à notre état, à notre emploi, à la qualité des personnes à qui nous avons affaire.

Après avoir ainsi prévu toutes choses, il ne reste plus qu'à accepter de bon cœur les afflictions qu'il plaira à Dieu de nous envoyer, et dès lors il faut que nous nous proposons de pratiquer en ces rencontres l'humilité et la patience, sans jamais vouloir consentir à aucun péché. Prenons garde cependant de ne pas mettre notre confiance en nos propres forces, mais dans le seul secours de la grâce, et tâchons de ne jamais oublier certaines raisons puissantes qui sont capables de nous porter à l'exécution de nos bons desseins. Nous imiterons en ce point le Fils de Dieu, qui dans le Jardin se proposa tous les tourments qu'il devait souffrir le lendemain, et les accepta avec ferveur, malgré ses tristesses, ses craintes et ses dégoûts, qu'il surmonta par des raisons fortes, et par la vertu de la prière. (*Vide Meditat. 2^e part. 4.*)

Que si quelques-uns par un zèle généreux veulent aller plus avant, et faire plus de progrès dans la vertu, ils n'ont qu'à suivre le conseil qu'un saint Abbé, au rapport de Cassien, donnait à ceux qui vivaient dans la solitude, éloignés de la compagnie des hommes, et hors des occasions de pratiquer l'humilité et la patience. Il leur disait qu'ils se figurassent des humiliations, des injures, des mépris, des tourments semblables à ceux que tant de martyrs et de confesseurs ont soufferts, soit par la fureur de leurs ennemis, ou par le faux zèle de leurs amis; et qu'après s'être imaginé qu'ils devaient souffrir tout cela, ils l'acceptassent de bon cœur, qu'ils témoignassent même le désirer, et qu'il dissent avec David : *Éprouvez-moi, Seigneur, par les tentations, et portez le feu jusques dans mes reins et dans mon cœur, parce que votre miséricorde est toujours devant mes yeux (Ps. 52. 1.)*, et que j'espère qu'elle ne m'abandonnera point. Dans ces sentiments d'une confiance pleine de ferveur chacun peut dire en soi-même : O mon Dieu, si quelqu'un me donnait aujourd'hui un soufflet sur une joue, que je lui présenterais volontiers l'autre pour l'amour de vous ! O si un autre me disait une parole outrageuse, ou m'accusait fausement, que j'aurais de joie de vous pouvoir témoigner par ma patience, combien je vous aime ! O si mes supérieurs m'allaient commander quelque chose de fort rude et de fort pénible, que j'embrasserais de bon cœur cette occasion de travailler pour votre service ! Par ces sortes d'actes les vertus se fortifient, et l'âme devient plus vigoureuse et plus aguerrie contre les vices. Mais cependant les mêmes actes pourraient être d'un grand préjudice aux âmes tièdes, si elles n'y apportaient toutes les précautions nécessaires; parce que leur tiédeur est capable de changer en une occasion de péché, ce qui devrait servir le plus à leur perfection.

II. POINT.

Sur le midi, ou un peu avant le dîner, il faut se mettre en la présence de Dieu, et après lui avoir demandé la grâce de reconnaître ses fautes, on examine combien de fois on est tombé dans le vice particulier dont on a dessein de se défaire, et plus on trouve qu'on a failli, plus on doit avoir de confusion de ce qu'on a si mal gardé la promesse qu'on avait faite à Dieu de se corriger. On s'accuse ensuite de son infidélité et de son inconstance devant le souverain juge : on tâche surtout de bien concevoir l'indignité qu'il y a d'offenser un Dieu si bon et si fidèle à récompenser ceux qui le servent. Chacun peut se faire des reproches là-dessus, en se disant à soi-même, selon le conseil de Cassien (*Collat. 19. c. 14.*) : Esprit volage, c'est donc vous qui vous étiez proposé ce matin de faire de si grandes choses, et qui aviez résolu de souffrir toutes sortes d'affronts et d'injures : comment avez-vous été si lâche que de vous rendre à la moindre attaque ? Vous parliez de mettre à mort tous les ennemis de Dieu, et voilà que le plus faible vous a vaincu. Rougissez donc de votre inconstance et de votre lâcheté ; humiliez-vous profondément devant Dieu ; et dans l'espérance d'un plus grand secours, proposez-vous de nouveau d'être plus ferme et plus courageux.

Il est bon d'examiner après cela quelles ont été les causes des manquements que l'on a commis, afin d'y prendre garde, et d'en prévenir les suites par une forte résolution de veiller plus attentivement sur soi le reste du jour.

Il importe encore beaucoup de songer que Notre-Seigneur fut attaché à la croix sur le milieu du jour, et qu'il y demeura une grande partie de l'après midi, souffrant toujours d'extrêmes douleurs, avec une admirable constance, jusqu'à ce qu'enfin il y expira. Cette pensée peut produire en nous de grands sentiments de reconnaissance envers un tel bienfaiteur, et nous affermir dans le dessein que nous avons pris de mortifier notre chair, et notre propre volonté, en ce qui regarde le vice sur lequel nous faisons notre examen. Une autre fois il sera bon de songer que le Sauveur monta au ciel environ à la même heure, pour y aller recevoir la récompense de ses travaux ; et cette considération est propre pour nous animer à faire la guerre à nos vices et à nos passions. Mais soit qu'on le considère attaché en croix, ou montant au ciel, on a toujours lieu de lui dire avec l'Épouse. *O mon bien-aimé, dites-moi où vous reposez à midi, et où vous paissez vos brebis (Cant. 1. 7.)*, afin que j'attache là toutes mes pensées, et toutes mes affections, et que je n'aie plus courir après les objets honteux de mes passions brutales.

III. POINT.

Le soir avant que de se coucher, il faut faire un autre examen semblable à celui qui a été fait avant le dîner, et conférer les fautes de l'après dînée avec celles du matin, pour voir s'il n'y a point eu d'amendement. Que si l'on trouve qu'on se soit un peu corrigé, l'on en rendra grâces à Dieu, comme à l'auteur de tout bien ; mais si au contraire, le nombre des fautes se trouve plus grand, on aura de la confusion de voir qu'au lieu d'avancer on a reculé. Il ne faut pas néanmoins perdre courage ; mais ce qu'il y a à faire c'est de concevoir de nouveaux desirs de s'amender. Car c'est par là qu'on obtient après des combats rudes et opiniâtres un parfait empire sur ses passions. Le Saint-Esprit nous le déclare nettement, lorsqu'il dit *qu'un homme de bien tombe sept fois le jour, et qu'incontinent il se relève.* (Prov. 24. 16.) Car il veut dire qu'en tombant, et en se relevant il parvient enfin à ne plus chanceler dans la voie de Dieu.

Il faut de même, suivant le précepte de saint Basile (*Serm. de abdic. rerum.*), comparer les fautes de ce jour-là avec celles du jour d'auparavant, et les fautes de la semaine, où l'on est, avec celles de la précédente, ainsi que l'ordonne saint Dorothee. (*Serm. 10.*) Et afin qu'on ne soit pas en danger de les oublier, il est important d'avoir des tablettes où l'on puisse en marquer fort exactement le nombre sur des lignes qui répondent aux deux parties de la journée. Par ce moyen l'on verra tout le long de la semaine combien de fois on a manqué le matin, et combien de fois le soir. Il est bon aussi quand on commet quelque manquement de se frapper la poitrine, soit afin de mieux juger de la multitude de ses fautes par le nombre des coups qu'on se donne ; soit pour témoigner le regret qu'on a d'avoir failli, et pour en demander sur le champ pardon à Dieu. C'est dans ce sens qu'il faut prendre ce que dit le Saint-Esprit *qu'un homme de bien tombe sept fois le jour et qu'aussitôt il se relève* (Prov. 24. 16.) : car c'est comme s'il disait que toutes les fois qu'il tombe, il le sent incontinent, et que s'il tombe durant le jour, il n'attend pas jusqu'au soir à se relever ; mais qu'encore qu'il tombe sept fois, il se relève autant de fois et se repent de sa chute à l'heure même, ne songeant plus qu'à éviter à l'avenir un pareil malheur. Ainsi il se fait de ses propres chutes une matière d'oraison, de saintes affections et de bons desirs, qui réparent par de notables accroissements de grâce, toutes les pertes qu'il a pu faire par des manquements légers.

Il y a encore d'autres manières d'examiner sa conscience que nous toucherons dans la sixième partie, au sujet de quelques paroles que Dieu dit après avoir achevé l'ouvrage de la création du monde.

MÉDITATIONS pour se disposer à la confession et à la communion.

Comme la parfaite pureté de cœur est la fin qu'on se propose dans la vie purgative, et qu'un des moyens les plus propres pour l'obtenir est l'usage fréquent de la confession et de la communion, nous avons jugé à propos d'enseigner ici la manière dont il faut s'y préparer, et de montrer en même temps à ceux qui commencent, en quoi consiste cette préparation, et de quelle conséquence il est pour leur salut de fréquenter ces deux Sacraments.



XXX. MÉDITATION.

De l'excellence du sacrement de la confession, des vertus qu'on y pratique, et des grâces qu'on y reçoit.

I. POINT.

LA première chose qu'il faut ici considérer, c'est la faveur incomparable que Dieu a faite à son Église, et aux fidèles qui en sont les membres, d'instituer le Sacrement de pénitence. (D. Thom. 3. p. q. 84. art. 6. et 7.) Il est aisé de connaître l'utilité et le prix de ce Sacrement, pour peu qu'on fasse de réflexion sur quelques-uns de ses effets, qui doivent nous exciter à le recevoir souvent.

I. Bien qu'il n'appartienne proprement qu'à Dieu de remettre les péchés, il a bien voulu communiquer ce pouvoir aux prêtres, et s'obliger à confirmer dans le ciel la sentence qu'ils auront rendue sur la terre. Ce qu'il y a en ceci de plus surprenant, c'est que les prêtres qu'il a choisis pour ses ministres, sont des hommes sujets au péché, et à la nécessité de se faire absoudre, comme les autres; afin qu'ils aient plus de compassion et de tendresse pour les pécheurs. Au reste le pouvoir qu'il leur communique est si ample qu'il ne se réserve l'absolution d'aucun crime, quelque énorme qu'il puisse être. Et pour le nombre des péchés, bien loin de vouloir limiter leur autorité, il déclara un jour à saint Pierre que son intention était qu'il pardonnât à son frère non seulement jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois (Matth. 18. 22.), c'est-à-dire autant de fois que la nécessité le demanderait.

En quoi reluit admirablement la bonté de Dieu, et l'amour qu'il porte aux pécheurs. O Père des miséricordes, que les anges vous bénissent un million de fois dans le ciel, de la grâce que vous faites à vos ennemis sur la terre. Vous êtes prêt à leur pardonner toutes les fois qu'ils vous offensent, parce que vous avez infiniment plus de bonté qu'ils n'ont de malice. Comment donc pourrions-nous craindre de nous adresser à vous, et de ne pas obtenir le pardon de nos offenses, puisqu'étant vous-même l'offensé, vous venez au devant de nous, et que vous êtes le premier à nous rechercher ?

II. Le souverain juge qui doit juger sans miséricorde les pécheurs, tant à l'article de la mort, qu'à la fin du monde, a voulu changer un jugement si rigoureux en un autre bien plus doux qui s'exerce dans ce Sacrement. C'était la pensée de l'apôtre (1. Cor. 11. 31.), lorsqu'il disait que si nous sommes une fois jugés et absous en cette vie, *il n'y a plus de jugement ni de condamnation à craindre pour nous*; puisque Dieu, selon l'Écriture, ne condamne et ne châtie jamais deux fois un pécheur pour la même faute. (S. Cyr. Serm. de pass. — Nahum. 1. 9.)

Enfin l'on peut comparer le Sacrement de la pénitence à cette source d'eau vive dont parle un Prophète (Zach. 13. 1.), qu'il a plu à Dieu de donner à son Église, afin que ses eaux servent à laver nos âmes de tout ce quelles ont d'impur; à guérir leurs plaies; à leur rendre la vie de la grâce; à faire renaître en elles la charité et toutes les autres vertus, avec les mérites de leurs bonnes œuvres; en un mot à les dédommager de toutes les pertes qu'elles ont pu faire, en quittant Dieu pour s'abandonner au péché. Au reste cette fontaine coule toujours, et on y peut aller en tout temps, parce que jamais elle ne tarit, et que Dieu la tient ouverte tant que nous vivons, afin qu'aussitôt que nous nous sentons la conscience souillée de quelque crime, nous courions incontinent pour nous y laver. O que bénie soit à jamais la bonté divine, qui comme une source féconde en miséricordes répand continuellement sur nous ses eaux salutaires! puise sans cesse, ô mon âme, de l'eau de cette fontaine, mais que ce soit avec une extrême douleur de tes péchés, et en même temps avec une joie extrême d'y pouvoir recouvrer ta première pureté. (Isa. 13. 3.)

Nous traiterons ce point plus au long dans la neuvième Méditation de la cinquième partie.

II. POINT.

Au second point il faut regarder de quel mérite est la confession, afin de se disposer à recevoir ce Sacrement plus souvent, et avec plus de ferveur. Jésus-Christ l'a institué en

son Église pour le bien commun des fidèles, qui trouvent dans leurs péchés la matière de divers actes excellents des principales vertus, par où ils peuvent non seulement regagner ce qu'ils ont perdu, mais même tirer de leurs pertes de grands avantages.

La première vertu qu'on y exerce est la foi, par laquelle on croit fermement que la puissance de remettre les péchés, qui de soi n'appartient qu'à Dieu, a été communiquée aux prêtres, et qu'ils ont entre les mains *les clefs du ciel* (Matth. 18. 18.), afin d'en faire descendre sur les pécheurs la grâce qui les justifie, qui les fait enfants de Dieu, et les rend dignes d'entrer dans le royaume éternel.

La seconde vertu est l'espérance, contre toute espérance humaine. Car au lieu que l'on procure sa condamnation en s'accusant soi-même devant les juges de la terre, c'est au contraire un moyen d'être pleinement absous que de s'accuser devant le juge souverain du ciel.

La troisième est la charité qui fait concevoir au pécheur une véritable contrition de ses fautes, dans la seule vue d'un Dieu infiniment bon, qu'il a offensé, et dont il a un regret sensible d'avoir perdu la grâce, ne souhaitant rien davantage que de se réconcilier avec lui, de l'aimer, et de le servir de toutes ses forces.

La quatrième est une humilité héroïque, par où le pécheur s'humilie non seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes, qui sont ses ministres, en leur découvrant les secrets les plus cachés de son cœur, et les choses les plus capables de le remplir de confusion. Son humilité va jusqu'à lui faire embrasser de bon cœur, pour l'amour de Dieu, une humiliation si juste, et à lui donner de la joie de ce que d'autres le connaissent, comme il se connaît.

La cinquième est une obéissance d'autant plus parfaite, qu'elle est plus pénible. Car il s'agit de se présenter devant un prêtre, comme devant son supérieur, et d'être prêt à lui obéir sans résistance, en tout ce qui regarde son ministère.

La sixième est une justice très-exacte et très-rigoureuse, qui oblige le pénitent : 1°. de paraître devant Dieu comme criminel, comme accusateur dans sa propre cause, comme témoin, comme juge, comme exécuteur de la sentence portée contre lui ; 2°. de se soumettre non par force, mais de bon cœur au jugement de celui que Jésus-Christ a établi pour son lieutenant, et d'en passer partout où il lui plaira, pour réparer dignement l'injure qu'il a faite à Dieu, et le dommage qu'il a causé au prochain.

La septième est une grandeur de courage qui rend l'homme maître de lui-même, et de la passion qu'on a de couvrir, d'excuser, et de défendre ses fautes, passion violente, mais héréditaire à tous les enfants d'Adam, et si naturelle

que, selon la pensée de Job (31. 23.), il faut être plus qu'homme pour en être exempt. Nous voyons même par expérience que l'on n'a pas moins besoin de courage pour se résoudre à confesser ses péchés, que pour vaincre une forte tentation. Et c'est dans ce sentiment que saint Grégoire disait qu'il y a autant de peine à découvrir les fautes qu'on a commises, qu'à s'empêcher de les commettre. (L. 22. *Moral.* c. 21.) C'est pourquoi l'on ne doit pas avoir moins d'admiration pour un homme qui se confesse humblement de tous ses crimes, que pour ceux qui font les actions les plus éclatantes.

Voilà les sept principales vertus qui accompagnent d'ordinaire la confession, et qui rendent l'aveu sincère qu'on fait de ses fautes, également méritoire devant Dieu, glorieux devant les anges, et estimable dans l'opinion même des confesseurs sages et judicieux. Ainsi chacun doit s'en approcher avec toute la ferveur possible, pour en remporter des grâces plus abondantes, suivant ce mot de l'Ecclésiastique : *donnez et recevez, et tâchez de vous sanctifier* (Eccli. 14. 16.), c'est-à-dire, puisque Dieu veut bien vous remettre les sept péchés mortels, et vous conférer avec sa grâce les sept dons du Saint-Esprit, présentez-lui de votre côté les actes de ces sept vertus, afin de vous rendre digne de ces précieux dons. Souvenez-vous que l'enfant de la Sunamite ressuscité par Élisée, avant que de voir le jour, *ouvrit la bouche jusques à sept fois* (4. Reg. 4. 35.), et apprenez par cette figure à ouvrir autant de fois votre cœur à Dieu, pour en tirer des affections saintes, si vous voulez qu'il vous ressuscite, et vous fasse vivre d'une vie nouvelle, spirituelle, et toute céleste.

III. POINT.

Au troisième point nous devons considérer quelles sont les grâces que Dieu fait à ceux qui reçoivent comme il faut, le Sacrement de la pénitence. Ces grâces se peuvent réduire à trois, qui sont *la justice, la paix, et la joie dans le Saint-Esprit* (Rom. 14. 17.), en quoi saint Paul fait consister tout le royaume de Dieu. Aussi Dieu promet son royaume particulièrement à ceux qui font une rigoureuse pénitence. Car d'abord il leur communique la justice, c'est-à-dire, la grâce de la justification, par laquelle il les purifie de tous leurs péchés; les reçoit au nombre de ses amis, de ses enfants adoptifs, et des héritiers de son royaume céleste; répand dans leurs cœurs la charité avec les autres vertus infuses et les dons du Saint-Esprit; et rend ainsi à ces âmes sanctifiées par la vertu de la confession, leur beauté ancienne, que le péché avait effacée. (*August. in illud : Confessio et publicanus in conspectu ejus. Ps. 95.*) Que si étant justes ils s'approchent du Sacrement, ils y reçoivent toujours une augmentation de grâce, et accomplissent en eux ce qui est dit

dans l'Écriture : *Que celui qui est juste, se justifie encore davantage (Apoc. 22. 11.) Et ailleurs, n'ayez point de honte de vous sanctifier de plus en plus jusques à la mort. (Eccl. 18. 12.)*

La seconde grâce qu'on reçoit dans le Sacrement de la pénitence, est une paix surnaturelle, qui consiste non seulement en ce que Dieu se réconcilie avec le pécheur, mais encore en ce que voulant le récompenser de la généreuse violence qu'il se fait, à vaincre la honte naturelle qu'on a de se confesser, il le rend victorieux de trois sortes d'ennemis, dont il détruit les premiers, il met en fuite les seconds, et il réduit les derniers sous la puissance du vainqueur. Ceux qu'il détruit sont les péchés qu'il jette au fond de la mer (*Mich. 7. 10.*), ainsi que parle l'Écriture ; ceux qu'il met en fuite sont les démons, dont il renverse les desseins ; parce que la chose du monde qu'ils craignent le plus, c'est qu'on découvre les plaies de son âme au médecin spirituel qui les peut guérir : Enfin il assujettit la chair à l'esprit et les sens à la raison ; parce que comme dit le Sage, *quand Dieu agréera les voies de l'homme, il contraindra ses ennemis de demeurer en paix avec lui.* C'est donc un puissant moyen pour vaincre les tentations, et pour réprimer la concupiscence, que d'exposer l'état de son âme à son confesseur. Car pendant qu'on lui dissimule quelque chose on est en guerre avec soi-même, et le démon est en paix ; au lieu que quand on ne lui cache rien, le démon s'enfuit, et laisse l'âme dans une quiétude que tout l'enfer ne saurait troubler. (*Cassian. Collat. 2. c. 10. et 11.*)

Le troisième fruit du Sacrement de la confession est la joie que communique le Saint-Esprit (*S. Bonav. in Discipl. p. 2. c. 3.*) : car il dissipe les craintes ; il bannit les inquiétudes qui naissent des remords d'une mauvaise conscience, et en même temps il comble l'âme de joie, par l'assurance qu'il lui donne du pardon de ses offenses. C'est ce que David voulait exprimer par ces paroles : *Vous me direz, Seigneur, des choses capables de me consoler et de me réjouir, et mes os après avoir été humiliés tressailleront d'allégresse. (Ps. 50. 10.)* En effet, lorsque Dieu décharge le pécheur du pesant fardeau de ses crimes, il dissipe la tristesse qui lui resserrait le cœur ; il fait, pour parler ainsi, reflleurir sa chair, et il le relève de l'abattement où il était ; par l'espérance de sa grâce et de sa gloire, dont il lui donne dès à présent des gages certains.

Par toutes ces considérations, je dois m'exciter à ne rien omettre, pour faire une bonne confession, quelque peine que j'aie à m'y résoudre. Je dois croire que la honte, qui accompagne cette action, n'est rien en comparaison des biens infinis que Dieu me promet, et des maux éternels dont il me délivre.

Que si je viens à considérer tous les travaux, et tous les tourments, que mon Sauveur a soufferts pour l'expiation

de mes crimes, je serai sans doute contraint d'avouer que ce que Dieu demande de moi, pour me rétablir dans sa grâce, est fort peu de chose. Et ainsi je puis m'appliquer ce que les gens de Naaman, voyant leur maître en colère contre Elisée, lui dirent pour l'adoucir : *En vérité si le Prophète vous ordonnait quelque chose de bien difficile, vous ne devriez pas y manquer, maintenant donc qu'il vous dit : baignez-vous, et vous serez guéri; ne devez-vous pas à plus forte raison faire ce qu'il vous ordonne?* (4. Reg. 5. 13.) O mon âme quand Dieu te commanderait les choses du monde les plus fâcheuses et les plus pénibles pour te guérir de la lèpre du péché, tu ne devrais pas balancer à lui obéir : comment donc peux-tu ne pas faire ce qu'il te commande, lorsqu'il te dit simplement : confesse-toi, et aussitôt tu seras guérie ? Lave-toi seulement sept fois dans le Jourdain, c'est-à-dire, purifie-toi dans le sacrement de la pénitence, par l'exercice des sept vertus, que je t'ai marquées, et la lèpre dont tu es couverte, disparaîtra au même moment. Fais-toi, à l'imitation de Job, un point d'honneur de ne jamais excuser, par une faiblesse humaine, ton péché, et de ne cacher jamais ton iniquité dans ton sein. (Job. 31. 33.) Souviens-toi de l'avertissement du Sage, qui dit : *Ne rougissez point de confesser la vérité, lorsqu'il s'agit de sauver votre âme : parce qu'il y a deux sortes de honte, l'une criminelle, l'autre louable et sainte* (Eccli. 4. 24.) : c'est-à-dire, si la honte vous empêche de vous confesser, elle vous rend plus coupable ; mais si elle ne fait qu'accompagner votre confession, elle vous acquiert une couronne de gloire, pour avoir généreusement vaincu la répugnance que vous aviez à découvrir vos péchés.



XXXI. MÉDITATION.

De la préparation qu'on doit apporter au Sacrement de la Pénitence.

LA fin que nous devons nous proposer en cette Méditation est de nous juger nous-mêmes, avant que de nous confesser, et de le faire d'une manière qui applanisse toutes les difficultés capables d'empêcher l'effet de l'absolution dans ce sacrement. C'est le moyen de nous sauver de la colère du souverain juge, lorsqu'il viendra au dernier jour prononcer notre sentence. Mais remarquons que dans ce jugement volontaire, nous devons tout à la fois faire l'office d'accusateur, de témoins, de juges, et d'exécuteurs de la justice divine. *La conscience, dit saint Grégoire, accuse le criminel, la raison le condamne, la crainte le lie, et la douleur le tour-*

mente; Conscientia accusat, ratio judicat timor ligat, dolor excruciat. (Greg. l. 25. Moral. c. 26.) C'est en effet à notre conscience à nous accuser de toutes nos fautes. C'est à la raison à juger quelle peine nous méritons, et à nous y condamner sans miséricorde. C'est à la crainte de Dieu et de ses jugements redoutables à nous forcer en quelque façon d'accepter le châtiment, quel qu'il soit, que la raison juge être proportionné à nos crimes, ou que le confesseur nous impose. Enfin c'est à la douleur à exécuter la sentence portée contre nous, et à briser, pour ainsi dire, nos cœurs, en punition de nos fautes.

Ces quatre actes de justice se font au dedans de nous : mais pour les bien faire il faut se servir de certaines considérations fortes et touchantes, telle qu'est celle de la présence de Dieu, ce juge terrible et des vivants et des morts. Nous pouvons nous le figurer assis sur le trône de sa majesté, selon que nous l'avons dépeint dans la neuvième Méditation, parce que la vue d'un juge si rigoureux nous obligera de nous faire à nous-mêmes notre procès avec la dernière rigueur. C'est pour cela que l'Écriture nous recommande en plusieurs endroits que nous nous jugions sévèrement, après nous être bien examinés en la présence de Dieu, et que nous pensions à notre juge, afin qu'il assiste, et préside en quelque sorte à ce jugement. (*Job. 23. 4. et 35. 14. — Isa. 43. 26. — 1. Thom. 3. p. q. 90. a. 2.*)

I. POINT.

Il faut avant toutes choses considérer que le Fils de Dieu en instituant le sacrement de la pénitence, a voulu qu'il consistât en de certains actes, qui dépendent de notre liberté. Ces actes sont la contrition, la confession, et la satisfaction, lesquels ont rapport aux trois sortes de péchés, que nous commettons, par pensées, par paroles, et par œuvres. L'intention de Notre-Seigneur a été de nous faire contribuer en quelque chose à la grâce de notre justification, afin qu'étant les auteurs du péché, nous nous disposions du moins par des actes qui nous sont propres, à en recevoir le pardon. Puis donc qu'il a bien voulu relever ces actes, jusqu'à en faire des dispositions nécessaires à sa grâce, il est juste que nous tâchions de les pratiquer de la manière la plus excellente et la plus parfaite qu'il sera possible, suivant le conseil du Sage. (*Eccli. 93. 25.*) C'est pourquoi nous implorerons l'assistance des trois Personnes divines. Nous demanderons au Saint-Esprit, qui est le principe de la charité, une contrition parfaite, et nous le priérons d'embraser nos cœurs des flammes de son amour, d'où procède cette douleur qui à la vertu d'effacer tous les péchés. Nous demanderons au Fils, comme à la parole du Père, et à la sagesse incréée, des lumières pour connaître nos égarements, avec des pa-

roles humbles pour les confesser, et pour en impétrer le pardon. Enfin nous demanderons au Père, à qui appartient la puissance, assez de forces pour supporter les rigueurs d'une pénitence sévère, jusqu'à ce que nous ayons entièrement satisfait à sa justice. O très-sainte et très-heureuse Trinité, soyez toujours dans mon cœur et sur mes lèvres, afin que par une humble confession de mes fautes je mérite de rentrer dans votre amitié. Ainsi soit-il.

Nous allons voir en particulier tout ce qui est nécessaire pour bien pratiquer ces trois actes.

II. POINT.

DE LA CONTRITION.

Pour le premier de ces actes, qui est le regret de nos offenses, nous ne devons pas nous contenter d'une douleur imparfaite, qu'on nomme *Attrition*, et qui part de la crainte des supplices éternels; il faut que nous nous proposons un motif plus noble, et que nous tâchions de concevoir une autre espèce de douleur, qu'on appelle *contrition*, qui est l'effet de l'amour de Dieu par dessus toutes choses, ainsi qu'il a été dit ailleurs. (*Médit. 28. Punct. 4.*) Il importe même extrêmement que cette contrition soit vive et ardente, parce que c'est la mesure de la grâce, qui se communique dans le sacrement. De sorte que si elle est faible et languissante, l'on ne recevra que fort peu de grâces, et si au contraire elle est forte et véhémentement, on en recevra beaucoup; et en général on peut dire qu'à proportion que la douleur augmentera, la grâce croîtra aussi; et si la douleur manque tout-à-fait, il n'y aura plus de grâce. Ainsi la douleur est la principale disposition qu'on doit apporter au sacrement de la pénitence. Mais si nous voulons qu'elle soit parfaite, il faut se ressouvenir des motifs que nous avons donnés pour cela dans la cinquième Méditation. Il est bon encore d'y ajouter de certaines comparaisons, qui se trouvent dans l'Écriture, et qui montrent quelle doit être notre contrition.

Quelquefois le Saint-Esprit nous exhorte à pleurer amèrement nos péchés, *comme une mère pleure la mort de son fils unique* (*Jerem. 6. 26.*), en qui elle avait mis toute son affection et tout son appui. Il ne faut pas en effet que nous soyons moins sensibles à la mort spirituelle de notre âme, qui étant unique, nous doit être infiniment chère; et il est bien juste que nous détestions de tout notre cœur la cruauté avec laquelle nous l'avons traitée, la faisant mourir par nos crimes, et la rendant même coupable de la mort éternelle. Car si nous ne pouvons perdre sans douleur les choses que nous aimons; quelle perte nous doit affliger, si celle-ci ne nous

touche point? Et si l'on a quelquefois sujet de verser des larmes, n'est-ce pas en cette rencontre, qu'il en faut verser des torrents? C'est en vain qu'une mère désolée pleure la mort de son fils; ses pleurs ne sont point capables de le tirer du tombeau. Mais nous, avec les larmes d'une sincère contrition, nous pouvons en un instant rendre à notre âme la vie de la grâce.

O Dieu infini, que j'ai de douleur de l'injure que je vous ai faite en livrant à la mort cette âme, qui a été formée de vos mains. C'est de vous que je l'ai reçue; ayez-en pitié, puisqu'elle vous appartient beaucoup plus qu'à moi. Délivrez-la de l'épée tranchante de la mort et tirez-la de la gueule du lion infernal (*Ps. 21. 22.*), afin qu'elle vive en vous, et qu'elle vous glorifie éternellement. Ainsi soit-il.

Nous avons encore un puissant motif de contrition en ce que nos péchés font mourir celui qui se nomme par excellence le *fils unique* (*Zach. 12. 10.*), qui est Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ils le font mourir, puisqu'ils sont cause que nous le crucifions de nouveau dans notre cœur (*Heb. 6. 6.*); ainsi que parle saint Paul. O Fils unique du Père, je déteste avec horreur mes ingraturités qui ont pu vous causer la mort. Revenez, Seigneur dans mon âme, et recommencez à y vivre par votre grâce, vous qui pour lui redonner la vie avez bien voulu vous exposer à la mort.

Outre cela l'Écriture veut que dans la considération de nos crimes, nous gémissions (*Joel. 8.*), ainsi qu'une jeune femme, qui après avoir perdu son époux, qu'elle aimait uniquement, et qui faisait toute sa joie, demeure seule, pauvre, déstituée de tout secours, dans une triste et fâcheuse viduité. Voilà jusqu'où doit aller la douleur, dont il faut que nous ayons le cœur saisi, lorsque nos péchés nous ont séparé de Dieu, ce chaste époux de nos âmes, et qu'ils nous ont enlevé le précieux trésor de la grâce, avec les dons de la charité et des autres vertus infuses. Car dès que nos âmes ont quitté leur divin époux, elles deviennent froides, stériles, incapables de faire aucune bonne œuvre, et n'étant plus sous sa protection, elles demeurent exposées à la fureur de leurs ennemis. O plût à Dieu que nos cœurs pussent se fendre et se briser de regret dans la vue de nos péchés, qui nous ont ôté notre souverain bien, notre unique consolation, et tout notre appui!

Mais enfin si nous nous sentons le cœur trop dur, pour être attendri par des considérations propres de l'amour de Dieu, alors les motifs de crainte doivent venir au secours. Ces motifs terribles d'abord nous étonnent, nous ébranlent, nous réveillent de notre assoupissement; mais après nous avoir fait peur, ils nous font entrer dans des sentiments plus tendres, et ouvrent la porte à la charité. Il faut, comme remarque saint Bernard, que nous excitons en nous cette

crainte salutaire, afin qu'elle nous excite réciproquement et nous applique aux choses de Dieu; *Excitetur ut excitet* (Bernar. Serm. 16. in Cant.) Craignez mon âme, les yeux de ce juge, qui fait trembler les vertus du ciel; craignez la colère du Tout-Puissant; craignez le fracas et le désordre du monde dans sa décadence; craignez le feu qui doit ravager toute la terre; craignez la voix de l'archange, et l'arrêt irrévocable de votre condamnation; craignez en un mot les dents du serpent, les noirs cachots de l'enfer, les rugissements des lions qui sont prêts à vous dévorer, le ver qui rouge sans cesse, le feu qui brûle toujours, la fumée, le soufre, les tourbillons, et les ténèbres extérieures, qui sont le partage des méchants. *O qui donnera de l'eau à ma tête, et convertira mes yeux en deux fontaines de larmes, afin que je pleure jour et nuit* (Jerem. 9. 1.), et que par la pénitence je me délivre des pleurs que le temps ne peut essuyer, du grincement de dents, de la captivité éternelle, de la pesanteur insupportable des chaînes ardentes qui accablent les damnés et qui les brûlent sans les consumer. Ces larmes qu'une frayeur sainte produit, nous disposent à en verser d'autres, dont la source est l'amour de Dieu, parce que la crainte, comme dit saint Augustin (*In illud 1. Joan. 4. : Charitas perfecta foras mittit timorem*), ressemble à l'aiguille, qui passe la première par le drap, mais qui n'y demeure qu'autant qu'il est nécessaire pour y faire entrer le fil, et joindre les pièces qui sont séparées. Il en est de même de la crainte à l'égard de la charité: car elle introduit cette divine vertu dans l'âme, comme un lien sacré, qui unissant les affections du cœur, les applique toutes à détester le péché, par le seul principe de l'amour de Dieu.

III. POINT.

DE LA CONFESSION.

La seconde chose qu'on doit faire dans le sacrement de la pénitence, c'est la confession. Lors donc qu'on a achevé d'examiner sa conscience, en la manière que nous avons dite au troisième point de la trentième Méditation, il faut d'abord se résoudre à confesser tous ses péchés, quelque infâmes et quelque secrets qu'ils soient, et vaincre la honte qu'on pourrait avoir de les découvrir. On rappellera pour cela dans sa mémoire tout ce qui a été dit au troisième point de la Méditation précédente, et chacun raisonnera en lui-même de cette sorte, Un peu de honte sur le front est moins à craindre, qu'une tâche dans le cœur. Si tu ne souffres à présent cette légère confusion, tu en souffriras une bien plus grande devant tout le monde, à la fin des siècles. Ne sais-tu pas que Dieu connaît parfaitement tous les désor-

dres de ta vie ? Pourquoi donc appréhendes-tu de les déclarer à celui qui tient ici bas sa place , et qui peut te les pardonner ? Rends gloire à Dieu , et confesse hardiment tout le mal que tu as fait. Car cette espèce de confession, n'est pas à celui qui avoue son crime, ainsi que celle d'Achan (*Josue. 7. 25.*) un sujet de condamnation et de mort, mais plutôt, comme celle de David, un sujet de réconciliation et de salut. (*2. Reg. 12. 13.*) Saint Bonaventure donne là-dessus un conseil très-sage. (*De puritate conscienc. c. 1.*) Il veut que nous commençons toujours à nous confesser par le péché le plus honteux, afin qu'ayant vaincu le plus fort de nos ennemis, il nous soit aisé de nous défaire des autres : comme nous voyons que David après avoir terrassé le géant Goliath, vainquit sans peine tous les Philistins. Il ne suffit pourtant pas de découvrir ses plaies à son confesseur (*S. Thom in addit. q. 9. a. 4.*) ; il faut de plus s'approcher du tribunal de la pénitence avec beaucoup d'humilité, et tâcher que la confession soit entière, nette, véritable, simple, sans déguisement, et sans embarras, avec une droiture d'intention, et une sincérité, qui bannisse les excuses artificieuses dont on se sert pour pallier son péché, et pour en rejeter la cause ou sur le prochain, comme fit Adam, ou sur le démon, comme fit Ève, au lieu de se l'attribuer tout entier, et de reconnaître de bonne foi, à l'exemple de David, que l'on est coupable : (*Ps. 31. 5. 24. 11.*)

Il faut d'un autre côté se donner de garde d'exagérer trop ses fautes, de peur d'abuser de la confession, en cherchant par une fausse humilité la louange d'être humble. C'est-là un des artifices les plus subtils de la vaine gloire, qui prétend s'ouvrir un chemin à l'honneur par les actions les plus basses et les plus humiliantes.

Enfin l'on doit se rendre attentif aux avertissements du confesseur, et recevoir humblement ses réprimandes, quelque sévères qu'elles soient, sans le contredire, et sans l'interrompre ; en la manière que David reçut la correction que lui fit Nathan de la part de Dieu, n'ayant répondu à tout ses reproches que ce seul mot : *J'ai péché contre le Seigneur.* (*2. Reg. 12. 13.*) C'est ce que le Sage nous recommande lorsqu'il dit : *Écoutez patiemment ceux qui vous parlent, et vous gagnerez leurs bonnes grâces ; Accedet tibi bonâ gratia.* (*Eccl. 31. 9.*) C'est aussi ce que nous expérimentons dans le sacrement de la pénitence, où Dieu nous parle par ses ministres, et où par un excès de honté il nous remet en *sa grâce.*

Pour bien faire toutes ces choses, il faut regarder le confesseur non comme un homme, mais comme le lieutenant de Dieu (*S. Bonav. p. 3. spec. c. 3. et de informat. novit. c. 12.*) ; il faut, pour mieux dire, envisager Dieu dans sa personne, et avoir pour lui un profond respect tant intérieur qu'extérieur. Car c'est pour cela que Notre-Seigneur a voulu qu'il

remit au pénitent ses péchés, non en demandant pardon pour lui, mais en prononçant la sentence d'absolution, et disant avec une autorité plus qu'humaine : *Je vous absous.* O mon âme, si tu souhaites d'entendre cette parole, qui donne la vie éternelle, penses-tu faire beaucoup que de souffrir une confusion passagère ? *Écoute la correction avec humilité et avec douleur, et ton péché te sera remis.* (Eccl. 20. 4.) Détermine-toi une fois à confesser tous tes péchés, et Dieu accomplira la promesse qu'il t'a faite de les oublier. (Ezech. 18. 22.)

IV. POINT.

DE LA SATISFACTION.

Il ne reste plus qu'une chose à faire dans le sacrement de la pénitence : c'est la satisfaction. Pour la bien faire il faut, avant que de se jeter aux pieds de son confesseur, être résolu d'exécuter ponctuellement tout ce qu'il ordonnera pour la guérison de nos maladies spirituelles, ou pour l'expiation de nos offenses. Car il est juste que le malade obéisse au médecin en ce qui regarde sa santé, et qu'il prenne les remèdes qu'il lui présente, soit pour le tirer du danger extrême où il est, soit afin de le préserver des rechutes. Il est juste aussi qu'un débiteur satisfasse ses créanciers. Puis donc que Dieu a eu la honte de nous remettre nos offenses, et de changer la peine éternelle, que nous avons méritée, en une autre, qui est courte et passagère, ne serions-nous pas bien déraisonnables de refuser à sa justice une légère satisfaction, et de ne pas accepter la pénitence que le confesseur nous impose ? Imitons plutôt le Prophète-roi qui disait à Dieu : *Me voilà prêt à recevoir le châtement ; car j'ai toujours devant les yeux l'objet de ma douleur. Je confesse mon iniquité, et mon crime ne s'effacera jamais de ma pensée ; Ego in flagella paratus sum. Et cogitabo pro peccato meo.* (Ps. 37. 18.) Je l'aurai éternellement présent à l'esprit, afin que ni ma mémoire ne l'oublie, ni mes yeux ne cessent de le pleurer, ni mes mains ne se lassent point de le punir, jusqu'à ce que je l'aie entièrement aboli par la pénitence.

Pour nous animer à subir toutes les rigueurs d'une pénitence proportionnée à nos désordres, nous pouvons nous ressouvenir de celle qu'a fait le Sauveur pour les expier. Quelle discipline y eut-il jamais qui fût comparable au tourment de sa flagellation ? Quel cilice plus piquant que les épines de sa couronne et les pointes de ses clous ? Quelle veille plus pénible que celle de la nuit, où commença sa passion ? Quel lit plus dur que la croix, où il expira ? Quel jeûne plus rigoureux que celui de ce dernier jour, dans lequel il ne vécut que de fiel et de vinaigre ? O mon âme, puisque Jésus-Christ a tant souffert pour des péchés dont il était innocent,

voudrais-tu ne rien souffrir pour ceux dont tu es coupable ? Fais de dignes fruits de pénitence (*Matth.* 3. 8.), parce que tout arbre qui ne produit pas des fruits semblables à ceux qu'à faits Jésus-Christ, sera arraché et maudit par lui à jamais.

Il est bon encore de songer aux peines du purgatoire, dont nous ferons en son lieu une terrible peinture. (*Médit.* 36.) Car n'est-ce pas une insigne folie à un homme d'attendre à payer ses créanciers, lorsque les ministres de la justice sont chez lui pour enlever tout, et pour le mener en prison à ses propres frais ? C'en est une encore bien plus insigne à un pécheur, d'aimer mieux satisfaire à la justice divine dans le purgatoire par des peines longues et insupportables, que dans cette vie par des pénitences légères, de peu de durée, et néanmoins d'un fort grand mérite. O qui pourrait assez estimer la bonté que Dieu nous témoigne, lorsque du payement de nos dettes il nous fait un sujet de mérite et de récompense !

Enfin ce qui nous importe le plus, c'est de former une constante résolution de nous amender. Car sans cela la contrition serait fausse, la confession sacrilège, la satisfaction assez inutile, l'absolution vaine et de nul effet : ce qui est fondé sur ce principe certain et incontestable, que Dieu ne remet jamais un péché à qui que ce soit, sans un ferme propos d'amendement, et qu'il ne lui pardonnerait pas même une faute vénielle, s'il n'était résolu de s'en corriger.

Avec des dispositions si saintes on peut approcher de ce sacrement, et on le peut faire avec assurance, pourvu qu'on demeure ferme dans le dessein de changer tout-à-fait de vie. Chacun peut s'imaginer que Dieu lui dit ces paroles de Jérémie : *Montez sur une haute tour, et considérez de là le sujet de votre douleur, pleurez amèrement vos péchés, rentrez dans le droit chemin par où vous marchiez, mettez votre cœur sur vos épaules, c'est-à-dire, soumettez-vous de bon cœur au joug de l'obéissance, afin d'accomplir fidèlement tout ce que Dieu vous ordonnera par ses ministres.* (*Jerem.* 31. *juxta* 70. et *D. Hiero. ibi. Et da cor tuum super humeros tuos.*)



XXXII. MÉDITATION.

De l'action de grâce qu'il faut faire après la confession.

APRÈS avoir confessé tous ses péchés, et en avoir reçu l'absolution, il est juste de se recueillir quelque temps, pour louer et remercier Dieu d'une grâce aussi signalée. Dieu désire que nous joignons ces deux choses, comme il le témoigne

clairement par ces paroles du prophète Osée : *Peuple d'Israël, convertissez-vous au Seigneur votre Dieu, parce que ce sont vos péchés qui vous ont attiré tant de maux : parlez au Seigneur, convertissez-vous à lui et lui dites : Effacez, Seigneur, tous nos péchés, daignez recevoir nos bons desirs, et nous vous sacrifierons les victimes de nos lèvres (Osée 14. 2. et seqq.)*, c'est-à-dire, qu'au lieu des hosties sanglantes qu'on vous immolait autrefois, nous vous en présenterons d'autres de nos lèvres, en vous confessant nos péchés, afin que vous nous les pardonniez, et en chantant vos miséricordes, après que vous nous les aurez pardonnées. *Le sacrifice de louange (Ps. 49. 2.)*, ainsi que David l'appelle, est très-glorieux à Dieu, et très-salutaire à l'homme : comme on le peut voir par l'extrême facilité que les âmes reconnaissantes ont à se sauver, et par les grandes difficultés qu'y trouvent les âmes ingrates. Il ne faut que considérer combien le lépreux de Samarie plut au Fils de Dieu, pour être venu le remercier de ce qu'il l'avait guéri de sa lèpre, et au contraire combien le Fils de Dieu trouva mauvais que les neuf autres qui avaient reçu la même faveur, ne revinssent pas lui en rendre grâces, et donner à Dieu la gloire qui lui était due. (*Luc. 17. 16.*)

Au sortir de la confession il est à propos d'aller devant le saint sacrement, ou en quelque lieu éloigné du bruit ; et là s'étant mis dans la présence de Dieu, on essayera de comprendre par une foi vive, la grandeur du bienfait que l'on vient de recevoir. On pourra s'imaginer être encore aux pieds du prêtre qui prononce cette sentence si favorable, *Je vous absous* ; et l'on admirera la vertu toute-puissante de ces paroles, qui opèrent ce qu'elles signifient, et répandent par l'oreille la joie dans le cœur, *jusqu'à faire tressaillir d'allégresse les os qui étaient auparavant dans l'humiliation.* (*Ps. 50. 10.*) Il faut ensuite, par une ferme confiance en Notre-Seigneur, espérer de sa miséricorde infinie, qu'il aura daigné confirmer la sentence de son ministre ; et on lui en témoignera toute la reconnaissance imaginable, par les trois actes propres de la gratitude, qui sont de ressentir le bienfait, de remercier celui de qui on l'a reçu, et de reconnaître par quelque service l'obligation qu'on lui a. (*D. Thom. 22. q. 107. a. 2. 5. Thom. 2. 2. q. 107. a. 2.*)

I. POINT.

Dans le premier point on doit se représenter toutes les grâces qu'on a reçues en ce sacrement, et que David a indiquées dans le Ps. 102, où il bénit Dieu de ses bontés envers les pécheurs.

Il y en a six principales, dont la première est que ce Père des miséricordes nous pardonne tous nos péchés, non seulement ceux dont nous nous sommes confessés, mais même

ceux ou que nous avons oubliés tout-à-fait, ou qui ne nous sont point venus dans l'esprit, après une suffisante recherche. La seconde est qu'il nous guérit de nos maladies spirituelles, qui sont nos vices et nos passions, comme des chagrins, des craintes immodérées, et d'autres semblables mouvements de l'appétit sensitif, qu'il soumet à la raison. La troisième est qu'il nous sauve en même-temps et de la mort éternelle dont nous nous sommes rendus coupables par nos infidélités, et d'une autre mort aussi déplorable, qui nous est causée en ce monde par la perte de sa grâce. La quatrième est qu'il nous fait de ses miséricordes comme un rempart, pour nous défendre des insultes de nos ennemis, ou comme un bouclier pour repousser leurs traits enflammés, qu'il nous préserve de beaucoup d'autres accidents fâcheux, et qu'enfin il ne permet pas que nous retombions dans les mêmes vices d'où nous sommes une fois sortis. La cinquième est qu'il nous communique libéralement tous les biens que nous pouvons désirer, surtout la grâce, la charité, et les autres vertus infuses, qu'il entretient et augmente de plus en plus dans nos âmes. La sixième est qu'il nous *renouvelle et nous rajeunit, comme l'aigle*, en nous dépouillant du vieil homme, et de ses méchantes habitudes, afin de nous revêtir du nouveau; qu'ainsi il nous rétablit dans notre première ferveur, et nous comble d'une joie toute nouvelle, pour vaquer avec plus d'affection que jamais aux exercices de piété. Voilà quelles sont les grâces que notre Seigneur a accoutumé de faire à ceux qui se confessent dignement. Or ces grâces sont d'autant plus grandes et plus estimables, que le pécheur, qui les reçoit, est moins en état de les mériter. (S. Thom. 2. 2. q. 106. a. 2.) Aussi est-il obligé d'en avoir une plus grande reconnaissance, et d'exalter la libéralité infinie de Dieu, à qui il doit tout ce qu'il est.

II. POINT.

Il faut là-dessus chanter un cantique de louange, et s'écrier avec David : *O mon âme, bénis le Seigneur, et que tout ce qui est en moi glorifie son saint nom. O mon âme, bénis le Seigneur, et ne perds jamais le souvenir de ses bienfaits : c'est lui qui te pardonne tous tes péchés; qui guérit toutes tes maladies; qui te garantit de la mort; qui te protège par sa miséricorde; qui te donne avec libéralité ce que tu souhaites; et qui te rend, comme à l'aigle, la première vigueur de ta jeunesse. Il ne nous a pas punis comme nos crimes le méritaient; il a rejeté nos péchés aussi loin de nous que le levant est éloigné du couchant. Un père n'a pas plus de compassion de son enfant, qu'il n'en a de ceux qui le craignent : parce qu'il connaît notre faiblesse, et qu'il sait bien de quelle matière il nous a formés. (Ps. 102. 1. et seqq.)*

I.

O Dieu de mon âme, quelles actions de grâces rendrai-je à votre bonté pour tant de bienfaits, que j'en ai reçus ? que ne faut-il pas que je fasse pour vous en marquer ma reconnaissance ? Je ne veux penser désormais qu'à achever en moi l'ouvrage, que votre main y a commencé. Puisqu'il vous a plu me pardonner mes péchés, je suis résolu de n'y retourner jamais : puisque vous m'avez sauvé de la mort, je prendrai garde à ne la plus mériter ; puisque vous m'avez couronné de votre miséricorde, toutes les couronnes, que je gagnerai, je les mettrai à vos pieds. Ajoutez, Seigneur, à tant de grâces, que vous m'avez faites, celle de remplir mes désirs par l'abondance de vos dons. Aidez-moi à accomplir les saintes résolutions que je viens de faire, et que je vous offre comme à l'auteur de tout bien : donnez-moi de nouvelles forces, afin que je marche et que je coure avec ferueur, et même que je vole comme un aigle, sans me lasser, jusqu'à ce qu'ayant fourni ma carrière, je puisse recevoir de vous la couronne qui m'est préparée dans le ciel. (Isa. 40. 31.) Ainsi soit-il.

On peut rendre à Dieu de semblables actions de grâces, en invitant ceux d'entre les Saints qui ont été les plus grands pécheurs, à joindre leurs cantiques de louange aux nôtres, pour remercier Dieu de la faveur qu'il nous a faite de nous pardonner nos offenses.

III. POINT.

Pour le dernier acte de reconnaissance, qui doit suivre la confession, il y trois choses à faire. Premièrement il faut tâcher de nous affermir dans le dessein que nous avons pris, de nous amender. Figurons-nous que le Fils de Dieu nous dit, comme à ce malade de la piscine, qui le remerciait de l'avoir guéri : *Ilé bien vous voilà guéri ; gardez-vous de retomber dans le péché, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis ; ecce sanus factus es jam amplius noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.* (Joan. 5. 14.) En effet nous éprouvons tous les jours qu'une rechute est plus dangereuse que les premières attaques du mal. Si nous venons donc à reprendre nos habitudes vicieuses, dès ce moment-là nous appelons le démon que nous avons repoussé au commencement ; nous lui r'ouvrons la porte de notre cœur, afin qu'il s'y établisse avec sept autres esprits plus méchants que lui : de sorte que le dernier état, où nous nous trouvons, est beaucoup pire que le premier. (Luc. 11. 26.) Mais de toutes les rechutes, la plus dangereuse est celle qui arrive incontinent après la confession. Car c'est une marque évidente qu'on ne s'est converti à Dieu que fort lâchement, quand même la conversion aurait été véritable. C'est pourquoi l'on peut appliquer à ces âmes inconstantes cette parole de l'Ecclésiastique : *Si un homme se lave et se purifie, pour avoir manié un*

corps mort, et qu'il vienne à le toucher encore une fois, de quoi lui servira sa première purification? (Eccli. 34. 30.) Il en est de même d'un pécheur, qui après une pénitence, quoique sincère, se r'engage dans le vice et s'y abandonne comme auparavant : car quel avantage tire-t-il de ses jeûnes, et de ses humiliations ? pense-t-il que sa prière puisse être exaucée ? chacun doit faire de sérieuses réflexions sur toutes ces choses, afin d'en tirer des motifs d'une salutaire crainte, sans toutefois se laisser aller à la défiance et au découragement ; parce qu'il est ordinaire à l'homme *de tomber sept fois le jour, et de se relever autant de fois. (Prov. 24. 16.)*

La seconde chose que nous devons faire au sortir de la confession, c'est d'accomplir à l'heure même, s'il est possible, toute notre pénitence, ou d'en faire au moins une partie, avec un esprit et un sentiment intérieur d'obéissance et d'amour ; ne désirant rien davantage que de nous acquitter envers Dieu, d'une partie des grandes dettes que nous avons contractées par nos péchés, et le priant de nous aider à faire encore quelque chose de plus, en reconnaissance des obligations infinies que nous lui avons. Nous pourrons lui témoigner combien nous souhaitons de le satisfaire, en lui disant avec ce serviteur de l'Évangile : *Seigneur, ayez un peu de patience, et avec le temps nous vous rendrons tout. (Matth. 18. 26.)*

Enfin pour dernière marque de gratitude, le Fils de Dieu veut que nous nous disposions avec beaucoup de ferveur à recevoir son précieux corps dans l'Eucharistie. Et en effet une des fins principales qu'on doit regarder dans la confession, c'est de s'approcher dignement de la sainte Table, suivant cette parole de David : *Que rendrai-je à Dieu pour tous les biens, que j'en ai reçus ? je prendrai le calice du salut, et j'invoquerai son saint nom. (Ps. 115. 12.)*

Nous allons voir, dans la Méditation suivante, de quelle manière il faut se préparer à la communion.



XXXIII. MÉDITATION.

Du très-saint sacrement de l'autel, et des dispositions qu'il faut apporter pour le recevoir.

NOUS traiterons de l'excellence et des fruits du sacrement de l'autel, dans la quatrième partie, à l'occasion des mystères de la Cène, et nous en ferons encore un plus long discours dans la sixième, au sujet des bienfaits de Dieu. Tout ce que nous avons maintenant à faire, c'est de proposer certaines considérations, qui étant bien méditées nous ser-

viront merveilleusement pour communier avec dévotion et avec respect. Nous considérerons donc quatre choses, savoir : la dignité souveraine du Seigneur qui daigne nous visiter ; la bassesse infinie de l'homme , qui a l'honneur de le recevoir ; la manière obligeante dont ce Dieu de majesté veut bien se communiquer à nous ; et les fruits excellents , que sa visite produit dans nos âmes. Il est bon de conférer toutes ces choses les unes avec les autres , afin de pouvoir mieux connaître l'excellence du bienfait , qui est contenu dans le sacrement.

I. POINT.

Il faut avant toutes choses considérer les grandeurs du Fils de Dieu qui se donne à nous dans cet adorable sacrement , et avec une foi vive nous représenter tout ce qu'il possède de perfections ou divines , ou humaines. Nous commencerons par celles qui sont propres de sa divinité , et d'abord nous tâcherons de nous mettre bien dans l'esprit , que celui que nous recevons sous les espèces de l'Eucharistie , est *ce fils unique qui demeure dans le sein du Père (Joan. 1. 18.)* , qui est *la splendeur de sa gloire , et l'image réelle de sa substance (Hebr. 1. 3.)* ; qui est éternel , immense , et tout-puissant comme lui , qui a la même sagesse , la même force , la même bonté ; qui a créé , et qui gouverne le monde ; qui fait subsister le ciel et la terre ; par qui les âmes sont sanctifiées et élevées à la gloire ; en un mot qui est le principe et la fin de toutes les créatures. Mais ce que nous devons admirer le plus , c'est qu'il est Seigneur d'une si haute majesté , qui remplit tout l'univers , non content de s'être fait homme pour notre salut , a voulu encore s'humilier davantage , et se faire plus petit dans ce sacrement , afin d'y demeurer toujours avec nous , de nous consoler par sa présence , et de nous défendre contre nos ennemis. Il a désiré aussi que nous eussions un asile , et , pour parler avec l'Apôtre , *un trône visible de la grâce* , où nous pussions recourir dans tous nos besoins , avec une ferme espérance *d'y recevoir miséricorde , et d'y trouver le secours que nous demandons*. O Verbe divin , qui reposez dans le sein de votre Père , comment venez-vous ici bas vous renfermer dans le sein du dernier des hommes ? O roi de gloire , qui êtes assis au plus haut des cieux sur le trône de votre majesté , comment descendez-vous sur la terre , et daignez-vous accepter un trône si bas , et si indigne de vous ? Il n'en faut point chercher d'autre cause que votre amour , qui vous fait oublier ce que vous êtes , afin qu'en vous abaissant , vous nous releviez , et que vous gagniez nos cœurs par un miracle si surprenant de votre bonté. O que ne sommes-nous capables de vous aimer autant que vous nous aimez , de nous humilier autant que vous vous humiliez , et de vous rendre

par nos abaissements tout l'honneur qui vous est dû ! souffrez au moins qu'avec une ferme confiance nous nous présentions devant ce trône, où règnent la grâce et la charité, afin d'y trouver le remède de tous nos maux, et l'accomplissement de tous nos desirs.

Il faut faire après cela quelque réflexion sur les principaux mystères de la très-sainte humanité de Notre-Seigneur, sur les différents emplois qu'elle a eus, sur les merveilles qu'elle a opérées ; il faut peser attentivement que nous recevons en l'Eucharistie celui qui s'étant fait homme demeura neuf mois dans le sein de la B. Vierge, et enrichit cette âme innocente des plus rares dons de sa grâce : celui qui dans la maison de Zacharie et d'Élisabeth sanctifia le petit saint Jean, qui remplit en même-temps de son esprit l'enfant et la mère, et qui ayant encore aujourd'hui la même bonté et la même puissance, peut produire dans nos âmes les mêmes effets : celui qui couché sur un peu de paille en une crèche, y fut adoré par les pasteurs, et par les mages, et qui sut si bien récompenser leur piété, comme il récompensera sans doute la nôtre, toutes les fois que nous le recevrons avec une foi et une dévotion pareilles : celui qui a travaillé si utilement depuis à notre salut, qui allait partout prêcher aux peuples son Évangile, faisant du bien à tout le monde, guérissant les malades, ressuscitant les morts, et opérant en quelque endroit qu'il allât une infinité de grands miracles : celui enfin qui ayant résolu de nous affranchir de la servitude du péché, voulut bien se livrer lui-même aux bourreaux, afin d'être fouetté, couronné d'épines, moqué, crucifié, et qui sur la croix pria pour ses ennemis, pardonna au bon Larron, et lui promit de le recevoir ce jour-là même en son paradis. Que si c'est encore le même Sauveur, qui représente en personne sur nos autels le mystère de sa passion, et s'il nous y donne à boire le même sang, dont il arrosa le Calvaire, pouvons-nous douter qu'il ne puisse et qu'il ne veuille nous faire à présent les mêmes faveurs ?

Enfin celui qui se communique à nous dans l'Eucharistie est cet homme Dieu, qui après sa mort dépouilla l'enfer, qui ressuscita glorieux, qui est maintenant assis à la droite de son Père, et qui doit un jour descendre du ciel pour juger le monde. Toute sa gloire est cachée sous les espèces de ce sacrement, et il ne se contente pas de la cour et du trône qu'il a dans le ciel, il veut avoir sur la terre une autre cour et un autre trône pour être en état de nous secourir. Il est en effet toujours prêt à venir à nous, et sous le voile qui le dérobe à nos yeux, il ne laisse pas de faire, comme lorsqu'il était visible, l'office de maître, de médecin, de rédempteur, de pontife et de pasteur de nos âmes. Ce qu'il souhaite le plus c'est que nous recourions à lui avec la

même confiance et la même foi, que si nous le voyons de nos yeux dans sa chair mortelle, puisque les espèces du pain et du vin qui le rendent invisible, n'empêchent pas qu'il ne soit présent.

Ô mon aimable Rédempteur, qui par les entrailles de votre miséricorde venez d'en haut me visiter tous les jours (*Luc. 1. 78.*) quelles actions de grâces vous puis-je rendre pour une faveur si signalée ? comment craindrais-je de vous approcher, sachant que vous ne descendez du ciel que pour vous unir à-moi ? Je vous adore et vous glorifie dans cet auguste sacrement : Je viens en esprit me prosterner à vos pieds à l'exemple de la Magdelène, afin que vous me pardonniez mes offenses (*Luc. 7. 8.*) ; je touche avec beaucoup de respect votre vêtement sacré, comme la femme Hémorroïse (*Matth. 9. 21.*), afin que vous me guérissiez ; je mets la main, comme saint Thomas, dans votre côté, afin que vous m'éclairiez des rayons de votre visage, et que je puisse m'écrier avec cet apôtre : vous êtes mon Seigneur et mon Dieu (*Joann. 20. 27.*), à qui soit honneur et gloire dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

On doit faire entrer dans la Méditation des grandeurs et de l'excellence de la divine Eucharistie, divers sentiments d'admiration, d'amour, de gratitude, de foi, de confiance ; et il est bon d'y mêler encore des demandes humbles et respectueuses, pour obtenir de Notre-Seigneur les grâces dont on a le plus de besoin.

II. POINT.

La seconde chose qu'il faut remarquer c'est la manière admirable et obligeante dont le Fils de Dieu en use à notre égard, lorsqu'il nous visite, tout misérables pécheurs que nous sommes. Car il suffirait pour notre salut, que nous jetassions les yeux sur la sainte Hostie ; comme c'était autrefois assez pour la guérison des Israélites, qui avaient été mordus par les serpents dans le désert, que de regarder le serpent d'airain élevé sur un poteau (*Num. 21. 8.*), quoique ce ne fût qu'une figure grossière et inanimée de Jésus en croix. (*Joan. 3. 14.*) Il ne faudrait tout au plus que toucher le corps du Sauveur, comme l'Évangile assure que cette femme malade d'une perte de sang fut guérie dès qu'elle eut touché le bord de sa robe. (*Luc. 8. 44.*) Ce serait sans doute pour nous un honneur bien grand, que de pouvoir nous en approcher de si près ; mais c'est peu de chose pour la charité infinie de ce divin époux de nos âmes. Il n'est point content s'il ne s'unit avec nous de la manière la plus intime, dont une chose corporelle puisse s'unir avec l'homme. Car il se fait notre nourriture, il entre, comme une viande, dans notre bouche, il descend de là dans notre estomac, il y demeure jusqu'à ce que les espèces sacramentelles com-

mencent à se corrompre et à s'altérer. Et ainsi il renouvelle en quelque sorte ce fameux miracle, observé par Jérémie (*Jerem.* 31. 22.), d'une femme qui renferme dans son sein un homme consommé en sagesse et en sainteté; *Fœmina circumdabit virum*. Car ne voit-on pas tous les jours et des femmes, et des personnes de tout sexe recevoir à la communion cet homme divin, en un âge parfait, aussi grand et aussi beau qu'il l'est dans le ciel.

Mais cette merveille nous paraîtra encore plus surprenante, si nous venons à considérer combien la personne qui le reçoit est abjecte, combien le lieu où elle le reçoit, est petit et peu capable de contenir une si grande majesté. O homme souverainement parfait, ô Adam céleste, ô homme nouveau, quels moyens inouis avez-vous trouvés, et de quelles étranges inventions vous êtes-vous avisé, pour me témoigner votre amour? savez-vous bien où vous venez? Ignorez-vous que je ne suis qu'un cloaque plein d'ordures, une retraite de serpents, un vaisseau de perdition? comment pouvez-vous habiter dans un lieu si sale, et moi, comment osai-je vous y recevoir? ma langue est une source de corruption; et vous, ô Dieu des vertus, vous ne craignez point de reposer parmi ces ordures; ma bouche est le siège de l'intempérance et vous y entrez, vous qui êtes la nourriture des Saints et l'auteur de la sainteté! mon estomac est comme un égoût, d'où il ne sort que de malignes vapeurs, qui sont des pensées et des affections criminelles; et vous, qui êtes la pureté même, vous prenez plaisir à y faire votre demeure! O roi souverain, c'est à bon droit qu'on vous nomme le Père des miséricordes, puisque vous ne dédaignez pas de demeurer au milieu de tant de misères. Renouvelez mon âme, Seigneur, ayez la bonté de la purifier, et de l'orner tellement de votre grâce, qu'elle soit digne de vous posséder. O Dieu tout-puissant, abaissez les cieux avec vous et descendez; *Inclina cœlos tuos et descende.* (*Ps.* 143. 5.) Car si vous vous abaissez vous-même jusqu'à venir au dedans de moi, pourquoi vos cieux ne s'abaisseraient-ils pas aussi bien que vous? faites descendre dans mon cœur les vertus célestes: donnez-moi une foi vive, une ferme espérance, une ardente charité, une humilité profonde, une obéissance exacte, une dévotion tendre, afin que mon âme, parée de toutes ces vertus, devienne comme un paradis, où le roi de gloire habite éternellement. Je m'adresserai de même aux trois Personnes divines, et je les prierai de me renouveler en esprit, de me transformer en un homme tout nouveau, de me sanctifier de sorte que je sois digne de recevoir et de loger le nouvel Adam, qui est l'Adam céleste, dans l'intérieur de mon âme. Je ferai en particulier au Saint-Esprit cette prière: O Esprit très-saint, qui purifiâtes et enrichîtes de vos dons l'âme de la Sainte Vierge, pour en faire un

temple digne du Fils unique du Père Éternel, purifiez aussi et ornez la mienne, qui doit servir de sanctuaire à cet homme-Dieu.

III. POINT.

Je remarquerai en troisième lieu quels sont les fruits que le Sauveur a coutume de produire dans nos âmes, lorsqu'il les honore de sa présence, à la sainte communion ; et je le prierai de m'en faire part, sans que mes péchés puissent me priver des effets de son amour et de sa libéralité. Pour bien comprendre tout ceci, je considérerai les diverses fonctions qu'il exerçait autrefois sur la terre, et qu'il exerce encore aujourd'hui dans l'Eucharistie, pour la sanctification de nos âmes.

I. Il vient dans nous, comme Sauveur, afin de nous pardonner nos offenses, et de nous appliquer le prix de son sang. II. Il y vient pour nous guérir de nos maladies spirituelles, comme un charitable médecin qui visite son malade, qui se tient auprès de lui, et qui de sa propre main lui fait prendre ses remèdes. III. Il y vient comme un maître habile, qui veut nous montrer le chemin de la vérité et de la vertu. IV. Il y vient encore comme le grand prêtre de la loi nouvelle, afin de nous faire part des fruits du sacrifice sanglant qu'il a offert pour nous sur la croix, et afin qu'en reconnaissance nous lui offrions *le sacrifice d'un cœur contrit et humilié* avec des hosties de louange et d'amour. (Ps. 50. 1.) V. Il y vient enfin comme une viande céleste, à dessein de nous nourrir du lait de ses douces consolations, de s'unir à nous par le lien d'un amour parfait, de nous donner le baiser de paix, et d'accomplir à notre égard ce que souhaitait si ardemment la chaste épouse dans les Cantiques, lorsqu'elle le conjurait *de lui donner un baiser de sa bouche.* (Cant. 1. 1.)

Je puis ainsi parcourir plusieurs autres titres que possède ce divin Sauveur, et m'imaginer qu'il vient à moi, comme un pasteur, pour me ramener à la bergerie ; comme un protecteur pour me défendre ; comme un feu ardent pour me purifier, et pour m'échauffer. Mais en même temps que je ferai réflexion sur toutes ces différentes manières, dont il agit en mon intérieur, je songerai au besoin extrême que j'ai de son assistance, et je me regarderai devant lui comme un esclave du péché, comme un captif du démon, comme un ignorant plongé dans l'erreur, comme un pauvre dénué de tout, comme un malheureux qui cherche à rentrer en grâce auprès de son maître, et qui reconnaît que tout son bien dépend de la conduite, de l'ap-pui, et de la protection de son Rédempteur. Dans cette comparaison des qualités de mon Jésus avec les miennes, de ses miséricordes infinies avec mes misères, je me trouverai

d'un côté dans un étrange étonnement, et de l'autre dans une sainte impatience de m'unir à mon Sauveur, et je lui dirai amoureusement : O Dieu de toute consolation, comment ne suis-je pas ravi d'un si prodigieux effet de votre amour ? Quant Élie et Élisée voulurent ressusciter deux petits enfants, ils se raccourcirent, pour s'ajuster à ces petits corps et avoir la bouche, les yeux, les mains sur les leurs ; mais vous vous contraignez bien davantage, puisque vous vous mettez tout entier sous un peu de pain, afin de pouvoir vous unir à moi, et me faire vivre d'une vie nouvelle. (3. Reg. 17. 21. — 4. Reg. 4. 34.) Ce serait assez d'une parole de votre bouche, pour faire ce que vous souhaitez, ou tout au plus vous n'auriez qu'à m'envoyer le dernier de vos serviteurs, comme un autre Giézi, pour mettre sur moi votre bâton, et je ressusciterais au même moment. Mais cela n'est pas capable de satisfaire votre charité ; vous venez vous-même en personne guérir mes plaies, me rendre la vie, et me faire sentir par mille douceurs la tendresse de votre amour. Venez donc, et ne tardez plus, venez soulager mes misères par votre présence, faites éclater votre pouvoir, et venez pour me sauver. *Que ne percez-vous les cieux ? et que ne descendez-vous ici bas ? d'un seul coup-d'œil vous feriez fondre ces montagnes orgueilleuses, qui sont les figures des passions qui nous dominent. (Ps. 79. 3. — Isa. 64. 1.) Cieux envoyez-nous cette divine rosée, et vous, ô nues, faites descendre le juste comme une pluie douce, et que la terre ouvrant son sein nous produise le Sauveur. (Isa. 45. 8.)* O mon aimable Sauveur, venez dans mon âme, qui brûle d'un désir ardent de vous posséder. Baissez, renversez tout ce qui vous ferme l'entrée de mon cœur : comblez-moi des bénédictions que vous répandez partout : venez au plus tôt vous unir à moi, car je ne puis vivre plus longtemps séparé de vous : venez ô mon unique et souverain bien, venez régner en moi pour jamais. Il faut essayer ici de former le plus qu'on peut de ces sortes de désirs fervents, parce que notre Seigneur, qui est le vrai pain de vie, veut être mangé avec une grande faim, et plus cette viande céleste est mangée avec appétit, plus elle profite à celui qui la reçoit. On peut se servir de quelques passages de l'Écriture semblables à ceux que nous venons de citer, par où les anciens Prophètes ont fait voir avec combien d'impatience ils attendaient le Messie, et le Rédempteur du monde. Mais outre ces désirs et cette faim si pressante, on doit apporter à la sainte Table une extrême pureté de cœur. De sorte que comme le corps s'en approche à jeun, et sans avoir pris quoi que ce soit depuis minuit ; ainsi l'âme ne s'en approche jamais, qu'elle ne se soit abstenue auparavant des moindres péchés. Suivant cela il faut que celui qui veut communier ait passé la nuit précédente, et ce matin là, s'il est possible, sans souiller ni son âme, ni son corps par la moindre im-

spirituelle, pour se préparer à l'autre, qui est la sacramentelle.

I. POINT.

Actes de foi. On doit commencer par former des actes de foi touchant cet ineffable mystère, et bien peser avant toutes choses les quatre principaux fondements de notre croyance, qui sont la sagesse infinie de Dieu pour inventer un moyen si prodigieux de nourrir nos âmes ; sa bonté pour le vouloir bien employer ; sa toute-puissance pour le mettre en œuvre, et enfin l'autorité infaillible de sa parole, qui nous a révélé tout ce que nous en croyons, et qui mérite que nous lui déférions beaucoup plus qu'au témoignage de nos sens.

Notre foi étant établie sur ces fondements solides et inébranlables, doit, sans hésiter, produire ces actes, et quoi qu'en disent nos yeux, croire fermement que Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme est tout entier sous les espèces du pain et du vin, aussi grand et aussi plein de majesté que dans la splendeur de sa gloire. De façon que, comme il nourrit et rassasie les bienheureux dans le ciel, par la vue très-claire de sa divinité, et de son humanité ; de même ici bas il nous comble de ses biens par une vue, quoique fort obscure, de la foi, qui nous fait sentir sa présence au travers des espèces du sacrement. Or, afin que notre foi devienne plus vive et plus éclairée, elle a besoin de la Méditation et de la contemplation, qui nous remplissent l'esprit de lumières, et nous aident à mieux comprendre les perfections infinies de ce Seigneur que nous recevons : ainsi qu'il a été dit au premier point de la Méditation précédente. Voici à peu près comme on doit former des actes de foi sur cet admirable mystère.

Je crois que mon Seigneur Jésus-Christ est caché sous le voile de ces accidents, avec son corps, son âme ; sa divinité. Je crois que celui qui est dans l'hostie est le Fils du Dieu vivant, infini, éternel, immense, tout-puissant, sage, saint, la sagesse et la sainteté même. Je crois qu'il est mon Sauveur, mon Maître, mon Père, mon Juge, et l'arbitre de mon bonheur éternel ; que c'est lui, qui est né dans une étable, qui a été fouetté, couronné d'épines, et enfin crucifié. Je crois tout cela, parce que lui-même me l'a révélé : et je suis certain qu'il a eu non seulement le pouvoir, mais la volonté de faire des choses si surprenantes, et qu'il a su les moyens d'en venir à bout. O mon roi, et mon Dieu, quoique je n'aie pas le bonheur de vous voir face à face et à découvert, je sais néanmoins par la lumière de la foi, que vous êtes ici présent, et cela suffit pour m'obliger de vous y rendre mes respects, et de vous y glorifier de même que si je vous voyais de mes yeux. Je sens une extrême joie de savoir que vous êtes si proche de moi, et je vous rends mille actions

de grâces, de ce que vous m'honorez ainsi de votre présence. Augmentez, Seigneur, ma foi, afin que je goûte la douceur qu'il y a de demeurer éternellement avec vous. Ainsi soit-il.

II. LE POINT.

Actes d'espérance. Au second point il faut s'appliquer à faire des actes d'espérance, et pour cela on doit supposer que l'espérance, aussi bien que la foi, est fondée sur la sagesse infinie de Dieu, sur sa bonté, sur sa puissance, et sur sa fidélité inviolable à accomplir ses promesses; n'y ayant rien de si difficile, qu'il ne sache, qu'il ne puisse, et qu'il ne veuille faire pour l'amour de nous. Notre espérance ainsi établie produira ses actes avec le secours de l'oraison qui sert pour demander et pour obtenir les choses que l'on espère et que l'on souhaite. Or, le principal objet de nos espérances et de nos souhaits est l'accomplissement des promesses que Jésus-Christ fait à ceux qui le reçoivent comme il faut, à la sainte Table. Je lui dirai donc : O mon Sauveur et mon Dieu, j'espère que si je mange *ce pain vivant*, je ne mourrai point, mais que je vivrai à jamais, et que je demeurerai éternellement en vous, comme vous *demeurerez éternellement en moi*, sans que rien soit capable de nous séparer. (*Joan. 6. 50. 51. etc.*) J'espère que comme vous vivez par votre Père éternel, je vivrai aussi par vous, que j'obtiendrai par vos mérites la vie éternelle, et qu'enfin vous me ressuscitez au dernier jour. O pain de vie, je viens pour vous recevoir avec une ferme espérance que vous me ferez vivre en esprit, que vous me fortifierez le cœur, que vous remplirez mon âme de joie, que vous sanctifierez toutes mes puissances, que vous communiquerez à ma chair votre pureté; en un mot que vous me convertirez en un autre homme, parce que je ne vous changerai pas en moi, mais que vous me changerez en vous. (*August. 6. Confess. c. 10.*) Augmentez, Seigneur, la confiance que j'ai en votre bonté, afin que je puisse recueillir le fruit de vos divines promesses.

Mais notre espérance n'en doit pas demeurer là. Il faut qu'elle aille jusqu'à croire que Notre-Seigneur qui n'a pas borné les effets de sa miséricorde et de sa toute-puissance à la réception actuelle de ce sacrement, peut nous accorder tous ces biens dans la seule vue du désir que nous aurons de le recevoir. C'est pourquoi il n'y a personne qui, en regardant seulement le Fils de Dieu dans l'hostie, n'ait sujet de faire des actes d'une foi vive, et d'une ferme espérance.

Tantôt il peut dire avec le Centenier : *Seigneur je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, mais contentez-vous de dire un mot*, et mon âme sera guérie (*Matth. 8. 8.*) ; tantôt il dira : si c'était assez aux Israélites de regarder le serpent d'airain pour être guéris de leurs blessures (*Num. 21.*

9.), à combien plus forte raison me doit-il suffire, de jeter les yeux sur vous avec une foi ardente, et d'être regardé de vous avec des yeux de miséricorde, pour me voir en un moment délivré de mes misères ? Il dira une autre fois en lui-même comme l'Hémorroïse : *Si je puis seulement toucher le bord de sa robe, infailliblement je serai guéri.* (*Luc. 8. 44.*) Car si l'ombre seule des apôtres rendait la santé aux malades (*Act. 5. 15.*), combien l'ombre du Seigneur même des apôtres, caché sous le voile du sacrement, aura-t-elle plus de vertu pour guérir mon âme de ses langueurs et de ses faiblesses ? Voilà les sentiments de confiance, avec lesquels il est bon d'aller à l'Église, d'entendre la messe, de considérer la sainte hostie, et le calice, au temps de l'élévation. Car, comme dit saint Bernard (*Serm. 3. in Cant.*), une grande foi mérite de grandes grâces, et plus on a de confiance en Dieu, plus on ressent les effets de sa miséricorde infinie.

III. POINT.

Actes d'amour. Enfin il faut faire quantité d'actes de charité et d'amour de Dieu, qui sont les liens avec lesquels l'âme s'attachant à Notre-Seigneur, acquiert cette union divine, qui est le principal fruit du sacrement de l'autel. Ces actes consistent particulièrement à se réjouir de voir éclater en cet auguste mystère la bonté, la charité, la toute-puissance, et la libéralité de notre Sauveur ; à le bénir de ce qu'il nous aime, jusqu'à vouloir être lui-même notre nourriture ; à désirer d'être toujours actuellement uni avec lui par la connaissance, et par l'amour ; à imiter parfaitement ses vertus, à souhaiter que tous les hommes le connaissent, l'aiment et l'honorent, et qu'ils participent à ce mystère d'amour ; à se conformer en toutes choses à sa volonté, et à s'estimer heureux de la pouvoir accomplir.

O mon Sauveur, j'avoue qu'en quelque endroit que vous soyez, vous êtes tout-à-fait aimable ; mais dans l'état où vous paraissez sur nos autels, vous méritez que nous vous aimions d'un amour tout particulier. Plût à votre majesté que je vous aimasse de tout mon cœur, de toute mon âme, de tout mon esprit, et de toutes mes forces ! Faites, Seigneur, que je vous aime, pour la bonté singulière que vous me témoignez en ce sacrement ; pour l'amour, que vous m'y faites paraître ; pour les grâces, que vous m'y communiquez ; pour le bonheur éternel, que vous m'y promettez, et surtout pour le désir très-ardent que vous avez de gagner par là mon cœur et d'attirer mon amour. Accomplissez vous-même en moi ce que vous souhaitez si fort, et ce que je désire avec une pareille ardeur, afin que je puisse vous aimer comme vous voulez être aimé, et que je demeure uni à

velles affections, et à remercier Notre-Seigneur de ses bienfaits, en lui chantant de nouveaux cantiques de louange, ainsi que nous allons voir dans les points suivants.

I. POINT.

Aussitôt que l'on a reçu Notre-Seigneur, il faut avec une vive foi croire qu'il est effectivement présent et se le figurer, quoiqu'invisible, de même que si on le voyait. Et alors on doit rappeler dans son esprit tout ce qu'on a médité touchant les grandeurs de ce Dieu-Homme, pendant qu'on se préparait à la communion. Comme donc la cour suit le roi partout, chacun, selon la pensée de saint Grégoire (*L. 4. Dial. c. 58.*), peut s'imaginer voir le Fils de Dieu, environné d'une multitude innombrable d'esprits bienheureux, dont sa cour est composée, et au milieu d'une si glorieuse compagnie, il doit se prosterner en esprit aux pieds de son Dieu, tout surpris de voir qu'une si haute majesté veuille descendre et habiter dans un lieu si bas. Là-dessus il concevra de grands sentiments d'humilité, de respect, de confusion de soi-même, en disant avec saint Pierre : *Retirez-vous de moi, Seigneur (Luc. 5. 8.)* et ne demeurez pas davantage en un si méchant vaisseau, *parce que je suis un pécheur*; ou avec sainte Élisabeth : *D'où me vient ce bonheur, que mon Dieu et mon Seigneur daigne me visiter ? (Luc. 2. 43.)* ou avec David : *Qu'est-ce que l'homme pour mériter votre souvenir ? et que voyez-vous de si grand dans le Fils de l'homme, pour l'honorer de votre visite ? (Ps. 8. 5.)* La chair corruptible dont vous l'avez revêtu, le rend de beaucoup inférieur aux anges, et vous descendez néanmoins du Ciel, accompagné de vos anges, pour venir habiter en lui. *O mon Seigneur et mon Dieu, que votre nom est admirable dans toute la terre (Ps. 8. 1.)*, depuis que vous y avez établi votre demeure, et que vous en avez fait un ciel !

Il faut ensuite former des affections de reconnaissance et de louange, à quoi serviront plusieurs cantiques de l'Église.

Tantôt on joindra sa voix à celles des Séraphins, et on chantera : *Saint, Saint, Saint, est le Dieu des armées (Isa. 6. 3.)*, qui est descendu jusques dans mon âme, et qui y habite comme dans un temple, mais un temple noir, et tout rempli de fumée. Tantôt on dira avec les enfants qui accompagnaient Jésus-Christ le jour des Rameaux. *O roi d'Israël, soyez béni ; puisqu'il vous a plu de venir d'en haut (Matth. 21. 9.)*, pour me visiter, sans que je le méritasse. Une autre fois, à l'exemple des trois jeunes hommes, qui se promenaient dans la fournaise de Babylone (*Daniel. 3. 53.*), on exhortera les créatures à louer le Créateur, pour la grâce qu'on en a reçue, et l'on pourra composer un cantique semblable au leur, pour inviter à bénir Dieu, les neuf chœurs,

des anges, avec les chœurs des patriarches, des prophètes, des apôtres, des évangélistes, des martyrs, des docteurs, des pontifes, des confesseurs, des prêtres, des lévites, des vierges, des veuves, en un mot de tous les Saints et de toutes les Saintes du paradis, en cette manière. Que vos Anges, Seigneur, que vos Archanges, et que vos Principautés vous bénissent, qu'ils vous louent, et vous glorifient dans tous les siècles. Que vos Puissances, que vos Vertus, et que vos Dominations vous bénissent, qu'elles vous louent, et vous glorifient dans tous les siècles. Que vos Trônes, que vos Chérubins, que vos Séraphins vous bénissent, qu'ils vous louent, etc. Patriarches et prophètes, bénissez le Seigneur, louez-le et glorifiez-le à jamais. Apôtres, évangélistes, bénissez le Seigneur, etc. On peut parcourir ainsi de suite tous les autres ordres des Saints.

Il est bon aussi d'exciter, comme fait David (Ps. 101. 1.), toutes ses puissances intérieures et extérieures, toutes ses pensées, et toutes ses affections à venir en même temps adorer et glorifier ce Seigneur, puisqu'elles ont toutes part au bienfait inestimable de la communion. Que mes yeux, Seigneur, vous bénissent, de ce qu'ils vous ont vu en ce sacrement : que mes lèvres vous bénissent de ce qu'elles vous ont touché ; que ma langue vous glorifie de ce qu'elle vous a goûté ; que mon estomac vous loue, de ce qu'il vous a reçu : *Que tous mes os vous disent : Seigneur, qui peut être semblable à vous ?* (Ps. 34. 10.) que ma mémoire célèbre vos louanges ; que mon entendement exalte vos perfections ; que ma volonté vous aime, que mon appétit vous désire, que mes passions vous rendent une obéissance parfaite ; en un mot que tout ce qui est en moi vous bénisse mille fois de l'honneur que vous me faites de me visiter.

II. POINT.

Remarquons maintenant ce que le Sauveur fait dans nous lorsqu'il nous visite, et considérons avec une extrême joie, qu'en le recevant, nous recevons notre rédempteur, notre médecin, notre maître, en un mot tout notre bien. Embrassons-le donc de tout notre cœur, et disons avec de grands sentiments d'humilité et d'amour ces paroles de l'épouse : *J'ai trouvé celui que j'aime, je le tiens, et je me garderai bien de le laisser échapper.* (Cant. 3. 4.) *Rien ne pourra me désunir d'avec lui, et ni les travaux, ni les afflictions les plus rudes, ne seront capables de me faire renoncer à son amitié. Je ne le quitterai point, qu'il ne m'ait introduit dans la maison de ma Mère,* (Rom. 8. 38.) qui est la Jérusalem céleste, où je le posséderai éternellement, sans aucun danger de le perdre.

Après cela pour imiter le Prophète-roi, nous devons répandre notre prière en la présence de cet époux de nos âmes, et lui exposer toutes nos peines. (Ps. 141. 3.) Il est bon de les

lui conter en particulier, comme s'il les ignorait ; car il se plait à en entendre parler. Et à la fin on le priera d'y apporter le soulagement nécessaire, puisqu'il n'est venu au monde que pour cela, et que la venue d'un roi si puissant ne doit pas être inutile. Que chacun donc lui dise de cœur : Je suis ce malade, qui n'attend plus que la mort : mes maladies sont mes passions ; c'est mon orgueil, c'est ma sensualité, c'est mon impatience, c'est mon avarice. Voilà ce qui m'a abattu et réduit à l'extrémité ; c'est à vous ô médecin tout-puissant, à me guérir, comme vous le pouvez ; dites à mon âme ce que vous dites autrefois, en entrant dans la maison de Zachée : *C'est aujourd'hui que cette maison a reçu le salut ; hodie salus huic domui facta est.* (Luc. 19. 9.) comme à votre égard dire et faire, c'est la même chose, vous n'aurez pas plus tôt parlé, que votre parole aura son effet. J'ai aussi l'esprit plein d'erreur et d'ignorance ; je suis comme enseveli dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort ; à qui aurai-je recours, sinon à vous, qui êtes mon maître, ma lumière, mon guide dans toutes mes voies, et qui ne venez que pour m'instruire, pour m'éclairer, et pour me conduire dans le bon chemin.

Nous pouvons encore mettre quelque temps à faire de semblables demandes, et lutter, pour ainsi dire, comme fit Jacob, avec cet ange du grand conseil, résolu de ne le point laisser aller qu'il ne nous ait donné une pleine et abondante bénédiction. (Gen. 32. 24.)

III. POINT.

Il est juste enfin que nous offrions quelque chose à Notre-Seigneur, en reconnaissance de la grâce qu'il vient de nous faire ; et comme il nous a conviés à un grand festin, la raison veut que nous lui en apprêtons un autre. C'est ce qu'il prétend nous insinuer dans l'Apocalypse, lorsqu'il dit que *quand il entre dans une âme, il mange avec elle, et qu'elle mange avec lui.* (Apoc. 3. 20.) Car comme elle se remplit et se rassasie des dons célestes qu'il lui communique, il se repait aussi en quelque façon des bons désirs et des saintes résolutions qu'elle lui présente. C'est pourquoi nous devons faire dans la communion une espèce de régal à Notre-Seigneur, en lui offrant ce que nous jugeons qui lui agréé davantage, et qui est le plus à son goût.

La première chose, qu'il nous demande, c'est *notre cœur* et il désire que nous le lui donnions sans réserve (Prov. 23. 26.) , comme il nous donne le sien tout entier. Il est délicat jusqu'à un tel point, qu'il ne peut souffrir que nous consentions à aucune pensée mauvaise, ni que nous fassions rien de contraire à l'amour, que nous lui devons. Il veut aussi que nous lui offrions notre corps, comme *une hostie vivante, sainte, et agréable à ses yeux*, et que nous portions toujours

I. POINT.

Considérons premièrement que par un ordre immuable de la providence divine, lorsque quelqu'un meurt, après avoir commis un péché mortel, ou même un véniel, quoiqu'il en ait effacé la tache par les larmes de la pénitence, s'il n'a pas encore achevé d'en payer toute la peine, il ne peut entrer dans le ciel, mais il est conduit par son bon ange dans une prison souterraine qu'on nomme le purgatoire ; où Dieu châtie les âmes prédestinées, jusqu'à ce qu'elles aient entièrement satisfait à sa justice. (2. *Machab.* 12. 43. 45. — *Zachar.* 9. 11. — 1. *Cor.* 3. 15. — *S. Thom. in addit. q.* 69. et 70. — *Matth.* 5. 27.)

Sur ce principe, qui est une vérité de la foi, nous devons faire quelques réflexions, dont la première est que les jugements de Dieu sont très-équitables, et que sa justice, quoique tempérée par sa miséricorde, est toujours droite et inflexible. Car enfin il ne laisse aucun péché impuni, et même dans le sacrement de la pénitence, quoiqu'il pardonne le péché mortel, il n'en remet pas tout-à-fait la peine ; il change seulement la peine éternelle en une autre de peu de durée, afin de pouvoir se faire justice, en nous faisant miséricorde. Il exerce sa miséricorde en nous exemptant d'une peine qui n'a point de fin, et il fait éclater sa justice, en exigeant de nous une satisfaction courte et volontaire. Cette considération doit nous porter à nous soumettre de bon cœur aux arrêts de sa justice, lorsque nous voyons : vec quelle miséricorde il nous change des millions d'années, que nous devrions brûler dans l'enfer, en quelques jours d'une pénitence fort légère. Ainsi toutes les souffrances de cette vie nous paraîtront comme rien, en comparaison de celles que nous avons méritées, et dont il a plu à Dieu de nous délivrer.

La seconde réflexion est que si l'on refuse en ce monde de subir cette punition temporelle, et de s'acquitter de cette dette, ou par une ardente contrition, ou par des œuvres satisfactives ; on la paiera infailliblement en l'autre ; car tel est l'ordre de la justice divine. En effet Dieu est si jaloux de la pureté de nos cœurs, qu'il ne permet à qui que ce soit d'entrer dans le paradis, qu'après une entière expiation de tous ses péchés. C'est dans ce sens que saint Paul assure que *l'Église triomphante est pleine de gloire, qu'elle n'a ni tache, ni ride, ni rien de semblable* (*Eph.* 5. 27.), pour nous apprendre que nous devons nous conserver tellement purs en cette vie, que nous n'ayons pas besoin de purgatoire dans l'autre. **O** Agneau de Dieu, dans le sang duquel les justes lavent et blanchissent leurs âmes (*Apoc.* 7. 14.), pour les rendre dignes d'entrer en votre royaume, je vous conjure par ce sang pré-

cieux de m'imprimer une si vive et si sensible douleur de mes fautes, qu'elle en puisse être toute la punition, et que mon âme sortant de ce monde ne soit pas contrainte de passer de la prison de son corps en celle du purgatoire. Ainsi soit-il.

La dernière réflexion est que le péché véniel, quelque léger qu'il paraisse, ne laisse pas d'être un obstacle si essentiel au bonheur des justes, que nul n'entre dans le royaume de Dieu qu'il ne soit entièrement pur, selon ce que dit saint Jean, *qu'il n'entrera rien de souillé dans la Jérusalem céleste.* (Apoc. 21. 27.) Cela fait voir l'extrême horreur que Dieu a des moindres fautes, puisqu'il n'est pas jusqu'à ses amis, quoique d'ailleurs éminents en sainteté, qu'il ne jette dans une horrible prison, au fond de la terre, et aux portes mêmes de l'enfer, s'ils n'ont pas entièrement achevé de se purifier. Cela montre encore combien le péché avec la peine qui le suit, est une pesante charge, puisqu'il nous entraîne malgré nous dans un si profond abîme. La crainte de tous ces malheurs nous doit faire extrêmement abhorrer les péchés véniels, et il suffit pour nous en former une idée affreuse de savoir quels sont les biens dont ils nous privent, quelle est la prison où ils sont punis, quel est le fardeau dont ils nous chargent, et surtout quelle est la haine que Dieu leur porte. C'est ce que nous allons voir plus au long dans les points suivants.

II. POINT.

Il faut remarquer en second lieu l'horrible tourment que souffrent les âmes dans le purgatoire, et que la mienne y pourra souffrir un jour, par l'obscurité et les ténèbres épaisses de cette prison. L'on y est continuellement privé de la vue de Dieu, ce qui fait le plus grand de tous les supplices : puisque c'est en quelque sorte, ce qu'on nomme la peine du Dam. On pourra juger de la grandeur de ce tourment par les considérations suivantes.

I. Ces âmes ont une foi vive, qui leur fait connaître admirablement ce que c'est que Dieu, quelle est sa bonté, sa beauté, sa toute-puissance, et comme il est leur dernière fin, leur souverain bien, et l'unique objet de leur bonheur éternel. Elles pénétrèrent tout cela, sans que les nuages qui nous obscurcissent à présent l'esprit, leur en puissent alors dérober la vue. De là vient l'ardent désir qu'elles ont d'arriver à leur dernière fin ; et plus elles en sont éloignées, plus leur peine devient fâcheuse, suivant cette parole du Sage : *On ne souffre point sans douleur le retardement d'un bien qu'on espère.* (Prov. 13. 12.)

II. Elles aiment Dieu de toutes leurs forces, et par conséquent elles ont une extrême impatience de le voir, pour s'unir à lui ; elles languissent continuellement, sans que rien soit capable de les soulager ; elles n'ont pas même dans leur

exil la consolation que nous avons dans le nôtre, de pouvoir par leurs souffrances mériter quelque accroissement de grâce et de gloire, et contribuer au salut du prochain. Que si notwithstanding cela, on a vu des Saints transportés d'un tel désir de voir Dieu, que ne pouvant obtenir si tôt ce qu'ils désiraient, ils en étaient dans la dernière affliction, et s'écriaient, en gémissant, avec David. *Hélas ! pourquoi mon exil est-il prolongé ? Il y a longtemps que mon âme est étrangère ici bas : à combien plus forte raison les âmes, qui brûlent dans le purgatoire, peuvent-elles faire la même plainte, se voyant si éloignées de celui qu'elles aiment, et souffrant sans aucun mérite, de si grands tourments ?*

La dernière cause de leur inquiétude est le peu de connaissance qu'elles ont du temps que doit durer leur exil. Car quelque soumises qu'elles soient aux ordres de Dieu, elles sentent vivement leurs peines, quand elles songent que c'est un juste châtement de la négligence quelles ont apporté à expier leurs péchés, ou à désirer de voir Dieu. Nous apprenons en effet des révélations de sainte Brigitte, que pour punir une nonchalance si criminelle, il y a dans l'autre vie un purgatoire tout particulier, qu'on nomme le purgatoire des désirs, qui n'est que pour ceux qui ont témoigné en ce monde, peu d'envie et d'empressement de voir Dieu. (*Refert Blossius in monili. spirit. c. 13.*)

Ce leur est encore un cruel tourment, que d'être privées de la vue de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, des anges, et des autres Saints, et en général de toutes les choses, qu'elles espèrent voir un jour dans le paradis ; parce que la foi leur fait concevoir une espérance certaine qu'elles en jouiront après leur hannissement, et elles s'affermissent dans cette pensée par l'expérience de leur immortalité au milieu des flammes qui les tourmentent sans les consumer. On peut juger combien cette peine est insupportable, en se figurant celle d'un homme de qualité et de cœur, que les juges de l'inquisition ont fait mettre dans un cachot, d'où il ne voit presque point le jour, et où tout commerce avec ses parents et ses amis lui est interdit, sans qu'il sache rien de ce qui se passe dans le monde, ni combien de temps durera sa captivité. Ce n'est pas que les anges gardiens de ces âmes affligées ne les visitent quelquefois, pour les consoler ; mais nous pouvons croire qu'elles leur répondent ce que Tobie répondit à l'ange Raphaël : *Quelle joie pouvons-nous avoir, nous qui sommes dans les ténèbres, et qui ne saurions voir le ciel (Tob. 5. 12.)*, ni jouir de la présence de notre Sauveur. O mon âme, puisque tu crois qu'il y a des peines épouvantables préparées pour toi dans le purgatoire, si tu ne satisfais pleinement à la justice divine, hâte-toi de la satisfaire, de crainte qu'elle ne retarde ton bonheur ; désire ardemment de voir Dieu, et renonce à tout ce qui peut suspendre

l'accomplissement d'un si saint désir, afin que toutes les peines se terminent avec cette vie, et qu'au moment de la mort rien ne s'oppose à ton entrée dans la gloire. Ainsi soit-il.

III. POINT.

La troisième chose que nous avons à considérer, c'est la peine qu'on nomme du *Sens*, qui se trouve aussi dans le purgatoire, où un feu horrible tourmente les âmes qui s'y purifient. Ce qu'il y a touchant ce feu de bien remarquable, c'est qu'il est de même nature que celui de l'enfer, et que le nôtre à son égard ne semble qu'un feu en peinture. Aussi n'agit-il que par une vertu surnaturelle et miraculeuse, comme l'instrument d'un Dieu en colère qui veut se venger de ceux qui l'ont offensé. Comme donc le feu fond l'argent, et le purifie de tout ce qu'il a de mauvais aloi, ainsi ce feu, dit un Prophète, *épure les âmes* en les tourmentant d'une terrible manière (*Malach. 3. 3.*), pour en séparer tout ce qui leur reste de la crasse et des ordures du monde; et tant qu'il y a de quoi purifier, la douleur ne cesse ni ne diminue jamais, parce qu'on n'a pas, comme en cette vie, le sommeil, ou le divertissement, ou quelque autre chose, qui en puisse modérer l'excès.

De là vient, que selon l'opinion commune des saints docteurs (*Aug. in Ps. 37.*), les peines du purgatoire surpassent de beaucoup toutes celles, ou qu'on fait souffrir aux criminels, ou que les martyrs, et le roi même des martyrs ont souffertes volontairement. (*S. Greg. in Ps. pœnit. — S. Thom. 2. p. q. 46. a. 6.*) Disons donc avec humilité et avec crainte: **O mon aimable Sauveur, ne nous condamnez pas dans votre colère au feu de l'enfer, mais purifiez-nous en ce monde de telle sorte que nous n'ayions pas même besoin de passer par le purgatoire.**

Après avoir bien remarqué tout ceci, le fruit que nous en rapporterons, sera de nous proposer trois choses fort importantes: La première, de concevoir une grande crainte de Dieu, et de la rigueur de ses jugements: car en vérité si nous y faisons tant soit peu de réflexion, nous nous étonnerions moins de ce que ce juge souverain prend plaisir à tourmenter éternellement les réprouvés dans l'enfer, puisqu'ils sont ses ennemis, et qu'ils lui portent une haine implacable, que de ce qu'il n'est nullement touché de voir brûler dans le purgatoire des âmes, qui souvent ne sont coupables que de fautes très-légères; des âmes, pour qui il a de l'amour, et qui en ont réciproquement pour lui, et qu'il ne veut pas néanmoins tirer de prison qu'auparavant elles n'aient fait à sa justice une satisfaction entière. **O roi des nations, qui ne craindra votre colère? Car si vous jetez ainsi au feu un arbre vert, pour quelques épines que vous**

trouvez parmi le bon fruit, dont il est chargé, que ferez-vous à un tronc sec et infructueux, qui ne produit que des ronces ?

La seconde chose que nous devons nous proposer, c'est de réparer l'injure que nous avons faite à Dieu, et d'accepter pour cela toutes sortes de pénitences, dans la pensée que les peines les plus rudes de cette vie ne sont rien en comparaison de celles de l'autre. En effet tout ce que l'on souffre sur la terre est bien peu de chose : car ce sont des maux qui passent vite, et qui cependant nous peuvent être d'un fort grand secours pour notre avancement spirituel, au lieu que par toutes les souffrances du purgatoire on n'acquiert aucun degré, ni de grâce, ni de gloire. Prions donc Notre-Seigneur, que si nous manquons de lui faire la satisfaction qu'il demande, il nous envoie lui-même des afflictions, qui servent à nous purifier, afin que nous fassions présentement avec beaucoup de mérite, ce que nous serions obligés de faire un jour sans aucun profit. O mon Sauveur, qui avez promis *aux enfants* de votre Église de les épurer comme on épure l'or et l'argent par le feu (*Malach. 3. 3.*), faites-moi passer en cette vie par tel feu qu'il vous plaira, purifiez-moi seulement de sorte qu'à la mort rien ne m'empêche d'aller jouir de vous dans le ciel. Ainsi soit-il.

Enfin la troisième chose à laquelle il faut se résoudre, c'est d'éviter, autant qu'il nous est possible, les péchés véniels, qui sont, comme dit l'Apôtre, *du bois, du foin, et de la paille* (*1. Cor. 3. 12.*), que nous amassons pour entretenir le feu qui nous brûlera dans le purgatoire. N'est-ce pas-là un étrange aveuglement ? et en viendrait-on à un tel excès de folie, si l'on avait assez de foi, pour en bien connaître les suites ? que pourrait-on dire d'un homme, qu'on verrait couper du bois dans une forêt, et qui étant interrogé à quel dessein il le couperait, ne répondrait autre chose, sinon qu'il en voudrait faire un bûcher pour s'y consumer lui-même ? ne passerait-il pas pour un insensé ? (*S. Thom. supra*) C'est néanmoins ce que nous faisons tous les jours, lorsque nous nous attachons à des bagatelles, qui serviront de matière aux flammes que Dieu nous prépare. O mon âme, puisque tu es établie sur un fondement aussi précieux qu'est Jésus-Christ, songe à élever sur ce fondement un édifice digne de Dieu, où il n'entre que de l'or, de l'argent, et des pierres précieuses, c'est-à-dire, de saintes œuvres, des vertus solides, et surtout une charité qui subsiste jusques dans la vie éternelle. Mais prends garde à ne pas mêler dans la structure de ce bâtiment, du bois, du foin et de la paille, c'est-à-dire, des œuvres de la chair, qui ne sont que sensualité, qu'orgueil, qu'amour des biens terrestres et corruptibles ; parce que tout cela n'est bon qu'à mettre au feu pour te brûler dans le purgatoire. O mon Jésus, ne permettez pas

que je tombe dans un tel malheur ; mais préservez-moi , par votre grâce , des fautes quoique légères , qui sont capables de m'y engager.

IV. POINT.

Nous avons ici deux choses bien remarquables à considérer dans les âmes du purgatoire. L'une est qu'elles ont une entière soumission à la volonté de Dieu en ce qui regarde la grandeur et la durée de leurs peines, et qu'elles souffrent avec une patience héroïque de si grands tourments. Cette soumission aux ordres de Dieu va jusqu'à leur donner de la joie de ce qu'il fait éclater sur elles sa justice, et de ce qu'en les châtiant par le feu, il les purifie, et les rend capables d'entrer ainsi toutes pures dans la gloire. Cet exemple nous doit animer à souffrir patiemment les afflictions de cette vie, afin qu'elles nous tiennent lieu, non pas d'un enfer, mais d'un purgatoire. Car encore qu'elles soient beaucoup moindres que celles de l'autre monde, elles sont pourtant bien plus profitables, et le Sauveur ne nous les envoie qu'afin qu'elles nous aident à satisfaire sa justice. Comme donc tout ce qui est en Dieu est infiniment aimable, si nous aimons Dieu, nous devons nous réjouir de ce qu'il est juste, et de ce qu'il nous punit selon nos mérites.

L'autre chose, qu'il y a à remarquer dans ces âmes affligées, c'est le désir qu'elles ont d'être promptement secourues par les messes, les prières, les aumônes, les jeûnes, et les autres œuvres satisfactoires des gens de bien, qui vivent encore sur la terre : ou par les indulgences et les suffrages de l'Église qui les soulagent, et avancent de beaucoup leur entrée dans le repos éternel. Leurs gémissements sont des sollicitations puissantes en leur faveur, quand même nous devrions nous dépouiller de nos propres mérites, pour les leur céder. Car qui est celui qui voyant un de ses amis au milieu des flammes, et pouvant l'en retirer sans aucun péril, serait assez dur et assez barbare pour ne pas vouloir lui donner la main ? Comment donc pourrions-nous voir avec les yeux de la foi des âmes saintes brûler dans le purgatoire sans les secourir, pouvant aisément soulager leurs peines par des messes, par des indulgences, et par d'autres bonnes œuvres qu'elles nous demandent ? Que si nous sommes obligés de faire pour notre prochain ce que nous serions bien aises que d'autres fissent pour nous, n'est-il pas juste que nous rendions à ces âmes les mêmes assistances que nous voudrions qu'on nous rendît, si nous en avions le même besoin ? Ajoutons encore qu'il y va de notre intérêt, car la charité que nous leur faisons obligera Dieu d'inspirer à d'autres de nous en faire une semblable, si nous nous trouvons dans la même nécessité : puisque le Sauveur a promis aux personnes miséricordieuses de les traiter avec miséricorde

dans les mêmes choses où elles se seront montrées charitables envers le prochain. (S. Greg. l. 4. Moral. c. 57. — Matth. 5. 7.) D'ailleurs ces âmes ne seront pas plus tôt dans le paradis, qu'en reconnaissance du secours que nous leur aurons donné dans leurs misères, elles emploieront tout leur crédit auprès de Dieu pour nous obtenir de pareilles assistances dans les nôtres. Au reste nous ne devons point craindre de leur appliquer les satisfactions qui sont attachées à nos bonnes œuvres ; car bien loin d'y perdre, nous augmentons par là nos mérites, et l'aumône que nous leur faisons d'une chose qui semble nous être si nécessaire, produit en nous un notable accroissement de grâce et de charité. Aussi l'Écriture nous enseigne que *de prier pour les morts, afin que leurs péchés leur soient remis, c'est une sainte et salutaire pensée.* (2. Machab. 12. 46.) En effet on obtient par ce moyen les grâces, dont Dieu récompense, ainsi que nous avons dit, ceux qui se plaisent à assister les âmes souffrantes.

Nous finirons par cette Méditation tout ce qui regarde la vie purgative, et la pureté de cœur, à la quelle doivent aspirer ceux qui commencent. Car si à la mort il nous reste encore quelque tache à effacer, ce seront les flammes du purgatoire qui l'effaceront : et sans cela nous n'entrerons jamais dans la gloire, qui est la dernière fin des prédestinés. Que si nous voulons savoir ce que c'est que cette gloire, nous pourrons nous en former quelque idée dans les Méditations de la sixième partie. C'est là que nous la contemplerons, comme étant le dernier des bienfaits de Dieu, et le terme de la vie unitive, où les bienheureux demeureront avec le Seigneur dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE

MÉDITATIONS

Pour la vie Illuminative , sur les mystères de l'Incarnation , de l'Enfance , et de la vie de Notre-Seigneur , jusqu'à son Baptême.

Avec quelques autres sur la vie de Notre-Dame jusqu'à ce temps-là.

PRÉFACE.

De la parfaite imitation de Notre-Seigneur , qui est la fin de toutes ces Méditations.

LES Méditations qui regardent la vie illuminative , dont nous commençons à traiter en cette seconde partie , comprennent tous les mystères de la vie de Notre-Seigneur , depuis le moment de sa conception jusqu'à celui de sa mort. Tous ces mystères , comme nous l'avons remarqué au §. quatrième de la préface de ce livre se divisent en trois ordres. Les premiers sont ceux de l'incarnation et de l'enfance du Sauveur ; les seconds ceux de sa prédication ; les derniers ceux de sa passion et de sa mort. Il ne reste plus que ceux de sa vie glorieuse. Mais ceux-ci appartiennent proprement à la vie unitive , qui ne laisse pas de se plaire à méditer sur sa passion et sa mort , parce que c'est principalement dans les souffrances qu'il nous a montré jusqu'où son amour pour les hommes pouvait aller. Le dessein de Dieu dans tous ces mystères si différents a été d'en faire aux âmes qui tendent à la perfection , comme un festin aussi agréable qu'il est spirituel. C'est ici qu'il les fait entrer dans la cave mysté-

rieuse, où sont ses vins les plus excellents (*Cant.* 2. 4.) ; qu'il les enivre de son amour ; qu'il embrase leurs cœurs de ferventes affections ; qu'il leur communique une joie, et une vigueur extraordinaires. Il sait néanmoins régler en elles tous les mouvements et les transports de la charité, selon l'ordre que Notre-Seigneur nous a prescrit, et qu'il a lui-même toujours observé : *Venez dit cet aimable Sauveur à chacune de ses épouses, venez dans mon jardin, car j'ai ramassé tout ce que j'avais de myrrhe, et d'autre bois aromatique. J'ai mangé d'un rayon de miel ; j'ai bu du vin avec du lait. Mangez, buvez, et vous enivrez, vous tous qui êtes mes amis.* (*Cant.* 5. 1.) Il veut dire qu'en se faisant homme, il est venu du sein de son Père dans un jardin délicieux, qui est son Église, et qu'en y entrant il a amassé de la myrrhe, qui représente les mortifications amères dont il s'est chargé dès son enfance. Il ajoute qu'il a cueilli d'autres herbes odoriférantes, qui sont les autres vertus qu'il a pratiquées dans une vie humble et laborieuse. Puis voulant marquer sa prédication, il assure que sa doctrine a été comme un rayon de miel en sa bouche ; il dit enfin que l'amour l'a enivré, pour l'attacher tout nu sur la croix, et pour lui faire trouver la douceur du lait dans l'amertume du calice de sa passion. Après cela il exhorte ses amis à lui préparer leurs cœurs, parce qu'il brûle d'envie d'y venir, afin de leur apprendre et de leur aider à mettre en pratique tout ce qu'il a fait sur la terre.

Embrassez premièrement, leur dit-il, les exercices les plus rudes de la mortification, qui est figurée par la myrrhe, rendez-vous les imitateurs de ma pureté, et de mes autres vertus, surtout de celles qui peuvent vous préserver de la corruption du péché. Goûtez ensuite, et ruminez en vous-mêmes la doctrine que j'ai prêchée, faites votre étude des maximes saintes qu'elle contient, et assurez-vous que si elle vous nourrit comme le miel, elle vous éclairera comme la cire. Mais enfin remplissez-vous de mon amour, qui est ce vin délicieux que je mêlerai avec le lait de mes consolations célestes, et vous n'en aurez pas plus tôt senti la douceur, que vous perdrez tout le goût des plaisirs du monde, jusqu'à être prêts, s'il est nécessaire, à mourir nus sur la croix, afin de m'imiter en ce point, et de témoigner par là que vous m'aimez comme je vous ai aimés.

Voilà les trois principaux exercices de la charité bien réglée, suivant les trois états où elle se trouve dans ceux qui commencent, dans ceux qui ont fait quelque progrès, et dans ceux qui sont déjà arrivés à la perfection. Ce sont aussi les trois principales fins que nous devons nous proposer dans nos Méditations sur l'enfance, sur la prédication, et sur la mort de Notre-Seigneur, et ces mystères, ainsi distingués, feront le sujet de tout ce que nous avons à dire dans les trois parties suivantes. Pour ce qui regarde ceux de l'enfance du

Sauveur, ils ont sans doute je ne sais quoi de fort qui nous engage à l'aimer avec plus de tendresse, et à l'imiter avec moins de répugnance. Car comme en se faisant pour nous un petit enfant, il a voulu prendre, ainsi que dit Isaïe, la nourriture des petits enfants, qui est le lait et le miel (Isa. 5. 15.), de même il donne pour l'ordinaire à ceux qui méditent sur son enfance, et particulièrement à ceux qui sont encore nouveaux dans la vertu, des consolations sensibles, afin de les détacher et de les sevrer, pour ainsi dire, des plaisirs du monde, et de les porter ensuite à la pratique des vertus dont il leur a donné l'exemple.

Pour cela il est nécessaire de bien connaître Notre-Seigneur vrai Dieu et vrai homme, et de concevoir une haute estime de la dignité infinie de sa personne, et des richesses inépuisables de sa grâce; parce que c'est dans cette science divine, comme il l'assure lui-même, que consiste la vie éternelle. (Joan. 17. 3.) C'est en effet ce qui nous apprend à gagner le ciel, et ce qui nous en découvre les moyens: c'est ce qui nous embrase du feu de la charité dans la ferveur de notre Méditation (Ps. 38. 4.), c'est enfin ce qui nous donne des forces pour imiter si parfaitement la vie de Notre-Seigneur qu'on peut dire d'un véritable chrétien qu'il est, selon l'expression de saint Grégoire de Nysse, un autre Jésus-Christ; *Alter Christus*, (Serm. de perfectâ formâ hominis Christiani.) en humilité, en patience, et en toutes les vertus; de même que nous disons qu'un homme sage est un autre Salomon.

La méthode la plus utile pour bien méditer ces mystères, c'est d'y regarder principalement quatre choses. (S. Ignatius in primo exercitio 2. et 3. hebdomadæ.) 1°. Les personnes qui s'y rencontrent avec toutes leurs qualités, et les dispositions intérieures de leur âme. 2°. Les paroles qu'elles disent, le sujet qui les fait parler, et la manière dont elles parlent. 3°. Leurs actions et les vertus qu'elles exercent. 4°. Les peines qu'elles endurent, les particularités, les causes et les motifs de leurs souffrances. De toutes ces choses nous devons tirer quelque fruit pour notre instruction spirituelle: surtout il faut que nous essayons d'imiter ce qui paraît imitable, et que nous nous y excitions par les actes de plusieurs vertus, et par les entretiens avec Dieu, dont nous avons parlé au commencement de ce livre.

Au reste, tout ce que nous avons dit se doit observer en tous les points de chaque Méditation, selon l'ordre de l'histoire, comme il paraîtra dans la suite. Il faut seulement prendre garde qu'entre les personnes qui ont du rapport aux mystères que nous devons méditer, principalement en cette seconde partie, la glorieuse Vierge est une de celles qui s'y font le plus remarquer. C'est pourquoi il est à propos que l'on s'applique avec un soin tout particulier à la connaître,

tes. (Jerem. 23. 5.) Arrêtons-nous seulement à considérer qu'il a une sagesse éternelle pour connaître nos besoins ; une puissance infinie, pour nous secourir ; une miséricorde pleine de tendresse pour ressentir nos misères ; une providence toujours attentive à soulager notre pauvreté ; une douceur tout-à-fait aimable pour nous traiter comme ses frères ; une libéralité qui va jusqu'à la profusion, pour nous combler de ses grâces , et nous donner jusqu'à sa chair et son sang ; une équité et une prudence admirables pour nous conduire dans le droit chemin du salut ; enfin une éternité qui n'a point de fin non plus que son règne.

Mais pour mieux juger des qualités ineffables de ce roi du ciel, nous n'avons qu'à le comparer avec les rois de la terre. (Isa. 10. 1.) Ceux-ci surchargent leurs peuples d'impôts , et en exigent de grands tributs, avec une rigueur extrême : lui au contraire exempte les siens de toutes sortes de charges , et paie même leurs dettes de son propre fonds. Les rois de la terre s'enrichissent en dépouillant leurs sujets : et *lui s'est fait pauvre, afin d'enrichir les siens par sa pauvreté.* (2. Cor. 8. 9.) Les rois de la terre, dans leur manière de gouverner , commettent de grandes fautes ou par ignorance , ou par passion , ou par malice , et lui ne saurait faillir, parce qu'il a une sagesse, une modération, et une bonté infinies. Les rois de la terre font des lois fâcheuses, que leurs sujets ne peuvent garder ; et lui n'en fait que de raisonnables qu'il apprend aux siens, par son exemple , à recevoir et à accomplir. (Matth. 11. 30.) Enfin ceux qui régneront sur la terre, sont des hommes à qui la mort arrache le sceptre, et dont les empires tomberont tôt ou tard en ruine, soit qu'ils soient *d'or, ou d'argent, ou de bronze, ou de fer,* n'étant appuyés que sur *une base d'argile.* (Dan. 2. 15.) Mais Jésus-Christ est le roi des siècles, et son règne n'aura point de fin, parce que Dieu même en est la base et le fondement.

De chacune de ces trois considérations nous devons tirer des sentiments affectueux de joie spirituelle, et de reconnaissance pour Dieu, avec de ferventes résolutions de nous employer de toutes nos forces au service de ce roi de gloire. Tantôt nous pouvons nous adresser au Père Éternel, ou à son Fils qui est notre roi, pour leur offrir nos bonnes résolutions. Tantôt nous devons nous exhorter nous-mêmes à exécuter ce que nous avons résolu. O mon âme, dirons-nous, louez et glorifiez le Père céleste, qui vous a donné un roi si puissant, si sage, si bon, et si saint. Réjouissez-vous du bonheur que vous avez d'être sous l'obéissance d'un prince que vous pouvez approcher de près, et qui veut bien vous honorer non seulement de sa protection, mais même de sa confiance. Si les hommes se croient si heureux, lorsqu'ils parviennent à être les favoris des rois de la terre, combien plus vous est-il avantageux de posséder les bonnes grâces

du monarque souverain du ciel? O Roi adorable, je me réjouis de voir en vous tant de grandeur et de majesté. Je vous conjure par cet éclat qui vous environne de vouloir bien me favoriser de votre protection : car j'ai une ferme confiance qu'étant sous votre conduite, je ne manquerai de rien. (Ps. 22. 1.)

II. POINT.

Au second point il faut remarquer ce que dit un roi si aimable à ses sujets pour les engager à le suivre et à accomplir avec lui le commandement de son Père. Voici à peu près comment il leur parle. (Ps. 2. 6.) J'ai résolu d'entreprendre une guerre juste et nécessaire contre mes anciens ennemis, qui sont le démon, le monde, et la chair, les vices et les péchés; et après les avoir vaincus, je veux entrer triomphant dans le royaume de mon Père; *in hoc apparuit Filius Dei, ut dissolvat opera Diaboli.* (1. Joan. 3. 8.) Que ceux donc qui ont assez de cœur pour me suivre en une occasion si glorieuse, se résolvent à vivre comme moi, et ils régneront comme moi : qu'ils imitent ma valeur dans le combat, et ils partageront avec moi tout le fruit de la victoire. Ce discours du Fils de Dieu n'est pas un discours fait à plaisir, qu'on lui attribue sans raison. Il est fondé sur ce que le Sauveur même dit dans saint Jean : *Si quelqu'un veut me servir, qu'il me suive, et où je serai, là sera aussi mon serviteur.* (Joan. 12 26.) Comme s'il disait : quiconque se dévoue à mon service, doit être prêt à vivre comme j'ai vécu, et il entrera infailliblement dans la participation de ma gloire.

Il y a là-dessus d'importantes réflexions à faire, et il est d'une extrême conséquence de bien peser les raisons que donne Notre-Seigneur pour nous persuader de prendre les armes, et de nous ranger sous ses étendards. Il ne se peut rien imaginer de plus engageant, ni de plus fort. Considérons donc : 1°. que celui qui nous appelle est un roi d'une majesté infinie, qui nous comble de ses dons, et que nous sommes obligés de servir par autant de titres que nous recevons à toute heure de bienfaits de lui. 2°. Il n'y a rien de plus juste que cette guerre; et elle nous est avantageuse beaucoup plus qu'à celui qui l'entreprend, puisqu'il n'a en vue que de détruire les ennemis de notre salut. 3°. Notre roi lui-même marche le premier au combat, et il est descendu du ciel, pour nous apprendre à nous signaler, en combattant comme lui. Pensons-nous faire beaucoup, nous qui sommes de simples soldats, que d'aller où va notre chef et notre roi? Souvenons-nous que Gédéon et Abimelech, ayant dit à leurs gens : *Faites ce que vous nous verrez faire*, furent incontinent obéis. (Judic. 7. 17. et 9. 49.) 4°. On nous assure de la victoire, et on nous promet une récompense certaine. Enfin toute cette guerre ne peut que réussir à l'hon-

neur de notre capitaine, à la gloire de son Père, et au bien de ses sujets. O Roi souverain, je vous rends grâces de la bonté et de la douceur avec laquelle vous nous appelez à votre service, par de si puissantes raisons, comme par autant de chaînes d'amour. (*Osee. 11. 3.*) O si tous les hommes, éclairés de votre lumière, les pouvaient comprendre, et qu'ils vous suivissent tous avec joie et avec ferveur !

III. POINT.

Remarquons dans ce dernier point, qu'il y a trois sortes de gens qui savent que le Fils de Dieu les invite à le suivre. Les premiers sont ceux qui se rendent sourds à sa voix, et qui par un attachement criminel aux biens de la terre se mettent dans l'impuissance de lui obéir. Il est bon de considérer l'infidélité et l'aveuglement étrange de ces misérables, et d'avoir pitié de leur désordre, qui est un mal si universel, et si contagieux dans le monde. Saint Bernard n'y pensait qu'avec douleur (*Serm. 21. in Cant.*), et c'était dans ce sentiment qu'il disait que tous les chrétiens souhaitent de parvenir où est Jésus-Christ, mais qu'il y en a fort peu qui veulent marcher après Jésus-Christ : que tous aspirent à la récompense de ceux qui le suivent ; mais qu'il ne se trouve presque personne qui ait assez de courage pour entreprendre de le suivre. Ces sortes de gens, en punition de leur désobéissance ne jouiront jamais de la douce compagnie de leur maître, et il leur arrivera la même chose qu'aux conviés de l'Évangile qui refusèrent de se trouver au banquet qu'on leur avait préparé : car le père de famille jura que nul d'entr'eux ne goûterait de son festin. (*Luc. 14. 24.*) On peut encore leur appliquer ce que Dieu dit par le Sage : *Je vous ai appelés, et vous n'avez pas daigné m'écouter : j'attends l'heure de votre mort, afin de vous faire insulte et de me moquer de vous à mon tour.* (*Prov. 1. 26.*)

Il y a une autre sorte de gens, qui veulent à la vérité suivre leur roi et l'accompagner en cette guerre, mais qui ne le veulent qu'à certaines conditions. Ils s'assujettissent volontiers à observer ses préceptes ; mais ils ne sauraient souffrir qu'on leur parle de se défaire de leurs biens, ni de renoncer à leurs dignités, ni de faire vœu de chasteté perpétuelle ; parce qu'ils n'ont pas assez de cœur pour tendre à une si haute perfection. Ils ressemblent à ce jeune homme, qui dès son bas âge avait gardé les commandements de Dieu, et qui voyant que Notre-Seigneur lui disait : *Si vous voulez être parfait, allez vendre tous vos biens, distribuez-les aux pauvres, et suivez moi* (*Matth. 9. 21.*), demeura tout triste, et ne put jamais se résoudre à prendre un parti si avantageux, mais se contenta de vivre comme il avait fait jusqu'alors. Ces gens-là font ce qui est absolument nécessaire pour se sauver ; mais comme ils ne s'atta-

chent pas trop au service de leur maître, la récompense qu'ils en reçoivent n'est guère considérable : et qu'émeritent-ils davantage ? N'est-ce pas une grande lâcheté à un soldat, que de ne pas suivre partout son capitaine, pendant que ce capitaine sacrifie sa vie pour le soldat ?

Enfin il se trouve des personnes généreuses qui ne demandent qu'à suivre en toute rencontre leur roi. Ceux-ci gardent non seulement ses préceptes, mais encore ses conseils et font profession d'une pauvreté, d'une chasteté, et d'une obéissance parfaites, quittant leurs biens, renonçant au mariage, et se privant même de leur propre liberté par le désir de se rendre plus semblables à celui qu'ils regardent comme leur chef et leur modèle. Ce sont proprement les religieux, qui ayant beaucoup plus de zèle que les gens du monde pour imiter Jésus-Christ, reçoivent aussi de lui une plus grande récompense, et dans *cette vie par le centuple, et dans l'autre par la gloire éternelle* qu'il leur a promise. (Matth. 19. 29.) Tout le monde devrait s'offrir d'embrasser une vie si sainte, non seulement pour les avantages qu'on en tire et dans le temps et dans l'éternité, mais beaucoup plus à cause que tout homme est obligé par mille raisons de servir un si grand roi, et que *c'est une chose bien glorieuse*, comme dit le Sage, *que de suivre le Seigneur.* (Eccl. 23. 38.) C'est en effet où nous devons aspirer, et plus nous suivrons ce Seigneur de près, plus nous acquerrons de gloire. Tâchons donc de devenir saints et parfaits comme notre Père céleste, et comme ce maître divin, qu'il nous a proposé pour exemple. Quant à ceux qui ne se sentent pas appelés à un genre de vie si sublime, ils doivent au moins témoigner un désir ardent de servir leur roi, et s'écrier avec le Prophète : *Mon cœur est préparé, Seigneur, mon cœur est préparé.* (Ps. 107. 1.) Me voilà prêt à exécuter vos conseils aussi bien que vos préceptes, je m'offre dès à présent à embrasser pour l'amour de vous la pauvreté et la chasteté, et à quitter tout ce que je possède au monde sans me réserver même l'usage de ma liberté ; je renonce à tout, si tel est votre bon plaisir.

A ces trois sortes de personnes on en peut ajouter une quatrième, et ce sont ceux que le roi du ciel exhorte, non seulement à embrasser eux-mêmes la pauvreté, la chasteté, et l'obéissance, mais encore à inspirer à d'autres le même dessein ; de combattre avec le secours de sa grâce, non seulement leurs ennemis propres, mais aussi ceux de leurs frères, et de s'employer au salut du prochain, en invitant tout le monde, ainsi que fait la Sagesse, à *monter dans la citadelle, et sur les remparts de la ville* (Prov. 9. 3.), c'est-à-dire, jusqu'au comble de la perfection chrétienne.

On doit mettre dans ce rang les religieux, qui sur le modèle des apôtres, s'engagent par leur profession à travailler non seulement à leur propre salut et à leur propre perfec-

tion, mais au salut et à la perfection du prochain. C'est la fin de l'institution de la Compagnie de Jésus, dont les religieux sont essentiellement obligés à suivre Jésus-Christ dans un emploi si noble et si nécessaire. Quiconque a reçu de Dieu cette vocation, doit s'en estimer heureux, et être persuadé qu'il n'y en a point de plus relevée, ni qui soit capable de lui attirer du ciel plus de grâces. Aussi doit-il s'offrir de bon cœur à toutes sortes de travaux et de missions pénibles, soit parmi les fidèles, soit parmi les infidèles, jusqu'à être prêt à donner son sang, s'il le faut, pour la gloire de Dieu, et pour le salut des âmes, en disant avec Isaïe : *Me voici, Seigneur, envoyez-moi où il vous plaira*, et de la manière qu'il vous plaira (*Isa. 6. 9.*) : car je suis résolu de faire tout ce que vous m'ordonnerez.

CONCLUSION DE TOUT CE QUI A ÉTÉ DIT.

Par tout ce discours l'on peut voir avec quel esprit il faut entrer dans les Méditations suivantes. On n'y doit envisager que la seule imitation de Notre-Seigneur, conformément à l'état de vie où chacun se trouve engagé. Un religieux le regardera comme le modèle de la perfection de son institut. Un prêtre, ou un autre qui vit dans le célibat, apprendra de lui à s'acquitter dignement de tous ses devoirs. Un homme marié tâchera, à son exemple, de vivre sans attachement aux biens de la terre ; selon ce que dit l'Apôtre : *Que ceux qui ont des femmes soient comme s'ils n'en avaient point ; que ceux qui font des acquisitions, vivent comme s'ils ne possédaient rien, et que ceux qui usent de ce monde, ne semblent pas en user* (1. Cor. 7. 29.), mais que plutôt ils se gouvernent de manière que toutes ces choses ne leur fassent point perdre Jésus-Christ, et ne soient point cause qu'ils se relâchent en ce qui est de son service. Pour ceux qui n'ont pas encore d'engagement à aucun état, et qui désirent d'en choisir un, où ils puissent faire leur salut et travailler utilement à leur perfection, tout leur soin doit être de se rendre attentifs à observer ce que Notre-Seigneur leur inspirera, afin qu'ils s'efforcent ensuite de l'exécuter suivant le degré de perfection où ils se sentiront appelés. Ils peuvent se servir pour cela de la sixième, de la septième, et de la huitième Méditation de la troisième partie.



I. MÉDITATION.

Du décret de la très-sainte Trinité, par lequel il fut résolu que le Verbe divin se ferait homme pour la réparation du genre humain, perdu par la désobéissance d'Adam.

AU commencement de cette Méditation, et des autres qui sont sur le même sujet, il est bon de se figurer Dieu le Créateur, comme il parut à saint Jean, plein de majesté, assis sur un trône, et environné d'un arc-en-ciel (Apoc. 4. 3.), qui est le symbole de sa miséricorde. Dans les trois couleurs de cet arc-en-ciel on verra dépeintes sa bonté, sa sagesse, sa toute-puissance, par lesquelles il gouverne toutes choses, et remédie efficacement à nos misères. Après cela on se représentera tous les hommes, et soi-même au milieu d'eux, avec les marques pitoyables du péché d'Adam. On les verra languissants, nus, couverts de plaies, à demi-morts, et dans le même état que cet homme qui tomba entre les mains des voleurs sur le chemin de Jéricho. (Luc. 10. 30.) Puis on lèvera les yeux vers les trois Personnes de la très-sainte Trinité, qui regardant avec compassion tant de misérables, délibèrent entre elles sur les moyens de les secourir et de les sauver.

Frappés enfin d'un spectacle si nouveau, nous nous prosternerons devant le trône de Dieu, et après avoir rendu nos adorations à l'auguste Trinité, nous la prierons humblement de répandre sur nous ses lumières, afin de nous faire concevoir le moyen si merveilleux qu'elle a choisi pour notre rédemption, et de nous le rendre salutaire, par sa grâce. La vue de cet arc-en-ciel, qui environne son trône, et que nous devons envisager comme le symbole de la paix, fera que nous nous en approcherons avec confiance, pour y trouver grâce et miséricorde (Hebr. 4. 16.), ainsi que parle saint Paul, dans un temps aussi favorable, qu'est celui de l'oraison.

I. POINT.

Dans ce premier point qui est comme le fondement des autres, il faut d'abord se ressouvenir que Dieu, par un décret éternel, résolut avant tous les siècles de sauver le genre humain, perdu par la désobéissance d'Adam. (D. Thom. 3. p. q. 1. art. 1. et 2. et q. 4. a. 1.) Surtout il faut bien peser les motifs qui le portèrent à prendre cette résolution, soit du côté de sa miséricorde infinie, soit du côté de notre misère, et du sujet de notre disgrâce.



Considérons donc premièrement que Dieu , ayant tiré du néant deux sortes de créatures capables de le servir , qui sont les anges et les hommes , et les ayant faites l'une et l'autre à son image , il mit les anges dans le ciel empirée , et les hommes dans le paradis terrestre. *Nusquam Angelos apprehendit , sed semen Abrahamæ.* (*Hebr. 2. 16.*) Mais voyant une grande partie des anges , et les hommes même dans la désobéissance , il voulut faire éclater sa colère sur les anges révoltés , en les précipitant du haut du ciel jusques dans l'enfer , sans leur donner un seul moment pour se reconnaître. (*2. Petr. 2. 4.*) Il n'en usa pas toutefois avec la même rigueur à l'égard des hommes , quoiqu'ils méritassent la même peine. Il crut au contraire qu'il devait faire voir en eux les richesses de sa miséricorde , et il se détermina dès lors à les retirer de l'abîme où ils s'étaient eux-mêmes jetés , et à leur donner moyen d'en sortir. Il n'y a rien en effet où sa miséricorde paraisse mieux que dans le pardon des offenses , et dans la compassion qu'il a pour ses propres ennemis. Il voulut donc l'exercer dans une occasion qui lui devait être infiniment glorieuse. C'est ce que saint Paul nous enseigne , lorsqu'il dit : *Dieu a fait paraître sa bonté et son amour pour les hommes en les sauvant , non à cause de leurs bonnes œuvres , mais par sa pure miséricorde.* (*Tit. 3. 4.*) Pourrions-nous après cela ne lui pas rendre mille actions de grâces , nous qui étant des créatures viles et abjectes , dignes d'être abandonnées à sa justice , avons trouvé auprès de sa miséricorde un asile , que les anges , ces esprits si nobles , n'y ont pu trouver ? O Dieu éternel , qui êtes vraiment le Père des miséricordes , comment reconnaitrons-nous l'obligation que nous avons à votre bonté , qui nous a fourni un moyen d'obtenir la rémission de nos crimes , avant que nous eussions rien fait pour mériter cette grâce ? Que les anges qui sont demeurés dans le ciel , vous en glorifient dans tous les siècles ; que les hommes qui sont sur la terre , vous en témoignent leur reconnaissance , et qu'ils en tirent tout l'avantage que vous prétendez ; que mon âme brûle sans cesse de votre amour , qu'elle célèbre à jamais la multitude et la grandeur de vos bontés. La seule chose que je vous demande , c'est que vous me pardonniez toutes mes fautes , et que vous m'aidiez à m'en corriger.

Chacun doit s'appliquer à soi-même tout ceci , et ne pas oublier qu'encore que Dieu , par sa miséricorde , veuille pardonner aux pécheurs , comme il leur pardonne effectivement , lorsqu'il les voit soumis et humiliés , il n'a toutefois que de la rigueur pour ceux qui sont rebelles à ses ordres , et il ne les punit pas moins sévèrement que les démons mêmes. C'est pourquoi il faut bien se donner de garde de résister à sa miséricorde , de peur de tomber entre les mains redoutables de sa justice.

II. Après cela l'on examinera les raisons qui obligèrent en quelque sorte la miséricorde divine d'avoir pitié de notre misère. La première fut qu'Adam par sa chute s'était non seulement perdu lui-même, mais avait perdu tous ses descendants. Comme donc ceux-ci devaient naître coupables de mort et condamnés à une peine éternelle, sans qu'ils eussent en rien contribué au crime commun, que par la seule volonté d'Adam leur chef et leur père; Dieu qui est plein de miséricorde, ne put souffrir que par la faute d'un seul homme, tant d'ouvrages de ses mains périssent malheureusement, ni que tout ce monde visible, étant uniquement occupé à servir des pécheurs, fût ainsi privé de la fin pour laquelle il l'avait créé. Voilà ce qui le porta à réparer la ruine du genre humain, d'où nous tirerons deux puissants motifs de confiance en sa miséricorde, qui seront comme deux titres que nous pourrons lui alléguer, ainsi que faisait David, pour obtenir de sa bonté le soulagement de nos misères. Le premier est que nous *avons été conçus dans le péché*, et que c'est là l'origine de tous nos malheurs. Le second que nous *sommes ses créatures*, et qu'il *ne peut rien haïr de ce qu'il a fait*. (Ps. 50. 6. — Ps. 137. 8. — Sap. 11. 25.) O Père très-miséricordieux, qui connaissez cette masse dont vous avez formé vos enfants, et qui savez qu'étant sortie toute pure de vos mains, elle fut gâtée par le premier homme, ayez pitié de vos créatures; rendez-nous ce qu'Adam nous a ôté, et rétablissez votre ouvrage dans l'état où vous l'aviez mis au commencement. Nos mains ont détruit ce que les vôtres avaient fait de bon, que les vôtres maintenant réparent par une abondance de grâces, ce que les nôtres ont fait de mal.

Le second motif de la compassion que Dieu eut pour l'homme, c'est que l'homme ne pécha qu'à cause qu'il fut séduit par les artifices du démon, et qu'ainsi sa chute devait être attribuée principalement à l'envie que le démon lui portait, et à la haine, dont ce serpent infernal était transporté contre Dieu. Le désir qu'avait le malin esprit de se venger du Créateur sur sa créature, faisait qu'il ne pouvait voir une créature mortelle, enrichie de tant de dons, et marquée du caractère de la divinité, sans en ressentir une extrême douleur, et sans faire tous ses efforts pour détruire l'ouvrage de Dieu. C'est pour cela que le Père des miséricordes, touché du malheur de l'homme, résolut de l'arracher d'entre les mains de son ennemi, de crainte que le démon ne pût se vanter d'avoir pour jamais assujéti à sa puissance tout le genre humain. Il déclara dès lors au serpent la résolution qu'il avait prise. *Je mettrai, lui dit-il, une inimitié irréconciliable entre toi et la femme, entre ta race et la sienne. Les enfants de cette femme t'écraseront la tête* (Gen. 3. 15.); ils vaincront leur propre vainqueur, et triom-

pheront de celui qui a pu triompher d'eux, avant même qu'ils fussent au monde. Cette considération doit nous faire bien espérer que Dieu aura compassion de nous, et qu'il prendra soin de nos intérêts, comme des siens propres ; puisque le démon ne s'efforce de nous nuire, que parce qu'il a conservé jusqu'à présent toute l'envie qu'il portait au premier homme. Dans cette espérance nous dirons avec David : *Levez-vous, Seigneur, et jugez votre propre cause.* (Ps. 37. 22.) Aidez-nous par votre grâce, à écraser la tête de ce serpent, puisqu'il ne nous persécute que parce qu'il est envenimé contre vous.

II. POINT.

Ce que nous avons à considérer dans ce second point, c'est le dessein admirable que forma la très-sainte Trinité d'opérer la rédemption du genre humain, perdu par la désobéissance d'Adam. Elle résolut que la seconde Personne, qui est le Fils unique de Dieu, se ferait homme afin de sauver les hommes, et elle prit ce dessein pour des raisons très-considérables, qui méritent bien d'être examinées. Les unes se prennent du côté de l'homme réduit à la dernière misère, et les autres du côté de Dieu, qui veut faire ressentir à l'homme les effets de sa miséricorde infinie.

Considérons donc premièrement que la très-sainte Trinité a toujours eu plusieurs moyens de réparer la perte de l'homme, soit en lui remettant ses péchés, par une grâce toute pure, soit en créant quelque autre homme, ou un Séraphin qui lui fit pour l'homme pécheur quelque sorte de satisfaction. De tous ces moyens elle choisit non le plus aisé et le moins parfait, mais le plus noble et le plus divin, qui est celui de l'incarnation du Verbe. Elle ne crut pas devoir employer une simple créature à ce grand ouvrage : tout autre qu'un Dieu lui parut incapable de le faire réussir, comme elle voulait. Ainsi il est vrai de dire qu'elle ne pouvait donner aux hommes, ni un Sauveur plus puissant, ni un remède plus propre à la guérison de leurs maux, ni une rédemption plus abondante, et *s'il y a eu* comme dit saint Paul, *une abondance de péché, il y a eu certainement une plus grande abondance de grâce.* (Rom. 5. 20.)

Pour mieux comprendre ceci, il faut se ressouvenir de ce que le premier homme fit contre Dieu, et de ce que Dieu fit pour le premier homme : il faut comparer les pensées et les desseins de l'un avec les pensées et les desseins de l'autre. Adam, par un orgueil insupportable, prétendait se rendre indépendant de son Seigneur, et n'aspirait à rien moins qu'à partager avec lui sa divinité, sa science, et son domaine absolu sur toutes les créatures. Un emportement de cette nature méritait que Dieu le rejetât, qu'il l'humiliât, et l'anéantît tout-à-fait. Mais bien loin de le traiter de la sorte,

Il lui accorda sa grâce, et non content de cela, il se servit pour le racheter, d'un moyen qui n'était pas moins honorable et avantageux à la créature que pénible et humiliant pour le Créateur. Car il voulut que son Verbe, qui lui est égal en tout, s'anéantît, ainsi que parle saint Paul, et s'abaissât jusques à prendre la forme de serviteur (Phil. 2. 6.) ; qu'il se revêtit de la nature mortelle et passible de son ennemi, qu'il s'unît personnellement à l'homme, pour délivrer toute la nature humaine du malheur où elle était, et pour l'élever ensuite au plus haut point de gloire et de bonheur, où elle peut aspirer. C'est ce que saint Augustin nous enseigne, lorsqu'il dit que Dieu s'est fait homme, pour faire l'homme Dieu, et afin que l'homme devienne participant de la nature divine. (*Serm. 9. de Nativitate*)

Après cela, qui n'admira l'excès de la miséricorde et de la bonté de Dieu ? qui ne s'écriera avec Moïse : *O mon Seigneur, et mon Dieu, qui êtes plein de douceur et de clémence, qui êtes patient, miséricordieux et fidèle, qui étendez vos miséricordes sur tous les âges à venir, il n'appartient qu'à vous seul de nous pardonner nos crimes, et de soi nul n'est innocent en votre présence.* (*Exod. 3. 46.*) Une autre fois nous imiterons les Séraphins qui couvrent avec leurs ailes la face et les pieds de cet Homme-Dieu, et nous chanterons avec eux : *Saint, Saint, Saint, est le Dieu des armées : toute la terre est remplie de sa gloire* (*Isa. 6. 3.*), et l'on célèbre partout ses miséricordes. D'autres fois nous le remercierons de la faveur qu'il nous a faite, et nous lui dirons : *O Dieu éternel, nous vous rendons grâce de ce que vous avez inventé un moyen si merveilleux pour nous affranchir de la servitude du démon : vous n'avez pas dédaigné de prendre sur vous tout ce que nous avons d'abject, et tout ce que vous aviez de grand, vous nous l'avez communiqué. Apprenez-nous à nous humilier pour vous obéir, comme vous vous êtes humilié pour nous racheter. Faites que nous nous consacrons entièrement à votre service, comme vous vous êtes donné tout entier pour notre salut. O mon âme, fais pour Dieu tout ce qui est en ton pouvoir, puisque tu ne peux rien faire qui ne soit infiniment au dessous de ce qu'il mérite. Conçois une haute idée de cette majesté suprême, qui fait tant de cas d'une créature aussi méprisable que toi ; et puisqu'elle t'a honoré autant qu'elle le pouvait, prends garde à ne rien faire de bas et d'indigne du rang que tu tiens.*

III. POINT.

Il faut enfin considérer comment Dieu, dans le dessein de l'Incarnation de son Fils, nous a découvert toutes ses perfections, qu'on n'avait connues jusqu'alors qu'imparfaitement ; et comme il les fait concourir toutes ensemble à l'ouvrage

de notre rédemption. (*D. Leo serm. 1. de Nativit.*) Voici ceux qu'on peut dire qui y ont eu le plus de part.

On a admiré sa bonté en ce qu'il a bien voulu se communiquer à l'homme de la manière la plus excellente qu'il fût possible, qui était de lui donner sa propre personne, et de contracter par ce moyen une étroite alliance avec toute la nature humaine.

Sa charité s'est signalée en ce qu'il s'est uni très-intimement à notre nature, afin que l'amour fit de tous les hommes, pour ainsi parler, une même chose avec Dieu. Aussi est-ce dans cette vue que Dieu leur a donné ce qu'il avait de plus cher, qui est son Fils, *et avec lui toutes ses richesses.* (*Rom. 8. 23.*)

Sa miséricorde a éclaté dans l'alliance qu'elle a faite avec sa justice. Car d'un côté sa miséricorde ne pouvait rien faire de plus que d'envoyer ce Fils bien-aimé pour nous racheter lui-même en personne, et de le rendre capable de se laisser attendrir à la vue de nos misères. D'un autre côté sa justice ne pouvait demander une satisfaction plus rigoureuse, qu'en exigeant de ce Dieu-Homme un payement entier de toutes nos dettes, et en l'obligeant à souffrir la mort que nos péchés avaient méritée. L'obligation que nous avons à Notre-Sauveur, de s'être ainsi sacrifié pour nous, est un lien qui nous attachera éternellement à lui, si nous songeons qu'il nous a mis en état de tout espérer de la miséricorde de son Père, puisqu'il n'y a point de grâce qui ne soit due à ses mérites.

Sa sagesse s'est fait remarquer en ce qu'il a inventé un moyen si admirable de joindre deux choses infiniment éloignées, Dieu et l'homme, celui qui est avant tous les siècles, et celui qui a été créé dans le temps; une substance immortelle, et une chair sujette à la mort. (*Joan. Damasc. l. 3. de fide orthod. initio.*) C'a été encore un secret de cette même sagesse d'accorder si bien sa miséricorde avec sa justice, que l'une nous pardonnât nos péchés, sans que l'autre perdît pour cela la satisfaction qui lui était due.

Sa toute-puissance a paru en ce qu'il a fait tout ce qui était possible pour honorer l'homme et pour l'enrichir; n'y ayant point de miracle pareil à celui d'un Dieu uni personnellement à l'homme. Enfin l'on a vu reluire sa sainteté et ses autres perfections dans son Verbe incarné, qui nous en est un parfait modèle, et qui non seulement nous excite par son exemple, mais nous aide par sa grâce à les imiter, sans que personne s'en puisse excuser sur son impuissance. Car si Dieu aime tous les hommes, qui n'aimera son prochain? Si Dieu fait du bien à ses ennemis, qui voudra se venger des siens? Si Dieu s'humilie, qui osera s'élever? Si Dieu souffre sans se plaindre, qui se laissera aller aux murmures et à l'impatience? Si Dieu obéit, qui prétendra commander?

la sixième partie. Tout ce que nous en dirons sera fondé sur cette parole de Jésus à Nicodème: *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui, ne périsse point, mais qu'il obtienne la vie éternelle.* (Joan. 3. 16. — 4. 9.) Le Sauveur comprend en ce peu de mots les trois choses les plus remarquables qui se trouvent dans ce grand mystère, savoir: son auteur, sa fin, et ses effets prodigieux.

I. POINT.

Sic Deus dilexit mundum. Nous commencerons par considérer, d'un côté, la grandeur et l'excellence de celui qui a fait paraître tant d'amour pour l'homme; et de l'autre, la bassesse et l'indignité de l'homme, pour qui il a eu un si grand amour.

On ne peut douter que la première et la principale cause du bienfait de l'Incarnation, ne soit la charité infinie de Dieu, qui n'avait aucun intérêt à aimer personne hors de lui-même, ayant, dans la seule vue et dans le seul amour de ses propres perfections, ce qui est capable de faire tout son bonheur. S'il a donc aimé ses créatures, et s'il leur a fait du bien, ce n'a été que parce qu'il est infiniment bon, et qu'il a voulu en cela montrer les richesses de son amour, suivant ce que dit l'Apôtre que *Dieu qui est riche en miséricorde, nous a aimés par un pur excès de charité.* (Eph. 2. 4.) C'est-à-dire, qu'il nous a aimés, non parce qu'il avait besoin de nous, ni parce que nous l'avions mérité, et qu'il devait en cela nous faire justice, mais seulement parce que sa miséricorde lui a fait prendre compassion de notre misère, et que son amour l'a fait sortir de lui-même, pour se donner tout entier à nous.

Après cela, nous remarquerons que ce qui doit faire admirer davantage sa charité, c'est qu'il a aimé le monde dans l'état où il le voyait. Par le monde, on entend tous les pécheurs qui ont eu part à la désobéissance d'Adam, et ce sont tous les enfants de ce père malheureux, qui étant nés coupables du péché originel, sont encore tombés depuis, par le désordre de leur liberté, en d'autres péchés volontaires, qui non-seulement les rendaient indignes d'être aimés, mais qui devaient attirer sur eux la colère et la vengeance de Dieu. Ainsi Dieu a aimé les hommes, non-seulement lorsqu'ils étaient dans le néant, et qu'ils ne pouvaient encore être ni ses amis, ni ses ennemis; mais même après qu'ils se sont déclarés hautement ses ennemis, et que nonobstant une infinité de grâces qu'il leur a faites, ils ont été assez lâches et assez ingrats pour se révolter contre lui. Voilà en quoi ce Père des miséricordes a fait paraître l'excès de sa charité et de sa douceur.

Pour le mieux comprendre, nous n'avons qu'à comparer

ce que Dieu fait dans le ciel avec ce que les hommes font sur la terre. Nous verrons combien Dieu aime les hommes qui n'ont pour lui que du mépris, et combien les hommes méprisent Dieu, qui n'a pour eux que de l'amour et de la bonté. Le monde ne pense qu'à offenser Dieu, et Dieu ne pense qu'à faire du bien au monde. Qui ne sera étonné de voir la malice épouvantable de l'un, et la charité infinie de l'autre? O souveraine majesté, comment daignez-vous aimer le monde, qui n'est qu'ordure et abomination? pouvez-vous le connaître, comme vous le connaissez, sans en avoir une extrême horreur? qui vous empêche de le détruire et de l'abîmer? O que bénie soit votre charité, qui peut conserver tant d'affection pour une créature si ingrate! Montrez-moi, Seigneur, l'amour que vous me portez, en faisant que je vous aime comme vous m'aimez, et que je vous serve, comme vous le méritez.

Chacun peut s'appliquer à soi-même ces trois choses, et se bien persuader qu'elles ne lui conviennent pas moins qu'au monde, puisque par une ingratitude pareille à celle du monde il a méprisé et offensé Dieu, sans que Dieu pour amollir ce cœur de pierre ait cessé de lui témoigner de l'amour.

II. POINT.

Ut filium suum unigenitum daret. Il faut tâcher en ce second point de bien comprendre le prix infini du don que le Père a fait au monde, en lui donnant son propre Fils et son Fils unique. Premièrement il faut remarquer que l'amour que Dieu porte à ses créatures, ne consiste pas en des paroles obligeantes et en de vaines promesses; mais que c'est un amour effectif qui comble de biens ceux pour lesquels il a de l'inclination, et qui se montre toujours plus libéral à proportion qu'il devient plus fort. De là vient que comme Dieu voulait témoigner à l'homme jusqu'à quel point il l'aimait, il lui donna ce qu'il avait de plus précieux, qui était son Fils, égal en tout à lui-même et Dieu comme lui. Il le lui donna, afin que se faisant homme, la plénitude de la divinité habitât corporellement dans un homme (Coloss. 2. 9.), et qu'ensuite elle se communiquât à toute la nature humaine. C'est ce que Notre-Seigneur nous a voulu déclarer, lorsqu'il a dit que Dieu a tellement aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique. (Joan. 3. 16.) Car c'est comme s'il disait qu'il n'a pu l'aimer davantage, ni lui marquer plus sensiblement son affection, qu'en lui donnant son Fils naturel et son Fils unique. Pour entendre encore mieux sa pensée, on peut mettre au lieu de ce mot, *il a aimé*, d'autres mots semblables, et dire: Dieu a estimé le monde, il l'a honoré, élevé, enrichi jusqu'à un tel point qu'il lui a donné son Fils unique, et il s'est

porté de son propre mouvement à lui faire cette faveur, n'y ayant personne capable de la mériter.

Après cela il faut voir quel est celui qui a reçu un don si précieux. C'est le monde, un monde méchant, ingrat, dénaturé, et si brutal que le Fils unique du Père étant venu pour le racheter, *il ne l'a pas seulement connu* (Joan. 1. 10.), et ne lui a jamais donné la moindre marque d'estime ni de respect; bien loin de s'être montré reconnaissant de l'honneur et du bien qu'il en recevait. Comparant donc ce que Dieu fait pour les hommes, à qui il donne son propre Fils, avec ce que les hommes font contre Dieu, dont ils ne cessent d'offenser la souveraine majesté, j'admire la douceur inconcevable d'un Dieu si bon; je concevrai de fervents desirs de l'aimer d'un amour fort et sincère; et comme il m'a donné son Fils unique; je lui donnerai aussi mon âme, qui est mon unique, je le ferai régner dans mon cœur, dans ma mémoire, dans mon entendement, dans ma volonté, dans tous mes sens; et ainsi toutes mes puissances seront occupées à aimer et à servir cet aimable Père, qui a donné un tel Fils au monde. O Père Éternel, je vous remercie mille fois de ce que vous nous avez aimés jusqu'à nous donner ce que vous aviez de plus cher. Tout ce que je désire c'est de vous aimer, comme je sens que vous m'aimez. Agrérez, Seigneur, que je vous offre la chose du monde que je prise, et que je chéris en moi davantage, qui est mon cœur. Je vous le présente, comme un gage de mon amour, et je proteste que je veux à l'avenir vous aimer, *non de parole et de la langue, mais par œuvres et en vérité* (1. Joan. 3. 18.), n'envisageant en toutes choses que votre gloire, sans y mêler la moindre affection pour aucun objet créé. Ainsi soit-il.

III. POINT.

Ut omnis qui credit in eum non pereat sed habeat vitam æternam. (Joan. 3. 16.) Le sujet de ce troisième point est de voir pourquoi Dieu a donné son Fils au monde, et les grands biens qu'apporte aux hommes un don si divin. Il faut donc remarquer premièrement que le Fils de Dieu est descendu sur la terre, comme il l'assure lui-même, *pour sauver le monde; ut salvificet mundum* (Joan. 12. 47.), et pour le sauver d'une manière admirable. Ce qui consiste en deux choses, dont la première est, qu'il l'a délivré de tout ce qui pouvait contribuer à sa perte, en lui pardonnant ses crimes, et le tirant de la servitude du démon, de la prison éternelle de l'enfer, et de beaucoup d'autres misères, qui sont ou des peines du péché, ou des occasions d'y retomber. La seconde est qu'il lui a communiqué la vie de la grâce, avec toutes les vertus surnaturelles dont elle est accompagnée, et lui a acquis de plus la vie éternelle. Ces deux choses renferment une infinité d'autres biens dont nous parlerons dans la suite.

La dernière réflexion qu'il faut faire sur la grandeur de ce bienfait, c'est qu'il s'étend généralement à tous les hommes de quelque état, et de quelque condition qu'ils soient, et que nul de ceux qui voudront croire en Jésus-Christ, d'une foi vive, ne périra, mais qu'ils auront tous la vie éternelle. Cela étant, je dois espérer d'y avoir part, et je puis m'appliquer les paroles du Sauveur, disant en moi-même : Dieu m'a tellement aimé qu'il m'a donné son Fils unique, afin que croyant en lui d'une foi animée par la charité, je ne périsse pas, mais que j'obtienne la vie éternelle. O Fils unique du Père, quelles actions de grâces vous-rendrons-nous pour être venu au monde, afin de nous délivrer de tant de maux, et de nous combler de tant de biens ? vous nous remettez nos offenses ; vous arrachez à l'enfer les dépouilles qu'il a enlevées sur nous ; vous nous ouvrez les portes du ciel ; vous désarmez les démons ; vous triomphez du monde ; vous domptez notre chair rebelle ; vous nous préservez de mille dangers ; vous nous consolez dans nos afflictions ; vous nous animez dans nos travaux ; vous augmentez nos mérites ; vous nous donnez la persévérance dans votre grâce, et enfin vous nous couronnez dans la gloire. Nous n'aurions rien de tout cela sans vous, et c'est à vous seul que nous en sommes redevables, puisque c'est par vous que viennent du ciel toutes les bénédictions qui se répandent sur la terre. Que votre Père soit béni de ce qu'il vous a donné au monde pour en être le Sauveur ; que vous-même soyez béni, de ce que vous avez pris sur vous toutes nos misères. Sauvez-nous, Seigneur, et faites en sorte que nous ne soyions pas de ceux qui périssent, mais plutôt de ceux que vous faites vivre éternellement. Ainsi soit-il.

De tout ce qui a été dit en cette Méditation et en la précédente on peut inférer que les causes de l'Incarnation du Fils de Dieu se réduisent comme à trois espèces qui ont ensemble beaucoup de liaison. La première regarde les perfections divines qui se découvrent dans ce mystère ; la seconde, la perte du genre humain qu'on y voit entièrement réparée ; la troisième, les trésors de grâce et de gloire qu'un Dieu fait Homme répand sur les hommes avec profusion. De ces trois choses nous devons faire une triple chaîne, pour nous attacher fortement au Verbe Incarné, et nous tenir à jamais unis à lui par amour ; puisque nous avons autant de motifs de l'aimer, qu'il nous a fait voir en lui de perfections, qu'il nous a délivrés de maux, et qu'il nous a mérité de grâces.



III. MÉDITATION.

Du dessein que forma le Fils de Dieu de prendre naissance d'une femme ; du choix qu'il fit de la Sainte Vierge, et des grâces singulières dont il la favorisa, au moment de son Incarnation.

I. POINT.

LA première chose que nous devons considérer c'est que Dieu, ayant résolu de se faire homme, et pouvant avoir un corps de la grandeur de celui d'un homme fait (*D. Thom. 3. p. q. 31. a. 4*), de même qu'Adam lorsqu'il fut créé, aime mieux *naître d'une femme*, comme dit saint Paul (*Gal. 4. 4.*), et avoir une mère, ainsi que les autres hommes. Il le déclara au serpent dès le commencement du monde, lorsqu'il lui dit, *qu'un des descendants de la femme, lui écraserait la tête.* (*Gen. 3. 51.*) Or, il se détermina à venir au monde de cette sorte par plusieurs raisons, qui montrent bien l'excès de sa charité, et avec quel zèle il embrasse tout ce qui est de nos intérêts.

I. Comme la bonté divine ne cherche qu'à se répandre et à se communiquer au dehors, il crut que ce lui serait un moyen de s'étendre davantage, et de multiplier ses bienfaits en faveur de l'un et de l'autre sexe, s'il faisait qu'un homme fût fils naturel de Dieu, et s'il élevait une femme à la dignité de Mère de Dieu, qui est, selon saint Thomas, un honneur en quelque façon infini. (*1. p. q. 25. a. 6. ad 4.*) Ce qu'il nous a voulu apprendre par-là, c'est qu'il est prêt à faire du bien à tout le monde, et qu'il ne fait pas acception de personnes ; car, comme dit l'apôtre saint Paul ; *Il n'y a plus en Jésus-Christ de différence entre l'homme et la femme, entre le maître et l'esclave, entre le grand et le petit.* (*Gal. 3. 28.*)

II. Notre perte ayant commencé par un homme et par une femme, la providence a voulu que notre salut commençât de même par un homme et par une femme ; par Jésus-Christ principalement qui est notre chef, notre unique médiateur, et le Père du siècle à venir, et puis par sa bienheureuse Mère. Tous les hommes peuvent s'adresser avec confiance à l'un et à l'autre, comme à leur Père et à leur Mère. Car l'intention de Notre-Seigneur en choisissant Marie pour sa mère, a été qu'elle fût aussi la Mère et l'avocate des pécheurs, et que si les pécheurs par une crainte assez naturelle, n'osaient recourir à lui, parce qu'il est non seulement homme comme eux et leur avocat, mais encore leur Dieu

et leur juge, ils eussent recours à Marie, qui ne doit point faire à leur égard l'office de juge, mais seulement celui d'avocate, de médiatrice et de Mère. Après cela pourrions-nous douter de la sincérité avec laquelle Dieu désire notre salut, et ne pas avoir une ferme espérance d'arriver au ciel, voyant les moyens si doux et si efficaces qu'il a inventés pour nous y conduire ?

Je vous rends grâces, ô Père Éternel, de ce que vous nous avez donné un Père et une Mère de même nature que nous, par l'entremise desquels nous sommes sûrs de ménager notre réconciliation avec vous. Je vous rends grâces pareillement, ô Verbe divin, de ce que vous avez voulu que votre Mère fût aussi la nôtre, et qu'elle nous servit de médiatrice pour nous présenter devant le trône de votre miséricorde, et pour nous garantir des rigueurs de votre justice.

Enfin le dernier motif qui a porté le Fils de Dieu à vouloir naître d'une femme, ç'a été afin d'éprouver les faiblesses de l'enfance, aussi bien que les autres hommes, et pour avoir une Mère à qui il pût obéir. En quoi il nous donne un exemple merveilleux d'humilité et de beaucoup d'autres vertus héroïques ; comme nous verrons dans la neuvième Méditation et dans les suivantes.

II. POINT.

Considérons, dans le second point, le choix que Dieu a fait de la Sainte Vierge pour être Mère de son Fils unique : et afin de mieux entendre ce mystère, représentons-nous comme la très-sainte Trinité, ayant dans ses idées éternelles une infinité de femmes qu'elle pouvait tirer du néant, arrêta sa vue sur cette Vierge très-pure, et la choisit, comme nous avons remarqué dans le point précédent, pour l'élever à la dignité de Mère de Dieu et de réparatrice des hommes, pour en faire l'avocate et la mère des pécheurs, et pour l'honorer jusqu'à soumettre à sa conduite un Dieu Incarné. Cette préférence que Dieu a eue pour elle, est, au sentiment des saints docteurs, la source de mille autres grâces et de mille avantages sans pareils, qui la distinguent du reste des hommes. Elle a toujours fait une estime très-particulière de cette faveur, d'autant plus que ce n'était point une récompense de ses mérites, et que le Seigneur qui l'avait prise pour sa Mère, aurait fait, s'il eût voulu, le même honneur à toute autre qu'à elle. (*Vide Francisc. Suares. Tom. 2. in 3. p. disp. 1.*) Nous sommes donc obligés de nous en réjouir, et de l'en féliciter, en lui disant : O Vierge très-sainte, nous avons une extrême joie de vous voir honorée d'une dignité aussi éminente qu'est la dignité de Mère de celui dont vous êtes vous-même la fille. Que si cet honneur vous engage à être la Mère et l'avocate des pécheurs, montrez que vous êtes notre Mère, en nous comblant de vos bienfaits ;

et défendez si fortement notre cause que nous méritions d'être reconnus pour légitimes enfants de celui dont vous avez l'honneur d'être la Mère.

III. POINT.

PRÉDESTINATION DE LA SAINTE VIERGE.

Il faut ensuite considérer qu'après que le Fils de Dieu eut choisi de toute éternité la très-sainte Vierge pour sa Mère, il voulut en faire un vase de miséricorde, dans lequel il répandit toutes les richesses de grâce et de gloire, que la Mère d'un tel Fils devait avoir pour soutenir sa dignité, c'est-à-dire, une abondance de dons aussi grande qu'on en puisse communiquer à une pure créature. (*D. Thom. 3. p. q. 7. a. 10. ex S. Aug. l. de natura et gratia. c. 36.*) Le Sage dit qu'elle est choisie comme le soleil; *electa ut sol.* (*Cant. 6. 9.*) Car de même que cet astre est unique, et qu'aussitôt qu'il paraît, il efface toutes les étoiles, ainsi cette Vierge incomparable n'a rien que de rare et de singulier; et entre les pures créatures, il n'y en a pas une qui l'égale. Cela se peut aisément comprendre par cette sentence de l'Apôtre: *Le Seigneur nous a élus, afin que nous fussions saints et sans tache devant ses yeux, par la charité; ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in charitate.* (*Eph. 1. 4.*) Nous trouvons effectivement dans ces paroles tout ce qui peut nous donner une véritable idée de la prédestination de Marie. Car premièrement elle fut élue pour être sainte dans tous les degrés de la sainteté; et l'on peut dire que Dieu lui communiqua toutes les grâces qu'il a distribuées aux Saints, et que de plus il lui en donna beaucoup d'autres sans comparaison plus excellentes. Saint Jérôme assure que les dons qui ont été partagés entre les serviteurs de Dieu, se sont trouvés réunis en la Sainte Vierge, parce qu'elle devait être Mère de Jésus, qui est l'auteur de toutes les grâces. (*Tom. 4. Serm. de Assump.*) Ce divin Sauveur, et ce Saint des Saints a voulu ainsi sanctifier sa demeure (*Dan. 9. 24. — Ps. 45. 5.*), afin que celle dont il devait naître, fût entre les pures créatures la Sainte par excellence, et qu'elle les surpassât toutes en vertu et en sainteté.

Secouidement, Dieu l'a choisie pour être pure et sans tache dans tous les degrés de la pureté, dont une simple créature est capable. Jamais on n'a vu en elle ni aucun péché, ni l'ombre même du péché, parce que, comme dit saint Anselme (*De concept. Virg. c. 18.*), devant être Mère de celui qui est la pureté même, elle devait avoir une pureté qui ne cédât en perfection qu'à celle de Dieu. Comme donc son Fils, en tant que Dieu, a un Père qui est essentiellement pur, et tout-à-fait impeccable; ainsi, en tant qu'homme, il fallait qu'il eût une Mère, qui, par une grâce spéciale, fût exempte

des moindres défauts , afin que la Mère qu'il a sur la terre , ressemblât parfaitement au Père qu'il a dans le ciel.

Troisièmement Dieu l'a élue , *afin qu'elle fût sainte et immaculée*, non d'une manière commune , mais *devant ses yeux ; in conspectu ejus in charitate* : c'est-à-dire , afin qu'elle marchât devant lui avec une pureté intérieure , et qu'elle se conduisît de la sorte non seulement en la présence de la divinité , n'envisageant qu'elle , et ne cherchant qu'à lui plaire ; comme une fille sage et reconnaissante , mais en la présence de Dieu fait Homme , pour le servir et l'embrasser comme une Mère pleine de tendresse. De cette façon elle devait aimer son Fils et comme Dieu et comme Homme , d'un amour très-pur. Elle l'a aimé en effet , et par ce moyen elle a acquis un droit légitime de le posséder éternellement , et un sublime degré de gloire au-dessus des autres prédestinés. Tant de faveurs si particulières ont été de rares effets de l'amour que la très-sainte Trinité avait pour elle , préférentiellement à toutes les autres créatures. Le Père l'a voulu ainsi honorer , parce qu'elle devait être Mère de son Fils unique. Le Fils l'a aimée , parce qu'elle devait être sa Mère. Le Saint-Esprit l'a comblée de ses dons , parce qu'il devait opérer en elle le grand miracle de l'Incarnation du Verbe.

Ce choix et cette prédestination de la Sainte Vierge nous est un sujet de bénir la très-sainte Trinité , et de nous réjouir de la gloire qui en revient à celle que nous honorons comme notre Mère. Et puisque Dieu par sa miséricorde infinie a daigné aussi nous appeler pour être saints et sans tache devant ses yeux , ce que nous avons à faire , c'est de nous proposer pour exemple cette Vierge incomparable dans les trois points dont nous venons de parler , d'employer son intercession auprès de son Fils , pour les obtenir , sans que pourtant nous oublions rien de ce qui dépend de nous , afin d'*affermir notre vocation et notre élection par les bonnes œuvres*. (2. Petr. 1. 10.)

O Vierge sainte , je ne puis assez exprimer la joie que j'ai de vous voir choisie comme le soleil. L'ombre du péché n'est jamais venue jusqu'à vous ; la grâce dont vous êtes pleine , vous fait paraître ici-bas toute lumineuse , et vous brillerez encore bien davantage dans la gloire , quand vous y serez au milieu des Saints , comme un soleil parmi les étoiles. Soyez à mon âme un soleil qui dissipe toutes ses ténèbres : rendez-moi aussi lumineux que les étoiles du firmament , qui luisent toujours et ne s'éclipsent jamais. O Dieu éternel , qui par un effet de votre pure miséricorde , nous avez choisis , afin que nous soyions saints en votre présence , je vous remercie du choix que vous avez fait de Marie , pour l'élever à une si éminente perfection et à une dignité si sublime. Je vous conjure par le rang qu'elle tient auprès de vous , de purifier mon âme de toutes les taches de ses péchés , et de l'orner de vos grâces , afin que vivant tou-

jours en votre présence, elle mérite de jouir éternellement de vous dans la gloire. Ainsi soit-il.

IV. POINT.

CONCEPTION DE LA SAINTE VIERGE.

Considérons dans le quatrième point, que, comme le temps approchait auquel Dieu avait résolu de se revêtir de notre nature, le Verbe divin commença à disposer toutes choses pour sa venue en ce monde. Son premier soin fut de créer cette Sainte Vierge, qui devait être sa Mère, et de la remplir au moment de sa conception de grâces convenables à sa dignité, n'étant pas possible qu'un Fils si puissant épargnât rien pour une Mère qu'il avait choisie entre toutes les femmes, et qu'il aimait trop pour n'user à son égard que d'une libéralité commune. Les faveurs toutes singulières qu'il lui fit, se peuvent réduire à quatre, dont il est bon de considérer les causes, pour voir ensuite de quelle manière on pourra se rendre digne d'y participer.

La première est qu'il la préserva du péché originel, dont elle devait naturellement être coupable, comme les autres filles d'Adam; et qu'il sanctifia son âme, dès qu'il l'eut créée pour l'unir avec son corps. Si bien que, comme le Créateur donna au soleil et la lumière tout ensemble, et comme avec la vie naturelle il communiqua celle de la grâce tant aux anges qu'à nos premiers pères, il remplit aussi l'âme de la Vierge d'une excellente sainteté à l'instant même qu'il litta de l'abîme du néant, d'où elle sortit toute brillante comme un soleil, que les ténèbres du péché n'avaient jamais obscurci. Ce qui l'obligea d'avoir tant d'égard pour elle, outre la raison que nous en avons déjà rapportée, c'est que le Sauveur ne devait venir au monde qu'afin d'en bannir le péché, et de remédier surtout aux désordres qu'y causait celui d'Adam. Pour exécuter ce dessein il avait deux voies, l'une de retirer l'homme du péché, s'il venait à y tomber; l'autre d'obvier à ce malheur, et de prévenir sa chute. Celle-ci était sans doute la meilleure, et la plus propre à faire éclater la toute-puissance et la miséricorde du Rédempteur. Car comme il n'y a point de misère qui soit comparable à celle qui vient du péché, selon que nous l'avons dit ailleurs (1. Part. Méditation 6.), il n'est point aussi de miséricorde pareille à celle qui nous délivre pour toujours d'un mal si funeste; il fallait donc que le Rédempteur, pour faire voir l'efficacité de ses mérites, usât de cette espèce de miséricorde envers celle qu'il considérait déjà comme sa mère. Il fallait qu'il la rachât de la manière la plus excellente et la plus avantageuse qu'il fût possible; et qu'au moment qu'elle devait être souillée du péché originel, il la garantît de cette disgrâce. Il fallait enfin qu'il l'ornât tellement de ses dons, que la Mère eût une pureté semblable à celle du Fils, et

qu'ils fussent tous deux conçus sans péché, l'un de droit, et l'autre par privilège. O Verbe divin, qui vous êtes fait Homme dans le sein de cette Vierge, pour vous former une Église pleine de gloire, sans tache, sans ride, et sans aucun défaut (Eph. 5. 27.), je vous rends grâces de ce que, par une faveur spéciale, vous avez communiqué à votre bienheureuse Mère dès le moment de sa conception, cette pureté parfaite, que les autres Saints n'obtiennent que dans le ciel. O glorieuse Mère de Dieu, je me réjouis de ce que vous êtes venue au monde, tout éclatante de lumière, aussi bien que votre Fils, qui est le soleil de justice. Vous pouvez dire, comme lui, en ce premier moment de votre vie, que vous êtes prête à exécuter la volonté du Seigneur, et que sa loi (Ps. 3. 9.), qui est la loi de la charité et de la grâce, est déjà gravée au milieu de votre cœur. Tout ce que je vous demande c'est que notre divin Rédempteur vous ayant choisie pour coopérer avec lui à notre salut, vous le conjuriez de nous appliquer ses mérites, de nous pardonner nos fautes passées, de nous préserver de celles que nous pouvons faire à l'avenir, de nous imprimer en général une telle horreur du péché que nous comptions pour le dernier de tous les maux, celui d'être un moment privé de sa grâce. Le principal fruit qu'il faut recueillir de cette considération, c'est d'avoir toujours les yeux arrêtés sur la Sainte Vierge, comme sur un miroir sans tache (Sap. 7. 26.), afin d'imiter cette pureté qui reluit en sa personne, et que Dieu recommandait extrêmement à son peuple, lorsqu'il lui disait; *soyez saint et tout-à-fait pur en ma présence.* (Deuter. 18. 13.)

Le second privilège de Marie, dans sa conception immaculée, fut que Dieu éteignit en elle l'ardeur de la concupiscence qu'on nomme l'amorce et le foyer du péché, laquelle consiste en une perpétuelle révolte de la chair contre l'esprit, et de l'appétit contre la raison. (D. Thom. 3. p. q. 27. a. 3. et seqq.) Ainsi l'âme de cette Vierge très-pure se trouva avec toutes ses puissances dans une paix et une tranquillité parfaites, parce qu'elle devait un jour servir de temple à celui qui est le prince de la paix, et qui fait selon l'expression de David, *sa demeure dans la paix.* (Ps. 75. 3.) Elle ne sentit jamais les mouvements de cette guerre intestine, que nous éprouvons à toute heure, et qui nous fait si souvent gémir. (Gal. 5. 7.) Sa chair n'avait point d'inclinations contraires à celles de l'esprit, et l'esprit ne trouvait rien dans la chair, qui lui résistât. (Rom. 7. 22.) La loi de la sensualité ne s'opposait point à celle de la raison; et la raison n'avait point de peine à réprimer les passions de l'appétit sensuel; ces deux parties qui pour l'ordinaire sont si opposées, vivaient dans une intelligence parfaite, et dans une entière soumission à la loi éternelle du Créateur. O glorieuse reine de paix, goûtez en repos la douceur de cette paix intérieure, qui vous a été ac-

cordée sans aucun combat. Apaisez le trouble que cause au dedans de nous la cruelle guerre que nous y souffrons ; faites en sorte que nos cœurs ressentent cette paix si douce dont vous jouissez, et que vous ne perdrez jamais.

Le troisième avantage de la Vierge, fut d'être confirmée en grâce d'une manière si excellente et si singulière, que durant toute sa vie elle ne commit jamais le moindre péché, soit d'œuvre, soit de parole, soit de pensée : parce que Dieu était toujours avec elle, et que, par une providence spéciale, il l'assistait dans toutes ses œuvres, afin d'en faire, ainsi que parle saint Paul (*Eph. 5. 27.*), des œuvres louables et toutes pures, dans les trois degrés de pureté, qui sont de n'avoir ni aucune tache de péché mortel, ni aucune ride qui marque un péché véniel, ni même aucune imperfection de quelque nature qu'elle soit. Elle ne se contentait pas de fuir le mal ; elle évitait même ce qu'il y avait de moins parfait, et embrassait toujours ce qui lui semblait le meilleur et le plus agréable à Dieu, tâchant de donner à toutes ses actions le caractère de pureté, qui est le propre de l'Église triomphante. C'est en cette pureté si admirable que nous devons essayer de l'imiter, autant que nous le pourrons, et afin de l'obtenir, il faut dire à Notre-Seigneur : O Dieu éternel, qui avez sanctifié et affermi par votre présence le lieu de votre demeure (*Ps. 45. 5.*), c'est-à-dire, l'âme très-sainte de votre glorieuse Mère, et qui vous êtes montré si vigilant pour la secourir dès le point du jour, sanctifiez aussi la mienne, demeurez au milieu d'elle, et prévenez-la dès le matin par votre grâce, afin qu'elle soit pure en toutes ses œuvres, qu'elle soit sans tache, sans ride, et sans autre chose capable de vous déplaire. Ainsi soit-il.

Le quatrième privilège de Marie fut que dans le moment de sa conception elle se trouva pleine de grâce, d'amour de Dieu, de toutes les vertus, et des dons du Saint-Esprit, et qu'elle en reçut une telle plénitude, que dès lors elle surpassa en sainteté les anges et les Séraphins. C'est ainsi que Dieu la comblait de ses faveurs pour en faire une digne Mère de son Fils, et une digne reine du ciel, et l'élevant par l'éminence de ses vertus autant au-dessus de toutes les Hiérarchies célestes que le nom de Mère de Dieu, dont il la voulait honorer, surpassa celui de serviteur et de ministre qu'il avait donné aux anges. (*Hebr. 1. 4.*) C'est pourquoi il est vrai de dire qu'elle commença sa course par où ces esprits si purs et si dégagés de la matière avaient achevé la leur, et qu'en vivant sur la terre, hors ce qui est le propre de l'état des bienheureux, elle avait plus de sainteté, que ceux même qui jouissaient de Dieu dans la gloire. On vit alors s'accomplir en elle ce que le Prophète dit de la cité de Dieu, que ses fondements sont posés sur les plus hautes montagnes (*Ps. 86. 1.*), parce qu'au premier moment de sa vie, elle parut bien plus

Aussi y a-t-il beaucoup d'apparence qu'il communiqua ce jour-là aux anges du ciel, aux justes qui vivaient sur la terre, et aux âmes saintes qui étaient captives dans les limbes, je ne sais quelle joie passagère, dont la cause ne leur était pas universellement connue, mais qui était comme une arrhe ou un présage de celle qu'ils devaient bientôt ressentir à la venue du Fils de Dieu, dont la Mère commençait déjà à se faire voir au monde. C'est ainsi que l'aurore quand elle se lève, répand dans les corps une certaine vigueur, et une allégresse qui semble les avertir que le soleil est prêt à paraître. Car si plusieurs se réjouirent de la naissance de saint Jean, parce qu'il était le précurseur de Jésus-Christ, à combien plus forte raison tout le monde devait-il être dans la joie à la naissance de Marie que Dieu destinait pour être sa Mère ? Cette considération doit produire dans nos cœurs une joie sainte, et nous exciter à louer Dieu, et à faire mille conjouissances à la très-sainte Trinité de ce que cette Vierge bien-aimée est venue au monde ; au Père, de ce qu'il lui est né une fille ; au Fils, de ce qu'il lui est né une Mère, et au Saint-Esprit, de ce qu'il lui est né une épouse. O adorable Trinité, qu'heureuse mille fois soit la naissance de cette fille qui vous est si chère ! communiquez-moi les mêmes sentiments de joie, que vous donnez à tant d'autres en cet heureux jour, puisque Marie est née pour moi, aussi bien que pour tous les autres.

Nous avons encore ici un autre sujet de réjouissance, et de consolation spirituelle : c'est que, comme la Vierge en naissant remplit le monde d'allégresse, parce qu'elle devait bientôt lui donner un Rédempteur, ainsi la dévotion envers cette glorieuse princesse n'est pas plus tôt née dans une âme, qu'elle y fait naître la joie, comme étant une marque très-certaine que Dieu y viendra lui-même pour la sanctifier. Voilà pourquoi saint Anselme dit que d'être dévot envers la Mère de Dieu (*L. 2. de excell. Virg. c. 4.*), c'est un signe qu'on est du nombre des prédestinés : parce que la Mère de Dieu procure à ses serviteurs toutes les grâces qui sont les effets ordinaires de la prédestination. Comme elle a pour eux un cœur et des entrailles de mère, tout ce qu'elle a de crédit, elle l'emploie afin de leur obtenir les lumières du Saint-Esprit, et surtout la grâce de la vocation, celle de la justification, avec beaucoup d'autres secours très-puissants pour résister aux démons, pour se garantir des moindres fautes, pour persévérer dans la grâce, pour gagner enfin la couronne de la gloire ; comme nous dirons plus au long dans les Méditations suivantes. Vierge incomparable, qui par l'ordre du Seigneur, jetez dans l'âme de ses élus de très-profondes racines (*Eccli. 24. 13.*), faites que l'amour que nous vous portons, et le désir que nous avons de vous imiter, s'enracinent, et s'affermissent de telle sorte dans nos cœurs

que ce soit pour nous un gage certain de notre prédestination. Ainsi soit-il.

II. POINT.

IMPOSITION DU NOM DE MARIE.

Il faut remarquer en second lieu, que le Père et la Mère de la Sainte Vierge lui donnèrent le nom de Marie, et que ce fut, comme l'on croit, par une révélation du ciel; de même que Zacharie donna à son fils le nom de Jean, suivant que l'ange le lui avait révélé. (*Luc. 1. 27.*) Le dessein de Dieu était de nous déclarer, par un nom si mystérieux, les qualités admirables de cette Vierge; et comme elles sont en très-grand nombre, il fallait aussi que son nom eût en plusieurs langues beaucoup de significations diverses, puisqu'elle naissait pour le salut de tous les peuples. Marie, veut donc dire *étoile de la mer*, ou, *mer pleine d'amertume*; *Dame* ou *élevée en dignité*; *celle qui est éclairée*, ou *qui éclaire les autres*; ou *maîtresse du peuple* (*S. Bonav. in spec. B. Virg. c. 3.*), qui sont des titres qui lui conviennent justement par bien des raisons. Elle est l'étoile de la mer, parce qu'elle est la lumière et l'espérance de ceux qui se trouvent embarqués dans le monde comme sur une mer orageuse; parce que c'est elle qui leur sert de guide au milieu des flots et des tempêtes, c'est-à-dire, au milieu des tentations, et parmi des dangers presque continuels de se perdre. C'est elle en effet, qui par ses prières, par ses exemples, par son secours, les réjouit, les encourage, et les fortifie dans une si périlleuse navigation, jusqu'à ce qu'ils arrivent heureusement au port du salut.

Elle est une mer, et une mer pleine d'amertume, pour des raisons différentes (*D. Bern. Serm. 2. in Missus est*): elle est une mer, à cause des trésors immenses de grâces dont elle est remplie, par la libéralité de celui qui l'a voulu choisir pour sa Mère; et on la nomme pleine d'amertume, à cause des excessives douleurs dont elle eut le cœur pénétré à la vue de son Fils mourant sur la croix. Car c'est ainsi que Dieu a coutume d'égaliser les joies aux souffrances, et c'est la manière dont il en usa envers cette sainte Vierge. Elle est Dame et Princesse souveraine, parce qu'elle a toujours eu, comme nous l'avons remarqué, un empire souverain sur ses appétits, sur son imagination, sur ses sens, et sur toutes ses puissances. On peut dire encore qu'elle est la reine des anges, et que son mérite l'a élevée au-dessus des esprits célestes. Elle a commandé en quelque façon à Dieu-même, puisque le Sauveur, vrai Dieu et vrai Homme, lui a obéi.

Enfin, elle est éclairée, et elle éclaire les autres, parce qu'elle a reçu du ciel de grandes lumières (*Luc. 2. 51.*) et un admirable don de sagesse, non-seulement pour sa propre

conduite, mais aussi pour celle de tout le monde. Ce qui l'a rendue capable d'être la maltresse des apôtres, et en général de tous les fidèles, comme nous verrons en son lieu.

Ces considérations, quoique fort courtes, doivent exciter dans nos cœurs de grands sentiments de joie, de confiance de dévotion, de respect pour le glorieux nom de Marie, et nous devons demander à cette auguste princesse qu'elle opère en nous tout ce que son nom signifie. **O** Vierge sainte, c'est avec raison que nous pouvons dire que votre nom, comme celui de Jésus, est *une huile qui se répand*. (*Cant. 1. 3.*) C'est une huile qui a la vertu de nous éclairer, de nous guérir, et de répandre la joie dans nos cœurs; donnez-nous abondamment de cette huile si précieuse et si salutaire. Que si vous êtes l'étoile de la mer, conduisez-nous parmi les écueils, où à tout moment nous courons risque de nous perdre. Si vous êtes comme un Océan de grâce, et une mer pleine d'amertume, faites que nous ayons part à l'un et à l'autre, puisqu'il nous est également souhaitable de recevoir des grâces de votre Fils, et de goûter l'amertume de sa passion. Si vous êtes si éclairée, dissipez les ténèbres de notre ignorance; apprenez-nous à dompter nos convoitises; faites-nous marcher dans le droit chemin de la perfection, et conduisez-nous si bien que nous y puissions arriver par la vertu de votre nom. Ainsi soit-il.

On peut encore observer, que Marie, par une faveur extraordinaire, ayant reçu l'usage de la raison, ou, comme saint Jean, dès le ventre de sa Mère, ou du moins à l'âge de trois ans, avant que d'être présentée au Temple, elle s'appliqua avec une extrême ferveur à faire profiter les talents que Dieu lui avait donnés, comme nous dirons dans le quatrième point. (*Suares. in 3. p. tom. 2. disput. 3. sect. 7.*)

III. POINT.

PRÉSENTATION DE LA SAINTE VIERGE AU TEMPLE.

Considérons en troisième lieu, comme la Vierge étant encore fort jeune, et n'ayant pas, à ce qu'on croit, plus de trois ans, son père et sa mère, par une inspiration du ciel, la présentèrent au Temple, afin qu'elle s'y dévouât au service du Seigneur, et qu'elle s'y occupât saintement, avec d'autres filles dans tous les exercices de piété. Nous trouvons en ce mystère trois personnes sur qui il faut principalement arrêter les yeux.

La première, c'est Dieu même, qui ayant choisi pour sa Mère cette bienheureuse fille, l'a appelée à une vie si religieuse et si sainte. En quoi il a fait paraître à son égard une providence toute paternelle, puisqu'il l'a retirée du monde pour la placer dans sa maison et dans son Temple, et la disposer à être elle-même une maison sainte et un temple vi-

vant, où il voulait se revêtir de notre chair, et habiter parmi les hommes. C'est à elle qu'il disait au fond du cœur ces belles paroles du Psalmiste : *Ecoutez, ma fille, et voyez, et prêtez l'oreille : oubliez votre pays et la maison de votre Père, et le roi sera épris de votre beauté.* (Ps. 44. 11.) La Vierge entendit la voix intérieure qui l'appelait ; elle comprit bien l'excellence de cette vocation, et elle effaça incontinent de son esprit toutes les vaines idées de son pays, et de la maison de son père sur la terre, afin de ne plus songer qu'à se rendre agréable au Père céleste, qui l'adoptait pour sa fille. Son obéissance et son humilité profondes relevèrent tellement sa beauté, et y ajoutèrent tant de charmes, que le roi des rois, voyant une créature si accomplie, la voulut avoir pour sa Mère.

On connaît par là quelle insigne faveur Dieu fait à une personne, lorsqu'il la retire des occasions dangereuses, où elle était engagée dans le monde, et qu'il lui persuade d'abandonner tout d'un coup pays, maison, parents, pour se consacrer à son service. On connaît encore qu'il est bien juste de suivre cette vocation, et de s'y rendre fidèle, puisqu'elle nous est un témoignage certain que Dieu nous aime comme ses enfants, et qu'il n'a pas moins de bienveillance pour nous, qu'il n'en eut pour Abraham, quand il le sauva des Chaldéens, ou pour Loth, quand il le garantit de l'embrassement de Sodome.

Il faut ensuite considérer la généreuse piété de saint Joachim et de sainte Anne, qui étant tous deux d'une vertu consommée, n'eurent garde de s'opposer aux pieuses inclinations de leur fille ; mais les prévinrent plutôt, et par une inspiration divine, offrirent au Temple tout le fruit de leur mariage, rendant à Dieu ce qu'il leur avait donné ; le priant même d'accepter l'offrande qu'ils lui faisaient, sans qu'une affection trop humaine pût les empêcher de lui offrir la chose du monde qui leur était la plus chère. Leur dévotion ne parut pas moins en cette rencontre, que celle d'Anne, Mère de Samuel, lorsqu'elle présenta son fils au Temple. (1. Reg. 18. 18.) Aussi étaient-ils bien persuadés que leur sacrifice ne pouvait être qu'infiniment agréable à Dieu. Cela nous apprend que nous sommes obligés de sacrifier de bon cœur à Dieu ce que nous chérissons le plus, qui est notre liberté, et surtout de lui consacrer la plus noble de nos passions, qui est notre amour, avec un ferme propos de ne vouloir que ce qu'il veut, de n'aimer que ce qu'il aime, et de ne refuser jamais rien de ce qui sera pour sa gloire.

La troisième chose que l'on peut considérer, c'est la piété que la Sainte Vierge fit paraître en cette occasion. Car à la première ouverture que Joachim et Anne lui firent du dessein qu'ils avaient formé, de la présenter au temple, elle en conçut une grande joie, et s'écria incontinent avec le Pro-

phète : *Je me suis réjouie de ce qu'on m'a dit que j'irais en la maison du Seigneur. (Ps. 121. 1.)* Étant arrivée au Temple, elle monta avec beaucoup d'allégresse et de ferveur les quinze degrés qui étaient à l'entrée de cette sainte maison, et au même temps elle résolut de monter par tous les degrés des vertus, jusqu'au comble de la perfection, suivant ces paroles de David : *Heureux est celui, qui attend de vous, ô mon Dieu, tout son secours. Il dispose dans son cœur les moyens de s'élever au ciel en cette vallée de larmes, où il s'est lui-même réduit. Il s'avancera de vertu en vertu, jusqu'à ce qu'il voie le Dieu des Dieux en Sion. (Ps. 83. 6.)* O fille vraiment généreuse, que Dieu a favorisée de tant de grâces, et prévenue par des secours si puissants, qui pourrait dire avec quelle ardeur vous aspirez aux plus éminentes vertus, en ce lieu sacré que vous avez choisi pour votre demeure ? Montez par tous les degrés des vertus à la souveraine perfection où le Seigneur vous appelle, et vous aurez le bonheur de le voir par une contemplation sublime, en cette sainte montagne de Sion.

Dès que Marie entra dans le Temple, elle y adora avec un profond respect la divine majesté, et se dévoua pour toujours à son service. Elle ne fit pas comme d'autres filles qui ne s'y consacraient que pour un an, ou pour dix ; elle s'offrit d'y demeurer jusques à la mort. O que ce sacrifice volontaire plut au Seigneur ! ô qu'il l'accepta volontiers, et qu'il le récompensa d'une prodigieuse abondance de dons et de grâces ! Cette sainte fille lui parla à peu près en ces termes : *Me voici, Seigneur, me voici prête à demeurer toute ma vie dans votre maison, en qualité de servante ; ne méprisez pas de m'y recevoir pour les plus vils ministères : car c'est de quoi je ferai gloire tant que je vivrai ; parce qu'il n'y a point d'honneur qui me semble comparable à celui de vous servir. Dieu lui répondit au fond du cœur : Venez mon épouse, et entrez dans mon jardin. (Cant. 5. 1.)* C'est en vous que j'ai dessein d'établir mon trône ; vous êtes *ce beau soleil, où je veux faire ma demeure, et d'où je sortirai un jour comme un époux qui sort de sa couche nuptiale (Ps. 18. 5.)*, ornez cette couche de fleurs ; parce que le temps approche auquel je dois consommer l'alliance que j'ai promis de faire avec la nature humaine.

A l'imitation de cette reine des Vierges chacun doit se présenter devant Dieu, et s'offrir à lui pour être son serviteur et son esclave, avec une ferme résolution de ne quitter jamais son service.

IV. POINT.

LA VIE QUE LA VIERGE MENA DANS LE TEMPLE.

Le sujet du quatrième point est la vie tout angélique que la bienheureuse Vierge mena dans le Temple. A mesure qu'elle croissait en âge, elle croissait en esprit et en

sagesse devant les hommes. Saint Ambroise (*L. 2. de Virgin.*) assure qu'autant de pas qu'elle faisait, c'étaient autant d'actes de vertu. De manière qu'elle augmentait continuellement en dévotion et s'avancait, *ainsi que la lumière du matin qui croît jusqu'au jour parfait.* (*Prov. 4. 18.*) C'était là le fruit de l'application qu'elle apportait à suivre les saintes pensées et les bons mouvements que l'esprit de Dieu lui donnait. Elle avait sans cesse devant les yeux cette sentence du Sage : *Faites excellentment toutes vos œuvres.* (*Eccli. 33. 23.*) Toutes les siennes étaient admirables et au-dessus de l'imitation ; mais surtout on y remarquait quatre perfections excellentes : 1°. Il n'y en avait aucune qui ne produisit un notable accroissement de charité et de grâce ; 2°. elles étaient toutes de ces œuvres, que l'Écriture nomme *pleines*, des œuvres faites dans la vue de Dieu, et qui avaient toute la perfection que la plus fervente et la plus sainte des pures créatures pouvait leur donner ; 3°. elles étaient accompagnées de beaucoup de discrétion, et jamais elles ne demeuraient imparfaites, faute de constance ; 4°. le mérite en était extrêmement relevé par un grand nombre d'affections saintes qu'elle y mêlait, et qui faisaient que dans une seule action, elle pratiquait toutes les vertus.

Toutes ces choses donnaient de l'admiration non-seulement aux hommes mais aux anges mêmes, qui disaient entr'eux : *Quelle est celle qui s'avance comme l'aurore, qui est belle comme la lune, brillante comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille ?* (*Cant. 6. 9.*) quelle est cette fille, qui monte ainsi de vertu en vertu, qui croît comme la lumière du matin sans s'arrêter, et sans retourner en arrière ? D'où lui vient cette beauté qui égale celle de la lune, lorsqu'elle est pleine, et d'où a-t-elle reçu cette plénitude de grâces qui ne diminue jamais ? Qui l'a mise sur la terre, comme un soleil qui fait disparaître à son lever tous les autres astres ? Comment se peut-il faire que dans un âge et dans un corps faible elle devienne si forte par la grâce, que ses vertus, qui sont sans nombre, composent comme une espèce d'armée formidable à ses ennemis ? Pendant que les anges exprimaient ainsi leur étonnement, Dieu de son côté prenait plaisir à considérer la ferveur de cette âme sainte, et les hommes qui la pratiquaient, étaient merveilleusement édifiés de lui voir à cet âge-là tant de vertu et de sainteté. Pour nous, entrons dans les mêmes sentiments d'admiration et de joie ; mais en même temps rougissons de ce que nous sommes si éloignés de cette haute perfection, et surmontant notre lâcheté, faisons les derniers efforts pour y parvenir.

Après cela considérons comme la Vierge employait la plus grande partie de la journée à monter et à descendre en esprit par cette Échelle de Jacob (*Gen. 28. 18.*), qui atteint de la terre au ciel, qui va jusqu'à Dieu, et qui a pour éche-

lons , comme nous avons dit ailleurs , la lecture , la méditation , l'oraison , et la contemplation. (*D. Bern. in scala Claustralium.*) Quelquefois elle s'appliquait à la lecture des saintes Lettres , avec une consolation incroyable de son âme , parce que Dieu lui ouvrait l'esprit pour lui en faire comprendre le sens. Elle se mettait ensuite à méditer , et à repasser dans sa mémoire ce qu'elle avait lu , tâchant d'en tirer de nouvelles vérités et de nouvelles lumières , pour s'embraser de plus en plus du feu de l'amour divin. De là elle passait à l'exercice de l'oraison , demandant instamment à Dieu les secours efficaces de sa grâce , tant pour elle , que pour ses compagnes , et en général pour tout le peuple. Enfin , elle s'élevait à une sublime contemplation , et c'est ce qui l'occupait ordinairement , et qui lui donnait le moyen de s'unir étroitement avec Dieu , dont cette âme sainte recevait tant de témoignages d'amour , et une telle profusion de grâces extraordinaires , que celui seul qui les répandait , et celle qui les recevait , les pouvait connaître. Elle jouissait ainsi des douceurs de cette *manne cachée que nul ne connaît qu'après en avoir goûté.* (*Apoc. 2. 17.*)

Pendant qu'elle vaquait à de si saints exercices , elle était souvent visitée par les anges. Car comme les anges sont toujours sur cette échelle mystérieuse , pour aider ceux qui y montent , ils ne pouvaient pas manquer d'assister celle dont ils révéraient particulièrement la vertu. Leur plus grand plaisir était de la voir monter , et l'admiration que leur causait sa ferveur , leur faisait dire ces paroles des Cantiques : *Qui est celle qui s'élève du fond de cette solitude , comme la fumée d'un parfum composé de myrrhe , d'encens , et de toutes sortes de poudres odoriférantes ?* (*Cant. 3. 6.*) Qui est cette fille , qui vit dans le monde comme dans un désert , qui s'est fait de ce Temple une douce solitude , qui ne se regarde que comme un peu de fumée que le vent dissipe ; qui n'est pas moins abjecte à ses yeux , que glorieuse et élevée à ceux de Dieu ; qui croît toujours en sainteté , et qui s'élève au-dessus de nous par la mortification , par l'oraison , et par l'exercice continuel des plus héroïques vertus ?

La dernière chose qu'il faut remarquer , c'est qu'elle quittait de temps en temps la contemplation , afin de travailler de ses mains ou pour l'ornement du Temple , ou pour le service de ses compagnes , mêlant cependant toujours la prière avec le travail , suivant ce que dit le Sage , que *ses vêtements avaient l'odeur de l'encens.* (*Cant. 4. 11.*) O Vierge sainte , qui êtes ce rejeton sorti de la tige de Jessé , dont l'odeur très-douce est montée jusques au ciel , priez le Seigneur qu'il nous inspire de véritables sentiments d'humilité ; qu'il nous communique le don d'oraison , et qu'il nous unisse pour jamais à lui. Obtenez-nous une parfaite mortification de nos appétits , avec une charité pleine de tendresse pour nos frères ; afin que nous augmentions en toutes vertus , et que l'o-

deur de nos bons exemples se répande de toutes parts, pour l'édification de notre prochain, et à la gloire de celui qui règne dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

V. POINT.

LA VIERGE FAIT VŒU DE VIRGINITE.

Il faut ici remarquer, que la glorieuse Vierge, étant encore dans le Temple, fit une chose aussi nouvelle qu'agréable à Dieu : c'est qu'elle lui consacra son corps par le vœu de virginité perpétuelle. L'auteur d'un dessein si inoui, fut sans doute le Saint-Esprit ; mais elle l'exécuta avec une dévotion et une ferveur incroyables. (*S. Thom. 3. p. q. 28. a. 4.*) Car comme elle aimait Dieu de toutes ses forces, elle ne désirait rien tant que de lui donner son cœur, et de l'avoir pour époux. (*1. Cor. 7. 13.*) Elle ne cherchait qu'à lui plaire, et ce qu'elle appréhendait le plus, c'était la fâcheuse nécessité, où l'on est dans le mariage, de partager son affection. De plus, comme elle savait que la virginité est d'un mérite beaucoup plus grand, lorsqu'on s'en fait une obligation par le vœu, que lorsqu'on n'y a aucun engagement, outre le dessein qu'elle prit de la garder, elle voulut encore s'y obliger par un vœu exprès : parce que de deux choses elle choisissait toujours celle qui lui paraissait la plus parfaite, la plus sûre, et la plus glorieuse à Dieu. Ce fut alors que s'accomplirent en elle ces paroles de son cher époux : *Vous êtes un jardin fermé, ma sœur, vous êtes un jardin fermé, et une fontaine scellée.* (*Cant. 4. 12.*) Il lui dit deux fois qu'elle est un jardin fermé, parce qu'elle est également pure en son corps et en son âme, et que pour assurer sa chasteté, elle lui a fait par son vœu comme une clôture que l'esprit impur ne saurait forcer. Et afin de la mieux défendre, elle y a ajouté des gardes qui sont l'humilité, la modestie, le silence, et la tempérance. Que si son époux lui dit qu'elle est un jardin, c'est pour marquer que sa virginité ne sera jamais stérile, mais qu'en tout temps elle produira des fleurs et des fruits ; c'est-à-dire, des vertus et des bonnes œuvres, dont les uns orneront le corps, et les autres l'âme, afin qu'elle soit parfaitement sainte de corps et d'esprit ; *ut sit sancta corpore et spiritu.* O que ce jardin était agréable au divin époux, et qu'il prenait de plaisir tantôt à considérer les fleurs, tantôt à goûter des fruits qu'il y rencontrait ! (*1. Cor. 7. 34.*) Il se réjouissait de le voir si bien fermé et si bien gardé ; et il l'arrosait sans cesse d'une pluie douce de mille consolations, qu'il y versait avec abondance. Au reste la sécheresse n'y causait jamais de stérilité, parce qu'il y avait mis une fontaine d'eau vive, qui ne tarissait jamais ; et il avait scellé cette fontaine, de crainte que le serpent n'y entrât pour l'empoisonner.

L'exemple de la Sainte Vierge doit inspirer à tous les fidèles un amour tendre pour la pureté, et une ferme résolution

de la garder le plus parfaitement qu'on pourra , chacun selon son état. Il est bon aussi de prendre cette reine des Vierges pour modèle d'une vertu qu'elle a tant aimée, et de lui demander sa protection, en lui disant avec toute l'Église : **Vierge incomparable, qui excellez en douceur, purifiez-nous de nos péchés, et nous rendez doux et chastes. Enfin nous devons, à son imitation, consacrer nos âmes et nos corps à Dieu, par un vœu perpétuel de chasteté, si le Saint-Esprit nous en donne la pensée : ou du moins il faut, pour nous conserver sans tache, que nous nous munissions des vertus qui servent de gardes à la pureté.**

VI. POINT.

LE MARIAGE DE LA SAINTE VIERGE.

Pesons dans ce sixième point, que comme le temps de l'Incarnation du Verbe approchait, Marie, par une inspiration d'en haut, *épouse un homme juste, et craignant Dieu, nommé Joseph (Matth. 1. 15.)*, avec assurance que ce mariage ne flétrirait en aucune sorte sa virginité.-(*S. Thom. 3. p. q. 29.*) Le Fils de Dieu voulut que sa Mère fût mariée par plusieurs raisons, qui montrent l'amour et la providence paternelles qu'il a pour les siens.

Car ce fut premièrement afin de cacher en ce temps-là le mystère de son Incarnation, et la manière miraculeuse dont il avait été conçu. Ce fut aussi pour sauver l'honneur de la Vierge qu'on aurait pu accuser ou soupçonner d'adultère. Ce fut encore pour lui donner une personne capable de l'assister dans ses besoins, de la soulager dans ses peines, de l'accompagner dans ses voyages ; et afin qu'il eût lui-même un gouverneur, et un nourricier fidèle dans son enfance. Ce fut enfin pour honorer saint Joseph en se soumettant à sa conduite, et en l'élevant à la dignité d'époux de sa Mère. **O aimable Père, je vous remercie de la bonté que vous avez pour vos enfants, et vos domestiques. Soyez éternellement béni du soin que vous daignez prendre de ce qui regarde leur honneur, leur nourriture, et leur établissement, jusqu'à détourner de loin ce qui pourrait leur causer de l'incommodité, et à rechercher les occasions de les élever. Heureux celui qui demeure sous votre protection et qui en fait son asile ! Jetez les yeux sur le dernier de vos serviteurs ; fortifiez-le de votre grâce, afin qu'il s'occupe désormais tout entier à vous servir, comme vous êtes incessamment appliqué à le conduire et à le gouverner.**

La seconde chose qu'il faut observer dans la Sainte Vierge, c'est la foi avec laquelle elle crut certainement que sa chasteté ne recevrait aucune atteinte dans le mariage, et la soumission d'esprit qu'elle fit paraître à s'engager par obéissance dans un état, pour lequel elle n'avait que de l'aversion, à renoncer en cela à sa propre volonté, et à se con-

former entièrement à celle de Dieu. C'est un bel exemple que nous devons suivre , autant que notre condition le permet , dans la pensée que si nous obéissons à Dieu , et si nous mettons en lui toute notre confiance , il n'y a ni grâce , ni vertu , ni consolation , ni autre chose capable de contribuer à notre salut , que nous ne devons espérer de sa bonté ; parce qu'il sait allier , quand il lui plait , la virginité avec le mariage , la contemplation avec l'action , et la beauté de Rachel avec la fécondité de Lia , sans que l'une puisse nuire à l'autre.

VII. POINT.

Nous considérerons dans ce dernier point avec quelle ardeur la Sainte Vierge désirait la venue du Fils de Dieu , et comme ses désirs s'enflammaient de jour en jour , à mesure que le temps de l'Incarnation s'approchait. L'esprit divin , qui causait en elle une impatience si sainte , a cela de propre , que lorsqu'il veut faire à une âme quelque grâce extraordinaire , il lui en inspire de fervents désirs , afin que la souhaitant et la demandant , elle se dispose à la recevoir. De plus , *la charité la pressait* (2. Cor. 5. 14.) , et son zèle tant pour la gloire de Dieu que pour le salut des âmes , la faisait soupirer sans cesse. Comme elle brûlait d'amour pour son Créateur , la seule chose qu'elle désirait , c'était de le voir revêtu d'un corps , afin de connaître mieux ses grandeurs , de contempler ses merveilles , et de jouir en repos de son entretien. Elle lui disait avec l'épouse des Cantiques : *Qui me procurera ce bonheur , ô mon frère bien aimé , que je vous voie sucer les mamelles de ma mère ! et que vous trouvant dehors , je vous baise , afin que je ne sois plus méprisée ?* (Cant. 8. 1.) *Si je puis vous rencontrer , je vous arrêterai ; je vous mènerai dans la maison de ma mère , où vous m'instruirez , et moi je vous donnerai à boire d'un vin excellent , et du suc le plus exquis de mes grenades. O que ne puis-je dès à présent vous voir parmi les enfants des hommes , et semblable à eux , sucer le lait de votre nourrice ! que ne puis-je vous trouver hors du séjour de votre gloire , sous une forme visible , conversant familièrement avec les derniers des hommes ! Que ne puis-je enfin vous donner le baiser de paix , et le recevoir de vous ! J'espérerais en ce lieu saint de m'entretenir avec vous , et d'avoir part à vos instructions salutaires ; et en récompense je vous régèlerais d'un présent qui serait bien de votre goût : Car je vous donnerais mon cœur avec toutes mes affections , et toutes les marques d'un amour parfait.*

Ajoutons encore , que le zèle de la Sainte Vierge était comme un feu qui la consumait , et lui causait des langueurs mortelles , quand elle pensait à la multitude innombrable des offenses qui se commettaient contre Dieu , et au grand nombre d'âmes criminelles qui se perdaient tous les jours. C'est ce qui lui faisait pousser des gémissements vers le ciel ,

I. POINT.

Considérons premièrement, qu'aussitôt qu'Adam et Ève eurent péché, Dieu leur révéla le mystère de l'Incarnation (*D. Thom. 2. 2. q. 2. a. 7.*), qui devait être le remède de tous les maux où ils étaient tombés par leur faute : *Ipsa conteret caput tuum. (Gen. 3.)* ; tant il désirait de faire voir l'excès de sa miséricorde et de son amour pour les hommes. Il fit bien voir en effet qu'il les aimait jusques à l'excès. Car étant venu, comme juge, pour interroger Adam et Ève, et pour les condamner après leur péché, il n'oublia pas qu'il était le Père des miséricordes ; mais il leur promit à l'heure même non-seulement qu'il se ferait Homme pour eux, mais qu'il donnerait jusqu'à son sang, pour les délivrer de la mort. Il voulut par cette promesse leur ôter toute la défiance qu'ils pouvaient avoir de sa bonté, et leur donner une espérance certaine de la rémission de leur crime, afin que dès lors ils commençassent à se repentir d'avoir offensé un père si bon. De sorte qu'en les bannissant pour toujours du paradis terrestre, eux et toute leur postérité, il leur promettait de leur ouvrir les portes du ciel. Au même temps qu'il fulminait des malédictions contre eux, il leur déclarait le dessein qu'il avait pris de leur envoyer l'auteur de toutes les bénédictions. Enfin lorsqu'ils se rendaient les esclaves du démon, il les assurait que de leur sang il naîtrait un homme qui les sauverait d'une si cruelle servitude.

O Père des miséricordes, ô Dieu de toute consolation, qui, dans la chaleur de votre colère, n'oubliez jamais votre clémence (*Hab. 3. 2.*), soyez éternellement béni de ce que les hommes ayant encouru votre malédiction par la désobéissance du premier Adam, vous leur promettez aussitôt le second Adam, qui, par son obéissance, doit leur mériter des bénédictions infinies. Usez envers moi, Seigneur, de cette miséricorde ; délivrez-moi des châtements, dont votre justice veut punir mes ingratitude, et répandez libéralement sur moi les grâces que votre Fils m'a acquises par ses souffrances. O Fils unique du Dieu vivant, *Agneau qui fûtes offert en sacrifice dès la naissance du monde (Apoc. 3. 8.)*, puisque dès lors votre mort fut annoncée, et qu'elle commença par rendre la vie aux pécheurs, je vous remercie d'un si grand bienfait, et je vous conjure de m'en appliquer le fruit, afin qu'étant délivré de la mort du péché, je puisse obtenir par vos mérites la vie de la grâce. Ainsi soit-il.

Il faut faire ici une particulière réflexion sur ce que la miséricorde divine ne différera pas long-temps de promettre à l'homme de le relever de sa chute, mais que dès le même jour qu'il pécha, comme il le reprit de sa faute, il lui en fit espérer le pardon. C'est pour nous apprendre qu'il désire extrêmement que le pécheur, lorsqu'il a failli par fragilité,

ne demeure pas un seul jour en ce malheureux état, mais qu'il se relève au plus tôt et rentre dans son devoir par une prompte pénitence. Appliquons-nous à nous-mêmes cette vérité, et considérons comme Dieu, après que nous l'avons offensé, bien loin d'en tirer vengeance, nous prévient par ses inspirations, et par les attraites de sa grâce, jusqu'à nous offrir de lui-même la rémission de nos crimes. Une si grande bonté demande de nous une véritable reconnaissance, et une attention continuelle à implorer la miséricorde divine; dès que nous sommes tombés en la moindre faute. C'est ce que saint Paul veut dire, lorsqu'il nous exhorte à ne point souffrir que le soleil se couche, que nous n'ayions condamné tous les sentiments d'impatience (Eph. 4. 26.), d'orgueil, ou de quelqu'autre passion, qui auraient pu s'insinuer dans notre cœur.

II. POINT.

Considérons après cela combien le temps que Dieu choisit pour accomplir le mystère de l'Incarnation, était propre à faire sentir aux hommes l'excès de sa charité : *Venit plenitudo temporis.* (Gal. 4. 4.) Pour en bien juger il ne faut que se ressouvenir de l'état où le monde était, lorsqu'il plut au Fils de Dieu de se faire homme : il suffit d'examiner les pensées, les paroles, et les œuvres des personnes de ce temps-là, et de les comparer ensuite avec celles de Dieu, lesquelles, selon le témoignage d'Isaïe, *en étaient aussi éloignées, que les cieux le sont de la terre.* (Isa. 55. 9.)

Premièrement donc il faut lever les yeux au ciel, et contempler sur un trône magnifique, la très-sainte Trinité qui s'entretient en elle-même du dessein qu'elle a de sauver les hommes par le moyen de l'Incarnation du Verbe. Remarquons surtout que comme les trois Personnes divines, voulant créer le premier homme, disaient entr'elles : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance* (Gen. 1. 26.); elles disent de même aujourd'hui : sauvons l'homme que nous avons créé ; et retraçons en lui notre image que nous y avons imprimée. O qu'elles prennent de plaisir en cet entretien ! qu'elles ont de satisfaction de voir qu'enfin le temps est venu, où elles doivent accomplir le plus grand de tous leurs desseins ! que chacune d'elles contribue volontiers à cet ouvrage : le Père, en donnant au monde son Fils unique ; le Fils, en s'unissant personnellement à notre nature ; et le Saint-Esprit, en produisant cette union divine ! Je vous rends grâces, ô adorable Trinité, de ce que vous vous faites un plaisir de remédier à notre misère. O si je sentais la même joie en ce qui concerne votre service !

Après cela baissions les yeux vers la terre, pour voir ce qui s'y passait alors, et comme le monde était plongé dans toutes sortes de vices. Les Gentils avaient porté l'idolâtrie

jusqu'à un tel point, que plusieurs d'entr'eux se faisaient rendre les honneurs divins. Les Juifs étaient hypocrites, avares, ambitieux, et sujets à beaucoup d'autres désordres. Toute la terre paraissait comme inondée par un étrange débordement d'impudicités brutales, et un crime attirait un autre crime, comme les flots s'entresuivent et se poussent les uns les autres. (*Osee. 4. 1.*) Dieu considérait tout cela d'en haut (*Ps. 13. 2.*) sans que rien pût se dérober à ses yeux. Mais quoique cette multitude effroyable de péchés dût l'irriter contre ceux qui les commettaient, il n'en différa pas toutefois d'un seul moment leur rédemption. Au contraire, ce Dieu de miséricorde, comme dit Habacuc, se souvint de sa bonté, lors même qu'il avait le plus de sujet de faire éclater sa vengeance (*Hab. 3. 2.*), et au lieu de submerger par un second déluge toute la terre, ou de la réduire en cendres, comme il avait fait de Sodome autrefois, il ne versa sur cette terre convertie de crimes, qu'une pluie de grâces; et les seules flammes dont il l'embrasa, furent celles de son amour. Sa bonté alla si avant qu'elle le porta à donner son Fils unique pour Rédempteur aux hommes ingrats et rebelles. O charité infinie, qui n'avez pu être éteinte par un déluge de péchés, mais qui au milieu de toutes ces eaux, avez jeté de plus vives et de plus ardentes flammes, nous vous devons notre salut, puisque dans le temps que nous étions le plus indignes de vos grâces, vous nous en faites une qui comprend et qui surpasse toutes les autres. Je vous remercie, ô mon aimable Sauveur, de l'amour que vous nous avez témoigné en cette occasion, et je vous supplie que, nonobstant mon ingratitude, qui me rend digne de votre colère, vous ne me priviez pas des effets de votre bonté, mais que vous me traitiez selon la grandeur de votre miséricorde.

Ce que nous venons de dire peut avoir lieu en beaucoup d'autres rencontres particulières. Car il arrive souvent que lorsque nous ne songeons qu'à offenser Dieu, il nous fait des faveurs plus extraordinaires, et qu'il pense encore à nous en faire de plus grandes, comme de nous retirer du monde, de nous appeler à la religion, ou quelque autre de cette nature : de quoi nous devons lui rendre d'éternelles actions de grâces.

Il y a encore ici une chose bien remarquable, et qui fait bien voir la miséricorde infinie de Dieu : C'est d'avoir choisi pour se faire homme, le temps auquel les Juifs étaient devenus si ennemis de tout bien qu'il ne pouvait en attendre que de la haine, de l'envie, des persécutions, et une mort très-cruelle; et d'avoir su toutefois se servir de leur malice, comme d'un moyen de procurer le salut des hommes. O sagesse incompréhensible de mon Dieu, que vous êtes opposée à la fausse sagesse du monde ! Qui eût cru, Seigneur, que

vous eussiez dû travailler à la rédemption du genre humain, lorsque vous seriez tout couvert de plaies, et accablé de douleurs? O que la chair se gouverne bien d'une autre manière, puisqu'en tout elle cherche son repos, et qu'elle est toujours infiniment délicate, et sensible à la moindre peine! détruisez ses pernicieuses maximes, et obligez-la de suivre les vôtres, en embrassant avec ardeur le travail, comme vous l'avez embrassé vous-même, pour lui montrer qu'on ne se sauve que par les souffrances.

III. POINT.

Il faut remarquer au troisième point pourquoi Dieu laissa écouler tant de siècles, avant que de venir au monde. Il le fit principalement pour deux raisons très-considérables et très-importantes. Premièrement il voulut que durant tout ce temps-là les hommes apprissent par l'expérience de leur faiblesse et de leurs chutes fréquentes, l'extrême besoin qu'ils avaient du Sauveur, qui les relevât. Or, ce Sauveur devant descendre du ciel, comme un médecin de qui le monde attendait sa guérison, crut qu'il était de sa sagesse de laisser croître le mal, pour donner aux hommes le loisir de le sentir, et pour avoir occasion de faire mieux voir son habileté en guérissant des maladies si invétérées et si dangereuses. C'est pourquoi dans le temps même que l'orgueil des hommes en était venu jusqu'à usurper le nom et la souveraineté de Dieu, ce Dieu plein d'amour prit dessein de se faire homme afin de rabattre cet esprit hautain par l'exemple d'une humilité profonde. Il voulut encore paraître pauvre, méprisable, sujet aux misères de cette vie, pendant que le monde était le plus passionné pour les richesses, pour les honneurs, pour les voluptés, afin d'étouffer cette furieuse passion, en lui opposant un parfait mépris des biens, des grandeurs, et des plaisirs de la terre. O souverain médecin des âmes, qui pourriez vous remercier dignement de ce que vous êtes venu du ciel guérir, par des remèdes si efficaces et si doux, des plaies que le temps avait rendu incurables? Considérez, je vous prie, que les miennes s'enveniment de jour en jour. Hâtez-vous d'y remédier, et faites paraître ce que peut votre miséricorde, en retirant des portes de la mort un malade désespéré.

La seconde cause du retardement de l'Incarnation, est pour montrer que si Dieu nous fait des grâces, et surtout s'il nous en fait d'extraordinaires, il souhaite qu'on les reçoive avec estime, qu'on persévère longtemps à les demander, et qu'enfin elles soient le fruit de nos gémissements, et de nos pleurs. C'est pour cela que les Pères, qui étaient captifs dans les limbes, et les justes qui vivaient encore sur la terre, pressaient à toute heure la bonté divine de leur envoyer le Sauveur qu'elle leur avait promis. Dieu voulait en-

core éprouver la foi et la patience des Saints, à qui il avait fait cette promesse ; parce qu'il faut une vertu héroïque, pour ne pas perdre la confiance en Dieu, lorsqu'il diffère beaucoup d'accomplir ce qu'il a promis. *S'il est longtemps à venir*, disait un Prophète, *attendez-le ; car il viendra assurément, et ne tardera pas* (Habac. 2. 3.), c'est-à-dire, s'il ne vient pas assez tôt pour satisfaire l'impatience où vous êtes de le voir, assurez-vous néanmoins qu'il viendra, quand l'ordre de sa providence et le besoin que vous avez de lui le demanderont. Vous le verrez infailliblement dans le temps qu'il s'est proposé, qui sera celui où sa présence vous pourra être d'un plus grand secours.

Chacun s'appliquera à soi-même tout ceci, et observera comme Dieu permet d'ordinaire que les élus soient affligés dans leur intérieur par de longues et de fâcheuses désolations, afin que l'expérience leur faisant connaître le besoin qu'ils ont de ses visites, ils s'affermissent de plus en plus dans l'humilité. Il faut encore songer que le retardement d'un bien qu'ils attendent, leur en augmente le désir ; que cela sert à éprouver leur foi et leur confiance, et qu'enfin ils en estiment davantage les dons de Dieu, et les conservent avec plus de soin. De plus il est bon de considérer l'avantage que nous avons d'être nés après le Sauveur, puisque nous sommes venus au monde dans un temps, où nous pouvons avoir plus de part aux fruits de son Incarnation. Nos vœux, nos soupirs, nos larmes ne doivent tendre qu'à obtenir de lui qu'il nous honore de ses visites. Chacun, ainsi que Daniel, doit être *un homme de désirs* (Dan. 9. 23. et 10. 11.), et ne soupirer qu'après la venue de celui qui est appelé, dans l'Écriture, *l'objet des désirs de toutes les nations.* (Aggée. 2. 8.) Il faut sans cesse le conjurer de venir ; car encore qu'il semble tarder, et prendre plaisir à se faire attendre, il viendra pourtant ; et plus il verra qu'on le souhaite, plus il se hâtera de venir, et fera de plus grandes grâces à ceux qui auront le bonheur de le recevoir.



VI. MÉDITATION.

Comment l'Archange saint Gabriel vint annoncer à la Bienheureuse Vierge le mystère de l'Incarnation, et de quelle manière il la salua, et la délivra de la crainte que cette nouvelle lui avait causée.

I. POINT.

IL faut remarquer avant toutes choses ce qui se passa dans le ciel, lorsque le temps fut venu, que le Fils de Dieu devait se faire homme. On peut se représenter comme la très-sainte Trinité, étant assise sur son trône, et voulant faire savoir à la bienheureuse Vierge, ce qui avait été résolu dans son conseil touchant l'Incarnation du Verbe, lui dépêcha une solennelle ambassade, pour lui demander là-dessus son consentement. L'Évangéliste raconte toute l'histoire en ces termes : *L'Ange Gabriel fut envoyé de Dieu en une ville de la Galilée, appelée Nazareth, à une Vierge, qu'un homme de la race de David, nommé Joseph, avait épousée; et cette Vierge s'appelait Marie.*

Pour ce qui regarde cette ambassade, il est bon d'examiner en particulier de qui elle vient, qui en est chargé, à qui elle s'adresse, et quel en est le sujet, afin de tirer quelque utilité de tout cela, pour notre instruction spirituelle. Celui de qui elle vient c'est Dieu même, qui n'ayant que faire de ses créatures, et désirant purement de contenter l'inclination naturelle qu'il a de faire du bien aux hommes, se plaît à entretenir avec eux un commerce perpétuel par l'entremise des anges qui sont ses ministres. Ce sont en effet, comme dit saint Paul, *les ambassadeurs et les envoyés du Très-Haut, qui viennent de sa part vers ceux qu'il a destinés pour être les héritiers du salut.* (Hebr. 1. 14.) Or, le service qu'ils rendent aux hommes, consiste en ce qu'ils montent et descendent continuellement par l'échelle mystérieuse de Jacob (Gen. 28. 12.), afin de leur apporter ici bas les ordres de Dieu, et de présenter à Dieu dans le ciel leurs prières et leurs vœux. O Dieu d'une infinie majesté, *qu'est-ce que l'homme, pour mériter votre souvenir ? Et qu'est-ce que le Fils de l'Homme, pour être digne que vous l'envoyiez ainsi visiter ?* (Ps. 8. 5.) Que tous les anges vous louent de l'amour et de la tendresse inconcevables que vous avez pour le genre humain !

Celui qui est employé dans cette négociation, est un archange si considérable, qu'il se nomme Gabriel, c'est-à-

dire, la force de Dieu, pour marquer la vertu toute-puissante de ce Seigneur qui l'envoie, et de celui qui doit se faire Homme, vertu qui paraîtra un jour plus visiblement dans les œuvres miraculeuses du Verbe Incarné, et dans les ministres qu'il choisira pour publier ses merveilles. (*S. Greg. hom. 34. in Evang.*) C'est de ces ministres de l'Évangile que le saint Archange est une figure (*Ps. 102. 20.*), puisqu'étant armé de la force du Seigneur, il est capable d'exécuter tout ce qu'il lui commande, non seulement dans une occasion aussi glorieuse que celle-ci, mais en d'autres, quoiqu'humiliantes, comme nous verrons plus bas. (*Médit. 13.*) Aussi met-il son honneur à faire ce que Dieu veut ; et par là il nous apprend qu'on doit essayer, avec le secours de la grâce, de se revêtir de force, pour accomplir en toutes choses la volonté du Seigneur.

Celle à qui s'adresse cette ambassade, est une fille pauvre, et de nulle considération dans le monde, mariée à un artisan aussi pauvre qu'elle, et qui demeure dans un bourg si peu estimé des Juifs, qu'à peine s'imaginent-ils qu'il en puisse jamais sortir rien de bon. (*Joan. 1. 46.*) Mais en récompense elle est très-sainte, et d'une pureté angélique qui la rend si estimable aux yeux de Dieu, qu'il la préfère aux filles des rois et des empereurs, parce qu'il n'y a rien de grand dans l'opinion de ce juge souverain, que la vertu et la sainteté. Aussi devons-nous la préférer à tout ce que le monde prise et chérit le plus, sans prendre jamais d'autre règle de notre jugement, que le jugement de Dieu.

Enfin le sujet de l'ambassade est pour faire consentir cette sainte fille à son exaltation à la dignité de Mère de Dieu. Car quelque absolu que soit l'empire de Dieu sur ses créatures, il en use toutefois avec tant de modération et de douceur, qu'il ne met jamais personne dans une charge, ou dans un emploi d'importance, qu'après avoir obtenu son consentement. D'ailleurs il sait qu'encore que d'être Mère de Dieu ce soit un honneur infini pour la Sainte Vierge, cet honneur lui attirera bien des peines et des opprobres. Ainsi il croit qu'en le lui offrant, il est obligé de lui faire accepter les charges qui y sont nécessairement attachées, afin qu'elle ait le mérite de s'y soumettre, et qu'elle trouve moins de peine à les supporter. Il garde à peu près la même conduite envers tous les hommes. Car s'il veut leur communiquer sa grâce, et les adopter pour ses enfants, il ne le fait jamais qu'ils n'y consentent, lorsqu'ils ont atteint l'usage de la raison.

Considérons maintenant ce grand mystère d'une façon plus morale, et tâchons d'en faire l'application à nous-mêmes. Mettons-nous bien dans l'esprit que Dieu nous envoie quelques-uns de ses ministres, lorsqu'il nous prévient par ses divines inspirations, que saint Bonaventure nomme les ambassadeurs invisibles du Très-Haut. (*Tract. de septem*

donis Spiritûs sancti. c. 6. — Ex Ricardo de sancto Victore, et ex S. Bern. serm. 1. de Pent.) C'est en effet par leur entremise qu'il nous parle, qu'il nous déclare ses volontés, qu'il nous demande la clef de nos cœurs, et qu'il nous exhorte à nous occuper entièrement de ce qui regarde son service. Lors donc que nous sentons en nous-mêmes ces saints mouvements, nous devons les recevoir avec respect et avec action de grâces, comme venant de la part de Dieu, qui se sert de ce moyen pour s'entretenir familièrement avec ses amis; et il est bien juste que nous consentions à tout ce qu'il demande de nous, afin que par notre fidélité, nous méritions qu'il nous fasse souvent de pareilles grâces. **O** Père plein de miséricorde, qui, avec un soin et un amour paternels, nous pressez de consentir à vos inspirations, comme s'il s'agissait de votre intérêt, et non pas du nôtre, inspirez-moi tout ce que vous désirez que je fasse; car je veux faire tout ce que vous m'inspirerez.

II. POINT.

Il faut remarquer au second point, de quelle manière l'ange salua la très-sainte Vierge. Premièrement on pourra se représenter comme il parut devant elle, avec un corps formé d'air, semblable à celui d'un homme d'une excellente beauté, et comme il entra dans sa chambre avec beaucoup de respect, de retenue, et de modestie, montrant assez par cet extérieur si composé quelle était la disposition du dedans. Cet exemple peut servir de règle aux hommes apostoliques, qui font, comme dit saint Paul, *la charge d'ambassadeurs pour Jésus-Christ* (2. Cor. 5. 20.), et aux personnes religieuses, qui doivent mener une vie tout angélique, afin que leur modestie extérieure, étant une marque de leur union avec Dieu, donne à ceux qui les voient, des sentiments d'une véritable dévotion.

Dès que l'ange fut entré, il salua la reine du ciel, non d'un air mondain, et avec de vains compliments, mais par des paroles toutes divines, que Dieu lui-même lui avait dictées. *Je vous salue*, lui dit-il, *ô pleine de grâce : le Seigneur est avec vous, et vous êtes bénie entre les femmes.* (*Ambr. et Beda. in cap. 1. Lucæ.*) Cette manière de saluer une personne était sans exemple, ainsi que remarquent les Saints, et jamais on n'en avait ouï parler dans le monde. La très-sainte Trinité l'avait inventée elle-même, pour honorer la glorieuse Vierge, et faire connaître dans tous les siècles à venir son mérite, et sa dignité. Aussi l'affaire qu'on traitait alors, était quelque chose de bien nouveau, et l'on peut dire que de même que Jésus-Christ fut le nouvel Adam, contraire au premier, ainsi Marie Mère de Jésus fut la nouvelle Ève, opposée à la première. C'est dans cet esprit qu'il est bon de méditer la salutation angélique. On s'arrêtera sur chaque

mot, pour en pénétrer le sens, et l'on tâchera de produire là-dessus diverses affections de reconnaissance et de joie. Il est raisonnable de se réjouir avec cette Sainte Vierge de l'honneur qu'elle reçoit aujourd'hui, et d'en louer Dieu ; mais en même temps il faut la prier de nous faire part des grâces dont elle est comblée, et de nous rendre ses parfaits imitateurs, autant que nous en sommes capables.

Je vous salue. L'ange voulant témoigner sa joie, et ôter tout sujet de crainte à Marie, en lui marquant, dès son entrée, qu'il lui apportait une agréable nouvelle, la salua par ce mot, *Ave*, qui signifie : Que Dieu vous sauve ; que la paix soit avec vous ; réjouissez-vous, et ne craignez point ; car la nouvelle que je vous apporte, est une nouvelle de réjouissance et de paix. O glorieuse reine des anges, souffrez que je vous salue de la même sorte, et que je vous dise avec une tendre affection : Que Dieu soit votre salut et votre bonheur, puisque c'est par vous que le nôtre a commencé, lorsque vous avez conçu dans votre sein notre Rédempteur. Vous avez heureusement *renversé le nom d'Ève* (*Ecclesia in hymno : Ave maris stella.*), en faisant cesser les maux qu'elle nous a procurés, et en attirant sur nous les bénédictions du ciel, dont elle avait arrêté le cours. Ève a introduit le péché dans le monde ; et vous y avez introduit la grâce. Ève a perdu le genre humain ; et vous en avez réparé la perte. Ève a fait régner dans toute la terre l'ancien serpent ; et vous lui avez *écrasé la tête.* (*Gen. 3. 6.*) Réjouissez-vous, ô très-sainte Vierge, de l'heureux choix que Dieu a fait de votre personne pour un si noble et si glorieux emploi. Renouvelez-nous en esprit, afin que nous vous chantions tous les jours ce nouveau cantique de louange, avec une nouvelle ferveur. Ainsi soit-il.

Il est important de considérer ici pourquoi l'ange ne nomma pas la Sainte Vierge par son nom, et ne lui dit pas, je vous salue, Marie ; mais usa d'un plus long tour, et lui dit : *Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes.* Ce fut sans doute pour nous apprendre que Dieu avait beaucoup d'autres noms et d'autres titres à lui donner, comme il en a donné au Messie, dans l'Écriture, de très-magnifiques, dont il veut que les fidèles l'honorent dans tout le monde. (*Isa. 9. 6.*) De sorte que comme on appelle Salomon, le Sage, et saint Paul, l'apôtre, nous pouvons nommer Marie, celle qui est *pleine de grâce*, ou celle qui est *bénie entre les femmes.* Et de même que le nom du Messie est, *Emmanuel*, qui signifie, *Dieu avec nous*, ainsi celui dont Marie se glorifie davantage est, *le Seigneur est avec vous.* (*Isa. 7. 14.*) O Vierge sainte, que les autres disent que vous êtes le plus noble rejeton de la tige de Jessé, la porte du ciel, le trône de la sagesse, et qu'ils inventent encore des noms plus spécieux ; pour moi je me contenterai de dire

avec l'ange, que vous êtes pleine de grâce, que le Seigneur est avec vous, que vous êtes bénie entre les femmes, et je publierai partout les grandes choses qui sont contenues sous de si beaux noms.

O pleine de grâce. Considérons premièrement quelle est cette plénitude, et comment la Vierge est pleine de grâce en toute manière. Elle est pleine de la grâce sanctifiante, pleine de foi, d'espérance, de charité, d'humilité, d'obéissance, de patience, et de toutes les autres vertus. Elle est pleine de sagesse, de science, de piété, de crainte de Dieu, et de tous les dons du Saint-Esprit. Sa mémoire est pleine de saintes pensées, son entendement plein de lumières célestes, sa volonté pleine de sentiments d'amour de Dieu, d'un zèle très-pur de sa gloire, de désirs ardents de la venue du Messie, et de la rédemption du monde. Voilà l'état où l'ange la trouve lorsqu'il vient la saluer, et qu'il interrompt le doux repos dont elle jouit, selon la coutume, dans la contemplation des grands mystères de notre salut. On peut dire encore qu'elle est pleine de grâce en toutes ses œuvres : car elle n'en fait aucune qui ne soit pleine, entière, et solide, et qui n'ait toute la plénitude dont elle est capable, en ce qui regarde la pureté d'intention, la ferveur, la diligence, et l'amour. Si bien qu'elle est infiniment éloignée de la tiédeur de cet évêque à qui Dieu disait : *Je ne trouve point vos œuvres pleines en ma présence.* (Apoc. 2. 3.)

Il faut ensuite mesurer cette plénitude ; parce qu'entre plusieurs vaisseaux qu'on emplit de quelque liqueur précieuse, le plus grand et le plus large en doit contenir plus que les autres. On ne peut nier que beaucoup de Saints n'aient été vraiment pleins de grâce. Mais la Reine de tous les Saints les a surpassés sans contredit, parce qu'elle était un plus grand vaisseau, et que sa plénitude devait être proportionnée à la dignité de Mère de Dieu, laquelle seule renferme tout ce qu'il y a de grand dans tous les emplois, et les ministères des autres Saints. (Ita. D. Thom. 3. q. 27. a. 5.) Ce vaisseau même, quelque grand qu'il fût, croissait continuellement par le bon usage des grâces que Dieu y versait, et devenait par ce moyen capable d'en recevoir toujours davantage.

O Vierge très-sainte, qui pourrait dire combien cette plénitude de grâces qui vous a été communiquée, surpasse celle qu'ont reçue tous les autres Saints ? Les plus grands Saints ne sont que comme de petits ruisseaux, et vous, conformément à votre nom, vous êtes une grande mer. Je me réjouis de ce que l'ange en vous saluant, vous nomme pleine de grâces, et de ce qu'en effet nul autre que vous n'en a la même plénitude. Vous en êtes tellement pleine, que cet ange, et tous les autres esprits bienheureux paraissent des vaisseaux vides, lorsqu'on les compare avec vous. O très-auguste Trinité, je

vous remercie des biens, dont il vous a plu de combler cette grande âme : je vous conjure, par ses mérites, de remplir la mienne à proportion, et d'y répandre de vos dons, autant que la petitesse du vase en peut contenir. (*Eccl. 1. 7.*) O Mère de miséricorde, ô mer immense de grâces, s'il est vrai que les fleuves sortent de la mer, après qu'elle les a reçus dans son sein ; faites que du vôtre il découle dans mon âme une telle abondance de grâces, qu'elle l'inonde tout entière, et qu'elle en remplisse le vide, afin que mes œuvres soient des œuvres pleines et parfaites devant Dieu. Ainsi soit-il.

Le Seigneur est avec vous. L'ange par cette troisième parole exprime un des principaux avantages de la Vierge : car en disant que le Seigneur est avec elle, il comprend généralement toutes les manières, dont il peut être avec une pure créature. Il est avec vous, dit-il, non-seulement par son essence, par sa présence, et par sa puissance, de même qu'avec tous les hommes, et non-seulement par sa grâce, comme avec les justes, mais par une grâce de distinction et de privilège qui le lie si étroitement avec vous que vous possédez son cœur, et que vous entrez dans sa confiance. Il est avec vous, il remplit toute votre âme, il en occupe toutes les puissances. Il est en votre mémoire pour y conserver le souvenir de ses bienfaits ; en votre entendement, pour le remplir de l'estime de ses perfections ; et en votre volonté, pour l'embraser de son saint amour. Il est avec vous par sa protection, par une assistance spéciale, par un soin tout particulier qu'il prend de vous gouverner, et de vous conduire dans toutes vos voies. Il est en vous comme dans un paradis animé, comme dans son temple, comme dans son lit nuptial, comme dans le lieu de ses délices, et il va descendre dans votre sein pour y être comme votre fils. C'est ce qui m'oblige de vous dire encore une fois avec un profond respect : *Le Seigneur est avec vous.*

Il est bon de remarquer que dans les paroles de l'ange, la circonstance du temps n'est point exprimée : c'est pour signifier que le Seigneur a été, qu'il est, et qu'il sera toujours avec la glorieuse Vierge ; comme s'il disait ; dès le moment de votre conception Dieu a été avec vous, il y est encore présentement, et il y sera dans toute l'éternité. Il ne se séparera point de vous, et il n'y aura jamais à cet égard en vous aucun changement, qui puisse causer la moindre rupture, ni être un obstacle aux soins de sa providence sur vous. C'est avec une extrême joie que je considère, ô Vierge sainte, le bonheur que vous avez de posséder Dieu dans vous-même, et de jouir de lui sans craindre d'en être jamais séparée, priez-le qu'il demeure en moi par sa grâce, et que je demeure si fortement attaché à lui par le lieu de son amour, qu'il soit avec moi, et que je sois avec lui dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

Vous êtes bénie entre les femmes. C'est ici la dernière parole de la salutation Angélique : Vous êtes bénie entre les femmes ; parce que demeurant toujours Vierge , vous ne serez point sujette à la malédiction que Dieu donne aux femmes stériles , et vous n'aurez point de part non plus dans la malédiction qu'il donne à celles qui enfantent avec douleur , parce que vous concevrez sans douleur. Vous serez bénie entre les femmes. Car comme une femme a été cause de toutes les malédictions qui sont tombées sur le genre humain , vous serez cause de toutes les bénédictions que le ciel versera sur nous , par les mérites de votre Fils ; le Seigneur vous donnera assez de force pour *écraser la tête du serpent* (Gen. 3. 15.), et pour délivrer le monde des malédictions terribles que la haine de cet ennemi cruel lui a attirées. Après une si glorieuse victoire , vous serez bénie et glorifiée entre toutes les femmes. Les anges vous donneront mille bénédictions dans le ciel , et toute la terre retentira de vos louanges. (Eph. 1. 10.) Les pécheurs aussi bien que les justes exalteront votre nom , dans l'espérance de participer à la bénédiction commune , que vous leur avez procurée. Pour moi , tout indigne que je suis d'être du nombre de vos serviteurs , je vous salue , je vous bénis , et j'ai une joie très-sensible de voir toutes les créatures occupées à vous louer et à vous bénir. Tout ce que je vous demande , c'est que vous me fassiez part de cette bénédiction si abondante , qui se répand dans toute l'Église par votre Fils , qui en est la source , et par vous , comme par le canal de toutes ses grâces. Délivrez-moi des malédictions que j'ai encourues par mes péchés , afin que je puisse sans aucun obstacle servir votre Fils , et le bénir à jamais. Ainsi soit-il.

III. POINT.

Au troisième point considérons comme la Vierge reçut l'ange , lorsqu'il la salua. D'abord *elle fut surprise de ce qu'il lui disait , et elle se mit à penser en elle-même quelle pouvait être cette salutation.* Le trouble qu'elle fit paraître , découvrit en elle quatre excellentes vertus , qui sont la chasteté , l'humilité , la discrétion , et l'amour du silence. Une preuve de sa chasteté et de sa pudeur , fut qu'elle se troubla , comme remarque saint Ambroise (*l. 2. de virgin. et in exhort. ad Virgines.*) , pour avoir vu tout d'un coup un homme entrer dans sa chambre , pendant qu'elle y était seule. Car c'est le propre d'une fille qui a de l'honneur , de rougir , quand elle aperçoit un homme qui s'approche pour lui parler : de même que c'est le propre d'un homme chaste de veiller attentivement sur ses yeux , et de les tenir fermés , comme faisait Job (31. 1.) , de peur que la vue d'une femme ne lui salisse l'imagination par quelque idée malhonnête.

Mais ce qui éclata davantage en la Sainte Vierge, fut sa rare humilité. Car au moment que l'ange parut sous la figure d'un jeune homme, elle était seule et retirée en sa chambre, dans un profond recueillement, et dans une sublime contemplation des grandeurs de Dieu, des perfections du Messie, et des qualités éminentes que devait avoir celle qui serait sa Mère. Elle avait alors de si bas 'sentiments d'elle-même, qu'elle ne put s'entendre saluer avec tant de marques d'estime, sans en être émue, non pas tant pour la présence de l'ange que pour la disproportion qu'elle voyait entre son mérite et les louanges qu'il lui donnait.

Ce fut alors qu'elle montra une discrétion admirable. Car elle pensa aussitôt quelle pouvait être cette salutation, et à quel dessein on lui rendait tant d'honneur. Elle se garda bien de faire une réponse brusque et précipitée, avant que l'ange lui eût exposé le sujet de son ambassade, elle s'arrêta un peu, et demeura dans le silence, ainsi qu'elle avait accoutumé de faire en d'autres rencontres, ne répondant que par des marques sensibles de sa pudeur et de son humilité. O Vierge très-pure, c'est ici qu'on peut justement vous appliquer ces paroles des Cantiques : *vos joues ressemblent à la tourterelle* (Cant. 1. 9.), qui est le symbole de la chasteté. Car en effet on y voit reluire admirablement cette vertu, dont l'éclat est rehaussé par celui de votre sagesse, et de votre humilité, qui en sont les principaux ornements.

Tant de qualités excellentes se font remarquer dans la bienheureuse Vierge, surtout lorsqu'on vient à la comparer avec Ève, la première de toutes les femmes. Ève, ayant encore sa virginité, se promenait dans le paradis terrestre, et à la première parole que lui dit le malin esprit sous la forme d'un serpent, elle s'amusa à lui répondre et à raisonner avec lui ; en quoi elle fit paraître beaucoup de présomption, de curiosité, d'imprudence, d'envie de parler, et d'autres semblables faiblesses, qui sont des vices héréditaires à tous ses enfants. (Gen. 43. et 2.) C'est ce qui doit nous donner bien de la confusion, et nous obliger de recourir à la plus prudente de toutes les Vierges, afin qu'en de pareilles rencontres nous puissions, avec son secours, imiter ses rares vertus.

IV. POINT.

L'ange s'étant aperçu du trouble et de la peine où était la Vierge, lui dit pour la rassurer : *Marie ne craignez point, parce que vous avez trouvé grâce devant Dieu.* La première réflexion qu'il faut faire là-dessus, c'est qu'une des propriétés du bon esprit est de calmer le trouble que la crainte excite dans l'âme, afin qu'étant tout-à-fait tranquille, elle soit capable de recevoir les lumières et les visites de Dieu. Il est vrai que l'émotion qui parut dans la Sainte Vierge, n'était ni un péché, ni même une imperfection légère ; mais cela

montre avec quel soin les bons anges tâchent d'apaiser en nous les agitations violentes qui naissent ou du désordre de nos passions, ou de la faiblesse de notre nature. Il faut aussi de notre côté que nous essayions de réprimer ces sortes de mouvements, dans la crainte qu'ils ne nous soient des obstacles aux visites de Notre-Seigneur, et que nous ne méritions les mêmes reproches qu'il fit autrefois à Marthe, lorsqu'il lui dit : *Marthe, Marthe, vous vous donnez trop d'inquiétude, et vous vous embarrassez de beaucoup de choses. Il n'y en a qu'une cependant qui soit nécessaire.* (Luc. 10. 41.) Prions notre ange gardien de nous rendre ce bon office, et disons-lui : O bienheureux ange, délivrez-nous des vaines frayeurs, qui nous inquiètent, et nous rendent incapables des impressions de l'amour divin ; apaisez le trouble qu'un attachement trop grand aux biens de la terre produit dans nos cœurs, afin que rien ne détourne nos pensées des biens éternels, et que nous bornions nos espérances à cette unique chose, qui doit faire tout notre bonheur dans l'éternité, Ainsi soit-il.

En second lieu il faut remarquer cette parole si douce que l'ange dit à Marie, pour calmer sa crainte, *ayez l'esprit en repos, parce que vous avez trouvé grâce devant Dieu.* C'est-à-dire, vous n'avez aucun sujet de craindre ni les forces de l'enfer, ni quelque ennemi que ce puisse être, soit visible ou invisible ; vous ne devez pas non plus appréhender que les grandes choses que je vous ai dites, ni d'autres plus grandes que j'ai à vous dire, blessent votre modestie, et vous fassent perdre l'humilité, parce qu'étant chérie de Dieu, comme vous l'êtes, il n'y a rien qui puisse vous nuire. Et c'est ce qui fait que vous êtes pleine de grâce ; que le Seigneur est avec vous, et que vous êtes bénie entre les femmes. Car de quels biens ne comble-t-il pas une âme qui a trouvé grâce devant lui ? O âme mille fois heureuse, qui a pu mériter cet avantage ! si c'est ici-bas le plus haut point de la félicité d'un homme, que de posséder les bonnes grâces de son prince, quel doit être le bonheur de celui qui s'est acquis l'amitié du souverain monarque du monde ? Tout ce que font les grands de la terre, c'est d'enrichir leurs favoris, et de les élever aux premières charges, d'où l'on voit souvent que, par un coup imprévu, ils retombent dans la pauvreté et dans la poussière ; mais Dieu donne aux siens des vertus et des richesses spirituelles, que ni le temps, ni la fortune ne peuvent leur ravir. C'est pour cela que dans l'Écriture il est dit des plus grands Saints, comme de Noé, de Moïse, de David, et de quelques autres, qu'ils ont trouvé grâce devant Dieu ; mais après tout, nul d'entr'eux n'a été favorisé en ce point, comme la Reine de tous les Saints, qui par un privilège spécial a eu l'honneur d'approcher Dieu de si près qu'elle a toujours été avec lui, et qu'il a pareillement été

leurs. 2°. Il sera grand, mais d'une grandeur sans bornes ; grand, selon sa dignité, et selon son humanité ; grand en sagesse et en toutes sortes de vertus ; grand dans sa vie, et dans ses paroles ; enfin grand en autorité et en puissance, comme étant le maître absolu de toutes choses, et pouvant, par la communication de son infinie grandeur, rendre grand aux yeux de Dieu qui il lui plaira. 3°. Avec la qualité de Fils de l'Homme il joindra celle de Fils du Très-Haut. 4°. Son Père Éternel lui donnera un empire souverain sur tous les élus. Car c'est ce que l'ange veut dire, lorsqu'il assure que son Père le placera sur le trône de David, et qu'il le fera régner sur la maison de Jacob, dont il doit tirer son origine selon la chair. 5°. Son règne n'aura point de fin. O Ambassade vraiment glorieuse ! O nouvelle favorable ! O heureuse Mère, à qui le ciel promet un Fils, dans lequel se trouvent tant de qualités et d'avantages extraordinaires ! L'ange instruit la Vierge de tout, afin qu'elle sache que le Fils dont elle doit être la Mère, est ce Messie si célèbre dans l'Écriture, et promis depuis si longtemps par les Prophètes. Les cinq choses principales qu'il remarque en lui, doivent nous donner une haute estime de ses grandeurs, et nous embrasser le cœur de son amour ; elles doivent nous faire ressouvenir des cinq plaies qu'il a reçues depuis sur la croix, pour le salut de ses élus, et pour le nôtre en particulier, puisque c'est sur cette croix que l'on a vu éclater toutes ces choses, comme nous dirons en son lieu.

Faisons seulement cette réflexion que les grandeurs du Messie ont pour fondement son humilité, dont la profondeur se peut connaître par ces paroles de l'ange à Marie : *Voici que vous concevrez dans votre sein ; Ecce concipies in utero*, car c'est comme s'il disait, quelque grand que soit ce Sauveur, ce roi éternel, et ce monarque du monde, il veut bien pourtant s'abaisser jusqu'à se faire un petit enfant dans les entrailles d'une Vierge. Isaïe, surpris de cette merveille, s'écriait : *Il nous est né un enfant, et l'on nous a donné un Fils qui porte les marques de sa royauté sur son épaule ; il se nommera l'admirable, l'auteur des sages conseils, l'invincible, le père du siècle à venir, et le prince de la paix. Son empire s'étendra sur toute la terre, et la paix qu'il y établira durera éternellement.* (Isa. 9. 6.)

O Roi souverain qui avez été conçu dans le chaste sein d'une Vierge, sans que jamais elle ait connu d'homme, vous êtes cette pierre mystérieuse, qui est descendue d'en haut, sans que personne y touchât, et qui depuis est devenue une si grande montagne, qu'elle a couvert toute la terre. (Dan. 2. 34. 45.) Je me réjouis de vous voir ainsi régner sur tous les peuples, et que votre règne soit éternel. Soyez béni à jamais de ce qu'il vous a plu fonder votre grandeur sur la petitesse. Faites, Seigneur, que je mette tout mon appui, non

en moi-même, mais en vous seul, et que, fortifié de votre grâce, je forme des résolutions de vous servir, qui produisent leur effet, à la gloire de votre saint nom. Ainsi soit-il.

II. POINT.

Marie après avoir entendu le discours de l'ange, lui dit : *Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme.* C'est-à-dire, je ne doute point que Dieu ne soit tout-puissant, et qu'il n'accomplisse en moi ce que vous me promettez de sa part; mais souffrez que je vous demande comment je pourrai lui obéir en cela, sans violer le vœu que je lui ai fait de ne connaître jamais d'homme. Dans ces paroles de la Vierge, que l'Église nomme avec raison, *la Vierge très-sage; Virgo prudentissima*, on peut remarquer sa rare prudence jointe à un amour extrême pour la pureté. Car quelque avantageuse que lui parût la proposition de l'ange, elle ne se laissa pas d'abord éblouir à l'éclat d'un si grand honneur; mais elle voulut savoir comment tout cela pourrait s'accorder avec son vœu de virginité. Elle avait tant d'affection pour cette vertu, que dans la crainte de la perdre, elle n'aurait consenti qu'avec répugnance à être mère, et même à être Mère de Dieu. D'ailleurs sachant qu'Isaïe avait prédit que le Messie naîtrait d'une Vierge (*Isa. 7. 14.*), il était de sa prudence d'examiner ce que l'ange lui disait, pour le pouvoir concilier avec la prédiction de ce Prophète. Le fruit qu'il faut recueillir de cet exemple est un saint attachement à la chasteté, et une attention continuelle à fuir tout ce qui est capable d'en ternir le lustre; quand même on aurait quelque prétexte spécieux de piété et de religion. Pour cela il est à propos d'examiner, comme fit la Sainte Vierge, quel est l'esprit qui nous suggère des desseins dangereux pour la pureté, et de voir si ce n'est point le malin esprit qui *se transforme*, comme dit l'Apôtre, *en ange de lumière* (*2. Cor. 11. 14.*), afin de séduire plus facilement les âmes simples et innocentes, qui ont ou trop de présomption d'elles-mêmes, ou un zèle mal réglé pour le salut du prochain, au préjudice de leur propre perfection.

Il faut de plus observer dans ces paroles, qui sont les premières que la Vierge ait dites dans l'Évangile, quatre circonstances, qui peuvent servir de règle à quiconque veut savoir parler avec discrétion. 1°. Elle s'énonce en fort peu de mots. 2°. Elle ne dit rien que de nécessaire. 3°. Le sujet qui la fait parler, est un sujet de grande importance. 4°. La manière, dont elle parle, est humble et modeste. Il paraît bien qu'elle avait gravé dans son esprit cet avertissement du Sage : *Mon fils, accoutumez-vous à parler peu, quand même il s'agirait de défendre votre propre cause : si l'on vous interroge deux fois, que votre réponse soit courte et précise. Laissez passer beaucoup de choses, et faites semblant de ne les pas*

voir. *Écoutez les autres sans rien dire, ou si vous les interrogez, faites-le à propos, et quand il en sera temps. Habeat caput responsum tuum. (Eccl. 32. 10.)* La Sainte Vierge observa merveilleusement toutes ces choses dans le peu de mots qu'elle dit à l'ange. Car elle ne lui répondit qu'après qu'il lui eut parlé jusqu'à deux fois : et bien qu'elle eût entendu de sa bouche des choses capables de lui causer des transports de joie, elle sut si bien se modérer, que dans sa réponse elle ne toucha que le seul point dont il s'agissait. Elle remontra simplement à l'ange l'obligation qu'elle s'était imposée par son vœu de virginité, et se contenta de lui dire avec modestie, en des termes propres à se faire entendre, sans blesser l'honnêteté, *qu'elle ne connaissait point d'homme.* O Vierge sainte, c'est avec raison que le chaste époux trouvé dans vos lèvres tant d'agréments, qu'il les compare à la pourpre la plus éclatante, et à un rayon de miel, qui distille goutte à goutte (*Cant. 4. 3.*) : parce qu'il ne vous échappe jamais une parole inconsidérée, ou superflue, et que tout ce que vous dites, est accompagné de douceur et de charité. Puis donc qu'il agréa tant une manière de parler si douce et si grave, priez-le de m'en imprimer tellement l'idée dans l'esprit, qu'à l'avenir toutes mes paroles soient mesurées et conformes à cette règle.

III. POINT.

L'ange repartit incontinent à la Vierge : *Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le Saint qui naîtra de vous, s'appellera le Fils de Dieu; Spiritus sanctus superveniet in te, etc.* Il faut observer ici trois choses bien considérables, que l'ange promet à Marie. 1°. Il lui dit que la conception de cet Enfant ne se fera pas en la manière ordinaire, mais que ce sera un effet miraculeux de la vertu toute-puissante de l'Esprit sanctificateur ; qu'ainsi elle a sujet d'espérer que les œuvres du Saint-Esprit n'étant jamais imparfaites, il la comblera de ses dons, afin de la rendre digne Mère du Fils unique de Dieu. 2°. Il l'assure que la vertu du Très-Haut la couvrira de son ombre, qu'il formera de la partie la plus pure de son sang un corps à cet Homme-Dieu, et que cependant elle n'aura aucune atteinte du plaisir impur, semblable à l'oiseau, qui couvant ses œufs, et les tenant sous ses ailes, les fait éclore par sa chaleur. 3°. Il lui déclare la cause d'une si grande merveille : *Parce que, dit-il, l'Enfant qui naîtra de vous, étant infiniment Saint, s'appellera le Fils de Dieu.* Et il le sera en effet, non par adoption, ainsi que les autres justes, mais par l'union de son humanité avec la Personne du Verbe. Il sera Saint, non par un privilège spécial ; mais en vertu de sa conception toute sainte. O qui pourrait exprimer la

joie que ces promesses de l'ange causèrent à la Sainte Vierge !

O Vierge sainte, si avant même que l'ange vous saluât vous étiez pleine de grâce, quelle plénitude en recevez-vous, à présent que l'Esprit sanctificateur est survenu pour achever de vous en remplir ? Si le Seigneur était auparavant avec vous ; s'il était votre lumière, votre consolation, et votre défense, combien plus devez-vous croire qu'il est avec vous, maintenant que la vertu du Très-Haut est venue du ciel pour vous couvrir de ses ailes ? c'est en ce jour que vous pouvez dire, avec plus de droit que jamais, ces paroles de l'épouse : *Je me suis assise à l'ombre de celui que je désirais, et son fruit m'a semblé d'un goût excellent.* (Cant. 8. 3.) L'ombre du Très-Haut, sous laquelle vous vous reposez ; éteint tout-à-fait en vous, par sa fraîcheur, les flammes impures de la sensualité ; et le fruit de votre ventre est en même temps agréable à Dieu, doux aux anges, délicieux à vous-même, et salutaire à tout le monde. Je me réjouis avec vous, ô Vierge très-pure, de cette abondance de grâces que vous recevez aujourd'hui, et de l'admirable fécondité, que l'ombre du Tout-Puissant vous communique, pour produire un fruit si divin. Je n'ai qu'une seule chose à vous demander, c'est qu'ayant auprès du Seigneur autant de pouvoir que vous en avez, vous le conjuriez de s'abaisser jusqu'à moi, et de me couvrir de son ombre, afin qu'étant sous sa protection, je goûte en repos et en sûreté les fruits qu'il produit partout où il est.

De tout ce discours on peut recueillir une vérité morale, qui est que comme Marie n'a conçu le Fils de Dieu que par la vertu du Saint-Esprit, ainsi nul ne peut concevoir l'esprit de la grâce (Isa. 26. 18.), pour être fils adoptif de Dieu, si cet Esprit tout-puissant ne descend sur lui ; si la vertu du Très-Haut ne tempère par son ombre les ardeurs de la concupiscence, qui le consomment, et si elle ne le met à couvert des tentations, dont il est incessamment combattu. (Fulgent. l. de Incarn. c. 20.) Dans cette pensée chacun doit lever les yeux au ciel, et s'écrier : Venez, Esprit sanctificateur, descendez du ciel dans mon âme ; rendez-la capable, par vos saintes inspirations, comme par une divine semence, de concevoir l'esprit de la grâce. Vertu du Très-Haut, couvrez moi, sous l'ombre de vos ailes, au jour de la tentation (Ps. 16. 8. — Ps. 138. 8.), de crainte que les démons, comme des oiseaux de rapine, ne viennent fondre sur moi, et me trouvant faible, ne m'enlèvent le peu de bien que vous avez commencé à produire en moi.

IV. POINT.

L'ange ajouta à ce qu'il avait dit à la Vierge : *Sachez que votre cousine Elizabeth a conçu un fils en sa vieillesse, et que*

celle qu'on disait être stérile, est enceinte depuis six mois, parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. Il lui parla de la grossesse miraculeuse d'Élisabeth pour trois raisons importantes.

I. Il fut bien aise de lui apprendre une nouvelle qui devait remplir de joie et de consolation un cœur aussi charitable que le sien. Car c'est le propre de la charité *de pleurer avec ceux qui pleurent, et de se réjouir avec ceux qui se réjouissent.* (Rom. 12. 15.) Comme donc elle avait senti vivement le déplaisir que sa cousine avait eu d'être stérile, elle devait prendre part à la joie que lui causait sa grossesse.

II. L'ange crut devoir confirmer par une preuve sensible ce qu'il avait dit de la conception du Messie; car c'est comme s'il eût formé ce raisonnement: puisqu'une femme déjà âgée et stérile a pu avoir un enfant, pourquoi ne croiriez-vous pas que, demeurant Vierge, vous en pourrez aussi avoir un? Rien n'est impossible à Dieu, et à son égard l'un de ces miracles est aussi facile que l'autre. Ceci nous apprend que la marque du bon esprit, est de punir les incrédules, lorsque, faute de docilité, ils demandent qu'on leur fasse voir quelque prodige: comme nous savons que ce même ange punit Zacharie (Luc. 1. 15.), parce qu'il lui demandait un signe pour croire que bien qu'il fût vieux, et que sa femme fût stérile, il leur naîtrait cependant un fils. Il n'en use pas de la même sorte envers les âmes fidèles. Car il leur donne de ces sortes de signes, sans attendre qu'elles en demandent, comme il en donna un bien visible à la Sainte Vierge, pour la consoler, et la confirmer dans la foi. Par où nous voyons l'importance qu'il y a de croire avec fermeté tout ce que la foi nous enseigne; puisque Dieu découvre bien plus clairement ses vérités aux âmes simples et soumises, qu'aux opiniâtres et incrédules, à qui il adresse ces paroles du Prophète Isaïe: *Si vous ne croyez, vous ne comprendrez jamais rien.* (Isa. 7. 9. *juxta* 70.)

Enfin l'ange voulut déclarer à la Sainte Vierge quelle était la raison fondamentale de tout ce qu'il lui avait dit, en concluant par ce mot: *Il n'y a rien d'impossible à Dieu*; c'est-à-dire, Dieu peut faire tout ce qu'il veut, et accomplir tout ce qu'il promet; et en particulier ne doutez point qu'il n'ait le pouvoir d'opérer les deux miracles que je vous ai dits, qui sont de donner des enfants à une femme stérile, et à une Vierge. De ce principe nous devons tirer deux instructions fort spirituelles et fort consolantes. La première est qu'encore qu'une âme ait été longtemps stérile en toute sorte de bonnes œuvres, il n'est pas impossible à Dieu de changer sa stérilité, quelque invétérée qu'elle soit, en une fécondité très-heureuse. Bien loin de cela, comme Élisabeth, étant naturellement stérile, conçut par miracle un fils, qui fut nommé Jean, c'est-à-dire grâce; ainsi cette âme devenue féconde, produira des fruits de grâce et de bénédiction, qui

seront très-agréables à Dieu. L'espérance d'un bien si considérable doit nous consoler, et nous faire travailler à l'obtenir, selon que saint Paul nous y exhorte avec Isaïe : *Réjouissez-vous, disent-ils, réjouissez-vous, stérile, qui n'avez jamais enfanté; bénissez Dieu, vous qui n'avez jamais été mère; parce qu'encore que vous soyez stérile, comme Sara, vous aurez beaucoup plus d'enfants que celle qui est aussi féconde qu'Agar.* (Isa. 54. — Gal. 4. 27.)

L'autre instruction est que, comme la Vierge a pu concevoir par la vertu du Saint-Esprit, un Fils qui en vaut lui seul cent mille autres; ainsi ceux qui s'obligent par vœu à garder la virginité, auront un grand nombre d'enfants spirituels, beaucoup meilleurs que tous ceux que le plus heureux mariage leur pourrait donner. C'est ainsi que Dieu accomplira la promesse qu'il leur a faite là-dessus par Isaïe (Isa. 56. 4.), comme nous avons dit en la vingtième Méditation de la première partie.



VIII. MÉDITATION.

De la dernière réponse de la Sainte Vierge à la proposition de l'ange, et du consentement qu'elle y donna.

I. POINT.

MARIE ayant entendu tout ce que l'ange avait à lui dire, répondit : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.* Remarquons ici d'abord l'extrême joie, avec laquelle l'ange attendait la réponse de Marie, et non-seulement l'ange, mais même le Saint-Esprit son divin époux, qui lui disait au fond du cœur ces tendres paroles : *Faites que j'entende votre voix, parce qu'elle est douce, et qu'elle me plaît infiniment.* (Cant. 2. 14.) C'est cet Esprit saint qui enseigna à sa chère épouse la réponse qu'elle devait faire, et les actes de vertu qui devaient la disposer à être la digne Mère de Dieu.

La première de ces vertus fut une foi vive; car elle crut, sans hésiter, que rien n'était impossible à Dieu, et qu'elle pourrait, selon la parole de l'ange, être tout ensemble Mère et Vierge.

La seconde fut une humilité héroïque, qui lui fit oublier les grandes grâces dont elle se voyait comblée, pour ne prendre que la qualité de servante du Seigneur, et pour se juger par conséquent indigne d'être sa Mère, et de tenir auprès de lui un autre rang que le plus bas, qui est celui des servantes.

La troisième fut une obéissance admirable qu'elle fit paraître, en se remettant entre les mains de la providence divine pour tout ce que l'ange lui avait dit, et en général pour toute autre chose qu'elle voudrait lui ordonner. O la plus sage de toutes les Vierges, qui vous a appris à concilier si bien des choses qui d'elles-mêmes paraissaient incompatibles? Si vous croyez devoir être la Mère de Dieu, comment vous nommez-vous sa servante? et si vous croyez être sa servante, comment vous offrez-vous pour être sa Mère? quel rapport peut-il y avoir entre une mère et une servante? comment accorder en vous une telle élévation avec une si grande bassesse? quel moyen d'avoir tout ensemble et de si hautes pensées, et des sentiments si humbles? O profondeur de la sagesse de Dieu! ô miracle de sa puissance! C'est à vous, Seigneur, qu'il faut attribuer cette merveille; c'est vous qui nous faites voir avec admiration une Mère et une Vierge, une servante et une Mère dans une même personne: c'est vous qui savez allier cette hauteur d'âme avec cette humilité si profonde; c'est vous enfin qui rendez l'esprit humain capable de croire des choses si extraordinaires, et si au-dessus de sa portée. O Roi souverain du ciel, qui cachez vos secrets aux sages présomptueux, et qui les communiquez aux humbles (Matth. 11. 25.), grand Dieu, qui ne séparez jamais de l'humilité le précieux don de votre sagesse (Prov. 11. 2.), apprenez-moi à chercher toujours ici-bas la dernière place, par un véritable mépris de moi-même, et à désirer, par une sainte ambition, un rang élevé dans votre gloire; afin qu'il se fasse en moi une admirable alliance du néant, qui n'est naturel, avec la grandeur, que votre bonté me fait espérer.

II. POINT.

Comme les paroles de la Sainte Vierge contiennent de grands mystères, il est à propos de les méditer les unes après les autres, et d'en bien pénétrer le sens, pour en pouvoir tirer quelque fruit.

Voici. Les écrivains sacrés usent souvent de ce mot, *Voici* pour marquer quelque chose qui n'est pas commun, et qui mérite qu'on y fasse une particulière attention. L'ange commença par là à saluer Marie: *Voici*, lui dit-il, que vous concevrez; Marie commença de même sa réponse à l'ange, en disant: *Voici la servante du Seigneur.* Car comme l'ange voulait que la Vierge s'appliquât à considérer les grandes choses qu'il lui promettait, la Vierge désirait aussi que l'ange fit réflexion sur la qualité de servante dont elle se glorifiait, et sur sa parfaite soumission aux ordres de Dieu. C'est ainsi qu'en usent les personnes humbles lorsqu'on leur témoigne de l'estime des grands talents, qu'elles ont reçus du ciel. Car elles se mettent aussitôt à raconter leurs

misères, et à publier leurs défauts, afin que l'on attribue les grâces extraordinaires que Dieu leur fait, non à leurs mérites, mais à la seule miséricorde de ce Seigneur; à qui elles veulent plaire, et dont elles font profession de respecter jusqu'aux moindres ordres.

La servante du Seigneur. Par ces paroles, Marie témoigna qu'elle n'avait jamais eu qu'une fort basse opinion d'elle-même, depuis que Dieu lui avait donné l'usage de la raison. Il est vrai que le nom de serviteur et d'esclave dans l'Écriture ne passe point pour une louange, lorsqu'on ne sert Dieu qu'à regret et avec un esprit de crainte (Rom. 8. 15. — Gal. 4. 7. 31.) ; mais lorsque la servitude se joint à l'amour, c'est un glorieux nom que celui de serviteur et d'esclave d'un si grand maître. En effet l'esclave n'est point à lui-même, mais à celui qui l'a acheté. Il n'a pas la liberté de faire ce qu'il lui plaît, mais seulement ce qu'on lui commande ; il sert purement parce qu'il y est obligé, et non parce qu'il en espère quelque récompense ; ce n'est point pour lui qu'il travaille, mais pour son maître, et il rend les derniers services non-seulement à son maître, mais à tous ceux de la maison, étant le dernier de tous, et n'ayant que ce qu'il y a de plus méchant ; trop heureux de pouvoir vivre des restes des autres. C'est dans cet état d'humiliation et de bassesse, que la Vierge se regardait, lorsqu'elle prenait la qualité de servante du Seigneur. Car en premier lieu elle ne s'imaginait point être à elle-même, mais à Dieu seul, à qui elle appartenait tout entière, tant à cause qu'elle était sa créature, que parce qu'elle s'était volontairement consacrée à son service. Elle méditait souvent ce que le prophète Isaïe dit d'un homme juste : *Celui-ci dira, je suis à Dieu, et il signera de sa main qu'il est au Seigneur.* (Isa. 44. 5.) De plus comme un esclave fidèle ne s'enfuit jamais de la maison de son maître, et ne songe point à le quitter pour se donner à un autre, étant bien persuadé qu'il est impossible de servir deux maîtres tout à la fois (Matth. 6. 24.), aussi la Vierge est toujours demeurée ferme dans le service de Dieu, sans pouvoir jamais souffrir d'autre maître, gardant parfaitement le premier précepte qui porte : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui.* (Deuter. 6. 3.)

De là vient qu'elle cherchait en toutes choses non sa propre satisfaction, mais le seul accomplissement de la volonté divine; parce qu'elle n'avait point de volonté propre, ni de penchant aux plaisirs sensuels, et qu'elle était aussi attachée à la volonté de Dieu, que s'il ne lui eût pas été libre de s'en éloigner. Elle ne se donnait que la qualité de servante, sachant bien que le propre d'une *servante est d'avoir la vue toujours arrêtée sur la main de son maître* (Ps. 122. 3.), pour observer jusqu'au moindre signe qu'il lui fait, et pour être prête à exécuter promptement ses ordres.

Au reste ce n'était point par l'espoir de la récompense qu'elle se portait à servir Dieu : elle n'envisageait pas en cela son propre intérêt. Toute sa passion était de plaire à Dieu seul, comme à son maître souverain, et de s'acquitter de ce qu'elle lui devait, comme son esclave. Elle était fort persuadée de cette parole du Sauveur : *Lorsque vous aurez accompli tout ce qu'on vous a commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles, nous n'avons fait que ce que nous étions obligés de faire.* (Luc. 17. 10.) Dans cette vue elle travaillait purement pour Dieu, sans aucun retour sur elle-même. Car quoiqu'elle ne perdit rien du mérite et de la récompense de ses bonnes œuvres, elle n'avait cependant pour but, en tout ce qu'elle faisait, que la gloire du Seigneur. Elle lui disait souvent ces paroles des Cantiques : *O mon bien aimé, c'est pour vous que j'ai gardé tous les fruits de mon jardin, tant vieux que nouveaux* (Cant. 7. 13.) ; c'est-à-dire, je ne souhaite autre chose sinon que toutes mes œuvres, soit présentes, soit passées, vous soient agréables et glorieuses ; parce qu'étant toute à vous, je veux vivre et mourir pour vous.

Enfin Marie était la servante du Seigneur, parce qu'elle s'était dévouée non-seulement à son service, mais même au service de tous ceux de sa maison. C'est pour cela qu'étant encore dans le Temple, elle servait son père et sa mère, et qu'elle servit depuis son cher époux saint Joseph, tant qu'elle vécut avec lui. Aussi pouvait-elle dire à Dieu bien plus justement que la sage Abigail ne dit à David : *Voici votre servante ; considérez-moi comme telle, je suis prête à vous obéir, et à laver même les pieds de vos serviteurs.* (1. Reg. 25. 41.) Elle conserva jusqu'à la mort de si humbles sentiments d'elle-même, et choisit toujours dans la maison de Dieu la dernière place, ne prenant que ce qu'il y avait de pire, et se contentant des restes des autres, comme nous verrons après.

Mais surtout elle fit paraître son humilité en confessant hautement qu'elle était la servante du Seigneur. Elle crut encore par là se rendre agréable à Dieu. Car elle savait que Dieu aime tant qu'on le reconnaisse pour maître absolu de toutes choses, que lorsque son Fils s'est fait Homme, il lui a donné, comme aux autres hommes, le titre de serviteur ; et cet Homme-Dieu n'a point eu honte de le porter, ainsi qu'il paraît par le témoignage des Prophètes. (Isa. 44. 1. — Zach. 3. 8.) Si nous voulons donc avoir une véritable dévotion pour la Sainte Vierge, tâchons d'entrer dans ses sentiments, et mettons toute notre gloire à être de fidèles serviteurs de Dieu. Disons avec le Prophète-roi : *O mon Dieu, je suis votre serviteur ; je suis votre serviteur, et le fils de votre servante : vous avez rompu mes liens, je vous offrirai un sacrifice de louange, et j'invoquerai votre nom.* (Ps. 115. 16.) O Dieu de mon âme, je ne cesserai de dire que je suis doublement

votre serviteur : parce que vous m'avez tiré du néant, et parce que vous m'avez sauvé de la mort. Je suis le fils de votre servante, puisqu'il ne m'est pas plus naturel d'être homme, que d'être votre serviteur. Mais surtout je m'estime heureux d'être le fils de Marie, votre servante et votre Mère tout ensemble. Je vous conjure, par ses mérites, de briser les chaînes dont je suis chargé, comme un esclave volontaire de mes passions dérégées, afin qu'étant libre de cet esclavage, je vous serve avec une parfaite liberté d'esprit, et qu'après cela je puisse glorifier votre saint nom dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

Qu'il me soit fait. Ce n'est pas sans quelque mystère que Marie dit à l'ange : *Qu'il soit fait*, et non pas, je ferai selon ce que vous me dites. Dieu parla de la même sorte, lorsqu'il commanda aux créatures de sortir de l'abîme du néant : *Que la lumière se fasse* (Gen. 1. 3.), etc. Elle savait que l'Incarnation du Verbe n'était pas moins un ouvrage de la toute-puissance divine, que la création du monde ; et comme elle ne se sentait aucun mérite pour en obtenir l'accomplissement, elle était persuadée qu'il fallait un commandement absolu de Dieu pour opérer un si grand miracle. On peut toutefois prendre ce mot, *qu'il soit fait*, comme une marque de sa soumission à la volonté du Seigneur ; car c'est comme si elle disait : quoique Dieu n'ait pas besoin en ceci de mon agrément, puisqu'étant sa servante, il peut disposer de moi selon qu'il lui plaît, sachant néanmoins qu'il le veut ainsi, j'ose dire, tout indigne que je suis d'un honneur qui est si fort au-dessus de la condition d'une esclave : *Que cela se fasse* ; parce que tout mon plaisir est que sa volonté s'accomplisse. Jugeons de là quelle était l'obéissance de la Vierge, et combien elle avait acquis une profonde connaissance de son néant, puisqu'elle était aussi prête à obéir sans résistance aux ordres de Dieu, que les créatures insensibles et le néant même, lorsqu'il leur déclare sa volonté par ce mot : *Que cela se fasse*.

Mais pour mieux juger du mérite de son obéissance, il est bon de remarquer qu'elle ne se laissa pas si fort éblouir par l'éclat de cette haute dignité, que Dieu lui offrait, qu'au même temps elle n'envisageât les peines que devait souffrir celui qui l'avait choisie pour sa Mère. Elle avait trop lu l'Écriture, pour n'être pas pleinement instruite de tout, et pour ignorer la grande part qu'elle aurait à ses souffrances. Cela ne l'empêcha pas toutefois d'accepter cette dignité avec les charges qu'elle savait y être attachées ; et ce fut pour ce sujet qu'elle se donna le nom de servante ; comme voulant dire, que si elle acceptait l'honneur qu'on lui présentait, ce n'était pas pour être servie comme une reine, mais pour souffrir, et pour travailler comme une servante. Je vous rends grâces, ô Vierge sainte, de ce que vous vous êtes offerte

généreusement à de si grandes souffrances. Que les anges vous louent dans le ciel, et que les justes vous bénissent sur la terre; que les Saints, qui ont attendu cet heureux jour dans les limbes, en célèbrent la mémoire. Et puisque tous ont eu part au fruit de votre obéissance, priez votre Fils qu'il me donne une volonté si souple et si soumise à la sienne, que jamais je ne résiste à ses ordres, ni ne refuse aucune peine qu'il lui plaira de m'envoyer; mais que j'aie toujours dans la bouche ces paroles : *qu'il soit fait*, selon qu'il le désire : *Il est mon Seigneur*, et mon Dieu, et je suis son serviteur, *qu'il fasse de moi tout ce que bon lui semblera.* (1. Reg. 3. 18.)

Selon votre parole. C'est une chose assez remarquable que la Vierge ne dit pas à l'ange, *qu'il me soit fait*, selon que Dieu le commande, ou qu'il le désire, mais *selon votre parole*. Elle fit voir par là combien sa foi, et son obéissance étaient héroïques. Car la foi, lorsqu'elle est parfaite, croit tout ce que Dieu révèle soit par lui-même, soit par ses ministres; et l'obéissance véritable exécute pareillement tout ce que Dieu ordonne soit par lui, soit par ses lieutenants sur la terre, comme le Sauveur nous l'enseigne par ces paroles qu'il dit aux apôtres : *Celui qui vous écoute, m'écoute.* (Luc. 10. 16.) On peut croire aussi que la Vierge, en disant cela, fut ravie au-dessus d'elle-même, au-dessus des anges, de toutes les créatures, et que portant sa pensée jusques dans le sein de la divinité, elle adressa sa réponse non à l'ange, mais à Dieu le Père, à qui elle parla de cette sorte : *qu'il me soit fait selon votre parole*, je veux dire, non-seulement selon l'ordre que l'ange me donne de votre part, mais encore selon le désir de votre Verbe, qui est votre parole éternelle, et qui étant votre Fils, veut aussi être le mien. Que sa volonté soit en cela parfaitement accomplie. Il n'y a personne, qui, à l'imitation de cette Vierge incomparable, ne puisse dire souvent à Dieu, avec un sentiment pareil : Voici l'esclave du Seigneur, *qu'il me soit fait selon votre parole*; car je ne demande qu'à faire tout ce qu'il plaira à votre divine majesté de me commander.

III. POINT.

Dès que l'ange eut entendu la réponse de la Vierge, *il prit congé d'elle; et discessit Angelus ab ea*, et remonta dans le ciel. Sur quoi il y a plusieurs choses à observer : 1°. La réponse de la Vierge causa une grande joie à l'ange; sa vertu et sa sagesse le ravirent, et il fut extrêmement satisfait de voir que tout ce que Dieu lui avait recommandé, était accompli. Voilà en effet deux choses bien capables de réjouir et les anges dans le ciel, et les justes sur la terre; de faire ce que Dieu veut, et de voir que d'autres le fassent : puisque,

selon le Prophète (Ps. 29. 6.), c'est en cela que consiste tout le bonheur de la vie.

2°. L'ange s'étant acquitté de sa commission, remonta au même moment dans le ciel. Ce qui nous montre que comme les anges après avoir exécuté ici bas les ordres de Dieu, s'en retournent incontinent à leur centre, qui est le ciel ; ainsi les hommes, et surtout les religieux , après avoir satisfait aux devoirs de la charité envers le prochain , doivent se retirer au plus tôt , et rentrer dans leur oratoire , qui est pour eux un lieu de repos, et un paradis, où ils jouissent de la présence de Dieu.

De plus comme, à prendre les choses humainement, nous nous figurons que l'ange ; dès qu'il fut de retour au ciel, rendit compte à Dieu de sa légation , et se présenta devant lui, tout prêt à aller en quelque autre endroit, où il lui plairait de le renvoyer ; de même un homme, aussitôt qu'il s'est acquitté de ses obligations, doit s'offrir à Notre-Seigneur, pour faire avec la même diligence, tout ce qu'il voudra lui ordonner de nouveau. C'est en ce sens qu'il faut prendre ce que Dieu disait à Job : *Commanderez-vous aux foudres et aux éclairs ? Iront-ils où vous les enverrez ? et après cela retourneront-ils vers vous, pour vous dire : Nous voici : (Job. 38. 35.)* O roi éternel, et tout-puissant, faites que je sois un de ces mystérieux éclairs, brillant de votre lumière, embrasé de votre amour, prompt à accomplir vos volontés, et plein de reconnaissance pour revenir vous témoigner ma joie de l'exécution de vos ordres.

C'est encore une pieuse pensée de s'imaginer que l'ange saint Gabriel, à son retour, dit aux autres anges des merveilles de l'humilité, de la sagesse, et de la sainteté de Marie. Ce fut sans doute pour eux un grand sujet de réjouissance, de savoir qu'il y avait sur la terre uné personne aussi sainte et aussi agréable à Dieu, que ceux-mêmes qui jouissaient de lui dans le ciel ; car c'est le propre des Saints de se réjouir lorsqu'ils en voient d'autres, qui suppléent à leurs défaut, en s'employant de toutes leurs forces au service de notre Seigneur, à qui soit honneur et gloire dans tous les siècles. Ainsi soit-il.



IX. MÉDITATION.

De l'accomplissement du mystère de l'Incarnation, et de quelques circonstances, qui regardent le corps de Notre-Seigneur.

I. POINT.

LA première chose qu'il faut observer (*D. Thom. 8. p. q. 32. et 33.*) c'est qu'au même instant que la Vierge eut consenti au dessein de Dieu, le Saint-Esprit forma de son sang très-pur un petit corps avec tous ses membres; qu'il créa de rien une âme; et qu'ayant donné à l'un et à l'autre toute la perfection qu'ils devaient avoir, il les unit très-étroitement ensemble, et à la personne du Verbe éternel. (*Joan. 1. 14.*) Ce fut en ce bienheureux moment que Dieu se fit homme, qu'un homme fut Dieu, et que Dieu s'étant allié avec la nature humaine dans le sein d'une Vierge, cette Vierge devint Mère de son Dieu.

Dans ce grand mystère, il faut remarquer principalement l'extrême joie que ressentirent tous ceux qui y eurent quelque part. La très-sainte Trinité s'en réjouit infiniment. O qu'elle se sut bon gré d'avoir accompli sa promesse, et fait éclater par là dans le monde son pouvoir, sa miséricorde, et son amour! O que le Père Éternel fut ravi de nous avoir donné son Fils! qu'il témoigna d'affection à cet enfant, vrai Dieu, et vrai homme! Il eut sans doute plus d'amour pour lui, que pour tout le reste des créatures, puisque, selon saint Thomas (*1. p. q. 20. a. 4. ad. 1.*), il le préféra aux anges, aux hommes, et à toutes les choses créées, et qu'il lui donna un nom au-dessus de tout autre nom (*Philipp. 2. 9.*), qui est le nom et la nature même de Dieu. Ainsi l'on peut dire qu'il prenait sans comparaison plus de plaisir à contempler ce chef-d'œuvre de sa puissance et de son amour, qu'à regarder les autres ouvrages qui étaient sortis de ses mains, ou qui en devaient sortir jusques à la fin du monde.

Après cela qui ne se réjouirait avec le Père Éternel? qui ne lui rendrait mille actions de grâces? qui ne le prierait que, puisqu'il a tant d'amour pour son Fils, il daigne aussi en avoir pour nous, et nous remplir de son saint amour, en considération de ce Fils qui lui est si cher? O Père Éternel, qui êtes notre protecteur, jetez les yeux sur le visage de votre Christ (*Ps. 83. 10.*); regardez-le dans cet état, où il est l'objet de vos plus tendres affections, etc. puisqu'il s'est rendu tout-à-fait semblable à nous dans la nature, rendez-nous parfaitement semblables à lui dans la grâce.

Il faut ensuite remarquer la joie qu'eut le Verbe au moment de son Incarnation, et la tendresse incroyable avec laquelle il embrassa son humanité, s'unissant à elle, pour ne la quitter jamais. Il l'aima si fortement, que son amour passant jusqu'aux autres hommes, il les honora de son alliance, et les unit tous à sa divine Personne, de telle sorte qu'ils lui peuvent dire avec confiance ce que Ruth disait à Booz : *Couvrez-moi de votre manteau, parce que vous êtes mon parent.* (Ruth. 3. 9.) O Verbe divin, qui avez été figuré par Booz, et qui êtes la force du Père, puisque vous n'avez pas dédaigné de vous allier avec les hommes, faites-nous de votre protection comme un manteau qui nous couvre; unissez-nous étroitement avec vous, par la foi et par la charité : *Approchez votre sacrée bouche pour nous donner le baiser de paix : Embrassez-nous avec votre droite* (Cant. 1. 1. 2. 6.) ; et attachez-nous tellement à votre Personne, que rien ne puisse nous en séparer.

Il est bon après cela de considérer quelle fut la joie du Saint-Esprit, lorsqu'il vit l'accomplissement de ce grand ouvrage, dont il avait la principale gloire, comme ayant entr'autres propriétés la charité et l'amour. Il eut sans doute de quoi satisfaire pleinement son inclination, puisqu'il ne pouvait donner au monde une marque plus certaine de sa bonté. C'est dans cette pensée qu'Isaïe a dit qu'il *devait sortir un rejeton de la tige de Jessé, et que cette même tige produirait une fleur, sur laquelle l'Esprit de Dieu se reposerait.* (Isa. 11. 1. 2.) Car enfin le Saint-Esprit s'est reposé sur cet Homme-Dieu, dont le rejeton et la fleur de Jessé étaient la figure ; et c'est en lui qu'il a mis ses plus douces complaisances.

De là il faut passer à la considération du bonheur de cette très-sainte humanité, qui fut comblée d'une allégresse inconcevable, lorsque tout d'un coup elle se vit élevée à un si haut point de grandeur, et tirée du fond du néant, pour être unie, par sa Personne du Verbe, à la nature divine. Ce fut alors que dans un transport de joie, elle dit ces paroles de l'épouse : *J'ai trouvé tout ce que mon âme pouvait désirer ; je le tiens, et je ne le perdrai jamais.* (Cant. 3. 4.) O humanité adorable, nous prenons toute la part que nous devons à votre bonheur ; mais en même temps nous vous supplions, que, puisque vous êtes si étroitement unie à celui que vous aimez, vous nous embrasiez du même amour, afin que l'aimant, comme vous l'aimez, nous méritions de le posséder, et d'en jouir avec vous. Ainsi soit-il.

Il ne faut pas oublier ici la joie dont le Verbe incarné remplit l'âme de la Vierge, lorsque, par une lumière divine, il lui fit voir comment il s'était fait Homme dans ses flancs, et comment elle avait pu être Vierge et Mère, avec toutes les particularités de ce mystère incompréhensible. Quelle fut alors sa joie ? quelles actions de grâces ne rendit-elle pas à Dieu ?

et quelles louanges donna-t-elle à cette souveraine bonté ? Mais qui pourrait déclarer les grâces dont le Seigneur la favorisa en ce bienheureux moment ? Car comme le soleil visible ne fut pas plus tôt créé, qu'il commença d'éclairer le monde, et de répandre partout sa chaleur et ses influences ; ainsi le soleil de justice, Jésus-Christ Notre-Seigneur, n'eut pas plus tôt été conçu et formé dans les entrailles de Marie, qu'il la remplit de ses lumières, l'embrasa de ses divines ardeurs, et versa dans cette âme pure toutes les influences de sa grâce. De sorte que celle qui auparavant était pleine de grâce, le fut encore après davantage, par un surcroît de nouveaux dons, qui achevèrent de la combler d'allégresse. O Vierge très-sainte, tout le genre humain se réjouit de ce que vous êtes la Mère du Verbe incarné (*D. Thom. 3. p. q. 27. a. 5. ad. 2.*) ; mais puisqu'une qualité si glorieuse renferme celle de mère commune de tous les hommes, communiquez-nous les lumières et la joie, que vous reçûtes au moment de l'Incarnation, et aidez-nous à connaître, à aimer, à servir celui qui vous a choisie pour sa Mère.

Enfin nous devons considérer combien les hommes ont sujet de se réjouir de l'alliance que Dieu a daigné contracter avec la nature humaine, combien ils sont obligés de l'en remercier, à l'exemple des esprits célestes, et surtout combien il est juste qu'ils aient des sentiments nobles, et qu'ils vivent, comme dit saint Léon (*Serm. 1. de Nativ.*), en frères et en parents d'un si grand roi, sans jamais faire aucune action qui démente leur noblesse.

II. POINT.

Au second point il faut descendre dans le détail des circonstances du mystère de l'Incarnation, qui regardent le corps de cet Homme-Dieu. Premièrement il est bon de voir de quelle manière, et pourquoï il prend un corps mortel et passible ; puisque, si l'on considère le mérite de sa Personne, il ne doit point avoir un corps sujet à la mort, ni aux douleurs, pour deux raisons : l'une que par rapport au péché originel sa conception est très-pure, non par une grâce spéciale, mais par un droit qui lui appartient, comme au Fils naturel de Dieu, et parce qu'il est conçu, non en la manière ordinaire, mais par la vertu de l'Esprit sanctificateur. D'où il s'ensuit qu'il ne devrait être ni passible, ni mortel, puisqu'on ne l'est qu'en punition de ce péché, qui a introduit la mort dans le monde. Il a donc voulu nous faire voir son humilité et sa charité, en se soumettant à la peine, sans participer au crime ; et tout saint qu'il est, il s'est revêtu, comme dit saint Paul (*Rom. 8. 3.*), d'une chair semblable à celle qui avait été corrompue par le péché. Ainsi il se rend sujet aux peines et aux misères des pécheurs, afin d'expier leurs désordres par ses souffrances et par sa mort. Que toutes les

créatures louent, ô mon Dieu, votre charité d'où procède une humilité si profonde. Quel est l'homme qui ne rougirait de son orgueil et de sa malice, voyant que, par une conduite tout opposée à la vôtre, il veut le crime sans en pouvoir supporter la peine, il aime à être pécheur, et refuse les châtimens qui sont communs à tous les pécheurs. Imite, ô mon âme, l'humilité de ton Dieu, et puisque tu es sujette au péché, souffre de bon cœur la peine que tes péchés ont méritée.

L'autre raison pour laquelle le corps du Sauveur ne devrait pas être mortel, c'est que son âme est bienheureuse, et jouit actuellement de la vue de Dieu, d'où il suit qu'elle est en droit d'avoir un corps doué des quatre qualités glorieuses, qui sont la lumière, l'impassibilité, la subtilité, et l'agilité. Néanmoins ce charitable Sauveur renonce à un droit si légitime, et, contre l'ordre naturel des choses, il se prive des avantages qui lui sont dus; prend un corps mortel; se fait le dernier des hommes, et s'assujettit à toutes les misères de cette vie. Il veut que son corps, comme il dit lui-même, *soit propre à être offert en sacrifice* sur l'autel sanglant de la croix, pour l'expiation de nos offenses. (Ps. 39. 7. — Hebr. 10. 5.) Que tous les anges, Seigneur, vous bénissent : que mon âme vous loue à jamais de ce qu'ayant droit d'être immortel, et impassible, vous renoncez volontairement à ce droit, jusqu'à faire des miracles pour pouvoir mourir. O que j'ai de confusion en votre présence, lorsque je songe avec quelle lâcheté je suis les peines les plus légères, souhaitant même quelquefois que vous fassiez des miracles afin de m'en délivrer ! Je veux renoncer, à l'avenir, aux honneurs et aux délices du monde pour embrasser avec vous tout ce qu'il y a de plus ignominieux et de plus pénible. Mais comme c'est vous qui m'inspirez ce désir, souffrez, Seigneur, que je vous demande le secours de votre grâce, pour le pouvoir accomplir.

III. POINT.

Au troisième point, remarquons les motifs qui portèrent le Fils de Dieu à se faire un petit enfant dans les entrailles d'une Vierge (Isa. 9. 6. — Luc. 1. 31.), au lieu de prendre, comme il le pouvait, un corps de la force et de la hauteur de celui d'un homme fait, tel que fut celui avec lequel il créa Adam. (Gen. 2. 7.) Nous ne dirons rien des raisons que nous avons touchées ci-dessus ; mais en voici d'autres qui méritent bien aussi quelque réflexion.

La première est, que ce Dieu-Homme, comme dit l'Apôtre, *voulut se rendre semblable en toutes choses aux autres hommes, qui sont ses frères* (Heb. 2. 17.), et les obliger par un témoignage si sensible de son affection à l'aimer avec plus d'ardeur. O mon aimable Jésus, qui, comme une Mère, nous

portez dans votre sein, dites-nous qui vous a pu rendre assez petit pour vous renfermer tout entier dans le sein d'une femme : ça été sans doute votre amour qui a fait ce grand miracle ; ça été la passion que vous aviez de vous faire aimer ; ça été l'envie de vaincre notre dureté, en prenant la forme d'un petit enfant, parce que l'éclat de votre grandeur et de votre majesté n'était pas capable d'amollir nos cœurs.

En second lieu, le Sauveur crut qu'il nous donnerait en cela un grand exemple d'humilité, et que nous aurions de l'affection pour cette vertu, lorsque nous verrions le maître du monde devenu un petit enfant, et celui que l'Univers ne peut contenir, resserré dans un aussi petit espace, le sein d'une Vierge. Comparant donc la grandeur de Dieu avec la petitesse d'un enfant, admirons la prodigieuse alliance de deux choses si opposées, et disons avec un véritable désir de nous humilier : O Verbe divin qui, en tant que Dieu, remplissez l'étendue immense du sein de votre Père, et qui, en tant qu'Homme, vous êtes fait une si étroite prison dans celui de votre mère, ouvrez-nous les yeux de l'esprit, pour considérer avec admiration votre grandeur d'un côté, et votre petitesse de l'autre, et pour concevoir également du respect pour vous, à cause de votre élévation, et de l'amour, à cause de votre bassesse.

En troisième lieu le Seigneur voulut, à son entrée dans le monde, nous enseigner la patience et la mortification de la chair, et c'est ce qui l'obligea de se renfermer dans les entrailles d'une Vierge, où il demeura neuf mois durant, comme prisonnier, sans se remuer d'un côté ni d'autre, sans pouvoir étendre ni pieds ni mains, et sans avoir aucun usage ni de la vue, ni de l'ouïe, ni de l'odorat, ni du goût. Au reste il n'était pas de cet enfant, comme des autres, qui sont insensibles à tant d'incommodités, faute de raison. Car pour lui il avait le jugement très-parfait, et par conséquent rien ne l'empêchait de sentir sa captivité. Il la supportait cependant avec joie, dans le dessein de nous délivrer de la prison éternelle, et de satisfaire à Dieu pour la trop grande liberté qu'Éve se donna dans le paradis terrestre, en se promenant ça et là, et en mangeant du fruit défendu. Il voulait encore prendre sur lui la punition que méritent ceux qui permettent tout à leurs sens : il voulait nous exciter par son exemple, à mortifier les nôtres, et à souffrir volontiers d'être resserrés, d'être logés à l'étroit, et d'être privés de mille autres commodités, qui ne servent qu'à entretenir la mollesse de la chair.

Je vous rends grâces, ô Verbe incarné, de ce qu'entrant dans le monde, vous avez choisi une prison si fâcheuse, et un exercice si long et si rigoureux de mortification de vos sens. Je vous supplie, par le mérite de votre patience, de me délivrer de la prison de l'enfer, et de l'esclavage de mes

vices ; aidez-moi à mortifier mes passions , et à réformer l'abus que j'ai fait jusques ici de mes sens.



X. MÉDITATION.

Des grâces extraordinaires , dont l'âme de Notre-Seigneur fut comblée , et des actes héroïques de vertu , qu'elle exerça au moment de l'Incarnation.

I. POINT.

IL faut premièrement considérer les grandes grâces et les avantages extraordinaires , dont Notre-Seigneur , en tant qu'homme , fut favorisé de son Père , à cause de l'union de son âme avec la Personne du Verbe. (*D. Thom. 3. p. q. 34. et q. 7. etc.*) On n'en peut rien dire qui ne soit au-dessous de la vérité. Car son précurseur , parlant de lui , assure que *Dieu ne lui a pas donné son esprit par mesure , mais que le Père aime tellement son Fils qu'il lui a mis toutes choses entre les mains* (*Joan. 3. 34.*) : c'est-à-dire , en termes plus clairs , qu'à l'égard des autres Saints , Dieu leur donne son esprit comme par mesure , qu'il partage entr'eux ses dons , comme dit l'Apôtre (*1. Cor. 12. 4.*) , et qu'il ne les communique pas tous à une seule personne ; mais que pour Jésus-Christ , le Père Éternel n'a point gardé de mesure dans la distribution de ses grâces , qu'il lui a ouvert tous ses trésors , et qu'il lui a même donné pouvoir d'en faire aux autres des largesses , *selon la mesure qui est marquée pour chacun.* (*Eph. 4. 7.*) Aussi l'aime-t-il d'un amour tout particulier , comme son Fils , et son Fils unique ; et il se plaît tellement à l'honorer et à l'enrichir , qu'il n'y a point de grâce si excellente , dont il ne lui donne la plénitude. C'est ce qui a fait dire au disciple bien-aimé ces belles paroles : *Nous avons vu sa gloire , comme la gloire que devait avoir le Fils unique du Père , qui est plein de grâce et de vérité.* (*Joan. 1. 14.*) De plus le Verbe Éternel , ayant communiqué à cette âme sainte ce qu'il avait de plus grand , qui est sa propre Personne , il était de sa bonté et de sa sagesse de la combler des grâces proportionnées à la grandeur du premier bienfait. Or , ces grâces si singulières se peuvent réduire à sept principales.

La première fut une pureté de cœur si parfaite , que non-seulement elle ne commit jamais le moindre péché , mais qu'elle fut incapable d'en commettre aucun , et de tomber ou en quelque erreur , ou en quelque imperfection qui pût souiller le moins du monde cette pureté souveraine. (*1. Petr.*

2. 22.) Aussi Jésus était cet *Agneau de Dieu* (*Joan. 1. 38.*), qui ne tenait rien de la terre, mais qui était tout céleste, un Agneau très-pur et très-innocent, qui étant venu pour effacer les péchés du monde, devait lui-même être sans péché.

La seconde fut une sainteté consommée, qui surpassait infiniment celle de tous les hommes et de tous les anges ensemble, et qui comprenait toutes les vertus, comme la charité, l'humilité, l'obéissance, et les autres; de sorte que l'on pouvait à juste titre nommer le *Sauveur*, le *Saint des saints* (*Dan. 3. 24.*), puisque lui seul avait reçu le Saint-Esprit, avec toute la plénitude de ses dons. (*Isa. 11. 2.*)

La troisième fut la consommation de la grâce, et la parfaite possession de Dieu, en quoi consiste la béatitude même; parce que son âme, dès le moment qu'elle fut créée, commença à voir l'essence divine bien plus clairement que tous les Saints qui sont dans le paradis; et qu'ainsi elle commença à aimer Dieu à proportion, et à ressentir cette joie béatifique, dont parle le Prophète-roi, lorsqu'il dit que *Dieu l'a oint d'une huile de joie plus que tous ceux qui participent à sa gloire.* (*Ps. 44. 8.*)

La quatrième qui est une suite de la précédente, ne fut autre chose que les *trésors de sagesse et de science* (*Coloss. 2. 3.*) dont saint Paul assure que Dieu le remplit, en lui découvrant tout ce qu'il savait, tant du passé, que du présent, et de l'avenir, comme à celui qu'il destinait pour être l'arbitre du monde, et le juge des élus et des réprouvés.

La cinquième fut un pouvoir très-ample et très-absolu d'opérer toutes sortes de miracles, de ressusciter les morts, de rendre la santé aux malades, de délivrer les possédés, de commander aux vents, aux flots, et à tous les éléments, et de s'en faire obéir. (*Luc. 4.*)

La sixième fut une autorité suprême, pour remettre les plus grands crimes; pour convertir les pécheurs les plus endurcis, pour instituer des Sacrements et des sacrifices, et pour établir partout la religion et la sainteté. (*Matth. 9. 2. 6. et ult. 18.*)

Enfin la septième fut une grâce de prééminence, par laquelle il devint le chef des anges et des hommes dans toute l'Église, soit militante, soit triomphante (*Coloss. 2. 10.*); et ce fut par là qu'il eut le gouvernement du monde (*Eph. 1. 10.*), avec une pleine puissance de distribuer à tous les membres de son corps mystique les dons précieux que le Père des lumières répand sur la terre. (*Jac. 1. 17.*) Il devint aussi le premier et le plus considérable des prédestinés: de sorte qu'il n'y en a pas un qui ne lui soit redevable de son bonheur, et que c'est dans la seule vue de ses mérites qu'ils sont admis à la participation de sa gloire. Saint Paul explique ceci, en disant, que Dieu a voulu qu'il fût *l'ainé de plusieurs frères* (*Rom. 5. 29.*), et que ses frères lui fussent semblables en la

grâce, comme ils l'étaient en la nature. Pour ce qui regarde la gloire, il y est entré le premier, et c'est lui qui a ouvert aux autres la porte du ciel.

Après avoir bien considéré tous ces avantages de Notre-Seigneur et les avoir examinés en particulier, il faut produire de saintes affections, et s'exciter intérieurement tantôt à bénir le Père Éternel d'avoir fait à la sacrée humanité de son Fils des faveurs si extraordinaires, tantôt à se réjouir avec cette sainte humanité des biens infinis qu'elle possède; tantôt à la conjurer de nous faire part de ses grands trésors; puisque nous n'avons rien de bien, que ce que nous recevons de sa plénitude. (*Joan. 1. 16.*) Ainsi chacun lui peut dire avec beaucoup d'affection et de tendresse : O Fils unique du Dieu vivant, je me réjouis de vous voir si beau entre tous les enfants des hommes; vous êtes blanc et vermeil, et votre beauté se fait remarquer parmi une infinité d'autres. O pierre vive et angulaire (*Ps. 44. 3. — Cant. 5. 10. — Zach. 3. 2.*), que vous paraissez brillante à nos yeux : on vous distingue par sept grands rayons, qui, selon le langage de l'Écriture, sont comme autant d'yeux étincelants et autant de vives sources d'une lumière céleste. O Fils de l'homme que ces sept étoiles que vous portez dans la main relèvent l'éclat de votre gloire (*Apoc. 1. 16.*), et que leurs rayons font de bien à tout le monde ! O Verbe divin, qui sous une chair mortelle êtes plein de grâce et de vérité (*Joan. 1. 14.*), puisque tous les hommes reçoivent de votre plénitude, les uns une grâce, les autres une autre; remplissez mon âme de celles dont elle a besoin, pour se rendre agréable à vos yeux, et digne de la gloire éternelle. Ainsi soit-il.

II. POINT.

Considérons dans ce second point les actes héroïques de vertu que l'âme du Fils de Dieu pratiqua en l'honneur du Père Éternel, au moment de l'Incarnation. Comme elle voyait clairement et sans voile la divine essence, ainsi que nous venons de dire, et que d'ailleurs elle connaissait parfaitement les obligations infinies qu'elle avait à Dieu, elle lui en témoigna son ressentiment par quatre sortes d'affections saintes, qu'on peut comparer aux quatre grands fleuves, dont le paradis terrestre était arrosé. La première de ces affections fut un amour très-ardent pour son bienfaiteur. La seconde une reconnaissance généreuse des grâces qu'elle en recevait. La troisième, une profonde humilité dans la vue de son néant, et de la grandeur infinie de Dieu. La quatrième, une offre qu'elle lui faisait d'elle-même, pour tout ce qui dépendrait d'elle, n'ayant point d'autre désir que de lui donner des preuves de son amour et de sa fidélité. O que cette âme bienheureuse eut alors de doux entretiens avec les Personnes de la très-sainte Trinité ! tantôt elle bénissait le

Père de l'avoir unie si étroitement à son Fils ; tantôt elle remerciait le Fils d'avoir consenti à une alliance qui lui était si honorable ; tantôt elle rendait grâces au Saint-Esprit comme à l'auteur de cette divine union , et avec ces quatre mouvements affectueux de son cœur , comme avec autant de voix , elle faisait un concert agréable à Dieu , sous la conduite du Verbe incarné. O Verbe divin , éclairez-moi des mêmes lumières dont vous éclairâtes votre humanité , et daignez m'attacher à vous par le lien d'un amour parfait , afin que mon âme ne recevant plus de mouvement et d'impression que de vous , ne se lasse point de vous servir , ni de vous glorifier , mais que jour et nuit elle chante vos merveilles , et forme une espèce d'harmonie , par un doux mélange de divers actes d'humilité , de gratitude , de charité , et d'obéissance.

Il faut s'exercer souvent en la pratique de ces quatre vertus , et faire de fréquentes réflexions sur ce que la foi nous enseigne touchant la bonté de Dieu , et les grandes grâces qu'elle nous fait , sans qu'il y ait aucun mérite de notre côté.

III. POINT.

Au troisième point nous considérerons d'autres actes de vertu , que le zèle du salut des hommes fit faire au Sauveur dans le même temps. D'abord il se représenta les crimes de tous les pécheurs et les injures atroces qu'ils faisaient à Dieu , et comment ensuite les démons , ayant usurpé l'empire du monde , entraînaient un nombre infini d'âmes criminelles dans l'enfer. Une image si triste et si pitoyable le toucha sensiblement : il ne put voir sans une extrême affliction , d'un côté , les outrages qui se faisaient à son Père , et de l'autre , la perte des hommes qu'il considérait depuis son Incarnation comme ses frères. La douleur qu'il en conçut fut si excessive , qu'il n'y en a jamais eu , et qu'il n'y en aura jamais de pareille. Ainsi son âme ressentit en même temps deux mouvements bien contraires , l'un d'une extrême joie , par la vue de Dieu ; l'autre d'une extrême tristesse , par la vue de nos péchés. O Verbe incarné , quelle douleur est-ceci ? *Les plus doux concerts sont désagréables et importuns en un temps de deuil (Eccli. 22. 6.)* : et vous mêlez cependant une joie si grande avec une si grande tristesse ? A peine avez-vous commencé à vivre , que le zèle de la maison du Seigneur commence à vous dévorer. (*Ps. 63. 10.*) Faites , ô mon Dieu , qu'un semblable zèle produise en moi un vif repentir de mes offenses , et que , comme un feu qui consume tout , il ne laisse rien qui puisse me rengager dans les désordres de ma vie passée.

Par ce discours nous voyons combien le péché mortel est un grand mal , puisqu'il afflige jusques à ce point une âme bienheureuse , qui ne le regarde pourtant que hors d'elle-

même. Quel regret doivent donc avoir les pécheurs de leurs propres fautes, lorsqu'ils songent que l'idée seule en a causé au Sauveur une tristesse mortelle ? Mais en passant, faisons cette réflexion, qu'il n'attend pas à la mort à s'en affliger, et que la douleur qu'il en ressent, commence avec sa vie ; pour nous apprendre que nous ne devons pas différer longtemps à nous repentir de nos crimes, mais qu'il faut que le péché soit à l'heure même suivi de la pénitence.

La seconde chose qu'il est à propos de considérer, c'est que le Sauveur, dès le premier moment de sa vie, connut clairement que la volonté de son Père était qu'il rachetât et sauvât les hommes ; que c'était en cela principalement qu'il attendait de lui des marques de sa reconnaissance pour tant de biens qu'il lui avait faits, et qu'après tout il ne l'avait revêtu d'un corps mortel, que dans le dessein d'en faire une victime d'expiation pour tous les péchés du monde. Ce Fils obéissant n'eut pas plus tôt découvert quelle était l'intention de son Père, que transporté d'un amour et d'un zèle plein de ferveur, il s'offrit de nous racheter au prix de son sang ; heureux d'avoir rencontré un si belle occasion de témoigner au Père des miséricordes combien il l'aimait, et avec quelle affection il désirait le salut et la liberté de ses frères. Il dit alors ces admirables paroles du Psaume (39. 7.) : *Vous n'avez point agréé les sacrifices et les offrandes de la loi ancienne. Les holocaustes de ce temps-là n'ont pu sanctifier ceux qui les offraient. C'est pourquoi vous m'avez formé un corps propre à être sacrifié : me voici tout prêt, Seigneur, et je viens au monde pour faire en ceci, comme en toute autre chose, votre volonté, et votre loi sera toujours profondément gravée dans le milieu de mon cœur ; Ecce venio ut faciam voluntatem tuam, Deus. (Hebr. 10. 5.)* Cette oblation fut sans doute infiniment agréable au Père Éternel, puisque c'est par elle, comme dit l'Apôtre, qu'il nous a sanctifiés et comblés de toutes sortes de grâces. (Hebr. 10. 10.) En reconnaissance d'un si grand bienfait, chacun doit se présenter à ce charitable Rédempteur, avec une volonté efficace de le servir, pour se rendre digne de participer aux fruits de sa mort. Dans cette pensée il lui dira les mêmes paroles qu'il disait à son Père : *Me voici, Seigneur, tout prêt à faire votre volonté, et mon dessein est de graver votre sainte loi dans le milieu de mon cœur. O que je voudrais l'y avoir gravée, dès que j'ai eu l'usage de la raison, comme vous l'avez gravée dans le vôtre dès le premier moment de votre vie ! mais puisque j'ai différé jusqu'à présent, enfin me voilà déterminé à commencer tout de bon, et je veux persévérer constamment dans votre service, jusqu'à la mort. (Ps. 96. 12.)*

IV. POINT.

Enfin pour mieux concevoir quelles furent la charité et l'obéissance de Notre-Seigneur dans le moment de son Incarnation, il est bon de considérer comme le Père Éternel l'Idi représenta toutes les peines qu'il devait souffrir durant le cours de sa vie, jusqu'à ce qu'il expirât sur la croix; et l'on peut s'imaginer qu'il lui parla de cette sorte : Mon fils, je veux que pour racheter les hommes, et pour leur donner l'exemple de toutes sortes de vertus, vous naissiez dans une étable, que vous soyez circoncis, persécuté par Hérode, haï des Juifs, saisi comme un criminel, fouetté, couronné d'épines, attaché en croix, avec des douleurs et des confusions inouïes : montrez donc que vous m'aimez, en acceptant de bon cœur toutes ces souffrances pour l'amour de moi, et pour le salut de vos frères. Le Fils de Dieu répondit incontinent à cette proposition de son Père, qu'il nomme dans l'Évangile un *commandement de mourir* (Joan. 14. 31.), qu'il était prêt à tout endurer, et qu'il n'y avait rien au monde qu'il souhaitât davantage. Ainsi l'on vit s'accomplir en lui ce que dit saint Paul, que *renonçant aux plaisirs de cette vie* (Hebr. 12. 2.), et jetant les yeux sur le bonheur éternel de l'autre, *il embrassa volontiers la croix, sans se soucier de la honte et de l'ignominie qui y étaient attachées*. Ce fut encore dans ce moment-là qu'avec une volonté prompte et courageuse, il commença, du moins en esprit, à boire le calice amer de sa passion, et à être baptisé de ce baptême, dont il a parlé depuis, comme de la figure de ses humiliations et de ses souffrances. (Marc. 10. 38.) Et il y prit tant de plaisir, qu'il dit lui-même que jamais il ne trouva rien de plus agréable que ce calice et ce baptême, jusqu'à ce qu'il achevât, par sa mort, d'exécuter la volonté de son Père.

Mais sa charité et son obéissance ne s'arrêtèrent pas là. Car quelque terribles que fussent les peines qu'on lui proposait, il en fut si peu étonné que, plein d'une généreuse ardeur, il se présenta à son Père, tout prêt à en souffrir encore de plus terribles, s'il le désirait, et qu'il le jugeât nécessaire pour notre salut. Car si Agabe ayant prédit à saint Paul qu'il serait fait prisonnier dans Jérusalem, cet Apôtre lui répondit hardiment qu'il était résolu *de souffrir non-seulement la prison, mais même la mort pour le nom de Jésus-Christ* (Act. 12. 11. 13.); combien plus devons-nous croire que le Père Éternel ayant fait voir à Jésus-Christ tous les travaux de sa vie et toutes les douleurs de sa mort, ce Fils vraiment obéissant lui déclara aussitôt qu'il souffrirait volontiers tout cela, et encore davantage pour l'amour de lui?

Mais afin de mieux comprendre les obligations que nous avons à notre Sauveur, nous devons être bien persuadés que dès le moment de son Incarnation, il pensa distinctement à

ceux qu'il veut sauver, et la diligence, avec la quelle il exerce sa charge de Rédempteur : n'attendant pas qu'il soit sorti du sein de sa Mère, pour en faire les fonctions, tant il craint d'être un moment dans l'oisiveté. Enfin remarquons combien le péché est un grand mal, et combien le Fils de Dieu ressent le malheur de ses élus, lorsqu'il les voit un moment privés de sa grâce, puisque c'est ce qui l'obligea de presser sa Mère de se mettre en chemin, pour sanctifier son ami saint Jean.

O Verbe divin, qui avez daigné vous faire homme, pour nous délivrer de l'esclavage du péché, et qui avez procuré notre délivrance avec tant d'ardeur et de promptitude qu'Isaïe vous nomme, pour ce sujet, *celui qui se hâte d'arracher les dépouilles et d'enlever le butin* (Isa. 8. 1.) ; puisque vous n'avez point de nom que vous ne remplissiez dignement, venez au plus tôt nous laver de nos péchés ; hâtez-vous de nous sanctifier ; tirez-nous d'entre les mains de nos ennemis ; rendez-vous maître de nos cœurs, afin qu'étant tout à vous, nous vous servions désormais avec une ferveur extraordinaire.

II. POINT.

Considérons après cela que Notre-Seigneur, pouvant sanctifier Jean-Baptiste, sans sortir du lieu où il était, inspira néanmoins à la Sainte Vierge la pensée d'aller chez Élisabeth, afin que par sa présence il pût opérer cette merveille. Les raisons qui l'obligèrent d'en user de cette sorte sont remarquables et d'une grande instruction pour nous. 1°. Il voulut donner aux hommes de nouvelles marques de sa charité et de son humilité. Car comme ces deux vertus l'avaient fait descendre du ciel, afin de tirer le monde des ténèbres et de l'ombre de la mort, ce furent elles aussi qui le firent sortir si vite de Nazareth, pour aller trouver saint Jean, ou comme un maître qui voulait honorer son serviteur, ou comme un médecin qui voulait guérir son malade. (*Beda in Luc. c. 1.*)

2°. Il fut bien-aise que sa sainte Mère eût part dans cette œuvre de charité. Il l'avait choisie pour être l'instrument de la sanctification du premier pécheur, auquel il avait dessein de faire grâce en ce monde ; mais au même temps qu'il se servit d'elle pour sanctifier Jean-Baptiste, qui était pécheur, il communiqua par elle son Esprit saint à Élisabeth, que l'Évangile appelle juste. Son intention était que d'un côté les pécheurs sussent que Marie devait être leur médiatrice auprès de Dieu, et que de l'autre les justes fussent persuadés que ce serait par son moyen qu'ils obtiendraient la plénitude des grâces du Saint-Esprit, et qu'ainsi ils disputassent à qui l'aimerait davantage, et la servirait avec plus d'ardeur. O Vierge toute-puissante, qui commencez à exercer aujourd'hui, conjointement avec votre Fils, le pouvoir qu'il vous

a donné de sanctifier les pécheurs, montrez que vous êtes notre Rédemptrice, en nous obtenant le pardon de nos offenses, et la plénitude des grâces du ciel. Ainsi soit-il.

3°. C'est le propre de Notre-Seigneur, lorsqu'il entre dans une âme, de l'exciter à la pratique des vertus, et de lui inspirer de fervents desirs de la perfection. Tantôt il lui persuade de vaquer à l'oraison, à la contemplation, et aux autres exercices de la vie intérieure; tantôt il l'oblige de sortir de la solitude, pour s'employer aux bonnes œuvres et aux fonctions laborieuses de la vie active. Et c'est pour cela qu'aussitôt que Marie l'eut conçu dans ses entrailles, il lui fit prendre le dessein d'aller du côté des montagnes de Judée, afin d'y trouver de la matière pour sa charité et pour son obéissance. Il lui disait au fond du cœur ces paroles tendres des Cantiques : *Levez-vous, ma bien aimée, ma colombe, et hâtez-vous de venir.* (Cant. 2. 10.) O colombe chaste et féconde, qui vous cachez ou dans le creux des rochers, ou dans les trous des masures; qui, par une sublime contemplation, entrez dans les plus profonds mystères, tant de ma divinité que de mon humanité, et qui demeurez toujours sous ma protection, levez-vous vite, et quittez le lieu de votre repos : allez sur les montagnes de Judée pour y faire connaître mon Nom et pour y sanctifier des âmes que j'ai formées de mes mains.

Par ce discours nous voyons comme le Sauveur entrant dans l'âme des justes, lorsqu'ils communient, leur inspire une ardeur semblable pour la pratique de la vertu, et de la perfection chrétienne, soit dans la vie contemplative, soit dans l'active, selon que chacun a plus d'attrait pour l'une ou pour l'autre. Que si nous ne sentons pas cette dévotion et cette ferveur, c'est une marque de la mauvaise disposition où nous sommes, et de notre lâcheté, qui nous prive de l'effet du Sacrement. Nous devons en concevoir bien de la douleur, et prier le Fils de Dieu, par sa miséricorde infinie, de nous apprendre ce qui est de sa volonté, et de nous aider à le faire.

III. POINT.

Obéissance parfaite aux inspirations de Dieu. Ce que nous avons ici à considérer, c'est la parfaite obéissance de Marie à l'inspiration de Dieu. L'Évangéliste la loue en ces termes : *Marie partit promptement, et prit la route des montagnes de Judée.* (Luc. 1. 39.) 1°. Elle n'attendit pas un commandement exprès : Ce lui fut assez de savoir que Dieu désirait qu'elle visitât sa cousine. Elle se mit incontinent en chemin, parce que l'obéissance parfaite accomplit généreusement et sans distinction tout ce qu'elle sait pouvoir agréer à Dieu, et au Supérieur.

2°. L'obéissance de Marie fut prompte et exacte. Car elle

se garda bien de remettre sa visite à un autre temps : elle la rendit le plus tôt qu'il lui fut possible ; usant même d'une grande diligence, parce que le Saint-Esprit la pressait, et que la grâce est toujours ennemie du retardement, et des longueurs affectées. (*S. Amb. l. 2. in Luc.*)

3°. Elle obéit avec une intention très-pure, n'envisageant que la seule gloire de Dieu, et l'accomplissement de sa volonté, sans aucun mélange de ces motifs charnels et humains qu'on a coutume de se proposer en de semblables visites. Elle alla, dit saint Ambroise, dans la maison d'Élisabeth, non pour satisfaire sa curiosité, ni pour s'éclaircir de quelque doute sur ce que l'ange lui avait dit, puisqu'elle était fort persuadée de la vérité ; mais parce qu'elle souhaitait de voir le miracle que le Seigneur avait fait, pour l'en glorifier.

4°. Son obéissance fut accompagnée de beaucoup de charité, de patience, et de modestie : car oubliant sa dignité de Mère de Dieu, elle résolut d'aller, la première, visiter une personne qui était beaucoup au-dessous d'elle, afin de lui rendre quelque assistance, et de la féliciter du bonheur qui lui était arrivé. Elle n'appréhenda point la longueur ni les incommodités du chemin, qui ne pouvait être que très-rude à une fille encore jeune, peu accoutumée à la fatigue, et d'un tempérament délicat. Mais parce que Dieu le voulait ainsi, elle eut le courage d'abandonner son repos, et d'aller en diligence où la charité l'appelait.

Voyons maintenant de quelle manière elle fit un si pénible voyage. Elle marchait avec une rare modestie, sans s'amuser à regarder les passants, qui en étaient merveilleusement édifiés, et se sentaient le cœur touché du désir d'imiter sa retenue, son recueillement, et sa pureté. Elle ne pensait durant ce temps-là qu'à ce cher fils qu'elle portait dans son sein : tout son entretien était avec lui, et la consolation qu'elle en recevait, lui ôtait le sentiment de toutes ses peines, et de toutes les incommodités de sa pauvreté. O glorieuse Vierge, que vous êtes pleine de Dieu, et que vous trouvez de douceur à lui obéir ! O que l'on peut justement vous comparer à ce magnifique char du roi Salomon (*Cant. 3. 19.*), dont les colonnes d'argent représentent vos vertus, le siège couvert de pourpre marque votre humilité et votre patience, et le milieu qui est la figure de votre cœur, a pour ornement la charité ; puisque vous portez Dieu au dedans de vous, et que Dieu, selon l'Écriture, est la charité. (*1. Joan. 4. 16.*) Mais si tout cela vous est donné en faveur des filles de Jérusalem, c'est-à-dire en faveur des âmes faibles et imparfaites, obtenez-moi, ô Mère de miséricorde, les mêmes dons et les mêmes avantages, afin qu'imitant vos vertus, je mérite de porter dans moi votre Fils, et d'être un de ces va-

ses choisis de Dieu, pour porter son Nom devant tous les peuples de la terre. Ainsi soit-il.



XII. MÉDITATION.

De ce qui se passa dans la visite que la bienheureuse Vierge rendit à sa cousine sainte Élisabeth.

I. POINT.

NOUS considérerons en premier lieu de quelle manière la Vierge entra dans la maison d'Élisabeth, et les grands biens qu'elle y apporta. Comme elle était la plus humble, elle prévint sa cousine, et la salua la première, et au même temps le Verbe Incarné se servit de ses paroles, comme d'un instrument, pour opérer dans l'âme de saint Jean des merveilles extraordinaires. Il le lava du péché originel; le sanctifia par l'infusion de sa grâce; lui communiqua le Saint-Esprit; lui avança l'usage de la raison; le favorisa d'un don tout particulier de prophétie; lui découvrit le mystère de son Incarnation; le combla d'une telle joie, qu'il en tressaillit dans le ventre de sa mère; pour montrer combien il sentait l'honneur que son maître lui faisait de le visiter. Tout cela se fit en un moment; mais nous y devons observer deux choses fort considérables, et d'une grande consolation pour nous.

L'une est la puissance et la libéralité de notre Sauveur, qui fait des grâces si signalées à un enfant si incapable de les mériter. C'est ici que se vérifie cette parole du Sage : *Un roi assis sur son trône, dissipe tous les maux par ses seuls regards.* (*Prov.* 20. 8.) Car en effet le Roi des rois, du sein de sa mère, comme du trône de sa majesté, n'a pas plus tôt regardé saint Jean avec des yeux de compassion, qu'il le délivre de tout ce qu'il a de mauvais, en le purifiant de la tache du péché originel. Cet exemple doit nous donner une confiance certaine, qu'il usera envers nous de la même miséricorde, selon ce qu'a dit le Sage : *Ayez confiance, mon fils, car il est aisé à Dieu d'enrichir tout d'un coup un pauvre.* (*Eccl.* 11. 23.) O Roi tout-puissant, faites-moi sentir les salutaires effets de votre puissance; en me délivrant de mes maux, et me comblant de vos biens; afin que la grandeur de votre miséricorde éclate sur un sujet plein de misères. Accordez-moi, comme à votre précurseur, le pardon de mes offenses; découvrez-moi le mystère de votre Incarnation; remplissez mon âme d'une allégresse toute spirituelle, qui l'aide à persévérer en votre service. Ainsi soit-il.

La seconde chose qui demande ici quelque réflexion, c'est la vertu et l'efficace de la parole de Marie, dont le pouvoir n'est pas moins grand que sa dignité. Dès qu'elle parut elle obtint à Jean-Baptiste des faveurs extraordinaires, qui furent comme les prémices de la rédemption du monde. Le Sauveur en considération de sa Mère donna à ce fruit naissant, que la nature avait eu à peine le temps de former, toute sa maturité ; pour nous apprendre que, si nous sommes favorisés de la protection de Marie, nous serons infailliblement prévenus et assistés de la miséricorde divine. C'est pourquoi prions instamment cette Mère charitable d'employer ce qu'elle a de crédit auprès de Dieu, pour nous obtenir une partie des grandes grâces qu'elle procura, par sa visite, au précurseur de son Fils.

II. POINT.

Il faut remarquer, en ce second point, comme sainte Élisabeth entendant la voix de la Vierge qui la saluait, fut incontinent remplie du Saint-Esprit, et reçut le don de Prophétie, avec une connaissance très-parfaite du mystère de l'Incarnation. Il importe surtout de bien remarquer quatre principaux effets que l'onction de cet Esprit saint fit en son âme, et qu'elle fait ordinairement en tous ceux que Notre-Seigneur honore de ses visites.

I. Sainte Élisabeth, par un soudain mouvement de l'Esprit divin qui l'animait, commença à louer le Seigneur, et la Mère du Seigneur, en s'écriant : *Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de votre ventre est béni.* (Luc. 1. 42.) C'est-à-dire, l'ange a eu raison de vous assurer que vous êtes bénie entre les femmes ; et pour moi j'ajoute que l'enfant que vous portez dans votre sein, est béni, et que parce qu'il est béni, vous l'êtes aussi ; n'y ayant point de bénédictions qui ne découlent de lui, comme de leur source. On peut voir par là qu'une des propriétés du Saint-Esprit, est de nous exciter intérieurement à louer Notre-Seigneur et sa sainte Mère, et à leur témoigner, par cette marque de notre respect, l'envie que nous avons de leur plaire.

II. Sainte Élisabeth conçut de très-humbles sentiments d'elle-même par la connaissance que Dieu lui donna de sa bassesse, et de la grandeur de celle qui la venait visiter. Ce qui l'obligea de dire avec admiration : *Et d'où me vient cette grâce, que la Mère de mon Seigneur me prévienne par sa visite.* (Luc. 1. 43.) Puis elle se mit à raconter les merveilles de la toute-puissance divine à cette sainte Vierge, à qui elle s'avait bien qu'une si belle occasion de louer Dieu, ne pouvait être que très-agréable : *Votre voix dit-elle, n'a pas plus tôt frappé mes oreilles, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein.* (Luc. 1. 44.)

III. Cette même Sainte témoigna son extrême reconnai-

sance des faveurs insignes que Dieu lui faisait, et dont elle se jugeait indigne : par où nous voyons que quand l'Esprit saint nous enrichit de ses grâces, il a coutume de nous inspirer des sentiments de reconnaissance et d'humilité, afin que les dons qu'il nous fait nous soient utiles, et que nous puissions les conserver, en nous en jugeant indignes, et lui en rendant de très-humbles actions de grâces. C'est pourquoi toutes les fois que Dieu nous visite intérieurement, ou que nous allons à la sainte Table pour le recevoir, il faut que, suivant l'exemple de sainte Élisabeth, nous nous appliquions à considérer d'un côté notre bassesse, et de l'autre la grandeur de celui que nous recevons, et qu'après avoir bien compris que c'est à la seule bonté de Dieu que nous sommes redevables de la grâce qu'il nous fait, nous disions pleins d'étonnement : Quelle raison peut avoir mon souverain maître de me visiter ; moi qui suis le dernier de ses esclaves, un ingrat, et un-misérable pécheur ? Quoi, ce Seigneur d'une infinie majesté vient à moi ? Il entre même au dedans de moi, et il ne dédaigne pas de loger dans une si pauvre maison ? qui l'oblige de me faire cette faveur ? Est-ce le mérite de mes bonnes œuvres, ou quelque talent naturel ? O immense charité, ô miséricorde infinie de mon Dieu, que vous soyez bénie éternellement de ce qu'il vous plaît de faire tant d'honneur à une créature si abjecte et si méprisable !

4°. Sainte-Élisabeth confirma la Vierge dans sa croyance, et dans les sentiments de piété où elle était, en lui disant ; *Vous êtes bien-heureuse d'avoir cru, parce que tout ce qui vous a été dit de la part du Seigneur, s'accomplira.* (Luc. 1. 45.) En quoi elle fit paraître qu'elle avait reçu un excellent don de prophétie, et une claire connaissance des faveurs que Dieu avait faites et qu'il voulait faire à Marie. Car elle lui distingua tous les temps, et lui marqua en particulier que l'ange lui était apparu, qu'elle était Mère de Dieu, et qu'enfin toutes les choses qui lui avaient été prédites, seraient accomplies. Cela nous apprend que le Saint-Esprit, partout où il est, porte ceux qu'il remplit de ses dons, à se rendre utiles aux autres, et à tâcher de les confirmer dans la foi, et dans l'amour qu'ils doivent à Dieu. Pour nous, il faut que nous essayions d'imiter sainte Élisabeth en ces quatre choses, et que nous les demandions à Dieu par son intercession.

Mais n'oublions pas que ce fut en cette visite que l'auguste nom de Mère de Dieu commença à être connu et publié hautement. Marie l'entendit de la bouche de sa cousine, avec humilité et avec joie, et elle prend encore aujourd'hui plaisir à nous l'entendre prononcer, lorsque nous la saluons, soit pour l'en féliciter, soit pour rendre grâces à celui qui l'a honorée d'un titre si glorieux.

III. POINT.

Qui contient diverses réflexions sur le Cantique Magnificat.

Le troisième point sera employé à considérer ce que la Vierge répondit à sa cousine. L'histoire porte que par un soudain mouvement de cet Esprit qui anime les Prophètes, elle composa sur le champ, et prononça son admirable Cantique, qui commence par ce mot, *Magnificat*. Sur quoi nous observerons, premièrement, que cette Vierge si sage, et si humble ayant entendu beaucoup de louanges qu'Élisabeth lui avait données, n'adressa pas sa réponse à celle qui lui avait dit des choses si obligeantes, comme font la plupart des hommes, sous prétexte de gratitude, mais à Dieu seul; pour nous apprendre de quelle façon il en faut user à l'égard de ceux qui nous témoignent de l'estime. Car c'est toujours le meilleur et le plus sûr de détourner le discours, et d'adresser sa parole à Dieu, comme à celui qui est l'auteur de tous les biens dont on nous attribue la gloire.

Secondement il est remarquable que Marie, qui parlait si peu, et qui usait de tant de circonspection dans ses paroles, quand elle traitait avec les anges et avec les hommes, se donna beaucoup plus de liberté, quand il fut question de parler à Dieu et de célébrer ses louanges. D'un côté elle faisait voir sa discrétion, et de l'autre sa reconnaissance, et son amour; conformément à ce précepte du Sage: *Vous tous, qui bénissez Dieu, glorifiez-le autant que vous pourrez: parce qu'il est au-dessus de toute louange.* (Eccl. 43. 33.) Comme donc une âme, lorsqu'elle est pleine de Dieu, ne s'entretient qu'avec Dieu, et ne se plaît qu'à le louer, parce qu'il est naturel que la bouche parle de la plénitude du cœur (Matth. 12. 34.): aussi la Vierge ayant Dieu au milieu d'elle, ne put s'empêcher d'en témoigner sa joie, par ce beau Cantique, qu'elle prononça, et qui contient de merveilleux sentiments de piété, de reconnaissance, d'amour pour son divin bienfaiteur. Les dix versets, dont il est composé, représentent les dix cordes de cet instrument (Ps. 42. 5.), sur lequel David chantait les louanges du Seigneur. C'est pourquoi il est à propos d'en bien peser toutes les paroles, afin d'apprendre avec quel esprit nous devons le réciter, en mémoire de celle qui l'a composé. Surtout il faut avoir soin, à chaque mot, ou du moins à chaque verset, de mêler quelques sentiments de dévotion, ou de joie, dans la considération des grandeurs et des vertus de Marie. On peut encore y ajouter quelque demande, qui ait rapport au sujet que l'on médite.

Mon âme glorifie le Seigneur. Par ce premier verset, la

Sainte Vierge nous apprend de quelle façon l'on doit glorifier le Seigneur. Cela consiste à avoir une haute idée de ses perfections ineffables, à exalter tout ce qui est en lui ; sa bonté, sa miséricorde, sa sagesse, sa charité, son empire souverain sur toutes choses. Mais il ne faut pas se contenter de le louer seulement des lèvres et de la langue ; il faut, à l'imitation de David (*Ps.* 102. 1. et 103. 1.), y employer le cœur, et toutes les puissances de l'âme. Marie ne dit pas : mon âme a glorifié, ou glorifiera ; mais, mon âme glorifie le Seigneur, pour montrer que son principal emploi, et son occupation ordinaire est de louer Dieu, et de faire sur la terre ce que les anges font éternellement dans le ciel. O si mon âme pouvait sans cesse glorifier le Seigneur ! O Dieu infini, ô grandeur sans bornes et sans mesure, j'avoue que mes louanges ne peuvent rien ajouter à ce que vous êtes ; mais je ne cesserai pas pour cela de vous bénir et d'exalter vos grandeurs, avouant toujours que vous êtes infiniment au-dessus de ce qu'on peut dire ou penser de vous. (*Eccl.* 43. 33.) O Vierge très-sainte, dont l'âme n'a jamais cessé de louer Dieu, et d'inviter, comme David, tout l'Univers à le louer avec elle, faites que mon âme ne se lasse jamais ici-bas de chanter ses louanges, pour continuer à les célébrer dans l'éternité. Ainsi soit-il.

De quelle manière il faut se réjouir en Dieu.

Et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur. Ces paroles de la Sainte Vierge nous apprennent à nous réjouir saintement en Dieu, et elles marquent cinq conditions requises pour faire que cette joie soit pure et parfaite. En premier lieu, nous ne devons pas considérer comme le principal objet de notre joie les choses matérielles, mais les spirituelles ; ni les biens que nous recevons, mais l'auteur et le distributeur de ces biens, qui est Dieu même. De plus, quoique nous puissions justement nous réjouir en Dieu, parce qu'il est notre Créateur ; nous le devons faire encore à plus juste titre, parce qu'il est notre Sauveur, et notre sanctificateur ; puisque c'est en cette dernière qualité qu'il produit la véritable allégresse dans les âmes qu'il a sanctifiées par sa grâce. Mais cette joie doit être principalement dans l'esprit, c'est-à-dire dans la partie supérieure de l'âme, afin qu'elle soit plus pure, et qu'elle n'ait rien de commun avec la chair, ni avec les plaisirs honteux qui flattent les sens. Ce qui n'empêche pas toutefois que de l'esprit elle ne passe jusqu'au corps, suivant ce mot de David : *Mon cœur et ma chair se sont réjouis dans le Dieu vivant.* (*Ps.* 33. 3.) Enfin notre âme ne doit pas se réjouir en elle-même, comme si elle ne devait qu'à ses mérites les biens qu'elle possède, et dont elle se réjouit ; mais il est juste qu'elle mette son contentement

en Dieu, de qui elle tient ce qu'elle a de bon, et qui seul peut la rendre heureuse. *Mon âme*, disait le Prophète-roi, *se réjouira dans le Seigneur, et trouvera ses délices dans son Sauveur.* (Ps. 34. 9.) Voilà quelle fut la joie de la Sainte Vierge, qui considérant des yeux de l'esprit le Sauveur qu'elle portait dans ses entrailles, s'écria toute transportée d'amour : *Mon âme est ravie de joie en Dieu mon Sauveur. O mon âme, élève-toi en esprit au-dessus de toi-même, à l'exemple de Marie; réjouis-toi purement dans ton Sauveur, et établis en lui seul ta félicité. Si tu désires de la joie, aime le Sauveur, et tu trouveras en lui tout ce que ton cœur souhaite : il te donnera une joie pleine que nul ne te ravira, et tu entreras enfin dans la joie de ton Seigneur, pour y demeurer à jamais.* (Ps. 36. 4. — Joan. 16. 24. — Matth. 25. 2.)

Parce qu'il a regardé la bassesse de sa Servante. Dans ce verset, et dans ceux qui suivent, Marie reconnaît dix bienfaits de Dieu très-considérables, dont il y en a trois qui lui sont propres, et sept généraux. C'est de quoi principalement elle loue le Seigneur et se réjouit en lui, avec de grands témoignages de reconnaissance.

Elle dit donc en premier lieu que *le Seigneur a regardé la bassesse et le néant de sa Servante* : par où elle marque deux causes des bienfaits de Dieu, l'une dans Dieu même, l'autre dans la créature. Pour la première, elle consiste en ce que Dieu nous regarde avec des yeux favorables, et qu'il daigne se ressouvenir de nous, afin de nous assister. Car encore qu'il voie tout, on ne dit pas néanmoins qu'il regarde tout. Il a peu de considération pour les créatures qu'il ne veut point tirer du néant, ou qu'il veut laisser dans la misère; et il n'arrête proprement sa vue que sur celles à qui il a envie de faire du bien. L'autre chose qui nous attire les bénédictions du ciel, est un aveu également humble et sincère de notre bassesse. La Vierge éclairée par le Saint-Esprit sut se prévaloir de l'une et de l'autre, en bénissant Dieu de ce qu'il avait daigné regarder la bassesse de sa servante. Et il est à remarquer que bien que le mot dont elle se sert, pour exprimer sa bassesse, puisse aussi marquer son humilité, elle ne l'emploie pas néanmoins dans le sens qui lui est le plus honorable; parce qu'étant extrêmement humble, elle se croit fort imparfaite en cette vertu; et quand elle croirait le contraire elle n'aurait garde de s'en glorifier. Bien loin de cela, elle confesse qu'elle est une pauvre esclave; et ce qui l'excite davantage à louer le Seigneur, c'est de voir qu'il a daigné jeter les yeux sur une créature si abjecte. Apprenons de là que ce qui nous fait bénir Dieu, et le remercier de ses bienfaits, c'est la connaissance de notre bassesse et de notre indignité. Car en étant parfaitement convaincus, nous ne sommes plus susceptibles de ces vaines complaisances, qui ruinent tout le mérite des bonnes œuvres du superbe Pharisien. (Luc. 13.

11.) Nous pouvons même nous servir de notre misère et de notre pauvreté, comme d'un titre pour demander à Dieu qu'il nous regarde favorablement, et qu'il nous comble de ses grâces, puisque, si nous en croyons le Prophète-roi, *le Seigneur se plaît à considérer ce qu'il y a de plus bas dans le ciel, et sur la terre.* (Ps. 112. 6.) Ce même Prophète l'avait sans doute expérimenté, lorsqu'il disait : *parce que vous avez regardé ma bassesse, vous avez sauvé mon âme des maux qui l'accablent.* (Ps. 30. 8.) O Dieu très-haut, qui habitez au-dessus des cieus, jetez la vue sur le dernier de vos serviteurs : usez envers lui de votre miséricorde ordinaire ; *élevez-le de la poussière, et tirez-le de l'ordure, pour le placer avec les princes de votre cour* (Ps. 112. 6.), et le mettre parmi vos Saints dans la gloire. Ainsi soit-il.

Et à l'avenir on me nommera bienheureuse, dans la succession de tous les siècles. C'est ici le second motif qu'eut la Sainte Vierge de glorifier Dieu ; *parce, dit-elle, qu'il a regardé ma bassesse, il n'y aura dans tous les siècles à venir aucune nation de celles qui croiront en Jésus-Christ, qui ne me nomme bienheureuse.* En quoi il est remarquable qu'elle fait le principal sujet de sa joie, non des louanges qu'on doit lui donner, mais des grâces extraordinaires que Dieu lui a faites, et de l'avantage qui en reviendra à ceux qui feront profession de l'honorer et de la servir. O glorieuse Mère de mon Dieu, je déclare dès à présent, que je veux accomplir votre prophétie, et être du nombre de ceux qui vous nommeront bienheureuse. Oui, je dis avec sainte Élisabeth, que vous êtes bienheureuse, parce que vous avez cru. Vous l'êtes aussi, parce que vous avez porté le Sauveur du monde ; mais vous l'êtes principalement, parce que *vous avez entendu et observé la parole de Dieu.* (Luc. 11. 18.) J'ajoute que vous êtes bienheureuse en toutes les huit manières que votre Fils nous a enseignées sur la montagne. (Matth. 5. 3. etc.) Vous êtes pauvre d'esprit, et le royaume du ciel vous appartient. Vous êtes la douceur même, et la terre des vivants est à vous. Vous avez pleuré les péchés du monde, et vous êtes remplie de consolation. Vous avez eu faim et soif de la justice, et vous êtes pleinement rassasiée. Vous avez pratiqué la miséricorde, et Dieu l'a exercée envers vous. Vous avez aimé la paix, et vous êtes, par une adoption singulière, fille du Très-Haut. Vous avez le cœur infiniment pur, et vous jouissez en récompense de la vue de Dieu. Vous avez souffert persécution pour la justice, et vous réglez maintenant sur tous les Prédestinés dans le ciel. O Reine des anges et des hommes, je ne puis assez exprimer la joie que j'ai de vous voir bienheureuse en tant de manières. Plût à Dieu que tous les peuples se convertissent à Jésus-Christ, et qu'avec une vive foi, ils vous publiassent partout bienheureuse ! Ce leur serait un puissant moyen de se rendre bienheureux eux-mêmes, et

de mériter, par l'imitation de vos vertus, de participer à votre gloire. De tout ce discours on peut recueillir, qu'un des grands sujets de joie qu'on ait en ce monde, c'est l'espérance du bonheur éternel, que Dieu nous prépare. *Ne vous réjouissez pas*, disait le Sauveur à ses Apôtres, *de ce que les démons vous obéissent, mais réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont écrits dans le ciel.* (Luc. 10. 20.) Saint Paul confirme la même chose, lorsqu'il exhorte les fidèles à se réjouir dans l'espérance du bonheur qui leur est promis. (Rom. 12. 13.)

Car le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint. La Sainte Vierge touche ici une troisième raison qu'elle a de glorifier le Seigneur. Après avoir vu toutes les merveilles que Dieu faisait éclater en sa personne, et les grâces singulières dont il la comblait; surtout ayant bien considéré l'alliance miraculeuse de sa maternité avec sa virginité, et l'honneur qu'elle avait d'être Mère non d'un homme simple, mais d'un Dieu fait homme, elle ne put s'empêcher de louer celui qui avait opéré en elle de si grandes choses. Elle en attribua la gloire à sa toute-puissance, et à la sainteté de son nom : à sa toute-puissance, comme à l'ouvrière de tant de merveilles; et à sa sainteté, qui avait fait agir sa toute-puissance, afin que son nom fût glorifié dans tous les siècles. Au reste en disant que Dieu avait fait en elle de grandes choses, elle voulait insinuer qu'il l'avait rendue elle-même grande et éminente dans les choses par où les hommes paraissent grands aux yeux du Seigneur, qui sont la sainteté et les autres dons surnaturels. Car comme le Fils était grand, la raison voulait que la Mère fût grande aussi. Ce qui montre que sans blesser l'humilité, l'on peut reconnaître ingénument les faveurs qu'il a plu à Dieu de nous faire. L'Apôtre même remarque que *le Saint-Esprit nous les découvre* (1. Cor. 2. 10.), afin que nous lui en témoignions notre reconnaissance, et que nous en donnions toute la gloire non à nos propres mérites, mais à la puissance et à la sainteté de Dieu, ainsi que font ces quatre mystérieux animaux qui ne cessent de louer le Seigneur jour et nuit, en disant : *Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu tout-puissant, qui était, qui est, et qui doit venir.* (Apoc. 4. 8.)

Sa miséricorde passe d'un âge à l'autre, et se répand sur ceux qui le craignent. Voici une quatrième raison qui oblige la Sainte Vierge de louer et de remercier Dieu. Elle ne songe pas seulement aux bienfaits qu'elle en a reçus, mais à ceux qu'elle espère en recevoir; et elle ne se croit pas seulement redevable à sa bonté des grâces qu'il lui a faites, mais aussi de celles qu'il fait à toutes les nations du monde. Elle se réjouit de voir que la miséricorde divine est comme une source, qui ne tarit point, qu'elle est infinie et éternelle, et qu'elle se communique avec une admirable profusion à tous ceux qui servent et qui craignent Dieu, de quel-

que nation qu'ils puissent être. Car c'est le propre des justes, lorsqu'ils remercient Dieu des bienfaits passés, de s'en promettre beaucoup d'autres dans la suite : *Dieu, disait saint Paul, nous a délivré de plusieurs grands périls, il nous en délivre encore à présent, et nous espérons qu'il nous en délivrera de même à l'avenir.* (2. Cor. 1. 10.) Les Saints ont aussi accoutumé de faire cette réflexion, que le soleil de justice ne se lève pas seulement pour eux, mais pour bien d'autres, et que sa lumière se répand dans tous les siècles. Ainsi pleins d'estime pour cette bonté infinie, ils lui rendent de continuelles actions de grâces, et lui témoignent d'autant plus de reconnaissance qu'ils regardent les biens qu'elle fait à tous les hommes, comme des biens qu'elle leur fait à eux-mêmes. D'où naît en leurs cœurs une extrême joie de ce qu'ils servent un Dieu si bon et si libéral envers ceux qui le craignent. David, pénétré de ce sentiment, emploie tout le Psaume 102, à bénir ce souverain bienfaiteur, et à publier les miséricordes qu'il a exercées tant sur lui, que sur le reste des justes.

Il a déployé la force invincible de son bras. Le cinquième motif pour lequel la Vierge glorifie le Seigneur, se prend des effets de la toute-puissance divine, qui d'elle-même, et sans aucun secours étranger, opère les plus grands miracles. Elle se ressouvenait alors que, d'une seule parole, Dieu avait créé l'univers, qu'il le conservait de même, et qu'avec une sagesse admirable, il gouvernait le ciel et la terre. Elle se ressouvenait encore des prodiges qu'il avait faits pour sauver son peuple de l'oppression des Égyptiens, et pour le conduire par le désert, jusques dans la terre de promission. Elle rappelait en sa mémoire tant d'autres œuvres miraculeuses qui sont rapportées dans l'Écriture ; mais rien ne la frappait davantage que le mystère incompréhensible de l'Incarnation du Verbe, où Dieu venait de faire éclater si glorieusement son pouvoir, et la force de son bras. Surprise de tant de merveilles, elle rendait gloire au Seigneur, et comprenait en un seul mot, tout ce que David raconte en particulier des effets les plus prodigieux de la toute-puissance divine. (Ps. 135.)

De plus il faut remarquer que dans ce verset et dans ceux qui suivent, la Vierge ne parle pas seulement de ce que le Seigneur a fait, mais de ce qu'il a coutume de faire, par charité, pour ses créatures. C'est pourquoi elle le loue de ce qu'avec son bras tout-puissant, il n'y a rien de si difficile qu'il ne fasse, quand il lui plait, comme il lui plait, et en faveur de qui il lui plait. Au reste ce qu'il a fait par le passé, il le fait encore aujourd'hui, et il le fera jusques à la fin des siècles. C'est ce qui doit nous donner une joie extrême, et une ferme espérance qu'il déploiera encore son bras pour renouveler dans nous ses anciens miracles.

Il a ruiné les vains projets et les folles entreprises des superbes. La Vierge marque par ces mots, le sixième motif qu'elle a de glorifier Dieu. Ce motif est que Dieu exerce sa toute-puissance, non-seulement en faisant miséricorde aux humbles, mais en punissant la témérité des superbes. Elle repassait dans son esprit les exemples les plus effroyables de la justice divine ; elle se représentait la chute de Lucifer, qui, par une présomption aveugle, disait en lui-même : *Je monterai dans le ciel, j'éleverai mon trône au-dessus des astres ; je serai semblable au Très-Haut.* (Isa. 14. 13.) Elle se souvenait encore de ceux qui entreprirent inutilement de bâtir la Tour de Babel. (Gen. 11. 14) Elle pensait à Pharaon, à Nabuchodonosor, et à tant d'autres, dont Dieu a voulu confondre l'orgueil, et renverser les desseins. Dans la considération de ces châtimens si terribles, elle louait Dieu, et révérait ses jugemens adorables, comme fit un jour le Sauveur, en parlant de cette sorte à son Père : *Je vous rends grâces, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces mystères aux Sages du monde, et que vous les avez révélés aux petits et aux humbles.* (Matth. 11. 25.)

Il a dégradé les princes de la terre, et a élevé les humbles. Il a rempli de biens ceux qui n'avaient pas de quoi vivre, et a renvoyé vides ceux qui étaient dans l'abondance. Ces deux versets contiennent deux puissans motifs de bénir Dieu : l'un de ce qu'il sait allier la miséricorde avec la justice ; l'autre de ce qu'il fait sentir sa puissance aux grands du monde, en les chassant de leur trône, et les dépouillant de leurs états, de leurs dignités, et de leur grandeur, pour élever en leur place des personnes pauvres, abjectes, et inconnues. C'est ainsi qu'ayant banni pour jamais du ciel les anges rebelles, il a donné à des hommes humbles les couronnes qu'il destinait à ces esprits orgueilleux. Il en a usé de la même sorte envers le tyran du monde, Lucifer, qu'il a renversé de dessus son trône, pour y placer Jésus-Christ, le maître et le modèle de l'humilité. C'est ce Fils si humble et si soumis à son Père, qu'un Prophète nous représente sous la forme d'une pierre fort petite (Dan. 2. 34.), laquelle venant de soi-même à tomber du ciel, jette par terre une épouvantable statue, qui est la figure des quatre plus florissantes monarchies du monde, et devient après cela une montagne d'une grandeur et d'une étendue immense. (Job. 5. 11. et 40. 6.) Dieu garde la même conduite envers le reste des hommes, et partout il fait voir la vérité de cette sentence du Sauveur : *Quiconque s'élèvera, sera abaissé, et quiconque s'abaissera, sera élevé.* (Luc. 18. 14.) Pour ceux qui sont affamés et nécessiteux, et qui sentent leur pauvreté, comme ils ont faim et soif de la justice, il les remplit de biens spirituels ; il leur donne tout ce qu'ils demandent, au lieu qu'il laisse dans l'indigence ces riches présomptueux qui croient avoir tout, et ne veulent rien devoir

à personne. *Les riches, disait David à ce propos, ont été réduits à mourir de faim, mais ceux qui cherchent Dieu, ne manqueront d'aucun bien. O mon âme, bénis le Seigneur de ce qu'il est si porté à favoriser les humbles, et à rassasier le nécessiteux. Que mon esprit se réjouisse en Dieu mon Sauveur, qui me couronne de ses miséricordes, et qui me remplit d'autant de biens, que j'en saurais désirer. (Ps. 102. 4.)* O qui ne confessera hautement sa bassesse, sa nécessité, son indigence, afin que Dieu le relève, le nourrisse, et pourvoie à tous ses besoins? qui n'évitera au contraire de passer pour un riche vain et dédaigneux, de peur que le Tout-Puissant ne le dépouille de tout, et ne le laisse entièrement vide de sa grâce?

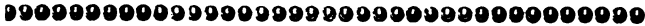
Il a pris en sa protection Israël son serviteur, et il s'est souvenu de sa miséricorde, selon qu'il l'avait promis à nos pères, Abraham, et à toute sa postérité pour jamais. Dans ces deux derniers versets nous avons deux raisons bien fortes et bien pressantes pour nous porter à louer Dieu, et à nous réjouir en lui. La première est le soin qu'il prend de subvenir à toutes les nécessités de ses domestiques et de ses enfants, jusques à venir lui-même en personne pour les assister. Il est vrai que l'on dirait quelquefois qu'il ne pense plus à eux; mais quand il est temps, il se souvient de sa miséricorde, et l'on ne voit point qu'il manque de les secourir au besoin: comme il n'oublia pas Israël, ni ne laissa pas sans remède le genre humain, dans le misérable état où le péché l'avait réduit. L'autre raison est la fidélité inviolable avec laquelle Dieu accomplit ce qu'il a promis à nos pères, en faveur de leurs descendants. Il n'en faut point d'autre preuve que la manière dont il garda la parole qu'il avait donnée à Abraham et à David de se faire homme, pour les sauver, eux et toute leur postérité. Ces deux considérations servirent merveilleusement à Marie pour l'exciter à bénir Dieu, et à se réjouir en son Sauveur. Elles feront dans chacun de nous un pareil effet, si nous regardons le soin admirable que Dieu a de nous, et avec quelle fidélité il accomplit ce qu'il a promis aux Apôtres qui sont nos Pères, n'oubliant jamais leurs enfants, et étant prêt à les assister jusques à la fin du monde.

Voilà les dix principaux motifs, dont la Sainte Vierge se servait, et que le Verbe divin, qu'elle portait en son sein, lui suggérait intérieurement pour glorifier le Seigneur. Nous devons nous en servir dans la même vue, prenant tantôt l'un, et tantôt l'autre, afin d'avoir jour et nuit en main comme un instrument à dix cordes, pour ne cesser de louer Dieu. Mais parce que de nous-mêmes nous sommes incapables de le bien faire, il faut que nous conjurons le Sauveur de nous en apprendre la méthode, comme il l'apprit à sa sainte Mère, qui pourra sans doute contribuer beaucoup par son intercession à nous obtenir cette grâce, à la gloire même de son Fils. Ainsi soit-il.

IV. POINT.

La dernière chose que nous avons à considérer, c'est que Marie demeura près de trois mois avec sa cousine. O qui pourrait dire le fruit qu'elle fit dans l'âme de ceux qui la pratiquaient en cette sainte maison, soit par ses discours, soit par les exemples de modestie, d'humilité, et de charité qu'elle leur donnait ! car si en entrant elle les combla de biens, quels biens ne leur procura-t-elle pas durant trois mois qu'elle vécut avec eux ? Mais celle qui eut le plus de part à sa confiance, fut Élisabeth, à qui elle déclara ouvertement les grands mystères que Dieu avait opérés en elle. Toutes leurs conversations étaient saintes, et elles n'avaient pour but que de s'exciter l'une l'autre à la prière, à l'union avec Dieu, et à la pratique des vertus. Que si l'Arche d'alliance, pour avoir été trois mois dans la maison d'Obédédom, attira sur lui et sur toute sa famille tant de bénédictions, que David, par une sainte jalousie, la voulut avoir, ne doutant point qu'elle n'apportât chez lui la prospérité et le bonheur ; à combien plus forte raison devons-nous croire que cette Arche du nouveau Testament, où Jésus-Christ était renfermé, que cette Arche, dis-je, pendant trois mois qu'elle demeura chez Élisabeth, remplit sa maison de toutes sortes de biens ? Mais après cela qui n'aurait envie de la posséder et d'établir en son cœur une dévotion constante envers la Mère de Dieu, non pour trois mois seulement, mais pour toujours, dans l'espérance que par son moyen il obtiendra les bénédictions du ciel ?

Il y a encore du mystère en ce que le Fils de Dieu ayant fait, par l'entremise de la Vierge, de grandes grâces à saint Jean et à sainte Élisabeth, ne voulut pas néanmoins rendre la parole à Zacharie, qui, selon la prédiction de l'ange, devait être muet jusqu'à la naissance de son fils, en punition de son incréduité. Il usa envers lui de cette rigueur, pour montrer qu'il est inflexible en ce qui regarde l'ordre de sa justice, et parce qu'il lui sembla plus à propos d'attendre à faire parler ce muet en un autre temps. Nous voyons par-là qu'il faut révéler les secrets jugements de Dieu, et se soumettre humblement aux ordres de sa providence, en attendant de jour en jour le temps favorable de sa visite ; puisqu'il n'y a point de terme si long qui ne vienne enfin, et qu'après tout, il fit peu de temps après à Zacharie plus de grâces, qu'il n'en avait faites ce jour-ci à Élisabeth.



XIII. MÉDITATION.

De la naissance de saint Jean, Précurseur de Notre-Seigneur.

I. POINT.

POUR LA FÊTE DE SAINT JEAN BAPTISTE.

NOUS observerons, en premier lieu, les rares merveilles qui précéderent la conception de saint Jean. Car comme Dieu l'avait choisi pour être le précurseur de son Fils, il voulut, en l'honorant d'une façon extraordinaire, faire voir combien il l'aimait, et combien la charge à la quelle il prétendait l'élever, était importante. Il voulut aussi honorer celui dont le saint enfant devait être un jour le ministre et le précurseur de son Fils. Premièrement donc il lui donna un père et une mère incapables naturellement d'avoir des enfants, mais illustres par leur piété, afin qu'il pût être le fruit de leurs saints désirs et de leurs prières. C'est en effet par le moyen de l'oraison que s'exécutent les grands desseins de la providence de Dieu sur les justes, ainsi que remarque saint Grégoire en parlant de la naissance d'Isaac. (*L. 1. Dialog. c. 8.*) Et c'est pour cela que nous devons embrasser avec affection cet exercice, persuadés que nous obtiendrons tout ce que nous demanderons, quelque difficile qu'il paraisse. De plus, Dieu voulut que la conception de saint Jean fût annoncée à Zacharie par l'ange saint Gabriel, qu'il envoya depuis à la Sainte Vierge, pour lui annoncer celle du Sauveur. L'ange s'acquitta de ces deux légations, avec une égale fidélité, parce que Dieu l'avait également chargé de l'une et de l'autre : comme nous voyons que saint Raphaël ne témoigna pas moins de ferveur dans les services les plus bas qu'il rendit au jeune Tobie, que s'il eût été employé dans les ministères les plus honorables ; parce que les anges mettent leur contentement et leur gloire à exécuter sans distinction tout ce que Dieu leur ordonne.

Il faut ensuite admirer les grandes choses que l'ange prédit de saint Jean, afin que l'on en conçût dès lors une haute estime, et que son Père en même temps apprit de quelle manière il le devait élever, pour en faire un digne précurseur du Sauveur du monde.

I. Il déclara quel était le nom que Dieu voulait qu'on lui donnât, en disant : *Vous le nommerez Jean* (*Luc. 1. 14.*), c'est-à-dire, grâce, pour signifier qu'il posséderait un jour des

trésors de grâce, et qu'il serait le modèle des âmes confirmées en grâce. En effet il a trouvé grâce devant Dieu, puisque Dieu l'a choisi par sa pure miséricorde, qu'il l'a appelé, et s'est souvenu de son Nom, avant même qu'il fût sorti du sein de sa mère. (Isa. 49. 1.)

II. L'ange promet qu'il *serait grand devant le Seigneur* (Luc. 1. 15.), c'est-à-dire, qu'il excellerait dans les choses qui paraissent grandes aux yeux de Dieu, qui sont les vertus et la sainteté; qu'ainsi il deviendrait grand en humilité, en obéissance, en patience; qu'il aurait un don sublime d'oraison, et de contemplation; et qu'il ferait tout ce que font ceux qui sont grands dans la maison du Seigneur.

III. Il assura que, pour vivre en parfait Nazaréen, il serait fort sobre, et qu'il ne boirait jamais de vin, ni d'autre liqueur qui pût enivrer. (Luc. 1. 15.) Mais comme les promesses de Dieu sont efficaces, et qu'il ne manque jamais de nous fournir les moyens nécessaires pour en obtenir l'effet, l'ange incontinent ajouta un quatrième avantage du saint précurseur en disant : *Il sera rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère* : ce qu'il faut entendre d'une plénitude proportionnée à la grandeur et à l'éminence de la charge qu'il devait avoir, et qu'il exerça dès le ventre de sa mère jusques à la mort.

Enfin l'ange dit que sa principale occupation serait de *marcher devant le Seigneur, avec le zèle et l'esprit d'Élie, afin de convertir à Dieu plusieurs enfants d'Israël, et de rendre ce peuple si spirituel et si parfait*, qu'il fût en état de recevoir la loi nouvelle que le Fils de Dieu venait lui prêcher.

Suivant cela, l'on peut dire que saint Jean devait être grand en toute façon, à l'égard de Dieu, à l'égard de lui-même, et à l'égard du prochain : à l'égard de Dieu, par une surabondance de dons et de grâces; à l'égard de lui-même, par l'austérité de sa vie; et à l'égard du prochain, par son zèle pour le salut des pécheurs, ne se contentant pas d'être lui-même parfait, mais tâchant de contribuer à la perfection de tout le monde, à la gloire de son divin maître. Proposons-nous pour exemple ce grand Saint, dont le prophète Michée nous fait le portrait. (Mich. 6. 8.) Formons-nous sur cet excellent original. Imitons les vertus qu'on y remarque, et qui sont toutes d'un fort grand mérite devant Dieu. Mais attachons-nous particulièrement à celles qui conviennent davantage à notre état; prions la divine majesté de nous aider à les acquérir, et demandons-lui cette grâce par les mérites de saint Jean, qui a eu toutes les vertus en un éminent degré.

II. POINT.

Il faut admirer, en second lieu, les faveurs que Jésus fit à saint Jean, pendant qu'il était encore dans le sein d'Élisabeth, six mois après qu'elle l'eut conçu. A peine le Verbe divin

s'était-il fait homme, qu'il voulut aller visiter son précurseur, afin de le sanctifier, comme nous avons dit en la dernière méditation, d'où saint Jean tira trois grands avantages.

Car premièrement il reçut les prémices de la grâce de Jésus-Christ; et il les reçut dans une telle plénitude, qu'outre toutes les vertus surnaturelles dont il fut rempli, le Sauveur lui communiqua beaucoup d'autres grâces, qu'on nomme *gratuites*. Il lui avança l'usage de la raison; il lui fit connaître, par une lumière miraculeuse, le mystère de son incarnation; il excita dans son cœur des mouvements d'admiration et d'amour accompagnés d'une allégresse toute spirituelle.

II. Si Dieu, comme dit l'Apôtre, *ne se repent point des dons qu'il a faits* (Rom. 11. 29.), il est probable ainsi que remarque saint Ambroise, qu'après avoir donné une fois à saint Jean l'usage de la raison, il le lui laissa pour toujours. (In cap. 1. Luc.) De sorte que comme la Vierge, durant les trois mois qu'elle demeura chez Zacharie, contribua extrêmement au progrès que fit sainte Élisabeth en toutes sortes de vertus; ainsi le Sauveur qu'elle portait dans son sein, aida merveilleusement le petit saint Jean, qu'Élisabeth portoit dans le sien, à augmenter en sainteté par les actes de vertu que sa volonté toujours libre et fortifiée de la grâce du Saint-Esprit dont il était plein, produisait continuellement.

III. Ce fut en considération de ce saint enfant que Dieu favorisa la Mère de beaucoup de grâces, qu'il la remplit du Saint-Esprit, et qu'il lui communiqua le don de prophétie (S. Ambr. et Beda in Luc.): ce qui montre combien il le chérissait, et de quelle utilité nous peut être sa faveur et sa protection. Il est donc de notre intérêt de l'aimer, de nous réjouir avec lui de tant de faveurs signalées, qu'il a reçues, et d'en rendre grâces à Notre-Seigneur, afin qu'aidés de ses prières, nous méritions de participer aux mêmes dons et aux mêmes avantages.

III. POINT.

Au troisième point nous devons considérer beaucoup de choses merveilleuses qui arrivèrent à la naissance de saint Jean. La première fut que comme on vint pour le circoncire, son père et sa mère, inspirés de Dieu, voulurent, malgré les parents, qu'on le nommât Jean, c'est-à-dire grâce; pour apprendre qu'au même temps qu'il s'obligeait par la circoncision aux observances pénibles de la loi ancienne, Dieu le comblait de ses grâces, afin qu'il pût supporter ce pesant fardeau, et qu'il donnât même quelque sorte de commencement à la loi de grâce, en recevant les prémices de cette grâce si abondante, qui s'est répanquée par tout le monde, avec la lumière de l'Évangile; *Lex et Prophetæ usque ad Joannem. Ex eo regnum Dei evangelisatum.* (Luc.

16, 16.) Prions donc Notre-Seigneur que puisqu'il nous a assujettis à sa loi, il nous donne aussi des grâces en abondance pour nous en rendre le joug plus léger, et l'observation plus facile.

Le second miracle fut que Zacharie recouvra l'usage de la parole, et que se sentant tout-à-coup plein du Saint-Esprit et d'une lumière céleste, il récita le cantique, *Benedictus*; commençant par bénir Dieu de la bonté qu'il avait de venir visiter son peuple, et passant de là aux louanges de son précurseur : parce que le Saint-Esprit a coutume de porter les hommes premièrement à glorifier Dieu pour les faveurs qu'il leur a faites, et puis à louer les Saints des grâces singulières qu'ils en ont reçues. Mais ce qui fait voir admirablement le mérite de saint Jean, et l'amour que Dieu lui portait, c'est que Zacharie recommença à parler, dès qu'il eut écrit qu'on donnât à son fils le nom de Jean. Par où nous pouvons juger combien Dieu considère ceux qui ont du respect pour un nom si saint et si vénérable. O glorieux enfant, je me réjouis de vous voir si chéri de Dieu; et je vous conjure, puisque vous êtes plein de grâce, comme votre nom le porte, de prier Notre-Seigneur qu'il en remplisse mon âme, afin que je le serve constamment, et que je mérite de le posséder avec vous dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

La troisième chose remarquable qui arriva, fut que tous ceux qui ouïrent parler de ces merveilles, en conçurent une joie, accompagnée de respect et d'étonnement; par où se vérifia la prédiction de l'ange, qui avait promis que *la naissance de Jean serait à plusieurs le sujet d'une grande joie.* (Luc. 1.14.) Tout le monde y doit prendre part; puisque Dieu a donné à son Église dans la personne de ce Saint, un Intercesseur capable de lui obtenir cette allégresse spirituelle, qui est le fruit de la dévotion, et le gage du bonheur éternel.

Enfin ce qu'il y a de plus glorieux pour saint Jean, c'est que *la main du Seigneur*, ainsi que remarque l'Évangéliste au commencement de sa vie, *était avec lui*, c'est-à-dire que cette main toute-puissante le soutenait, qu'elle opérait par son moyen de grandes choses, qu'elle le conduisait dans toutes ses voies, et qu'elle l'assistait dans tous ses besoins. L'Église pour ce sujet lui applique ces paroles d'Isaïe : *Le Seigneur m'a appelé dès le ventre de ma mère; avant que je fusse né, il s'est souvenu de mon nom; il m'a couvert de sa main, comme d'un bouclier; il m'a mis en réserve, comme une flèche choisie, qu'il conserve dans son carquois.* (Isa. 49. 1.) O heureuse flèche, qui n'a point d'autre mouvement que celui que la main de Dieu lui donne! O flèche choisie, que le Saint-Esprit a toujours en main, et dont il se sert dans les combats, pour en faire l'instrument de ses plus glorieuses victoires! Main invincible de mon Dieu, c'est vous qui agissez si fortement

sur le cœur de saint Jean ; c'est aussi à vous de donner aux nôtres une impression sainte, qui les porte à exécuter sans résistance vos commandements. Fortifiez notre faiblesse, et ne nous abandonnez jamais ; puisque sans vous nous ne pouvons rien.



XIV. MÉDITATION.

De ce qui arriva à saint Joseph, lorsque s'étant aperçu de la grossesse de Marie, il résolut de la quitter ; comment l'ange lui apparut, et le consola en lui révélant tout ce grand mystère.

I. POINT.

VERTUS DE SAINT JOSEPH.

CONSIDÉRONS avant toutes choses les vertus de saint Joseph, et les grâces singulières dont notre Seigneur le favorisa, pour le rendre digne d'épouser la Reine du ciel, et de lui tenir lieu à lui-même non-seulement de gouverneur et de tuteur, mais même de père, en tout ce qui regarderait son éducation. Car comme ce divin Sauveur communiqua à saint Jean-Baptiste et aux Apôtres la plénitude de son Esprit, afin qu'avec ce secours ils fussent capables de s'acquitter de leurs ministères (*Luc. 1. 15. — Act. 2. 4.*) ; il orna de même saint Joseph de vertus rares et excellentes, afin qu'il remplît dignement une place aussi importante que celle où Dieu l'avait mis. Et ce grand Saint sut si bien faire profiter les talents qu'il avait reçus, que pour les avoir multipliés et accrus de jour en jour, il mérita de porter le nom de Joseph, qui veut dire, selon l'Écriture, *celui qui croît ; accrescens.* (*Gen. 49. 22.*) Il crut effectivement et surpassa en sainteté tous les plus grands hommes de la loi ancienne. Il fit paraître plus de foi et d'obéissance qu'Abraham, plus de patience dans les travaux que Jacob, plus de chasteté que le patriarche Joseph, plus de familiarité avec Dieu que Moïse, plus de charité pour son peuple que Samuël, plus d'humilité et de douceur que David. Il augmenta tellement en toutes sortes de vertus, qu'on pouvait lui appliquer ces paroles du Psalmiste : *Heureux celui que vous protégez, parce qu'il élève dans son cœur comme des degrés (Ps. 83. 6.) pour monter vers vous ; il avance de vertu en vertu, jusqu'à ce qu'il voie le Dieu des dieux en Sion.*

Surtout, l'on peut dire que saint Joseph croissait toujours, parce qu'il montait par cette échelle mystérieuse, qui a pour échelons, comme nous avons dit ci-dessus, la lecture, la méditation, l'oraison, et la contemplation. (*Méditation 4.—Punct. 4.*) L'exemple de sa sainte épouse qu'il voyait monter avec ferveur, lui était d'un fort grand secours. Car ces deux âmes unies très-étroitement par la charité, ressemblaient à deux séraphins, qui battant des ailes, s'excitaient à voler vers Dieu, et à glorifier le Saint des saints, dans la vue de ses perfections infinies. Et afin qu'il pût vaquer plus librement aux exercices de la vie contemplative, Dieu lui inspira de garder la chasteté perpétuelle, qui, selon saint Paul, est un excellent moyen de prier sans empêchement. (1. Cor. 7. 35.) Il se rendit si accompli en cette vertu, qu'il n'était sujet à aucun mouvement impur, bien qu'il vécut avec une Vierge d'une beauté rare, mais d'une pureté d'ailleurs si parfaite, que c'était assez de la regarder pour concevoir de l'horreur du vice contraire. Il montra sans doute qu'il aimait Dieu d'un amour pur et généreux, en ce qu'il renonça pour toujours aux délices du mariage, et qu'il prit sur lui toutes les charges de cet état, sans en vouloir goûter les plaisirs. Il fit encore de merveilleux progrès en d'autres vertus, dont nous parlerons incontinent, et qu'il faut tâcher d'imiter. Prions-le de nous servir d'avocat envers son épouse, et envers Notre-Seigneur; parce que les grands services qu'il leur a rendus, lui ont acquis auprès de l'un et de l'autre un fort grand pouvoir. O glorieux Patriarche, dont les anges mêmes admirent la sainteté, priez celui que les saintes Lettres nomment, le désir des collines éternelles (*Gen. 49. 26.*), qu'après avoir si abondamment répandu sur vous ses bénédictions, il daigne verser sur vos serviteurs quelques gouttes de cette rosée céleste, afin que nous croissions, comme vous, en vertus et en mérites, et que par notre persévérance, nous gagnions enfin la couronne de gloire. Ainsi soit-il.

II. POINT.

Après que la Sainte Vierge fut revenue de chez Zacharie (*Matth. 1. 18.*), son époux la voyant grosse, sans savoir d'où cela venait, en fut sensiblement affligé, et comme il était un homme juste et craignant Dieu, il résolut de la quitter secrètement, plutôt que de l'emmener en sa maison, ou de la déshonorer. Il y a sans doute de quoi admirer ici les profonds jugements de Dieu, qui ne voulut pas révéler ce grand mystère à saint Joseph, comme il fit à sainte Élisabeth et à Zacharie, pour mettre à l'épreuve sa vertu, et celle de sa sainte épouse. Cet homme de Dieu ayant reconnu que Marie était enceinte, pouvait croire raisonnablement, comme disent plusieurs pères (*S. August. Chrysost. et alii.*), qu'elle

avait manqué à son devoir, ou du moins il avait quelque sujet apparent de l'en soupçonner. Une tache si honteuse dans sa famille lui causait un chagrin mortel. Marie d'un autre côté s'étant aperçue du trouble où il était, fut encore plus affligée de voir que sa fidélité lui était suspecte, et qu'il songeait à l'abandonner. La providence divine permit tout cela, parce qu'il revient d'ordinaire au juste de grands avantages de ces sortes de peines, et parce qu'elle prévoyait qu'un accident si fâcheux servirait à perfectionner la vertu de Joseph et de Marie, et préparerait leur esprit à de plus grandes souffrances. Comme donc la Vierge avait reçu au jour de son Annonciation, et dans la maison d'Élisabeth, des faveurs extraordinaires du ciel, Dieu voulut qu'elle passât par cette épreuve, et qu'elle souffrit cette humiliation, pour lui faire pratiquer l'humilité, et la disposer à recevoir peu de temps après, dans Bethléem, de nouvelles grâces. Car l'abaissement est toujours suivi de l'élevation, et la tristesse est une disposition à la joie. (*Bern. Serm. 34. in Cant.*) C'est peut-être pour cela que l'Église voulant nous faire mieux ressentir la joie de la Nativité du Sauveur, nous y prépare la veille, en nous remettant cette histoire devant les yeux, dans l'évangile de la messe. C'est encore pour cette raison que Dieu afflige très-sensiblement saint Joseph, n'y ayant rien qui pût mieux le disposer à la grâce qu'il lui voulait faire de lui révéler le secret de la grossesse de Marie, afin qu'il en fût un témoin fidèle et irréprochable.

De tout ceci nous pouvons tirer une maxime très-importante, qui est qu'un homme, quelque saint qu'il soit, quelque familiarité qu'il ait avec Dieu, quelques mérites qu'il ait pu gagner par ses bonnes œuvres, ne manque jamais en cette vie d'humiliations et de peines, et que souvent même le bien qu'il fait est l'occasion de son déplaisir. *Car la vie de l'homme qu'est-ce autre chose qu'une guerre* continueuse (*Job. 7. 1.*), et le juste ne doit-il pas préparer son âme à la tentation? (*Eccl. 2. 1.*) Bien loin de fuir les souffrances, il doit les chercher, et les compter pour des faveurs, surtout lorsque ce ne sont point des châtimens de ses péchés, et bien plus encore lorsque le sujet en est louable : comme nous voyons que Marie souffre la dernière des humiliations pour la chose du monde qui lui est la plus glorieuse, et comme son Fils pour de semblables sujets a été chargé d'opprobres, et persécuté jusqu'à la mort. Ces exemples nous doivent encourager, et chacun doit dire à Dieu, comme David : *Éprouvez-moi, Seigneur, et tentez-moi; portez le feu jusques dans mes reins et dans mon cœur. Car j'ai toujours votre miséricorde devant les yeux, et votre vérité fait toute ma joie* (*Ps. 25. 2.*); c'est-à-dire, éprouvez-moi par toutes sortes d'afflictions et de douleurs au corps et à l'âme, parce que j'ai une ferme confiance en votre bonté, et en la fidélité inviolable de vo-

tre parole, que vous proportionnez la tentation à mes forces, et que vous me ferez sortir du combat avec avantage.

III. POINT.

Il faut ensuite considérer les excellentes vertus que Joseph et Marie pratiquèrent en cette occasion, afin de les imiter. Il est certain que Dieu ne mit leur vertu à une si rude épreuve, que dans la vue qu'ils en tireraient un grand avantage. Premièrement donc saint Joseph fit voir une patience et une sagesse admirables dans une affaire très-épineuse. Sa patience parut en ce que croyant avoir reçu un insigne affront, il l'endura sans dire mot, sans prétendre en tirer raison, par les voies mêmes les plus légitimes, sans en faire la moindre plainte aux parents de son épouse, sans murmurer contre elle, et sans l'outrager de paroles. Bien loin de cela, étant saint comme il était, il résolut non-seulement de se mortifier en beaucoup de choses, que la justice et la raison semblaient lui permettre, mais de dissimuler tout-à-fait, et d'étouffer son ressentiment. Sa prudence se fit remarquer en ce qu'il imagina un expédient, par où d'un côté il sauvait l'honneur de Marie, qu'il soupçonnait d'adultère; et de l'autre il se dispensait de l'emmener en sa maison, soit en lui déclarant secrètement qu'il la répudiait, selon qu'il lui était permis par la loi, soit en cherchant quelque occasion de la quitter, sans faire de bruit. Ce fut encore une marque de sa prudence que l'extrême circonspection dont il usa pour ne rien précipiter. Car c'est ainsi qu'il faut entendre ces paroles de l'Évangile: *pendant qu'il s'entretenait dans cette pensée; hæc autem eo cogitante.* (Matth. 1. 20.) Ce qui le tenait en suspens, c'est qu'il n'avait pas moins de scrupule d'abandonner une personne qu'il croyait sainte, que de demeurer avec elle, quoiqu'elle lui parût coupable. Tout ceci nous doit donner une extrême confusion, lorsque nous venons à considérer le peu de patience que nous avons sous la main de Dieu qui nous humilie; la violence avec laquelle nous nous emportons contre ceux qui nous offensent; l'habitude, qui nous est si naturelle, de murmurer contre notre prochain, de noircir sa réputation, de publier ses défauts les plus cachés; et enfin la passion aveugle, qui nous fait faire tout cela, sans délibérer et sans prendre garde à ce que nous faisons. Pour remédier à un si grand mal, prions le Sauveur, par les mérites du grand saint Joseph, de nous rendre de parfaits imitateurs de ses vertus.

Pour ce qui est de la sainte Vierge, comme elle surpassait son époux en sainteté elle se signala aussi davantage par les vertus excellentes qu'elle pratiqua, et que les personnes les plus parfaites ont accoutumé de pratiquer en de semblables rencontres. Il y en eut quatre principales, qui furent l'humilité, le silence, la confiance en Dieu, et l'o-

raison continuelle. L'humilité lui fit cacher les divins mystères qu'elle ne pouvait découvrir sans s'attirer de l'estime et des louanges. Elle ne souffrit pas même que Zacharie ni Élisabeth les publiassent; et quoique les personnes qui vivent en bonne intelligence dans le mariage, aient coutume de se communiquer leurs secrets, elle cacha toutefois le sien à saint Joseph; quelque peine qu'elle prévît que son silence pourrait lui causer. Ce même silence servit encore à faire paraître son humilité. Car sachant ce que Joseph pensait d'elle, bien loin de se justifier, et de produire des témoins de son innocence, elle s'abandonna entièrement à la providence divine, lui remit son honneur entre les mains, et ne cessa de la prier de vouloir bien guérir cette plaie, en la manière qui lui semblerait la plus convenable. Qui ne rougirait après cela d'être si vain que de publier ses propres louanges, d'excuser ses fautes, et de s'attacher follement à tout ce qui peut flatter son orgueil? Qui ne blâmerait son peu de confiance en Dieu, et sa négligence à recourir à l'oraison? Chacun doit s'imaginer que c'est à lui que s'adressent ces paroles d'Ézéchiël : *Fils de l'homme montrez ce temple aux Enfants d'Israël, afin que l'ayant mesuré, ils aient honte de leurs crimes, et rougissent de ce qu'ils ont fait.* (Ezech. 43. 10.) O mon âme, regarde cette sainte Vierge comme le temple vivant, où la majesté de Dieu réside (Gregor. l. 24. — Moral. c. 6.) ; considère toutes les vertus qui en sont les principaux ornements ; mesure cet édifice sacré, et admire l'excellence d'un ouvrage si divin ; compare tes œuvres avec les siennes, et voyant sa vie si réglée et irréprochable, remplis-toi de confusion des désordres de la tienne. Vierge sainte, qui êtes le sanctuaire du Verbe incarné, priez ce Dieu-Homme, que vous portez dans votre sein, d'enrichir mon âme des vertus, qui peuvent en faire un temple digne de le recevoir. O mon âme, songe que les justes doivent ressembler au grain de moutarde qui ne fait jamais mieux sentir sa chaleur et sa vertu que quand on l'écrase. (Matth. 13. 13.) Lors donc que la main de Dieu vient à te briser, pour ainsi dire, et à te réduire en poudre par les afflictions, sache que c'est alors que tu dois avoir le plus de ferveur pour bien pratiquer toutes ces vertus.

IV. POINT.

Comme saint Joseph avait l'esprit tout occupé de cette pensée, un ange lui apparut en songe, et lui dit : Joseph, fils de David, ne craignez point de prendre Marie pour votre épouse ; car ce qui est né dans elle, a été formé par le Saint-Esprit. Elle enfantera un Fils, que vous nommerez Jésus, parce qu'il sauvera son peuple, en lui remettant ses péchés. (Matth. 1. 20.)

Ce que nous avons ici principalement à considérer, c'est la bonté avec laquelle Dieu console et soulage ses amis, au

plus fort de leurs afflictions. Il y emploie les remèdes surnaturels et divins, quand les ordinaires et humains viennent à manquer. Comme saint Joseph ne pouvait comprendre la cause de la grossesse de Marie, il envoya un de ses anges pour lui en découvrir le mystère. L'ange s'acquitta de sa commission de la manière du monde la plus douce et la plus honnête. Car d'abord il l'appela par son Nom, *Joseph*, et il ajouta, *Fils de David*, pour le faire ressouvenir que Dieu avait juré à David que le Messie naîtrait de sa race. Il lui dit ensuite : *Ne craignez point*, afin de bannir de son esprit toute sorte d'inquiétude et de trouble : ce qui est un des effets ordinaires de la visite des anges. Puis il l'assura que la Vierge avait conçu par l'opération du Saint-Esprit, tant pour dissiper ses vains soupçons, que pour justifier celle dont la conduite lui était suspecte. Enfin pour changer sa tristesse en joie, et le consoler pleinement, il lui dit qu'elle enfanterait un fils, dont il aurait le même soin, et qu'il gouvernerait avec la même autorité que s'il en était le Père, qu'il le nommerait Jésus, c'est-à-dire Sauveur, comme étant celui qui devait sauver tout le monde.

Ces paroles eurent tant de force, et jetèrent tant de lumière dans l'esprit de saint Joseph, qu'elles le convainquirent en un moment de la vérité. Il faut remarquer ici l'allégresse qu'elles lui causèrent, lorsque tout d'un coup il éprouva dans sa personne ce que dit Job : *Quand vous vous croirez perdu, c'est alors que vous vous lèverez comme l'aurore.* (Job. 11. 17.) O quelle joie n'eut-il pas d'être délivré de ses soupçons, et quel regret de les avoir écoutés, quoiqu'innocemment ? quelle résolution ne fit-il pas de ne juger mal de personne ? quels remerciements ne rendit-il point à Dieu, pour lui avoir donné une épouse si considérable par sa dignité et par son mérite, et pour lui avoir confié la conduite de son propre Fils ? En un mot, qui pourrait dire le contentement qu'il ressentit, lorsqu'il sut que la Rédemption du monde était proche ?

Nous pouvons de même considérer combien la Vierge eut de joie de voir son époux dans un parfait repos d'esprit : combien elle s'affermir dans la confiance qu'elle avait en Dieu ; combien elle rendit d'actions de grâces à notre Seigneur, de ce qu'il avait pris sa cause en main, et avait accompli en sa personne ce qu'il dit par un Prophète : *Je la mettrai dans la vallée d'Achor, c'est-à-dire je lui enverrai des afflictions, pour animer davantage son espérance ; et elle commencera à chanter comme auparavant* (Osee. 3. 15.), n'ayant plus rien qui puisse troubler la paix de son âme. Je vous remercie, ô Dieu Tout-Puissant, du soin paternel que vous avez de ces deux personnes, qui vous sont si chères, et de ce que vous changez leur tristesse en une abondance de consolations. Je vous supplie par l'amour que vous leur

portez, de me faire jouir, comme eux, des effets de votre douce providence, et de m'affermir au milieu des troubles et des afflictions de cette vie, dans la pensée que votre secours ne me manquera jamais, lorsque j'en aurai besoin.

V. POINT.

Joseph obéit au commandement de l'ange, prit avec lui son épouse ; vécut avec elle dans une parfaite continence, non-seulement jusqu'au jour qu'elle enfanta son Fils premier-né, mais encore après. Ce qu'il y a ici de plus remarquable, ce n'est pas précisément l'obéissance de saint Joseph, qui n'eut point de peine à se résoudre à vivre en la compagnie d'une personne, dont il connaissait parfaitement la dignité et le mérite ; mais c'est la manière, dont il obéit. Car il reçut cette Sainte Vierge dans sa maison avec un respect incroyable, et avec des paroles semblables à celles d'Élisabeth : Et d'où me vient cet honneur, lui dit-Il, que la Mère de mon Dieu daigne entrer dans ma maison ? O quel amour n'ent-il pas pour elle ! et quel soin ne prit-il pas de l'assister et de la servir ! O que leur conversation était sainte ! que leur vie était angélique ! qu'il y avait dans ces deux âmes une merveilleuse conformité d'inclinations et de sentiments ! que Marie faisait paraître de soumission aux volontés de Joseph ! qu'elle se plaisait à lui découvrir tous les secrets de son cœur, et à s'entretenir confidemment avec lui tantôt des particularités de l'ambassade de l'ange, tantôt de ce qui s'était passé chez Zacharie ; voyant bien qu'il était temps de l'instruire à fond de tous ces mystères, à la gloire de celui qui avait opéré en elle de si grandes choses ! O Homme vraiment heureux, à qui le ciel a donné une telle épouse ! Heureuse l'âme qui peut apprendre de l'un et de l'autre l'obéissance et la charité, et qui fait profession de les honorer ! O Séraphins incarnés, plus purs que les premiers Séraphins du ciel, qui n'avez des ailes, qu'afin de voler partout où Dieu vous appelle, embrasez nos cœurs des flammes de la charité ; faites que nous soyions obéissants, comme vous, aux ordres de Dieu, et que nous ayions pour notre prochain le même amour que vous aviez l'un pour l'autre.



XV. MÉDITATION.

De l'attente des couches de la Sainte Vierge, et de quelques préparatifs pour la Naissance de Notre-Seigneur.

COMME on célèbre en Espagne, huit jours avant Noël, l'attente des couches de la Sainte Vierge, j'ai cru qu'on serait bien aise d'avoir une Méditation propre pour cette fête, et pour les jours suivants. Nous considérerons sur toutes choses l'impatience sainte, où étaient le petit Jésus, la glorieuse Vierge, et saint Joseph, de voir ce mystère entièrement accompli, et nous regarderons ces trois Personnes, comme le modèle des âmes dévotes, qui désirent, avec une vive foi, d'avoir ce qui est requis pour bien célébrer la Nativité de Notre-Seigneur.

I. POINT.

Considérons, en premier lieu, le désir ardent qu'avait le Sauveur, dès le ventre de sa Mère, d'achever l'ouvrage de notre rédemption, et par conséquent de naître au plus tôt pour commencer à y travailler, selon l'ordre qu'il en avait reçu de son Père. Il pouvait dire dès lors avec vérité ce qu'il a dit depuis : *Je dois être baptisé d'un nouveau baptême, et combien me sens-je pressé, jusqu'à ce qu'il s'accomplisse.* (Luc. 12. 50.) Quelque resserré que fût son corps dans les entrailles de la Vierge, il sentait encore son cœur beaucoup plus pressé par la violence de ce désir. Un témoignage si certain de son amour mérite bien qu'on lui en rende des actions de grâces, et qu'on lui témoigne la reconnaissance qu'on en a, par une ferme résolution de le servir.

Mais après tout, quoiqu'il désirât extrêmement de venir au monde, il ne voulut naître qu'au bout de neuf mois, qui est le terme ordinaire de la naissance des autres enfants. 1°. Pour observer en cela l'ordre naturel, et pour demeurer dans sa prison jusqu'à la fin. Car sa maxime a toujours été, lorsqu'il s'agissait de souffrir, de rejeter toutes sortes de dispense, de singularité, et de privilège; et c'est pour cela que pouvant naître au septième mois, ou au huitième, il a mieux aimé attendre que le neuvième fût accompli. 2°. Afin de prendre tout ce temps là comme un temps de recueillement et de prière; ne jugeant pas à propos d'entrer dans le monde, qu'après s'y être préparé par une fervente et continuelle oraison: comme avant que de se mettre à prêcher, il se retira dans le désert, et y demeura quarante jours. Nous voyons par là combien il importe de rentrer un peu

dans soi-même, de se recueillir pendant quelque temps, et de vaquer à la prière, avant que de paraître en public, ou de s'engager à quelque grande entreprise; ce qui peut encore servir d'une excellente disposition, pour bien célébrer la nativité du Sauveur.

II. POINT.

Considérons en second lieu avec quelle ardeur la Sainte Vierge souhaitait l'heureux moment de la naissance de son Fils. 1°. Elle était en une impatience extrême de voir de ses yeux celui qu'elle aimait non-seulement comme son Fils, mais comme son Créateur et son Dieu, et de contempler cette humanité sainte, formée de sa chair, et douée d'une incomparable beauté. 2°. Elle souhaitait de l'adorer, de le porter entre ses bras de le nourrir de son lait, en reconnaissance de l'honneur qu'il lui avait fait de la choisir pour sa Mère. Elle lui disait à toute heure ces paroles des Cantiques : *Qui me procurera ce bonheur, mon Fils, que je vous voie hors de votre prison, que je vous embrasse, que je vous baise* (Cant. 8. 1.), et que je vous serve, comme vous le méritez. 3°. Elle désirait que le trésor infini, mais caché, qu'elle possédait, devint commun à tout le monde. Car bien qu'elle aimât tendrement son Fils, ce n'était pas tant pour son intérêt, que pour le salut de tous les hommes, et parce qu'il s'était fait Homme, afin de les sauver tous. Comme donc *un bien qu'on espère, et qu'on ne peut obtenir sitôt, afflige le cœur* (Prov. 3. 12.), chaque jour lui durait une année entière, quoique d'autre part elle fût très-aise de le porter dans son sein, ayant surtout une connaissance certaine que le temps qu'il avait marqué pour en sortir n'était pas encore venu.

Toutes ces considérations nous doivent être de puissants motifs pour désirer que ce Fils unique de Dieu naisse spirituellement en nos cœurs, et en ceux de tous les hommes, afin qu'il soit adoré, servi, et aimé de tous. Nous pouvons, pour l'y attirer, nous servir de certains versets des Psaumes ou des Prophètes, qui se chantent dans l'Église au temps de l'Avent; tels que sont ceux-ci : *Faites éclater votre puissance, Seigneur, et venez pour nous sauver. Que ne percez-vous les cieus, et que ne venez-vous détruire nos vices!* (Ps. 79. 3. — Isa. 64. 1.) *O cieus versez la rosée d'en haut, et vous, ô nuées, faites descendre le juste comme une pluie : que la terre s'ouvre, et qu'elle produise le Sauveur. Montrez-nous, Seigneur, votre miséricorde, et envoyez-nous le Sauveur que vous nous avez promis.* (Ps. 84. 8.) C'est encore une pratique fort utile que d'avoir souvent dans la bouche certaines oraisons jaculatoires qui répondent aux sept Antiennes que l'Église chante ces jours-ci à vêpres. Toutes ces Antiennes ont été faites pour invoquer le Sauveur sous des noms divers, qui expriment ses perfections, soit divines, soit humaines, et qui marquent

les effets qu'il produit dans nous, quand il nous honore de ses visites. Ainsi nous pouvons lui dire : O sagesse incompréhensible, venez nous montrer le chemin du ciel. O splendeur de la gloire du Père, venez répandre partout les rayons de votre visage. O soleil de justice, venez ranimer, par votre chaleur, ceux qui sont ensevelis dans les ténèbres, et dans l'ombre de la mort. O Roi des rois, venez nous gouverner. O Maître des Nations, venez nous instruire. O Rédempteur du monde, venez nous sauver. Il ne sera pas mal-aisé de faire à Notre-Seigneur d'autres semblables prières suivant que la dévotion publique de ce temps, et la pratique de l'Église le demandent.

Enfin il est bon de considérer d'une façon plus spirituelle les désirs de la Sainte Vierge et ceux de son Fils, et de les tourner en un sens moral. Pour en former de semblables, on souhaitera que les bonnes résolutions qu'on a conçues par la grâce du Saint-Esprit, viennent à naître, pour ainsi parler, et qu'ensuite elles s'exécutent dans le temps et dans le lieu qu'il plaira à Notre-Seigneur, sans avoir jamais pour but que d'accomplir en toutes choses sa divine volonté. Car de même que l'enfant, qui est tout formé, désire naturellement venir au monde, et que ne pouvant sortir, il cause à sa Mère d'horribles douleurs, et trouve enfin son tombeau dans le sein de celle qui l'a engendré : de même un ferme désir que Dieu nous inspire, de changer de vie, ou de tendre à la perfection, étant comme renfermé dans le cœur, cherche une ouverture, pour se produire au dehors, par de saintes œuvres. Que si quelque négligence volontaire le prive de son effet, il tourmente la conscience par de terribles remords, et est souvent cause de beaucoup de chutes mortelles, que Dieu permet, en punition de ce qu'on a éteint l'Esprit (2. *Thessal.* 4. 10.), ainsi que parle l'Apôtre, c'est-à-dire, de ce qu'on a négligé de suivre le mouvement de l'Esprit divin. C'est ce qui fait dire au Sage que *les désirs tuent le paresseux* (*Prov.* 21. 25.). Il parle des bons désirs, qui ont été conçus par une inspiration de Dieu, et que la paresse a fait avorter.

III. POINT.

Remarquons enfin que Marie avait une espérance certaine de demeurer Vierge dans l'enfantement. Elle savait que, comme le Fils de Dieu, en se faisant homme, n'avait point flétri sa pureté virginale, il n'y donnerait non plus aucune atteinte en naissant. Isaïe lui promettait l'un et l'autre par ces paroles si célèbres : *Voici qu'une Vierge concevra et enfantera un Fils, qui s'appellera Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous.* (*Isa.* 7. 14.) Elle méditait attentivement cette Prophétie, et s'écriait avec admiration : O qui m'a fait si heureuse, que d'être cette Vierge si féconde, et si pure tout ensemble ?

(*Matth. 6. 23.*) Qui m'a donné la vertu de concevoir dans mon sein celui que le Père engendra de toute éternité dans le sien? Que pouvais-je désirer de plus avantageux que de posséder au dedans de moi cet Emmanuel, pour qui l'on soupire, et que l'on souhaite de voir depuis tant de siècles? Quelle joie pour moi d'enfanter un Homme-Dieu, et de le donner au monde, sans perdre ma virginité? Je vous rends grâces, ô divin Emmanuel, de ce que vous avez daigné choisir pour votre Mère une créature si abjecte. O plutôt à Dieu que l'heure de votre naissance fût déjà venue! Car bien que selon votre humanité vous deviez sortir de mon sein, vous y aurez toujours un sanctuaire pour votre Divinité. C'est ainsi que la Vierge s'entretenait avec son Fils, et l'amour de sa virginité lui causait une allégresse incroyable, par l'espérance qu'elle avait de la conserver.

Comme donc elle était exempte de beaucoup de soins, qui font de la peine aux femmes enceintes, et de l'appréhension des douleurs de l'enfantement, elle ne pensait qu'à faire des actes de toutes sortes de vertus, pour se préparer à bien recevoir son Fils, sans toutefois négliger les autres préparatifs qu'elle croyait nécessaires, selon que sa pauvreté le lui permettait. Nous devons, à son imitation, nous préparer à la naissance du Fils de Dieu, et pour cela notre premier soin doit être d'ôter ce qui ferme l'entrée de nos cœurs, et de les orner ensuite des vertus les plus capables de lui plaire, suivant que l'Église nous le recommande par ces paroles de saint Jean-Baptiste : *Préparez la voie du Seigneur ; toutes les vallées seront comblées, toutes les montagnes et les collines seront abaissées, les chemins tortus deviendront droits, et les raboteux seront aplanis, et toute chair verra le Sauveur, que Dieu a promis.* (*Vide punct. 1. et 3. — Luc. 9. 4. — Isa. 40. 3.*) C'est-à-dire, quittez les vices les plus odieux au Sauveur naissant, et revêtez-vous de ses vertus; bannissez de votre cœur la pusillanimité, qui vous abat; réprimez l'orgueil qui vous élève; corrigez vos intentions perverses; adoucissez ce qu'il y a de rude dans votre humeur. Efforcez-vous après cela d'élever votre cœur à Dieu par la confiance; rabaissez-le par l'humilité; faites que vos intentions aillent droit au ciel, et qu'elles soient épurées de toute affection terrestre; soyez doux, et gardez-vous bien d'offenser personne. Voilà les vertus qu'on admire en ce Sauveur, qui vient au monde : et ce sont aussi les dispositions qu'il faut avoir, pour être en état de profiter de sa venue. C'est par elle que l'on surmonte les quatre vices qui peuvent nous aliéner davantage l'esprit du Sauveur. Prions la Mère de Dieu de nous les obtenir, et disons-lui pour cela : O Vierge sainte, qui désiriez avec tant d'ardeur le moment et la naissance de votre Fils, et qui par les actes des plus héroïques vertus vous prépariez à le voir et à l'embrasser, délivrez vos serviteurs de tout ce qui peut

manquent. O Jésus de Nazareth, dont les vertus sont autant de fleurs qui composent votre couronne; ce qui vous fait aujourd'hui quitter Nazareth, c'est que les caresses du monde, et les délices de la chair sont pour vous comme des fleurs empoisonnées, que vous ne pouvez supporter. Faites, je vous prie, que l'exemple de votre mortification soit un remède à notre mollesse, et que nous sachions tellement armer nos âmes de vos vertus, que l'odeur de ces fleurs célestes vous y attire, pour y naître spirituellement. Ainsi soit-il.

II. POINT.

Considérons en second lieu à quelle occasion, et à quel dessein Notre-Seigneur alla de Nazareth à Bethléem. L'Évangéliste rapporte qu'en ce temps-là on publia un édit de l'empereur Auguste, par lequel ce prince ordonnait qu'on fit un dénombrement général de ses sujets dans toute l'étendue du monde, et que chacun s'allât faire enregistrer dans la ville dont il était originaire. Ce fut ce qui obligea saint Joseph d'aller de Nazareth à Bethléem, pour y être enregistré avec Marie son épouse, qui était enceinte. (Luc. 2. 1. etc.) La première réflexion, qu'on doit faire là-dessus, c'est que les pensées de Dieu sont infiniment éloignées de celles des hommes, et que le Seigneur du ciel a des vues bien différentes de celles des grands de la terre. Car l'édit d'Auguste n'était qu'un effet de son ambition, et de son avarice insatiable, puisqu'il passait même les bornes de son pouvoir, commandant qu'on fit une liste générale des habitants de toute la terre, comme si toute la terre eût été à lui, et voulant qu'il n'y eût personne qui ne se déclarât son sujet, et ne lui payât tribut, quelque pauvre qu'il pût être. O que la conduite du Fils de Dieu est opposée à celle de cet empereur superbe et avare ! quoiqu'il règne dans le ciel, il ne songe qu'à s'humilier sur la terre, qu'à pratiquer la pauvreté et l'obéissance, qu'à renoncer aux grandeurs, aux richesses, et aux vanités du monde. Il ne vient pas pour commander, et se faire servir en maître, mais pour servir tous les hommes, comme s'il était le dernier de tous. C'est dans cet esprit qu'il veut que sa Mère et lui, comme ne faisant encore qu'une même personne, soient enregistrés, afin de rendre hommage à l'empereur ; de lui payer le tribut qu'il exige de toute la terre ; et de confondre par là notre orgueil et notre avarice. Car si le Seigneur des seigneurs, si le Maître de l'Univers, entrant dans le monde s'abaisse jusqu'à vouloir se déclarer tributaire et sujet d'un roi temporel et même idolâtre, croirons-nous faire beaucoup, que de nous assujettir, pour l'amour de Dieu, à tout homme qui a de l'autorité sur nous ? (1. Petr. 2. 15.) Mais quel châtement ne méritera pas notre orgueil, si nous nous oublions jusqu'à refuser à Dieu l'unique tribut qu'il nous de-



mande, qui est celui de nos respects et de notre obéissance ? O Roi du ciel, ne permettez pas que nous en venions à un tel excès de présomption, après l'exemple qu'il vous a plu nous donner d'une humilité si profonde.

La seconde réflexion qu'il faut faire, c'est qu'encore que rien n'eût porté Auguste à envoyer cet édit, que son ambition et son avarice, Dieu voulut pourtant qu'il fût obéi de tous ses sujets ; parce qu'il se plaît à nous voir soumis en toutes choses aux ordres de nos supérieurs, qu'il a établis en sa place, pourvu qu'ils ne nous commandent rien de mal, quand ils envisageraient uniquement leur intérêt propre, et qu'ils auraient même les plus méchantes intentions du monde. (*Matth. 23. 2.*) Ainsi le Sauveur, par une humilité sans exemple, observa ponctuellement l'ordonnance de l'empereur. Il la regarda comme une ordonnance de son Père, qui voulait le faire naître à Bethléem dans la tribu de Juda, et qui se servait de l'édit d'un prince profane, pour exécuter son dessein. (*Mich. 3. 2. — Matth. 2. 6.*) Comme donc le Fils de Dieu venait au monde, non pour faire sa volonté, mais pour faire la volonté de celui qui l'envoyait (*Joan. 6. 38.*), il désira naître dans le lieu que son Père lui avait marqué, et nous enseigner à obéir ; en naissant par obéissance, comme il devait mourir par obéissance. O mon aimable Jésus, puisque ma vie consiste à vous obéir, disposez de telle sorte le commencement et la fin de toutes mes œuvres, qu'elles soient entièrement conformes à votre sainte volonté. Ainsi soit-il.

III. POINT.

Remarquons en troisième lieu, comment la glorieuse Vierge fit le voyage de Bethléem, et considérons surtout les vertus qu'elle exerçait durant le chemin, afin d'essayer de les imiter. Premièrement étant pauvre, et ayant beaucoup de chemin à faire, dans une saison incommode, il lui fallait nécessairement souffrir de grandes fatigues ; mais quelques fatigues qu'elle dût souffrir, elle endurait tout avec patience, et même avec joie. Elle marchait fort modestement, les yeux baissés, le cœur attaché à Dieu, et à ce cher Fils qu'elle portait dans son sein. (*Medit. 10. — Punc. 3.*) Toute sa consolation était de s'entretenir avec lui. Que si quelquefois, interrompant son silence, elle parlait à saint Joseph, ses discours n'étaient que sur Dieu. Quelque pénible que fût le voyage, elle n'en sentait point l'incommodité ; parce que l'enfant, dont elle était grosse, n'était point un fardeau pour elle, et que l'espérance de le voir bientôt, lui ôtait le sentiment de toutes ses peines. Elle se réjouissait même d'être hors de Bethléem, parce qu'elle était plus en repos, et qu'elle espérait d'embrasser avec plus de liberté son Jésus naissant. O Vierge sacrée, ce n'est pas à vous qu'il faut dire, comme à

l'épouse, que vous vous hâtiez de partir, puisque l'hiver est passé, que les pluies ne sont plus à craindre, et que déjà l'on voit naître les fleurs du printemps. (*Cant. 2. 20.*) L'envie extrême, que vous avez de souffrir, et d'aller où Dieu vous appelle, vous fait partir, au cœur de l'hiver, pour donner au monde la fleur de Jessé. O qui pourrait être l'imitateur de vos vertus, et marcher sur vos traces, au moins en esprit, puisqu'on ne peut plus vous accompagner de corps !

IV. POINT.

Il faut remarquer en ce quatrième point que quand la Vierge fut arrivée à Bethléem elle y trouva une foule de monde si extraordinaire, que tout étant plein, il n'y eut personne qui la pût loger. Cela l'obligea de se retirer dans une étable, qui était le lieu, que la providence lui avait marqué, afin que le Roi du ciel nâquit comme un pauvre, sans trouver personne, qui eût compassion de son indigence. Nous avons ici beaucoup de choses à considérer. Mais il faut particulièrement faire réflexion sur la grandeur et la majesté de celui qui cherche partout où loger, et que nul ne veut recevoir : sur l'aveuglement des hommes qui le rebutent, et qui ne le connaissent même pas : sur les grands biens dont ils se privent en lui fermant leur maison : sur l'amour qu'il a pour la pauvreté, et pour tout ce qu'il y a au monde de plus incommode et de plus abject. De ces considérations nous tirerons des sentiments de tendresse envers le Sauveur nouvellement né.

La première chose qui nous doit venir en pensée, est que les grands de la terre ont des palais magnifiquement meublés, que les plus riches de Bethléem sont à couvert et logés commodément, tandis que le Fils de Dieu et le Seigneur de l'Univers cherche en vain parmi ceux de sa tribu, et de sa famille, quelque personne assez charitable, pour lui offrir une maison. O Verbe incarné, que le monde commence de bonne heure à vous traiter en inconnu et en ennemi ! que vous pouvez dire dès à présent avec vérité : *Les renards ont des tanières, et les oiseaux ont des nids où se retirer ; mais le Fils de l'Homme, et sa Mère sont réduits à une telle nécessité, qu'ils n'ont pas où pouvoir reposer leurs têtes.* (*Luc. 9. 18.*) Les renards vous chassent de leurs tanières, parce que les sages et les politiques du monde ne s'accrochent point de votre simplicité et de votre pauvreté. Les oiseaux de l'air vous éloignent de leurs nids, parce que les grands de la terre ont en horreur votre humilité et votre bassesse. Et ainsi il ne vous reste pour tout logement, qu'une pauvre étable, où le bœuf connaîtra son Maître, et l'âne quittera sa crèche, pour la céder à son Seigneur. (*Isa. 1. 3.*) O souverain Maître du monde, éloignez de nous la

prudence de la chair, et l'esprit d'orgueil, afin que quand vous viendrez, vous nous trouviez dignes de vous recevoir. Il faut ensuite considérer que la seule cause pour la quelle le Sauveur ne trouva point où loger dans Bethléem, fut l'ignorance de ceux qui le rebutèrent : car le Dieu du ciel était à leur porte, et ils ne le connaissaient point. Ils ignoraient de quel avantage il leur eût été de l'avoir chez eux, au lieu de tant d'autres, qu'ils avaient reçus, de qui cependant ils ne pouvaient espérer que fort peu de chose. Heureux celui qui eût connu son Sauveur, qui lui eût ouvert sa maison, qui l'eût reçu, sortant du sein de sa Mère ! Qu'il aurait été récompensé magnifiquement par un Hôte si riche et si libéral ; comme le furent Marthe et Zachée, en de pareilles rencontres ! O quel bonheur serait-ce à mon âme de pouvoir loger un Dieu-Homme, de l'attirer au-dedans de soi, de l'y faire naître spirituellement ! O Dieu infini, qui m'appellez par de fréquentes inspirations, qui frappez sans cesse à la porte de mon cœur, qui cherchez à y entrer, pour l'enrichir de vos dons, ne permettez pas que je vous rebute, faute de vous bien connaître, et d'avoir pour vous toute l'estime que je dois. (*Apoc. 3. 20.*) Venez, Seigneur, venez au plus tôt ; appelez-moi, je vous répondrai : heurtez à la porte, je vous l'ouvrirai, et je vous présenterai mon cœur, qui est la plus noble partie de moi-même, afin que vous y demeuriez éternellement, comme dans le lieu de votre repos.

Enfin, il est bon de considérer avec quelle joie, et avec quelle patience, Marie et Joseph supportèrent le mépris et la malhonnêteté de ceux qui les renvoyèrent avec dédain, parce qu'ils les voyaient pauvres. O qu'ils s'estimèrent heureux de n'avoir point d'autre hôtellerie qu'une étable, c'est-à-dire, le lieu du monde le plus incommode et le plus sale ! Ce fut alors qu'il se fit une merveilleuse alliance de l'humilité et de la pauvreté avec la patience et la joie. Par où nous voyons qu'il faut embrasser avec plaisir les plus grandes humiliations, lorsque Dieu nous les envoie, puisqu'il n'y a rien de plus souhaitable que d'imiter Joseph et Marie, qui ont imité parfaitement Jésus-Christ, comme nous verrons bientôt.



XVII. MÉDITATION.

De la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'étable de Bethléem.

I. POINT.

CONSIDÉRONS avant toutes choses ce que fit le Verbe incarné dans les entrailles de sa Mère, lorsqu'il fut sur le point d'en sortir. Comme il ne voulut pas naître avant le temps, il ne voulut pas non plus naître trop tard, mais précisément lorsque les neuf mois furent expirés; pour nous faire entendre qu'il venait au monde avec joie, et avec une ferme résolution d'entrer d'abord dans la lice. C'est ce que David nous exprime par ces paroles mystérieuses : *Il s'est mis à courir de toute sa force. Il est parti d'une des extrémités du ciel, et il ne s'arrêtera point, qu'il ne soit arrivé à l'autre. (Ps. 18. 6.)* Car bien qu'il connût tous les travaux qu'il lui fallait essayer dans une carrière si longue et si pénible, où il devait courir sans relâche, depuis la Crèche jusques au Calvaire, il n'hésita pourtant pas à s'y engager, mais il commença généreusement sa course, dès qu'il fut sorti du sein de la Vierge, et le premier pas qu'il fit, en quittant ce ciel animé, fut dans le lieu le plus vil et le plus désagréable du monde. Nous devons lui en témoigner notre reconnaissance, et lui demander en même temps ses lumières, pour pouvoir comprendre et ressentir vivement ce qu'il fit pour nous dans l'étable. O Enfant plus fort qu'un Géant, qui comme un nouveau soleil, vous levez à l'Orient, pour aller avec une extrême vitesse finir votre course dans l'Occident, c'est-à-dire, sur la croix, éclairez mon esprit, échauffez ma volonté, afin que je voie les merveilles de votre naissance, et qu'avec toute la ferveur possible je m'efforce d'imiter les vertus que vous pratiquez dans ce mystère d'amour.

Après cela il est bon de considérer les grandes largesses que le Sauveur, en naissant, fit à sa bienheureuse Mère. (*D. Thom. 3. p. q. 35. a. 6.*) Car comme un homme riche, et de grande qualité, ayant logé chez un paysan qui lui a fait tout le bon accueil qu'il pouvait, par une pure honnêteté, et sans nulle espérance de gain, ne s'en va point qu'il ne lui donne quelque chose de considérable, soit par gratitude, soit par charité; ainsi le Sauveur ayant demeuré neuf mois dans les flancs de la Sainte Vierge, et s'y étant si bien trouvé, crut qu'il était de sa reconnaissance et de sa libéralité de l'enrichir de beaucoup de grâces extraordinaires. Surtout, il lui fit connaître clairement le mystère de sa Nativité, et au lieu

des grandes douceurs que souffrent les femmes qui sont en travail, il la remplit d'allégresse, n'étant pas juste que celle qui avait conçu sans aucun plaisir sensuel, enfantât avec douleur. Ce qu'il y a en ceci de plus surprenant, c'est qu'encore qu'il se soit lui-même assujéti à toutes les peines de cette vie, il voulut pourtant délivrer sa Mère de celle qui est commune à toutes les femmes qui ont des enfants. Il use envers nous d'une pareille libéralité à la sainte communion. Car aussitôt qu'il entre dans nous, il nous confère la grâce qui est propre du Sacrement, et si nous l'avons reçue comme il faut, il nous communique encore, avant que de nous quitter, plusieurs autres dons, et particulièrement ceux de la contemplation, de la dévotion, et d'une joie sainte, qui est la plus juste récompense de la ferveur avec laquelle nous venons de le recevoir. C'est pourquoi prends garde, ô mon âme, de quelle manière tu reçois un hôte si libéral, puisque c'est de là que dépend le principal fruit, que tu peux tirer de ses visites.

Enfin remarquons que, par un surcroit de faveur, le Verbe incarné sortant du sein de Marie, comme de sa couche nuptiale, où il avait reposé durant plusieurs mois, vint au monde sans violer la virginité de celle qui, en le concevant, n'avait rien perdu de sa pureté virginale. (*Vide Medit. 14. punct. 3.*) Il voulut nous montrer par là que l'on ne perd rien à le loger et à le servir, et que jamais il ne souffrira que sa présence nuise à personne, dût-il faire des miracles, comme il en fait souvent pour garantir des moindres maux ceux qui le reçoivent. O Maître divin, vous nous faites voir admirablement en cette occasion le véritable caractère de la charité, qui est d'être sévère à soi-même, et doux aux autres; de n'avoir pour soi que de la rigueur, et pour le prochain que de la bonté. Donnez-moi, Seigneur, une telle abondance de grâces, que je puisse dans l'un et dans l'autre imiter votre conduite, et n'agir en tout que par votre esprit.

II. POINT.

Il faut remarquer dans le second point ce que fit la Sainte Vierge, quand elle connut, par les douceurs et les consolations intérieures qu'elle ressentit, qu'enfin le temps était venu, où elle devait donner un Sauveur au monde. Ses sentiments, ses actions, et ses paroles méritent bien d'être examinés. D'abord elle se retira à part, et là, ravie en une très-haute contemplation, elle enfanta son Fils unique, qu'elle prit incontinent entre ses bras. O quelle langue pourrait exprimer l'excès de la joie dont elle fut comblée, quand elle le vit ! Elle ne s'arrêtait pas à considérer en lui la beauté du corps, mais pénétrant plus avant, elle contemplait la beauté invisible de son âme et de sa divinité. Tantôt elle l'embrassait et le baisait avec amour, comme son Fils; tantôt elle

l'adorait humblement comme son Dieu. Aussi l'on peut dire que la charité et l'humilité, l'amour et la crainte sont les deux bras avec lesquels Dieu veut que nous l'embrassions ; et nous le devons faire, à l'exemple de la Sainte Vierge, en recevant spirituellement le Sauveur comme entre nos bras, de telle sorte néanmoins que, nous partageant entre l'amour et le respect, si nous nous en approchons d'un côté, nous nous en éloignons de l'autre.

Après cela, la Sainte Vierge s'estimant indigne de tenir son Fils plus longtemps entre ses bras, l'emmailota, et le coucha dans la crèche ; puis se mettant à genoux ; elle se prosterna devant lui, et lui parla comme à son Seigneur et à son Dieu, ne doutant point qu'il n'entendit tout ce qu'elle lui disait. Elle commença par le remercier de la bonté qu'il avait de venir racheter les hommes, et de l'honneur qu'il lui avait fait de la choisir pour sa Mère, sans que par aucun service elle eût pu mériter ce choix. Elle lui consacra ensuite son corps et son âme, et s'offrit de tout son cœur à le servir jusques à la mort. Elle s'entretint ainsi longtemps avec lui d'une manière pleine de tendresse, qui se peut sentir, mais qu'on ne peut exprimer.

Saint Joseph de son côté adorait ce divin enfant, lui rendait grâces de ce qu'il l'avait choisi pour lui tenir lieu de Père, et s'offrait de vivre et de mourir à son service. Pour nous, tâchons d'imiter de si beaux exemples ; témoignons à Notre-Seigneur toute la reconnaissance que nous pourrions ; offrons-lui nos corps et nos âmes, avec toutes nos puissances. O mon aimable Sauveur, comment pourrai-je reconnaître la bonté que vous avez, de vouloir naître dans la dernière pauvreté pour l'amour de moi ? O qui aurait pu se trouver à votre naissance, pour vous servir et vous assister ! Agréez au moins que je me présente devant votre majesté, et que je vous fasse une offre entière de moi-même, et de ce qui est en mon pouvoir, afin qu'il n'y ait rien en moi, qui ne soit à vous. Acceptez, Seigneur, cette bonne volonté, et faites-moi la grâce de la pouvoir accomplir.

III. POINT.

Le troisième point, qui est sans doute le plus important, sera employé à considérer les perfections ineffables de l'enfant nouvellement né, et pleurant dans une crèche ; la dignité infinie de sa personne ; ce qu'il peut dire au fond de son cœur ; ce qu'il fait, et ce qu'il souffre ; pour qui, et de quelle manière il souffre ; et enfin les héroïques vertus qu'il pratique en cette occasion. Il faut remarquer en particulier toutes ces choses, comme faisait la Sainte Vierge.

Et d'abord il est à propos de jeter la vue sur la personne de cet Enfant, pour comparer ce qu'il est, en tant que Dieu, avec ce qu'il est, en tant qu'Homme. Un spectacle si tou-

chant excitera en nos cœurs de grands sentiments d'admiration et d'amour. Car enfin celui que l'on voit couché sur la paille, c'est le Dieu de majesté, qui a établi son trône *au plus haut des Cieux, qui est assis sur les Chérubins* (Isa. 66. 1. — 37. 16.), qui se fait servir par toutes les Hiérarchies des anges, et qui est au milieu de ces bienheureux esprits, comme un souverain au milieu de ses sujets, qui le révèrent et lui font hommage. D'autre part, il est dans une méchante crèche, *au milieu de deux animaux.* (Habac. 3. 2. *juxta* 70. — Joan. 1. 3.) Si bien que le Verbe du Père Éternel, cette parole toute-puissante, par laquelle il a créé l'Univers et par laquelle il le conserve, paraît un enfant, lié, emmaillotté, sans parole, et sans mouvement. Celui *qui est revêtu d'une lumière infinie*, et qui est lui-même *la splendeur de la gloire de son Père* (Ps. 103. 2. — Hebr. 1. 3.), celui qui donne ici-bas aux plus nobles créatures toute leur beauté, qui les entretient et leur fournit libéralement tout ce qui est nécessaire pour leur subsistance, celui-là, dis-je, n'a que quelques pauvres langes pour se couvrir, et un peu de lait pour sa nourriture. O divin Enfant, qui dans votre élévation et dans votre bassesse êtes également digne de révérence, et d'amour, et qui méritez même *d'être d'autant plus aimé, que vous vous êtes plus profondément abaissé pour nous; quantò pro me vilior, tantò mihi carior.* (S. Bern. *serm.* 1. *in Epiph.*) il faut avouer que rien ne contribue davantage à votre grandeur que votre humiliation, puisque cet abaissement prodigieux est ce qui relève le plus votre gloire. O si j'avais pour vous tout l'amour que vous méritez! ô si j'aimais être aussi bas, que je le mérite! ô si j'étais bien persuadé que plus je suis petit à mes yeux, plus je deviens grand aux vôtres! Rougis, ô mon âme, de voir une personne de ce mérite dans un état si abject, pendant que tu recherches la gloire, toi qui n'est digne que d'une éternelle confusion. Apprends aujourd'hui de cet enfant à t'humilier : *car quiconque se rendra petit, comme lui, sur la terre, sera grand et élevé, comme lui, dans le royaume du ciel.* (Matth. 18. 3.)

Considérons en second lieu ce que Jésus disait en la crèche, non de la bouche, mais du cœur; non de la voix, mais par les œuvres. Tantôt il s'adressait à son Père, pour le remercier de l'avoir fait naître dans une étable; et, prêt à nous racheter aux prix de son sang, il lui disait encore une fois ce qu'il lui avait déjà dit, au moment de son Incarnation, comme remarque l'Apôtre : *Me voici, je viens, ô mon Dieu, pour faire votre volonté.* (Hebr. 10. 7. — Ps. 39. 3.) Tantôt il se tournait vers les hommes, et de la crèche il leur prêchait par ses exemples, ce qu'il leur enseigna depuis par ses paroles : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. Si vous ne vous convertissez, et si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume du ciel. C'est*

pourquoi quiconque se rendra petit, comme cet enfant, sera le plus grand dans le royaume des cieux. (Matth. 11. 29. — 18. 34.) Voilà ce que le Sauveur disait dans l'étable, et ce que nous devons écouter avec beaucoup de dévotion. Prions-le instamment de nous ouvrir l'oreille du cœur, pour bien comprendre sa doctrine, et pour la réduire en pratique. O très-saint Enfant, qui de cette crèche nous exhortez à nous rendre petits, comme vous, et qui avez toujours chéri les enfants, jusqu'à les embrasser avec un amour de Père (*Marc. 10. 16.*), faites qu'en vous imitant, je devienne semblable à eux; que j'aie leur humilité, et leur innocence; que je ne pêche point par la langue, non plus qu'eux, et que la tendresse que l'âge leur donne, soit en moi une perfection de la charité. C'est principalement dans ces quatre choses qu'il est souhaitable de leur ressembler, puisque sans cela personne n'est grand aux yeux du Seigneur.

Considérons en troisième lieu ce que fait Notre-Seigneur dans la crèche, et remarquons principalement une chose bien étonnante, qui est qu'encore que, tout enfant qu'il paraît, il ait le jugement aussi mûr qu'on le peut avoir dans un âge plus avancé, il s'étudie néanmoins à imiter tous les mouvements, tous les gestes, et en général toutes les manières des petits enfants; et il le fait non en apparence, mais en vérité, joignant ainsi, par un accord merveilleux, deux choses qui semblent de soi très-incompatibles. Surtout il est bon de voir comme il pleure, et d'où peuvent provenir ses larmes. Ce qui lui en fait verser une si grande abondance, ce n'est pas la douleur qu'il souffre, ainsi qu'il arrive aux autres enfants: ce sont nos iniquités et nos misères, dont il est vivement touché. Voilà le sujet de son affliction: c'est pour cela qu'il gémit, qu'il pleure, qu'il crie, qu'il offre à son Père, comme dit saint Paul, *ses supplications et ses prières avec effusion de larmes. (Hebr. 5. 7.)* Il est à croire que Marie le voyant pleurer, pleurerait avec lui, et qu'elle méditait profondément en elle-même les causes de sa tristesse. O très-doux Jésus, qu'est-ce qui vous fait oublier ainsi vos propres souffrances, pour ne penser qu'à déplorer nos malheurs? O mon âme, peux-tu voir, sans être attendrie, cet enfant verser pour l'amour de toi, des ruisseaux de larmes. Pleure au moins de compassion de le voir pleurer; pleure, parce que tu es le sujet de sa douleur; parce que ce sont les péchés qui le font pleurer. Que si tes yeux sont encore secs, s'ils n'ont point de larmes, pour mêler avec les siennes, pleure ton insensibilité; pleure de ce que tu ne saurais pleurer, et de ce que tu as un cœur de marbre, que rien ne peut amollir. O Vierge sainte, obtenez-moi le don des larmes, afin que je pleure à votre exemple, et que je me joigne à vous pour consoler votre Fils, qui se plaît à nous voir pleurer, et

qui déclare *bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.* (*Matth. 5. 5.*)

Enfin, il est à propos de considérer ce que Jésus souffre dans l'étable. Il y souffre la pauvreté, le mépris, le froid, et beaucoup d'autres incommodités semblables, et il souffre tout cela non par contrainte, mais par choix. Car étant Dieu, comme il l'est, et ayant tout le discernement d'un homme fait, il choisit lui-même ses souffrances. (*D. Thom. 3. p. q. 35. a. 8.* — *S. Bern. serm. 3. de Nativit.*) C'est lui qui a souhaité de naître dans le temps le plus fâcheux de l'hiver, à l'heure la plus froide de la nuit, dans le lieu le plus misérable de toute la ville, pauvre, inconnu, abandonné de tout le monde. Et cependant son humilité lui apprend à se déguiser de sorte qu'il paraît souffrir toutes ces misères plutôt par nécessité que par inclination. C'est dans la crèche, ainsi qu'il l'assure par la bouche du Prophète-roi (*Ps. 87. 16.*), qu'il contracte une alliance fort étroite avec la pauvreté, l'ignominie, la douleur, et le travail. Voilà pourquoi il embrasse un genre de vie plein de croix, et entièrement contraire à l'esprit du monde. Son dessein est de nous faire voir l'erreur des enfants du siècle, qui, comme dit saint Bernard, s'abusent étrangement, lorsqu'ils prennent pour leur partage les richesses, les honneurs, et les plaisirs, au lieu que la sagesse incarnée, qui ne peut tromper personne, et que personne ne peut tromper, prend pour le sien tout le contraire.

Après cela pourrions-nous ne pas rougir devant cet enfant, dont les maximes condamnent si ouvertement les nôtres? Craindrions-nous de participer à ses souffrances? et ne devrions-nous pas plutôt le conjurer de nous rendre dignes de souffrir avec lui, et comme lui, non à regret, mais de bon cœur et avec amour? O divin Enfant, ô Fils de David, *qui entre trois princes infiniment sages, faites éclater votre sagesse* (*2. Reg. 23. 8.*) ; puisque vous êtes la seconde Personne des trois qui composent l'adorable Trinité, et que c'est à vous principalement qu'on attribue la sagesse, que faites-vous ici sur un peu de paille, et parmi des bêtes? serez-vous toujours un prédicateur muet en cette chaire? signalez au moins par quelque grande action votre puissance. Car vous êtes *ce petit ver né dans le bois, qui d'un seul coup met à mort huit cents ennemis*, puisque de la crèche, ou le désir d'être pauvre et humilié, vous a réduit dès votre naissance, vous repoussez, par la force de votre divin amour, tous les traits de l'amour du siècle. O Roi très-sage, et toujours victorieux, qui m'instruisez par votre silence, qui, sans rien dire, domptez tous mes ennemis, apprenez-moi à m'humilier secrètement et sans bruit; étouffez dans moi tous les sentiments du monde, afin qu'étant, comme vous, semblable à un ver de terre par humilité, je mérite de monter après vous

II. POINT.

Considérons en second lieu comme le Père Éternel fit avvertir de la naissance de l'Enfant quelques pasteurs qui veillaient, aux environs de Bethléem, à la garde de leurs troupeaux. Il leur envoya un ange, qui fut, comme on croit, saint Gabriel. Cet ange leur apparut revêtu d'un corps brillant comme un astre, et les ayant environnés d'une lumière céleste, il leur dit : *Je viens ici pour vous faire part d'une heureuse nouvelle, qui causera bien de la joie à tout le peuple : c'est qu'aujourd'hui il vous est né un Sauveur dans la ville de David, et pour marque de ceci, vous trouverez un enfant emmailloté et couché dans une crèche.* (Luc. 2. 10.)

La première réflexion qu'il faut faire là-dessus, est que Dieu ne voulut pas découvrir ce grand mystère, ni envoyer son ange aux sages de Bethléem, parce qu'ils étaient pleins d'orgueil ; ni aux riches, parce qu'ils étaient avares ; ni aux nobles, parce qu'ils vivaient dans les délices. Il réserva cette grâce à des bergers, à cause qu'ils étaient pauvres, humbles, laborieux, et vigilants. Car ce sont-là les dispositions qu'il a coutume d'exiger de ceux qu'il veut élever à la connaissance des choses divines, et ce n'est que parce qu'il ne les trouve pas en nous qu'il nous refuse ses lumières. Aussi nous assure-t-il que *Dieu cache ses mystères aux sages du monde, et qu'il les révèle aux humbles et aux petits.* (Matth. 11. 25.)

La seconde réflexion est, que nous devons avoir une extrême joie de ce qu'il nous est né un Sauveur. Car enfin ce n'est pas pour lui qu'il est né, puisqu'il n'a que faire de se racheter lui-même ; ce n'est pas non plus pour les anges malheureux, puisque jamais il n'a eu dessein de les sauver. C'est uniquement pour les hommes, c'est pour moi, qui suis le dernier des hommes, qu'il a voulu naître et se faire concire ; en un mot, tout ce qu'il a fait ou souffert, il l'a fait et souffert pour moi : si bien que s'il a choisi cette crèche pour son berceau, ç'a été dans le dessein de m'obtenir le pardon de mes offenses, de m'inspirer un désir ardent de la perfection, et de m'enrichir de ses grâces. O très-doux Jésus, soyez éternellement béni de ce que vous faites de vos douleurs la matière de ma joie. Ne permettez pas que sachant que vous êtes né pour le salut de tous les hommes, je me rende indigne de participer au bienfait commun, en recherchant vainement l'honneur, et oubliant vos humiliations. (S. Bern. Serm. 4. de Resurrect.)

La troisième réflexion se doit faire sur les marques que l'ange donne pour trouver Jésus nouvellement né, qui sont son enfance, ses langes, et sa crèche. O grandeur de Dieu, où êtes-vous ? qui eût jamais cru qu'on dût reconnaître à des marques si abjectes la suprême majesté d'un Dieu ? Il n'y

en a point cependant de plus certaines. Car je sais, mon Dieu, que vous les aimez; je sais que vous les avez choisies, pour m'obliger de les préférer à tout ce que le monde a de grand; mais en même temps vous voulez m'apprendre que les marques par où je puis voir si vous êtes né spirituellement dans mon cœur, sont celles qui vous font connaître dans l'étable; une innocence parfaite, un profond silence, une extrême pauvreté, une humilité qui prend pour soi tout ce qu'il y a de plus vil et de plus bas sur la terre. O mon Sauveur, imprimez ces divines marques dans mon âme; rendez-moi si semblable à vous, que ce vous soit un plaisir de naître et de demeurer en moi.

III. POINT.

Tandis que l'ange parlait ainsi aux pasteurs, *il parut dans l'air une grande troupe de l'armée céleste, qui se mit à louer Dieu, en disant : Gloire soit à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.*

Remarquons ici quelle est la personne qui envoie les anges; pourquoi elle les envoie; et quel est l'hymne que les anges chantent. On ne peut douter que ce ne soit le Père Éternel qui les envoie pour faire honneur à son Fils dans l'abaissement où il est. Car il n'a jamais manqué de le relever toutes les fois qu'il s'est humilié pour l'amour de lui. Outre cela il est à propos que les anges apprennent aux hommes, ce qu'ils doivent faire en cette rencontre. Je vous rends grâces, ô Père Éternel, du soin que vous prenez d'honorer celui qui ne cherche qu'à s'anéantir. Il mérite bien que vous lui procuriez de la gloire, puisqu'il s'humilie afin de vous glorifier. Mais s'il est juste que nous l'honorions aussi, apprenez-nous à chanter les cantiques des anges dans le même esprit qu'ils le chantèrent en cet heureux jour,

Gloire soit à Dieu au plus haut des cieux. Les anges, par cette parole, nous enseignent que l'ouvrage de l'Incarnation est le chef-d'œuvre de Dieu, et le principal sujet de sa gloire. C'est en effet de toutes ses œuvres celle qui lui est la plus honorable, puisqu'elle lui attire les bénédictions et les louanges de toutes les âmes saintes. C'est de quoi les bienheureux le glorifient dans le ciel; c'est de quoi les justes le louent sur la terre, suivant ce que chantent les Séraphins, dans Isaïe, que *toute la terre est remplie de sa gloire.* (Isa. 6. 3.) O Roi de gloire, attirez mon cœur à vous, afin que je glorifie votre saint nom sur la terre, comme les anges le glorifient dans le ciel. Faites que mes œuvres et mes paroles tendent toutes à votre gloire, sans aucun retour sur moi, et que j'aie sans cesse dans la bouche ce divin cantique; *gloire soit à Dieu, au Père, au Fils, et au Saint-Esprit; au Père qui nous a donné son Fils; au Fils qui s'est fait homme pour nous; et au Saint-Esprit qui est l'auteur de ce miracle d'amour.*

Et paix sur la terre. Notre-Seigneur, en naissant, apporte la paix aux hommes, qui habitent sur la terre. Or cette paix n'est pas une paix limitée et particulière : elle est générale et tandis que nous en jouissons, nous vivons en une parfaite intelligence, non-seulement avec Dieu et avec les anges, mais encore avec nous-mêmes, et avec notre prochain. Car le Sauveur, par sa naissance, réconcilie le monde avec son Père, détruit le péché, dompte le démon, assujettit la chair à l'esprit, accorde nos volontés entre elles, et avec Dieu ; d'où résulte cette joie intérieure et cette tranquillité d'esprit, que nul entendement ne peut comprendre. (Philipp. 4. 7.) O Prince de paix, ô Roi pacifique, puisqu'il est écrit que la justice naîtra sous votre règne, et qu'alors on jouira d'une paix profonde, jusqu'à ce que la lune disparaisse pour jamais (Ps. 71. 7.), je vous supplie de me délivrer de l'esprit du monde, qui est inconstant comme la lune, et de m'affermir par une paix stable et éternelle, dans votre service.

Aux hommes de bonne volonté. Ce que les anges veulent dire par ces paroles, c'est qu'encore que la paix vienne principalement de l'affection que Dieu a pour nous, et de la bonne volonté avec laquelle il nous l'offre, c'est toutefois inutilement que nous espérons de l'obtenir, si nous n'avons nous-mêmes une bonne volonté, c'est-à-dire une volonté conforme à celle de Dieu, et entièrement soumise à ses lois. Il ne faut donc pas s'imaginer qu'elle se donne à ceux qui ont l'esprit vif, le jugement sain, le corps vigoureux, comme si c'était le prix de ces sortes d'avantages et de talents naturels. Car avec cela nous pouvons être ennemis de Dieu et des hommes : et sans cela il nous est aisé de vivre en paix avec toutes les créatures, et avec le Créateur même, pourvu seulement que la bonne volonté ne nous manque pas. D'où il s'ensuit que la bonne volonté est un bien plus estimable que tous les autres, puisque, selon saint Grégoire, il n'y a rien de plus riche ; *nihil ditius bona voluntate* (Hom. 5. in Evang.), comme il n'y a rien de plus aimable, ni de plus tranquille : au lieu que la mauvaise volonté est la chose du monde la plus détestable, la plus inquiète, et la plus méchante. Prions donc Notre-Seigneur couché dans la crèche de nous donner l'une, et de nous délivrer de l'autre ; et soyons bien persuadés que lui seul a le pouvoir de rendre notre volonté bonne, suivant une autre version, qui porte : *que la bonne volonté soit donnée aux hommes.* O mon Sauveur, donnez-moi ce riche trésor, que vous offrez aujourd'hui à tout le monde, afin que j'apprenne à renoncer à ma propre volonté, pour suivre la vôtre, qui est toujours bonne, agréable, parfaite (Rom. 12. 1.) ; en un mot, qui est la source de tous les biens, comme la mienne, étant abandonnée à sa liberté, devient la racine de tous les maux,

IV. POINT.

Les anges ayant demeuré quelque temps avec les bergers, s'en retournèrent dans le ciel. Il est croyable toutefois qu'ils voulurent auparavant visiter l'étable de Bethléem, qu'ils y allèrent sans bruit, que là ils recommencèrent à chanter leur cantique en présence de la Sainte Vierge, et de saint Joseph; et qu'enfin ils adorèrent avec une profonde révérence, l'enfant nouvellement né, comme leur Dieu, et leur souverain Seigneur. O que Marie fut charmée de cette céleste musique! qu'elle rendit d'actions de grâces au Père Éternel de l'honneur qu'il procurait à son Fils! qu'elle eut de joie, à la vue de cette brillante troupe d'esprits bienheureux! qu'elle fut confirmée dans la foi par le souvenir de ce qui est écrit : *que tous les anges l'adorent.* (Ps. 96. 8. — Heb. 1. 6.) Souffrez, ô mon Dieu, que je vous adore avec eux dans cette étable, et que je chante en votre honneur, le même cantique, comme je souhaite que tous les fidèles le chantent publiquement dans l'Église, afin que tous à l'envi publient votre gloire dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



XIX. MÉDITATION.

Comment les bergers allèrent à Bethléem; de ce qu'ils y firent; et de tout ce qui se passa ensuite, jusques au jour de la Circoncision.

I. POINT.

DÈS que les anges eurent disparu, les bergers commencèrent à se dire les uns aux autres : *Passons jusqu'à Bethléem, et voyons nous-mêmes la vérité de ce qu'on nous a dit. Ils partirent aussitôt et se rendirent en diligence dans l'étable.* (Luc. 2. 15.)

La première chose qu'il y a à observer là-dessus, c'est que les bergers n'oublièrent pas l'avis qu'ils avaient reçu des anges, mais qu'incontinent ils se mirent à s'exhorter les uns les autres de partir, pour aller voir la merveille dont ils leur avaient parlé. Cela nous montre qu'il faut prendre garde de ne jamais négliger les inspirations divines; qu'il importe extrêmement d'y obéir au plus tôt; et qu'il est bon même de s'exciter mutuellement, soit par des paroles, soit par des œuvres édifiantes, à les réduire en pratique. C'est ce qu'un Prophète nous représente par ces quatre mystérieux animaux, qui suivant l'impétuosité de l'esprit qui les poussait, se frappaient les uns les autres avec leurs ailes, com-

me pour s'encourager à voler plus vite. (*Ezech. — S. Greg. l. 24. — Moral. c. 6.*)

La seconde chose remarquable est l'obéissance prompte et fervente des pasteurs. Car bien que l'ange ne leur eût pas expressément ordonné d'aller jusqu'à Bethléem, ils crurent que c'était assez de savoir qu'ils feraient une œuvre agréable à Dieu, et que l'ange n'était venu que pour leur en inspirer la pensée. Voilà l'image d'un homme qui sait parfaitement obéir. Car il se contente du moindre signe de la volonté de Dieu, pour se porter à l'accomplir sur le champ, dût-il pour cela quitter non-seulement ses troupeaux, comme les pasteurs, mais encore tous ses biens.

La troisième chose qu'il faut observer en ces saints pasteurs, est la promptitude avec laquelle il exécutèrent ce que Dieu demandait d'eux. L'Évangile assure que, poussés par le Saint-Esprit, ils coururent à Bethléem, afin de voir de leurs yeux la vérité de la parole de l'ange, ou pour mieux dire, afin de voir le Verbe Éternel, fait Homme pour notre salut. Ils méritèrent par leur diligence de trouver ce qu'ils cherchaient, ayant pour guide l'ange même qui les mena droit à l'étable, où était l'enfant. O qui pourrait imiter leur obéissance, et leur ferveur à chercher ce divin enfant ! O souverain Pasteur des âmes, qui comptez parmi vos brebis les autres pasteurs, faites-moi connaître par votre lumière où est le lieu de votre naissance, afin que j'y coure, que je vous y voie, et qu'en vous voyant je m'embrase de votre amour. Ainsi soit-il.

II. POINT.

Les bergers entrèrent dans l'étable de Bethléem, et y trouvèrent l'enfant avec sa Mère. Il faut s'arrêter ici à considérer ce que firent les bergers, après avoir heureusement rencontré celui qu'ils cherchaient.

I. Il est probable que, dès qu'ils virent l'enfant, ils furent frappés d'un rayon, qui pénétra jusques dans leur cœur, et leur fit voir clairement que celui qui paraissait si faible, était Dieu et Homme, le Sauveur du monde, et le Messie promis dans la loi. Avec cette foi si vive se sentant tout enflammés de son amour, ils se prosternèrent en terre pour l'adorer; ils lui rendirent mille actions de grâces de ce qu'il était venu pour sauver le monde; ils le conjurèrent d'achever ce qu'il avait commencé, et d'avoir pitié des misères de son peuple; et enfin ils lui offrirent leurs services avec des paroles pleines de tendresse et de piété.

II. Il y a bien de l'apparence qu'ils lui firent quelque présent conforme à leur pauvreté. Car ils n'avaient pas oublié ce qui est écrit, *qu'il ne faut jamais se présenter les mains vides devant le Seigneur.* (*Deuter. 16. 17.*) O qu'ils lui offrirent de bon cœur le peu qu'ils avaient ! qu'il accepta volon-

tiers leur petit présent ! et qu'il leur fit en récompense d'autres dons bien plus précieux.

Enfin il est fort probable que la Vierge les remercia avec beaucoup d'honnêteté, et qu'eux, admirant un air de vertu et de modestie, qui reluisait dans sa personne, lui répondirent en des termes pleins de respect, lui racontèrent tout ce qui s'était passé entr'eux et les anges, et lui causèrent une joie nouvelle, en lui faisant voir le soin que le ciel prenait d'honorer son Fils. O mon Jésus, je vous adore avec ces bienheureux pasteurs, et plutôt à Dieu que j'eusse pour vous les mêmes sentiments de dévotion et d'amour ! Au moins pour ne pas paraître vide devant vous, je vous offre mon cœur, ma liberté, et mes biens : ne permettez pas aussi que je me retire d'avec vous sans rien emporter ; remplissez-moi de votre grâce, afin que je vous serve de toutes mes forces, et qu'en vous servant, je mérite la vie éternelle. Ainsi soit-il.

III. POINT.

Les bergers s'en retournèrent glorifiant Dieu de tout ce qu'ils avaient vu. Et ils le racontaient à ceux de leur connaissance, qui en étaient tout surpris. Cependant Marie conservait le souvenir de toutes ces choses, et les repassait dans son cœur. Remarquons, au sujet de ces paroles, quatre sortes de personnes, qui se trouvèrent, ou à Bethléem, ou aux environs, dans le temps de la naissance du Sauveur, et faisons réflexion sur leurs différentes manières d'agir, pour apprendre de quelle sorte nous devons nous comporter à l'égard de Jésus naissant.

Quelques-uns n'allèrent point à l'étable de Bethléem, quoiqu'ils n'ignorassent pas ce que les bergers avaient rapporté, et que même ils en eussent témoigné de l'étonnement. Il ne leur vint toutefois jamais dans l'esprit d'aller voir eux-mêmes ce qui se passait ; tant ils étaient occupés des choses du monde : comme aujourd'hui nous voyons une infinité de gens, qui ne peuvent s'appliquer à la méditation de la vie de Notre-Seigneur, soit par paresse, soit par trop d'attache à des choses vaines qui leur plaisent davantage.

D'autres par hasard entrèrent à la vérité dans l'étable ; mais n'ayant aucune connaissance ni de l'enfant, ni de la Mère, ils ne purent remarquer que ce qui s'offrait d'abord à leurs yeux, et comme ils ne faisaient que passer, ils s'en allèrent aussitôt. Ceux-ci représentent certaines personnes qui regardent ce mystère avec une grande indifférence, et avec une foi morte ; sans se mettre en peine de l'approfondir, n'en considérant que l'écorce, et n'en tirant aucun fruit.

D'autres, comme les pasteurs conduits par l'esprit de Dieu, entrèrent avec une vive foi dans l'étable, et y adorè-

choses leurobéissance prompte et exacte à observer religieusement un précepte, dont ils savaient que l'exécution serait sanglante, et fort douloureuse à celui qu'ils aimaient uniquement. Leur soumission aux ordres de Dieu les fit consentir aveuglément à cette espèce d'inhumanité, et Marie en particulier y était si déterminée, que s'il l'eût fallu, elle aurait pris elle-même le couteau, comme une autre Séphora, pour circoncire son Fils de ses propres mains. (*Exod. 4. 25.*) Quelques-uns disent que ce fut elle qui le circonçoit effectivement : d'autres croient que ce fut saint Joseph. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'ils étaient prêts l'un et l'autre à faire tout ce qu'ils croiraient devoir être le plus agréable à Dieu.

Admirons ensuite la dévotion tendre et généreuse de la Sainte Vierge, qui ne manqua pas d'assister à une si triste cérémonie, soit pour essayer les larmes et panser la plaie de ce Fils, qu'elle aimait tant; soit pour ramasser le morceau de chair, qu'on avait coupé, et le sang qui coulait de la blessure, qui étant le sang d'un Dieu, était sans doute d'un prix infini. O qui pourrait dire avec quelle dévotion elle l'adora : comment elle conserva cette précieuse relique dans son sein; de quels termes elle se servit pour exprimer sa tendresse et sa compassion ! Elle pria le Père Éternel de vouloir bien se contenter des premières gouttes de ce sang, pour l'expiation de nos péchés. Elle s'adressa encore au Saint-Esprit, comme à son époux, et lui dit ce que Séphora disait à Moïse, sur la circoncision de son fils : O divin Esprit, *vous m'êtes en vérité un époux de sang* (*Exod. 4. 26.*), puisque vous voulez que je répande celui de mon fils, et que ses sacrés pieds en soient arrosés : mais je n'ai garde pour cela de me séparer de vous, comme Séphora fit de Moïse, parce que votre volonté m'est plus chère que la mienne, et que j'aimerais beaucoup mieux donner tout mon sang que de manquer à vous obéir.

Quelque généreuse que fût Marie, elle ne pouvait, sans une extrême douleur, voir souffrir le plus innocent, et le plus aimable des hommes. Elle pleurait avec lui, et la même cause qui faisait pleurer l'enfant, tirait aussi les larmes des yeux de la Mère. O péché originel, disait-elle, que tu coûtes cher à mon Fils ! O désobéissance funeste du premier Adam, formé de la terre, que tu causes de douleurs au second Adam descendu du ciel ! O Mère affligée, que n'étais-je alors auprès de vous ! que n'ai-je pu joindre mes larmes aux vôtres, et concevoir un véritable regret de mes crimes, afin d'en obtenir le pardon, par les mérites du sang de mon Rédempteur !

II. POINT.

Il faut bien considérer en ce second point les grands actes de vertu que Notre-Seigneur exerça dans la Circoncision, qui lui fut non-seulement une matière de souffrance, comme elle l'était aux autres enfants, mais une occasion de pratiquer les plus héroïques vertus. La première, dont il nous donna l'exemple, fut une obéissance fidèle à la loi. Car bien qu'il pût, comme Dieu, et comme suprême Législateur, s'en dispenser, par mille raisons légitimes; et qu'à prendre les choses dans la rigueur, il en fût exempt, puisqu'il avait été conçu par une Vierge, et qu'il n'avait point contracté la dette du péché originel; il ne laissa pas de se soumettre à un précepte si fâcheux, et il se chargea en même temps de toutes les obligations de la loi ancienne, parce que, selon saint Paul, *quiconque se faisait circoncire, était obligé de garder toute la loi* (Gal. 5. 3.), quelque difficile qu'elle fût. Ainsi ce divin enfant prit sur lui dès lors une si pesante charge, et *grava*, comme dit David, *cette loi au milieu de son cœur* (Ps. 39. 9.), pour nous faire voir jusqu'où peut aller une obéissance parfaite. O mon âme, comment ne tâches-tu pas de porter le fardeau très-léger, et le joug très-doux de la loi nouvelle, considérant ton Sauveur qui se charge du fardeau pesant et du joug insupportable de la loi ancienne? Si, pour t'apprendre ce que tu dois faire, il se rend obéissant dans les choses les plus pénibles, sans qu'il y soit obligé, comment peux-tu refuser de lui obéir en des choses très-aisées, dont il te fait un commandement formel et indispensable? Pardonnez-moi, ô mon Dieu, toutes mes désobéissances, et aidez-moi à observer exactement votre loi, comme vous l'avez observée vous-même.

La seconde vertu de Notre-Seigneur dans la Circoncision, fut l'humilité. Car ne pouvant s'estimer pécheur, puisqu'il ne l'était, ni ne le pouvait être, il voulut au moins en prendre la marque, et être circoncis, comme les autres enfants nés dans le péché. De sorte que quiconque le voyait sous le couteau de la Circoncision, pouvait croire qu'il était pécheur, ce qui est sans doute pour nous un grand sujet de confusion; puisqu'étant véritablement criminels, nous avons honte d'être tenus pour ce que nous sommes, et que même nous affectons de paraître justes. O mon âme, si la vérité te confond et t'humilie, fais en sorte que la charité t'humilie aussi; et puisque tu te reconnais digne d'opprobre pour tes péchés, aime l'humiliation, à l'exemple de ton Seigneur; aime-la, quand même tu serais sans crime aussi-bien que lui. (Bern. serm. 24. in. Cant.)

La troisième vertu, que pratiqua le Fils de Dieu, fut la patience; parce que les autres enfants, n'ayant point encore de raison, ne pouvaient connaître, ni craindre par consé-

quent la douleur de la Circoncision ; mais pour lui, qui ne tenait rien de l'enfance que la faiblesse du corps, il savait ce que c'était, et naturellement il devait l'appréhender. Il demeura cependant toujours aussi intrépide, et aussi calme, que s'il n'eût point su ce qui lui devait arriver. Et quand il sentit le couteau qui lui entra dans la chair, il pleura, à la vérité, comme les enfants, et cette plaie lui fut très-sensible, à cause de la délicatesse de sa complexion ; mais au fond il prenait plaisir à verser son sang, dans la vue du dessein que son Père avait d'en faire le prix de notre Rédemption.

Enfin sa quatrième vertu, fut une charité très-ardente qui lui fit donner ce peu de sang, avec un amour et un zèle si généreux, qu'il était prêt à répandre dès lors tout le reste, s'il eût été nécessaire pour notre salut. Il s'y offrit effectivement, et protesta à son Père, que quelques douleurs qu'il lui ordonnât de souffrir, il les souffrirait de bon cœur pour sa gloire et pour notre bien. O charité infinie ! ô patience invincible ! ô humilité profonde ! ô obéissance héroïque ! ô vertus toutes divines, vous êtes comme la matière, dont est composé le vêtement de notre grand prêtre Jésus ; à laquelle l'hyacinthe, la pourpre, l'écarlate, et le fin lin des habits pontificaux du grand Prêtre de la loi ancienne ne méritent point d'être comparés. (*Exod. 39. 2.*) O notre souverain Pontife, vous paraissez aujourd'hui paré de ces magnifiques ornements, pour offrir le sacrifice du matin (*Exod. 29. 41.*), et vous en paraitrez revêtu encore une fois, pour offrir sur la croix le sacrifice du soir. Faites-nous la grâce de nous en revêtir ainsi, afin que nous offrions nos corps et nos âmes, comme autant d'*hosties vivantes, saintes, et agréables aux yeux de votre divine majesté.* (*Rom. 12. 1.*) C'est avec bien de la confusion que nous nous voyons dénués de ces quatre excellentes vertus. Communiquez-les-nous, Seigneur, afin qu'elles servent à parer nos âmes, et à couvrir notre nudité. Ainsi soit-il.

III. POINT.

Considérons en ce troisième point quelle est la circoncision spirituelle que le Sauveur nous recommande, et dont il nous a donné un parfait modèle en la circoncision de la chair. (*Rom. 2. 29.*) La principale raison pour laquelle il souffrit cette circoncision extérieure, est qu'il voulait nous apprendre à retrancher ce que nous avons de superflu, en ce qui regarde le plaisir, l'honneur, les commodités du corps, et à mortifier nos passions, afin d'accomplir parfaitement la loi du Seigneur, quand même il serait besoin pour cela de donner jusqu'à notre sang. C'est en effet le moyen le plus efficace que nous ayons pour obtenir son esprit, suivant ce que disait un grand serviteur de Dieu, au rapport de

saint Dorothée (*Serm. 10.*) : *Donnez-lui de votre sang, et recevez son esprit ; da sanguinem, et accipe Spiritum.* Car il est certain que pour acquérir la perfection de l'esprit, il faut répandre du sang, c'est-à-dire qu'il faut couper, par une mortification impitoyable, tout ce qui nous tient attachés à la chair et au sang. Nous devons encore souffrir de bon cœur que d'autres contribuent à cette circoncision intérieure de nos appétits et de nos vices, soit que le zèle, soit que la passion les porte à nous ôter ou notre honneur, ou nos biens ; et il faut même que nous regardions avec plaisir couler notre sang, puisqu'un homme, comme dit saint Paul, ne doit pas croire qu'il ait fait beaucoup, *s'il n'a point encore versé le sien*, à l'imitation du Sauveur, *en combattant contre le péché.* (*Hebr. 12. 4.*) Disons-lui donc : **O mon aimable Jésus, vous m'êtes un époux de sang** (*Exod. 4. 25.*), parce que je veux souffrir pour l'amour de vous quelque sorte de mortification qu'il vous plaira m'envoyer, quand il m'en devrait coûter tout mon sang. Mais afin de nous exciter davantage à cette circoncision mystérieuse, souvenons-nous que Notre-Seigneur a répandu son précieux sang en trois endroits, et que cela s'est fait par le moyen de trois personnes. 1°. Il en donna une portion, en se faisant circoncire, par les mains du ministre de ce sacrement, qui ne prétendait qu'obéir à la loi. 2°. Il en répandit par lui-même beaucoup davantage dans le jardin, où songeant aux peines qu'il allait souffrir, il en sua abondamment de toutes les parties de son corps. Enfin il le perdit tout au prétoire de Pilate, et sur le Calvaire, par les plaies que lui firent les ministres de Satan, qui le fouettèrent et le crucifièrent. C'était pour nous enseigner que nous devons être prêts à donner le nôtre, et à supporter avec joie les plus sanglantes mortifications pour l'amour de lui, en trois différentes rencontres :

1°. Lorsque ceux qu'il a établis, pour nous conduire, jugent à propos d'éprouver notre vertu, en nous dépouillant des choses dont nous sommes le plus passionnés. 2°. Lorsque dans la vue de nos péchés nous exerçons sur nous-mêmes les rigueurs saintes de la pénitence, et que nous mortifions notre chair, en tout ce qui peut nous empêcher de rendre à Dieu l'obéissance que nous lui devons. 3°. Quand nos ennemis, par une animosité injuste, nous outragent et nous font tout le mal qu'ils peuvent. **O doux Jésus, je vous conjure par le sang que vous avez répandu en ces trois rencontres, de me donner assez de courage et de force pour ne pas épargner le mien en de semblables occasions. Mon âme est remplie de mille affections dérégées, qu'il faut retrancher ; mais l'amour propre qui est le maître ne lui permet pas de s'en défaire. C'est à vous, mon Dieu, d'opérer en moi cette circoncision, et de faire en sorte que d'autres**

demption soit une grâce achevée. En effet, c'est lui qui nous sanctifie ; c'est lui qui nous communique les lumières de sa sagesse, avec les vertus, et les dons du Saint-Esprit ; c'est à lui que nous sommes redevables de nos mérites, et du droit que nous avons, comme ses enfants, à la couronne de gloire ; c'est lui enfin qui nous mène dans la véritable terre de promesse, dans cette terre bienheureuse qui n'est pas moins pleine de douceurs et de délices éternelles, que celle, où Jésus fils de Navé mena le peuple de Dieu, était abondante en lait et en miel, c'est-à-dire, en douceurs et en commodités temporelles. (*Deut. 31. 20. 25.*)

Comme il n'y a que lui qui soit Dieu et Homme, il n'y a aussi que lui qui puisse porter dignement le nom de Jésus. Car ce nom ne peut convenir ni à la nature divine ni à la nature humaine séparément, ni à aucun ange de tous ceux que Dieu a créés. La raison de ceci est que ni homme ni ange, de son fonds, n'est capable de nous racheter, et que Dieu de soi étant impassible, ne peut nous sauver, que par une pure miséricorde. D'où il suit qu'il a fallu qu'un Dieu se fit homme, afin qu'un Dieu, devenu mortel comme nous, pût satisfaire en toute rigueur de justice pour nos péchés, et qu'il s'acquît, au prix de son sang, le nom de Sauveur. Aussi le prophète Isaïe lui ayant un jour demandé qui il était : *Je suis*, répondit-il, *celui qui ne dit rien que de juste, et c'est moi qui protège et sauve les hommes.* (*Isa. 63. 1.*) O très-aimable Jésus, que toutes les créatures vous félicitent du glorieux nom que vous recevez aujourd'hui. O que j'ai de joie de ce qu'un nom si grand n'est point vide et défectueux en vous, comme il l'était en ceux qui l'ont porté jusques à présent, mais que vous le remplissez avec honneur et avec mérite. O mon âme, réjouis-toi de voir ton Seigneur honoré du nom de Jésus, et dis-lui avec le Prophète : *Je me réjouirai dans le Seigneur, et je tressaillirai d'allégresse en Dieu mon Sauveur ; parce que c'est lui qui est ma force, et qui doit donner à mes pieds la légèreté des cerfs pour fuir le péché. C'est lui encore qui, comme victorieux, me conduira avec tous les Saints en triomphe dans le ciel, où je chanterai éternellement des Cantiques à sa louange.* Ainsi soit-il. (*Habacuc. 3. 18.*)

Il est bon aussi de méditer comment la Vierge déclara dans la Circoncision, quel devait être le nom de son Fils. Elle connaissait parfaitement la vertu et l'excellence de ce nom divin, après ce que l'Ange lui en avait dit, et elle en faisait souvent le sujet de ses Méditations. Ainsi l'ayant conservé longtemps dans son cœur, comme l'heure fut venue de le publier, elle dit avec beaucoup de respect et de dévotion : Jésus est son nom. O quelle douceur et quelle joie ressentit cette Sainte Vierge, en prononçant la première fois un nom si aimable. Non-seulement elle, mais saint Joseph,

et tous ceux qui étaient présents, dès qu'ils l'ouïrent prononcer, furent remplis d'une odeur et d'une suavité toute céleste. C'est alors que commença à se vérifier, ce qui est écrit dans les Cantiques : *Votre nom est comme une huile odoriférante qui se répand : il vous fait aimer de beaucoup de jeunes filles.* (Cant. 1. 3.) Jusqu'à présent ce doux nom, ayant été comme renfermé, n'avait pu se faire sentir au dehors ; mais aujourd'hui qu'il est découvert, il répand une odeur céleste qui conforte et réjouit le cœur de ceux qui l'entendent, ou qui le prononcent. Il a la force d'attirer les âmes chastes, et surtout Marie la reine des vierges, comme celle qui connaît le mieux les grands mystères qui y sont cachés. O qu'elle répète souvent et avec plaisir ces paroles de son cantique : *Mon âme glorifie le Seigneur ; et mon esprit est ravi de joie en Dieu, mon Sauveur ; parce que le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint.* (Luc. 1. 46.) O glorieuse Mère de Dieu, priez votre Fils qu'il imprime dans mon cœur le même respect et le même amour pour ce saint nom, qu'il a imprimé dans le vôtre. O nom très-doux faites-moi sentir cette odeur que vous répandez partout, afin que mon âme faible, malade, languissante en soit fortifiée, et que n'étant plus sujette à ses anciennes faiblesses, elle puisse obtenir par vous le salut que son divin Rédempteur lui a mérité.

Il faut enfin considérer avec quelle joie le Fils de Dieu accepta le nom et l'office de Sauveur, comment il promit à son Père de soutenir jusqu'à la mort la gloire de ce beau nom, et d'en remplir toute la signification, pour le salut du genre humain. Je vous rends grâces, ô mon Jésus, de la bonté que vous avez eue de vouloir sauver les pécheurs, en acceptant la qualité et l'office de Sauveur. Exercez-en les fonctions à mon égard, et montrez, par les effets, que vous êtes vraiment mon Jésus et mon Sauveur.

II. POINT.

Considérons en ce second point pourquoi Dieu voulut qu'on ne donnât le nom de Jésus à son Fils, qu'au huitième jour, qui fut celui de sa Circoncision. L'Ange avait déjà révélé ce nom à Marie, il l'avait encore depuis déclaré à saint Joseph, et néanmoins il fallut attendre, pour nommer l'enfant, le jour destiné à la cérémonie de sa Circoncision. Ce retardement était nécessaire pour deux raisons fort considérables. 1°. Le Père Éternel, voyant son Fils si humilié, et marqué même du caractère de pécheur, fut bien aise de le relever, en l'honorant du plus glorieux de tous les noms, et en faisant voir par là non-seulement qu'il n'avait point commis de péchés, mais que c'était lui qui devait sauver et justifier les pécheurs. Dans cette vue il faut que nous rendions grâces au Père Éternel de ce qu'il relève ainsi celui qui ne s'abaisse

que pour lui procurer de l'honneur, et de ce qu'en même temps il nous donne une espérance certaine que si nous nous humilions, il nous élèvera, et nous donnera un nom nouveau, que nul ne connaît, ni ne peut assez estimer, jusqu'à ce qu'il l'ait reçu, et qu'il en possède tous les avantages dans la gloire. (*Apoc. 2. 17.*)

2°. Il fallait qu'on sût que le nom et la qualité de Sauveur coûterait du sang au Fils de Dieu; parce que, comme dit saint Paul, *les péchés ne sont point remis, qu'il n'y ait du sang répandu. (Hebr. 9. 22.)* C'est pour ce sujet que quand notre aimable Jésus prit la charge de Rédempteur, il voulut en se faisant circoncire, donner, comme pour arrhes de notre Rédemption, quelques gouttes de son sang, avec un ferme dessein d'en payer un jour le prix tout entier. A la vérité étant Dieu, comme il était, ce peu de sang qu'il donna alors pouvait suffire pour racheter une infinité de mondes, mais sa charité avide de tout son sang, ne se contenta pas de si peu; elle voulut l'avoir tout, et pour en tirer jusqu'à la dernière goutte, elle employa mille sortes d'instruments cruels et ignominieux, le couteau de la Circoncision, les fouets, les épines, les cloux, la lance, etc. Le couteau qui servit à circoncire cet Homme-Dieu, ne fit qu'une plaie légère, par où il commença à verser son sang; mais sa plaie se ferma bientôt, et ce fut sur le Calvaire, qu'ayant le corps déchiré de mille blessures, toutes ses veines enfin furent épuisées. O mon Sauveur, dont *les fontaines (Isa. 12. 3.)*, quoique sanglantes, ne laissent pas d'être des sources d'eau vive, qui répandent dans nos cœurs la joie et la sainteté, que mon âme vous bénisse éternellement de ce que vous lui ouvrez ces divines sources, et l'invitez à venir puiser avec joie ces eaux salutaires, qui en découlent par autant de canaux, que votre corps a de plaies. O mon âme, que n'es-tu pas obligée de faire pour te sauver, lorsque tu vois ton Jésus faire pour cela des choses si surprenantes? S'il n'épargne pas son sang, peux-tu épargner le tien? O mon Sauveur, me voici tout prêt à vous sacrifier ma vie, pourvu que j'aie le bonheur d'entrer dans la gloire que vous m'avez méritée, par l'effusion de tout votre sang. Ainsi soit-il.

III. POINT.

Nous devons remarquer en ce troisième point la dignité du nom de Jésus; les grands biens, dont il a rempli le monde, et de quelle sorte nous pouvons nous en appliquer les fruits. Mais avant que d'examiner toutes ces choses, prions le Père Éternel, pour l'honneur de ce saint nom, de nous en faire connaître l'excellence. Car s'il est vrai, comme dit l'Apôtre (1. Cor. 12. 3.) *qu'on ne peut pas même le prononcer avec tout le respect qu'il mérite, sans une grâce*

particulière du Saint-Esprit, qui croirait pouvoir comprendre combien il est grand, sans les lumières de ce même Esprit?

L'auguste nom de Jésus est un abrégé de tout ce qu'il y a de plus glorieux, et de plus aimable dans la personne du Verbe Incarné. Car il représente 1°. toutes ses perfections divines; 2°. toutes les vertus de son humanité sainte; 3°. toutes les fonctions qu'il exerce à notre égard, en qualité d'Homme-Dieu. Si bien qu'on peut inférer par une conséquence nécessaire, qu'étant Jésus, il doit être infiniment bon, infiniment saint, infiniment sage, tout-puissant, ou pour mieux dire, la bonté, la sainteté, la sagesse, la puissance mêmes; et que sans cela l'on ne pourrait vérifier en lui ce que dit saint Paul, *qu'il est notre sagesse, notre justice, notre sanctification, et notre rédemption.* (1. Cor. 1. 23.) De plus, il doit avoir une humilité, une douceur, une patience, une magnanimité, une modestie, une obéissance, une charité parfaites, puisque le Père Éternel nous le propose pour exemple, et que nul ne peut être sauvé *qu'en participant à la grâce, dont il possède la plénitude.* (Joan. 1. 16.) Il doit enfin être le maître, le père, le juge, le médecin, le pasteur, le protecteur, l'avocat des hommes. Ainsi dans Jésus on trouve tout, et chacun peut dire avec raison: O mon Jésus, vous me tenez lieu de toutes choses; *Jesus meus, et omnia.* (S. Ambr. l. de Virgin. ad. finem.): si je suis malade, vous êtes ma guérison; si j'ai faim, vous êtes ma nourriture; si je suis pauvre, vous êtes mon trésor; si je suis faible, vous êtes ma force; si je suis ignorant, vous êtes ma lumière; si je suis pécheur, vous êtes ma justice, ma sanctification, et ma rédemption. O Jésus, mon unique bien, et tout mon bonheur, faites que je vous aime par dessus toutes choses, et que je cherche dans vous seul ma satisfaction et mon repos, puisque hors de vous rien n'est capable de me satisfaire. Qu'à vous, ô ma souveraine félicité, soit honneur et gloire, dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

On peut voir ensuite comme le nom de Jésus contient tous les autres noms glorieux que les Prophètes ont donnés au Messie, mais particulièrement ceux qu'Isaïe lui donne, quand il dit qu'il s'appellera Dieu, fort, admirable, auteur des sages conseils, Père du siècle à venir, et Prince de paix. (Isa. 9. 6.) Car enfin s'il est Jésus, il est Dieu par conséquent, puisque s'il ne l'était pas, il serait dans l'impuissance de nous sauver. Il est fort, puisqu'il doit combattre et vaincre toutes les puissances de l'enfer. Il est admirable, puisque sa naissance, sa vie, et sa mort sont pleines d'une infinité de merveilles. Il est l'ange du grand conseil, puisqu'il n'y a rien de plus salutaire, ni de plus sage que sa doctrine. Il est le Père du siècle à venir, puisqu'en nous régénérant par sa grâce, il nous fait ses enfants adoptifs et les héritiers de

son royaume éternel. Il est le Prince de la paix, puisqu'il *pacifie par son sang tout ce qui est sur la terre, et dans le ciel (Coloss. 1. 20.)*, et qu'il porte partout avec lui l'abondance de la paix. O mon aimable Jésus, que ces grands noms vous conviennent admirablement, mais puisque ce ne sont pas des noms vides, et qui ne produisent rien, opérez, je vous prie, en moi ce qu'ils signifient, afin que la gloire, que vous en aurez, me soit un sujet de vous bénir éternellement. Ainsi soit-il.

La troisième chose qu'il y a à considérer dans le saint nom de Jésus, est qu'il nous remplit de toutes sortes de biens. Car c'est l'unique moyen que nous ayons d'obtenir la rémission de nos offenses ; c'est un titre que nous alléguons pour être exaucés dans nos prières ; c'est un remède propre à guérir toutes les plaies de nos âmes ; c'est un bouclier à l'épreuve de tous les traits de nos ennemis invisibles ; c'est un refuge dans les périls qui nous environnent ; c'est une lumière, qui dissipe nos ténèbres ; c'est un miroir, qui nous représente toutes les vertus ; enfin c'est un feu qui nous embrase, et qui allume dans nos cœurs un désir ardent de la sainteté. Toutes ces considérations nous doivent faire souhaiter que le nom de Jésus demeure toujours imprimé dans notre mémoire, afin que nous ne l'oublions jamais ; dans notre esprit, afin que nous y pensions éternellement ; et dans notre volonté, afin que nous ne cessions de l'aimer, et de nous réjouir en lui. Nous devons l'avoir dans le cœur, pour ne le perdre jamais ; et dans la bouche, pour le louer, pour en publier les grandeurs, pour en faire le sujet de nos entretiens, et pour l'invoquer souvent avec un profond respect intérieur, et extérieur, nous ressouvenant toujours de ce que dit l'apôtre saint Paul, qu'*au nom de Jésus tout le monde fléchit le genou, dans le ciel, sur la terre (Philipp. 2. 10.)*, dans le purgatoire, et dans l'enfer même, où les démons sont obligés, malgré eux, de le révérer. O doux Jésus, montrez que vous êtes mon Jésus, faites-moi sentir la vertu de votre nom, afin que toutes mes puissances ne s'occupent qu'à vous glorifier dans tous les siècles. Ainsi soit-il.





XXII. MÉDITATION.

Comment les Mages vinrent de l'Orient, pour adorer Notre-Seigneur; et comment ils entrèrent dans Jérusalem.

I. POINT.

IL faut, avant toutes choses, remarquer de quelle manière l'étoile apparut en Orient; dans quel temps, et pourquoi elle apparut; et quelle impression elle fit dans l'esprit des Mages. (*D. Thom. 3. p. q. 39. a. 7. et 8.*)

I. Considérons comme le Père Éternel, voulant que son Fils nouvellement né dans l'étable de Bethléem, fût connu et adoré non-seulement de quelques Juifs, mais encore de quelques gentils, après avoir fait porter par un ange aux pasteurs la nouvelle de sa naissance, créa ce même jour-là dans l'Orient une étoile, qui, selon la prophétie de Balaam, devait servir de signal aux peuples, pour les avertir que le Messie, le roi d'Israël, le Sauveur du monde était né, et qu'il était temps de le venir adorer. (*Num. 24. 17.*) O Père très-juste, je vous rends grâces de l'amour que vous témoignez à votre Fils, et du soin que vous prenez de le faire connaître aux gentils, non-seulement pour sa propre gloire, mais encore pour le salut de ceux qui ont le bonheur de le voir, et de l'adorer. O si tous les hommes le connaissaient, lui rendaient hommage, et profitaient de sa naissance!

II. Considérons que beaucoup de gens virent la nouvelle étoile, qu'ils en admirèrent la beauté, qu'ils la contemplèrent à loisir, et qu'ils eurent même assez de lumière pour comprendre ce qu'elle signifiait; mais que cependant il n'y eut que les trois Mages, qui résolurent d'aller chercher le nouveau Roi, dont ils avaient observé l'étoile. Tous les autres ne purent gagner sur eux d'abandonner leurs maisons, leurs biens, leurs femmes, leurs parents, ni de quitter leur pays, pour entreprendre un voyage long et pénible, dans une terre étrangère, sans savoir quel en devait être le terme. La chair, et le diable, pour les détourner d'un si louable dessein, leur faisaient paraître ces difficultés encore plus grandes qu'elles n'étaient en effet. Ainsi vaincus par la crainte, ils tenaient le même langage que ce paresseux, dont parle le Sage: *Il y a, disaient-ils, un lion et une lionne, qui nous attendent sur les chemins (Prov. 22. 13. et 26. 13.)*; si nous sortons de la maison, nous sommes perdus. Mais ces malheureux pensant éviter un lion, trouvèrent un ours (*Amos. 5. 19.*), qui les dé-

vora ; et voulant se garantir de la mort temporelle , ils tombèrent dans l'éternelle ; puisque pour avoir négligé un moyen sûr que Dieu leur offrait de sortir des ténèbres de leur infidélité , ils moururent vraisemblablement dans l'impénitence.

Appliquons-nous cela à nous-mêmes , et voyons combien de fois la lumière du Saint-Esprit , brillant dans nos âmes ; comme une étoile , nous a fait connaître l'obligation où nous étions de chercher le Fils de Dieu , d'embrasser sa pauvreté , son humilité , et ses autres vertus. Et néanmoins nous n'avons pas fait pour cela la moindre démarche , quoique nous entendissions assez ce que l'étoile nous voulait dire ; tant nous avons d'attachement à nos propres commodités , et à d'autres choses , que nous aimions passionnément. Souvenons-nous qu'afin de nous dispenser de quelque léger travail , nous nous sommes figurés souvent des difficultés , où il n'y en avait point ; et qu'ainsi il est à craindre , selon les termes de Job (6. 16.) , que pour avoir trop *appréhendé le brouillard* , qui n'est qu'une peine commune , de la nature de celles dont notre vie n'est jamais exempte , nous ne soyons *accablés par un déluge de neiges* , qui est l'effroyable châtiement qui nous vient du ciel , lorsqu'en punition de notre paresse , Dieu se retire de nous , et nous laisse dans une froideur mortelle. C'est alors qu'on pourrait dire , à notre honte , que la même étoile , qui devait nous servir de guide dans la voie du ciel , n'aurait servi qu'à rendre notre égarement plus criminel , en le rendant plus volontaire.

III. Considérons la grande grâce que Dieu fit aux Mages de leur inspirer un dessein si ferme d'abandonner leurs terres , et leurs maisons , pour venir chercher le Sauveur , tandis que les autres demeuraient dans une insensibilité et dans un aveuglement étrange. Nous verrons par là quelle est l'efficace de la grâce victorieuse , et nous prierons Notre-Seigneur de nous prévenir par de semblables témoignages de son amour , en nous disant , comme à Abraham : *Sortez de votre pays ; dites adieu à vos proches , quittez la maison de votre Père , et venez dans une nouvelle terre que je vous montrerai.* (Gen. 12. 1.) Que si Dieu , par la lumière de son étoile , et par l'attrait de sa grâce , nous ayant retirés du monde , nous a engagés à son service , dans la religion , pendant qu'une infinité d'autres périssent dans la corruption du siècle , nous devons lui en rendre mille actions de grâces , et le prier qu'il nous éclaire souvent l'esprit par ses divines illustrations. Car c'est par elles que nous apprendrons à quitter tout ce qui pourrait nous empêcher de le servir , et d'atteindre à la perfection , où il nous appelle.

IV. Considérons que l'on vit alors s'accomplir cette terrible sentence du Fils de Dieu : *Il y en a beaucoup d'appelés , mais peu d'élus.* (Matth. 20. 16.) Car d'un si grand nombre de

personnes, qui étaient en ce temps-là dans l'Orient, il n'y en eut que trois de choisis par la très-sainte Trinité, pour être les premiers des prédestinés parmi les gentils. O très-adorable Trinité, permettez-moi de me joindre à ces trois élus, afin que suivant, comme eux, votre inspiration, je me rende digne de vous louer, de vous adorer, et de vous glorifier dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

II. POINT.

Il faut méditer dans le second point comment les rois Mages partirent de l'Orient, et ce qu'ils firent durant leur voyage, jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à Jérusalem.

I. Ces saints rois, animés d'une foi vive ; et d'une ferme confiance en la miséricorde de Dieu, partirent avec les présents, qu'ils voulaient offrir à Notre-Seigneur. Dès qu'ils furent en chemin, ils virent l'étoile aller devant eux, comme un guide qui les précédait, et qui leur marquait leur route. Ils en eurent une joie extrême, et incontinent ils se mirent à louer Dieu de la charité qu'il avait pour eux. Cet exemple nous fait voir que si, avec une foi pure et sincère, nous cherchons Dieu, mettant en lui toute notre confiance, il nous donnera un guide fidèle, pour nous mener sûrement à lui. Ce guide sera son esprit, qui avec la grâce de notre vocation, de même qu'avec la lumière d'une étoile, nous conduira dans toutes nos voies : comme il conduisait autrefois les Israélites dans le désert (*Exod. 13. 21.*), durant le jour par une colonne de nuée, qui les défendait des rayons brûlants du soleil, et durant la nuit par une colonne de feu qui les éclairait, afin qu'en tout temps ils pussent marcher, sans crainte de s'égarer. C'est ainsi que sous la conduite de Notre-Seigneur, nous avancerons également la nuit et le jour, dans l'adversité, et dans la prospérité ; et que d'une part étant à couvert des ardeurs malignes de la concupiscence, nous éviterons de l'autre le froid mortel que nous causent les craintes lâches, qui nous font pâlir à la vue des moindres difficultés.

II. Considérons que les rois continuèrent leur chemin, suivant toujours le cours de l'étoile, sans se détourner de côté ni d'autre. Ils s'arrêtaient aussitôt qu'elle s'arrêtait, et marchaient dès qu'elle faisait quelque mouvement. Mais durant tout le voyage, leur principal soin fut de ne rien faire, qui pût, en quelque façon, déplaire au Seigneur, dont ils révéraient la majesté de l'astre, qui les guidait. Efforçons-nous de les imiter, en prenant pour règle de notre conduite la lumière de la raison, la lumière de la foi, l'inspiration divine, la direction de nos supérieurs, ou de nos confesseurs. Ce sont là comme quatre étoiles, ou quatre rayons du soleil de justice, qui nous éclaire, et nous dirige dans la voie de Dieu. (*Apoç. 2. 28. et 22. 16.*) Il nous importe extrêmement

de suivre la route que ces étoiles nous marquent, sans jamais nous en détourner le moins du monde, et d'être attentifs à ne rien faire de désagréable à celui qui nous les a données.

III. Considérons que les rois, après quelques journées de chemin, étant arrivés proche de Jérusalem, l'étoile disparut tout-à-coup et se déroba entièrement à leurs yeux. Ce fut pour eux une affliction bien sensible, mais la providence en avait ainsi disposé, afin d'éprouver leur foi, et de leur donner une belle occasion de pratiquer de grandes vertus à leur entrée dans Jérusalem. C'était encore pour leur apprendre, que n'ayant plus dans le ciel ce guide visible qui les conduisait, ils devaient avoir recours à la règle que Dieu a établie sur la terre pour la conduite des hommes, qui est la direction des docteurs et des prélats, auxquels il a commis le gouvernement de l'Église. Les Mages persuadés de cette vérité, ne tombèrent point dans la défiance, ni ne crurent point que le ciel les eût trompés. Ils n'eurent garde de quitter leur entreprise, et de retourner sur leurs pas; ils résolurent au contraire d'aller jusques à Jérusalem, pour y apprendre des nouvelles du Roi des Juifs qu'ils cherchaient. Ce qui nous montre de quelle manière nous devons nous conduire; lorsque Dieu se cache, et nous laisse, sans aucune dévotion sensible, dans l'aridité et dans les ténèbres: Car alors il ne faut pas que nous nous laissions aller au découragement, ni que nous quittions ce que nous avons commencé: mais plutôt il faut que nous tentions toutes les voies imaginables pour trouver Notre-Seigneur. Le plus sûr est de nous adresser à ses ministres, comme fit la sainte épouse (*Cant. 3.*), lorsque gémissant dans l'absence de son cher époux, et se voyant ensevelie dans les ténèbres d'une nuit obscure, elle se leva, pour le chercher par toutes les rues, c'est-à-dire, qu'elle se mit à pratiquer, à l'imitation des plus grands Saints, plusieurs bonnes œuvres; puis elle demanda aux sentinelles, qui représentent les prélats et les pasteurs de l'Église, s'ils n'avaient point vu celui qu'elle aimait, et s'ils ne pourraient point lui dire de quel côté il était allé. Elle fit tant qu'elle le trouva. Nous voyons aussi que les Mages, après l'avoir bien cherché, le trouvèrent heureusement. O Dieu éternel, donnez-moi la foi, et la constance de ces Saints, afin que je vous cherche, employant pour vous trouver les moyens ordinaires et humains, lorsque vous ne m'en donnerez plus de divins et d'extraordinaires.

III. POINT.

Au troisième point il faut observer comme les Mages entrèrent dans Jérusalem, et comme d'abord ils demandèrent, où était le Roi des Juifs nouvellement né. (*Matth. 2. 2.*) Ils firent paraître en cette occasion des vertus vraiment hé-

roïques. Car premièrement ils montrèrent une grande foi, en croyant ce qu'ils n'avaient point vu, et confessant que le Messie, promis par les Prophètes, était né; sans qu'ils eussent là-dessus le moindre doute, n'étant en peine que du lieu de sa naissance; parce que Dieu qui leur avait fait connaître l'un, n'avait pas voulu leur révéler l'autre.

II. Ils firent voir beaucoup de résolution et de fermeté. Car bien qu'il vissent assez le danger où ils s'exposaient, d'être tués par Hérode, en cherchant jusques dans la capitale de son royaume, et à sa cour même un autre roi que lui, ils n'y vinrent pas déguisés, ou à la faveur de la nuit, ni ne s'allèrent pas cacher dans quelque coin de Jérusalem, pour s'enquérir secrètement du lieu où était né celui qu'ils cherchaient, mais ils parurent devant tout le monde, et osèrent même aller au palais d'Hérode pour s'en informer. Vit-on jamais une plus grande intrépidité? et n'était-ce pas là un miracle de la grâce du Seigneur, qui en leur ôtant la lumière visible de l'étoile, ne leur avait pas ôté le flambeau invisible de la foi, par où, comme dit saint Paul, *les Saints ont conquis des royaumes, ont accompli tous les devoirs de la justice, et ont enfin obtenu l'effet des promesses.* (Hebr. 11. 13.) Apprends, ô mon âme, à mettre en Dieu toute ta confiance, et il n'y aura point de murailles que tu ne forces. (Ps. 17. 30.) N'appréhende point les difficultés, qui te paraissent insurmontables; expose-toi hardiment aux plus grands périls, parce que le Tout-Puissant est ton protecteur.

Cette foi si ferme et si généreuse des Mages fut cause qu'au milieu du trouble qu'ils jetèrent à leur arrivée dans toute la ville, et surtout dans l'esprit d'Hérode, ils ne se troublèrent point. Pour Hérode, il eut sujet de se troubler, parce qu'étant un tyran cruel et ambitieux, il appréhendait que l'enfant qui était né, ne vint lui enlever sa couronne. Mais ce qui parut de bien surprenant, c'est que les Juifs mêmes furent dans le trouble pour un sujet qui ne leur devait causer que de la joie, et qu'ils témoignèrent beaucoup plus de complaisance pour un tyran qui les opprimait, que pour leur roi légitime, qui venait les mettre dans la véritable liberté. Jugeons de là combien il est dangereux de s'attacher aux grands de la terre, lorsqu'ils n'ont ni religion ni crainte de Dieu, et qu'ils sont sujets à de violents emportements de colère, de haine, d'ambition: car ayant et de quoi se faire aimer et de quoi se faire craindre, ils attirent presque toujours ceux qui les approchent, dans leurs sentimens. Au lieu que ceux qui, comme les Mages, cherchent le Seigneur, demeurent tranquilles pendant que les autres sont dans le trouble. Dieu, disent-ils, *est ma lumière et mon salut: qui craindrai-je? je suis sous la protection du Seigneur: qui pourra me faire trembler? quand je verrais une armée entière campée autour de moi, je n'en aurais point de peur.*

Quand il me faudrait soutenir les plus furieuses attaques j'espérerais, avec son secours, gagner la victoire. (Ps. 26. 1.)

IV. POINT.

Remarquons enfin qu'Hérode, ayant su ce que demandaient les Mages, *assembla les prêtres et les docteurs pour s'enquérir d'eux où le Messie devait naître. Ils lui répondirent que c'était à Bethléem dans la tribu de Juda (Matth. 2. 4. 5.), et que le prophète Michée l'avait prédit en termes exprès. (Mich. 5. 2.)* Il appela aussitôt les Mages, leur parla en particulier, les pria de chercher l'enfant, et quand ils l'auraient trouvé, de le lui faire savoir. En tout ceci la providence divine reluit admirablement. La première marque que nous en avons, c'est que Dieu qui sait profiter de la malice même des méchants pour faire réussir les plus louables desseins des gens de bien, se sert d'Hérode pour découvrir aux Mages le lieu de la naissance du Messie, selon ce qui est écrit *que le fou est utile au sage, et que toutes choses contribuent au bien de ceux qui aiment Dieu. (Prov. 11. 29. — Rom. 3. 28.)*

II. Cette même providence paraît admirable en ce que Dieu, par le moyen de ses ministres, quoique vicieux et corrompus dans leurs mœurs, donne l'intelligence des Écritures à ceux qui cherchent de bonne foi à se les faire expliquer : comme nous voyons en cette rencontre, qu'il ne permit pas que les prêtres et les docteurs cachassent la vérité aux Mages, qui la recherchaient. Si nous avons donc un désir sincère de connaître sa volonté, il nous la fera savoir infailliblement par ses prêtres, *dont les lèvres, ainsi que parle un Prophète, conservent la science. (Malach. 2. 7.)* Ils sont en effet les dépositaires de la vérité ; c'est à eux qu'il appartient de répondre sur les points douteux de la loi ; ils font ici bas l'office des anges, et comme lieutenants de Dieu, ils déclarent ses volontés, et interprètent ses pensées aux hommes.

III. Nous voyons le soin que la providence a de nous, en ce qu'elle nous donne les Écritures, qui nous aident merveilleusement à connaître, et à trouver Jésus-Christ, sans que nous ayions besoin ni de révélations nouvelles pour nous apprendre où il est, ni d'étoile miraculeuse, pour nous y conduire. Il nous suffit d'une fervente oraison et d'une méditation profonde, suivant ce que le Fils de Dieu disait aux Juifs : *Examinez bien les Écritures, où vous croyez qu'est renfermée la vie éternelle, parce qu'elles vous rendront témoignage de moi. (Joan. 5. 39.)* O mon doux Jésus, qui avez dit. *demandez et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez (Luc, 9. 11.) ; enseignez-moi, à vous chercher dans les saintes Écritures de telle sorte, que je vous y trouve, et que j'y trouve, avec vous, le trésor qu'elles contiennent, qui est la vie éternelle.*

Enfin nous devons extrêmement redouter les secrets jugements de Dieu, dont nous voyons en cette histoire un funeste exemple. Car pendant que les gentils viennent de fort loin, avec de grandes fatigues, pour chercher le Roi des Juifs, les Juifs mêmes qui l'attendaient depuis tant de siècles, en étant si proches, ne daignent pas se remuer pour l'aller voir, négligeant ainsi les instructions qu'ils donnent aux autres, et ne voulant pas eux-mêmes chercher celui auquel ils renvoient des étrangers. Cela nous montre avec combien de raison le Sauveur disait, *qu'on ne peut aller à lui, si l'on n'y est attiré par son Père.* (Joan. 6. 44.) En vérité le Père Éternel n'attire point à son Fils ces malheureux qui nes'attachent qu'à gagner les bonnes grâces d'un tyran cruel et impie. Ils ont beau attendre le retour des Mages, pour aller adorer leur roi. Le peu d'ardeur qu'ils témoignent à s'acquitter de ce devoir, leur en fait perdre l'occasion, et la volonté. Profitons de leur malheur, apprenons à ne rien souffrir en nous qui puisse empêcher le Père Éternel de nous attirer et de nous unir à son Fils; si nous entendons sa voix, ne différons point d'y obéir, de peur qu'un trop long retardement ne soit cause de notre perte. Grand Dieu, qui êtes infiniment juste et terrible dans vos jugements sur les hommes (Ps. 65. 5.), je vous conjure par l'amour que vous portez à votre Fils, et par le zèle que vous avez pour sa gloire, de ne me pas abandonner, quelque grand pécheur que je sois; mais de me tirer plutôt du malheureux état où je suis; afin que plein de ferveur, je le cherche, et que je le trouve, que je le connaisse, et que je l'adore, et que je vous glorifie avec lui, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.



XXIII. MÉDITATION.

Comment les Mages vinrent de Jérusalem à Bethléem, et de ce qu'ils firent dans l'étable, quand ils y furent arrivés.

I. POINT.

Dès que les Mages eurent entendu la réponse d'Hérode, ils partirent de Jérusalem, et prirent la route de Bethléem pour aller chercher le nouveau Roi, qui y était né, et au même temps l'étoile qui s'était cachée, parut de nouveau : ce qui leur causa une joie extrême.

Il faut bien considérer avec quelle diligence les Mages poursuivirent leur chemin; car à peine eurent-ils reçu l'éclaircissement qu'ils désiraient, qu'ils prirent congé d'Hé-

rode, laissant la ville de Jérusalem, et toute la cour dans le trouble. C'est ainsi qu'il faut que nous nous portions avec promptitude et avec ferveur, à tout ce qui regarde notre salut, fuyant le tumulte du monde, cherchant Dieu jusqu'à ce que nous le trouvions, et disant avec David : *Qui me donnera les ailes d'une colombe ? Je volerai, et je me reposerai. Je me suis enfui bien loin, ajouterons-nous, et je me suis retiré dans une solitude (Ps. 54. 7. 7.)*, dans un lieu de paix et de repos, où Dieu fait ordinairement sa demeure. Que si l'embaras des affaires donnait à David un tel dégoût de son palais, et si les rois Mages ne purent souffrir le bruit de la cour d'Hérode, à combien plus forte raison, un religieux, ou un homme qui aspire à la perfection doit-il fuir les cours des grands, à moins qu'une nécessité précise, ou un ordre de Dieu ne l'y appelle ?

Admirons ensuite la providence admirable de Dieu, et sa fidélité à récompenser les travaux de ceux qui le cherchent. Quoique les rois, sachant le lieu de la naissance du Messie, n'eussent plus besoin de l'étoile pour les y conduire, il voulut pourtant qu'elle se montrât à eux encore une fois, et qu'en même temps elle les comblât d'une joie nouvelle. Ce fut le prix de toutes les peines qu'ils avaient souffertes dans Jérusalem, de leur constance dans le péril où ils s'étaient exposés, et du soin qu'ils avaient pris de s'informer en quel endroit devait être né le nouveau Roi qu'ils cherchaient. Ainsi leur affliction fut changée en allégresse, selon cette parole de David : *Vos consolations, Seigneur, ont rempli mon âme de joie, à proportion des douleurs dont elle était auparavant accablée. (Ps. 93. 19.)* O Dieu Tout-Puissant, ô aimable Père, qui ne vous cherchera avec tout l'empressement possible ? qui ne souffrira d'être privé pour quelque temps de votre présence ? qui ne fera tous ses efforts pour vous retrouver, sachant combien vous aimez ceux qui vous cherchent, avec une longue et fidèle persévérance.

II. POINT.

Les Mages étant arrivés à Bethléem virent l'étoile qui s'arrêta sur le lieu où était né le Sauveur. Ils entrèrent dans la maison, et y trouvèrent l'enfant avec sa Mère.

La première chose sur laquelle nous devons faire réflexion, c'est l'étrange étonnement dont les Mages furent saisis, lorsqu'ils aperçurent l'étoile, qui s'arrêta sur l'étable de Bethléem. Car étant princes, et ayant l'imagination pleine de l'idée de leurs grands palais, ils pensaient trouver le nouveau Roi dans quelque palais semblable, ou au moins dans la plus belle maison de la ville, que d'autres rois auraient pu choisir pour leur logement; mais une lumière intérieure, qui les détrompa, leur fit voir que la grandeur de ce roi ne consistait pas dans ce que le monde a de pompeux et d'éclatant, mais

plutôt dans le mépris de cet éclat et de cette pompe. Ainsi ils soumièrent, sans résistance, leur jugement au témoignage que l'étoile leur en rendait. O Roi de gloire, puisque vous commencez déjà à triompher de l'orgueil du monde, en réduisant l'esprit des sages sous l'obéissance de la foi, soumettez-y tellement le mien, qu'à votre exemple, je me rende victorieux de ce monde corrompu, en foulant aux pieds tout ce qu'il estime, et tout ce qu'il aime.

Il faut ensuite considérer le sens mystérieux de ces paroles : *Ils trouvèrent l'enfant avec sa Mère* ; ce que l'Évangile dit pareillement des pasteurs, pour montrer qu'on ne trouve point Jésus sans Marie, ni Marie sans Jésus ; et que quiconque aime Jésus, aime Marie : comme réciproquement, on ne peut avoir de dévotion pour Marie, qu'on n'en ait aussi pour Jésus. Puis donc qu'ils sont si étroitement unis ensemble, nous ne devons pas les séparer dans notre cœur, il faut au contraire que l'amour de l'un serve à nous affermir, et à nous perfectionner dans l'amour de l'autre.

La dernière chose qu'il y a à considérer, c'est qu' aussitôt que les Mages eurent vu l'enfant, un rayon de son visage leur donna jusques dans le cœur, et leur montra clairement qu'il était Dieu et Homme, le Roi des Juifs, le Messie promis dans la loi, et le Rédempteur du monde. Ils en eurent une joie qui ne se peut exprimer. Car si la vue d'une étoile matérielle les réjouit si fort ; que ne dut pas faire la vue du Sauveur, qui s'appelle dans les saintes Lettres, *l'étoile du matin* (*Apoc. 2. 28.*), et qui est le souverain maître du ciel et des astres ? O que la lumière de cette divine étoile leur parut douce, et qu'ils éprouvèrent admirablement en eux la vérité de cet oracle de David : *Je serai rassasié, lorsque je verrai votre gloire.* (*Ps. 16. 15.*) O mon Jésus, qui êtes la gloire du Père, aussi bien que l'étoile du matin, rassasiez-moi par la vue de vos divines perfections, réjouissez mon âme par votre clarté, et remplissez-la de biens par vos influences. Heureux celui qui vous trouve, même dans l'étable, puisque l'obscurité du lieu ne diminue point la splendeur de votre gloire, et qu'elle ne fait qu'en tempérer le trop grand éclat, pour le rendre plus supportable, et le proportionner à notre faiblesse.

III POINT.

Les Mages, prosternés en terre, adorèrent l'Enfant Jésus : puis ayant ouvert leurs trésors, ils en tirèrent de l'or, de l'encens, et de la myrrhe, dont ils lui firent présent. Ils donnèrent en ceci, selon que le roi Prophète l'avait prévu, trois grandes marques de leur respect envers le Sauveur. (*Ps. 71. 9.*) La première fut de se prosterner contre terre, afin de lui témoigner par cet abaissement extérieur, la vénération intérieure, qu'ils avaient pour lui. Car de même que le corps prosterné en

terre, s'humiliait autant qu'il pouvait aux pieds de son Roi, aussi l'âme s'abaissait le plus qu'il lui était possible, en se regardant comme un peu de boue, et un pur néant devant lui. Ce fut alors que, suivant la prédiction de David, *Les Éthiopiens se jetèrent à ses pieds, et que ceux qui avaient été ses ennemis, baisèrent la terre devant lui.* La seconde marque de leur respect pour le Sauveur, fut de l'adorer, non en la manière dont on adore quelquefois les rois de la terre; mais d'une adoration qui ne se rend qu'à Dieu seul, et que les docteurs appellent *Latrie*. Ils reconnurent par la foi, que cet enfant qui leur paraissait si faible, était vrai Dieu, Créateur de toutes choses, et qu'il était né pour sauver le monde. Ils le remercièrent de la bonté qu'il avait eue de vouloir être leur Sauveur, et particulièrement de la grâce qu'il leur avait faite de leur donner une étoile pour les conduire jusqu'au lieu de sa naissance. Ils lui rendirent leurs hommages, s'offrirent de le servir jusques à la mort, et vérifièrent en leur personne cette prophétie de David : *Tous les rois l'adoreront, et toutes les nations se soumettront à son empire.* (Ps. 71. 11.) O Roi des rois, ô Seigneur des seigneurs, je me réjouis de voir ces princes, et ces sages du monde à vos pieds. Plût à Dieu que tous les monarches de la terre vissent, comme eux, vous présenter leurs respects ! O quand verra-t-on l'accomplissement de ce que vous dites par la bouche d'un de vos Prophètes, qu'un jour tout le monde fléchira le genou devant vous ! (Isa. 45. 23.) Que toutes les nations viennent au plus tôt vous adorer comme leur Créateur et qu'à l'envie elles bénissent votre saint nom. Ainsi soit-il.

La troisième chose que firent les Mages pour honorer le Sauveur, fut de lui ouvrir leurs trésors, qu'ils avaient tenus fermés durant leur voyage, et d'en tirer les présents qu'ils lui voulaient faire, pour lui marquer leur soumission, et le désir qu'ils avaient de se consacrer avec tous leurs biens à son service. Ces présents furent encore des preuves certaines de leur foi, puisqu'en lui offrant de l'or, ils le reconnaissaient pour roi; en lui donnant de l'encens, ils l'honoraient comme Dieu et comme souverain prêtre; en lui présentant de la myrrhe, ils avouaient qu'il était homme passible et mortel. Mais à ces dons extérieurs ils en joignaient d'autres invisibles et spirituels, une charité ardente figurée par l'or, une dévotion sublime figurée par l'encens, et une mortification rigoureuse de leur chair, représentée par la myrrhe. C'est particulièrement en ce sens qu'il faut expliquer ce qui est écrit dans les Prophètes : *Que les rois d'Arabie et de Saba lui apporteront des présents; qu'ils lui offriront de l'or, de l'encens, et de la myrrhe, et qu'ils publieront les louanges du Seigneur.* (Ps. 71. 10. — Isa. 60. 6.)

On peut méditer après cela combien les présents de ces saints rois furent agréables à l'Enfant Jésus, et combien il

prit de plaisir à voir leur foi, leur dévotion et leur amour. Car s'il a tant relevé la charité d'une pauvre veuve, qui avait mis deux oboles dans le tronc (Luc. 21.); combien plus estima-t-il la libéralité de ces princes, qui à l'exemple d'Abel, lui présentèrent de si bon cœur, ce qu'ils avaient de plus précieux? (Gen. 4. 23.) O qu'il leur en témoigna de reconnaissance, non par des paroles articulées, que sa langue ne pouvait encore former, mais par des paroles intérieures qu'il accompagnait d'une extraordinaire profusion de grâces. Il est à croire qu'il récompensa libéralement leur piété, en leur donnant, pour de l'or, une sagesse et une charité parfaites; pour de l'encens, le don d'oraison, avec une dévotion tendre et sensible; et pour de la myrrhe, une espèce d'incorruptibilité, qui n'est autre chose que la grâce de persévérer jusqu'à la mort en son saint amour. Prostérnons-nous humblement avec eux aux pieds de Jésus, et adorons-le en la manière qu'il le souhaite, c'est-à-dire en esprit, et en vérité. Ouvrons-lui non des vases pleins d'or et d'autres richesses, qui par leur éclat attirent sur nous les yeux des mondains, mais des trésors intérieurs et cachés à tout autre qu'à lui. Ouvrons-lui nos cœurs, et par un désir ardent de lui plaire, offrons-lui l'or d'un amour sincère pour Dieu et pour le prochain; l'encens d'une oraison affectueuse et dévote, la myrrhe d'une sévère mortification de nos appétits et de nos sens. Pratiquons les bonnes œuvres, mais en secret, de peur que la vanité, comme un voleur fin et subtil, ne nous en dérobe le mérite. Tâchons que nos œuvres soient accompagnées de ces trois précieux dons, qui sont la charité, l'oraison, et la mortification, sans lesquels elles ne peuvent être parfaites. Espérons enfin de la bonté de Notre-Seigneur, qu'en récompense des dons que nous lui ferons, il augmentera et multipliera en nous ces mêmes dons, suivant ce que dit le Saint-Esprit, que *quiconque est diligent en ses œuvres, ne sera sujet à aucune infirmité, et qu'il sera en grande considération à la cour des rois.* (Eccl. 31. 27. — Prov. 22. 29.)

De plus, si nous sommes religieux, nous devons renouveler devant le Sauveur nos trois vœux, et nous consacrer à lui de nouveau, par le vœu de chasteté, dont la myrrhe, qui représente la mortification de la chair, est le symbole; par le vœu de pauvreté, en mettant tout l'or du monde à ses pieds, et ne désirant rien davantage que de lui en faire un présent, si nous en avons la disposition; enfin par le vœu d'obéissance, en renonçant à nous-mêmes, et nous consumant dans le feu de son amour, comme un parfum d'agréable odeur. O mon âme, offre tes vœux et tes dons à Dieu, ne crains point de paraître devant lui. Car il n'est plus ce Dieu terrible, qui ôte la vie aux rois, et aux princes de la terre. (Ps. 75. 13.); c'est un enfant tendre et aimable, qui

communiqué son esprit aux rois, en les délivrant de celui du monde. O Rois du ciel, acceptez les vœux et les présents que nous vous faisons; étouffez en nous l'esprit de mensonge, et remplissez-nous de votre esprit, qui est l'esprit de vie et de vérité.

IV. POINT.

Il faut ici bien examiner quel fut l'entretien qu'eurent les Mages avec la bienheureuse Vierge : comment ils lui racontèrent toutes les circonstances de l'apparition de l'étoile, et ce qui était arrivé ensuite à Jérusalem; avec quelle dévotion ils lui offrirent leurs services; combien ils furent surpris de voir une personne d'un mérite si extraordinaire, logée dans un lieu si pauvre. Il faut encore observer que saint Joseph ne se trouva pas à leur arrivée dans l'étable, afin qu'ils connussent par là que l'enfant n'avait point de père sur la terre; mais qu'étant venu peu de temps après, il s'entre tint avec eux des mêmes choses, dont ils venaient de parler à la Sainte Vierge. O que Marie se plaisait à les entendre! qu'elle observait soigneusement tout ce qu'ils disaient, afin de le repasser dans son esprit! qu'elle leur témoignait de reconnaissance et de joie, de ce qu'ils avaient entrepris un si pénible voyage, pour venir adorer son Fils! qu'elle leur disait d'admirables choses, pour les confirmer dans la foi!

Reine de Saba, qui dans la personne de ces princes vos enfants et vos successeurs, venez encore aujourd'hui, chargée de présents, voir le véritable Salomon, quel est votre étonnement, lorsque vous voyez éclater, d'une manière si surprenante, la sagesse incarnée dans l'obscurité d'une étable, et dans la compagnie de deux personnes si peu considérables, selon le monde? ô que vous pourriez lui dire avec raison, en regardant Marie, et Joseph : *Bienheureux, Seigneur, sont ceux qui demeurent toujours en votre présence, et qui peuvent profiter des lumières de votre sagesse.* (3. Reg. 10. 4.) O Vierge plus sage que la reine de Saba, qui enseignez aujourd'hui aux sages du monde la vraie sagesse du ciel, faites-nous comprendre les salutaires maximes de cette divine sagesse tout opposée à celle du monde, et apprenez-nous, comme aux Mages, à servir fidèlement et constamment votre Fils.

Une autre chose, qui mérite d'être observée, c'est que les Mages, ne sachant s'ils devaient retourner à Jérusalem, selon qu'ils l'avaient promis à Hérode, et désirant savoir la volonté de Dieu là-dessus, s'endormirent, et *au milieu de leur sommeil ils reçurent ordre d'en haut de ne point aller trouver Hérode, mais de retourner en leur pays par un autre chemin.* (Matth. 2. 12.) Admirez en cette rencontre la providence divine, et le soin qu'elle a des gens de bien; car elle avertit les Mages de ce qu'ils avaient à faire, non-seu-

aimée est entre les autres filles, comme un lis parmi les épines.
(*Cant. 2. 1.*)

La première de ces vertus, fut un grand amour du recueillement et de la retraite, qui lui étaient comme un paradis si plein de saintes délices, que quand la loi ne lui eût pas défendu de sortir de quarante jours du logis, elle y serait demeurée très-volontiers pour contempler avec plus de liberté les perfections de son Fils, et pour n'avoir point d'autre soin que celui de le nourrir. Cela seul était capable de la satisfaire, et de lui donner du dégoût des vaines compagnies du monde.

La seconde fut une extrême pureté de cœur, qu'elle fit paraître en ce qu'étant infiniment pure, elle voulut néanmoins encore se purifier pour obéir à la loi, qui le commandait, et pour mériter qu'on lui dit, ce qui est écrit dans le cantique : *Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et il ne paraît nulle tache en vous.* (*Cant. 4. 11.*)

La troisième fut une obéissance héroïque ; car bien qu'elle sût que cette loi n'était point faite pour elle, puisqu'elle avait conçu son Fils d'une manière extraordinaire et miraculeuse, elle s'y assujettit toutefois, de même que le Sauveur s'était soumis à celle de la circoncision. Elle ne voulait se distinguer en rien des autres mères, comme étant fort ennemie des privilèges et des dispenses. Elle mettait sa vertu à satisfaire aux obligations communes, et ne savait ce que c'est que d'é luder ou d'affaiblir la loi par des interprétations commodes, lors même qu'elle avait le plus de sujet de le faire. Ainsi au bout de quarante jours, elle partit en diligence, pour se rendre à Jérusalem, marchant toujours avec une allégresse sainte et modeste, sans jamais détourner les yeux de dessus son fils, qu'elle portait entre ses bras, et dont l'exemple lui était une admirable leçon d'obéissance.

La quatrième fut une rare humilité qui la porta à vouloir être traitée non comme une Vierge, mais comme une femme immonde qui avait besoin de se purifier. En quoi elle fit paraître qu'elle aimait également la pureté et l'humiliation. Son exemple nous doit confondre, lorsque l'orgueil nous fait désirer de passer pour saints, quoiqu'en vérité nous soyions d'abominables pécheurs, et que nos bonnes œuvres, ainsi que parle Isaïe, soient semblables à un linge souillé de sang corrompu. (*Isa. 64. 6.*)

La cinquième fut un amour tendre pour la pauvreté, qui est la compagne de l'humilité : car pouvant avec l'or des Mages acheter un agneau pour offrir au Temple, comme faisaient les femmes riches et de qualité ; elle aima mieux passer pour pauvre, et ne présenter que deux tourterelles, ou deux pigeonneaux, comme les personnes de la lie du peuple.

Enfin la sixième fut une dévotion singulière, qui parut

dans le respect avec lequel elle présenta son offrande au prêtre, et dans la manière humble et affectueuse, dont elle le conjura de prier pour elle, quoiqu'il lui appartint plus qu'à personne d'intercéder pour les autres. Mais comme au milieu des six feuilles dont le lis est composé, il s'élève encore des pointes, qui sont comme six rayons terminés en haut par un bouton d'or; on peut dire aussi qu'outre les six principales vertus qu'exerça la Sainte Vierge, l'intention très-pure qu'elle avait de glorifier Dieu, lui fit produire beaucoup d'autres affections, où les lumières d'une sagesse céleste étaient mêlées avec les saintes ardeurs de la charité. Je me réjouis, ô glorieuse Vierge, de vous voir ornée de tant de vertus, et si fervente à les pratiquer. Je reconnais maintenant qu'on peut dire avec vérité, que vous êtes un lis parmi les épines (*Cant. 2. 1.*); car nos péchés sont des épines, qui nous percent, nous déchirent, et nous défigurent; et vous êtes au milieu de nous, comme un lis d'une blancheur admirable, composé d'autant de feuilles, que vous avez de vertus. (*Bern. serm. 42. in Cant.*) Il paraît bien que vos yeux sont incessamment attachés sur le Roi de gloire, couché dans la crèche, ou appuyé sur votre sein, puisqu'à son exemple, votre âme, semblable au nard, répand une odeur très-douce (*Cant. 2. 12.*), et fait de votre pureté, de votre humilité, et de votre obéissance une agréable parfum, qui brûle, sans se consumer, dans les flammes de la charité. Faites, ô très-sainte Vierge, que je n'aie point d'autre objet devant les yeux que vous et votre Fils, afin qu'imitant vos vertus, je puisse répandre partout une odeur de vie et de sainteté. Ainsi soit-il.

H. POINT.

La loi ordonnait aussi que les aînés de chaque famille, parmi les Hébreux, fussent offerts et consacrés au Seigneur, en reconnaissance de la grâce qu'il leur avait faite de les tirer de l'Égypte, lorsqu'en une seule nuit il tua tous les premiers-nés des Égyptiens (*Exod. 13. 2. — 11. 12.*): ce fut pour accomplir cette loi, que Marie porta son Fils au Temple, et qu'elle l'offrit au Père Éternel.

Il faut ici premièrement considérer avec quel esprit la Vierge fit cette offrande en son nom, et au nom de tout le genre humain. Voici, disait-elle au Père Éternel, voici votre Fils unique, en tant qu'il est Dieu, et mon fils aîné, en tant qu'il est homme: voici celui que vous avez tant souhaité qu'on vous présentât, et qui a été figuré par tous les premiers-nés qu'on vous a offerts jusqu'à cette heure. Je vous l'offre de tout mon cœur en actions de grâces de ce que vous me l'avez donné; car que puis-je vous présenter de meilleur? Il est à vous, recevez-le entre vos bras: il y sera beaucoup mieux, qu'entre les miens; mais recevez-le com-

me une victime de très-douce odeur, pour la rédemption de tout le monde : recevez-le, dis-je, comme une oblation plus précieuse que celle d'Abel, plus estimable que celle de Noë, plus sainte que celle d'Abraham, plus excellente que toutes celles que Moïse a ordonnées dans la loi. Je vous conjure par ses mérites d'accorder à tous les pécheurs, le pardon de leurs offenses, et de les recevoir en votre amitié. O qui pourrait dire combien ce sacrifice fut agréable au Seigneur, tant à cause de la sainteté de celui qui en était la victime, qu'à cause de la dévotion de celle qui le présentait?

Considérons en second lieu, quels étaient les sentiments de Notre-Seigneur, lorsqu'il s'offrait lui-même à son Père dans le Temple. Voici, disait-il, votre fils unique qui s'est fait homme pour vous obéir, et qui vient au Temple pour vous honorer. C'est dans ce lieu saint que je me présente devant votre souveraine majesté, prêt à la servir, et à faire tout ce qu'il lui plaira de me commander. Et puisque ni le massacre des premiers-nés de l'Égypte (Ps. 135. 10.), ni l'oblation de ceux d'Israël, n'ont servi de rien pour le salut des pécheurs; je me dévoue pour eux à la mort, afin que mon sang apaise votre colère, et qu'il soit le prix de leur rédemption. Voilà comme s'accomplit ce que dit saint Paul, que le Sauveur nous a aimés jusqu'à se livrer pour nous, et à s'offrir à son Père comme une victime, et une oblation d'excellente odeur. (Eph. 5. 2.) Il est probable que cette cérémonie se fit le matin, dans le temps qu'on avait coutume d'immoler l'agneau (Exod. 29. 31.); ce qu'ils appelaient le *Sacrifice du matin*, afin qu'il y eût un parfait rapport entre la figure et la chose figurée. (Num. 22. 8.) O que le Père Éternel reçut volontiers cette offrande, qu'il attendait depuis si longtemps ! Elle lui agréa d'autant plus, que toutes celles qu'on lui avait faites jusqu'alors des premiers-nés de son peuple, n'avaient eu quelque valeur devant lui, que parce qu'elles étaient des images et des ombres de celle-ci.

Il faut remarquer en troisième lieu, qu'encore que Notre-Seigneur s'offrit à son Père pour la rédemption de tous les hommes en général, il pensait à chacun d'eux en particulier; n'y ayant personne qui ne lui fût toujours présent et dans la mémoire, et dans le cœur. Figurons-nous après cela que notre âme est comme un temple où nous devons nous enfermer avec Jésus et Marie, pour offrir au Père des miséricordes son Fils bien-aimé, en reconnaissance de la faveur qu'il nous a faite de nous le donner pour Rédempteur et pour maître; et afin d'obtenir de lui, avec le pardon de nos péchés, les grâces dont nous avons le plus de besoin. O Père des miséricordes, je vous offre de tout mon cœur votre Fils unique, et quoique je ne mérite pas que vous receviez cette offrande de ma main, j'espère

toutefois qu'ayant plus d'égard à son prix qu'à mon peu de mérite, vous l'accepterez avec joie. Recevez-la donc, Seigneur, en satisfaction de mes offenses, afin qu'étant sans péché, je puisse paraître devant vous dans le temple de votre gloire. Ainsi soit-il.

III. POINT.

La loi ordonnait en troisième lieu, que les premiers-nés fussent rachetés de cinq sicles. (*Exod. 13. 13. — Num. 3. 47.*) Marie les paya, et le prêtre ayant pris l'argent, lui rendit son fils. Considérons là-dessus à qui l'Enfant est vendu, qui est la personne qui le rachète, à quel prix, et pour qui elle le rachète, et quels avantages on en doit tirer.

Premièrement le Père Éternel, à qui cette Hostie vivante est offerte, la reçoit, sans la vouloir retenir. Car il la rend, et la livre de nouveau aux hommes; et sa libéralité va si avant, que bien loin de se repentir de la leur avoir une fois donnée, il confirme ce qu'il a fait, en inventant de nouveaux titres, et de nouvelles raisons pour la leur donner encore une fois.

II. La personne qui rachète ce divin Enfant, c'est Marie, qui après l'avoir retiré des mains du prêtre, le remporte afin de le nourrir de son lait; mais c'est pour nous, et non pas pour elle qu'elle le rachète, et elle ne le veut nourrir, qu'afin qu'il puisse vivre, et mourir pour nous.

III. Le prix du rachat n'est que de cinq sicles. O Père Éternel que vous donnez pour peu de chose ce que vous avez de plus cher! vous ne prizez pas davantage ~~pour~~ Fils aîné, que le dernier de tous ceux du peuple! mais en vérité, si c'est assez de cinq sicles pour ceux-ci, ne faudrait-il pas des millions de sicles pour Jésus, qui vaut lui seul plus que tout le monde? Je vois bien, mon Dieu, qu'encore que ceci s'appelle une vente, et un rachat, c'est néanmoins en effet une donation toute pure, pour laquelle vous voulez que nous vous rendions d'éternelles actions de grâces. Que toutes les créatures vous en remercient donc avec nous, et qu'elles bénissent votre infinie miséricorde dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

Il est bon après cela d'examiner dans un sens moral et spirituel, ce que veulent dire ces cinq sicles. Car il semble qu'ils marquent le prix, dont on achète l'or très-pur de la sagesse divine (*Apoc. 3. 18.*), qui est Jésus-Christ lui-même, en la manière qu'on peut l'acheter. Or ce prix n'est autre chose que la mortification des cinq sens, et les actes des cinq vertus, qui servent de disposition à la grâce, et à la parfaite sainteté, et qui sont la foi, la crainte de Dieu, l'esprit de componction, la confiance en la miséricorde divine, une volonté efficace d'obéir à Dieu, et d'accomplir en toutes choses ses commandements. Si donc, ô mon âme, tu désires

lités requises, pour s'acquitter dignement de son ministère. Car premièrement il était juste et craignant Dieu, c'est-à-dire qu'il gardait, avec une extrême exactitude, jusqu'aux moindres observances de la loi; parce que la crainte de Dieu consiste à avoir horreur des fautes les plus légères, selon cette parole du Sage : *Celui qui craint Dieu, ne néglige rien.* (Eccl. 7. 19.) 2°. Il vivait dans une ferme espérance, et dans un désir continuel de la venue du Messie, de qui le peuple attendait sa consolation et son salut. 3°. Il le priait instamment de se hâter de venir, afin qu'il le vît, avant que la mort lui fermât les yeux.

Le saint vieillard mérita, par l'exercice de ces vertus, de recevoir le Saint-Esprit. Ce qui nous montre qu'une âme pure, et libre des attachements de la terre, demande hardiment à Dieu de grandes choses : comme nous voyons que Moïse pria le Seigneur de lui faire voir sa face (Exod. 33. 15.), et comme l'épouse osa dire à son chaste amant, qu'il lui montrât le lieu où il paissait ses troupeaux, et où il se reposait au milieu du jour. (Cant. 1. 7.) Siméon désira pareillement de voir le Messie, et Dieu lui accorda cette grâce; parce qu'une grande foi, dit saint Bernard, mérite de grands faveurs, et que plus on espère de bienfaits de Dieu, plus on en reçoit. (Serm. 33. in Cant.)

Considérons en second lieu que, comme le Saint-Esprit se plaît à faire la volonté de ceux qui le craignent (Ps. 144. 19.), et à remplir les désirs des humbles qui ont de l'amour pour lui, il voulut consoler Siméon, et récompenser sa foi; en lui promettant qu'il ne mourrait point, qu'auparavant il n'eût vu le Christ du Seigneur. Cela nous apprend l'avantage qu'il y a de savoir entrer dans la familiarité de cet Esprit-saint, et de le posséder au dedans de soi, avec tous ses dons. Car c'est lui, comme dit saint Paul, qui prie en nous et pour nous, avec des gémissements ineffables. (Rom. 8. 26.) C'est lui qui nous assure, par avance, que cette prière, dont il est l'auteur, sera exaucée en son temps, quoiqu'il faille beaucoup attendre, comme il arriva au saint vieillard Siméon. Dieu veut en effet que notre espérance soit soutenue d'une patience longue et infatigable, et que par là nous nous rendions dignes du bien que nous espérons.

Considérons enfin que le bonheur qui est réservé aux justes après la mort, se donne dès à présent, du moins en partie, à quelques-uns des plus fervents, lorsque par une sublime contemplation ils voient Jésus-Christ. Car on peut dire qu'ils expérimentent déjà ce qu'il a promis en l'Évangile, que ceux qui ont le cœur pur, verront Dieu. (Matth. 5. 3.) O Dieu Éternel, qui avez dit : nul ne demeurera en vie, après m'avoir vu (Exod. 33. 20.); faites que je meure, afin que je vous voie, ou que je vous voie, afin que je meure; *Moriar, ut te videam; et te videam, ut hic moriar.* (August. in Soliloq.)

e. 1.). Que je vous voie par la contemplation en cette vie, afin que je meure à moi-même par la mortification, et que mourant d'une si heureuse mort, je mérite de vous voir éternellement dans votre gloire. Ainsi soit-il.

II. POINT.

Le même jour que la sainte Vierge présenta son Fils au Temple, Siméon, inspiré de Dieu, y alla, et dès qu'il la vit entrer, il connut par une lumière céleste, que l'enfant qu'elle portait, était le Messie; il le prit incontinent entre ses bras, et se mit à bénir Dieu, en disant: Enfin, Seigneur, vous allez laisser mourir en paix votre serviteur, selon votre parole, puisque mes yeux ont vu le Sauveur, etc. (Luc. 2. 27.)

Remarquons ici premièrement la fidélité avec laquelle le Saint-Esprit s'acquitte de sa promesse. Pour consoler son serviteur, il lui donne beaucoup davantage qu'il ne lui avait promis. Tout ce qu'il lui avait fait espérer, c'était de voir, le Messie, et par un surcroît de grâce, il lui permet de le prendre entre ses bras, de l'embrasser, de le baiser, et de le serrer amoureusement sur son cœur. O que saint Paul a raison de dire que Dieu est capable de faire beaucoup plus de choses, que nous n'en pouvons demander, ni même comprendre! (Eph. 3. 20.) Qui ne s'estimerait donc heureux de servir un maître qui fait des promesses les plus avantageuses du monde, qu'il les garde inviolablement, et qui donne toujours plus qu'il n'a promis, surtout à ceux en qui il trouve de la gratitude et de la fidélité? Appliquons ceci à notre sujet, et considérons que lorsque la Vierge entra dans le Temple, il s'y trouva des personnes de toutes conditions, des docteurs, des prêtres, des gens de qualité, et du menu peuple, mais cependant le Fils de Dieu ne se découvrit qu'au seul Siméon, en récompense de sa sainte vie, et de la dévotion avec laquelle il était venu au Temple. Tous les autres n'aperçurent rien en lui d'extraordinaire et de divin, à cause qu'il affectait de n'avoir rien dans sa personne, qui le distinguât des autres enfants. Ce même malheur arrive encore aujourd'hui à beaucoup de gens, qui viennent dans les églises: car il s'en trouve assez peu, qui éclairés d'une lumière céleste, sentent la présence de Notre-Seigneur, qui le révérent comme il faut dans le Sacrement, qui méritent de le recevoir dans leurs cœurs, et d'avoir part à ses grâces. Ce n'est pas qu'il ne souhaite ardemment que tous le connaissent; mais il y a peu de gens qui se présentent devant lui avec les mêmes dispositions, que Siméon, pour en obtenir ce qu'ils désirent. O mon âme, entre en esprit dans le Temple, où Jésus repose; tâche de le voir, et de l'embrasser avec dévotion et avec amour.

Considérons après cela quelle fut la joie de ce saint homme, lorsqu'il vit et qu'il reçut entre ses bras son Sauveur.

quel contentement il ressentit, et combien il crut que Dieu récompensait libéralement les travaux et les longues souffrances de sa vie par cette seule faveur. Persuadé qu'il n'avait rien à souhaiter, ni à voir en cette vie, après avoir vu le Sauveur, il ne pensa plus qu'à bénir Dieu de la grâce qu'il lui avait faite, protestant qu'il était prêt à mourir, quand il lui plairait. O mon âme, emploie toute ton étude à acquérir cette sublime connaissance de Jésus-Christ (*Philip. 3. 8.*), par laquelle tu te mettras si au-dessus des choses créées, que tu les fouleras aux pieds comme de la boue, afin de gagner le souverain bien qui seul est capable de te contenter. Si tu envisages cet objet avec une vive foi, que peux-tu voir de plus charmant? Si tu l'embrasses avec un ardent amour, que peux-tu posséder de plus précieux? Et si tu as le bonheur d'en jouir, peux-tu craindre de manquer de rien? Communiquez-moi, ô mon doux Jésus, par les mérites de votre serviteur, quelque rayon de la lumière, dont vous le remplissez en ce jour, afin que je vous connaisse, et que je vous aime, comme lui, dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

L'exemple de Siméon nous apprend deux choses très-importantes pour faire une bonne mort. L'une est que les Saints les plus fervents, reçoivent en cette vie, selon la parole du Sauveur, le centuple de tout ce qu'ils ont quitté, pour le suivre : et cela paraît principalement en ce que leurs prières sont exaucées, et que la divine providence les assiste dans leurs besoins, les console dans leurs afflictions, les protège dans les périls où ils se trouvent; d'où ils tirent une espérance certaine, qu'il accomplira de la même manière les promesses qu'il leur a faites pour la vie future. La joie qu'ils en ont, leur fait souhaiter la mort et dire avec le Prophète : *Je dormirai, et je me reposerai dans la paix; parce que vous êtes, Seigneur, l'unique appui de mon espérance.* (*Ps. 4. 9.*)

L'autre chose est, que les Saints, qui par le moyen de la contemplation, sont parvenus à une claire connaissance des perfections de Jésus-Christ, et qui ont goûté la douceur des biens éternels, ne regardent plus les biens passagers qu'avec dédain, comme des choses viles et indignes d'eux. C'est pourquoi la vie présente leur est un tourment, et ils ne soupirent qu'après la mort. Ils témoignent, comme l'apôtre, une extrême impatience de se voir dégagés des liens du corps, de vivre avec Jésus-Christ (*Philip. 1. 23.*), et de jouir de lui éternellement. Si donc, ô mon âme, tu considères comme un grand bien cette quiétude, avec laquelle les Saints meurent, tâche d'imiter la ferveur et la piété dans laquelle ils vivent; puisqu'une vie sainte est suivie ordinairement d'une mort douce et heureuse.

Considérons enfin quelle joie eut la Sainte Vierge de voir son Fils ainsi honoré, et d'entendre les merveilles qu'on en

disait. *Elle en était dans l'admiration aussi bien que son saint époux*, selon que témoigne saint Luc, et tous deux glorifiaient le Père Éternel, de ce que déjà il commençait à faire connaître aux hommes, celui qui venait pour les racheter.

III. POINT.

Tandis que Marie se réjouissait de la sorte, *Siméon la bénit, en lui disant par un esprit prophétique : Cet enfant doit être la ruine et le salut de bien des gens en Israël : il sera en butte à mille contradictions, et un glaive de douleur percera votre âme, afin que les pensées de plusieurs viennent à se découvrir.* (Luc. 2. 54.)

Il faut d'abord remarquer, en cette prophétie, la conduite merveilleuse de la providence, qui veut tempérer la joie de la Vierge par une affliction qui sert d'un grand contrepoids au plaisir qu'elle a de voir son fils glorifié. Elle lui découvre les peines terribles qu'il doit endurer, et fait déjà briller à ses yeux ce glaive sanglant, dont elle aura elle-même le cœur percé; afin que dès à présent elle commence à sentir sa plaie, et à goûter l'amertume du Calice que l'on prépare à son fils. O Dieu, qui n'admira votre sagesse et votre bonté dans cette vicissitude perpétuelle de joies et de déplaisirs, dont vous partagez la vie de vos Saints ! Tantôt vous les élevez jusqu'au ciel, tantôt vous les abaissez jusques dans l'abîme (Ps. 106. 26.) : vous blessez leurs cœurs, tantôt par le trait de l'amour, tantôt par le glaive de la douleur; et l'une et l'autre de ces plaies ne montre pas moins la tendresse de votre charité, que la profondeur de votre sagesse. Puis donc, Seigneur, que vous en usez de la sorte envers vos Saints, me voilà prêt à recevoir de votre main, tout ce qu'il vous plaira de m'envoyer? Percez mon âme de cette épée tranchante; ne m'épargnez point, je suis trop heureux, pourvu qu'à quelque prix que ce soit, je puisse être admis au nombre de vos élus. Ainsi soit-il.

Il faut ensuite faire réflexion sur deux choses très-remarquables, que Siméon prédit du Sauveur. Il dit premièrement qu'il causerait la ruine, et le salut de plusieurs; parce que beaucoup de gens, aidés par sa grâce, devaient s'élever de l'état du péché à une haute vertu; et que d'autres au contraire, ne voulant pas se prévaloir de son assistance, devaient tomber dans l'abîme du péché. Ceux-ci pourtant ne périssent que par leur faute, car Notre-Seigneur veut les sauver et non pas leur être une pierre d'achoppement.

La seconde chose que dit Siméon, fut que le Sauveur serait l'objet de la contradiction de ses ennemis, parce qu'en effet il devait être combattu dans sa doctrine, calomnié dans ses miracles, persécuté dans sa vie, jusqu'à ce qu'il expirât sur une croix, pour être un signe de salut aux bons, (Isa.

11. 10.), et un signe de réprobation aux méchants , et pour éprouver la fidélité de ceux qui, dans le cœur, prétendent être de ses disciples. En considérant ces deux choses, que l'évènement vérifie encore aujourd'hui, nous admirerons les justes jugemens de Dieu sur une multitude innombrable d'infidèles et de faux chrétiens, dont la perte nous donnera de la compassion et nous percera le cœur, comme cette épée qui blessa l'âme de Marie. Nous prions en même temps Notre-Seigneur de faire que sa venue ne soit pas pour notre ruine, mais pour notre résurrection, qu'il nous soit un signe de vie et de salut; que nous croyions et que nous espérons en lui, et que nous l'aimions avec un ardent désir d'être du nombre de ses disciples, qu'il appelle dans *Isaïe des prodiges et des signes miraculeux.* (Isa. 8. 16.) Par ce moyen, nos œuvres et nos paroles seront si saintes qu'elles paraîtront admirables, comme les siennes. Que si nous sommes pour cela en butte aux contradictions, nous devons nous en réjouir, et prendre les calomnies pour des gages assurés de l'amour que Dieu nous porte, puisque c'est par là qu'il nous rend semblables à son Fils unique.

IV. POINT.

Le Saint-Esprit qui, par une grâce singulière, avait fait connaître le Sauveur à un saint vieillard, favorisa de la même grâce une sainte veuve, fort âgée, nommée Anne, qui servait Dieu dans le Temple jour et nuit, jeûnant et priant sans cesse. Cette vertueuse femme, inspirée de Dieu, s'en alla au Temple, comme Notre-Seigneur y entraît, et ayant su par révélation qu'il était le véritable Messie, elle commença à le louer, et à dire des merveilles de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël.

Il faut ici premièrement admirer les différentes manières, dont Dieu console ceux qui le servent. Car avant que Siméon eût vu le Sauveur, il lui avait dit qu'il le verrait, afin de lui en augmenter le désir, et de le réjouir par cette espérance; mais pour Anne, nous ne savons pas qu'il lui eût fait la même promesse. Il est plus probable que tout d'un coup il lui inspira d'aller au Temple pour voir ce divin Enfant; et par cette seule faveur il récompensa tant de saintes œuvres qu'elle avait si constamment pratiquées, jusques à l'âge de quatre vingt quatre ans.

Il faut ensuite faire réflexion sur les six vertus, par lesquelles cette sainte veuve mérita une grâce si extraordinaire, qui furent la chasteté, l'oraison continuelle, l'exacte observation de la loi, la dévotion pour tout ce qui concernait le culte de Dieu, et enfin une longue persévérance dans les exercices de piété. Essayons de l'imiter, si nous voulons avoir part aux grâces dont elle est comblée aujourd'hui. O Roi

de gloire, donnez-moi les six ailes de ces séraphins, qui vous servent dans vos temples avec tant d'assiduité et de ferveur, afin que je vole partout où je serai appelé pour votre service; jusqu'à ce que j'aie le bonheur de vous posséder dans le Temple de votre gloire. Ainsi soit-il.



XXVI. MÉDITATION.

Où l'on applique les sens intérieurs à la contemplation des mystères qu'on a médités.

DANS le §. II. de la préface de ce livre nous avons parlé d'une certaine manière d'oraison qui se fait par l'application des sens, et qu'on doit plutôt nommer contemplation, que méditation; parce que, suivant qu'on l'a remarqué dans le §. X. la méditation raisonne, et éclaire les matières, en inférant une vérité de l'autre, ainsi que nous avons fait jusques à présent: au lieu que la contemplation est une vue simple de la vérité, sans aucun raisonnement, mais une vue qui produit de grands sentiments d'admiration et d'amour. Or la contemplation étant d'ordinaire le fruit de la méditation, nous avons jugé à propos, après avoir médité sur plusieurs mystères de la vie de Notre-Seigneur, de les considérer de nouveau, en nous servant pour cela de cette sorte de contemplation affectueuse, qu'on nomme application des sens. On la nomme ainsi, parce que de même que les sens extérieurs n'ont pas besoin de raisonnement pour distinguer leurs objets, pour s'y attacher, et pour en goûter la douceur; ainsi les sens intérieurs de l'âme, qui ne sont autre chose que ses puissances spirituelles avec leurs opérations, sans faire de nouveaux efforts, pour approfondir les vérités que l'on a déjà comprises en les méditant, les pénètrent du premier coup, et en tirent de merveilleux sentiments de dévotion, avec le secours de la grâce, dont le Saint-Esprit les prévient. Mais encore que d'eux-mêmes ils ne puissent parvenir à cette haute contemplation, ils peuvent y contribuer en quelque chose; en se servant de cette méthode.

I. POINT.

Dans le premier point il faut arrêter les yeux intérieurs de l'âme sur les personnes, qui se trouvent dans l'étable de Bethléem, ou dans le Temple de Jérusalem, et considérer attentivement ce qu'ils y font, avec toutes les circonstances du mystère, qui peuvent être l'objet de la vue, soit qu'on se

les représente par l'entendement, ou par la seule imagination. Et ce regard doit produire divers mouvements d'admiration, d'amour, de joie, de compassion, et d'ardent désir de mettre en pratique ce qui paraît digne d'imitation. Que s'il vient ensuite quelques nouvelles lumières, comme Dieu a accoutumé d'en communiquer de grandes, il faut les recevoir avec joie, et tâcher d'en profiter en cette manière. Si l'on envisage, par exemple, le Verbe incarné, couché dans la crèche, au milieu de deux animaux, on doit témoigner de l'étonnement de voir cette suprême majesté dans l'humiliation. Si l'on considère que Dieu, pour se faire aimer, s'est fait enfant, alors parce qu'il est naturel d'aimer les enfants, on doit fondre tout en amour pour un enfant, en qui l'on voit des qualités si aimables. On doit l'embrasser comme notre frère, et comme le fils aîné de notre Père céleste, comme celui qui s'est donné tout entier à nous, et qui ne s'est fait homme qu'afin de nous racheter. Si l'on porte encore sa vue plus loin, et que l'on regarde le cœur de cet Homme-Dieu, qui brûle d'amour pour nous, qui verse des larmes en abondance, qui s'offre à son Père pour expier nos péchés, il faut unir notre cœur au sien; il faut entrer dans les mêmes sentiments d'amour et de contrition, et le conjurer de nous unir inséparablement à lui. Enfin si l'on vient à jeter les yeux sur ses vertus, sur sa pauvreté, son humilité, sa douceur, sa patience, il est bon de les ramasser et d'en faire un petit faisceau de myrrhe, que chacun mettra sur son sein, et dans son cœur même, en disant avec l'épouse : *Mon bien-aimé est pour moi un bouquet de myrrhe* (Cant. 1. 13.), que j'aurai toujours devant les yeux, afin de n'en perdre jamais ni la vue, ni le souvenir.

Nous pouvons faire de même à l'égard de la Sainte Vierge, en considérant avec admiration sa modestie, sa piété, son respect envers le Sauveur, en nous excitant à l'imiter, et joignant nos larmes aux siennes, par un sentiment commun de compassion envers cet Enfant, qui pleure et s'afflige pour l'amour de nous. Il est encore fort utile de se représenter saint Joseph, ou saint Siméon, et de remarquer leur ferveur, leur dévotion, et tant de grâces extraordinaires, que Dieu leur fait; surtout on doit se porter à suivre de si grands exemples, autant qu'on le peut, et qu'on y est obligé, selon les talents qu'on a reçus pour cela du ciel.

II. POINT.

Dans le second point, il faut appliquer l'oreille du cœur à entendre ce qui se dit, et particulièrement à écouter la voix intérieure de Dieu, qui nous parle par ses saintes inspirations. Pour cela l'on observera non-seulement en cette méditation, mais en toute autre sorte d'oraison, soit men-

tale, soit vocale, ce que nous avons remarqué dans le S. III. de la préface générale, savoir qu'après s'être mis en la présence de Dieu, et s'être proposé le mystère sur lequel on veut méditer, on demeure quelque temps avec un profond respect dans la posture d'une personne qui écoute ce qu'on lui veut dire, ou dans celle d'un pauvre qui attend l'aumône qu'on a coutume de lui faire. En quoi l'on peut imiter la Cananée, qui étant devant le Sauveur, se comparait à ces petits chiens, qu'on voit autour de la table de leur maître regarder fixement ceux qui mangent, et demander à leur manière, qu'on leur jette quelque chose (*Matth. 15. 17.*); ou si l'on aime mieux prendre la pensée de David, on se considérera comme un serviteur fidèle, *qui a les yeux attachés sur la main de son maître (Ps. 122. 2.)*, afin d'être prêt, au moindre signe, à exécuter promptement ses ordres. C'est ainsi que le prophète Habacuc en usait, comme il le témoigne par ces paroles : *Je demeurerai en sentinelle, sans quitter mon poste, et j'aurai toujours les yeux ouverts pour voir ce qu'on aura à me dire, et pour être en état de répondre à celui qui me reprendra (Habac. 2. 1.)*, c'est-à-dire, en termes plus clairs, étant élevé dans une haute contemplation, j'écouterai tout ce que Dieu me dira au fond du cœur, soit qu'il me reprenne de mes fautes, ou qu'il me console, ou qu'il m'encourage à faire ce qui est de mon devoir, ou qu'il me donne, comme à Siméon, quelque réponse favorable sur les choses que je lui aurai demandées.

Après avoir demeuré quelque temps dans le silence, si nous voyons que Dieu ne nous dise rien, ne perdons pas davantage de temps, mais faisons ce que nous pourrons pour l'obliger à parler, en le prévenant, et lui disant avec Samuel : *Parlez, Seigneur, car votre serviteur écoute (1. Reg. 3. 10.)*, ou avec l'épouse : *Faites que j'entende votre voix; car je ne trouve rien de plus agréable et de plus doux. (Cant. 2. 14.)* O Dieu Éternel, qui avez dit par votre Prophète : *Je la mènerai dans le désert, et là je lui parlerai au cœur (Osée 2. 14.)*; faites de mon âme une solitude sainte, et tout-à-fait libre des vaines images du monde, afin que vous seul me parliez, que je vous écoute, et que j'accomplisse fidèlement tout ce qu'il vous plaira de m'inspirer. Étant ainsi en la présence de l'Enfant Jésus, nous devons nous appliquer à entendre ce qu'il dit au Père Éternel touchant l'affaire de notre salut, pour tirer de ces divins entretiens quelque consolation et quelque profit. Il faut encore prêter l'oreille pour entendre ses gémissements et ses cris, par lesquels il nous avertit de pleurer amèrement nos péchés. Mais surtout, il faut écouter avec une singulière attention ce qu'il dit, lorsque du lieu où il est, il nous reprend de notre orgueil, de notre faste, et du luxe qui paraît dans nos habits; ou lorsqu'il nous recommande d'être humbles et petits comme

des enfants, et de nous dévouer pour jamais au service de son Père. Des paroles si salutaires méritent d'être reçues, et écoutées avec respect. C'est pourquoi nous conjurerons l'Enfant Jésus de nous les graver au fond de l'âme, et de nous donner un ferme désir d'en profiter. Nous ferons aussi quelque réflexion sur les paroles de Marie, sur ce que le Saint-Esprit dit à Siméon, et sur ce que Siméon dit à Dieu, lorsqu'il vit tous ses souhaits accomplis. Tout cela nous apprendra de quelle façon l'on peut s'entretenir avec Dieu.

III. POINT.

Le troisième point est un exercice de l'odorat intérieur de l'âme, qui se plaît à sentir l'odeur toute céleste, que répand le Verbe incarné, par l'exemple de ses vertus. Car ses vertus sont à Dieu, aux anges, et aux âmes justes, comme un admirable parfum, qui embaume le ciel et la terre, à la gloire du Seigneur, et à l'édification de tous les fidèles. Une odeur si excellente doit bien conforter le cœur à ceux qui veulent marcher sur les traces du Fils de Dieu. Mais afin de la mieux sentir, songeons qu'elle plaît si fort au Père Éternel, qu'il ne peut s'empêcher de dire ce qu'Isaac disait à Jacob : *L'odeur de mon fils est semblable à celle d'un champ émaillé de fleurs, auquel le Seigneur a donné sa bénédiction.* (Gen. 27. 27.) Songeons aussi qu'elle réjouit infiniment les âmes justes, et qu'il n'y en a pas une qui ne soit dans les sentiments de celle, qui s'écriait autrefois : *Nous courrons après vous, à l'odeur de vos parfums.* (Cant. 3. 4.) En effet, la pauvreté de l'Enfant Jésus, son humilité, sa patience rendent une odeur si douce qu'elle attire tous les cœurs, et si forte, qu'elle les attache pour jamais à cet aimable Sauveur. Venons ensuite à considérer combien les vertus de l'obéissance, de la modestie, de l'humilité, de la douceur, de la charité, en quelque sujet qu'elles soient, plaisent à Dieu et aux hommes, de quelle édification elles sont pour le prochain dans toute l'Église, et avec combien de raison saint Paul dit que la bonne odeur de Jésus-Christ se fait sentir dans les justes. (2. Cor. 2. 15.) Voyons au contraire combien l'orgueil, la désobéissance, l'immodestie, et quelque autre vice que ce soit, exhalent une odeur mauvaise et insupportable à Dieu et aux hommes ; combien cette infection était éloignée du lieu où se trouvait le divin Enfant avec sa Mère ; et enfin quel soin nous devons avoir d'en purger nos âmes, de peur de déplaire à celui que nous honorons comme l'auteur de notre salut. O mon aimable Jésus, dont les vêtements, c'est-à-dire, les saintes œuvres sont comme un champ semé de fleurs odoriférantes, revêtez-moi de ces habits précieux, dont l'odeur monte jusqu'à votre Père, afin qu'il me donne cette bénédiction si ample,

que vous m'avez méritée. Faites que mon âme, attirée par la douceur de vos célestes parfums, coure après vous et qu'imitant vos vertus, elle puisse un jour participer à votre gloire dans l'éternité. Ainsi soit-il.

IV. POINT.

Dans le quatrième point, il faut essayer de goûter intérieurement la douceur qui se trouve dans l'Enfant Jésus, et qu'on ressent dans la considération de ses vertus, semblables à une manne cachée, dont Dieu, et Jésus lui-même font leurs délices. Nous les trouverons sans doute à notre goût, si nous les méditons comme il faut, et nous expérimenterons ce que disait le Prophète : *Goûtez, et sachez combien le Seigneur est doux.* (Ps. 33. 9.) O que le Père Éternel trouvait de douceur dans les vertus de son Fils, et que cet aimable Fils prenait de plaisir à donner ainsi à son Père la satisfaction qu'il souhaitait ! Mais qui pourrât dire combien c'était une chose douce à l'Enfant Jésus, que de vivre dans la pauvreté et le mépris, et de n'avoir qu'une crèche pour berceau ? O que les larmes qu'il versait lui tenaient lieu d'un pain excellent, et qu'il pouvait dire avec raison, que de faire la volonté de son Père, c'était pour lui une nourriture bien plus agréable, que le lait des mammelles de sa Mère ! Tâchons d'avoir, comme lui, une grande estime de la douceur que Dieu a mise dans les opprobres, dans les travaux, dans la pauvreté, et dans les larmes, dont l'exemple du Sauveur tempère toute l'amertume. Tâchons ensuite d'exciter en nous un ardent désir de toutes ces choses, et de goûter les délices de l'esprit, afin d'apprendre à mépriser les voluptés de la chair. Dans cette disposition souvenons-nous du saint vieillard qui reçut entre ses bras le Sauveur : considérons qu'il fut pleinement rassasié dès qu'il l'eut vu, et qu'après cela les délices de la terre lui parurent insipides, en sorte que toute sa passion était de mourir. O Dieu tout-puissant, que vous avez de douces et de délices cachées pour ceux qui vous craignent (Ps. 30. 2.) ; et plus encore pour ceux qui vous aiment ! Faites-moi goûter, Seigneur, cette manne invisible, afin que je n'aie plus que du dégoût pour les plaisirs de ce monde, et que je soupire incessamment après ceux du ciel. Ainsi soit-il.

Voyons maintenant quelle est l'amertume qui se trouve dans le vice, et quel tourment c'est pour une âme sujette à ses appetits, et esclave de sa propre volonté. Faisons réflexion sur ce que nous en ressentons nous-mêmes, goûtons un peu de ce fiel, et après en avoir une fois goûté, rejettons-le incontinent, et n'en reprenons jamais. Ayons à toute heure devant les yeux cette sentence de Jérémie : *Votre malice vous accusera, et votre propre infidélité s'élèvera con-*

tre vous : Ainsi voyez combien c'est une chose fâcheuse et amère, que d'abandonner le Seigneur votre Dieu. (Jerem. 2. 18.)

V. POINT.

Au cinquième point, il faut que l'âme s'approche le plus près qu'elle pourra de l'Enfant Jésus, qu'elle touche ses vêtements, le foin de sa crèche, et la terre de l'étable où il est né ; qu'elle baise tout cela avec beaucoup d'affection, et qu'elle s'estime heureuse d'avoir part à la pauvreté de son maître. Puis comme si elle était présente à tout ce qui se passe dans l'étable, elle se prosternerait aux pieds de Jésus, elle lui demanderait permission de les embrasser, et de les arroser de ses larmes, à l'exemple de la Magdelène, afin d'obtenir le pardon de ses offenses. Elle peut ensuite prendre la hardiesse de le prier qu'il lui permette de toucher ses mains sacrées, qu'il les lui laisse baiser, qu'il les étende sur elle, pour lui donner sa bénédiction. Elle peut même, comme Siméon, le prendre entre ses bras, le serrer amoureusement, lui demander qu'il l'embrasse, et ne la quitte jamais.

Que si elle est arrivée à cette haute perfection, que l'épouse avait acquise, lorsqu'elle le conjurait de *la baiser à la bouche* (Cant. 1. 1.), elle osera bien le prier de lui faire la même grâce, et de l'unir à son essence divine, par le lien d'une charité parfaite, sans que désormais elle recherche d'autre bonheur que celui de le voir et de l'aimer. O que ces baisers et ces embrassements sont doux ! et qu'ils causent de merveilleux transports d'amour dans une âme sainte, qui en étant tout émue et tout attendrie, souhaite avec une ardeur extrême de pouvoir loger ce divin amant dans son cœur.

Il est bon encore de toucher le bois de la crèche, qui sert de berceau à l'Enfant Jésus, et d'en éprouver la dureté ; il faut sentir en esprit le froid qu'il endure, avec l'étrange incommodité qu'il y a d'être resserré, et comme prisonnier dans des langes. Cela nous inspirera le désir de mortifier notre chair, de la traiter rudement, de ne lui rien accorder qui puisse flatter et entretenir sa mollesse. Cette méditation se doit conclure par une prière que nous ferons au Sauveur, de vouloir bien purifier nos sens intérieurs, afin qu'étant fortement attachés à lui, nous l'aimions comme il le désire, et que nous *renouvelions nos sens*, ainsi que parle saint Paul (Rom. 11. 2.) ; que nous éprouvions par là *quelle est la volonté de Dieu* ; et qu'enfin nous reconnaissons par notre propre expérience *ce qui est bon, ce qui est agréable à ses yeux, et ce qui est parfait*, à la gloire de son nom, dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

Une autre manière d'application des sens, qui se fait dans l'oraison, par divers actes de vertu.

Entre les vertus que Dieu donne à l'homme, pour perfectionner son entendement et sa volonté, qui sont proprement ce que nous appelons les sens intérieurs de l'âme, il y en a cinq principales, qui ont un rapport tout particulier avec les sens extérieurs, et dont les actes peuvent servir pour former une manière d'oraison très-utile sur les mystères que nous avons médités jusqu'à présent. (*S. Bonav. in itinerario mentis ad Deum. Cap. 4.*)

La foi répond à la vue; parce que c'est elle qui voit, quoiqu'obscurément et comme dans un miroir, ce que Dieu nous a révélé; c'est par elle que nous croyons fermement les plus grandes vérités, selon que nous avons dit en la 34^e méditation de la première partie. Ainsi nous devons prier le Sauveur, d'augmenter en nous cette vertu (*Luc. 17. 5.*) et de nous éclairer tellement l'esprit, que nous vivions devant lui, comme s'il était toujours présent à nos yeux.

L'ouïe marque l'obéissance, qui fait qu'en méditant les mystères, nous écoutons ce que le Seigneur nous ordonne, et ce qu'il nous conseille, soit de parole, soit par exemple, avec une ferme résolution de les accomplir, en disant avec le Prophète : *Mon cœur est préparé, Seigneur. (Ps. 56. 8.)* Je suis prêt à vous obéir, commandez-moi ce que vous voudrez, et donnez-moi ce que vous me commanderez, afin que je vous obéisse en la manière que vous voudrez.

L'odorat qui sent les choses de loin, avant que l'œil les découvre, ressemble fort à l'espérance par laquelle nous envisageons les biens que Dieu nous promet, comme s'ils étaient déjà à nous, avant même que nous les voyions et que nous les possédions : Ce qui nous remplit d'une ferme confiance, que le Seigneur exaucera nos prières, qu'il nous assistera de ses grâces, qu'il pourvoira à tous nos besoins, qu'il nous rendra de fidèles imitateurs de ses vertus, et qu'enfin il nous couronnera dans l'éternité. Ainsi en chaque mystère nous faisons des actes de cette vertu, lorsqu'il s'en présente quelque occasion, et que le sujet nous y porte, selon qu'il a été dit dans le lieu que nous venons de citer : nous prions avec l'Apôtre, *le Dieu d'espérance de remplir nos âmes de paix et de joie dans la foi, afin que nous augmentions de plus en plus en espérance*, et en toute autre vertu, par une grâce surabondante du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. (*Rom. 15. 13.*)

Le goût désigne la dévotion tendre qui sait goûter effectivement les choses de Dieu, et qui produit d'ordinaire en nous une joie sensible de voir que Dieu soit ce qu'il est, et qu'il ait les perfections que nous remarquons en lui, dans

et en général de toutes les âmes justes qui ne peuvent concevoir spirituellement ce divin Enfant, ni le faire connaître au monde par la sainteté de leurs œuvres, qu'elles n'aient incontinent toutes les forces de l'enfer sur les bras. Car le dragon infernal, comme dit saint Jean, fait tous ses efforts pour étouffer dans leurs cœurs l'Église de Jésus, et pour empêcher qu'elle n'y prenne quelque accroissement par l'exercice des vertus chrétiennes. (*Apoc.* 12. 4.) Cette conduite de Dieu doit nous instruire et nous consoler, lorsque nous souffrons persécution pour la justice. Car qu'y a-t-il de plus raisonnable que ce que disait le Fils de Dieu à ses disciples : *Le serviteur n'est pas plus grand que le Maître : s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ?* (*Joan.* 15. 20.) D'ailleurs, nous aurions grand tort de vouloir nous dispenser de la règle générale que donne l'Apôtre, lorsqu'il dit que *tous ceux qui veulent vivre saintement en Jésus-Christ, doivent s'attendre à être persécutés* (*2. Tim.* 3. 12.) ; parce que le diable, avec ses ministres, ne manquera pas de soulever contre eux tous les partisans du monde.

Voyons de plus comme le Sauveur, pouvant en mille manières et sans nulle peine, se garantir de la persécution d'Hérode, soit en lui ôtant la vie, soit en se rendant invisible, voulut prendre de tous les partis le plus honteux, qui était celui de la fuite, sans craindre de faire paraître en cela de la timidité et de la faiblesse. Deux raisons l'y déterminèrent : l'une, que de même qu'à sa naissance il se priva des commodités qu'il aurait eues, s'il fût né dans Nazareth, il souhaila aussi de passer toute son enfance dans une extrême nécessité, loin de ses parents et de ses amis. Et ce fut par cette même raison qu'ayant résolu de s'enfuir, au lieu de se retirer chez les Mages où il aurait été connu et traité avec honneur, il aima mieux aller en Égypte, afin d'avoir plus d'occasions de souffrir, au milieu d'un peuple étranger et ennemi. Il voulait de plus nous apprendre combien nous devons abhorrer ce qui flatte notre sensualité ou notre ambition, et de quelle importance il est de fuir l'éclat et d'aimer à vivre dans l'obscurité, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de nous en retirer pour sa gloire.

Le second motif qui porta le Sauveur du monde à s'enfuir en Égypte, fut pour secourir un peuple idolâtre et abandonné de Dieu, et pour commencer à accomplir cette ancienne prophétie qui portait que *le Seigneur, élevé sur une nuée légère, devait entrer dans l'Égypte, et qu'à son arrivée, les idoles de l'Égypte trembleraient.* (*Isa.* 19. 1.) Il y entra en effet revêtu de son humanité, comme d'un nuage léger, entre les bras de Marie, comme sur une nuée éclatante, et il commença à fouler aux pieds les idoles que le monde adore, qui sont les richesses, les dignités, les plaisirs, faisant profession ouverte de n'aimer que la pauvreté, le mépris

et le travail. Par cet exemple d'un parfait renoncement au monde, il jeta les fondements de la perfection évangélique qu'on a vue depuis fleurir dans l'Égypte, et qu'il a établie si solidement dans toute la terre, dès les premiers siècles, par le moyen des apôtres dont les glorieux travaux produisent encore aujourd'hui partout des fruits de grâce et de sainteté. O très-doux Jésus, qui, sous les espèces du Sacrement de l'autel, comme sous une nuée subtile, entrez tous les jours dans le sein de vos fidèles, entrez dans mon cœur, comme dans une autre Égypte couverte d'épaisses ténèbres; brisez les idoles que l'amour profane, qui en est le maître, y a élevées, afin que je n'aime désormais que ce que vous aimez, et que je ne haisse que ce que vous haissez. Ainsi soit-il.

On peut encore se représenter le Sauveur, qui, pour éviter la fureur d'Hérode, s'enfuit en Égypte (*Apoc. 12. 6.*), comme une image de la primitive Église qui, ne pouvant plus supporter la persécution des juifs, est contrainte de chercher un asile parmi les Gentils, et de porter chez ces nations idolâtres la foi et l'Évangile de Jésus-Christ. Enfin songeons que si le Fils de Dieu se voit rebuté par un pécheur, il saura bien à qui s'adresser, pour être reçu favorablement. Que s'il est né dans nos cœurs, gardons-nous bien de soulever nos passions et nos vices contre lui, de crainte qu'il ne nous quitte et ne présente à un autre la couronne qu'il nous avait destinée. (*Apoc. 3. 11.*)

II. POINT.

L'ange du Seigneur apparut en songe à Joseph et lui dit : Levez-vous, prenez l'Enfant et sa Mère : fuyez en Égypte, et demeurez-y jusqu'à ce que je vous avertisse de revenir : parce qu'Hérode cherchera l'Enfant, pour le mettre à mort.

Il faut ici examiner de la part de qui vient un ordre si imprévu; qui est celui qui le porte; à qui il s'adresse et en quels termes il est conçu. Celui qui le donne, c'est Dieu même qui veut faire voir le soin qu'il prend du salut de son Fils unique. Car encore qu'il eût résolu de le livrer à la mort, pour sauver le genre humain, sachant néanmoins que son heure n'était pas encore venue il ne permit point qu'on attentât sur sa vie: ce qui doit nous faire espérer que, pour l'amour de son Fils unique et de son Fils naturel, sa providence paternelle veillera toujours à la conservation de ses enfants adoptifs.

Celui qui porta cet ordre fut un ange envoyé de Dieu. Car le Seigneur souverain de toutes les créatures veut qu'on s'accoutume à lui obéir, en la personne de ses ministres qu'il a établis non-seulement pour exécuter ses volontés, mais encore pour les déclarer aux autres. C'est dans cette

vue que le Fils de Dieu disait : *Celui qui vous écoute, m'écoute* (Luc. 10. 16.) ; et que Malachie donnait au prêtre le nom d'*ange du Seigneur* (Malach. 2. 7.), comme à celui qui a charge d'expliquer la loi du Seigneur au peuple.

Aussi l'ordre fut donné, non pas à Marie mais à Joseph, parce qu'étant le chef de la famille, Dieu désirait que Marie lui obéit en cette occasion, et qu'elle suivit sa conduite. Elle s'y soumit sans résistance ; et comme elle était infiniment humble, elle ne trouva point mauvais que l'ange se fût adressé à son époux plutôt qu'à elle. Bien loin de cela, elle ne se vanta jamais de l'honneur que Dieu lui avait fait en d'autres rencontres, de lui parler ou par lui-même, ou par ses anges, et elle n'eut garde d'imiter Marie, sœur de Moïse, qui disait : *Est-ce que Dieu n'a parlé que par la bouche de Moïse ? ne s'est-il pas communiqué à nous, aussi bien qu'à lui ?* (Num. 12. 2.) Cet exemple de la Sainte Vierge nous apprend une manière admirable de pratiquer l'humilité et l'obéissance, qui consistent à être bien aise de se voir assujéti à la conduite des autres ; à se réjouir de ce qu'on témoigne plus d'estime pour eux, que pour nous ; à n'avoir rien tant à cœur que de connaître, d'accomplir la volonté de Dieu, soit qu'il veuille nous la déclarer par lui-même ou par des anges ; soit qu'il se contente de nous la faire savoir par le ministère des hommes. Car bien qu'il soit plus glorieux de recevoir ses ordres immédiatement de lui, on peut dire toutefois qu'il est plus utile de les recevoir par l'entremise des hommes, parce qu'on a plus d'occasions d'exercer l'humilité, en soumettant son jugement et sa volonté propres, non-seulement à Dieu, mais encore aux hommes, pour l'amour de Dieu. C'est pour cela que l'obéissance de Marie à son époux ne fut pas d'un moindre mérite que celle de ce saint époux à l'ange, et que celle de l'ange à Dieu. O Dieu tout-puissant, faites-moi la grâce de pouvoir *m'assujettir à tout homme pour l'amour de vous* (1. Petr. 2. 13.), et d'exécuter tout ce que vous m'ordonnerez ici-bas par vos ministres, avec autant de fidélité et de ferveur, que les anges accomplissent ce que vous leur commandez vous-même dans le ciel. Ainsi soit-il.

III. POINT.

Il faut ensuite examiner en quels termes l'ange déclara à saint Joseph l'ordre du Seigneur. Son discours fut grave, succinct, pressant et tout-à-fait propre à éprouver l'obéissance de celui à qui il parlait. C'est de cette sorte que Dieu a coutume d'en user envers les Saints, afin d'exercer leur vertu et de leur faire donner des preuves de leur soumission à ses volontés : comme il fit à Abraham, auquel un ange vint commander de sa part, d'un air absolu, premièrement,

de sortir de son pays, et après qu'il en fut sorti, d'immoler son fils Isaac. (*Gen. 12. 1. 22. 2.*) L'ange donc, parlant à Joseph, ne se met nullement en peine de préparer son esprit par des paroles étudiées et par tout cet artifice d'éloquence dont le monde sait user si adroitement en de semblables rencontres : il ne le prie point, mais il lui commande en maître : *Levez-vous*, dit-il, *prenez l'Enfant et sa Mère ; fuyez en Égypte, et demeurez-y jusqu'à nouvel ordre.*

Remarquons toutes les circonstances qui rendent l'exécution de ce commandement difficile, et qui ne contribuent pas peu à augmenter le mérite de l'obéissance de saint Joseph. 1°. Il est obligé de partir la nuit, qui est le temps où les hommes craignent davantage le travail ; pour nous apprendre que, dans le repos le plus profond de la nuit, on doit être prêt à travailler, et en état d'obéir à Dieu, quelque chose qu'il lui plaise de nous commander ; à l'imitation de Samuel qu'une voix du ciel réveilla jusqu'à trois ou quatre fois, afin qu'en interrompant son sommeil, il pratiquât l'obéissance et l'abnégation de sa propre volonté. (*1. Reg. 3. 4. etc.*)

2°. L'ange dit simplement à saint Joseph ! qu'il prenne l'Enfant et sa Mère, sans emporter avec lui ni meubles, ni équipage, afin que rien ne l'arrête et qu'il puisse se sauver plus vite de la persécution d'Hérode, en se retirant sans bruit, à la faveur des ténèbres. Voilà une excellente figure de ce que nous devons faire, quand Dieu nous commande de quitter le monde et le péché ; car nous n'en pouvons sortir, sans renoncer aux commodités temporelles et à tout, hormis à Dieu en qui est notre trésor. Mais si nous avons avec nous Jésus et Marie, de quoi pouvons-nous manquer ? O mon doux Jésus, ce n'est point une peine que de s'enfuir avec vous ; c'est un plaisir que de quitter tout, pour jouir de vous. Quiconque vous porte avec soi, change son exil en un paradis, et il est toujours assez riche en vous possédant. O mon âme, attache-toi pour jamais et au Fils et à la Mère ; demeure auprès d'eux pour les servir ; rends-toi digne de leur protection, parce qu'où ils sont, il n'y a nul péril à craindre.

3°. L'ange marque à saint Joseph le lieu où il doit aller, qui est l'Égypte, un pays barbare et habité par un peuple ennemi des Juifs. Car Dieu veut que ses élus, et particulièrement les religieux, demeurent où il les envoie, et non pas où leur fantaisie et leur inclination les portent. Ils n'auront garde de s'en excuser, s'ils se mettent bien dans l'esprit qu'ils trouveront leur repos, leur satisfaction et leur avantage partout où il les mettra, quoiqu'ils n'y voient nulle sûreté pour eux ; et qu'au contraire, en quelque endroit qu'ils choisissent leur demeure, ils seront toujours exposés à mille dangers, bien qu'ils espèrent y trouver leur contentement

et leur assurance. En effet, ce n'est point la situation ni la qualité du lieu, mais la protection divine qui fait la sûreté d'une âme ; et tandis que le Tout-Puissant la protège, elle est assurée au milieu même de l'Égypte, si elle y est par obéissance ; au contraire, elle a tout à craindre, et sa perte est inévitable dans la terre d'Israël, lorsqu'elle y demeure par sa propre volonté. C'est pour cela que David nomme *bienheureux celui que Dieu favorise de son assistance ; parce qu'il croît de jour en jour en vertu, dans le lieu où le Seigneur l'a placé (Ps. 83. 8.)* ; c'est-à-dire, qu'il croît en vertu et en perfection, non dans le lieu où il s'est établi lui-même, mais dans celui que le Seigneur qui le gouverne lui a assigné.

4°. L'Ange ne dit point à saint Joseph combien de temps il faut qu'il demeure en Égypte ; mais seulement qu'il y demeure, jusqu'à ce qu'on l'avertisse d'en partir. Cela vient de ce que Dieu, comme disait la vertueuse Judith (8. 13.), n'est pas bien aise que l'on détermine le temps que doivent durer les choses dont il se réserve la disposition, surtout en matière de souffrances et de travaux, ou quand il s'agit de quelque emploi qu'il veut nous donner. Il désire que nous lui remettons tout entre les mains, et que nous soyons dans une parfaite indifférence pour tous les lieux où il jugera à propos de nous envoyer, et pour le temps qu'il lui plaira de nous y retenir ; parce qu'il sait beaucoup mieux que nous ce qui nous est le plus convenable ; et l'on peut dire que la chose qui lui tient le plus au cœur, c'est de nous voir entièrement dépendants de la providence. Car lorsqu'il dit : *Demeurez là jusqu'à ce que je vous dise que vous reveniez*, il fait bien voir que, dans le temps, il se souviendra de donner les ordres nécessaires pour notre retour. Et d'ailleurs, qu'avons-nous à perdre, en abandonnant le soin de nos intérêts, si Dieu et les anges veulent bien s'en charger eux-mêmes ? O providence éternelle, comment ne nous reposons-nous pas de toutes choses sur vous, sachant que vous nous aimez jusqu'à vouloir prendre tout le soin de notre conduite et de nos affaires ?

Enfin l'ange donne la raison pour laquelle Dieu veut que son Fils s'en aille en Égypte, parce que, dit-il, *Hérode cherchera l'enfant pour le massacrer*. En quoi cet aimable Père fait encore voir la bonté qu'il a pour les siens, allant au-devant des dangers qui les menacent, et leur suggérant les moyens de s'en garantir. Il est vrai qu'il leur commande quelquefois des choses assez surprenantes, sans leur dire pourquoi il le fait, comme il parait par l'exemple d'Abraham. Tout ce qu'il prétend, c'est de les accoutumer à lui obéir, non pour leurs propres intérêts, mais parce qu'ils y sont obligés, et qu'il est leur maître. D'autres fois, il juge à propos de leur déclarer le sujet qu'il a de leur faire

ces commandements. Car de même que la foi, bien qu'elle soit appuyée, non sur le raisonnement humain mais sur la révélation divine, ne laisse pas de s'aider du raisonnement pour s'affermir davantage et croire avec plus de facilité, ainsi l'on peut dire qu'encore que l'obéissance ne regarde pas tant la raison que l'autorité suprême de Dieu, souvent néanmoins Dieu, qui se plaît à rendre l'exécution de ses ordres plus douce et plus naturelle, expose à ses serviteurs, comme il fit à saint Joseph, la raison de ce qu'il leur commande. Que s'ils ne la comprennent pas, ils doivent toujours, à l'exemple de ce Saint, y soumettre leur jugement. Pour conclusion, soyons bien persuadés que si nous voulons être parfaits, nous devons nous mettre en une telle disposition que nos supérieurs puissent nous prescrire tout ce que bon leur semblera, et en la manière qui leur semblera la plus convenable, et qu'ils comptent aussi hardiment sur nous, que saint Paul comptait sur Philémon à qui il écrivit en ces termes : *La confiance que me donne votre soumission, fait que je vous écris pour vous supplier de recevoir Onésime, ne doutant point que vous ne fassiez encore plus que je ne vous dis.*

IV. POINT.

Joseph se leva incontinent, et selon l'ordre qu'il avait reçu, il prit l'Enfant avec sa Mère et s'enfuit en Égypte. Il faut ici admirer l'obéissance de saint Joseph, et se la proposer pour exemple, parce qu'elle a quatre degrés de perfection, qui font toute la beauté et tout le mérite de cette vertu.

On y voit une admirable soumission de jugement; car encore que saint Joseph puisse remonter à Dieu qu'il y a des voies plus commodes pour sauver son Fils, et qu'au moins, s'il lui commande absolument de s'enfuir, il est plus doux de l'envoyer en Arabie ou en Samarie, qu'en Égypte, il demeure dans un silence respectueux et n'oppose rien au commandement qu'il a reçu; il ne fait paraître aucune inquiétude, ni aucune curiosité, pour ensavoir davantage, que ce que l'ange lui a dit; accomplissant ainsi à la lettre cette parole du Sage : *Ne vous enquérez jamais de ce qui est au-dessus de vous, songez seulement à faire ce que Dieu vous ordonne, sans vous amuser à examiner curieusement ses œuvres.* (Eccl. 3. 22.)

La seconde perfection de l'obéissance de saint Joseph est la ferveur avec laquelle il se détermine à quitter sa patrie, sa maison, sa parenté, et à s'en aller en exil dans une terre barbare, destitué de toutes les commodités de la vie. Le désir qu'il a d'obéir à Dieu, lui fait mépriser de si grandes difficultés, et il abandonne toutes choses beaucoup plus généreusement qu'Abraham qui ne sortit de son pays,

pour aller où Dieu l'appelait, qu'avec un grand train et avec de grandes richesses.

La troisième perfection de l'obéissance de saint Joseph, est une merveilleuse promptitude à exécuter sur le champ ce qu'on lui ordonne; car il ne s'arrête pas à dormir le reste de la nuit; il se lève incontinent, et déclare à sa sainte épouse ce que l'ange lui a révélé; et à l'heure même ils partent, sans se mettre en peine de rien emporter avec eux; ils se mettent en chemin avant le jour, pour mieux accomplir l'ordre qui leur a été donné, de s'enfuir secrètement et de cacher leur retraite.

Enfin, la dernière perfection de l'obéissance que pratiquent ces illustres fugitifs, est la joie qu'ils font paraître en leur retraite, quoique pénible. Car ils marchent délibérément, et comptent pour rien les grandes fatigues du voyage, à cause de l'allégresse intérieure qui leur en ôte le sentiment, pour deux raisons principales : 1°. Parce que Dieu veut qu'ils souffrent, et que c'est en cela qu'ils mettent tout leur plaisir. 2°. Parce qu'ayant Jésus avec eux, rien n'est capable de les affliger dans leur pauvreté, puisqu'ils trouvent tout en lui, et qu'avec lui ils n'ont point de peine à se passer des soulagements qu'on recherche dans les longs voyages. O Dieu tout-puissant, qui donnez à Joseph et à Marie une obéissance si parfaite, je vous conjure par leurs mérites de m'en donner une semblable, qui ait la même simplicité, la même ferveur, la même promptitude, la même allégresse. Car j'espère de votre bonté, que vous ne m'abandonnez jamais, si je vous obéis de la sorte.

V. POINT.

Joseph et Marie demeurèrent avec l'enfant Jésus en Égypte, jusqu'à la mort d'Hérode, c'est-à-dire, durant l'espace de cinq ou de sept années. Il leur arriva, en ce temps-là, beaucoup de choses qui méritent qu'on y fasse réflexion.

I. Ils souffrirent une extrême pauvreté, ne vivant que du travail de leurs mains, en une pauvre maison, au milieu d'un peuple idolâtre et dans un pays étranger. Ce qui n'empêchait pas néanmoins qu'ils n'eussent le cœur rempli de joie, pour les raisons que nous venons de toucher : de sorte que, jouissant d'une paix d'esprit que rien ne pouvait troubler, ils se conservaient dans une entière résignation à la volonté divine, sans que jamais ils souhaitassent la mort d'Hérode, ni qu'ils se plainussent de la longueur ou des incommodités de leur exil.

II. Comme ils brûlaient d'un zèle ardent de la gloire de Dieu, on ne peut douter qu'ils n'eussent une douleur bien sensible de voir, à toute heure, les sacrilèges abominables d'un peuple infidèle, et la perte de tant d'âmes que l'ido-

mes, en voulant ôter la vie au Sauveur du monde, pour jouir, sans concurrent, d'un royaume dont il lui devait faire hommage. Remarquons combien un esprit ambitieux est inquiet, timide, déflant, ombrageux : il tremble, lorsqu'il en a le moins de sujet ; et sur de fausses apparences, il croit que tout le monde lui en veut, qu'on songe à le dépouiller de sa dignité, et qu'il y a quelque secrète conspiration qui se trame contre lui. Ces sortes d'ombrages et de soupçons chimériques troublent Hérode qui ne sait pas que notre Seigneur est descendu sur la terre, non pour ravir aux hommes des royaumes temporels, mais pour leur en acquérir un qui durera éternellement.

Considérons après cela quelle douleur ressentit le Fils de Dieu, lorsque, de l'Égypte où il était, il vit l'horrible massacre des Innocents qu'on égorgeait à son occasion. Il est à croire que le même fer qui perçait leurs corps, lui perçait le cœur, par un vif sentiment de compassion et de tendresse, et qu'il endurait autant de martyres dans son âme, que le tyran en faisait souffrir à ces innocentes victimes, dans les membres de leurs corps. O Roi des martyrs, qui triomphez et souffrez tout à la fois en ceux-ci, ayez pitié de ma faiblesse, fortifiez-moi de votre grâce et bannissez de mon cœur tout ce qui peut vous déplaire.

Considérons, en troisième lieu, de quel avantage il fut aux Saints Innocents de mourir en cette occasion où ils acquirent, par une mort temporelle, un bonheur qui ne finira jamais. Le Sauveur pouvait-il mieux leur témoigner son affection, qu'en la leur faisant acheter par la perte de la vie du corps, qui n'est rien au prix de celle de l'âme ? Oh ! qu'il eut de joie de voir que la fureur des bourreaux ne servait qu'à en faire des martyrs et à leur ouvrir un chemin au ciel ! il voyait s'accomplir en eux ce que dit Job, que Dieu se réjouit des peines des innocents (Job. 9. 23.), à cause des biens infinis qu'ils gagnent par leur patience. O mon Dieu, que n'ai-je l'occasion d'endurer quelque chose pour l'amour de vous ! et que ne puis-je vous faire un sujet de joie de mes souffrances ! que ne me procurez-vous une mort pareille à celle des Innocents, avant que la malice ait changé la disposition de mon esprit et que le mensonge ait commencé à me séduire ? (Sap. 4. 11.) Ah ! j'aime mieux mourir mille fois que de vivre pour vous offenser.

II. POINT.

Hérode étant mort, l'ange du Seigneur apparut en songe à Joseph dans l'Égypte, et lui dit : Levez-vous, prenez l'Enfant et sa Mère, retournez en la terre d'Israël, parce que ceux qui voulaient ôter la vie à l'Enfant sont morts.

Il faut ici considérer, premièrement, comme Hérode, après

avoir fait d'inutiles efforts pour ôter la vie au Sauveur, perdit lui-même tout ensemble la vie du corps et la vie de l'âme, mourant dans l'impénitence et le désespoir. Car encore que la justice divine dissimule pour quelque temps les péchés des hommes, elle ne les laisse pourtant jamais impunis, et si elle en diffère le châtement, ce n'est qu'à dessein d'en faire un exemple et de les punir avec plus d'éclat. Elle se venge de ces pécheurs endurcis, en leur envoyant la mort dans le temps qu'ils y sont le moins préparés, et en les châtant avec d'autant plus de rigueur qu'ils ont commis plus de crimes. Que gagna Hérode par son ambition, par sa cruauté et par les vaines inquiétudes qu'il se donna pour conserver son royaume? En un seul jour, il perdit et sa couronne et son âme; et à présent il déplore son malheur, sans pouvoir se consoler, non plus que ces impies qui disent dans l'Écriture : *De quoi nous a servi notre orgueil? et quel avantage avons-nous tiré de la vaine ostentation de nos richesses? tout cela s'est évanoui, comme une ombre; nous sommes morts dans le péché* (Sap. 5. 5.), et il ne nous reste plus que des supplices et des larmes.

II. Considérons le soin que prend la divine Providence d'envoyer un ange à saint Joseph, pour lui porter cette nouvelle et pour l'avertir que le temps de son exil étant expiré, il n'avait qu'à s'en retourner au plus tôt dans la terre d'Israël. Oh! qu'il fut merveilleusement affermi, par cette vision, dans la confiance qu'il avait eue jusqu'alors en Dieu! qu'il fut ravi d'une conduite si aimable de la Providence sur lui et sur sa sainte famille! Cet exemple nous fait voir l'importance qu'il y a de ne nous point inquiéter du succès de nos affaires, et de nous en rapporter tout-à-fait à Dieu *qui est le maître de notre sort* (Psal. 30. 16.), qui ménage les événements, soit bons, soit mauvais, et qui sait admirablement faire réussir les choses à notre avantage. O Père très-charitable, qui avez tant de douceur pour vos enfants, souffrez que je me décharge sur vous de tous mes soins, ne m'en réservant qu'un seul, qui est celui de vous servir, afin que, par cette confiance en votre bonté, je mérite d'en obtenir du secours et de l'appui dans mes misères.

Remarquons enfin qu'en cette seconde apparition aussi bien qu'en la première, l'ange ne nomma point la sainte Vierge par son nom, et ne dit pas : Prenez votre épouse avec l'enfant, mais *prenez l'Enfant avec sa Mère*, pour nous apprendre que la plus glorieuse qualité de Marie est celle de Mère de Dieu. C'est le titre que l'Ange et les Évangélistes lui donnent, et c'est celui pour lequel on doit avoir plus de respect et d'amour. O sainte Mère de Dieu, possédez à la bonne heure cette illustre qualité; mais aidez-nous à vivre de telle sorte que nous méritions d'être les enfants de celui qui vous reconnaît pour sa Mère.

III. POINT.

Joseph, suivant le commandement de l'ange, partit aussitôt, et s'en vint en la terre d'Israël. Mais comme il craignait d'aller en Judée, il fut averti en songe de se retirer à Nazareth, afin que cette prédiction des Prophètes fût accomplie : on le nommera Nazaréen.

I. Considérons combien Joseph, Marie et Jésus furent regrettés dans la ville où ils demeuraient, lorsqu'ils en partirent, et qu'ils dirent adieu pour toujours à ceux de leur connaissance. Plusieurs qui étaient charmés de leur conversation sainte et édifiante, versèrent des larmes ; mais ceux qui ressentirent davantage cette séparation, furent ceux qu'ils avaient convertis à la foi, et qui étaient, à ce qu'on croit, en assez grand nombre.

II. Considérons que saint Joseph ne sachant à quoi se résoudre, eut recours, selon sa coutume, à l'oraison ; qu'il fut exaucé incontinent, et que Dieu, par le ministère d'un ange, le tira de l'embarras où il était. Ce qui nous montre que dans les peines où nous nous trouvons, le meilleur parti que nous puissions prendre, est de recourir à Dieu, et d'implorer son secours : parce que si nous voulons tout de bon connaître sa volonté, il ne manquera pas de nous donner là-dessus tout l'éclaircissement que nous désirons.

III. Arrêtons-nous à considérer le nouveau nom que l'Écriture donne à Jésus-Christ. C'est le nom de *Nazaréen*, qui est dérivé de celui du lieu où il fut conçu et élevé, et qui signifie en hébreu, *saint*, ou *fleuri* ; parce qu'en effet il a été infiniment saint, et orné de toutes sortes de vertus, comme d'autant de fleurs d'une beauté et d'une odeur excellentes. Il a été saint, parce qu'il s'était entièrement consacré au service de son Père, pour nous apprendre à être de véritables *Nazaréens*, et à pratiquer tant d'héroïques vertus dont il nous a donné l'exemple. O mon Jésus, je souhaite de tout mon cœur, de vous imiter, par une observation exacte des règles que vous prescrivez aux nouveaux *Nazaréens* de votre Évangile. Je veux rompre tout commerce avec les créatures qui pourraient troubler ma raison, et m'enivrer, pour ainsi dire, par l'amour des faux plaisirs qu'elles me promettent. Je ne veux plus toucher à ce qui est mort, et qui peut souiller le moins du monde la pureté de mon âme ; enfin je ne souffrirai jamais qu'on me coupe les cheveux, qui sont le symbole des saintes pensées dont vous me remplissez l'esprit, et que je veux conserver pour m'affermir de plus en plus dans la résolution que j'ai prise d'être tout à vous. O *Nazaréen* vraiment digne de porter ce nom, aidez-moi à venir à bout d'un

s'en retournèrent à Nazareth, il demeura dans Jérusalem, sans qu'aucun d'eux y prit garde. Plusieurs raisons le portèrent à se dérober ainsi à leur compagnie.

La première fut pour demeurer le plus longtemps qu'il pourrait dans le temple ; comme dans la maison de son Père ; et pour montrer qu'il n'avait point de plus grand plaisir que d'y assister au service divin, beaucoup mieux que ne faisait autrefois le jeune Samuël. Il avait alors douze ans, qui est l'âge auquel on commence à faire paraître un peu plus de discernement ; par où nous voyons combien il importe de s'adonner de bonne heure aux exercices de piété, suivant cette sentence de Jérémie : *Il est avantageux à l'homme de s'accoutumer dès sa jeunesse à porter le joug.* (Thren. 3. 2.)

L'autre raison fut que, comme il était infiniment sage, il ne voulut pas demander à Joseph ni à Marie la permission de demeurer seul dans le Temple, de peur de paraître désobéissant, au cas qu'il eût de la peine à obtenir d'eux ce qu'il souhaitait, et qu'il fût contraint de préférer la volonté de Dieu à la leur. D'un autre côté, il appréhendait que s'ils se déterminaient à demeurer avec lui, ils ne l'empêchassent de s'employer aussi librement qu'il voulait, à ce qu'il avait résolu de faire pour honorer son Père éternel. C'est pourquoi il les quitta, sans leur rien dire, et au même temps il nous enseigna deux choses fort importantes. La première est que nous ne devons avoir, non plus que lui, aucune attache à ce qui regarde la chair et le sang, ni être si passionnés pour les intérêts de nos proches et de nos amis, que nous ne soyons toujours en état d'y renoncer, lorsqu'il s'agira de soutenir ceux de notre Père céleste. C'est encore un avertissement pour nos amis, de ne pas prétendre que nous demeurions avec eux plus longtemps que Dieu ne nous le permet.

La seconde chose est que, quand nous avons un juste sujet de craindre que nos amis et nos parents ne nous empêchent d'obéir à Dieu, soit qu'ils le fassent par ignorance, ou par un bon zèle, ou par une affection purement humaine, il ne faut pas que nous balancions à les quitter, quoique cette séparation leur soit sensible, et que nous en devons attendre des plaintes et des reproches. Il faut au contraire que nous ne fassions aucun état de tout ce qu'ils nous diront, et que nous repassions souvent dans notre esprit ces paroles de l'Écriture : *Celui qui a dit à son père et à sa mère : Je ne sais qui vous êtes ; et à ses frères : Je ne vous connais point, celui-là, Seigneur, a gardé vos commandements, et est demeuré ferme dans votre alliance.* (Deuter. 33. 9.) Nous devons aussi nous ressouvenir de cette admirable sentence du Sauveur : *Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi.* (Matth. 10. 37.) O divin Enfant, j'ai bien de la confusion de me voir si fort attaché à la chair et au sang,

qu'une lâche complaisance pour mes proches me fait souvent oublier l'obéissance que je dois à votre Père céleste. Donnez-moi, Seigneur, une âme insensible à leurs larmes et à leurs caresses, afin que je sois toujours prêt à rompre avec eux pour l'amour de vous, *aimant beaucoup mieux obéir à Dieu qu'aux hommes* (Act. 5. 29.), et causer du déplaisir aux créatures, que *d'affliger votre Saint-Esprit* (Eph. 4. 30.)

III. POINT.

Il faut observer, dans ce troisième point, comme le Sauveur toujours embrasé du zèle des âmes, voulut commencer à faire paraître aux yeux du monde sa sagesse et sa sainteté. Il en donna des marques assez visibles devant les docteurs de la loi, mais avec tant de modestie, d'humilité, de prudence et de zèle pour la gloire de son Père, qu'il les ravit tous, sans que toutefois il fit rien voir qui fût beaucoup au-dessus de la portée des enfants de son âge. On voyait reluire sa modestie sur son front, dans ses paroles graves et sérieuses, et dans tout son extérieur si bien composé, que les docteurs charmés d'une si grande sagesse, le reçurent en leur école. Son humilité parut en ce qu'étant le maître de tous les docteurs, il se mit au milieu d'eux, comme un de leurs écoliers, se contentant de les écouter et de les interroger, de même que s'il eût eu besoin de leurs instructions. Sa prudence se fit remarquer dans les réponses justes et exactes qu'il faisait à leurs questions, et dont tout le monde était si surpris, qu'on ne pouvait assez admirer un **Enfant** si judicieux et si bien instruit. Enfin il montra combien son zèle était pur, en ce qu'il ne regarda jamais que la seule gloire de son Père et le salut des âmes, sans se soucier de la vaine estime du monde, sans avoir autre chose en vue, que de confondre l'orgueil de ces doctes présomptueux, et de faire voir aux humbles que leur rédemption était proche. **O mon Sauveur**, qui dans votre enfance avez toute la sagesse d'un homme fait, qui paraissez par votre douceur un Agneau, et qui méritez par votre prudence la qualité de Pasteur, je me réjouis de vous voir parmi les docteurs, comme au milieu de vos brebis, à qui vous donnez la vie éternelle; et je reconnais en votre personne la vérité de cette prédiction d'Isaïe: *Un petit enfant les conduira.* (Isa. 11. 16.) Oh! que n'ai-je eu le bonheur d'être auprès de vous, pour entendre vos questions et vos réponses! au moins faites-moi la grâce de me les répéter au fond du cœur, afin que je n'en perde pas le fruit. Pour conclusion, tâchons d'exciter en nous un grand désir d'imiter ces quatre vertus de Notre-Seigneur; témoignons un regret extrême d'avoir négligé de les acquérir, rougissons principalement de ce qu'il ne paraît point en nous de

de leur connaissance, mais ils n'en purent jamais apprendre aucune nouvelle. (Luc. 2. 43.)

Remarquons en ceci la merveilleuse conduite, que Dieu tient à l'égard de deux personnes si saintes. Il les afflige sans qu'ils soient coupables de la moindre faute, en une occasion où ils viennent de signaler leur piété, et par l'endroit qui leur est le plus sensible; c'est-à-dire, par la perte d'un enfant qu'ils aimaient uniquement. Il veut éprouver par là leur patience, leur humilité, leur diligence, et les proposer à toute l'Église comme d'excellents modèles des plus héroïques vertus.

I. Leur patience paraît en ce qu'ils ne se troublent point, et ne perdent point la paix du cœur, et que bien loin de se plaindre, ils souffrent cet accident, quoique très-fâcheux, avec un esprit égal et entièrement soumis aux ordres de la Providence.

II. Ils pratiquent l'humilité, en ce qu'ils craignent d'être coupables de quelque sorte de négligence, quoiqu'ils n'aient manqué en rien. Ils appréhendent au moins que l'Enfant Jésus, les jugeant indignes de vivre avec lui, ne les ait quittés pour embrasser un nouveau genre de vie.

III. Leur diligence ne saurait être plus grande, puisqu'ils vont incontinent le chercher avec tout le soin et l'empressement possibles. D'un côté l'amour, de l'autre la considération de leur devoir les presse et les fait voler; mais quelque diligence qu'ils fassent, ils ne peuvent le trouver, parce qu'ils le cherchent parmi leurs parents et leurs amis, ne songeant pas que s'il avait eu quelque égard au sang, ils seraient les derniers qu'il aurait quittés.

Ils ajoutent à tout cela de très-ferventes prières. O quelle langue pourrait exprimer l'affliction où la Sainte Vierge fut toute la nuit, et combien de fois elle soupira après son cher Fils. Tantôt elle gémissait comme une colombe à qui l'on a ravi ses petits; tantôt elle conjurait le Père Éternel de ne pas arracher ainsi d'entre ses bras ce précieux gage de son amour; tantôt elle le priait d'en prendre le soin, quelque part qu'il fût; tantôt elle le pressait de le lui rendre, et de ne l'en pas priver plus longtemps. O Vierge sainte, je vous vois comme au milieu d'une mer agitée des vents, et la prière est votre unique recours. Votre âme est comme plongée dans l'amertume; parce que celui qui faisait toutes vos délices, n'est plus avec vous; la tristesse a inondé votre cœur, et les diverses pensées qui l'agitent, sont comme autant de vagues furieuses, qui menacent de le submerger. L'obscurité de la nuit ne vous permet pas d'aller chercher ce Fils bien-aimé, dont l'absence vous fait souffrir un cruel martyre. Il n'y a plus sur la terre de consolation pour vous, et votre seule ressource est au ciel. C'est de là que doit venir le remède de vos maux: c'est là que ré-

side cet Esprit consolateur, en qui vous devez mettre toute votre confiance. Il exaucera sans doute vos gémissements, parce qu'il vous aime d'un amour de Père, et qu'il ne peut abandonner pour toujours ceux qu'il aime, et qui espèrent en lui.

Après avoir considéré tout ceci, il faut essayer d'en pénétrer le sens mystique, et de découvrir ce qui y est contenu de moral pour notre instruction. Voyons donc comme Dieu se cache souvent aux hommes et s'éloigne d'eux sans qu'ils le sentent, ainsi que remarque le saint homme Job par ces paroles : *S'il vient à moi, je ne m'en apercevrai pas : s'il s'en va, je n'en verrai rien : si je suis juste, mon cœur ne le saura pas.* (Job. 9. 11. 21.) Cette funeste ignorance dure d'ordinaire pendant tout le jour, et la nuit enfin nous ouvre les yeux : comme il arriva à la Sainte Vierge, et à saint Joseph.

Or, cela vient de diverses causes. La première est le péché mortel, qui se commet par une ignorance volontaire et affectée, ou par quelque illusion du démon. Car en ce cas Dieu se retire, sans que l'homme s'en aperçoive; et l'ignorance de ce pécheur dure aussi longtemps que sa vie, qui est figurée par le jour. De sorte qu'il ne commence à reconnaître ce qu'il a perdu que quand il se voit enveloppé des ténèbres de la mort. C'est ce qui a fait dire au Sage, *qu'on trouve un chemin qui parait droit, mais qui aboutit enfin à la mort.* (Prov. 14. 12.) Cette séparation de Dieu est la chose du monde la plus à craindre, puisqu'elle traîne après soi la damnation éternelle. Prions le Seigneur de ne nous pas abandonner, et disons-lui avec David : *Pardonnez-nous, Seigneur, nos fautes cachées, oubliez celles que l'ignorance nous a fait commettre.* (Ps. 18. 13. — 24. 7.)

La seconde cause est un orgueil presque imperceptible, qui consume peu à peu la véritable dévotion, et qui vient enfin à priver l'âme tout-à-fait de la présence de Dieu. Cette perte ne se sent point durant le jour, e'est-à-dire, dans le temps de la prospérité, à cause que la vaine gloire fait trouver du goût jusques dans le bien; il faut donc que la nuit vienne qui est le temps de l'adversité et de l'humiliation, pour convaincre l'homme qu'il est loin de Dieu, et qu'il n'a que l'ombre de la vertu; ce qui le jette dans un abattement, et une désolation étranges.

La troisième cause est une disposition secrète de la Providence, qui nous ôte la dévotion sensible, afin de nous exercer dans l'humilité. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que cela nous arrive pour l'ordinaire aux jours solennels, et lorsque nous sommes occupés au-dehors à des œuvres de piété. Mais bien que nous n'y prenions pas garde dans la chaleur de l'action, nous ne le voyons ensuite que trop dans le recueillement et dans la prière. Le plus sûr

pour nous est de prendre cet abandonnement de Dieu comme un châtiment de notre tiédeur, quoique cachée, en disant avec le Prophète : *J'ai péché, Seigneur, avant que de tomber dans l'humiliation, et c'est avec justice que vous m'avez humilié, puisque mes crimes ont mérité cette confusion.* (Ps. 118. 67. 76.) Mais après tout, soit que nous soyions coupables, ou que nous soyions innocents, nous devons toujours nous persuader que Dieu ne se retire de nous, et ne nous laisse dans l'aridité que pour notre plus grand bien, selon que David l'avait éprouvé lorsqu'il disait : *Il m'a été avantageux que vous m'ayiez humilié, parce que cela m'a servi à connaître vos divins préceptes.* (Ps. 118. 71.)

En toutes ces rencontres il est bon de faire des actes des quatre vertus, que la Sainte Vierge et saint Joseph pratiquèrent si utilement, et d'essayer, à leur exemple, de s'affermir dans l'humilité; de s'armer de patience; de chercher Dieu avec soin; de le prier instamment de revenir, puisqu'il est écrit : *Demandez, et vous recevrez; cherchez, et vous trouverez.* (Luc. 11. 9.) O mon doux Jésus, qui nous assurez généralement que *quiconque cherche, trouvera*, inspirez-moi un tel désir de vous voir, que je mérite de jouir de votre présence: aidez-moi à vous chercher avec tant de soin, que je vous trouve, et que je vous possède dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

II. POINT.

Le lendemain Joseph et Marie *partirent de grand matin, pour aller chercher l'Enfant Jésus à Jérusalem*, et trois jours après comme ils entraient dans le Temple, *ils le trouverent assis au milieu des docteurs; qui les écoutait, et les interrogeait: de quoi ils furent extrêmement surpris.* Considérons là-dessus en particulier, le temps et le lieu, où la Sainte Vierge trouva l'Enfant, la compagnie en laquelle il était, ce qu'il y faisait, et la joie que cette Mère affligée eut de le revoir; et tirons de toutes ces considérations le fruit que nous en pouvons recueillir.

Pour ce qui est du temps, Marie ne trouva son Fils que trois jours après qu'elle l'eut perdu, et durant ce temps-là elle eut à peu près autant d'heures à passer dans l'affliction, qu'elle en passa depuis, durant les trois jours qu'il fut au tombeau, jusqu'à ce qu'étant ressuscité, il lui apparut tout brillant de gloire le troisième jour. Cela nous montre que quand un âme perd Dieu, et la grâce de la dévotion, elle ne recouvre pas sitôt ce qu'elle a perdu; mais que Dieu a accoutumé de lui cacher son visage pour quelque temps, soit en punition d'un péché qu'elle a commis, et qui lui attire cette disgrâce, soit pour fournir de la matière à sa patience et à son humilité; soit enfin pour réveiller sa fer-

veur, et l'obliger de le chercher avec tant de soin, qu'elle mérite par sa diligence de le trouver au plus tôt, et d'en recevoir de plus grandes grâces. C'est ce que veulent dire ces trois jours d'absence, qui étant un terme fort court, doivent augmenter d'autant plus son espérance, et la consoler par la pensée que dans peu de temps elle trouvera quelque remède à son mal. C'est aussi dans ce sentiment que les justes affligés disent par la bouche d'un Prophète : *Il nous rendra la vie dans deux jours : le troisième jour il nous ressuscitera, et nous vivrons en sa présence.* (Osée. 6. 3.)

La seconde chose qu'il faut remarquer, c'est le lieu où le Sauveur fut trouvé. Ce lieu est le Temple, c'est-à-dire la maison de Dieu, et la maison de prière, un lieu de recueillement consacré à la religion, et au service divin : pour nous donner à entendre que c'est en vain qu'on le cherche parmi la chair et le sang, qu'il fuit les délices et les vanités du monde, et qu'on ne le trouve qu'en la véritable Église, ou dans ses temples vivants, qui sont les âmes des justes, dont il fait des maisons de prière, de dévotion, et de sainteté. L'épouse en était bien convaincue, quand elle disait qu'elle n'avait point trouvé son bien-aimé *dans sa couche nuptiale, c'est-à-dire, dans le repos et les plaisirs de la chair, ni dans les rues, ni au milieu des places publiques* (Cant. 3. 1.), c'est-à-dire dans les compagnies, et dans le grand monde, mais dans un parfait renoncement à toutes ces choses ; en s'interdisant tout commerce avec les créatures, pour n'en avoir qu'avec le seul Créateur. Prends donc garde, ô mon âme, où tu chercheras ton Dieu, si tu désires le trouver, *puisque'il ne se trouve point, comme dit Job, chez ceux qui vivent dans les délices.* (Job. 28. 1.)

Il faut remarquer en troisième lieu quelle était la compagnie où se trouva l'Enfant Jésus, et ce qu'il faisait dans le temps que la Vierge vint au Temple. Ce ne fut pas sans dessein qu'il voulut qu'on le trouvât assis parmi les docteurs, les écoutant, et leur proposant des questions : car il prétendait par là faire voir à sa sainte Mère, pourquoi il l'avait quittée, et était demeuré seul à Jérusalem. Il désirait en même temps apprendre aux fidèles, qu'il est toujours au milieu des docteurs de son Église, et qu'il faut suivre des guides si sages, pour venir sûrement à lui. Il voulait aussi montrer aux docteurs, que s'il est au milieu d'eux, c'est pour écouter ce qu'ils disent, pour les reprendre, s'ils préchent l'erreur, et pour leur aider à éclaircir la vérité, s'ils ne rejettent pas ses lumières.

Considérons, en quatrième lieu, la joie dont la Vierge fut comblée, lorsqu'après trois jours elle rencontra enfin celui qu'elle avait cherché avec tant de peine. Ce fut pour elle comme une espèce de résurrection, et l'on peut dire qu'il lui arriva à peu près la même chose qu'à la mère de To-

bie, laquelle voyant de retour et en parfaite santé ce cher fils, qu'elle croyait mort, changea tout d'un coup en larmes de joie, les larmes que la douleur avait fait couler jusqu'alors, comme des torrents, de ses yeux. (*Tob. 10. 4. 11. 11.*) Son allégresse ne fut pas moindre que son affliction, et jamais on ne vit mieux s'accomplir cette parole du Prophète-roi : *Vos consolations, Seigneur, ont rempli mon âme de joie à proportion des douleurs dont je sentais mon cœur accablé. (Ps. 93. 19.)* O Vierge sainte, je me réjouis avec vous de ce qu'enfin Dieu vous a rendu votre Fils unique. C'était pour vous un cruel tourment, que de soupirer après un bien qui semblait s'éloigner de vous, mais aujourd'hui vous le possédez, et vous avez enfin rencontré cet arbre de vie qui fait vivre tout le monde. Apprenez-moi à le chercher de sorte que je le trouve, et que j'y puisse cueillir, comme vous, des fruits de salut et de vie. Ainsi soit-il.

Il faut remarquer, en dernier lieu, avec quelle force la Sainte Vierge sut modérer l'excès de sa joie : car encore que son Fils fût admiré de tous les docteurs, elle n'eut garde de se laisser emporter, comme les autres femmes, à des mouvements d'une allégresse trop naturelle, ni à faire voir qu'elle était la Mère d'un Enfant pour qui tout le monde avait tant d'estime. Elle fut seulement surprise de le voir là, ne témoignant que du respect pour tout ce qu'il faisait. Une si grande retenue nous montre comment nous devons tempérer nos joies par la modestie, suivant ce précepte de saint Paul : *Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur, je le dis encore une fois, réjouissez-vous, mais ayez soin que votre modestie paraisse devant tous les hommes, parce que le Seigneur est proche (Philipp. 4. 4.)* : c'est-à-dire, réjouissez-vous de telle sorte, que vous ne perdiez pas la modestie ; car le Seigneur est auprès de vous, qui vous regarde, et il ne faut pas qu'il vous échappe rien de trop libre et d'indécent en sa présence.

III. POINT.

Aussitôt que la Sainte Vierge aperçut son Fils, elle lui dit, comme en se plaignant : *Mon Fils, pourquoi en avez-vous ainsi usé avec nous ? voyez la peine que nous avons eue à vous chercher votre père et moi.* Toutes ces paroles contiennent de grands mystères, et elles méritent bien d'être examinées en particulier.

Considérons donc premièrement celle-ci : *Mon Fils pourquoi en avez-vous ainsi usé avec nous ?* La Vierge ne prétend pas faire rendre compte à son Fils de ce qu'il a fait, ni en savoir la raison ; car ce serait une curiosité vaine et présomptueuse. Elle ne prétend que lui décharger son cœur. Et c'est la manière dont les Saints ont accoutumé de décou-

vrir leurs peines à Notre-Seigneur ; ce qui peut sans doute leur tenir lieu d'une oraison muette, mais efficace, par où, sans rien dire, ils demandent, et obtiennent dans leur affliction ce qu'ils souhaitent. Car d'un côté ils reconnaissent que c'est Dieu qui leur envoie ces souffrances, et qui veut les sauver en les affligeant ; de l'autre, ils avouent, qu'il n'appartient qu'à lui seul de les soulager. De cette sorte chacun peut dire quelquefois à Dieu, comme Job : *Pourquoi, Seigneur, m'avez-vous fait l'objet de votre colère ? Et faut-il que je sois devenu fâcheux à moi-même ? Que n'effacez-vous mon péché, et que ne me pardonnez-vous mon crime ? Pourquoi détournez-vous votre face, et pourquoi me tenez-vous pour votre ennemi ?* (Job. 7. 20.—13. 14.) Une autre fois on peut s'écrier avec le Sauveur attaché en croix : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* (Ps. 21. 22.—Matth. 27. 46.) Il est bon de remarquer en passant que la Vierge ne dit pas, pourquoi en avez-vous usé de la sorte avec moi, mais *avec nous* ; parce que les Saints ont cela de propre dans les afflictions qui leur sont communes avec le prochain, qu'ils ne sentent pas seulement leur mal, et ne cherchent pas à se soulager eux seuls, mais que sensibles à celui des autres, ils n'oublient rien pour leur en procurer le remède. La charité leur inspire cette compassion, et comme elle a soin non-seulement de ses intérêts, mais encore de ceux d'autrui, elle leur fait dire avec le Prophète-roi : *Pourquoi, Seigneur, détournez-vous votre visage de nous ? et pourquoi oubliez-vous notre pauvreté et notre misère ?* (Ps. 43. 25.) La seule chose dont il faut se donner de garde en ces sortes de plaintes, c'est de perdre la confiance en Dieu, et de manquer d'amour pour lui. Si l'on veut donc témoigner que l'on conserve l'un et l'autre, il est à propos d'user de quelque terme affectueux, comme lorsque la Vierge dit : *Mon Fils* ; et Notre-Seigneur sur la croix : *Mon Dieu, mon Dieu* ; qui sont des paroles pleines de confiance et d'amour.

Il faut ensuite remarquer ces mots : *Votre père et moi*. Par où la Vierge montre bien son humilité, non-seulement en ce qu'elle nomme saint Joseph le premier, à cause du grand respect qu'elle lui porte ; mais en ce qu'elle lui donne publiquement la qualité de père de Notre-Seigneur, comme si la conception de Jésus n'avait pas été l'ouvrage du Saint-Esprit. C'est sans doute flétrir la gloire de sa virginité ; mais cette humiliation lui plait, et elle la prend volontiers pour faire honneur à son cher époux, en lui donnant un nom si glorieux. Apprenons de là à honorer notre prochain aux dépens même de notre réputation et de notre gloire.

Examinons enfin ces paroles : *Nous vous cherchions avec bien de la douleur*, et nous étions extrêmement en peine de vous. L'instruction que nous en devons tirer, est qu'il faut que nous cherchions Dieu, comme la Vierge le cherchait,

avec peine et avec douleur ; mais par le principe de l'amour. Car l'amour parfait excite en nous divers mouvements (Ps. 41. 4.) ; il y produit une très-vive douleur de l'éloignement de celui que nous aimons : une intention pure de le chercher , non pour notre propre utilité , ou pour quelque goût sensible , mais pour vivre seulement en sa compagnie (Sup. 1. 1.) ; une diligence extrême , pour mettre en usage tous les moyens de le trouver ; et enfin une généreuse constance à ne nous point donner de repos que nous ne l'ayions trouvé. C'est pour cela que David disait : *Cherchez le Seigneur, et soyez constants* (Ps. 104. 4.) ; tenez-vous toujours en sa présence. Isaïe disait aussi dans le même esprit : *Si vous cherchez le Seigneur, cherchez-le bien.* (Isa. 21. 12.) C'est-à-dire , cherchez-le avec toute la diligence requise , et vous le trouverez infailliblement ; car il a promis que *si on le cherche, on le trouvera, pourvu qu'on le cherche de tout son cœur.* (Jérémie. 29.13.) Si donc on ne le trouve pas , c'est qu'on a manqué en quelqu'une de ces choses. Ainsi il est à propos de s'examiner là-dessus , et de voir en quoi consiste le défaut , pour s'en corriger. Enfin il faut faire quelque réflexion sur la manière de s'énoncer , courte et précise , dont use la Sainte Vierge , qui non-seulement ne dit point de paroles superflues , mais en supprime même quelques-unes qui paraissent nécessaires pour bien déclarer ses sentiments : ce mot seul , *ainsi* , lui suffit pour exprimer toute sa peine , et elle croit dire tout , en disant : *Pourquoi en avez-vous usé ainsi envers nous.* Cela confirme ce que nous avons observé ailleurs , qu'elle avait une attention continuelle à bien mesurer toutes ses paroles ; mais elle fait voir aujourd'hui plus que jamais , qu'elle sait gouverner sa langue , en arrêtant cette foule de paroles qui échappent d'ordinaire à ceux qui se laissent vaincre parle chagrin et la douleur.

IV. POINT.

Jésus répondit aux douces plaintes de sa Mère : *Qu'avez-vous besoin de me chercher ? ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois occupé à ce qui regarde le service de mon Père ?*

Cette réponse du Sauveur ne fut pas moins judicieuse , ni moins remarquable que celles qu'il venait de faire aux interrogations des docteurs. C'est pourquoi il est à propos de la bien examiner , comme venant de la sagesse infinie d'un Dieu. Remarquons donc ce qu'il dit d'abord : *Qu'avez-vous besoin de me chercher ?* Il y a je ne sais quoi dans ces paroles , qui paraît dur , et qui tient fort de la réprimande ; car il semble qu'il veuille dire : Pourquoi preniez-vous tant de peine à me chercher , comme si étant ce que je suis , j'étais capable de m'égarer , et de me perdre ? Il parle de cette sorte , pour témoigner qu'il est quelque chose de plus

qu'un homme ; et afin que sa sainte Mère puisse pratiquer la patience et l'humilité, non-seulement en souffrant, sans dire mot, une réponse un peu sèche, mais même en la recevant avec respect, et avec amour. C'est aussi une leçon très-utile à ceux qui gouvernent les personnes religieuses, et zélées pour la perfection. Car ils peuvent, selon la doctrine de saint Jean Climaque (*Gradu. 4.*), les éprouver quelquefois par des réponses mortifiantes, et par des répréhensions un peu aigres, en des occasions où elles ne sont nullement coupables, afin qu'elles s'accoutument aux exercices de l'humilité et de la patience : car d'être repris et traité avec hauteur, lorsqu'on le mérite, ce n'est pas un grand sujet de vertu, puisqu'on est déjà assez condamné par les remords de sa propre conscience ; mais ce qui montre une mortification héroïque, c'est d'être bien aise de passer pour criminel, lorsqu'on n'a rien à se reprocher.

Considérons après cela ce que le Sauveur ajoute : *Ne savez-vous pas que je dois être occupé à ce qui regarde le service de mon Père ?* comme s'il disait : Puisque vous n'ignorez pas qui je suis, vous deviez savoir que n'ayant point de Père sur la terre, j'étais obligé de m'employer tout entier à honorer mon Père qui est dans le ciel. Nous voyons par là que toute l'occupation du Sauveur était de servir son Père, que c'était là l'unique but de ses pensées et de ses travaux, suivant qu'il l'a déclaré depuis en termes exprès, quand il a dit : *Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé* ; et ailleurs ; *Il faut que je fasse les œuvres de celui qui m'a envoyé, tandis qu'il est jour* (*Joan. 6. 38. 9. 4.*), c'est-à-dire durant tout le cours de ma vie mortelle. Imitons ce divin Sauveur, en nous appliquant non pas aux choses du monde, ni à satisfaire notre amour-propre et notre sensualité, mais à ce qui est du service de Dieu. Remplissons-nous de confusion, voyant que jusques ici nous avons fait tout le contraire, et que, par un étrange dérèglement, nous nous sommes toujours préférés à Dieu. O mon Jésus, qui supposiez que c'était assez de vous connaître, pour savoir que vous ne pensiez qu'à honorer votre Père, que cette seule occupation vous plaisait, et qu'on vous y trouvait toujours attaché, faites-moi la grâce de ne m'occuper jamais d'autre chose, et de mettre en cela toute ma joie. Il est très-juste, Seigneur, que ma mémoire, mon entendement, ma volonté, mes sens, et en général toutes mes puissances, s'attachent à vous, puisque vous pensez éternellement à ce qui regarde mon salut et ma perfection.

V. POINT.

Considérons en dernier lieu que l'Enfant Jésus, ayant dit cela, sortit aussitôt du Temple avec sa Mère, et saint Jo-

là qu'il n'y a rien qu'il ait plus à cœur que de voir ses enfants croître en vertus. Car nous trouvons entre les enfants du premier Adam, et ceux du second, cette différence, que ceux-là *dès leur jeunesse sont portés au mal* (Gen. 3. 21.), et qu'à mesure qu'ils croissent en âge, ils croissent aussi en malice, suivant ce mot de David : *L'orgueil de vos ennemis augmente toujours* (Ps. 73. 23.) : au lieu que ceux-ci aiment la vertu aussitôt qu'ils sont capables de la connaître. De sorte qu'ils s'accoutument *dès leur bas âge*, comme assure Jérémie, *à porter le joug de la loi de Dieu* (Thren. 3. 27.), *s'élevant ainsi au-dessus d'eux-mêmes*, et *oubliant le bien qu'ils ont fait, pour ne penser qu'à celui qui leur reste à faire* (Philip. 3. 13.), jusqu'à ce qu'enfin, montant de vertu en vertu, ils arrivent au plus haut degré de la perfection. C'est la grâce dont Notre-Seigneur a favorisé sa Mère et Jean-Baptiste son précurseur, comme nous avons dit auparavant ; et il l'a depuis communiquée à d'autres saints, qui dès leurs plus tendres années ; ayant commencé à servir Dieu, se sont perfectionnés de plus en plus ; de même que *la lumière du matin, qui s'avance et croît jusqu'au jour parfait.* (Prov. 4. 18.)

Mais pour descendre davantage dans le détail, considérons diverses sortes de personnes qui commencent à servir Dieu, soit en leur enfance, ou en quelque autre âge que ce soit. Il y en a qui bien loin d'avancer dans le chemin de la vertu, où ils sont entrés, y ont fait à peine les premiers pas, qu'ils retournent en arrière ; c'est d'eux que le Sauveur parle, lorsqu'il dit, *que quiconque, après avoir mis la main à la charrue, regarde derrière soi, n'est point propre pour le royaume de Dieu* (Luc. 6. 61.), et par conséquent qu'il n'est bon qu'à brûler éternellement dans l'enfer. Il n'y a rien de plus dangereux que de reculer de la sorte ; et afin que nous en soyons persuadés, le Fils de Dieu nous propose dans l'Évangile l'exemple de la femme de Loth, qui ayant tourné la tête, pour voir les ruines fumantes de Sodome d'où elle venait de sortir, fut à l'heure même transformée en une statue de sel, pour servir d'un terrible monument de la colère divine, à tous ceux qui manquent de persévérance dans la bonne voie. (Luc. 17. 32.) Il y en a d'autres qui commencent avec assez de ferveur, mais qui au lieu de devenir de jour en jour plus fervents, perdent peu à peu cette première chaleur ; soit qu'ils se dispensent de leurs exercices de piété, ou qu'ils les négligent et qu'ils n'y apportent pas la même application qu'au commencement. Ceux-ci, quoiqu'ils soient dans le bon chemin, courent grand risque de se perdre, aussi bien que cet Evêque dont le Sauveur approuvait en quelque façon la conduite, mais en qui pourtant il trouvait fort à redire qu'il eût perdu sa première charité, c'est-à-dire cette charité fervente dont il brûlait

autrefois : *Souvenez-vous* ; lui dit-il, *de l'état où vous étiez , et d'où vous êtes déchu ; faites pénitence , et recommencez à pratiquer vos premières œuvres : si vous y manquez , je vous déclare que je viendrai au plus tôt (Apoc. 2. 4. 5.) , pour vous faire rendre compte de toutes vos actions , et vous dépouiller de la dignité dont je vous ai revêtu. C'est-à-dire , sachez que quiconque se relâche de sa première ferveur , ressemble à un homme , qui d'un lieu fort élevé tombe dans un précipice. Si vous continuez donc à vous négliger , vous êtes indigne de demeurer plus longtemps dans un poste aussi honorable qu'est celui où l'on vous a mis. On en voit d'autres qui commencent et qui paraissent même s'avancer , quoiqu'avec beaucoup de lenteur , et avec une grande indifférence pour ce qui regarde leur avancement spirituel. Ces gens-là , quoiqu'ils semblent assez forts pour se soutenir , tombent néanmoins peu à peu , et ne sauraient à la fin éviter une entière ruine , parce que c'est une maxime générale de tous les Saints , que dans le chemin du ciel il est impossible de s'arrêter ; et que de n'y point avancer , c'est reculer. (S. Bern. Epist. 91. — Gregor. l. 1. in 1. Reg. 2. — S. August. serm. 15. de verbis Apost. et alii.) Enfin il s'en trouve quelques-uns , qui du moment qu'ils s'engagent au service de Notre-Seigneur , étant aidés de sa grâce , disposent et arrangent dans leur cœur , ainsi que parle David , tous les moyens nécessaires pour élever leur esprit à Dieu dans cette vallée de larmes , et tâchent ensuite , avec le secours de ce divin Législateur , d'exécuter leurs saintes résolutions , en montant de vertu en vertu , jusqu'à ce qu'ils voient le Dieu des dieux en Sion. (Ps. 83. 6.) Ce sont-là les véritables imitateurs de Jésus-Christ , qui est le modèle que nous devons suivre , et dont l'exemple est la condamnation de notre paresse ; soit que nous nous soyons démentis de notre ancienne ferveur , ou que nous soyons accoutumés depuis longtemps à une vie tiède , essayons au moins d'être plus fervents à l'avenir , et disons à Notre-Seigneur : O soleil de justice , éclairez et chauffez tellement nos âmes , qu'elles deviennent semblables à la lumière du matin , qui croît continuellement jusqu'à midi. O souverain Législateur , versez libéralement sur nous vos bénédictions , afin que nous augmentions en sainteté , comme vous le désirez , et que passant par tous les degrés des vertus , nous arrivions enfin à la céleste Sion , pour y jouir éternellement de vous. Ainsi soit-il.*

II. POINT.

Considérons , en second lieu , devant quelles personnes , et en quoi le Sauveur croissait. La première chose que saint Luc remarque , c'est qu'il croissait devant Dieu et devant les hommes , pour nous apprendre à éviter deux extrémités

vicieuses, dont l'une est celle où se portent quelques dévots indiscrets, par une fausse opinion, qu'il suffit de croître et de profiter aux yeux de Dieu, sans qu'il soit besoin de songer aux hommes, ni d'avoir égard à la bonne ou à la mauvaise édification qu'on peut leur donner; comme si celui qui aime Dieu n'était pas obligé d'aimer son prochain, et d'observer, comme dit saint Paul, *ce qui peut servir à l'édification publique* (Rom. 14. 19.), prenant surtout garde à ne jamais nuire aux autres, en voulant se procurer quelque avantage à soi-même. L'autre extrémité est celle où donnent les faux dévots, qui ne croissent en vertu que devant les hommes, qui aiment à passer pour saints, et qui font au reste fort peu d'état du véritable avancement que David appelle *le progrès du cœur*. (Ps. 83. 6.) Le Fils de Dieu nous enseigne par son exemple qu'il faut joindre ces deux choses, et les allier si bien, qu'elles ne se nuisent point l'une à l'autre. L'ordre qu'on y doit garder est que l'on commence par être saint devant Dieu, et qu'on tâche ensuite; selon le précepte de l'Apôtre (Rom. 12. 17.), d'en donner aux hommes des marques visibles, non pour attirer leur estime et leurs louanges, mais afin qu'étant bien édifiés de notre conduite, *ils en louent Dieu* (Matth. 5. 17.), et en profitent eux-mêmes. Que si après avoir fait de notre côté ce que nous devons, il y a des gens qui en murmurent, et s'en font une occasion de scandale, nous ne laisserons pas pour cela de croître en mérites devant Dieu et devant les gens de bien, qui étant les vrais sages, sont aussi ceux qui méritent proprement le nom d'hommes.

La seconde remarque de saint Luc est que le Sauveur *croissait en sagesse et en grâce*, qui sont les deux choses en quoi il faut principalement essayer de faire progrès. Suivant cela chacun doit 1° s'efforcer de croître en sagesse, et en tout ce qui regarde la pratique de cette vertu; comme en la parfaite connaissance des choses du ciel; en la prudence pour la conduite des affaires; en l'art de juger sainement des choses, par où l'on apprend à faire toujours plus de cas des biens éternels, que de ceux qui passent; enfin dans la discrétion qui règle toutes nos paroles, et *les assaisonne*, pour ainsi dire, *du sel* de cette sagesse. (Coloss. 4. 6.) 2° On doit augmenter en grâce et en toutes les vertus qui peuvent nous rendre plus agréables à Dieu, et plus aimables aux hommes. C'est à quoi Notre-Seigneur travaillait durant tout le temps de sa vie cachée. Car son unique occupation était de produire des actes d'amour de Dieu, et de zèle de sa gloire; de soupirer après la rédemption du monde; de gémir de tant de crimes qui se commettaient; et de pleurer la perte des âmes qu'il voyait proches de leur ruine. C'est ce qui lui gagna tellement le cœur de son Père, qu'il était *l'objet de ses complaisances* (Isa. 42. 1.) ainsi que son

Père même le témoigne par la bouche d'un de ses prophètes. Outre cela il édifiait merveilleusement tout le monde par sa modestie, et par de rares exemples d'humilité, de patience, de douceur et d'obéissance. Aussi était-il universellement aimé de tous ceux qui le pratiquaient ; parce que sa conversation n'avait rien de rude et d'incommode, et qu'il ne lui échappait jamais la moindre parole qui pût offenser personne. (*Isa. 42. 4. — Matth. 12. 19.*) O mon doux Jésus, puisque vous êtes rempli de sagesse et de grâce, et que les justes n'en ont que ce qu'il s'en répand sur eux de cette plénitude infinie qui ne se trouve qu'en vous, donnez-nous-en si abondamment, que nous en soyons un jour tout-à-fait remplis.

Enfin pour nous animer de plus en plus à profiter des exemples du Sauveur, considérons les avantages que la Sainte Vierge en tirait, et comme ayant toujours les yeux attachés sur ce grand original, elle tâchait, à son imitation, de croître en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes. Cette sainte émulation plaisait infiniment à Jésus, qui était ravi d'avoir une Mère qui lui ressemblât. O Mère de miséricorde, obtenez-nous la grâce de bien imiter celui que vous avez su imiter si parfaitement, et de croître de jour en jour, comme vous, en lumière et en sainteté.

III. POINT.

Considérons, en troisième lieu, comme le Sauveur, ainsi que témoigne saint Luc, était durant ce temps-là soumis à sa Mère et à saint Joseph, leur obéissant en tout ce qu'ils lui commandaient. Il faut bien examiner qui est celui qui obéit, à qui, en quoi, et de quelle façon il obéit. Celui qui obéit c'est Dieu-même, le Créateur et le Maître souverain du monde, à qui le ciel et la terre doivent toute sorte de respect et d'obéissance. Ce n'était rien à la vérité de fort surprenant, que, comme homme, il obéit au Père Éternel : mais ce qu'on ne saurait assez admirer, c'est qu'il ait daigné s'assujettir à sa mère et à un pauvre artisan, et faire voir en sa personne le Créateur dépendant de ses créatures, le maître soumis à ses serviteurs, et le roi gouverné par ses sujets. Qu'y a-t-il de plus capable de confondre notre orgueil ? Ver de terre, comment peux-tu ne pas obéir à Dieu, voyant que Dieu, pour l'amour de toi, obéit aux hommes ? O divin soleil de justice, qui réglez votre mouvement et votre repos selon l'ordre de ces deux personnes qui vous conduisaient, communiquez-nous votre Esprit, afin que nous obéissions sans résistance à ceux que vous avez établis pour nous gouverner, et que nous nous faissions un plaisir de renoncer à notre propre volonté, pour ne penser plus qu'à faire la vôtre.

Mais voyons en quoi le Sauveur exerçait l'obéissance: c'était en ce qu'il y avait de plus humiliant dans la boutique de saint Joseph, comme on voit que les enfants tiennent lieu de serviteurs chez les artisans les plus pauvres. Il était à tout, et rendait à tout le monde les derniers services, avec une humilité, une exactitude, une diligence et une allégresse admirables, n'omettant rien de ce qui pouvait contribuer à rendre son obéissance parfaite. C'est en effet le propre de cette vertu d'embrasser également toutes choses, et de regarder d'un même œil ce qui est grand et ce qui est petit, ce qui est aisé et ce qui est difficile, ce qui est glorieux et ce qui est méprisable. Car après que Dieu même s'est ravalé jusqu'à obéir en des choses qui paraissaient si honteuses, rien ne la rebute, tout lui semble grand dans la maison du Seigneur, dès que le Seigneur l'ordonne, et elle est persuadée que les choses les plus viles changent de nature aussitôt que Dieu les commande. Voilà pourquoi l'ange Raphaël se tenait fort honoré de rendre à Tobie des services assez bas, par cette seule raison que Dieu le voulait. (*Tob. 5. et 9.*) Il est donc vrai que la perfection de la vie spirituelle ne consiste pas en des actions publiques et de grand éclat, comme à prêcher, à gouverner et à enseigner; mais à faire ce que Dieu veut, quand ce serait ce qu'il y a au monde de plus humiliant. Il faut seulement s'en acquitter d'une manière noble, et qui montre une grande âme, c'est-à-dire, avec un ardent amour de Dieu, avec un zèle très-pur, avec un courage qui surmonte les plus grandes difficultés, et avec un fervent désir de donner à Dieu toute la satisfaction qu'il souhaite. C'est à quoi le sage nous exhorte, lorsqu'il dit : *Faites excellemment toutes vos œuvres* (*Eccli. 33. 23.*), comme s'il disait : faites vos œuvres de sorte qu'aux yeux de Dieu elles paraissent excellentes. Aussi, à ne regarder les actions de Notre-Seigneur que selon l'esprit dans lequel il agissait, il est certain qu'il faisait autant par son travail dans la boutique de saint Joseph, qu'il a fait depuis en prêchant, ou en opérant les plus grands miracles. La Sainte Vierge ne gagnait pas moins non plus en s'occupant à filer, qu'en servant son Fils, ou en souffrant quelque chose pour l'amour de lui. Tâchons de les imiter tous deux : car c'est la voie sûre et abrégée pour la perfection.

IV. POINT.

Considérons en quatrième lieu que Jésus-Christ exerça jusqu'à l'âge de trente ans le métier de charpentier, comme il paraît par ce qui est rapporté dans saint Marc, des habitants de Nazareth qui disaient un jour, le voyant prêcher : *N'est-ce pas là ce charpentier dont la Mère se nomme Marie ?*

(*Marc. 6. 3.*) Il faut ici examiner les raisons qui portèrent le Sauveur à embrasser un métier, et à s'y exercer même après la mort de saint Joseph, s'il est vrai que ce Saint fût mort avant que Jésus eût atteint l'âge de trente ans.

La première fut pour avoir de l'occupation, et pour nous apprendre à n'être jamais oisifs, parce que *l'oisiveté, comme dit le sage, fait commettre bien des crimes.* (*Ecclé. 33. 19.*)

La seconde fut pour montrer qu'il ne voulait pas être exempt de la malédiction que Dieu avait fulminée contre Adam, lorsqu'il lui dit : *Vous arroserez de vos sueurs la terre qui vous donnera du pain.* (*Gen. 3. 19.*) En effet, il ne vécut durant ce temps-là, que du travail de ses mains, et c'est de lui que saint Paul et d'autres Saints ont appris à travailler pour gagner leur vie. (*Act. 20. 34.*)

La troisième fut pour pratiquer l'humilité dans un genre de vie si abject, car le monde et ses parents même ne croyaient pas qu'il eût choisi ce métier simplement pour passer le temps, ainsi que font quelquefois des gens d'esprit et de condition, à qui un art mécanique sert de divertissement. Mais tous jugeaient que c'était la nécessité qui l'avait contraint de le prendre, comme n'ayant pas de quoi vivre sans cela. Ainsi les personnes riches ne le traitaient que comme on traite ordinairement les gens de métier. Cela doit produire en nous de grands sentiments d'admiration, et nous porter à la pratique de ce que nous admirons; surtout si nous regardons avec quel esprit le Fils de Dieu s'appliquait à son métier, travaillant du corps, et priant du cœur, pour nous enseigner de quelle sorte il faut s'employer au travail des mains, et aux œuvres extérieures. Nous pouvons encore jeter les yeux sur ces braves Machabées, de qui l'Écriture dit que *leurs cœurs étaient occupés à la prière, pendant que leurs mains combattaient* (*2. Machab. 15. 27.*), et qu'ils remportèrent ainsi sur leurs ennemis de glorieuses victoires. Saint Augustin écrivant sur ce sujet aux solitaires, dit qu'il est aisé de concilier le travail des mains avec l'oraison. (*De opere Monach.*)

V. POINT.

Il faut enfin considérer qu'encore que le Sauveur possédât tous les trésors de la sagesse et de la science de Dieu, tous les dons et toutes les grâces du ciel, et qu'il eût dès lors le pouvoir de faire ces grands miracles dont nous parlerons dans la suite; il aima mieux durant trente années ne faire autre chose, que nous donner des exemples d'humilité, en cachant aux hommes tous ses talents, et ne voulant ni prêcher, ni enseigner, ni se trouver aux disputes et aux assemblées des docteurs, ni hanter les gens de lettres.

Les Juifs firent assez voir l'opinion qu'ils avaient de lui, lorsque surpris de le voir en chair, ils se disaient les uns aux autres : *D'où vient qu'il est si savant dans l'Écriture, ne l'ayant jamais étudiée?* (Joan. 7. 15.) Il n'y avait pas jusqu'à ses proches et à ceux de sa connaissance, qui ne le tinssent pour un ignorant : et c'est pour cela que quand ils l'entendirent prêcher, ils voulurent, comme écrit saint Marc, se saisir de lui, croyant qu'il fût fou, ou frénétique, ou possédé du démon : *Quoniam in furorem versus est* (Marc. 3. 21.), et ne pouvant se persuader qu'un homme, qu'ils avaient toujours vu travailler dans une boutique, pût si bien parler, ni faire des choses si extraordinaires.

Cet exemple nous enseigne 1° à cacher les dons de Dieu, s'il n'est pas encore temps de les faire éclater pour sa gloire; 2° à ne point suivre la passion naturelle que nous avons tous de les découvrir avant le temps, et de nous en faire honneur, mais plutôt à être bien aises de vivre dans l'obscurité, et de passer même pour fous, si Dieu le permet ainsi; 3° à nous affermir dans l'humilité, et dans l'amour du silence, puisque le Sauveur y a employé tant d'années, et que son zèle, quoique très-ardent pour le salut des âmes, n'a pu le lui faire rompre. De sorte que bien qu'il eût tout ce qu'il fallait pour commencer à prêcher, dès l'âge de vingt-cinq ans, ou même plus tôt, il ne voulut point se hâter, sachant que par l'exemple de sa mortification et de son silence, il ferait plus que par ses paroles, et qu'il nous instruirait toujours assez, s'il venait à bout de nous apprendre l'humilité. Il voulut aussi nous faire connaître que nul ne doit s'ingérer dans le ministère sacré de la prédication, qu'il ne soit dans un âge mûr, qu'il n'ait eu loisir de se former en particulier, et qu'il ne soit pleinement instruit des choses qu'il veut enseigner aux autres. C'est encore le moyen de faire un assez grand fonds d'humilité, pour pouvoir paraître devant le monde avec quelque éclat, sans être en danger de s'enorgueillir.

Au reste, ce ne fut pas sans mystère que le Fils de Dieu, qui ne voulait prêcher que trois ans, en passa trente dans le silence d'une vie privée et obscure, et qu'il n'employa à la prédication, que la dixième partie du temps qu'il avait donné à la retraite. (*Greg. homil. 1. in c. 5. Ezech.*) Il nous fit bien voir par là que nous devons employer beaucoup plus de temps aux exercices de l'humilité d'où dépend notre progrès spirituel, qu'aux autres fonctions extérieures, qui ne regardent que le prochain, de crainte qu'en sauvant les autres, nous ne nous perdions nous-mêmes. O Maître divin, dont le silence n'est pas moins éloquent que la parole, j'avoue, à ma confusion, que mon orgueil est monté à un tel excès, qu'étant ignorant, je ne laisse pas de vouloir pas-

ser pour habile, et que je brûle d'envie de faire paraître le peu que j'ai de talents. Conduisez-moi, Seigneur, par la voie de l'humilité, et faites que je marche si bien sur vos traces, qu'en m'humiliant, comme vous, je puisse régner avec vous dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE ET DU PREMIER VOLUME.



TABLE

DES TITRES CONTENUS EN CE PREMIER VOLUME.

PRÉFACE générale, de la pratique de l'Oraison Mentale.	Page 17
S. I. <i>Qu'est-ce que l'Oraison Mentale ?</i>	19
H. <i>Comment il faut s'entretenir avec Dieu dans l'Oraison.</i>	23
III. <i>De l'excellence de l'Oraison Mentale, et des vertus qui l'accompagnent.</i>	27
IV. <i>Du sujet de l'Oraison Mentale.</i>	30
V. <i>De ce qu'il faut faire au commencement de l'Oraison.</i>	34
VI. <i>Comment il faut méditer, et s'entretenir dans l'Oraison, et comment on peut résister aux distractions qui en troublent le repos.</i>	38
VII. <i>Comment il faut se servir de l'imagination, de la langue et des autres puissances, pour bien faire l'Oraison Mentale.</i>	42
VIII. <i>De l'examen de l'Oraison, et du fruit qu'on en doit tirer.</i>	44
IX. <i>De plusieurs manières de prier propres pour divers sujets et pour diverses personnes selon la différence des temps, et des dispositions où elles se trouvent.</i>	46
X. <i>De la Contemplation, et d'une manière d'Oraison Mentale très-simple, sans beaucoup d'actes, et de spéculations de l'entendement.</i>	49
XI. <i>De quelques manières extraordinaires d'Oraison Mentale, et de quelle sorte Dieu s'y communique à l'âme.</i>	53
XII. <i>Des temps ordinaires et extraordinaires qu'il faut employer à l'Oraison, et de l'usage des Oraisons Jaculatoires.</i>	60
XIII. <i>Quelques remarques sur les méditations suivantes.</i>	64

PREMIÈRE PARTIE.

PRÉFACE, de la pureté de cœur, qui est la fin qu'on se propose dans les Méditations qui regardent la Vie Purgative.	63
--	-----------

I.	<i>Méditation, ou Méditation fondamentale de la fin dernière, pour laquelle Dieu a créé l'homme et des moyens qu'il lui a donnés pour y parvenir.</i>	72
II.	<i>Combien l'énormité du péché paraît dans le châtiement des Anges rebelles, dans celui d'Adam, et de quelques autres pécheurs particuliers.</i>	79
III.	<i>De la multitude des péchés, et de leur griéveté, à cause qu'ils sont en grand nombre, et qu'ils choquent la raison.</i>	86
IV.	<i>De la griéveté du péché, à cause de la personne qui le commet, qui de soi est très-méprisable, et n'a de son fonds que le néant.</i>	90
V.	<i>De la griéveté du péché, par rapport à la grandeur infinie de Dieu, contre lequel on le commet.</i>	93
VI.	<i>De l'horreur qu'on doit avoir du péché, à cause des peines temporelles et éternelles, dont Dieu le châtie.</i>	99
VII.	<i>Des propriétés de la mort.</i>	106
VIII.	<i>Des choses qui ont coûtume de nous donner le plus d'inquiétude à l'article de la mort.</i>	110
IX.	<i>Du Jugement particulier qui le fait au même temps que l'âme se trouve séparée du corps.</i>	116
X.	<i>De ce qui arrive au corps après la mort, et particulièrement de la sépulture.</i>	126
XI.	<i>Du souvenir de la mort, et de la poussière où nous devons retourner un jour.</i>	133
XII.	<i>Des grands maux et des erreurs dangereuses que cause l'oubli de la mort, et de quelle sorte on y peut remédier.</i>	137
XIII.	<i>Du Jugement Universel, et premièrement des prodiges qui le doivent précéder.</i>	143
XIV.	<i>De la Résurrection des Morts, de la venue du Juge, et de ce qu'il fera avant que de prononcer la sentence.</i>	149
XV.	<i>Des deux sentences que le fils de Dieu prononcera : l'une en faveur des Bons, l'autre contre les Méchants, et de la manière dont elles seront exécutées.</i>	159
XVI.	<i>De l'Enfer, de l'éternité des peines qu'on y endure, de l'horreur du lieu, de la misère de ceux qui y sont condamnés, et de la cruauté de leurs bourreaux.</i>	170
XVII.	<i>Des peines particulières que les sens extérieurs, et les puissances intérieures souffrent dans l'enfer, et de la peine du Dam.</i>	177
XVIII.	<i>De l'orgueil, et de la vaine gloire.</i>	185
XIX.	<i>Du Vice de l'Intempérance, et de la Vertu qui lui est contraire.</i>	190
XX.	<i>De l'Impureté, et de la Chasteté.</i>	194

XXI.	<i>De l'Avarice.</i>	202
XXII.	<i>De la Colère et de l'Impatience.</i>	206
XXIII.	<i>De l'Envie.</i>	213
XXIV.	<i>De la Paresse.</i>	215
XXV.	<i>Sur les dix Commandements de la loi de Dieu.</i>	219
XXVI.	<i>Sur les cinq sens, et sur les autres puissances du corps.</i>	230
XXVII.	<i>Sur les puissances intérieures de l'âme.</i>	235
XXVIII.	<i>D'une manière d'Oraison, qui consiste à examiner sa conscience tous les soirs.</i>	241
XXIX.	<i>D'une autre manière de prier qui se fait en trois divers temps de la journée, par un examen particulier sur quelque vice qu'on veut déraciner de son âme.</i>	246
XXX.	<i>De l'excellence du Sacrement de la Confession; des vertus qu'on y pratique, et des grâces qu'on y reçoit.</i>	251
XXXI.	<i>De la préparation qu'on doit apporter au Sacrement de la Pénitence.</i>	256
XXXII.	<i>De l'Action de grâces qu'il faut faire après la Confession.</i>	263
XXXIII.	<i>Du très-Saint Sacrement de l'Autel, et des dispositions qu'il faut apporter pour le recevoir.</i>	267
XXXIV.	<i>De la Communion spirituelle, qui est une disposition à la Sacramentelle, et qui sert beaucoup à bien entendre la Messe.</i>	
XXXV.	<i>De l'Action de Grâces qu'il faut faire après la sainte Communion.</i>	278
XXXVI.	<i>Des peines du Purgatoire, dont la vue nous doit exciter à la Pénitence.</i>	282

SECONDE PARTIE.

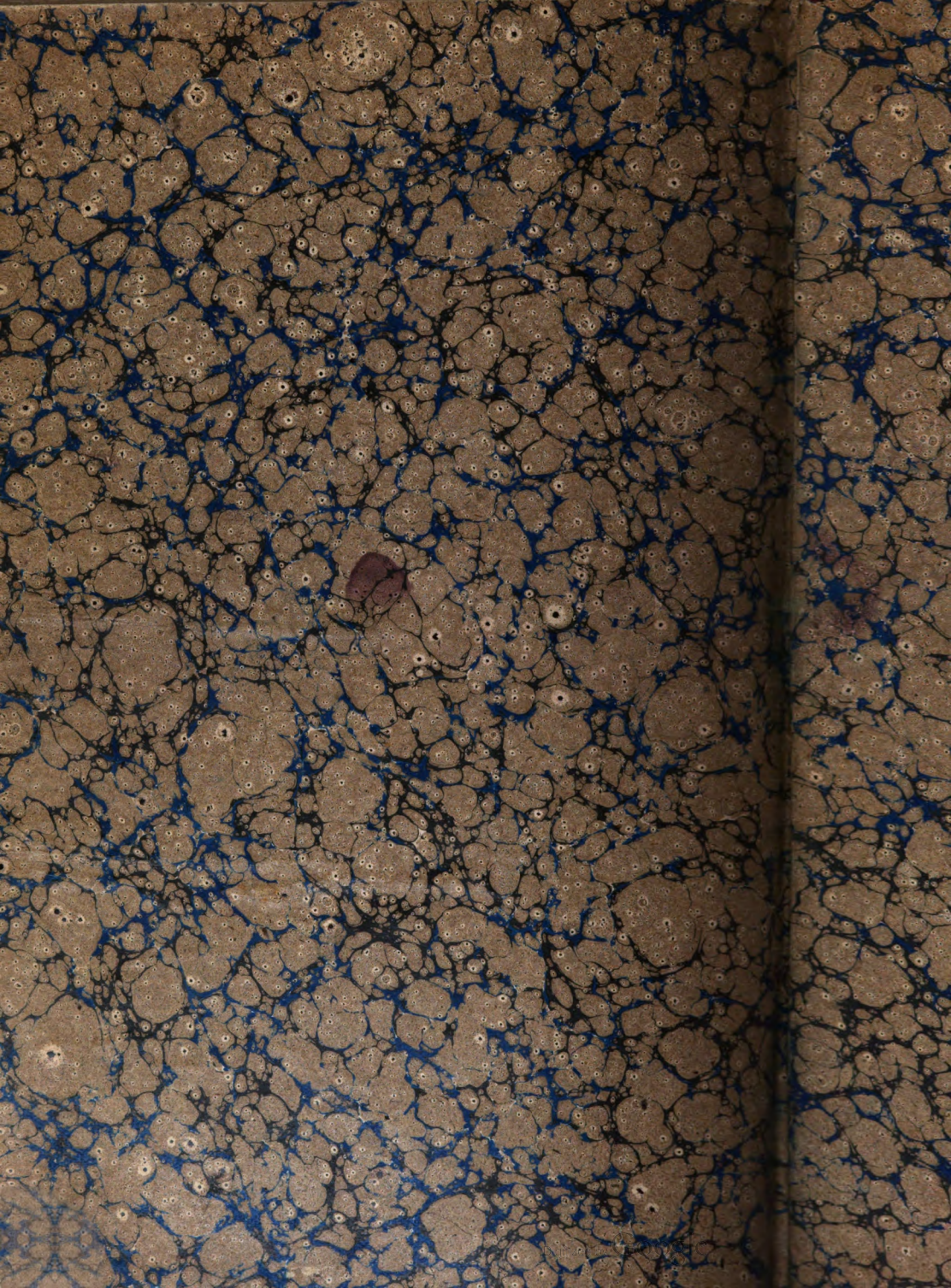
PRÉFACE.	<i>De la parfaite imitation de Notre-Seigneur, qui est la fin de toutes ces Méditations.</i>	280
Méditation fondamentale,	<i>de l'excellence infinie du Roi Souverain, Jésus-Christ, qui invite tous les hommes à le suivre.</i>	285
I.	<i>Méditation du Décret de la Très-Sainte Trinité, par lequel il fut résolu que le Verbe Divin se ferait homme, pour la réparation du genre humain perdu par la désobéissance d'Adam.</i>	299
II.	<i>De la Charité infinie de Dieu, qui reluit dans le Mystère de l'Incarnation, et des grands avantages que nous en tirons.</i>	305
III.	<i>Du dessein que forma le Fils de Dieu de prendre naissance d'une femme, du choix qu'il fit de la Sainte Vierge; et des grâces singulières, dont il la favorisa, au moment de son Incarnation.</i>	310

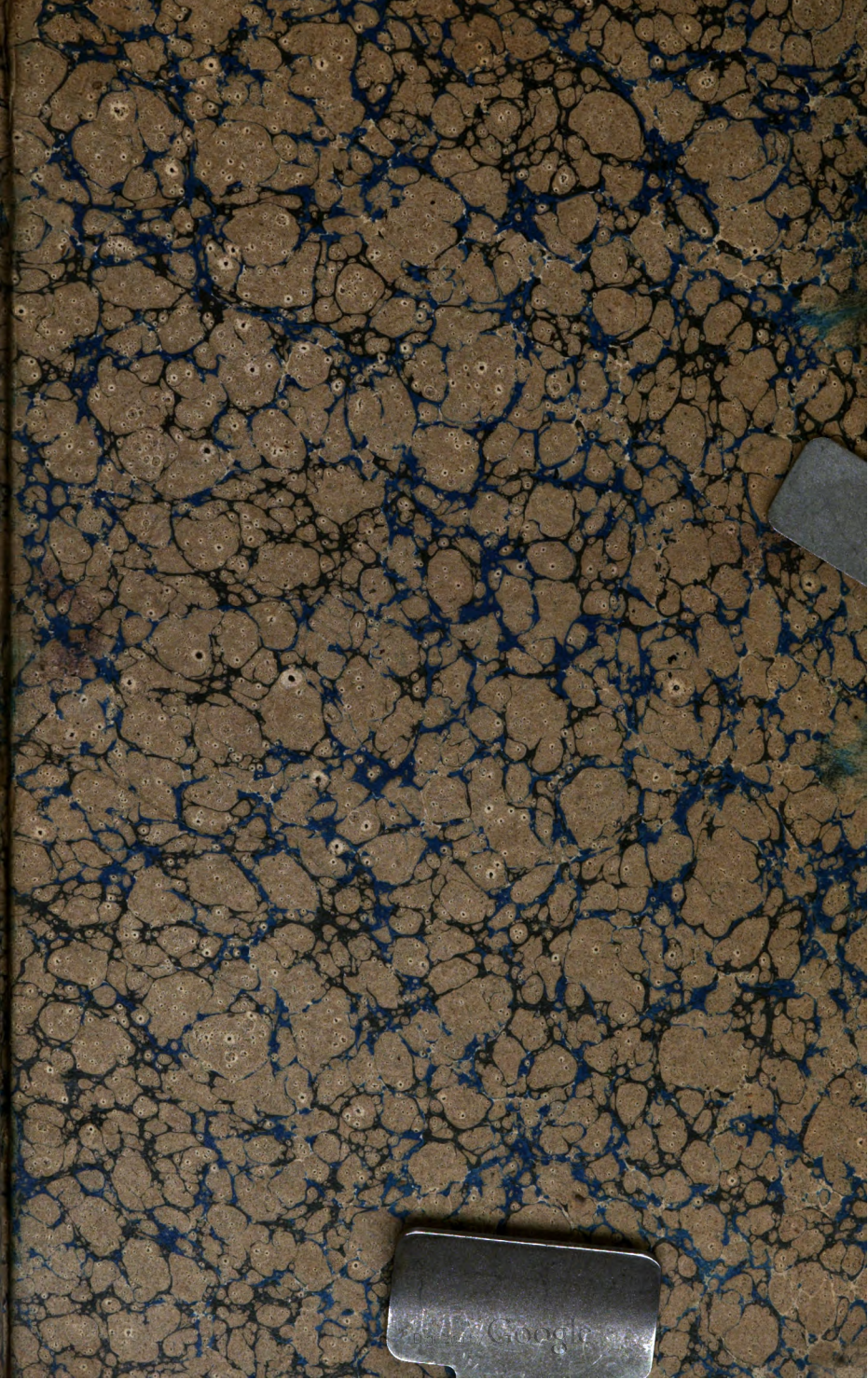
IV.	<i>De la vie de Notre-Dame, jusques au temps de l'Incarnation de Notre-Seigneur, et particulièrement de sa Nativité, de sa Présentation au Temple, et de son Mariage avec Saint Joseph.</i>	317
V.	<i>Du temps que Dieu choisit pour faire annoncer, et pour accomplir le Mystère de l'Incarnation.</i>	329
VI.	<i>Comment l'Archange Saint Gabriel vint annoncer à la Bienheureuse Vierge le Mystère de l'Incarnation, et de quelle manière il la salua, et la délivra de la crainte, que cette nouvelle lui avait causée.</i>	334
VII.	<i>Comment l'Ange annonça à la Sainte Vierge le Mystère de l'Incarnation.</i>	343
VIII.	<i>De la dernière réponse de la Sainte Vierge à la proposition de l'Ange, et du consentement qu'elle y donna.</i>	349
IX.	<i>De l'accomplissement du Mystère de l'Incarnation, et de quelques circonstances, qui regardent le corps de Notre-Seigneur.</i>	356
X.	<i>Des grâces extraordinaires dont l'âme de Notre-Seigneur fut comblée, et des actes héroïques de vertu, qu'elle exerça au moment de l'Incarnation.</i>	361
XI.	<i>Comment le Verbe Éternel, étant encore dans les entrailles de sa Mère, alla sanctifier Jean-Baptiste son Précurseur.</i>	367
XII.	<i>De ce qui se passa dans la visite que la Bienheureuse Vierge rendit à sa Cousine Sainte Elizabeth.</i>	371
XIII.	<i>De la Naissance de Saint Jean, Précurseur de Notre-Seigneur.</i>	383
XIV.	<i>De ce qui arriva à Saint Joseph, lorsque s'étant aperçu de la grossesse de Marie, il résolut de la quitter; comment l'Ange lui apparut, et le consola, en lui révélant tout ce grand Mystère.</i>	387
XV.	<i>De l'attente des Couches de la Sainte Vierge, et de quelques préparatifs pour la Naissance de Notre-Seigneur.</i>	394
XVI.	<i>Comment la Vierge alla de Nazareth à Bethléem.</i>	398
XVII.	<i>De la Naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans l'étable de Bethléem.</i>	403
XVIII.	<i>De la joie que témoignèrent les Anges à la Nativité du Fils de Dieu, et comment ils en portèrent la nouvelle aux Pasteurs.</i>	409
XIX.	<i>Comment les Bergers allèrent à Bethléem; de ce qu'ils y firent, et de tout ce qui se passa ensuite, jusqu'au jour de la Circoncision.</i>	413
XX.	<i>De la Circoncision de l'Enfant Jésus.</i>	416
XXI.	<i>Du Nom de Jésus, qui fut donné à Notre-Seigneur, dans sa Circoncision.</i>	421

XXII.	<i>Comment les Mages vinrent de l'Orient , pour adorer Notre-Seigneur ; et comment ils entrèrent dans Jérusalem.</i>	427
XXIII.	<i>Comment les Mages vinrent de Jérusalem à Bethléem , et de ce qu'ils firent dans l'Etable , quand ils y furent arrivés.</i>	433
XXIV.	<i>De la Purification de la Vierge , et de la Présentation de Jésus au Temple.</i>	439
XXV.	<i>Ce qui arriva au Vieillard Siméon , et à Anne la Prophétesse , lorsque Marie présenta son fils au Temple.</i>	445
XXVI.	<i>Où l'on applique les sens intérieurs à la Contemplation des Mystères qu'on a médités.</i>	450
XXVII.	<i>De la fuite de l'Enfant Jésus en Egypte.</i>	460
XXVIII.	<i>Du Massacre des Innocents , et du retour d'Egypte de l'Enfant Jésus.</i>	469
XXIX.	<i>Comme Jésus-Christ alla au Temple de Jérusalem , et y demeura parmi les Docteurs.</i>	472
XXX.	<i>De ce que fit la Sainte Vierge , depuis qu'elle se fut aperçue de l'absence de son Fils , jusqu'à ce qu'elle le trouva dans le Temple.</i>	478
XXXI.	<i>De la vie de Notre-Seigneur à Nazareth , jusqu'à l'âge de trente ans.</i>	483

FIN DE LA TABLE DES TITRES DU PREMIER VOLUME.







Digitized by Google

